

N°attribué par la bibliothèque _____

DOCTORAT AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIVRE PAR L'UNIVERSITE DE PROVENCE

THESE

pour obtenir le grade de : DOCTEUR D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

Formation doctorale :

ED356 COGNITION, LANGAGE, ÉDUCATION

Mention :

PHILOSOPHIE

IHP E.A.P 3276

Présentée et soutenue publiquement par :

Stéphane DUNAND le 22 octobre 2011

Titre :

LA REALITE DES COULEURS

Directeur de Thèse :

M. Jean-Maurice MONNOYER, Pr., Université de Provence

Jury :

Mme Dominique BERLIOZ, MCF HDR, Université de Rennes I

M. François CLEMENTZ, Pr., Université de Provence

M. Jérôme DOKIC, Pr., EHESS

M. Frédéric NEF, Pr., EHESS

Résumé

Ce travail cherche à défendre une théorie objectiviste des couleurs en conciliant deux thèses tenues habituellement pour incompatibles : le physicalisme, selon lequel les couleurs sont des propriétés physiques décrites par la science, et la thèse de la révélation, selon laquelle la nature des couleurs est révélée par l'expérience. Ces deux thèses sont tenues pour inconciliables parce que les couleurs se présentent comme des qualités, alors que la science traite de quantités. Après être revenu sur l'histoire du problème en montrant comment on peut comprendre la controverse moderne sur les qualités secondes à partir de la thèse de la révélation, je montre comment comprendre cette dernière thèse et je soutiens que toute théorie plausible des couleurs doit soutenir la révélation. Je soutiens que les couleurs sont des événements transitoires, et non pas des propriétés permanentes des objets. La lumière ne se contente pas de révéler la couleur des objets, mais la produit : les couleurs sont des effets de l'interaction de la lumière avec l'objet ou, quand il s'agit de sources primaires de lumière, des événements se produisant en leur sein. Cette thèse semble offrir une réponse, au moins partielle, à des arguments classiques à l'encontre de l'objectivité des couleurs, notamment certaines versions de l'argument de la relativité. Surtout, cette catégorisation nouvelle des couleurs permet de concilier les descriptions qualitatives et chromatiques des couleurs avec leurs descriptions quantitatives et physiques, permettant ainsi de concilier l'image manifeste et l'image scientifique du monde.

Mots Clefs : couleur, qualités secondes, Locke, Berkeley, Reid, métaphysique des couleurs.

This work tries to defend an objectivist theory of colour by a reconciliation of two theses generally considered as incompatible: physicalism, the theory that colours are scientific properties of objects, and revelation, the thesis that the nature of a colour is revealed by an experience of this colour. Those theses are considered incompatible because colours are presented as qualities, while science is only about quantities. After a chapter about the history of the problem, showing how we can understand the modern controversy on secondary qualities thanks to the revelation thesis, I show how to understand revelation, distinguishing it from phenomenology, and claim that a correct theory of colour must support revelation. After that, I argue that colours are transitory events, not standing properties: light produce colours, which are effects of the interaction of light with matter or, for primary light sources, events happening in them. This thesis gives a partial answer to some arguments against objectivism, notably variability arguments. Above all, this new categorization of colour reconciles the qualitative chromatic descriptions of colours with their quantitative physical descriptions, thus allowing reconciliation between the manifest and the scientific images of the world

Key words : colour, secondary qualities, Locke, Berkeley, Reid, metaphysics of colour

Table des matières

Résumé	2
Table des matières	4
Remerciements	10
Introduction	16
§ 0 <i>Retour à l'Éden</i>	20
§ 1 <i>La théorie subjectiviste et les qualités</i>	23
§ 1.1 L'origine du subjectivisme et le problème corps-esprit	23
§ 1.2 Les couleurs comme entités phénoménales et qualitatives	26
§ 2 <i>Le problème des couleurs comme qualia</i>	27
§ 2.1 Le sérieux ontologique	27
§ 2.2 Le problème des <i>qualia</i> a-t-il vraiment quelque chose à voir avec le problème des couleurs ?	29
§ 2.3 Cinq sens de « qualia »	30
§ 2.4 Subjectif, phénoménal et qualitatif	33
§ 2.6 Le problème des couleurs comme <i>qualia</i>	41
§ 3 <i>La philosophie, la science et les couleurs</i>	48
§ 3.1 La première conception ambitieuse du rôle de la philosophie	49
§ 3.2 La seconde conception ambitieuse du rôle de la philosophie	52
§ 3.3 La conception modeste du rôle de la philosophie	55
§ 3.4 L'inutilité de la philosophie	57
§ 4 <i>Un faisceau de problèmes</i>	62
§ 5 <i>Trois objectifs de ce travail</i>	63
Chapitre premier	70
Les couleurs, les qualités secondes et la révélation	70
§ 0 <i>La nature et l'existence des couleurs : deux versions du problème des couleurs</i> 74	
§ 0.1 Deux descriptions de l'expérience des couleurs	74
§ 0.2 Reformulation des deux problèmes	75
§ 1 <i>La négation de l'existence objective des couleurs</i>	78
§ 1.1 Quelques expressions classiques de la négation	78
§ 1.2 Le rejet de la théorie scolastique et la fonction polémique de la formule 79	
§ 1.3 Les dispositionnalistes modernes rejettent-ils la thèse de la responsabilité causale ?	80
§ 1.4 Le rejet de la révélation pour les couleurs objectives	81
§ 1.5 Locke, les deux problèmes et la perception des causes privatives	85
§ 1.6 Berkeley et Reid sur la négation des couleurs	87
§ 1.7 Résumé de la section	88
§ 2 <i>Remarques sur Locke, les couleurs et les dispositions</i>	89
§ 2.1 Locke est-il dispositionnaliste ?	90
§ 2.2 En quoi la thèse de Locke révisé-t-elle le sens commun ?	91
§ 2.3 La théorie de Locke présuppose-elle le réalisme indirect ?	95

§ 2.4	En quoi les couleurs sont-elles secondes ?.....	98
§ 2.5	Le critère de l'absence de révélation.....	99
§ 2.6	Critère de l'absence de pouvoir explicatif	100
§ 2.7	Critère de l'irréalité des couleurs	101
§ 2.8	Critère de la dispositionnalité	103
§ 2.9	Critère de l'impotence causale	105
§ 2.10	Critère de la subjectivité	107
§ 2.11	Critère du caractère dérivé	108
§ 2.12	Critère de l'absence d'universalité.....	109
§ 2.13	Critère de l'absence d'essentialité	110
§ 2.14	Pour conclure	111
§ 3	<i>Pourquoi les idées de qualités secondes ne ressemblent-elles pas à leurs causes ? Locke et le critère de l'absence de ressemblance</i>	<i>111</i>
§ 3.1	Représentation et causalité.....	114
§ 3.2	Causalité et ressemblance	115
§ 3.3	L'argument causal en faveur de l'absence de ressemblance.....	117
§ 3.4	Examen de quelques interprétations alternatives	121
§ 4	<i>Autres arguments lockéens pour l'absence de ressemblance</i>	<i>124</i>
§ 4.1	Stratégies argumentatives	124
§ 4.2	L'argument du Porphyre	125
§ 4.3	L'argument de l'amande pilée	128
§ 5	<i>Berkeley a-t-il compris Locke ?</i>	<i>128</i>
§ 5.1	En quel sens les objets sont-ils colorés ?	130
§ 5.2	Une critique des thèses de Locke sur la ressemblance.....	131
§ 5.3	Le désaccord porte sur la révélation.....	133
§ 6	<i>Le projectivisme de Hobbes et Hume</i>	<i>134</i>
§ 6.1	Un argument de Hume contre l'objectivité des couleurs	135
§ 6.2	Quelques arguments de Hobbes contre l'objectivité des couleurs...	136
§ 6.3	Le projectivisme.....	137
§ 6.4	Projectivisme et révélation.....	138
§ 7	<i>La position de Reid</i>	<i>139</i>
§ 7.1	La défense du sens commun	140
§ 7.2	Sensation et perception	142
§ 7.3	Équivocité ou univocité du concept de couleur ?.....	145
§ 7.4	La défense du sens commun	145
§ 8	<i>Objections à la position de Reid.....</i>	<i>147</i>
§ 8.1	Reid, vulgaire et philosophe -	148
§ 8.2	Le concept de sensation est un concept théorique	149
§ 8.3	La conception prélinguistique de Reid n'existe pas.....	150
§ 8.4	Comment percevoir la permanence à travers l'impermanence ?	150
§ 9	<i>L'argument de la science</i>	<i>151</i>
§ 9.1	Première interprétation de l'argument	153
§ 9.2	Deuxième interprétation de l'argument	153
§ 9.3	Troisième interprétation de l'argument.....	157
§ 9.4	Arguments en faveur de la prémisse [2]	158
§ 9.5	Les types d'arguments	164
§ 10	<i>Science et phénoménologie.....</i>	<i>164</i>
§ 11	<i>Une classification des positions</i>	<i>167</i>

Chapitre 2.....	173
La révélation.....	173
§ 0 <i>La thèse de la révélation</i>	177
§ 1 <i>Qu'est-ce que la révélation ?</i>	179
§ 1.1 La révélation est-elle une connaissance propositionnelle ou une connaissance non propositionnelle ?	180
§ 1.2 La révélation consiste-t-elle à connaître des propositions nécessaires sur la couleur ou des propriétés essentielles de la couleur ?	184
§ 1.3 La révélation est-elle une connaissance de la couleur en tant que déterminable ou bien une connaissance des couleurs déterminées ?.....	184
§ 1.4 Révélation forte et révélation faible	185
§ 1.5 Quels types de connaissance l'expérience nous donne-t-elle ?.....	185
§ 1.6 Que veut-on dire alors quand on dit qu'on connaît la nature des couleurs ? 186	
§ 2 Les conséquences ontologiques et méthodologiques de la thèse de la révélation	187
§ 2.1 Le <i>sembler</i> phénoménal et les <i>sense data</i> objectifs	188
§ 2.2 Les conséquences méthodologiques de la révélation	193
§ 2.3 Catégoriser les couleurs	196
§ 3 <i>Objections à la révélation</i>	198
§ 3.1 La spécificité de la couleur	198
§ 3.2 La révélation interdit toute science de la couleur.....	199
§ 3.3 L'analogie avec la chaleur	200
§ 3.4 La révélation est incapable de rendre compte de l'illusion.....	202
§ 2.5 L'incompatibilité avec l'intuition première.....	203
§ 3.6 Le problème de l'incompatibilité	203
§ 4 <i>Défendre la thèse de la révélation</i>	204
§ 5 <i>La phénoménologie</i>	207
§ 5.1 Les couleurs comme propriétés intrinsèques	212
§ 5.2 La causalité	212
§ 5.3 Indépendance et localisation des couleurs	217
§ 5.4 L'homogénéité	220
§ 5.5 Les couleurs comme qualités	220
§ 5.5.1 Les couleurs comme qualités, par opposition aux quantités	220
§ 5.5.2 Les espaces de couleur.....	223
§ 5.5.3 Les propriétés phénoménales des couleurs et les qualités	226
§ 5.6 Les modes d'apparence des couleurs : les couleurs et l'espace	228
§ 6 <i>Les couleurs sont-elles transitoires ou permanentes?</i>	230
§ 6.1 La variabilité contre l'objectivité	230
§ 6.2 La permanence physique.....	232
§ 6.3 La permanence comme constance.....	233
§ 6.4 Variabilité et permanence de la couleur.....	236
§ 6.5 Variabilité et révélation.....	236
§ 6.6 Un objet peut-il avoir plusieurs couleurs ?	237
§ 6.7 La théorie événementielle	239
§ 6.8 Deux sortes de couleurs ?.....	240
§ 6.9 Quelques remarques	241

Chapitre 3.....	244
Les couleurs comme événements	244
§ 0 <i>La nature événementielle de la couleur</i>	248
§ 0.1 La couleur comme propriété permanente.....	248
§ 0.2 La couleur comme propriété permanente et l'image du rebond	249
§ 0.3 La théorie événementielle des couleurs	252
§ 0.4 Conséquences de la théorie.....	253
§ 0.5 La théorie événementielle est-elle une théorie newtonienne de la couleur ? 254	
§ 1 <i>Quelques arguments en faveur de la théorie événementielle</i>	257
§ 1.1 Argument de la réconciliation de la permanence et de la variation	258
§ 1.2 L'argument de la corrélation spatiale.....	259
§ 1.3 L'argument de la corrélation phénoménologique	260
§ 1.4 La dépendance entre la couleur et l'étendue	263
§ 1.5 L'argument du mode d'apparence des couleurs.....	264
§ 1.6 L'argument de la causalité.....	266
§ 1.7. L'argument des sources lumineuses	266
§ 1.8 L'argument du pluralisme	267
§ 1.8.1 La diversité des causes physiques de la couleur	268
§ 1.8.2 La reproduction et les métamères	268
§ 1.8.3 La diversité des concepts de couleur	273
§ 1.9 Une objection sémantique	276
§ 2 <i>Deux arguments de Pasnau</i>	276
§ 2.1 L'argument de l'analogie	277
§ 2.2 L'argument de la représentation	277
§ 3 <i>La théorie événementielle et l'argument du miroir</i>	278
§ 4 <i>La théorie événementielle et les arguments de variabilité</i>	279
§ 4.1 Variation des formes et variation des couleurs.....	279
§ 4.2 L'argument du reflet.....	283
§ 4.3 Daltoniens et autres espèces : la théorie sélectionniste de la perception.....	285
§ 4.4 L'argument du microscope	288
§ 4.5 L'argument des montagnes lointaines.....	289
§ 5 Les illusions	289
§ 5.1 Une première réponse sur les couleurs illusives.....	290
§ 5.2 Une solution néo-réaliste.....	292
§ 6 Théorie événementielle et caractère qualitatif de la couleur.....	293
§ 7 Le physicalisme est-il vraiment compatible avec la révélation ?.....	295
§ 7.1 La solution de Johnston	296
§ 7.2 Remarques générales sur Johnston	305
§ 7.3 Les événements sous une description	307
§ 7.4 Les événements comme entités <i>sui generis</i>	308
§ 7.5 Les descriptions physiques et les descriptions chromatiques	314
§ 7.6 Remarques complémentaires	319
§ 8 <i>La théorie événementielle et les arguments du grain</i>	328
§ 8.1 Le premier argument lié à l'homogénéité	329
§ 8.1.1 Rejeter (1)	329
§ 8.1.2 Rejeter (3)	331
§ 8.2 Second argument de l'homogénéité	334

Conclusion	337
§ 0 Thèse	339
§ 1 Si la thèse événementielle se révélait fausse	340
§ 2 La théorie événementielle est-elle complète ?	342
Bibliographie.....	344

Remerciements

Je remercie d'abord Jean-Maurice Monnoyer, dont le sens des problèmes, les intuitions, la confiance et l'intérêt pour les problèmes philosophiques fondamentaux m'ont conduit aux Australiens, à la métaphysique, à la philosophie de la perception et des couleurs, et qui m'a accompagné jusque-là. S'il n'avait pas rappelé par son enseignement que la philosophie doit concerner le réel – les chats, les choux, les lieux, les sons, les couleurs, les nombres, les sourires, les vagues, l'argent, les structures, les tronçonneuses et le reste – j'aurais abandonné la philosophie en licence et serait devenu compagnon menuisier avec mon camarade Tony Scavo. Je lui dois bien plus que ce que je peux écrire ici. Je n'oublie pas Martine, qui a rendu possible nos conversations à Marseille et a su trouver les mots justes quand il le fallait.

Je ne saurais trop remercier mes professeurs de Grenoble, notamment Denis Vernant et Jean-Yves Goffi, pour leur honnêteté intellectuelle, leur honnêteté tout court, leurs vertus intellectuelles et morales, et leur enseignement.

Je remercie Frédéric Nef pour ses encouragements. Je remercie également les personnes présentes lors des quelques présentations de certaines parties de cette thèse, notamment à Genève, dans le cadre des conférences Philéas.

Je remercie mes élèves, souvent prêts à discuter de sujets fondamentaux et qui m'ont, depuis dix ans déjà, contraint à améliorer mes capacités pédagogiques et à traquer les obscurités. Si cette thèse n'est pas trop obscure, c'est en partie grâce à eux. Ils ont également montré que la philosophie, même technique et apparemment dénuée de conséquences morales ou pratiques, pouvait intéresser beaucoup de gens – malheureusement pas tous –, brillants ou non. Je soupçonne toutefois que la philosophie a toujours au moins une conséquence pratique, celle de réconcilier avec le monde et avec les choses, de nous obliger à les aimer plus et mieux que si l'on n'en faisait pas. Parmi eux, je remercie tout particulièrement Corentin Bialais, Thomas Démoncy, Lucas Deschamps, Simon Goyer, Doniq Krasniqi, Caroline Peutet, Nicolas Ruiz et Julien Vinter, pour avoir joué, chacun à leur manière, un rôle dans l'achèvement de cette thèse en m'ayant encouragé pendant les moments difficiles.

Je remercie Bruno Langlet et Lynda Gaudemard, pour les services qu'ils m'ont rendus, l'organisation des séminaires SEMA, leur amitié et leur honnêteté en tant que philosophes et êtres humains. Je n'oublie pas Guillaume Bucchioni, Diego Covu, Laurent Iglésias et les étudiants d'Aix en Provence, pour nos séminaires, nos discussions et leur présence. La possibilité d'enseigner en tant que chargé de cours à Aix et à Grenoble m'a permis de maintenir un certain niveau d'exigence philosophique, même si les préparations ont empiété parfois sur le temps qu'il aurait fallu consacrer à ce travail. Je remercie Jean-Maurice Monnoyer à Aix, Jean-Yves Goffi, Denis Vernant, Eric Dufour et Max Kistler à Grenoble de me l'avoir permis.

Je remercie Mathieu Mulcey pour ses encouragements. Si la charge de travail que nous nous sommes imposée pour Ithaque a rendu parfois difficile le travail de thèse, elle n'a pas été inutile, puisque je crois avoir sensiblement amélioré mes capacités de rédaction.

La philosophie doit se tenir à égale distance entre une simplification outrancière et les boniments exaltants et une technicité dont on ne sait parfois plus à qui elle peut bien

servir ni quel problème elle résout ou peut bien servir à résoudre. Mes modèles sont les philosophes australiens, notamment David Armstrong, dont je ne partage pas les thèses, mais l'esprit, et que je remercie pour une discussion sur le problème des couleurs alors que nous marchions sur le cours Mirabeau, à Aix – même si elle était un peu désespérante, dans la mesure où David pense que c'est le genre de problème robuste qui résiste même à un vieux philosophe australien aguerrri. Les australiens combinent à la fois le sens des problèmes, une certaine naïveté et, parfois, un certain philistinisme qui rappellent que la philosophie doit avant tout s'intéresser à la réalité, qu'il s'agisse de la structure du monde ou de ce qui emplit la structure.

Je remercie spécialement Olivier Massin pour m'avoir rappelé la thèse centrale de ce travail en m'envoyant un texte de Robert Pasnau, intitulé « Color as Event », qui exposait une thèse que j'avais développée quelques années plus tôt. J'avais en effet présenté la première fois – pendant les années 1999 et 2000 – la théorie des couleurs comme événements lors de discussions à Grenoble, dans le cadre d'un séminaire de Jean-Maurice Monnoyer sur la perception et les *qualia*, puis l'avais laissée de côté en me tournant vers le problème des *qualia*. Le texte de Pasnau, qui défend la thèse à partir d'arguments similaires à ceux que j'avais développés, même si j'insistais plus sur l'argument de la relativité, a été un encouragement quand je suis revenu aux couleurs après que les *qualia*, au sens restreint de propriétés de l'expérience, me sont véritablement apparus comme une impasse – une impasse qui avait déjà été identifiée, de façon brouillonne, dans mon mémoire de 1999 sur *La transparence de l'expérience*. Sans Olivier, cette thèse n'aurait sans doute pas vu le jour. Je le remercie également pour sa confiance et ses encouragements permanents, pour sa capacité à incarner ce qu'il y a de meilleur chez les australiens, pour sa manière de pratiquer la philosophie qui ne renonce jamais à la pédagogie et à la clarté, ainsi que pour sa *naïveté*, qui est, à mes yeux, une qualité que j'aimerais partager, même si j'ai parfois un peu de mal à le faire et que je dois me forcer – mais de moins en moins, comme on le constatera dans ce travail.

Je remercie Rémi Clot-Goudard, *pour tout*.

Je remercie Valéry Pratt pour nos vagabondages colorés et qualitatifs en montagne, à table, autour d'une ou plusieurs bouteilles de vin, de camomille ou de whisky fumé, à ski, dans le lac Léman, à Turin, en Suisse, en Alsace, en Lorraine, en Savoie et ailleurs, même s'ils se sont raréfiés sous la contrainte. Je n'oublie pas son soutien et sa véritable présence. Je remercie Violaine pour nous avoir gentiment tancé lorsque nous nous laissions aller à désespérer parce que nous aurions préféré faire autre chose.

Je n'oublie pas ma mère, qui est décédée au milieu de la préparation de cette thèse, qui aurait voulu la voir se terminer plus vite et qui m'a toujours permis de prendre la voie que je souhaitais. Si le Vérificateur de ses croyances existe, elle devrait être en mesure de vérifier si certaines des conclusions sont vraies et, quoi qu'il en soit, se réjouir de ce travail, du moins de le voir terminé.

Je remercie mon frère, Élise, Daniel, Christian, Patricia, mes oncles et tantes, Caroline, Sylvain, mes cousins et cousines, mes deux grands-mères et mes deux grands-pères, Claude Briffod pour leur amour de l'expérience et de la réalité. Je n'oublie pas mon père et Marc pour m'avoir encouragé et s'être gentiment moqués devant le temps que cela prend.

Je remercie mon équipe d'amis pour leurs relectures et/ou leurs encouragements : JP Baresté, Michel Bottaro, Nadine Boyer, Robert Cholleton, Olivier et Vanessa Di Marino, David Dumoulin, Laurent et Marie Freland, Danielle Houbloup, Baptiste Lanaspèze, Bruno Langlet (qui mérite une mention très spéciale), Bénédicte Limont, Emmanuel Malherbet, Mathieu Mulcey, Denis Patrilli, Laurence Pillet, Valéry Pratt, Arnaud Sorosina, Haouès Seniguer, ainsi que les amis du café littéraire de Lucinges, que je n'ai pas assez vu ces derniers temps. Je n'oublie pas les collègues du lycée Jean Monnet.

Enfin *last but not least*, je remercie In-Young, ma femme, qui a dû me supporter, se coucher tard, vivre dans une maison perpétuellement en attente d'une hypothétique fin des travaux commencés et assurer la logistique quand j'essayais de mener de front des tâches impossibles. Aussi pour sa confiance et ses encouragements, sa détermination à voir cette thèse terminée au prix de nombreux sacrifices.

En espérant que ce travail ne sera pas trop mauvais, je le dédie à ma nièce, Janis, qui a découvert les couleurs au début de l'année 2010, à son cousin, Joseph, qui l'accompagne dans sa découverte depuis 2011, et à la mémoire de Frantz Marrache, infatigable curieux et humain heureux que j'ai eu la chance de rencontrer et avec lequel j'ai pu bavarder avant sa disparition l'an dernier.

– Cette aurore est la première du monde. Jamais encore cette teinte rose, virant délicatement vers le jaune, puis un blanc chaud, ne s’est ainsi posée sur ce visage que les maisons des pentes ouest, avec leurs vitres comme des milliers d’yeux, offrent au silence qui s’en vient dans la lumière naissante. Jamais encore une telle heure n’a existé, ni cette lumière, ni cet être qui est le mien. Ce qui sera demain sera autre, et ce que je verrai sera vu par des yeux recomposés, emplis d’une vision nouvelle.

Bernardo Soares (Pessoa), in « Vivre, c’est être un autre », in *Le livre de l’intranquillité*, trad. F. Laye, Paris, Christian Bourgeois

Introduction

– La philosophie avance difficilement un paradoxe plus grand aux yeux des gens que quand elle affirme que la neige n'est ni froide ni blanche, le feu ni chaud ni rouge.

David Hume, *Lettre à Hugh Blair du 4 juillet 1762*, publié dans *Mind* en Octobre 1986 ; cité dans Cottingham, 1990, p. 231.

– Mais Dan, les *qualia*, c'est ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue !

Wilfrid Sellars (autour d'une bonne bouteille de Chambertin), Cincinnati, 1971, cité par D. Dennett, in *La conscience expliquée*, Paris, Odile Jacob, 1993, p. 475

– Dans le Jardin d'Éden, nous étions en contact immédiat avec le monde. Nous avions une connaissance directe des objets du monde et de leurs propriétés. Les objets nous étaient présentés sans médiation causale et leurs propriétés nous étaient révélées dans toute leur gloire intrinsèque.

Quand une pomme nous semblait rouge dans l'Éden, elle était glorieusement, parfaitement et primitivement rouge. Il n'était pas nécessaire qu'il y ait une longue chaîne causale allant de la microphysique de la surface, à travers l'air et le cerveau, jusqu'à l'expérience visuelle avec laquelle elle entretient un lien contingent. Plutôt, la rougeur parfaite de la pomme nous était simplement révélée. La rougeur qualitative de notre expérience dérivait entièrement de la présentation de la rougeur parfaite dans le monde.

L'Éden était un monde des couleurs parfaites. Puis il y eut la chute.

D'abord, nous goûtâmes le fruit de l'Arbre de l'Illusion. Après cela, les objets, parfois, semblaient avoir différentes couleurs et différentes formes à des moments différents, bien que nous eussions des raisons de penser que les objets eux-mêmes ne changent pas. Dès lors, la connexion entre l'expérience visuelle et le monde devint contingente : nous ne pouvions désormais plus accepter que l'expérience visuelle révèle toujours le monde exactement tel qu'il est.

Ensuite, nous goûtâmes le fruit de l'Arbre de la Science. Après cela, nous découvrîmes que, lorsque nous voyons un objet, il y a toujours une chaîne causale impliquant la transmission de la lumière de l'objet à la rétine, et la transmission de l'activité électrique de la rétine au cerveau. La chaîne est déclenchée par des propriétés microphysiques dont la connexion aux qualités de notre expérience paraît entièrement contingente. Il n'y a donc plus de raison, désormais, de croire à notre acointance avec les propriétés primitives glorieuses de l'Éden, ni raison de croire que les objets, dans le monde, possèdent ces propriétés.

David J. Chalmers, « Perception and the Fall From Eden », in Tamar S. Gendler & John Hawthorne (eds.), *Perceptual Experience*. Oxford University Press., p. 49.

– Considérons mon vieil exemple rebattu d'objet manifeste – un glaçon rose. Il se présente à nous comme un volume cubique de rose. En effet, [...] il présente sa véritable roseur à un sujet percevant normal dans des conditions normales. Cette roseur ne *consiste* pas en un pouvoir de déclencher en nous des expériences de rose. Nous considérons plutôt que le cube de glace a ce pouvoir parce qu'il est rose dans le sens *occurrent*, c'est-à-dire non *dispositionnel*.

[...] le volume de glace dont nous sommes conscients ne se présente pas comme l'un de nos états sensoriels – même si, *in fine*, ce pourrait être le cas.

Il se présente plutôt à nous comme – nous en sommes conscients comme – s'il se trouvait là-bas, dans l'espace physique, vivant à côté des autres objets et de notre corps, qui présentent leurs propres étendues et volumes de couleurs.

Nous savons maintenant que, selon l'image scientifique du monde, le cube de glace rose est constitué de molécules de H₂O et de quelques molécules de substances colorées. Quand les

philosophes ont cherché à combiner ces faits avec le compte-rendu précédent à propos du cube de glace dont on a l'expérience, ils se sont retrouvés confrontés à de nombreux problèmes qui, pour faire bref, peuvent être présentés de la façon suivante.

Considérons les quatre propositions suivantes, chaque groupe de trois propositions est incompatible avec la proposition restante :

- (1) Un cube de glace peut être rose dans le sens occurrent.
- (2) Un cube de glace est identique à un tout constitué de molécules.
- (3) Les molécules de H₂O – ou de toute autre substance – ne sont pas colorées dans le sens occurrent.
- (4) Un tout ne peut pas être coloré dans le sens occurrent à moins que ces parties les plus simples ne le soient.

Quand on tente de répondre directement au problème posé par l'inconsistance de ces propriétés, on est confronté à quatre alternatives :

- (2) Accepter 1, 2, 3 et rejeter 4
- II. Accepter 1, 2, 4 et rejeter 3
- III. Accepter 1, 3, 4 et rejeter 2
- IV. Accepter 2, 3, 4 et rejeter 1.

Wilfrid Sellars, « Is Consciousness physical ? Carus Lectures III », *The Monist*, Jan. 1981, Vol. 64, No. 1, pp. 3-90, § 13-18.

§ 0 Retour à l'Éden

Les choses sont-elles colorées ? La question paraît *inepte*. Il paraît évident que les choses sont colorées. Nous pensons ordinairement que les couleurs sont, du moins la plupart d'entre elles, des caractéristiques d'objets ou de matières réels, comme les arbres, les fleurs, les encres, l'eau, les pigments, les pierres précieuses, les vêtements, les tableaux d'artistes, etc., qui existent indépendamment de la perception qu'on en a, dans le monde extérieur – y compris le bleu du ciel, les couleurs de l'arc-en-ciel ou les ombres. Ainsi, les couleurs paraissent aussi objectives que les objets qu'elles qualifient. Il semble que nous ne soyons pour rien dans la couleur d'un objet. Si l'on s'en tient à notre expérience ordinaire, elle semble nous conduire à une ontologie objectiviste ou réaliste des couleurs, selon laquelle les couleurs existent indépendamment de l'expérience qu'on en a, dans le monde. Nous défendons la réalité des couleurs, comme indépendance des couleurs à l'égard de l'esprit, l'esprit désignant ici notre activité mentale, notamment nos expériences, sans connotation dualiste :

thèse de la réalité des couleurs : la couleur existe indépendamment de l'esprit.

Or cette thèse a été prétendument révoquée. Keith Campbell résume l'affaire avec sa concision habituelle :

Le développement d'une théorie correcte de la couleur a consisté en l'élimination successive de différentes conceptions réalistes, qui sont exclues quand nous obtenons une compréhension plus profonde du processus de la vision des couleurs¹.

Par « compréhension plus profonde du processus de la vision des couleurs », il entend la compréhension scientifique de la vision, celle qui est produite par des savants appartenant à des disciplines aussi diverses que la physiologie, les neurosciences, l'intelligence artificielle, l'écologie, la physique, etc. Il n'exclut sans doute pas la philosophie, dans la mesure où celle-ci prend acte des découvertes de ces disciplines et consiste en une réflexion sur leurs conséquences, voire a contribué au développement des conceptions actuelles du processus de la vision².

¹ Campbell K., « David Armstrong and Realism about Colour », in Bacon J., Campbell K., Reinhardt L, *Ontology, Causality and Mind*, Cambridge, Cambridge UP, 1993, p. 251.

² Les philosophes furent longtemps aussi bien des scientifiques que des philosophes, développant concomitamment leurs théories scientifiques et leurs théories philosophiques, et ayant clairement conscience des présupposés et des conséquences de leurs théories scientifiques. La division du travail actuel fait qu'il est souvent difficile de considérer que la science a des présupposés métaphysiques qu'il est nécessaire d'interroger, ce qui conduit à penser que la métaphysique et la science ont des *projets* incompatibles, ou que la métaphysique dépend des résultats de la science, cherchant simplement à en tirer les conséquences sur la structure la plus générale du monde, sans avoir de tâche proprement *explicative* à accomplir, comme s'il s'agissait de décrire les grands traits des paysages cosmiques dessinés par les sciences, quitte à réviser notre conception ordinaire du monde, alors que, du moins pour ce qui est de la couleur, les considérations métaphysiques ont à l'origine joué un grand rôle dans la compréhension du phénomène et l'élaboration d'une

On peut résumer ce développement ainsi. Si nous attribuons la couleur à des choses que nous tenons pour réelles, nous les attribuons également à des choses que nous ne considérons pas comme telles, comme les images rémanentes, les rêves ou les hallucinations. Nous admettons aussi l'existence de couleurs illusives, comme celles produites par le contraste simultané. Des phénomènes comme la synthèse additive, où de nombreuses couleurs peuvent être composées à partir de trois faisceaux de lumières monochromatiques, semblent également montrer que les couleurs dépendent du fait que nous ayons trois types de récepteurs dévolus à des bandes de fréquence différentes ; si nous avons quatre récepteurs, ou deux, les choses nous apparaîtraient différemment. Nous savons également, grâce à Dalton d'abord, que certaines personnes ont une cécité à certaines couleurs. Ces phénomènes semblent indiquer que l'existence des couleurs dépend de notre constitution, de notre organisation rétinienne et cérébrale.

Tous ces faits, et d'autres encore, ont conduit les philosophes et les savants à faire de la couleur une sensation ou, du moins, une entité subjective, dont l'existence dépend de ce qui se passe en nous quand notre système nerveux interagit avec la lumière. La couleur est située quelque part à la fin de la chaîne causale qui part de l'objet et se termine dans notre cerveau, voire notre esprit. Ainsi, depuis le XVII^e siècle au moins, la thèse la plus commune, chez les philosophes et les savants, est que la couleur est subjective, une thèse qui s'est renforcée au cours des années avec des découvertes successives. Voici des formulations de cette croyance :

Je pense donc que ces goûts, ces odeurs, ces couleurs, etc., ne sont rien d'autre que des noms du côté des objets où ils semblent exister et qu'ils ne résident que dans le corps sensible ; ainsi, si l'animal disparaissait, toutes ces qualités seraient abolies et annihilées. Néanmoins, aussitôt que nous leur avons donné des noms particuliers, différents de ceux que nous avons donnés aux autres propriétés premières et réelles, nous sommes tentés de croire qu'elles sont aussi réelles et vraies que ces dernières¹.

Je n'ai jamais cessé de penser que la rougeur d'une boîte aux lettres anglaise n'est pas une partie intrinsèque, mais est subjective, à l'intérieur de nous. La constance de la couleur des choses qui nous entourent est en fait un témoignage remarquable de la façon dont nos sensations visuelles sont mentalement projetées dans le monde objectif².

Loin d'être une propriété physique des objets, la couleur est une propriété mentale – une invention utile que des circuits spécialisés calculent dans nos esprit et ensuite "projettent sur" nos percepts d'objets physiques incolores. Cette invention

méthodologie adéquate à leur compréhension, ne serait-ce que la postulation de l'esprit susceptible de les loger. Margaret Wilson expose des thèses intéressantes sur ce point dans son « History of Philosophy Today ; and the Case of Sensible Qualities », in *Ideas and Mechanism*, Princeton, Princeton UP, 1999, Chapter 30. La question est ici celle du rôle de la métaphysique. Sur ce point et sur le rôle explicatif assigné à la métaphysique, voir Dunand S., « Métaphysique », in *Dictionnaire de culture générale*, Foreau F. (éd.), Paris, Pearson, 2010, repris partiellement dans la dernière note de cette introduction

¹ Galilée, *El saggiaiore* (1623), Milan, Feltrinelli, 1965 p. 261

² Wright W. D., *The measurement of Colour*, New York, Von Nostrand Reinhold Company, 1959⁴, p. 447.

nous permet d'identifier les objets et d'interagir avec eux et le monde de façon beaucoup plus riche que nous ne le pourrions sans cela. Que les objets semblent être colorés est une invention de la sélection naturelle, qui a doté certaines espèces, y compris la nôtre, des circuits neuraux impliqués¹.

Les couleurs, comme on l'a indiqué plus tôt, ne sont pas réelles, et le monde qui nous fait face n'est pas coloré. Nos cerveaux créent les sensations des couleurs, le plus souvent à partir de certaines quantités et qualités des radiations électromagnétiques qui frappent nos organes sensoriels. C'est une explication qu'il n'est pas facile d'accepter de prime abord. Les fleurs et beaucoup d'autres matériaux naturellement colorés ne sont-ils pas naturellement colorés, et ne pouvons-nous pas en colorer d'autres en utilisant des teintures ou des pigments ? Les teintures et les pigments sont souvent appelés couleurs, de façon informelle et confuse, parce qu'ils semblent être les causes de la couleur. Ce qu'ils accomplissent est une modulation des ondes lumineuses, ils interagissent avec elle, si bien que les ondes reflétées ont les niveaux d'énergie nécessaires pour produire une sensation de couleur dans le cerveau après l'absorption par les cônes de la rétine.

La couleur, je le redis, est une expérience, pour le dire poétiquement une efflorescence de notre activité cérébrale².

Avant l'apparition de la vie, et en particulier de ses formes supérieures, tout était invisible et silencieux malgré le rayonnement du soleil et le surgissement des montagnes³.

Cela semble presque un truisme de dire que la couleur est une sensation ; et cependant, Young, en reconnaissant honnêtement cette vérité élémentaire, établit la première théorie valable de la couleur⁴.

Faut-il, dès lors, refuser toute interrogation sur la réalité des couleurs ? Faut-il admettre que nous avons irrémédiablement quitté l'Éden, que la science a définitivement tranché une dispute autrefois métaphysique et que, dans le meilleur des cas, il ne reste aux philosophes que la question de savoir si les sensations de couleurs sont ou non réductibles à des propriétés ou des états cérébraux ? Je crois que non. Dans ce travail, je veux revenir sur la Chute et voir si nous avons vraiment péché. J'essaierai de montrer qu'il existe de bonnes raisons de penser que nous n'avons jamais chuté. Ni l'Arbre de l'Illusion, ni celui de la Science ne nous obligent à quitter l'Éden.

¹ Cosmides et Tooby, cité dans Tye M. *Color, Content and Consciousness*, Cambridge Mass., MIT Press, 2000, p. 145, traduit dans Bouveresse J., *Langage, perception et réalité*, tome 2, Nîmes, J. Chambon, 2004, p. 10.

² Kuehni G., *Color, Essence and Logic*, New York, Von Nostrand Reinhold Company, 1983, p. 7.

³ Gregory R.L., *L'œil et le cerveau* (1998), Bruxelles, De Boeck, 2000, p.114.

⁴ James Clerk Maxwell, cité dans Gregory R.L., *L'œil et le cerveau* (1998), Bruxelles, De Boeck, 2000, p.160.

§ 1 La théorie subjectiviste et les qualités

Il est intéressant de comprendre ce qui a d'abord motivé la théorie subjectiviste. Il s'agit de la volonté de préserver l'existence des données *qualitatives* présentées dans l'expérience, qui étaient exclues du monde physique tel qu'il était conçu par la physique mécaniste. La théorie subjectiviste est issue en effet de trois types de considérations :

- (i) des considérations *scientifiques* ;
- (ii) des considérations *métaphysiques* liées à la science, au sens où des présupposés métaphysiques guident la science et l'interprétation des faits – je pense notamment à des considérations sur la causalité, la matière et la catégorie à laquelle appartiennent les couleurs ;
- (iii) des considérations épistémologiques *intuitives*, toutes les théories subjectivistes *sans exception* présupposant, consciemment ou non¹, ce qu'on appelle la thèse de la révélation :

Thèse de la révélation (pour les couleurs) : les couleurs sont ce qu'elles semblent être dans la perception ordinaire².

§ 1.1 L'origine du subjectivisme et le problème corps-esprit

(ii) et (iii) sont plus fondamentaux que (i), puisque l'*explanandum* des sciences de la couleur résulte initialement d'une introjection de la couleur tirée de considérations métaphysiques et non de considérations scientifiques³. C'est l'incompatibilité entre la présence dans le monde des couleurs telles qu'elles se présentent dans l'expérience avec les présupposés d'une théorie métaphysique et mécaniste de la causalité et de la matière qui a conduit à introjecter les couleurs et à orienter les considérations scientifiques vers des théories qui considèrent les couleurs comme des produits de processus cérébraux. Les arguments scientifiques en faveur du subjectivisme présupposent en fait l'idée que la couleur est une entité subjective et que c'est la sensation de couleur, matérielle ou non, qui doit être expliquée⁴. Autrement dit les faits sont expliqués et les théories avancées dans un

¹ Celles qui ne le présupposent pas explicitement la défendent implicitement, au moins pour des raisons historiques. En effet, la seule raison pour laquelle on loge les couleurs à l'intérieur est que rien de ce qui se trouve à l'extérieur ne possède les propriétés de la couleur telle qu'elle se manifeste dans l'expérience. Si ce n'était pas pour cela, il n'y aurait aucune raison de la tenir pour une sensation. C'est la raison pour laquelle cette théorie a été adoptée au départ. C'est pour cela que j'affirme que les théories subjectivistes reposent toutes sur la révélation. Les théories subjectivistes matérialistes doivent affronter ce problème : du point de vue ontologique, elles ne se distinguent en rien des théories objectivistes matérialistes et, pour un bon matérialiste, il semble que la couleur manifeste ne soit nulle part.

² Je simplifie ici ce que je compliquerai ensuite.

³ En fait, il vaudrait mieux dire que les considérations métaphysiques et les considérations scientifiques sont difficilement séparables.

⁴ La sensation est bien sûr entendue dans un sens très particulier, comme une entité non intentionnelle ne renvoyant intrinsèquement à rien d'autre au-delà d'elle-même.

cadre où les couleurs ne peuvent d'aucune manière être objectives : l'*explanandum* des sciences de la couleur est la sensation colorée. Si nous en sommes arrivés là, ce n'est pas en raison de considérations purement scientifiques et expérimentales, mais en raison de l'incompatibilité de la thèse de la révélation avec la thèse mécaniste : en effet, si la thèse mécaniste est vraie et que la thèse de la révélation l'est également, les couleurs ne peuvent pas être des entités objectives¹. Il faut ajouter qu'elles sont des sensations en un sens très particulier, comme état non intentionnel et qualitatif d'un esprit ou d'un corps, comme si la sensation était littéralement rouge². Cette conception de la sensation est très particulière, puisque les sensations ont longtemps été conçues comme des actes mentaux pouvant avoir un objet externe. C'est l'oubli de ces considérations métaphysiques et épistémologiques, au départ intimement liées à la science, qui a conduit à la thèse subjectiviste et lui donne tout son poids qui, à mon avis, n'est que le poids de l'habitude.

Quand Wright, dans une des citations précédentes, dit qu'il n'a jamais pensé que les couleurs pouvaient ne pas être subjectives, j'ai du mal à le croire, tant notre expérience, la mienne en tous cas, nous rappelle sans cesse que les couleurs sont dans le monde, à l'extérieur de notre corps. Il parle d'ailleurs du rouge *de* la boîte à lettres. Ce pourrait être une manière d'identifier sa sensation privée par sa cause, mais il est plus simple de reconnaître qu'il voit le rouge sur la boîte à lettres, comme tous ceux qui sont capables de le voir. Je dois donc bien admettre que mon point de départ est que je ne parviens pas vraiment à comprendre les thèses subjectivistes³ qui, si elles s'entendent sur l'absence de couleurs dans le monde physique, ne s'entendent guère sur ce que sont les couleurs en tant que propriétés mentales, sur la projection, les constructions du cerveau, la représentation d'une couleur, et encore moins sur la réduction de la couleur mentale à des propriétés physiques du cerveau. Cette obscurité est plus flagrante chez les savants que chez les philosophes, ces derniers ayant développé, pour certains au moins, des *ontologies* du processus perceptif qui permettent, parfois du moins, de comprendre comment pourraient s'articuler les différents niveaux physique, physiologique et psychologique de la vision des couleurs. C'est le cas, par exemple, de la thèse

¹ Je simplifie ici aussi. Nous verrons que les choses ont été bien plus compliquées dans le chapitre I, mais c'est ce qu'on a retenu d'une histoire longue et complexe. Nous verrons également pourquoi les thèses sont incompatibles.

² Cette conception de la sensation est celle de Hume et Reid, qui l'héritent de Berkeley et Malebranche. Les conceptions de Descartes et Locke sont sans aucun doute plus complexes, puisqu'ils reconnaissent certains problèmes qui n'ont plus été vus après eux ou ont été entendus d'une autre façon. Descartes semble attribuer une intentionnalité intrinsèque aux sensations (entendues comme idées et modes de l'esprit et non du corps) en leur donnant une réalité objective et Locke également (même s'il ne sait quelle explication formuler). Mais Berkeley ou Hume montreront que c'est l'interaction entre les sens qui finit par donner à une sensation dépourvue d'intentionnalité la fonction de signe d'autres sensations ou d'autres objets. C'est la conception de la sensation issue de la tradition idéaliste et phénoméniste qui a été retenue.

³ Il serait plus juste de dire que je ne les comprends plus, ou, mieux encore, que j'ai un jour cru les comprendre.

classique des *sense data*, selon laquelle les objets physiques sont perçus indirectement, par inférence, à partir d'une perception directe d'entités dont l'*esse* est *percipi* et qui possèdent des propriétés que l'on attribue faussement aux objets physiques, dont la couleur¹.

La théorie subjectiviste doit expliquer ce que sont les sensations. Si la matière qui constitue les objets distincts de notre cerveau ne peut accueillir les couleurs, on ne voit pas bien comment les couleurs et l'ensemble du monde manifeste pourraient se trouver dans notre cerveau, lui aussi constitué de matière. On invoque souvent la complexité du cerveau et la science future, mais, fondamentalement, les substances chimiques et les processus qui constituent le cerveau, *hormis* leur organisation, sont beaucoup moins divers et, sans doute pas plus complexes que les substances chimiques et les processus qui se déroulent dehors, dans le monde, à la surface des métaux, dans les poussières atmosphériques qui captent la lumière diffusée dans l'atmosphère, à la surface des gouttes d'eau, etc. Si les couleurs sont matérielles, il est curieux de les chercher sous forme de sensations dans un cerveau constitué d'une matière à peu près homogène, plutôt que dans le monde extérieur et sa profusion de substances chimiques.

Une idée présente aux débuts du subjectivisme est que les sensations et, par là, les couleurs, sont, non pas des entités matérielles, mais des entités spirituelles. Cela suppose toutefois de s'engager sur l'existence d'esprits non physiques. Si cela ne posait pas de problèmes aux pionniers des théories subjectivistes, cette thèse est plus difficilement accordée aujourd'hui. On s'en tire généralement en minimisant, en méconnaissant ou en ignorant le problème.

Quoi qu'il en soit, l'élimination des couleurs du monde extérieur donne bien lieu à un nouveau problème, le problème du rapport entre le corps et l'esprit, plus particulièrement le problème du rapport entre la conscience phénoménale et le corps, qu'on appelle également le problème des *qualia*. En effet, si l'on admet, comme les subjectivistes, que les couleurs sont des sensations, alors la théorie des *qualia*, comme propriétés phénoménales de l'expérience ou sensations brutes, est initialement une façon de résoudre le problème des couleurs².

La question est de savoir s'il s'agit vraiment de la meilleure façon de le résoudre. L'idée que mon esprit ou que mon expérience soit littéralement rose ou rouge paraît étrange, surtout accompagnée des conséquences de l'idée subjectiviste : nous vivons dans une grande illusion, la couleur des fleurs, celle des œuvres d'art, des

¹ Pour une présentation et une défense en français de cette thèse, voir Allix L., *Perception et réalité*, Paris, CNRS Éditions, 2004.

² Pour une défense de ce point, voir Dunand S., *La transparence de l'expérience*, Mémoire de DEA, 2002, Kalderon M E, « Color Pluralism ». *Philosophical Review* 116 (4), pp. 563-601, 2007, et bien sûr, Sellars (de ce dernier, voir notamment « Foundations for a Metaphysics of Pure Process », *The Monist* 64, 1981, pp. 3-90. La plupart des partisans des *qualia* ne voient pas le rapport avec le problème des couleurs, mais nous essaierons de l'établir plus bas.

chairs ou des montagnes étant dans nos têtes, où le monde présente un *type* de richesse et de diversité dont le monde extérieur est dépourvu¹.

§ 1.2 Les couleurs comme entités phénoménales et qualitatives

La thèse subjectiviste dualiste n'est toutefois pas sans mérite². Elle tient les couleurs pour des entités phénoménales :

Entité phénoménale : entité qui est ce qu'elle semble être.

Cela parce qu'elle défend, au moins partiellement, la thèse de la révélation pour les couleurs :

Thèse de la révélation : la nature des couleurs est révélée dans l'expérience.

La thèse subjectiviste soutient l'incompatibilité de cette dernière thèse avec la thèse de la réalité des couleurs mentionnées plus haut. Cette incompatibilité ne tient pas à la phénoménalité des couleurs. Locke et Reid pensent que les qualités premières, parfaitement objectives, sont, dès lors qu'elles sont discernables, des entités phénoménales et que leur nature est révélée dans l'expérience³. Simplement, s'agissant des couleurs, l'expérience révèle ou, plutôt, nous pouvons tirer de ce que l'expérience révèle, que la couleur a une nature qualitative⁴ : quand nous cherchons

¹ Souvent, les subjectivistes disent que nous ne pouvons prétendre avoir accès au monde tout entier et qu'il faut être modeste dans nos prétentions cognitives. Mais nous pouvons considérer que le monde est coloré, que nous ne connaissons pas toutes ses couleurs ni toutes ses propriétés sans rejeter la théorie naïve. Nous pourrions avoir une expérience partielle du monde. Il me semble que défendre la thèse selon laquelle le monde manifeste est tout entier le produit de notre cerveau ou de notre esprit fait preuve de beaucoup moins de modestie.

² On trouvera une thèse subjectiviste plausible chez Chalmers D., *L'esprit conscient* (1996), Paris, Ithaque, 2010, à condition toutefois de considérer que les qualia liés à la vision sont des couleurs, ce que rejette Chalmers, qui défend une thèse primitiviste et éliminativiste quant aux couleurs. Pour lui, le concept de couleur est le concept d'une entité qualitative et objective qui ne peut, compte tenu de ce que nous savons sur la nature du monde physique (arbre de la science) et du processus perceptif (arbre de l'illusion), renvoyer à aucun objet.

³ Toutefois, il semble qu'aujourd'hui les seules entités phénoménales soient des *qualia* internes à l'esprit et que, parmi les choses objectives, il n'y en ait aucune qui soit phénoménale. Le terme qualia est intéressant en ce qu'il suggère précisément la dimension qualitative. On voit ici qu'il faut bien distinguer le phénoménal et le qualitatif. Souvent, quand on parle des qualia comme d'entités phénoménales, on ne fait pas la différence, ce qui entraîne une confusion entre le phénoménal et le qualitatif. Peut-être les deux sont-ils identiques, mais il faut au moins pouvoir envisager qu'ils soient différents.

⁴ On trouvera une présentation de cette thèse chez Montague W.P., *The ways of Knowing*, 1925, p. 253, qui fait une différence entre des qualités *quantitatives* et des qualités *non quantitatives*, dans McGilvary E.B., *Toward a Perspective Realism*, La Salle, Illinois, The Open Court Publishing Company, 1956, et chez les néoréalistes américains. Mieux vaut conserver le terme de *qualité*, aristotélicien, même si les formes étaient pour Aristote des qualités – toutefois étant des limites de quantités, nous considérerons qu'elles ont plus à voir avec ces dernières, d'autant plus que, chez Aristote, la géométrie n'était pas encore analytique.

à décrire les couleurs, nous ne pouvons les décrire comme des quantités. Or le monde tel que le décrit la physique, celui qui est tenu pour réel, est supposé être le monde des quantités ou des limites de quantité (les figures¹). Si les couleurs sont des *qualités* et elles le sont puisqu'on ne peut *décrire* autrement ce qui se présente, alors elles sont subjectives.

On voit en quoi ces subjectivistes scientifiques et matérialistes qui ont oublié l'origine métaphysique du problème et les considérations ayant conduit à faire de la sensation colorée l'*explanandum* des sciences de la couleur ratent le problème de la couleur. Soutenir une conception matérialiste des sensations revient à *nier* l'existence des qualités dans le monde, alors que le subjectivisme était au départ précisément une façon de leur accorder une place. Si l'on en croit les subjectivistes matérialistes, notre erreur sur les couleurs serait plus grande encore que chez leurs confrères dualistes. Nous ne nous tromperions pas seulement sur la localisation des couleurs, mais sur leur existence².

§ 2 Le problème des couleurs comme qualia

Une bonne partie de ce travail consistera à montrer ce qu'est le problème des couleurs et comment il faut le comprendre pour qu'il ait un intérêt philosophique. Nous formulerons le problème des couleurs de la façon suivante : les couleurs, en tant que *qualités*, nous dirons en tant que *qualia*, en donnant à ce terme un sens plus large que celui qu'on lui attribue aujourd'hui, ont-elles une existence objective ? Autrement dit, les couleurs, telles qu'elles sont révélées dans la perception, existent-elles indépendamment de notre expérience ? Formuler et comprendre ce problème est l'un des objectifs de ce travail.

§ 2.1 Le sérieux ontologique

S'agissant des couleurs, le problème consiste à savoir ce qui, dans le monde, rend vrai une *prédication* de couleur, comme « La rose est rouge ». Bien sûr, on peut éventuellement refuser la vérité de cette prédication en affirmant que la proposition est fautive et qu'il n'existe aucune entité telle qu'une couleur. L'expérience serait trompeuse. Toutefois, je tiens pour une norme qui s'impose ultimement à toute discussion épistémologique, notamment sur la perception, ce que j'appelle la maxime de Hartmann selon laquelle l'épistémologie est de l'ontologie appliquée :

¹ Mark Johnston, dans le chapitre 5 de *The manifest*, 2005, soutient qu'il y a des formes manifestes et que celles-ci sont des qualités. Je pourrais peut-être adopter cette thèse, mais la distinction importe peu ici.

² Tous les matérialistes ne sont pas victimes d'amnésie. Sellars défend une version subjectiviste assez plausible de matérialisme, dont nous adopterons une ici une forme objectiviste, mais il s'agit d'un matérialisme très hétérodoxe. D'autres adoptent des théories éliminativistes tout à fait consciemment, comme Armstrong, Hardin ou Smart. Certes, le monde est coloré pour Armstrong et Smart, mais ce n'est clairement pas – ils l'affirment – au sens ordinaire. Armstrong soutient clairement que l'expérience nous trompe sur l'expérience de la couleur. Le problème de la théorie d'Armstrong est qu'on ne voit pas comment, si elle est vraie, le monde peut nous être donné ou être manifeste. Croire ou être disposé à croire qu'il y a un objet vert ou croire que je crois qu'il y a un objet vert n'expliquent pas la manifestation de l'objet vert.

Maxime de Hartmann : toute réponse sérieuse à un problème épistémologique est une réponse ontologique¹.

Il faut refuser toute distinction qui ne serait pas *ontologiquement sérieuse*, au sens où elle se refuserait à proposer une ontologie et traiterait tous les problèmes grâce à des approches uniquement épistémologiques, conceptuelles ou sémantiques.

Ainsi, un éliminativiste sérieux expliquera pourquoi il semble qu'il y ait des couleurs, pourquoi nous faisons de telles prédications et il *fournira une ontologie complète* du processus qui conduit à une telle prédication, en évitant d'utiliser des termes épistémologiques ou sémantiques, comme celui de *contenu* ou d'*illusion*, sans en rendre compte ontologiquement. Par exemple, on ne peut se contenter de dire que nous représentons des choses qui n'existent pas, que notre représentation des couleurs a un contenu illusoire ou qu'une sensation a un objet intentionnel : il faut expliquer ce qu'est une représentation, une illusion ou un objet intentionnel, quitte à considérer qu'il s'agit de notions ontologiquement primitives². Cette approche est ontologique, puisqu'elle réclame une théorie des entités qui rendent vraie cette prédication ou, à défaut, expliquent qu'on la fasse. L'explication de l'expérience doit satisfaire d'autres conditions. Elle doit notamment rendre compte de la phénoménologie, conformément au principe phénoménal :

Principe de conformité phénoménologique : une théorie de l'expérience doit rendre compte de la phénoménologie de l'expérience³.

¹ Hartmann écrit en effet : « La théorie de la connaissance et la théorie de l'être ont des rapports réciproques. Ce qu'il est possible de connaître de l'être ne peut être défini que gnoséologiquement et par contre l'être de la connaissance et de son objet ne pourra être précisé que par l'ontologie. » ; voir N. Hartmann, *Les principes d'une métaphysique de la connaissance*, trad. française, Tome II, p.9. On trouvera aussi ce principe chez Barry Smith et Kevin Mulligan, ce qui fait qu'on pourrait accorder leur nom à la maxime. La préséance revient au plus ancien. Voir Mulligan K. & Smith B. (1986). « A Relational Theory of the Act », *Topoi* 5 (2), pp.115–30. C'est ici qu'on trouvera l'expression selon laquelle l'épistémologie est de l'ontologie appliquée.

² Dale Jacquette défend un physicalisme non réductionniste inspiré de Husserl (Voir Jacquette D., *The Philosophy of Mind*, New York, Continuum, 2009) selon lequel l'intentionnalité est une catégorie *sui generis*. D'autres, comme J. Campbell, soutiennent que la relation perceptive est une relation irréductible (*Reference and Consciousness*, Oxford, Oxford UP, 2002). Johnston, dans *The Manifest*, soutient que les processus physiques et physiologiques constituent, mais ne sont pas identiques à la relation perceptive (sur le modèle de la statue et du morceau de bronze qui la constitue). Johansson (*Ontological Investigations*, Frankfurt, Ontos Verlag, 2004) admet une vision dans le passé pour résoudre le problème du fossé temporel et tient lui aussi l'intentionnalité pour une catégorie. Grossmann (*The Fourth Way: A Theory of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1990) soutient que les universaux de couleur peuvent être exemplifiés physiquement et mentalement, permettant ainsi une défense non naïve d'une forme de réalisme naïf.

³ Ce principe est inspiré du principe phénoménal des partisans des sense data. Un partisan des sense data dit que si l'on a l'expérience d'une qualité, cette qualité doit être la qualité de quelque chose. Il en conclut que, dans l'illusion, nous avons conscience de sense data qui possèdent les qualités. Le principe de conformité est plus large. La phénoménologie est

Autrement dit, si les *qualia* n'existent pas, il faut expliquer pourquoi on croit qu'ils existent, et cette explication ne doit pas consister seulement en propositions sur le contenu des croyances, les objets intentionnels, etc. Elle ne doit négliger aucun aspect de la phénoménologie : on peut donc avancer un argument phénoménologique contre une théorie apparemment complète en montrant qu'elle ne rend pas compte d'un aspect de l'expérience que personne n'avait décrit auparavant.

§ 2.2 Le problème des *qualia* a-t-il vraiment quelque chose à voir avec le problème des couleurs ?

J'ai dit plus haut que la thèse selon laquelle l'expérience a des propriétés phénoménales, des *qualia*, est une réponse particulière au problème des couleurs. Je veux maintenant montrer que le problème des *qualia*, bien compris, me paraît identique au problème des couleurs.

On pourrait penser que le problème des *qualia* n'a rien à voir avec le problème des couleurs. Selon Michael Tye¹, le problème des *qualia* consiste à découvrir ce qu'est le caractère phénoménal de l'expérience² et on peut le résoudre en niant l'existence de *qualia* entendus comme propriétés intrinsèques et privées de l'expérience. Résoudre ce problème peut vouloir dire plusieurs choses :

(i) on peut chercher à savoir ce qui distingue une *expérience* d'une *croyance*. Si, comme les cognitivistes, on pense que l'expérience est un jugement, une croyance, on cherchera à savoir ce qui la distingue des autres jugements et croyances.

(ii) on peut chercher à savoir de quoi dépend la phénoménologie de l'expérience, à savoir les distinctions qu'on y opère, les similarités qu'on y repère, etc. On peut par exemple considérer que la phénoménologie dépend des propriétés des objets représentés ou de la constitution du sujet percevant³.

(iii) on peut chercher à savoir ce que sont les *qualités* présentées dans l'expérience.

Je crois qu'une réponse complète au problème des *qualia* est purement ontologique et requiert *in fine* une réponse de type (iii). Si les perceptions sont des croyances, on veut connaître le rapport des *qualia* aux croyances, quitte à ce que la réponse les élimine en expliquant qu'ils sont une illusion générée pour une raison quelconque.

la description d'une expérience. Les descriptions peuvent varier et être entendues de diverses manières (phénoménologiques, hétérophénoménologiques). Une théorie doit tout expliquer. Voir le chapitre ii sur ces questions.

¹ Tye M., *Ten Problems of Consciousness*, Cambridge Mass. MIT Press, 1997

² Il reste à savoir ce que l'on entend par-là mais il s'agit le plus souvent de choses comme le goût de la bière, le son d'une cloche, etc.

³ Voir, par Exemple, Clark A., *Sensory Qualities*, Oxford, Clarendon Press, 1993 ; *A theory of Sentience*. New York, Oxford University Press, 2000. Les livres de Clark sont vraiment très soignés et très éclairants sur les mécanismes à l'œuvre dans la perception, même si les thèses *métaphysiques* principales sont assez invraisemblables.

Si l'on affirme que la phénoménologie dépend des propriétés des objets représentés, il faut expliquer ce que sont ces propriétés et comment les objets, notamment si l'on les tient pour des entités objectives, peuvent posséder des *qualia* objectifs¹ ou sembler posséder des *qualia*. Si la phénoménologie dépend de la constitution du sujet percevant, il faut déterminer pourquoi cela donne lieu à l'expérience d'un *quale* et dire ce qu'est ce *quale*. *In fine*, la réponse requiert une ontologie des *qualia* (même éliminativiste) et du processus perceptif.

§ 2.3 Cinq sens de « qualia »

Pour bien comprendre le problème, on peut passer en revue les différents sens du terme *qualia*. Il y en a au moins cinq dans la littérature.

Les qualia au premier sens– On croise d'abord les *qualia* en philosophie de la perception. *Quale* est alors un concept descriptif. Le philosophe C.I. Lewis, dans son livre, *Mind and the World Order*², définit un *quale* de la façon suivante :

Quale 1 : Un *quale* est une propriété de premier ordre d'un individu phénoménal.

Le mieux est d'expliquer cette définition en donnant un exemple : quand vous regardez un objet, vous êtes confronté à des taches homogènes de couleurs qui occupent chacune une partie³ de la surface visible de l'objet. Chaque tache de couleur homogène peut être considérée comme un *quale*. Il y a des *qualia* pour chacune des modalités perceptives et sensorielles⁴ (le goût de vanille qui vous est présenté quand vous buvez un coca-cola est une partie du goût du coca, la douleur qui occupe une certaine partie de votre corps est une partie de votre corps propre). Il y a peut-être des *qualia* spatiaux⁵. Et il y a sans doute des *qualia* simples et des *qualia* complexes : le goût de la bière comprend plusieurs goûts différents⁶. Un individu phénoménal est un particulier qui se présente dans l'expérience.

En ce premier sens, les *qualia* sont des propriétés phénoménales, par différence avec des propriétés non phénoménales : vous avez l'expérience des couleurs de

¹ John Campbell soutient que le contenu phénoménal de l'expérience est constitué par les objets de l'expérience et leurs propriétés eux-mêmes. La couleur que je perçois, en tant que qualité, telle qu'elle apparaît dans l'expérience, est une propriété des objets. Voir *Reference and Consciousness*, Oxford, Oxford UP, 2002, p. 116.

² Lewis C.I., *Mind and the World Order* (1929), New York, Dover, 1956, pp. 120-121

³ L'usage de notion méréologique est ici très lâche. L'usage de notion méréologique est indispensable pour décrire le contenu de l'expérience, mais il faudrait développer cette théorie. Ce qui manque, en fait, est une description fine des individus phénoménaux et de leurs propriétés de premier, de second ou de n-ordre.

⁴ J'ai tendance à croire qu'il faut considérer la proprioception sur le modèle de la perception et que les douleurs sont des propriétés objectives de parties du corps. Mais je ne discuterai pas de cela ici.

⁵ Ils posent des problèmes spéciaux. Cela à cause du lien avec les qualités premières et les qualités secondes et la théorie qu'on a de l'espace.

⁶ Un *qualia* complexe serait un complexe de *qualia* de même type, tandis qu'un individu phénoménal est un complexe de *qualia* de divers types. Mais je ne discute pas ce point ici.

l'objet qui est devant vous, mais vous n'avez aucune expérience de sa structure moléculaire.

Au sujet des qualia au premier sens, le philosophe Bill Lycan fait une différence entre les théories des *qualia* étroits et les théories des *qualia* larges. Le terme n'est plus alors descriptif, mais théorique. Les théories des *qualia* étroits soutiennent que les qualia sont des propriétés de l'expérience ou d'objets mentaux (comme des *sense data*) et dépendent, au moins en partie, de causes internes au sujet de cette expérience. Les individus phénoménaux sont alors des objets dont l'existence dépend de l'expérience. Les théories des *qualia* larges soutiennent que les *qualia* sont des propriétés des choses extérieures elles-mêmes. Les individus phénoménaux sont les objets extérieurs. Les *qualia* au premier sens sont les *qualia* larges. Ils posent problème pour les matérialistes objectivistes, notamment les *qualia* de qualités secondes. On peut difficilement les éliminer, car il y a bien quelque chose qui se présente à nous, mais il est difficile de les réduire à des propriétés physiques¹. Il est possible de nier leur existence objective et de considérer qu'il n'y a que des *qualia* étroits projetés sur le monde extérieur.

Les qualia au deuxième sens – On s'intéresse aux *qualia* quand on cherche à savoir si l'expérience, entendue comme conscience phénoménale, est réductible à des propriétés physiques. Un *quale* désigne l'effet que cela fait d'avoir cette expérience. Par exemple l'effet que cela fait de boire une bière, l'effet étant ici compris également comme un effet interne des propriétés physiques de la bière sur notre constitution. Une réponse négative suppose qu'on défende l'existence de *qualia* :

Quale 2 : Un quale est une propriété non physique de l'expérience.

Cette variété de qualia est une variété de qualia étroits.

Les qualia au troisième sens – On s'intéresse aux *qualia* en ce sens quand on cherche à savoir si le contenu de l'expérience est entièrement intentionnel ou s'il est en partie non intentionnel, à savoir si toutes les composantes du contenu phénoménal représentent quelque chose. Par exemple, les deux arbres de même taille mais situés à des distances différentes qui se trouvent devant moi, correspondent à des arbres de tailles différentes dans mon expérience ; cette différence de taille représente-t-elle quelque chose ? Il ne semble pas, puisque les arbres représentés sont de même taille. Peacocke en conclut que l'expérience a des propriétés non représentationnelles, qu'il appelle propriétés sensationnelles, comme les sensations produites par les couleurs (ce qu'il appelle rouge prime, vert prime, etc.) ou les sensations produites par les formes (comme l'ellipse prime produite par une pièce ronde²) :

¹ Il est sans doute assez facile d'éliminer les qualia privés, mais il est plus difficile d'éliminer les qualia publics et les individus phénoménaux. Sur ce point, voir Bill Lycan, *Consciousness*, Cambridge Mass., MIT Press, 1987. Il ne faut donc pas confondre le problème des *qualia* privés (le problème de la conscience) et le problème des qualia en ce premier sens. Supposer qu'ils sont privés est une des solutions possibles, mais pas la seule.

² Voir Peacocke C., *Sense and Content*, Oxford, Clarendon Press, 1983. Peacocke est revenu sur certaines thèses de ce livre, mais il soutient toujours l'existence de propriétés

Quale 3 : Un quale est une propriété non représentationnelle de l'expérience.

Lycan les appelle des *qualia* étranges et nie leur existence. Les *qualia* étranges sont une variété de *qualia* étroits. Les *qualia* étranges sont des propriétés des individus phénoménaux, du champ visuel entendu comme une entité interne au sujet.

Ce nouveau sens du terme « *qualia* » a surgi quand les « dingues » des *qualia*, les qualophiles, se sont fait attaquer non plus par les fonctionnalistes ou les matérialistes, mais par les intentionnalistes (qui pensent que le contenu phénoménal de l'expérience s'explique par les propriétés représentées par l'expérience¹). On peut être matérialiste et défendre l'existence de ces propriétés non représentationnelles. Les *qualia* en ce sens peuvent donc être physiques. La défense de *qualia* comme entités non représentationnelles ne nous intéressera pas ici, puisque bon nombre de ses défenseurs sont matérialistes et nient l'existence d'une dimension proprement qualitative du monde².

Les qualia au quatrième sens – On s'intéresse également aux *qualia* quand on cherche à distinguer l'expérience des autres types d'états mentaux et notamment des croyances.

Quale 4 : Un quale est un état mental sensoriel distinct des états qui correspondent aux attitudes propositionnelles dotées d'un contenu conceptuel.

Un quale en ce sens peut être matériel. C'est le sens le plus éloigné du premier sens. Les matérialistes ont cherché à développer une théorie de la nature de l'expérience qui soit compatible avec sa spécificité phénoménologique, une expérience ne paraissant pas être une croyance. Ils ont cherché à formuler cette différence en distinguant une propriété du contenu propre à l'expérience : l'expérience aurait un contenu non conceptuel. On parle de contenu non conceptuel quand une représentation ne passe pas par le concept, par exemple parce que nous ne disposons pas de concept au grain suffisamment fin³. Nous avons le concept de rouge, de magenta, mais pas nécessairement un concept pour ce rouge particulier qui se présente dans mon expérience.

sensationnelles.

¹ Il faut toutefois distinguer les représentationnalistes ou intentionnalistes des relationnalistes comme John Campbell. Les intentionnalistes ne supposent pas que les objets et leurs propriétés constituent littéralement l'expérience, mais que tous les éléments de l'expérience représentent des objets et leurs propriétés. L'expérience est tenue pour un effet interne d'une cause externe, alors qu'un relationnaliste tient l'expérience pour une relation dont l'objet externe est un constituant. La thèse intentionnaliste est généralement assez peu claire, sa théorie du contenu étant ontologiquement peu claire.

² Voir, par exemple, Block N., Stalnaker R., « Conceptual Analysis, Dualism, and the Explanatory Gap ». *Philosophical Review* 108 (1), pp. 1-46, 1999

³ Sur ce point, en français, voir ENGEL P. « Le contenu de la perception est-il conceptuel ? », in Bouveresse J., Rosat J.J., *Philosophies de la perception*, Paris, Odile Jacob, 2003, pp. 133-155 ; également plusieurs contributions dans Livet P., *De la perception à l'action*, Paris, Vrin, 2000.

En ce sens, les *qualia* ne posent pas de véritable problème pour un matérialiste. En général, les matérialistes en restent à cet usage et cherchent simplement quelque chose de physique à quoi identifier les états sensoriels. Ce problème est généralement indépendant de savoir s'il y a des qualités dans le monde. On voit que les solutions au problème de la nature de l'expérience s'écartent de plus en plus de solutions cherchant à rendre compte des qualités présentées au profit de théories sur la façon dont elles sont présentées. Si le problème des qualités n'est pas pris sérieusement en compte, on peut considérer qu'il s'agit d'un biais subjectiviste.

Les qualia au cinquième sens – On peut se demander si l'expérience est nécessairement consciente ou s'il peut y avoir des expériences inconscientes, comme l'expérience du chauffeur routier qui conduit et semble discriminer ce qui se passe puisqu'il ne vole pas dans le décor, mais qui n'a pas conscience de ce qu'il fait. Certains pensent qu'on peut dire quel effet cela fait d'avoir une expérience sans recourir à des qualia au sens 2. Il suffit d'expliquer ce qui fait qu'un état mental est conscient. On peut supposer, par exemple, qu'un état mental d'ordre supérieur porte sur lui. Le problème est ici de savoir ce qui rend l'expérience consciente. Le cinquième sens est donc :

Quale 5 : Un quale est un état mental conscient.

Un quale en ce sens peut être une attitude propositionnelle si l'on a une théorie cognitiviste de la vision : je vois consciemment un arbre si je crois que je crois qu'il y a un arbre, par exemple. Ce sens n'est pas lié directement aux qualités et aux qualia au premier sens. Il l'est indirectement parce que ceux qui nient l'existence de qualités essaient parfois de les réduire aux *qualia* en ce sens.

§ 2.4 Subjectif, phénoménal et qualitatif

On voit qu'il n'y a pas un unique problème des *qualia*. Il y a une multitude de problèmes en connexion avec chaque définition du terme. Je soupçonne toutefois que le sens le plus important est le premier. On pourrait montrer que tous les autres sens sont liés plus ou moins directement à une solution au problème consistant à définir l'expérience et à rendre compte de sa spécificité. La façon la plus simple d'en rendre compte est de dire qu'elle est une relation primitive aux objets et à leurs propriétés et que le monde est, au moins en partie, tel qu'il semble être. Si l'on refuse cette solution et qu'on se décide à quitter l'Éden ou à penser que les choses ne s'y déroulent pas aussi simplement qu'on le pensait au départ, on est obligé de développer d'autres théories. C'est en les développant qu'on tombera à un moment donné sur les quatre autres sens. La question est de savoir s'ils peuvent se substituer aux *qualia* au premier sens, comme entités phénoménales et qualitatives.

Le terme de *qualia*, au premier sens, est neutre quant à leur existence objective (*qualia* larges) ou subjectives (*qualia* étroit), même s'ils paraissent objectifs. La thèse la plus répandue est de considérer qu'étant qualitatifs et phénoménaux, ils sont subjectifs.

Ce travail entend défendre l'existence de qualités *objectives* ou de *qualia* larges. Une des difficultés quand on soutient cette thèse est de défendre l'existence d'entités *qualitatives* qui ne soient pas *subjectives*. Les théories mécanistes et

notamment les théories causales qui leur sont associées ont conduit à lier indissociablement le *qualitatif*, le *phénoménal* et le *subjectif*, si bien que les trois expressions sont parfois employées comme synonymes et interchangeables.

Ce travail entend défaire ce lien entre le subjectif, le phénoménal et le qualitatif. Le phénoménal n'est pas le subjectif. Sont subjectives les entités dont l'existence dépend de l'expérience :

Entité subjective : entité dont l'existence dépend de l'expérience.

Sont phénoménales les entités qui sont ce qu'elles semblent être :

Entité phénoménale : entité qui est ce qu'elle semble être

En ce sens, une entité phénoménale est une entité pour laquelle il n'y a pas de différence entre la réalité et l'apparence ou, du moins, entre une partie de sa réalité et son apparence. Une douleur est souvent tenue pour un paradigme d'une entité phénoménale : « que serait une douleur qui ne ferait pas mal ? » est une question rhétorique classique.

On peut imaginer une entité objective qui soit ce qu'elle semble être. C'est ce que l'on fait en imaginant l'Éden ; les qualités premières, telles qu'elles sont conçues classiquement, sont des entités phénoménales¹.

Mais les qualités premières ne sont pas essentiellement phénoménales, puisqu'on peut les décrire sans faire référence à une expérience². Sont essentiellement phénoménales les entités qui répondent à la définition suivante :

Entité essentiellement phénoménale : entité qu'on ne peut décrire qu'en mentionnant l'expérience d'un sujet, à savoir uniquement par le biais de son apparence pour un sujet.

Une entité essentiellement phénoménale est une entité qu'on ne peut décrire qu'en mentionnant l'expérience qu'on en a, parce qu'elle n'est présentée que dans cette expérience. Une douleur, par exemple, est une entité essentiellement phénoménale. On ne peut la décrire qu'en s'efforçant de décrire l'effet qu'elle fait à quelqu'un, et on ne peut pas décrire une douleur sans mentionner une expérience. Par contre, on peut décrire une forme par l'effet qu'elle nous fait, mais également de façon objective, par le biais de la géométrie. Les formes et les qualités premières ne sont pas essentiellement phénoménales. On dit qu'elles peuvent être décrites du point de vue de Dieu. Une entité essentiellement phénoménale est nécessairement phénoménale, mais la phénoménalité n'est pas une condition suffisante pour être une entité essentiellement phénoménale. Réciproquement, être une entité essentiellement phénoménale est suffisant, mais pas nécessaire, pour être une entité phénoménale. Une forme est phénoménale sans être essentiellement phénoménale.

Les couleurs sont le plus souvent tenues pour des entités subjectives parce qu'elles sont considérées comme des entités essentiellement phénoménales :

¹ Voir le chapitre I.

² J'ai toutefois beaucoup de mal avec l'idée qu'on puisse décrire des choses sans faire au moins implicitement référence à une expérience.

[1] Les couleurs sont des entités essentiellement phénoménales.

[2] Les entités essentiellement phénoménales sont subjectives.

∴ Les couleurs sont subjectives.

Pourquoi accepte-t-on la première prémisse ? Le fait que les couleurs soient phénoménales nous permet de les décrire comme des qualités, par différence avec des quantités (comme la masse) ou des limites de quantité (comme les formes)¹. Et il existe une différence fondamentale entre les qualités et les quantités. Si les qualités n'étaient pas phénoménales, on n'y aurait aucun autre accès. Les qualités ne sont accessibles que par l'expérience et sont essentiellement phénoménales. Au contraire, on peut mesurer directement des quantités avec des *instruments*, mais on ne peut mesurer directement des qualités². Les quantités ou les limites de quantité, comme les formes sont descriptibles sans mentionner l'expérience parce qu'on peut les mesurer, puis tirer de ces mesures une description qui ne mentionne pas l'expérience. Les qualités étant inaccessibles par d'autres moyens que l'expérience, elles sont essentiellement phénoménales. C'est de là, semble-t-il, que provient l'association entre le phénoménal et le qualitatif. On a donc l'argument suivant en faveur de la prémisse [1] précédente :

[A] Les couleurs sont des qualités.

[B] Les qualités sont essentiellement phénoménales.

∴ Les couleurs sont essentiellement phénoménales.

L'argument est-il correct ? Il semble que la seconde prémisse de l'argument ne soit pas suffisamment justifiée pour qu'il soit correct. Le fait que l'accès aux entités essentiellement phénoménales soit lié à l'expérience fait qu'on a tendance à les considérer comme subjectives, sans doute parce qu'on tient les apparences pour des sensations. Peut-être également parce qu'on suppose qu'on attribue ainsi une propriété essentielle à l'entité, comme si elle était nécessairement liée à l'expérience ; mais ce n'est que l'accès à la qualité et sa description qui sont essentiellement liés à l'expérience, pas la qualité elle-même. En ce sens l'expression est trompeuse.

En effet, on peut imaginer ne pouvoir décrire une entité qu'en mentionnant l'expérience d'un sujet, sans que cela entraîne pour autant sa dépendance à l'expérience de ce sujet. L'accès et l'identification de cette qualité passe uniquement par l'expérience, mais cela ne constitue pas un argument décisif contre son objectivité. Qu'une entité ait une apparence pourrait simplement signifier qu'elle est le *relata* d'une relation d'apparaître à un sujet, une relation qui ne la modifie en rien. De fait, elle pourrait bien être telle qu'elle est et son apparence se confondre avec sa réalité. C'est ce que soutient un réaliste naïf, ce que soutenaient Aristote et les scolastiques, et cela est parfaitement concevable. Dès lors, une

¹ Les qualités premières classiques ne sont donc pas des qualités au sens entendu ici.

² Et la mesure indirecte des qualités est problématique. Un cas de mesure des qualités est la mesure des sensations. Sur ce sujet, voir Bergson, *Les données immédiates de la conscience*, Paris, PUF. 1889.

qualité phénoménale ou essentiellement phénoménale n'est pas nécessairement subjective.

On ajoute souvent un autre argument en faveur de la subjectivité des qualités et des couleurs, que j'appellerai ensuite l'argument de la science :

[1] Les entités figurant dans l'arsenal de la physique sont objectives.

[2] Les couleurs (les qualités) ne figurent pas dans l'arsenal de la physique.

∴ Les couleurs ne sont pas objectives.

[3] Les couleurs sont ou bien subjectives, ou bien objectives

∴ Les couleurs sont subjectives.

Si les quantités et leurs limites sont considérées comme objectives, c'est parce que la connaissance objective est une description du monde qui ne mentionne pas l'expérience des sujets et que seules les descriptions des quantités satisfont cette condition. Les quantités étant mesurables et descriptibles objectivement, la physique fait appel à elles pour décrire et expliquer le monde. Les qualités, ne pouvant pas faire partie de l'arsenal explicatif d'une théorie objective, car étant essentiellement phénoménales, on est tenté de les tenir pour des entités subjectives.

L'existence des quantités paraît donc doublement assurée : (i) elles ne sont pas essentiellement phénoménales et certaines ne sont pas phénoménales du tout (on les mesure avec des instruments, mais on n'en a jamais aucune expérience¹) ; (ii) elles sont explicatives et utilisées par la physique. Les qualités, quant à elles, sont (i) essentiellement phénoménales, (ii) d'aucun usage en physique, ce qui restreint leur prétention à l'objectivité. Si le fait que les qualités soient essentiellement phénoménales ne suffisait pas à garantir leur subjectivité, le fait qu'elles ne figurent pas dans l'arsenal de la physique devrait appuyer cette conclusion.

Toutefois, l'indépendance de l'argument en faveur de la subjectivité des couleurs tiré de la physique est problématique. En effet, sa première prémisse repose sur le fait que les qualités sont essentiellement phénoménales. Il équivaut donc, *in fine*, à la première raison de rejeter l'objectivité des qualités.

Les qualités ne font pas partie de l'arsenal de la physique précisément parce qu'elles ne sont pas *objectives* au sens requis par le projet de la physique², à savoir descriptibles indépendamment de l'expérience :

[1] La physique est le projet d'une description objective du monde, n'utilisant aucune entité dont la description mentionne nécessairement les observateurs.

[2] Les qualités ne peuvent être décrites sans mentionner des observateurs.

¹ On distinguera alors les entités essentiellement phénoménales, les entités phénoménales et les entités non phénoménales (qui ne sont pas données dans l'expérience, comme les entités théoriques de la science). Il y a des quantités phénoménales et non phénoménales, mais pas de quantités essentiellement phénoménales.

² Sur ce projet, voir notamment Bernard Williams, *Descartes : The Project of Pure Enquiry*, Londres Routledge, 2005.

∴ La physique ne peut utiliser les qualités.

L'opposition entre les entités objectives et les entités subjectives requises par cet argument est une distinction conceptuelle :

entités objectives_c : descriptibles indépendamment de l'expérience.

entités subjectives_c : descriptibles seulement en mentionnant l'expérience.

On voit que cette distinction équivaut à la distinction entre entités essentiellement phénoménales et entités non essentiellement phénoménales (soit une partie des entités phénoménales, les qualités premières, et les entités non phénoménales) :

entités objectives_c = entités non essentiellement phénoménales

entités subjectives_c = entités essentiellement phénoménales.

Mais comme nous l'avons vu, cette distinction ne recoupe pas l'opposition ontologique suivante :

entités objectives_o : entité existant indépendamment de l'expérience.

entités subjectives_o : entité existant dépendamment de l'expérience.

L'argument précédent en faveur de la subjectivité des couleurs est donc *fallacieux*. Il repose sur l'équivocité de la notion d'objectivité.

Il marcherait si les deux définitions de l'objectivité étaient équivalentes. Il est donc correct du point de vue de celui qui défend cette équivalence. Mais quelle raison avons-nous de la défendre ? On voit que l'exclusion des couleurs du monde physique dépend d'une décision insuffisamment justifiée et ne relève pas d'une *démonstration*. Cette exclusion est en fait le présupposé central du projet d'une physique *mécaniste* objectiviste cherchant à décrire le monde physique du point de vue de Dieu. C'est donc d'abord parce que les couleurs et les qualités sont des entités essentiellement phénoménales qu'on leur retire leur objectivité. Ce choix d'exclure les couleurs n'est pas scientifique¹, mais métaphysique : toute entité accessible seulement par l'expérience est ontologiquement subjective. L'équivalence entre les deux sens d'objectivité est un présupposé du projet de la physique moderne².

¹ On pourrait dire qu'il est scientifique au sens où il est fondé sur l'expérimentation et que l'expérimentation vise à découvrir des quantités. Mais l'accent mis sur l'expérimentation est précisément lié au fait qu'on a décidé de s'en tenir aux quantités.

² On ne peut pas simplement dire que les qualités étaient exclues parce qu'elles n'étaient pas explicatives. Elles ne l'étaient pas par comparaison avec une nouvelle manière d'envisager l'explication. Le projet d'exclure les qualités est plus fondamental que le constat de leur impotence explicative. On aurait pu considérer qu'elle servait au moins à expliquer leur expérience, mais on l'a refusé. Keith Campbell (*Metaphysics, An introduction*, New York, Dickenson, 1976, p. 61) a formulé les choses de façon très claire, à propos de l'explication de l'expérience : « Voici une autre raison de penser que certaines qualités de nos perceptions proviennent de différents pouvoirs dans les corps : quand nous expliquons nos perceptions de la forme, par exemple, nous devons faire référence à la forme réelle, physique, de la chose perçue, alors que quand nous expliquons la perception des couleurs, nous ne faisons pas référence à la couleur des objets elle-même, mais à des

Il peut y avoir des arguments en faveur de cette thèse, mais ils ne sont pas décisifs et, surtout, ils ne sont pas *scientifiques* si par là on entend l'indépendance vis-à-vis de présupposés métaphysiques. Beaucoup d'arguments sont tirés d'une conception mécaniste de la causalité. Par exemple, les qualités comme les couleurs n'étant pas des propriétés mécaniques, elles sont causalement impotentes, au moins dans le monde physique, et on peut les en exclure. Toutefois, la théorie mécaniste de la causalité appartenant à la science mécaniste, les subjectivistes ne peuvent en tirer aucune démonstration définitive de la subjectivité des couleurs. En effet, la théorie mécaniste de la causalité présuppose l'exclusion des qualités du monde physique et en tirer un argument visant à exclure les couleurs reviendrait à une *petitio principii*.

Les seuls arguments disponibles sont des inférences à la meilleure explication entre des théories métaphysiques de la causalité et de l'expérience – les deux affaires étant liées, comme on le verra dans le chapitre I. L'affaire est donc, *in fine*, métaphysique, même si la puissance explicative que l'une ou l'autre théorie confère à la science peut jouer en sa faveur. Il est clair que le mécanisme a vaincu l'aristotélisme en donnant lieu à des sciences dotées d'une grande puissance explicative et prédictive¹.

Quoi qu'il en soit, la science quantitative, telle qu'on la connaît, présuppose l'exclusion des qualités comme sa condition de possibilité, mais ne la justifie pas. En tirer des arguments contre l'objectivité des couleurs revient à commettre une *petitio principii*.

Si le fait que les couleurs soient essentiellement phénoménales ne permet pas de tirer des conclusions quant à leur objectivité, ni le fait que la physique n'en fait pas usage, nous pouvons nous demander si les couleurs, comme *qualia*, peuvent exister indépendamment de notre expérience. La question est de savoir quelle place nous pourrions leur accorder dans le monde physique tel qu'il est conçu². La question est

structures de distribution de longueurs d'ondes dans la lumière quittant la surface colorée. Mais cette différence dans nos explications de la perception de différentes qualités se produit seulement une fois que nous avons déjà décidé que la couleur, par exemple, est secondaire. Une fois que nous avons décidé que la couleur n'est pas une partie de l'explication de la réalité physique, et que l'explication de la physique est complète, nous nous mettons à la recherche d'une explication de la vision des couleurs qui ne fait pas mention de l'existence physique indépendante de la couleur des objets. Malheureusement, cette procédure élude la question. Car la question est de savoir si oui ou non l'explication physique est complète. Nous ne devons donc pas supposer que les objets ne sont pas, en eux-mêmes, colorés de la même façon qu'ils ont une forme et sont solides. »

¹ Feyerabend a toutefois très bien montré, dans *Contre la méthode*, que tout ne s'est pas fait de façon rationnelle, ce qui ne veut pas dire que le choix du mécanisme et l'exclusion des qualités soient *arbitraires*.

² L'idée ici n'est pas que la physique est une mauvaise chose et qu'il faut condamner totalement la science expérimentale et ses conclusions pour la *remplacer* par un retour aux choses mêmes, la pensée, ou la théosophie steinerienne et sa « science » observationnelle inspirée de Goethe. Ce serait ridicule. Il ne s'agit pas non plus de dire que la science est nécessairement liée à un projet d'arraisonnement de la nature ou est une entreprise exclusivement prédictive – même si c'est effectivement le cas de certaines de ses parties. Le monde que la science a découvert est aussi fantastique et merveilleux que le monde

manifeste, même s'il se pourrait bien que les théories soient fausses et faites pour prédire, mais que les entités postulées soient réelles, puisqu'on peut les utiliser pour bombarder des objets ou lire des CDs, comme le défendent Hacking I., *Concevoir et expérimenter*, Paris, Christian Bourgois, 1989 et Cartwright N., *How the Laws of Physics Lie*, Oxford, Clarendon Press, 1983. Il y a des projets critiques de la science moderne intéressants toutefois (Voir, à ce sujet, Boutot A., *L'invention des formes*, Odile Jacob, 1996, mais j'ai du mal à voir dans quelle mesure Boutot propose un remplacement ou une complémentarité.)

Le but ici est de concilier l'image manifeste et l'image scientifique du monde en montrant qu'elles sont toutes deux des images du même monde. L'idée, un peu présomptueuse, est de montrer qu'il y a plus dans le monde réel que ce que la science nous dit qu'il y a. La distinction entre l'image manifeste et l'image scientifique est de Sellars. Selon lui, le problème des couleurs est une partie du problème consistant à concilier ces deux images. La distinction renvoie chez Sellars à la distinction entre deux systèmes conceptuels. Celui de l'image manifeste est celui de l'homme dans le monde. On y trouve des concepts comme ceux de « personne », de « valeur », de « choix », etc. Celui de l'image scientifique est celui de la science et l'on y trouve des concepts comme « particules », « champs », « cellules », etc. Certains concepts figurent dans les deux systèmes comme « couleur », « odeur », « arbre », « corps », « eau » mais n'y ont pas le même sens. Ce problème va bien au-delà du problème des couleurs et des qualités mais le problème des qualités en est au cœur.

Sellars affirme que le problème de la conciliation des deux images n'est ni plus ni moins que la tâche de la philosophie. Il présente cette dernière comme une activité de synthèse. Celle-ci doit nous expliquer comment les choses se tiennent ensemble, quelles relations elles entretiennent et ce qu'elles sont. La philosophie répond donc à la question : qu'est-ce que la réalité ? Pour cela elle doit nous fournir un système conceptuel cohérent et unifié qui nous dise quelles choses il y a, ce qu'elles sont et qui donne par-là un statut aux systèmes conceptuels de l'image manifeste et de l'image scientifique.

Les discours qui mettent en jeu ces systèmes conceptuels sont considérés au départ comme descriptifs. C'est cette considération qui conduit au problème : ils ne peuvent apparemment pas être tous deux littéralement vrais (au sens d'une correspondance des énoncés au réel ou d'une cohérence des énoncés entre eux. Si l'on adopte une version du pluralisme pragmatiste goodmanien le problème ne se pose pas ou alors comme celui de la conciliation de deux versions du monde dans une version plus globale).

Comme l'image manifeste et l'image scientifique nous présentent chacune une ontologie et une conception de la façon dont les choses se tiennent ensemble apparemment incompatibles, il s'agit de nous donner l'image la plus claire possible de ce qu'est le monde et de notre place au sein de celui-ci. Concilier l'image que nous avons de nous-mêmes et de notre monde et l'image que nous en donnent les sciences, *i.e.* concilier deux systèmes conceptuels quitte à éliminer une des deux images comme illusoire. On peut, par exemple, considérer qu'une des deux images n'a de valeurs que prédictive et instrumentale : soit celle de la science (on adopte alors une position instrumentaliste), soit celle du sens commun (ainsi les Churchland qui nient qu'il y ait quelque chose comme des croyances, ce que suppose la soi-disante psychologie populaire de l'image manifeste). Autrement dit, il faut donner un sens univoque aux concepts apparemment équivoques comme « couleur », réduire les concepts d'un système dans l'autre ou formuler une véritable conciliation. Sellars lui-même considère qu'il faut réduire le système de l'image manifeste au système de l'image scientifique et que des concepts comme ceux de « personne », de « valeur » et de « couleur » y sont réductibles.

de savoir si la science mécaniste ou ses descendantes suffisent à rendre compte du monde manifeste et de notre expérience du monde manifeste.

Nous ne nous intéresserons pas (ou peu) à la phénoménalité des couleurs, soit la question de savoir ce que doit être l'expérience pour que des qualités objectives puissent y être présentées telles qu'elles sont. Nous n'accomplirons donc que la moitié de la tâche qui s'impose au réaliste naïf : (i) avoir une théorie de l'expérience susceptible de présenter une qualité phénoménale et objective ; (ii) justifier l'existence de qualités objectives. Ceux qui sont attachés à la subjectivité des couleurs pourraient dire que nous n'aurons rien prouvé. Mais nous aurons, je l'espère, fait un petit bout de chemin. En outre, nous montrerons que nous pouvons, s'agissant de l'objectivité des couleurs, le faire sans revenir sur les conclusions des sciences physiques. La révision la plus dure viendra sans doute de la première moitié de la tâche et c'est la psychologie et les sciences attenantes qui devraient en pâtir, notamment la conception de la causalité qu'elles présupposent¹. La psychologie et les sciences cognitives paraissent plus dépendantes de thèses métaphysiques que la physique².

Je crois que les deux systèmes, au moins s'agissant des couleurs décrivent exactement le même monde. Le monde physique est le monde manifeste, du moins une partie du monde physique.

Je serai plus critique à l'égard de la psychologie et des sciences associées, qui défendent le subjectivisme ou des conclusions encore plus radicales vis-à-vis des qualités, alors que leurs résultats ne vont dans cette direction que si l'on les interprète dans cette direction, à savoir si l'on considère qu'elles doivent s'inscrire dans le projet mécaniste. Les défenseurs du projet mécaniste ne défendaient pas tous cette option au départ et pensaient que la psychologie avait une forme d'autonomie puisque son objet n'était pas physique. Cela leur permettait de sauver les qualités et le monde manifeste. Maintenant que tout le monde ou presque considère que l'esprit est physique, il importe de se reposer la question des qualités et du monde manifeste.

En outre, on pourrait se demander si la physique est encore mécaniste et si les sciences de l'esprit n'ont pas un peu de retard. C'est ce que pensait Whitehead, il y a bien longtemps déjà.

¹ Disposer d'une théorie de la causalité adéquate pour la psychologie est essentiel. On trouve des remarques dans Casati R., « Une note sur les milieux perceptifs », in Livet P., *De la perception à l'action*, Paris, Vrin, 2000, pp. 147-153 ; Campbell J., « An interventionist approach to causation in psychology », URL : <http://socrates.berkeley.edu/~jcampbel/documents/Causation.pdf> ; Heider F., *Ding und medium*, Berlin, Kadmos, 1926. ; Johnston M., *The manifest*, 2005 ; Rosenberg G., *A place for consciousness*, New York, Oxford UP, 2004 ; Whitehead A. N., *Science and the modern world*, New York, The free press, 1925

² Les neurosciences le sont moins. Mais la psychologie de la perception, par exemple, paraît incompatible avec l'idéalisme. En outre, elles sont globalement matérialistes, alors qu'elles pourraient se contenter d'être naturalistes, comme le rappellent de façon différente Mark Johnston, David Chalmers ou Frédéric Nef.

§ 2.6 Le problème des couleurs comme *qualia*

On peut formuler le problème des couleurs tel qu'il se pose aujourd'hui sous la forme d'un trilemme¹ :

[1] Les couleurs sont des propriétés de ce qui est vu.

[2] Ce qui est vu, ce sont, en général, des corps physiques, publics, existants.

[3] L'explication scientifique détaillée des corps physiques existants ne laisse pas de place aux propriétés de couleurs dans les corps physiques.

Si nous sommes confrontés à un trilemme, c'est parce que les trois propositions paraissent vraies, mais ne peuvent pas, semble-t-il, l'être ensemble.

Il est néanmoins difficile de voir pourquoi les propositions ne peuvent être maintenues ensemble. Beaucoup pensent même qu'il n'y a pas de problème, car, en effet, si les deux premières propositions ne posent pas de problème *prima facie*, la troisième proposition paraît fausse.

Les philosophes chercheront à montrer que c'est une mauvaise compréhension des rapports entre le discours ordinaire et le discours scientifique qui conduit à accepter la proposition [3]. Dans des styles différents, Dennett, Dummett, McDowell et Strawson, par exemple, nient [3]. Toutefois, en bons philosophes, ils pensent que si des pairs comme Ayer, Mackie ou Sellars perdent leur temps à tenter de *résoudre* un problème qui ne se pose pas, alors il faut le *dissoudre* pour éviter qu'ils ne perdent leur temps – et d'autres à leur suite – en montrant les confusions conceptuelles qui les conduisent à croire qu'il y en a un.

Ceux qui ne sont pas philosophes objecteront à la troisième proposition que les sciences parlent des couleurs et disposent même de plusieurs concepts de couleurs : il y a les couleurs des rayons lumineux telles qu'elles ont été décrites par Newton, les sensations de couleurs telles qu'elles sont décrites par les psychologues, les synthèses additives et soustractives des couleurs telles qu'elles sont décrites et expliquées par les physiciens. Ils ne chercheront pas à dissoudre le problème, mais se contenteront de dire qu'il ne se pose même pas, puisque la troisième proposition est fausse².

¹ Keith Campbell formule ainsi le problème. Certains, comme A.D. Smith, lui reprochent une formulation australienne du problème des couleurs et des qualités secondes, qui ne seraient pas la formulation historiquement la plus correcte. Il me semble toutefois qu'il s'agit à la fois de la version la plus intéressante du problème et qu'il s'agit aussi de la version historique du problème, puisque, comme l'a vu Berkeley, il n'y a pas chez Locke un, mais deux problèmes des qualités secondes : le plus simple est de distinguer entre deux types de propriétés matérielles, qui conduit à la distinction entre les qualités premières et secondes, le second est celui de nier l'existence des couleurs telles qu'elles sont perçues dans le monde physique.

² Je remercie mes élèves de m'avoir bien fait comprendre la nécessité d'une explication claire de la troisième proposition lors de mon cours sur les qualités premières et les qualités secondes. Le plus souvent, ils ne voient pas l'incompatibilité entre la science et la *phénoménologie*.

Il semble toutefois qu'il y ait un problème qui ne soit pas conceptuel. La meilleure formulation de ce problème se trouve chez les philosophes australiens et chez Sellars. La question qu'ils posent est relativement simple. Les couleurs apparaissent comme des *qualia* objectifs, des *qualités* – c'est ainsi qu'on peut décrire ce qui se *révèle* à nous dans l'expérience. Nous verrons ce qu'on peut dire de plus sur ces *qualia*, mais la caractérisation peut être entièrement ostensive ou négative (en montrant qu'on ne peut les identifier à aucune entité que la science telle qu'elle existe postule). Le trilemme serait donc le suivant :

[1] Les couleurs *qualia* sont des propriétés de ce qui est vu.

[2] Ce qui est vu, ce sont, en général, des corps physiques, publics, existants.

[3] L'explication scientifique détaillée des corps physiques existants ne laisse pas de place aux propriétés de couleurs *qualia* dans les corps physiques.

Nous reviendrons plus tard sur le détail de cette définition des couleurs comme qualités. Mais elle nous permet de formuler un problème clair : peut-on supposer que de telles choses *existent* dans le monde ou faut-il plutôt considérer qu'elles ont une existence subjective, voire qu'elles n'existent pas du tout ? Si l'on refuse l'existence de *qualia* objectifs, faut-il accepter l'existence de *qualia* subjectifs ou peut-on rendre compte de l'expérience des couleurs sans entités de cette sorte ?

Que ce soit chez Armstrong ou chez Smart¹ – l'un des premiers à avoir repris à nouveaux frais la question des qualités secondes et premières – , la question apparaît bien comme celle de déterminer s'il y a des *qualia* objectifs. Et c'est parce que ces deux auteurs refusent l'existence de tels *qualia*, ainsi que de *qualia* subjectifs, les uns et les autres selon eux incompatibles avec le physicalisme, qu'ils essaient de fournir une réduction des couleurs à des propriétés physiques et d'expliquer la *phénoménologie* des couleurs par une théorie de l'illusion². Smart écrit :

[...] les théories objectivistes et subjectivistes [qui soutiennent l'existence de *qualia* objectifs ou subjectifs. S.D.] font face à d'autres considérations suffisamment préjudiciables. Ces considérations relèvent de l'apparente impossibilité de faire entrer ces *qualia*, de façon vraisemblable, dans le corps de notre connaissance scientifique. Il semble aujourd'hui que les lois ultimes de la nature soient celles de la physique. [...] Dès lors, s'il y a des *qualia*, ils ne peuvent vraisemblablement pas entrer dans ce genre de schème.

La principale objection de Smart à l'existence de tels *qualia* est qu'ils supposeraient l'existence de lois non physiques pour expliquer la corrélation entre les couleurs et certains processus cérébraux (si l'on adopte une théorie subjectiviste) ou certains processus physiques se produisant à la surface des objets

¹ Voir Smart J. J. C., *Philosophy and Scientific Realism*, London, Routledge, 1963, notamment les pp. 66-69.

² Sur ce point, voir le chapitre II.

(si l'on adopte une théorie objectiviste), des lois incompatibles avec une ontologie physicaliste dont Smart pense avoir de bonnes raisons de penser qu'elle est vraie¹.

Le problème des *qualia* n'est dès lors pas un problème distinct du problème des qualités secondes², car, comme nous l'avons vu, les *qualia* ne sont pas, *au départ*, des propriétés des expériences, mais se présentent comme des propriétés d'individus phénoménaux dont il faut déterminer s'ils sont subjectifs, objectifs ou inexistantes. Se pose la question de savoir si, pour rendre compte de la phénoménologie, il faut postuler ou non de telles entités ou si elles peuvent être réduites ou éliminées. Keith Campbell présente les choses ainsi, entendant par qualités secondes, les *qualia* objectifs :

Ce que toute doctrine des qualités secondes doit faire est expliquer de façon convaincante pourquoi il n'existe aucune réduction de ces qualités secondes à des caractéristiques des atomes (ou à tout autre particulier fondamental de notre cosmologie)³.

Campbell considère toutefois que l'irréductibilité des qualités secondes obligerait à en avoir une conception subjectiviste, ce qui n'est pas obligatoire, même s'il est effectivement difficile de les tenir pour des propriétés objectives dans une conception atomiste du monde :

Cette explication ne doit pas seulement affirmer, mais elle doit également montrer que les qualités secondes ne sont pas, tout simplement, des qualités des choses physiques. A la différence de ces qualités privilégiées que sont les qualités premières, l'existence des qualités secondes doit dépendre d'une manière ou d'une autre de la présence et de la contribution de l'observateur qui en a l'expérience⁴.

Dans son texte sur les qualités secondes⁵, Armstrong envisage clairement différentes options ontologiques qui supposent l'existence de *qualia*. Il présente une matrice des différentes positions *ontologiques* possibles à propos des *qualités secondes*, après avoir, dans une première partie, présenté les différentes positions *conceptuelles* possibles. Il recense neuf types de positions conceptuelles possibles, mais seulement cinq positions ontologiques, certaines positions divergeant sur ce

¹ Voir les objections de Smart J. J. C., *Philosophy and Scientific Realism*, London, Routledge, 1963, pp. 68-69. Chalmers pense qu'il faut accepter de telles lois psychophysiques pour laisser une place aux *qualia* (voir *The Conscious Mind*, Oxford, Oxford University Press, 1996, tr. fr. S. Dunand, *L'esprit conscient*, Paris, Ithaque, 2010).

² Armstrong D. M., « The Secondary Qualities », in *Journal of Philosophy* n°3, vol. 46, 1968 ; Armstrong D. M., *A Materialist Theory Of The Mind*, London, Routledge, 1968, chapitre 12 ; Armstrong D. M., *The mind-body problem*, Boulder Colorado, Westview Press, 1999, chapitre 11.

³ Campbell K., *Metaphysics*, California, Dickenson Publishing Co, 1976, p. 60

⁴ Campbell K., *Metaphysics*, California, Dickenson Publishing Co, 1976. p. 60

⁵ Armstrong D. M., « The Secondary Qualities », in *Journal of Philosophy* n°3, vol. 46, 1968. Rappelons que, pour Armstrong, les qualités secondes sont des qualités premières et que, lorsqu'il parle de qualités secondes, il faut entendre par là qu'il mobilise la définition extensive : couleurs, odeurs, goûts, sons, chaleur, froideur (Sur ce point, voir la p. 225).

qui mérite d'être appelé « couleur » ou « qualités secondes », mais ne divergeant pas sur ce qu'elles tiennent pour existant.

Conceptuellement, il distingue, le subjectivisme, le dispositionnalisme et le réalisme, qui diffèrent quant à la localisation¹ des propriétés : à l'intérieur pour la première thèse, à l'extérieur pour les deux autres, voire dans l'entre-deux pour la deuxième. S'agissant de la nature des propriétés, chaque thèse peut défendre le dualisme (les qualités secondes sont alors des particuliers), le dualisme des propriétés ou le matérialisme.

Ontologiquement, Armstrong oppose, parmi les partisans des *qualia*, les subjectivismes dualistes aux réalistes dualistes. S'il supprime le dispositionnalisme, c'est parce qu'il considère que les dispositionnalistes non matérialistes ont la même ontologie que les subjectivistes. En effet, ils postulent des *qualia* subjectifs de couleur et leur différence concerne seulement l'entité à laquelle ils réservent le nom de couleur :

Les subjectivistes et les lockéens accordent qu'un objet physique n'ayant rien d'autre que des propriétés physiques causent des sensations d'une certaine sorte dans le sujet percevant. Ils diffèrent seulement sur la question conceptuelle de savoir si un terme comme « bleu » est plus proprement appliqué à l'objet physique qui cause la sensation ou à la sensation elle-même².

Aux partisans des *qualia*, Armstrong oppose les matérialistes, dont il pense qu'il n'y a pas lieu de distinguer les diverses positions (subjectivistes, comme celle de Hayek ; dispositionnalistes, comme celle de Smart ; réalistes, comme celle d'Armstrong lui-même), puisqu'elles partagent la même ontologie et ne divergent que sur la façon d'utiliser le terme couleur et, de ce fait, sur la façon de concilier *conceptuellement* ce que dit la science et ce que dit le sens commun. Sur ce dernier point, sans doute Armstrong considère-t-il que son réalisme permet de ne pas opposer la science et le sens commun et de concilier, autant que faire se peut, les deux images du monde, l'image manifeste et l'image scientifique. Dès lors, la tâche des philosophes matérialistes ne consisterait plus qu'à montrer :

[...] comment ce que nous savons des mécanismes de la couleur s'accorde avec nos conceptions préthéoriques de la couleur³.

Le problème des qualités secondes pour un matérialiste n'est pas le problème de la *localisation* des couleurs (celui de savoir si elle existe ou non de façon indépendante de l'esprit qui les perçoit) puisque, pour lui, localiser la couleur revient à déterminer ce qu'il va *appeler* une couleur et à élaborer un schème conceptuel qui se rapprochera plus ou moins du sens commun. Reste le problème crucial pour le matérialiste consistant à expliquer la phénoménologie de la perception des couleurs. Les *qualia* ont l'avantage d'expliquer la phénoménologie

¹ Armstrong emploie ce terme, à la suite de Gasking. Armstrong D. M., « The Secondary Qualities », in *Journal of Philosophy* n°3, vol. 46, 1968. Voir p. 229.

² Armstrong D. M., « The Secondary Qualities », in *Journal of Philosophy* n°3, vol. 46, 1968, p. 233.

³ Heil J., *Du point de vue ontologique* (2003), trad. Berlioz D., Loth F., Paris, Ithaque, 2011, p. 291.

en étant ce qu'ils semblent être. Or, si le matérialisme est vrai, le monde n'est pas, *prima facie*, conforme à son apparence et l'expérience paraît tout à fait illusoire. On peut tenter d'expliquer la phénoménologie des couleurs (comme la distinction entre couleur primaire et binaire) à partir de contraintes internes à l'organisme, mais il y a bien une cause distale de l'expérience, plus ou moins complexe, qu'il faut aussi identifier. Ce que dit Armstrong c'est que, quel que soit ce qui détermine la phénoménologie, un matérialiste n'a, ontologiquement, pas plus de raisons de localiser la couleur ici ou là puisque le problème de la localisation ne surgit que si l'on postule des entités *non matérielles*, qui sont telles qu'elles semblent être, des entités phénoménales et qualitatives. Le matérialiste doit néanmoins expliquer la phénoménologie particulière des couleurs, notamment pourquoi la nature paraît avoir certains traits difficilement conciliables avec ce qu'on sait du monde physique (comme l'homogénéité).

Ce qui lie tous les matérialistes, c'est donc qu'ils considèrent les *qualia* comme des illusions dont il faut expliquer la genèse. C'est un problème *épistémologique* qu'Armstrong prétend pouvoir résoudre dans le cadre d'une ontologie physicaliste¹.

Cette position paraît assez radicale, dans la mesure où elle paraît discréditer toute position matérialiste objectiviste qui se voudrait plus qu'une thèse *conceptuelle* et voudrait rendre compte de *ce qu'est* la couleur, plutôt que seulement proposer un schème conceptuel montrant comment le discours ordinaire peut être lié au discours scientifique. On pourrait toutefois objecter qu'on peut s'interroger pour savoir si chaque couleur perçue correspond ou non à une propriété physique. Il paraît clair que le réalisme matérialiste n'est possible que si c'est le cas ou si les propriétés physiques sont modérément disjonctives. Il se pourrait bien que, sur ce point, il y ait une véritable divergence entre les matérialistes subjectivistes et les matérialistes objectivistes. Mais cette dispute supposerait que les matérialistes prennent pour point de départ la phénoménologie et que la dispute porte sur la théorie la mieux à même de rendre compte de la phénoménologie des couleurs – ainsi Hardin et Hilbert débattront pour savoir laquelle des deux théories rend le mieux compte de la phénoménologie des couleurs, le premier insistant sur la division des couleurs en primaire et binaire, le second sur la constance des couleurs. Or, pour Armstrong, ce qui importe est que le matérialiste nie l'existence des *qualia*. D'une certaine manière, pour un matérialiste, il n'y a pas de phénoménologie, seulement une apparence de phénoménologie ou l'illusion d'une phénoménologie, si cela est possible. La radicalité d'Armstrong exprime bien ce qu'il en est : la question des couleurs est celle de savoir s'il existe quelque chose comme une phénoménologie objective ou une phénoménologie subjective ou si tout cela n'est qu'une illusion. Le reste est une affaire conceptuelle².

¹ Sur ce point, voir le chapitre II, qui montre que Armstrong n'est pas, en cette affaire, ontologiquement sérieux. Armstrong m'a confié lors d'une discussion sur le cours Mirabeau que le problème des couleurs était un sale problème, vraiment difficile et qui trouverait difficilement une solution.

² Cela explique sans doute le refus de tout lockéanisme chez Armstrong, qui refuse l'identification des couleurs par leur apparence et préfère, comme Smart, une approche behaviouriste. Voir notamment Armstrong D. M., « Reply to Campbell », in *Ontology*,

Voici le tableau des positions ontologiques selon Armstrong :

	Subjectivisme	Réalisme
Dualisme des entités	Particulier non physique interne dont la cause est externe	Particulier non physique externe au corps et non mental.
Dualisme des propriétés	Propriétés non physiques d'un état interne avec cause extérieure	Propriétés non physiques d'un état externe
Matérialisme	Particuliers ou propriétés physiques internes causés par des particuliers ou des propriétés externes.	

Tableau 1 : Les théories ontologiques de la couleur selon Armstrong

Les Australiens font donc de la distinction entre qualités secondes et premières une distinction ontologique, qu'on peut accepter ou refuser et qui, si l'on l'accepte, suppose de postuler l'existence de *qualia* subjectifs ou objectifs en plus des qualités premières¹, que l'on adopte la deuxième ou la troisième définition mentionnée plus haut. On peut, bien entendu, être matérialiste et soutenir l'existence de couleurs internes, qu'on dira des qualités secondes, mais, selon Armstrong, c'est alors une position *conceptuelle*, pas une position *ontologique*, qui veut sans doute insister sur les divergences entre les sciences et le sens commun. Les différences entre les différentes théories des qualités secondes sont donc fondamentalement des différences *ontologiques*.

Une bonne théorie des qualités secondes se doit aussi d'être bonne théorie des apparences. En ce sens, une théorie de l'expérience des couleurs doit être comprise dans une théorie des couleurs si, comme les théories matérialistes, la théorie des couleurs est incapable de rendre compte, par elle-même, de la phénoménologie. Si, comme nous le soutenons, on peut rendre compte de la phénoménologie des couleurs sans faire appel à l'expérience, alors la théorie de la perception peut attendre.

La formulation australienne est la meilleure à mes yeux, parce qu'elle envisage le problème de façon *ontologique* et, contrairement à ce que déclarent certains, d'une

Causality and Mind: Essays in Honour of D. M. Armstrong, ed. J. Bacon, K. Campbell, and L. Reinhardt. Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

¹ En ce sens, Armstrong ne tient pas les partisans d'une théorie naïve pour des théoriciens des qualités premières, sans doute parce que, pour lui, les qualités premières sont des propriétés physiques, pas seulement des propriétés existant indépendamment du sujet percevant.

façon très proche de la tradition moderne¹. Comme j'ai essayé de le montrer dans le chapitre I, les philosophes modernes se sont confrontés à une telle question quand ils ont affronté la théorie scolastique des couleurs afin de la réfuter. Ultimement la question des qualités secondes consiste bien à comprendre la place des *qualia* dans le monde et la distinction est fondée sur le refus de l'existence objective des *qualia*, voire, pour les matérialistes, sur le refus de l'existence des *qualia* tout court. Les solutions modernes font des couleurs des *qualia* subjectifs, des dispositions dont les *qualia* sont les manifestations ou, comme Reid, qui inaugure la tradition physicaliste, nient qu'il y ait un quelconque rapport entre les couleurs et les qualia, sinon que ces derniers sont des propriétés de l'expérience de celles-ci.

On ne peut donc dire, comme A. D. Smith² que la formulation australienne n'est pas la bonne, parce qu'elle s'écarterait trop du problème et de la distinction d'origine. Selon Smith, le problème des Australiens consisterait à déterminer si une propriété physique unique correspond à chaque couleur perçue. Mais ce n'est pas le problème *de départ* des Australiens. C'est le problème auquel ils aboutissent après avoir nié l'existence des qualia. Et, dans la mesure où certains acceptent les propriétés physiques disjonctives, la question est mal posée. Même si Smart et Armstrong défendent une forme de physicalisme réductionniste et s'ils pensent que la compréhension de la *nature* des couleurs est indépendante de la compréhension de l'expérience des couleurs, ils entendent bien le problème des couleurs comme celui de la place des *qualia* dans le monde, puisque c'est ainsi qu'il se pose *au départ*. Ils posent bien ensuite le problème que leur attribue Smith, puisque leur physicalisme leur impose de nier l'existence de *qualia* objectifs³. Mais c'est un problème secondaire, qui surgit quand on a déjà opté pour une solution. Smith confond donc les problèmes spécifiques à la thèse matérialiste australienne et le problème des qualités secondes. Pour les Australiens, la solution matérialiste ou physicaliste est bien une option parmi d'autres, qui a ses problèmes propres, mais le problème des qualités secondes peut recevoir d'autres réponses parmi lesquelles l'existence de qualia objectifs.

¹ Voir Smith A. D., « Of primary and secondary qualities », *Philosophical Review* 99, 1990.

² Voir Smith A. D., « Of primary and secondary qualities », *Philosophical Review* 99, 1990, pp. 221-54.

³ Armstrong (« Qualia Ain't in the Head », *Psyche* 2, 1996, pp. 31-4) semble être revenu sur ce point quand il soutient que les *qualia* ne sont pas dans la tête. Mais étant donné qu'il juge toujours nécessaire d'expliquer par l'illusion de la femme sans tête l'expérience de certaines propriétés de la couleur, on peut douter que son qualia objectif soit une véritable qualité. Armstrong rend compte du texte de Tye, dont on ne peut s'empêcher de penser qu'il n'est pas clair sur le caractère qualitatif de la couleur. Il affirme que les couleurs sont des réflectances, que l'expérience est transparente et que c'est le bleu de la mer que nous voyons. Mais en quoi la réflectance de la mer est-elle le bleu que nous voyons, cela n'est pas clair. Tye n'envisage jamais qu'il ait un problème pour expliquer l'apparence de la couleur ou, du moins, il le résout en utilisant la théorie des concepts phénoménaux. Mais une solution de ce genre n'est pas la hauteur quand il s'agit de rendre compte de ce que *sont* les apparences.

Le problème des qualités secondes est bien d'abord un problème *ontologique*, qui doit recevoir une solution ontologique. Smith veut en faire une distinction seulement conceptuelle, puis *épistémologique*, les qualités secondes étant selon lui des qualités qu'on croit connaître alors que leur nature est inconnue et auxquelles on applique des concepts sensoriels. Mais, il ne peut accepter cette solution que s'il a déjà nié l'existence de *qualia* objectifs, s'il a accepté une théorie de la causalité qui empêche la révélation, etc. Son épistémologie est tout entière fondée sur une ontologie¹. Selon l'expression de Whitehead, Smith a accepté la *bifurcation* dans la nature et tous les présupposés ontologiques qu'elle présuppose. Et cette acceptation a un prix ontologique. On ne peut pas simplement dire que la science nous a mis là.

Si l'on accepte l'analyse que nous avons avancée dans ce chapitre, le problème le plus fondamental est celui de savoir si les couleurs sont telles qu'elles sont présentées par la perception. C'est le *premier* problème formulé plus haut. Il s'agit donc de savoir si la thèse de la révélation est vraie et, si elle l'est, d'expliquer, au moins en partie², comment elle est compatible avec les données de la science, tandis que, si elle est fautive, il faut expliquer l'illusion : expliquer pourquoi il nous semble que la nature des couleurs est révélée et expliquer la phénoménologie de l'expérience. Si ce premier problème est *épistémologique*, il repose sur des engagements ontologiques. Déterminer si la révélation est vraie suppose en effet de déterminer quelle ontologie elle suppose, si celle-ci est acceptable et, notamment, si elle est compatible avec les sciences et leurs ontologies. La réponse à la question mobilise donc des arguments qui relèvent de l'ontologie. Rappelons que le principal obstacle à la thèse de la révélation chez Locke est l'ontologie mécaniste sous-jacente à son épistémologie fiabiliste.

§ 3 La philosophie, la science et les couleurs

A-t-on vraiment besoin de philosophes pour comprendre la nature de la couleur ? Les sciences ne répondent-elles pas à toutes les questions à leur sujet ? Que peuvent faire les philosophes que les scientifiques ne feraient pas déjà ? Peuvent-ils produire des connaissances ou un résultat utile qui ne puissent être fournis par les sciences elles-mêmes ?

¹ Il est dès lors difficile de croire en ses arguments *a priori* en faveur de sa distinction. Où l'on constate de nouveau que les évidences des uns ne sont pas celles des autres.

² Vu les difficultés qui frappent la théorie classique, une théorie alternative peut se permettre d'en rencontrer quelques-unes ou de traiter ses difficultés l'une après l'autre. Ainsi, ce travail cherchera à montrer que les qualités peuvent exister indépendamment du sujet percevant, mais vous ne trouverez pas ici de théorie de la perception, ce qui serait nécessaire pour établir définitivement la théorie des couleurs proposée ici. Une théorie de la perception devra de toute façon être *ontologiquement sérieuse*, ce qui n'est pas le cas des théories australiennes de la perception hormis, peut-être, la théorie des *sense data* de Jackson F., *Perception*, Oxford, Oxford UP, 1977, qu'il a abandonnée depuis. Chez Smart et Armstrong, on trouve beaucoup de vocabulaire épistémologique et sémantique non clarifié. L'École d'Iowa et les disciples de Bergmann, notamment Grossman, sont plus sérieux sur cette affaire. Voir, par exemple, Grossmann R., *The fourth way*, Indiana, Indiana UP, 1990.

Les conceptions du rôle de la philosophie dans la compréhension des couleurs sont très diverses et dépendent du rôle accordé à la science, qui dépend de l'importance accordée à la révélation. Je distingue quatre conceptions : deux conceptions ambitieuses, une conception modeste, la dernière conception affirmant l'inutilité de la philosophie. Je défends une conception ambitieuse. Les trois autres conceptions me semblent passer à côté du problème et changer de sujet.

§ 3.1 La première conception ambitieuse du rôle de la philosophie

Les deux conceptions ambitieuses de la philosophie découlent de l'argument suivant :

[1] Les sciences ne tirent pas de conclusion métaphysique.

[2] La philosophie tire des conclusions métaphysiques.

[3] La compréhension complète des couleurs nécessite de tirer des conclusions métaphysiques.

∴ La philosophie est indispensable pour la compréhension des couleurs.

Le problème est de montrer en quoi le problème des couleurs est métaphysique et quel genre de compréhension offre la philosophie. Les deux conceptions se distinguent sur ce point.

J'ai proposé un *explanandum* pour la philosophie des couleurs : il s'agit d'expliquer pourquoi notre expérience nous présente des *qualia* de couleur. Je prétends que cela assure à la philosophie une place importante dans la compréhension des couleurs. Je défends alors une conception ambitieuse du rôle de la philosophie :

Conception ambitieuse (I) : La philosophie s'attache à développer une théorie ontologique de la couleur telle qu'elle est présentée dans l'expérience et/ou de l'expérience de la couleur.

L'argument en faveur de la conception ambitieuse est le suivant :

[1] La couleur est une qualité.

[2] La couleur est un aspect de la réalité ou semble être un aspect de la réalité

[3] Les sciences s'occupent de quantités, mais pas des qualités.

[4] La philosophie est nécessaire pour rendre compte des aspects de la réalité ou de ce qui semble être un aspect de la réalité dont les sciences ne s'occupent pas.

∴ La philosophie est nécessaire pour rendre compte des couleurs et/ou de l'expérience des couleurs.

Expliquer pourquoi notre expérience nous présente des *qualia* de couleurs ne suppose pas qu'on accepte l'existence de tels *qualia* larges. Il suffit de reconnaître leur nécessité pour décrire la phénoménologie de l'expérience, voire pour rendre

compte de l'hétérophénoménologie de l'expérience¹. Il faut néanmoins expliquer pourquoi nous avons de telles expériences ou pourquoi nous faisons de tels comptes-rendus. Le plus simple est effectivement de postuler l'existence de tels *qualia*, mais il est possible de nier leur existence, ou encore de montrer que les couleurs ne sont pas des *qualia* et que la compréhension des couleurs ne doit pas faire appel à l'expérience – même si cela paraît extrêmement invraisemblable. Si l'on rejette la nécessité, au moins *descriptive*, de telles entités qualitatives et qu'on ne se préoccupe pas d'expliquer l'apparence, alors on change de sujet. S'il y a lieu, il importe donc de justifier l'écart entre sa théorie et la phénoménologie *ordinaire* des couleurs.

Autrement dit, il y a deux façons de résoudre le problème : (i) développer une ontologie des *qualia* larges et de l'expérience (ce qui revient à défendre le réalisme naïf) ; (ii) développer une ontologie de l'expérience (en vue de défendre une théorie de l'erreur subjectiviste ou éliminativiste). Réduit à sa plus simple expression, le problème est donc le suivant :

Les couleurs telles qu'elles sont révélées dans la perception sont-elles objectives, subjectives ou inexistantes ?

Toute théorie qui ne prend pas position sur le caractère qualitatif des couleurs n'est pas une théorie complète et manque ce qui est au cœur du problème des couleurs.

Il est difficile de voir ce que les sciences de la couleur peuvent nous apprendre sur *la* couleur si l'on n'a pas une précompréhension de ce qu'elle est². Les sciences elles-mêmes avaient, au moins au départ, ce genre de précompréhension : c'est ainsi que s'est présenté le phénomène à expliquer. Peut-être les sciences permettent-elles de ruiner cette idée de départ, mais il importe de tenir compte de notre compréhension intuitive des couleurs. On comprendra que je me range dans la catégorie de philosophes qui pensent que la philosophie peut produire des *théories* spécifiquement philosophiques pour répondre à des problèmes qui ne peuvent trouver de réponses ailleurs, comme l'idéalisme. Les théories

¹ Je rappelle que l'hétérophénoménologie consiste à collecter les discours de sujets sur leur expérience. L'hétérophénoménologie rejette l'*introspection*. La phénoménologie n'est pas, dès lors, la description de notre expérience, mais la collecte de ce que nous disons et croyons spontanément sur notre expérience. Voir Dennett D., *La conscience expliquée*, Paris, Odile Jacob, 1993; *De beaux rêves*, Paris, L'Éclat, 2008. Si la voie prise par Dennett est souvent utile, il me semble possible d'adopter une voie phénoménologique à même de fournir des descriptions plus précises. Après tout, les espaces de couleur sont des résultats de la psychologie descriptive introspectionniste.

² En philosophie de l'esprit, que l'on compare souvent à la philosophie des couleurs, les protagonistes s'entendent au moins sur quelques *marques* du mental, notamment l'intentionnalité, si bien que l'on sait ce qui doit être expliqué, voire éliminé. S'agissant des couleurs, il n'y a pas d'entente à ce sujet, de telle sorte qu'on ne voit pas toujours de quoi il est question. À tel point qu'on peut même se demander, en lisant certains textes philosophiques sur les couleurs, si l'auteur parle bien de ce dont il prétend parler. La seule chose sur laquelle les philosophes s'entendent est le lien entre la couleur et la vision, ce qui est bien peu de chose, puisqu'ils ne s'accordent ni sur la nature de ce lien, ni sur celle de la vision. Partir de la *phénoménologie* de la couleur permet d'orienter la discussion. Il est bien entendu possible de disputer de la phénoménologie.

philosophiques peuvent s'opposer au réalisme scientifique si cela leur semble nécessaire et vrai. Elles peuvent aussi proposer des théories pour compléter les théories scientifiques si elles estiment que leurs réponses sont incomplètes. La science et ses résultats sont, si l'on est réaliste scientifique, une contrainte, mais ils n'épuisent pas toute la vérité (les théories de la causalité, de l'identité, de la ressemblance, etc. ne sont pas des théories scientifiques, mais des théories philosophiques). Prendre la science au sérieux ne doit pas mener au *scientisme*. Les sciences qui posent le plus de difficulté pour la philosophie des couleurs sont la psychologie et les sciences cognitives, qui paraissent écarter *de facto* des théories philosophiques non matérialistes et non réalistes et se substituer à la philosophie, notamment en prétendant résoudre des problèmes relevant de l'épistémologie¹. Mais on peut montrer que leurs résultats les plus intéressants sont compatibles avec différentes théories métaphysiques et que leurs autres résultats sont imprégnés de métaphysique et méritent donc d'être traités comme des résultats métaphysiques et

¹ Je distingue ici la philosophie des sciences cognitives. Certains pensent que la philosophie fait partie des sciences cognitives. Ils pensent généralement que la philosophie doit contribuer à la *naturalisation* de la connaissance. Il n'y a rien de condamnable dans cette attitude, mais on peut également penser que la philosophie puisse remettre en cause les présupposés liés à la naturalisation et défendre l'idéalisme sans pour autant relever de la mauvaise philosophie (H. Robinson me paraît être un excellent philosophe). Des questions se posent également.

Par exemple, un philosophe qui défend l'existence d'une âme non matérielle substantielle et la théorie de l'évolution (comme Swinburne), fait-il des sciences cognitives ? Brentano, quand il défendait l'existence de l'âme, faisait de la psychologie, mais on peut penser que les sciences cognitives sont liées à un programme métaphysique particulier, matérialiste voire mécaniste.

Également, la philosophie doit-elle disparaître et être remplacée par les sciences cognitives, qui seraient une manière scientifique de poursuivre son projet de compréhension de la connaissance, ou bien a-t-elle un rôle propre à jouer au sein de ces sciences ? On peut penser qu'elle a un rôle propre à jouer, mais si elle est ainsi rattachée aux sciences cognitives, elle ne peut que partir de ces sciences et les défendre philosophiquement en mettant à jour leurs présupposés métaphysiques, sans pouvoir véritablement évaluer ses présupposés. Peut-on imaginer qu'un philosophe travaillant au sein des sciences cognitives puissent montrer que le programme est erroné. Dans ce cadre, la philosophie peut être falsifiée par les sciences, mais la philosophie ne peut pas falsifier les sciences, au seul sens minimal où elle pourrait montrer qu'elles ne rendent pas compte d'un objet. Par exemple, les théories philosophiques disjonctives de la perception semblent montrer que quelque chose ne va pas dans l'approche causale de la perception classique. On n'est pas obligé de conclure qu'elles sont vraies, mais elle montre au moins que quelque chose ne va pas avec la conception de la causalité classique.

Chalmers a essayé de montrer que les sciences cognitives ne rendaient pas compte des *qualia* et de la conscience phénoménale. Searle, que le problème de l'intentionnalité ne pouvait pas être traité indépendamment du problème de la conscience. Leurs théories sont-elles des théories philosophiques ou appartiennent-elles aux sciences cognitives ? Ces dernières sont-elles prêtes à accueillir le foisonnement de théories et d'approches propres à la philosophie.

La conclusion est que les choses sont en réalité plus emberlificotées que dans les divisions disciplinaires institutionnelles.

non comme des résultats scientifiques. .

Ce qui est commun à tous ceux qui accordent une place robuste à la philosophie suppose que la philosophie s'intéresse de près à des questions *phénoménologiques*¹. Quelles que soient les théories développées, leur objectif est de faire en sorte que le monde tel qu'il est conçu philosophiquement rende compte du monde tel qu'il est vécu². On peut produire une révision radicale de nos conceptions ordinaires, mais elle doit être *ontologiquement* capable de rendre compte de la phénoménologie et ne pas nous conduire sur de fausses pistes épistémologiques³.

§ 3.2 La seconde conception ambitieuse du rôle de la philosophie

Le problème est rarement compris ainsi et a perdu la clarté qu'il avait chez les Australiens. La philosophie des couleurs est le plus souvent conçue comme consistant à tirer les conséquences ontologiques de théories scientifiques récentes, comme la théorie des processus antagonistes de la perception des couleurs ou la théorie rétinex de Land. La science peut falsifier des théories philosophiques, mais elle permet également de développer des théories philosophiques, en nous aidant à obtenir des conclusions ontologiques. L'argument en faveur de cette seconde conception est à peu près le suivant :

[1] Les sciences ne tirent pas de conclusion métaphysique.

[2] La philosophie tire des conclusions métaphysiques.

[3] La compréhension complète des couleurs nécessite de tirer des conclusions métaphysiques.

∴ La philosophie est indispensable pour la compréhension complète des couleurs.

La première conception montrait simplement que les sciences écartaient un aspect de la réalité. Ici, la stratégie est différente. Selon cette stratégie, les sciences ne négligent aucun aspect de la réalité, mais elles ne tirent pas toutes les conclusions qu'elles contiennent. Notamment, elles ne se préoccupent pas de tirer des conclusions métaphysiques, bien qu'elles impliquent de telles conclusions. La tâche de la philosophie est donc de dégager les engagements métaphysiques des sciences.

On voit que la compatibilité de la philosophie avec les sciences est comprise ici de façon très étroite. Si la métaphysique est compatible avec la science, c'est qu'elle tire ses résultats de la science elle-même et en est un simple prolongement. Dans la première conception, la philosophie produisait ses propres théories, indépendamment des sciences dont les résultats étaient des contraintes pesant sur la

¹ Cela est valable en philosophie de la religion, en éthique et partout ailleurs.

² Et cela est vrai des théories philosophiques qui paraissent les plus saugrenues, comme l'idéalisme. L'idéalisme essaie de sauver le monde manifeste et de contrer le scepticisme. C'est ce que fait Berkeley.

³ Les philosophes modernes les plus révisionnaires, comme Leibniz ou Berkeley, attachaient une grande importance au fait de rendre compte du monde tel qu'il est vécu.

théorie, puisqu'ils étaient des phénomènes à expliquer par la théorie métaphysique¹. La métaphysique pouvait, par exemple, postuler des entités non physiques, voire nier l'existence des faits physiques pour en faire des constructions logiques; par exemple, ici, les résultats métaphysiques sont en quelque sorte, contenus dans les sciences elles-mêmes. Les sciences étant physicalistes, les théories métaphysiques doivent être physicalistes². Les contraintes ne consistent pas simplement en une liste de faits dont il faut tenir compte. La science définit le *type* de faits qui existent. Elle dit quelles catégories de choses existent. C'est en ce sens qu'elle contient des conclusions métaphysiques. C'est une conception très différente de la tâche de la métaphysique et du lien entre métaphysique et science.

Généralement, les partisans de cette approche, parmi lesquels, à mon sens, Larry Hardin et David Hilbert, pensent que le problème des couleurs consiste simplement à déterminer si elles sont subjectives ou objectives. Le problème qu'ils soulèvent est donc apparemment le même que dans la première conception. Mais ce n'est qu'une apparence. Dans la première conception, la couleur est conçue, au moins phénoménologiquement, comme un *quale*, alors qu'ici, le flou le plus total règne sur le point de départ, hormis sur le fait qu'une bonne théorie doit être *physicaliste* puisque la science est *physicaliste*. La question est donc de savoir s'il faut adopter une théorie physicaliste objectiviste ou une théorie physicaliste subjectiviste. Il s'agit de savoir à quoi il faut réduire les couleurs. La question qu'il partage, s'il y en a une, est celle de savoir s'il existe, pour chaque couleur distincte, une entité physique distincte à laquelle la réduire. Les subjectivistes prétendent qu'il n'existe pas d'entité physique objective, mais un processus physique subjectif pour chaque couleur, tandis que les objectivistes rétorquent qu'il y a bien une qualité physique objective pour chaque couleur.

La difficulté est donc qu'il est difficile de savoir ce qu'elles cherchent à *réduire*. Elles n'ont pas de compréhension partagée de la couleur: ils n'ont aucun *explanandum* commun clair³. La difficulté provient du fait que ces philosophes

¹ La métaphysique peut par exemple expliquer ce que sont des lois de la nature, ce que sont des relations causales. Mais elle n'est pas obligée de se cantonner aux phénomènes postulés par les sciences. Elle peut s'occuper de Dieu, des esprits, des anges ou plus simplement des entités macroscopiques ou des qualités.

² Tous les physicalistes ne le dérivent pas de la science. Armstrong pense que le physicalisme est la théorie métaphysique la mieux à même de rendre compte des résultats des sciences et du reste. Mais son physicalisme est conçu comme une théorie métaphysique qui s'oppose à d'autres théories métaphysiques (par exemple le phénoménisme), et non pas simplement comme le fait de tirer les engagements ontologiques des sciences. Je crois qu'Armstrong pense que la science s'explique le mieux si l'on adopte le réalisme et le physicalisme, mais il comprend qu'on puisse adopter une théorie idéaliste et instrumentaliste. Les partisans du physicalisme lié à la seconde conception sont des réalistes aveugles. Ils le sont parce que la science l'est et non pour des raisons philosophiques plus profondes. On comprend mieux pourquoi les Australiens savent prendre les problèmes au sérieux.

³ On le retrouve grâce aux objections que se font les partisans des approches scientifiques les uns reprochant aux autres de ne pas rendre compte de leurs caractéristiques préférées, mais on ne comprend pas la logique qui préside à la discussion.

accordent explicitement la *priorité* à la science sur la phénoménologie, mais que, dans les faits, on ne peut se dispenser de la phénoménologie et que celle-ci reprend implicitement sa priorité. Dès lors, ils font appel, le plus souvent implicitement et de façon injustifiée, à une précompréhension phénoménologique de la couleur. Les discussions vont consister à déterminer si l'on a ou non tenu compte de certaines caractéristiques phénoménologiques des couleurs. Comme chacun tient pour plus importante l'une ou l'autre caractéristique de la couleur phénoménologique, sans que cela soit jamais justifié, on a un dialogue de sourds.

Certains, comme Hardin, privilégient les données phénoménologiques relatives aux relations de ressemblance et de différence entre les couleurs comme la distinction entre les couleurs uniques (par exemple le rouge et le jaune) et les couleurs binaires (l'orange), ou celle entre les couleurs opposées (le bleu et le jaune). Ils ne tiennent pas compte des données relatives à la localisation des couleurs. Cela facilite l'adoption d'une thèse subjectiviste, selon laquelle les couleurs sont des entités mentales : c'est la structure du système perceptif qui est supposée produire la structure de l'espace des couleurs.

Les autres considèrent que ce que les subjectivistes prennent pour des couleurs, ce sont en fait des effets de celles-ci sur le système perceptif ; les couleurs sont bien objectives, mais elles ne sont pas du tout ce qu'elles semblent être ou *presque* pas – au mieux, l'expérience nous révèle *où* elles se trouvent¹. Ils insistent sur les données relatives à la localisation de la couleur et à sa constance.

Les premiers donnent l'impression de préserver des caractéristiques phénoménales de la couleur, l'idée que les couleurs sont ce qu'elles semblent être, mais on peut se demander en quoi ils parlent encore des couleurs : en effet, la plupart des couleurs semblent qualifier des objets qui se situent dans l'espace. On peut aussi se demander où sont les *apparences* de couleur dans un cerveau.

Les seconds cherchent à préserver l'objectivité de la couleur, son indépendance à l'égard de l'observateur, mais on peut se demander ce que serait une couleur qui n'aurait pas l'apparence d'une couleur. Si l'apparence d'une couleur n'est pas une propriété de la couleur, mais un effet de celle-ci sur un esprit ou un système nerveux, on peut se demander en quoi ce n'est pas cette apparence, plutôt que sa cause, qui est proprement une couleur. Privilégier la phénoménalité des couleurs à leur objectivité, ou inversement, est, d'un point de vue phénoménologique, arbitraire.

Mais leur principale erreur est qu'ils prétendent proposer des solutions distinctes alors que, comme le dit Armstrong, un matérialiste se caractérise par sa négation des *qualia*. Dès lors, du point de vue ontologique, il n'y a pas de véritable différence entre une position subjectiviste, objectiviste ou éliminativiste physicaliste. Le débat semble être une question verbale, alors que ces philosophes prétendent résoudre un problème ontologique :

¹ On assiste toutefois maintenant à un retour de la phénoménologie chez les physicalistes objectivistes, qui s'efforcent de rendre compte de la division entre couleurs uniques et binaires, etc. Souvent de façon parfaitement invraisemblable.

Conception ambitieuse (II) : La philosophie s'attache à développer une théorie ontologique de la couleur.

Ainsi, ils ont une conception ambitieuse, mais ne sont pas à la hauteur de leur ambition. Il n'y a entre eux aucune différence substantielle. La partition ontologique entre subjectiviste et objectiviste n'existe que si l'on considère les couleurs comme des *qualia*. Sinon, ce n'est qu'une partition conceptuelle. On a donc l'impression qu'ils manquent le problème. *In fine*, on ne saura pas nécessairement ce qu'est une couleur et l'on aura perdu de vue le problème des *qualia*.

C'est bien souvent ce que l'on ressent à la lecture des philosophies de la couleur qui s'appuient sur la science, comme chez Hardin ou Hilbert. Je ne crois donc pas, comme Hardin, que prendre en compte les sciences des couleurs a permis à la philosophie de sortir des discussions stériles se déroulant comme si l'on se trouvait encore au temps de Locke. Locke traitait d'un problème fondamental : la couleur est-elle ce qu'elle semble être et, si elle ne l'est pas, qu'est-elle ? Hardin ne prend en compte que ce qui l'arrange en tant que physicaliste et ne prend pas au sérieux la phénoménalité de la couleur.

Un problème qui me paraît plus grave est que la théorie qu'il utilise, la théorie des processus antagonistes, est explicitement *subjectiviste*. Elle présuppose le subjectivisme quand elle cherche à expliquer les sensations de couleur et elle est le produit du travail commencé chez les philosophes modernes d'introjection de la couleur. En ce sens, on ne peut pas dire que ses conséquences ontologiques soient implicites et doivent être dégagées. Le subjectivisme est un présupposé de la théorie antagoniste, non pas une conclusion qu'on pourrait tirer de la théorie. Il est donc difficile de dire que nous ne sommes plus au temps de Locke. Du point de vue des présupposés philosophiques, rien ou presque n'a changé depuis Locke, sinon que le subjectivisme s'est renforcé et, en s'associant au physicalisme, a perdu la plausibilité que lui conférait l'intuition. Les sciences de la vision, comprises d'une certaine façon, sont un prolongement des présupposés métaphysiques de ceux qui ont suivi Locke, Hume notamment. Cela ne veut pas dire que leurs résultats ne valent rien, mais qu'il faut les dégager de la gangue métaphysique qui les enveloppe.

§ 3.3 La conception modeste du rôle de la philosophie

On peut adopter une conception plus modeste de la philosophie. Selon cette conception, s'agissant des couleurs, la science a la priorité. La philosophie n'a plus à résoudre qu'une sorte de problème conceptuel :

Conception modeste : La philosophie des couleurs doit résoudre un problème conceptuel.

La philosophie doit se contenter de dire à quoi, parmi ce dont traitent les sciences de la vision des couleurs, les noms de couleurs doivent être attribués : à des processus cérébraux ou aux causes physiques de ces processus. Le problème est encore une fois de trancher entre les objectivistes et les subjectivistes, mais cette fois-ci la dispute n'est pas ontologique, mais conceptuelle : parmi la multitude de concepts utilisés par la science des couleurs (réflectance spectrale des surfaces, spectre électromagnétique visible, excitations neuronales, etc.), la philosophie doit

choisir celui qui mérite le plus ce titre. L'argument est à peu près le suivant :

[1] Les sciences expliquent complètement le processus de la vision des couleurs à l'aide de plusieurs propriétés et processus matériels.

[2] La philosophie doit tirer de ce que dit la science un schème conceptuel, une conception du monde qui soit intuitivement et sémantiquement acceptable, la plus proche possible du sens commun.

∴ La philosophie doit déterminer, parmi les propriétés et les processus matériels postulés par la science celui qui mérite le plus de s'appeler une *couleur*.

La philosophie a donc pour objectif non pas de comprendre le monde, mais de le *dire*. Certes, une conception claire et cohérente donnera l'impression de mieux comprendre, mais ce ne sera pas une *explication*, simplement une sorte de mise en ordre.

Pour faire comprendre ce point, Jackson, qui défend la conception modeste, distingue le problème de l'existence de Dieu du problème des couleurs¹. Une réponse négative au premier serait un résultat philosophique « intéressant, bien que négatif, sur ce que sont les choses² », tandis que le problème philosophique des couleurs serait plus modeste, concernant « la distribution des mots d'un langage naturel [...] entre plusieurs porteurs potentiels ». La philosophie ne s'attacherait pas à dire ce qu'est la couleur, simplement à trouver, parmi les entités mobilisées par les sciences de la vision des couleurs, le meilleur porteur du nom. Quand Jackson se demande ce qu'est une couleur, il ne fait pas de la métaphysique profonde, il ne cherche pas à connaître l'essence de la couleur, mais il se contente de demander : « que désigne le mot couleur parmi cette liste de choses que les savants m'ont données ? ». Il n'établit pas la liste et n'a pas son mot à dire sur sa composition. La philosophie ne nous apprend rien sur la nature de la chose désignée.

Cette conception du rôle de la philosophie est inadéquate. Elle suppose la vérité du *physicalisme*. C'est parce que le physicalisme a été adopté que la science est supposée avoir le dernier mot. Mais cela pose problème. Quand Armstrong, en bon physicaliste, défend la conception modeste, il ne suppose pas que c'est là le seul problème que la philosophie des couleurs doit résoudre. En effet, la stratégie physicaliste est admissible à condition de disposer d'une théorie de l'erreur et de prendre au sérieux, au moins au départ, le problème phénoménologique et épistémologique de l'expérience des couleurs. Ce problème doit recevoir une solution ontologique parmi plusieurs. Un problème épistémologique bien posé doit laisser ouvertes plusieurs alternatives *ontologiques*. Tel qu'il est présenté par la conception modeste, le problème des couleurs laisse ouvertes des alternatives

¹ Jackson est passé d'une conception ambitieuse à une conception de plus en plus modeste et de moins en moins vraisemblable avec les années, passant des sense data aux qualia, puis aux *contenus*.

² Jackson F., 'Philosophizing About Colour', in Davis S (ed.), Vancouver Studies in Cognitive Science. Vol. 9, *Colour Perception: Philosophical, Psychological, Artistic, and Computational Perspectives*, Oxford, Oxford UP, 2000, p. 152.

conceptuelles au sein d'une conception globalement physicaliste. Il ne prend pas le problème au sérieux.

Il est donc impossible de cantonner la philosophie à ce rôle modeste, au moins au départ. Il faut d'abord avoir tranché le problème des *qualia*. On peut adopter le physicalisme avant d'aborder les couleurs et décider qu'elles doivent recevoir le même traitement que le reste. Mais, il faut reconnaître qu'elles posent des problèmes spécifiques qui doivent être reconnus, sous peine de changer de sujet.

D'un point de vue philosophique, le problème des couleurs est une tâche qui concerne *ce qui est* autant que celle de montrer qu'il n'y a pas de Dieu. Jackson peut dire que le matérialisme peut être défendu une fois pour toutes et que, dès lors qu'il a été défendu, il concerne tout ce qui existe, qu'il s'agisse des atomes, des personnes ou des couleurs. Mais certaines entités s'avèrent récalcitrantes, et il vaut la peine d'y regarder de plus près plutôt que de minimiser les problèmes, sous peine d'être un matérialiste *aveugle* – un *colorblind materialist*. Peut-être les couleurs montrent-elles que le physicalisme est faux ; peut-être montrent-elles simplement qu'il a été mal conçu. À mon sens, la seconde option est la bonne. Je n'ai jamais trouvé le physicalisme évident et j'ai toujours eu l'impression qu'il omettait quelque chose. Si l'on veut le défendre, il faut faire en sorte de lui conférer une certaine plausibilité et prendre certains problèmes au sérieux afin qu'il recouvre la vue¹. Ce qui est sûr est qu'on ne peut identifier le problème des couleurs à partir du point de vue des physicalistes.

§ 3.4 L'inutilité de la philosophie

On s'écarte de plus en plus de la première conception et, de la modestie, on peut passer à l'inutilité de la philosophie. La philosophie ne joue aucun rôle dans la compréhension de la nature de la couleur et doit s'abstenir d'en parler :

Inutilité de la philosophie : La philosophie ne joue aucun rôle dans la compréhension des couleurs. Les couleurs posent exclusivement des problèmes scientifiques.

Il existe diverses variantes de cette conception. Toutes reposent sur l'idée qu'il n'y a pas de concept univoque ou primitif de couleur :

[1] La philosophie suppose qu'il y a un concept univoque ou primitif de couleur.

[2] Les sciences montrent que plusieurs concepts de couleur sont nécessaires pour comprendre la vision des couleurs.

∴ La philosophie est incapable de rendre compte de la vision des couleurs.

¹ De ce point de vue, Dennett et Armstrong sont exemplaires. Le premier parce qu'il s'attache, en critiquant les pompes à intuition, à rendre le physicalisme évident, même si, à mon avis, il s'y prend parfois mal. Le second, parce qu'il a toujours reconnu que certaines entités posaient problème pour le physicalisme, notamment les couleurs, dont il m'a dit que c'était un des problèmes les plus difficiles et les plus insolubles à ses yeux. Armstrong n'est pas un physicaliste aveugle.

Voici comment il faut comprendre la prémisse [2]. La compréhension des processus liés aux couleurs et à la vision des couleurs par différentes disciplines scientifiques, de la physique aux neurosciences, en passant par la psychophysique, la génétique, l'écologie, progresse. Nous savons beaucoup de choses passionnantes sur la couleur. Toutefois, il y a une multitude de concepts à l'œuvre. Dès lors, lorsque l'on dit que *l'herbe est verte*, le vérificateur de cette proposition est un processus psychophysique complexe, qui s'étend de l'herbe au cerveau, mais ce n'est pas le simple fait qu'il y ait de l'herbe et qu'elle soit verte. Généralement, les scientifiques considèrent que leur *explanandum* n'est pas la couleur, mais la vision de la couleur (le terme d'expérience est en général évité).

L'*explanandum* n'est pas la couleur et il n'y a rien de tel que *la* couleur. Il y a une multitude de processus qui sous-tendent ce qu'on appelle la vision de la couleur, le *de* ne devant pas être pris trop au sérieux, comme s'il y avait d'un côté la vision et de l'autre côté son objet, la couleur.

La question est de savoir si cela est plausible. Cela ne l'est pas. Et ceux qui défendent la thèse de l'inutilité de la philosophie eux-mêmes donnent généralement la priorité à un concept psychologique ou psychophysique de la couleur, dernier résidu d'un concept *phénoménologique* de la couleur. L'équivocité ou la multiplicité des concepts semblent donc s'ordonner autour d'un concept premier : l'équivocité du concept renvoie à un concept princeps, comme chez Aristote où tous les sens d'être renvoyaient à celui de l'être en tant que substance. Ce que cherchent à nier les partisans de cette dernière conception, c'est l'existence d'un tel concept primitif de couleur dont les autres seraient dérivés. Cela paraît correct d'un point de vue heuristique, si l'on considère simplement le besoin de concepts *opératoires*. Pourquoi priver les sciences de concepts qu'elles utilisaient jusque-là et qui sont tous liés à la couleur ? Mais il n'empêche qu'il y a une priorité accordée à la conception *phénoménologique* de la couleur.

La variante la moins sophistiquée de cette conception ressemble à celle de Kurt Nassau. Ce dernier distingue classiquement trois concepts de couleur :

Le terme *couleur* est correctement utilisé pour décrire trois aspects subtilement différents de la réalité. D'abord, il décrit une propriété d'un objet, comme dans « herbe verte ». Ensuite, il décrit une caractéristique des rayons lumineux comme dans « l'herbe verte réfléchit efficacement la *lumière verte* tout en absorbant plus ou moins complètement la lumière d'autres couleurs ». Enfin, il décrit une classe de sensations, comme dans « l'interprétation cérébrale de la façon spécifique dont l'œil perçoit la lumière sélectivement réfléchi par l'herbe donne lieu à une perception de vert ». En choisissant soigneusement nos formulations, on peut toujours indiquer laquelle de ces trois significations de « couleur » est visée dans un usage donné¹.

Il affirme ensuite que la plupart des discussions philosophiques sont des non-sens, puisqu'elles ne tiennent pas compte de cette distinction :

¹ Nassau, K, *The Physics and Chemistry of Color*, New York, John Wiley & Sons, 2001, p. 3

[...] on peut noter que la plupart des discussions philosophiques sur les couleurs sont presque dépourvues de signification, simplement en raison de la confusion de ces trois aspects¹.

Nassau considère que cette distinction ne peut pas être dépassée en raison, probablement, de son caractère scientifique. Ce qui est intéressant est précisément que cette distinction, telle qu'elle semble être comprise par Nassau², ait son origine dans une discussion à la fois philosophique et scientifique et qu'elle repose *in fine* sur des arguments et des présupposés philosophiques, ce que l'on peut facilement montrer par une enquête historique. Il serait par exemple intéressant de savoir ce que Nassau entend par sensation.

Le problème est que Nassau semble à la fois n'accepter aucune priorité entre les trois sens, mais qu'il admet également que la lumière n'est pas vraiment colorée, ce qui semble supposer qu'il y a des choses qui le sont vraiment et d'autres qui ne le sont pas vraiment. Qu'est-ce qui est vraiment coloré ? Poser cette question présuppose un concept de couleur plus fondamental, celui de *la* couleur. Cela semble impliquer que nous avons une précompréhension de ce qu'est une couleur et un concept primitif de couleur. S'il y a plusieurs concepts de couleur, il semble être lié à un concept fondamental. La science peut bien réviser le vocabulaire, elle n'est claire que si elle montre quelle révision elle produit et justifie sa révision. Il n'est pas certain que les sciences puissent tirer, à elles seules, des conclusions ontologiques ni qu'on puisse en tirer simplement en analysant leurs discours.

Il existe toutefois une version plus sophistiquée de cette approche, qui argue elle aussi du manque d'univocité du concept de couleur. Le texte suivant est extrait d'une réponse de Davida Teller à David Hilbert et Alex Byrne, qui défendent une théorie physicaliste des couleurs et de l'expérience qui s'inscrit dans le cadre de la seconde conception ambitieuse. Elle cherche à montrer que l'opposition entre théories physicalistes et subjectivistes est au mieux *conceptuelle* et n'apporte rien à la compréhension des couleurs. Elle écrit :

Le but de cette réponse est d'exposer une conception de la vision des couleurs que je crois répandue chez les scientifiques s'occupant de la vision. Cette conception me conduit à rejeter la fausse dichotomie sur laquelle sont basés les arguments en faveur de l'objectivisme et du subjectivisme.

La clef pour comprendre la perspective des scientifiques qui s'occupent de la vision est que notre but est d'unifier trois types d'entités très différents : les *stimuli visuels* (par exemple les objets physiques et leurs propriétés) ; les *états neuraux* (les états

¹ Nassau, K, *The Physics and Chemistry of Color*, New York, John Wiley & Sons, 2001, p. 4

² J'ajoute que le livre de Nassau, s'il est excellent, notamment en raison de sa clarté, pèche par quelques affirmations péremptoires sur l'histoire des couleurs. On apprend ainsi que Goethe ne cite jamais Newton dans sa théorie des couleurs, alors que toute une partie lui est consacrée (Nassau a sans doute connaissance du seul *Traité des couleurs* et non de la réfutation de Newton : Goethe J.W., *La théorie de Newton dévoilée*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2006). On apprend aussi que Goethe n'aurait pas utilisé le concept de longueur d'onde, mais on ne le trouvera pas non plus chez Newton, qui était corpusculariste et parle seulement d'angles de réfraction.

des ensembles de neurones à diverses étapes du traitement de l'information au sein du système visuel) ; et les *états perceptifs conscients* (nos perceptions visuelles des stimuli physiques particuliers). Nous souhaitons découvrir et comprendre les régularités ou les règles de correspondance (*mapping rules*) entre les états physiques et les états perceptifs ; entre les états physiques et les états neuraux et entre les états neuraux et les états perceptifs. Les deux premiers types de règles de correspondance relèvent de la science de la vision ; le troisième est resté largement dans le domaine de la philosophie. [...]

Dès lors, dans la mesure où je peux le voir, le réalisme quant aux couleurs est la conception selon laquelle, des trois entités des scientifiques – la réflectance spectrale des surfaces, les signaux neuraux et la couleur perçue – l'une *est* la couleur et les autres ne le sont pas. Mais si vous demandez à un scientifique laquelle des trois entités *est* la couleur, il répondra que la question est mal formulée. Nous avons besoin des trois concepts et d'un cadre conceptuel et d'une terminologie qui permet de les séparer facilement, de sorte que nous puissions parler de correspondances entre eux. Les physicalistes peuvent appeler *couleur physique* la réflectance spectrale de la surface s'ils le veulent, mais *réflectance spectrale de la surface* est un terme plus précis. Mais l'appeler couleur (sans plus) est source de confusion et contre-productif.

Il est vrai que les scientifiques de la vision moderne parlent de couleur. Notre habitude est de les utiliser pour faire référence aux couleurs perçues – le terme *rouge* fait référence à état conscient perceptif. Quand nous parlons prudemment, nous nous efforçons de ne pas parler de « lumière rouge », même si les circonlocutions sont notoirement difficiles. Nous essayons également de ne pas dire « cônes rouges » ou « canal rouge-vert » ou « neurone de la rougeur », à moins que nous n'affirmions que le neurone est réellement le corrélat neural immédiat de la rougeur consciemment perçue. Donc, en un sens, nous nous alignons sur l'usage des subjectivistes plutôt que sur celui des physicalistes. Mais je pense que les auteurs des manuels cités par Byrne et Hilbert s'efforcent en premier lieu d'insister sur la distinction entre la physique et la perception, et seulement en second lieu de réserver les termes de couleur pour la perception. Nous prenons plus soin de nos distinctions fondamentales que de la question de savoir qui est le propriétaire du mot *couleur*.

En expliquant leur argument en faveur du réalisme, Byrne et Hilbert affirment : « si quelqu'un [...] regarde une tomate dans une lumière correcte, elle a une expérience visuelle [...] La propriété de couleur représentée par l'expérience est la propriété rouge [...] si l'expérience est véridique, la tomate est rouge. » Cet argument a des relents de Dieu et de licornes. Un scientifique dirait plutôt que la tomate a une fonction de réflectance spectrale de surface qui, sous une lumière correcte, correspond (à peu près) au rouge perçu. Il y a des règles de correspondance bien décrites (complexes) entre les états physiques et les états perceptifs et ils ne sont frappés d'aucun mystère particulier hormis le persistant mystère des qualia.

Finalement, tout au long de leur article, Byrne et Hilbert utilisent une terminologie qui incorpore leur thèse, ce qui me rend difficile, en tant que scientifique, la compréhension de leurs arguments. Et en dépit de leurs meilleurs efforts à ce jour, l'argument en faveur du réalisme des couleurs me semble se réduire à une dispute terminologique sans intérêt. J'invite B&H à essayer une fois encore d'expliquer aux scientifiques pourquoi le débat est substantiel. Il serait utile que le débat soit formulé dans une terminologie neutre et à l'intérieur de la conception du monde de la science de la vision (ou d'une façon telle que la relation avec elle soit instructive). En

attendant, je ne vois aucune raison de supposer avec B&H que les scientifiques devraient s'intéresser aux arguments en faveur du réalisme de la couleur¹.

Cette citation est intéressante, puisque D. Teller fait preuve à la fois de la plus grande perspicacité et du plus grand aveuglement.

Elle fait preuve de perspicacité quand elle réduit l'approche de Byrne et Hilbert à une affaire de mot et non d'ontologie. Mais son aveuglement porte sur sa conception de l'expérience. Les règles de correspondance ne peuvent se substituer et décrire la phénoménologie de l'expérience. L'expérience ne paraît pas se réduire à des relations de correspondance. On a beau simplifier les phénomènes pour pouvoir les appréhender quantitativement, ils résistent à la simplification. Chercher des relations de correspondance, même complexes, ce n'est pas rendre compte de l'expérience et de la donation des couleurs. Au mieux, on rend compte de ce qui est sous-jacent à l'expérience.

Teller a beau jeu de tout renvoyer au mystère des *qualia*. Les *qualia* sont certes mystérieux, mais au sens où elle les entend, ils sont une façon de résoudre le problème philosophique des couleurs, celui de la place des qualités dans le monde. Dès lors, quand elle suggère que la formulation subjectiviste n'est qu'une formule, elle se trompe. Si les couleurs sont les *qualia*, alors les sciences des couleurs défendent une forme ontologique de subjectivisme. On ne s'étonnera pas que les scientifiques accordent une sorte de priorité aux *qualia* comme porteurs des noms de couleurs. Cela tient à l'histoire de leur science et à notre intuition de départ, qui tient les couleurs pour des entités révélées dans l'expérience. Le concept de couleur n'est donc pas si équivoque.

L'argument qui conduit à supposer l'inutilité de la philosophie est incorrect. La conclusion ne découle pas des prémisses bien comprises. Si les sciences utilisent plusieurs concepts de couleurs, ceux-là se rapportent à un concept premier ou primitif de couleur. Il y a des voies entre l'univocité et la stricte équivocité. C'est sur ce concept primitif de couleur comme qualité que doit porter la philosophie des couleurs. La science n'en tenant pas compte ou en ayant une conception subjectiviste et vague (elle laisse d'ailleurs volontiers le problème aux philosophes), elle est discutable. Nous essaierons de montrer que les découvertes empiriques de la science sont compatibles avec plusieurs théories métaphysiques. Ce qui tient la science à l'écart des théories métaphysiques hétérodoxes n'est rien qui soit empirique, seulement un biais métaphysique en faveur des théories subjectivistes qui ressort de l'histoire de ces sciences.

J'espère avoir montré que le problème philosophique des couleurs ne peut être compris qu'en accordant un rôle à la révélation, révélation qui est sous-jacente, souvent implicitement, dans toutes les discussions. Si la thèse de la révélation est fautive, il semble au moins qu'elle paraisse vraie. Il nous semble que nous sommes dans l'Éden. Et toute philosophie des couleurs doit expliquer ce fait.

¹ Teller D. Y., « Color : A vision scientist's perspective », in *Behavioral and Brain Sciences*, 26, 2003, pp. 48-49.

§ 4 Un faisceau de problèmes

Nous pouvons dresser un catalogue de problèmes pour la philosophie des couleurs. Il est partiel et se focalise ici sur des questions qui relèvent de la métaphysique ou ont une pertinence pour la métaphysique.

Les problèmes relatifs au concept de couleur – Le concept de couleur est-il univoque ou équivoque ? Y a-t-il plusieurs concepts de couleurs ? Le concept de couleur est-il un concept de rôle causal, structural ou un concept qualitatif ? Le concept de couleur est-il compréhensible et maîtrisable par une personne n'ayant jamais eu d'expérience des couleurs ?

Le problème de la phénoménalité – Si l'on accepte la révélation, alors les couleurs sont des entités phénoménales. Contester cette condition, c'est considérer que la nature des couleurs n'est pas révélée dans l'expérience et que les couleurs n'ont rien à voir avec leur apparence. Le problème consiste à savoir si l'on peut prétendre jamais nier la phénoménalité de la couleur. Les couleurs sont-elles ce qu'elles semblent être ? Faut-il tenir compte de l'apparence des couleurs pour les définir ? Le physicalisme rencontre une variante de cette question. En général, un physicaliste, qui tient les couleurs pour des entités physiques, considère qu'elles ne sont pas des propriétés phénoménales et refuse la révélation. Mais un physicaliste pourrait-il accepter la révélation ?

Le problème de la phénoménologie – D'abord, il y a la question de la place qu'on doit accorder à l'enquête phénoménologique, qui est liée au problème de la phénoménalité. Si l'on lui accorde une place quelconque, ce que font la plupart des thèses, il faut déterminer quelles sont les marques phénoménologiques de la couleur ? Cela fait, si l'on refuse l'idée que toutes les caractéristiques phénoménologiques sont réelles, il faut ensuite faire le partage entre les caractéristiques réelles et les caractéristiques illusoires.

Le problème de la nature qualitative – Les couleurs sont-elles qualitatives ? Si elles le sont, qu'est-ce que cela signifie ? Si les couleurs sont qualitatives, se pose le problème de la place des couleurs dans le monde physique. Pour les subjectivistes, le problème se pose au sujet des qualia, qui ne sont rien de plus que les aspects phénoménologiques de la couleur, entendus comme des propriétés phénoménales de l'expérience. Pour qui refuse la subjectivisation ou, comme le dit Mark Johnston, l'introjection des qualia, le problème du fossé explicatif se pose à la surface des choses.

Le problème de la localisation de la couleur – La localisation spatiale des couleurs relève de la description phénoménologique. Sur ce point la plupart des auteurs sont d'accord : les couleurs semblent, pour la plupart, des caractéristiques des objets physiques, localisées dans le monde. La question est de savoir si ce qui paraît vrai est vrai. Ce problème relève de la localisation ontologique des couleurs, qui relève de la métaphysique : les couleurs se trouvent-elles vraiment à l'extérieur de nous, comme semble l'indiquer notre expérience, ou sont-elles en nous ? L'extériorité phénoménologique est l'un des faits les plus *récalcitrants*. Quand nous voyons un objet, la couleur paraît être à la surface de cet objet (je laisse de côté les cas plus difficiles des volumes). Une explication satisfaisante de la couleur doit rendre compte de cette localisation, quitte à considérer qu'on l'attribue aux objets de

façon erronée : c'est la thèse que défendent les théories projectivistes. La question ontologique est donc celle de la dépendance ou de l'indépendance existentielle de la couleur vis-à-vis du sujet percevant ? Un subjectiviste devra toutefois expliquer comment concilier la phénoménologie spatiale des couleurs avec son ontologie.

Le problème de l'unicité des couleurs– c'est une variante du problème précédent. Campbell le formule comme un problème relatif à un principe d'unicité : y a-t-il dans le monde extérieur des entités qui correspondent terme à terme aux couleurs vues ? Par exemple, deux objets indiscernables du point de vue de la couleur possèdent-ils réellement la même propriété ou cette indiscernabilité est-elle l'effet du classement effectué par l'observateur et de ses processus cognitifs.

Le problème de la causalité– La couleur, si elle était objective, serait à l'origine de la perception qu'on en a : elle causerait la perception. La difficulté est que la couleur, si elle est une entité qualitative, voire dispositionnelle, ne paraît pas pouvoir être une cause. Ce problème surgit, toutefois, dès lors qu'on entend l'expérience et la causalité en un sens très restreint¹.

§ 5 Trois objectifs de ce travail

Ce travail a trois objectifs principaux.

Le premier, pour partie *classificatoire*, est de présenter et d'évaluer les théories philosophiques des couleurs, plus particulièrement celles qui sont actuellement disputées. Plus particulièrement, il s'agit d'examiner comment les théories se comportent relativement au caractère qualitatif/phénoménal, ou prétendument tel, des couleurs et les conclusions qu'elles en tirent quant à l'objectivité de la couleur.

Je reviendrai sur l'histoire de la discussion philosophique sur les couleurs en l'examinant comme une dispute portant sur le statut de la thèse de la révélation, la défense ou le rejet de la révélation servant de critères partageant les théories de la couleur en deux camps.

¹ On pourrait imaginer que notre expérience des couleurs ne dépend pas causalement des couleurs, mais ontologiquement, au sens où la couleur serait un des constituants de notre expérience, et non pas une cause de celle-ci. L'objection souvent entendue à cette thèse est : mais comment l'expérience pourrait-elle viser la couleur ? En ce cas l'expérience ne vise pas la couleur, puisque l'expérience n'est pas localisée dans l'esprit. On demandera alors, comment l'état cérébral vise-t-il l'expérience ? Mais il n'est pas nécessaire de dire que l'expérience est l'état cérébral et que l'état cérébral entretient un rapport causal avec la couleur. J'ai tendance à avoir de la sympathie pour cette conception de l'expérience et la conception événementielle défendue ici devra adopter une conception assez hétérodoxe de l'expérience, néo-réaliste ou profondément disjonctiviste. À ce sujet, voir les textes des néo-réalistes, notamment Holt E.B., *The concept of consciousness*, New York, Arno Press, 1914 et Holt E.B., « The place of illusory experience in a realistic world », in Holt E.B., Marvin W.T., Montague W.P., Perry R. B., Pitkin W.B., Spaulding E. G., *The new realism : Cooperative studies in philosophy*, New York, Macmillan, 1912. Pour une présentation extrêmement claire et une défense, voir Tonneau F. « Consciousness Outside the Head », *Behavior and Philosophy* 32 (1, 2000, pp.97-123. Pour une variante disjonctiviste, voir Martin M. G. F., « The Transparency of Experience », *Mind and Language* 4 (4), 2002, pp: 376-425.

Même si certaines thèses ont été tenues à l'écart¹, je me suis efforcé d'être exhaustif, au moins quant aux *types* de théories défendues. Si je passe beaucoup de temps à examiner les thèses concurrentes, c'est aussi parce que, comme le dit Keith Campbell à propos de la conception des couleurs d'Armstrong :

[...] une position philosophique tire une bonne partie de ses attraits des difficultés manifestes de ses rivales².

La présentation n'a donc pas uniquement valeur pédagogique. La partition des théories en deux camps permet de trancher entre les théories viables et les théories non viables de la couleur par une simple considération de la thèse de la révélation. Si la théorie de la révélation est vraie, alors toutes les théories qui la rejettent sont fausses, et *vice versa*.

Le deuxième objectif est de défendre une conception objectiviste, événementielle et physicaliste des couleurs, compatible avec la thèse de la révélation. En voici une caractérisation succincte :

Objectiviste – Les couleurs existent indépendamment de nous, dans le monde extérieur à notre corps. Ce ne sont pas des entités subjectives, qui se trouveraient d'une façon ou d'une autre dans nos cerveaux ou nos esprits, mais des propriétés *objectives* de différents types d'objets extérieurs. Cela est vrai de la plupart des couleurs, sinon de toutes, même si certaines couleurs peuvent prêter à discussion, notamment les couleurs de l'arc-en-ciel ou du ciel, mais surtout celles produites par les reproductions en quadrichromie ou les téléviseurs à écran cathodique, les couleurs hallucinées, celles des images rémanentes ou celles qui surgissent quand on se tapote l'œil³.

Événementielle – Contrairement à une thèse habituellement soutenue, les couleurs ne sont pas des propriétés, mais des *événements*. C'est une thèse sur le genre de choses qu'est une couleur, sur la *catégorie* à laquelle elle appartient. Cette thèse soutient que les couleurs ne sont pas permanentes, mais transitoires.

¹ La principale raison est que, si les types de théories sont limités et relativement bien identifiés, il existe un très grand nombre de théories particulières, différant subtilement les unes des autres, et dont il était impossible et inutile de faire la revue. Ce qui importe ici, c'est que, si des objections portent contre des caractéristiques communes à toutes les variantes d'un même type, alors il porte contre toutes les théories de ce type. Même si les types s'avéraient des airs de famille, il suffit qu'une théorie porte un des traits douteux pour être rejetée.

² Campbell K., « David Armstrong and realism about colour », in « *Ontology, Causality and Mind: Essays in Honour of D. M. Armstrong* », J. Bacon, K. Campbell, and L. Reinhardt (édd.), Cambridge: Cambridge University Press, 1993, p. 267.

³ Pour une bonne part, les difficultés, pour une théorie objectiviste concernent les couleurs physiologiques de Goethe. Voir Goethe J.W., *Traité des couleurs*, Paris, Triades, 1980. Goethe lui-même, en découvrant les couleurs physiologiques, a dû revoir pour partie sa théorie. Voir, sur ce point, Sepper D.L., *Goethe contra Newton*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 88-90

*Physicaliste*¹ – Les couleurs sont physiques. Cela ne veut pas dire que les couleurs soient des entités dont les descriptions des sciences physiques actuelles ou d'hypothétiques sciences futures pourraient nous donner une connaissance complète. Cela signifie simplement que l'explication des couleurs ne suppose pas de postuler des entités d'un *type* radicalement nouveau, dont ne traiteraient pas les sciences actuelles, notamment la physique. Dès lors, pour savoir ce qu'est une couleur, il n'est pas inapproprié de lire un livre de physique, comme l'excellent livre de Kurt Nassau². Néanmoins, défendre le physicalisme, ce n'est pas endosser l'idée que la science peut tout nous apprendre sur la couleur et qu'une Marie enfermée dans une chambre en noir et blanc pourrait tout savoir des couleurs en lisant des livres. En effet, il faut également la *voir*.

Compatible avec la thèse de la révélation – Les couleurs sont plus ou moins ce que l'on croit ordinairement qu'elles sont quand nous ne nous occupons pas de philosophie ou de science. Elles possèdent également la plupart, sinon toutes les caractéristiques que nous serions prêts à leur attribuer sur la base de notre expérience ordinaire, et elles ont à l'espace le rapport qu'elles paraissent avoir, occupant, chacune à sa façon, des volumes, des surfaces ou tout autre type d'étendue où nous voyons des couleurs. Autrement dit *les couleurs sont ce qu'elles semblent être*. Les couleurs sont des entités pour lesquelles il n'y a pas de différence entre l'apparence et la réalité, comme les douleurs. Cela ne signifie pas que leur apparence épuise toute leur réalité, mais il suffit qu'elle en épuise une partie. Cette thèse endosse, *sous une certaine forme*, la thèse de la révélation³.

La thèse centrale de la théorie est la thèse événementielle, qui consiste à *catégoriser* la couleur. Catégoriser est une tâche proprement philosophique. Ce travail suppose donc que la philosophie a un rôle spécifique à jouer dans la compréhension des couleurs, qui ne relève d'aucune science. J'essaierai de montrer que les problèmes attenants au fossé explicatif sont liés au fait qu'on aborde les

¹ En général, on reproche à l'adjectif physique son manque de clarté. De ce fait, beaucoup ont critiqué la pertinence de la thèse physicaliste. Si l'on ne sait pas très bien ce qu'est une entité physique, on ne voit pas non plus très bien ce que défend un physicaliste ou en quoi consiste une thèse physicaliste. Smart (*Philosophy and Scientific Realism*, London, Routledge, 1963), dit que les propriétés physiques sont les propriétés « scientifiques », au sens où ce sont des propriétés dont les sciences parlent ou qui sont réductibles à de telles propriétés. Ces propriétés sont physiques puisque toutes les sciences sont réductibles aux sciences physiques. En ce sens, la charge électrique est physique, mais pas la force psi, supposée permettre la télékinésie et étudiée par la psilogie, une activité qui n'a rien de scientifique. La difficulté avec cette thèse est que si la physique change, les propriétés physiques ou ce qui compte comme une propriété physique peut changer. Smart restreignait l'appellation physique aux propriétés de la science actuelle et n'invoquait pas une future nouvelle physique hypothétique. En réalité, un physicaliste est quelqu'un qui essaie de résoudre des problèmes physicalistes en supposant la seule existence des entités de la physique.

² Nassau K., *The physics and chemistry of color*, New York, Wiley Interscience, 2001.

³ Sur la révélation, voir Johnston M., « How to speak of the colors », *Philosophical Studies* 68, repris dans *Readings on Color*, vol. 1, 1992, pp. 221-63. Voir également le chapitre II de ce travail.

problèmes en utilisant la catégorie des propriétés, qu'il vaut mieux réduire à quelque chose se rapprochant des prédicats.

Le troisième objectif, le cœur de ce travail, est de montrer en quoi les couleurs posent un problème philosophique et dans quelle mesure la philosophie peut contribuer à notre compréhension des couleurs.

Je tiens cet objectif pour extrêmement important. C'est le lot de la philosophie d'affronter des problèmes dont toutes les solutions paraissent invraisemblables : les unes sont intuitives, mais ne résistent pas aux arguments, tandis que les autres sont étayées par des arguments puissants, mais ne résistent pas aux intuitions. Mais cela se vérifie particulièrement pour la philosophie des couleurs, un champ d'investigation où il est extrêmement difficile de parvenir à un résultat satisfaisant, à savoir un accord au moins minimal sur une caractérisation de l'objet de l'enquête. Il me semble que cela soit dû précisément à l'absence d'un problème et d'un *explanandum* clairs. Malgré la diversité des approches et des méthodologies, l'*explanandum* est toujours la couleur telle qu'elle est révélée dans l'expérience.

Si la théorie présentée ci-dessus est fautive, j'espère au moins que cette partie du travail permettra de mieux comprendre les difficultés philosophiques posées par la couleur et de mieux saisir ce qui distingue les théories en lice.

Je suis convaincu que les couleurs posent un problème qui ne peut être résolu par les sciences, mais qui relève de la métaphysique, entendue comme une discipline qui résout certains problèmes en postulant des entités appartenant à certaines catégories (par exemple une substance divine ou des propriétés universelles) ou bien en catégorisant des entités connues par ailleurs, afin de comprendre leur manière d'être, leur façon de changer¹, etc. J'essaierai de montrer que le problème

¹ Il est difficile de trouver des traits communs aux problèmes métaphysiques. Aristote déjà avait du mal à rendre compte de l'unité de ce qu'il appelait philosophie première, la divisant en *théologie* et en *science de l'être en tant qu'être*, plus tard appelée *ontologie*. On peut toutefois proposer une liste de tâches et de problèmes, sans prétendre à l'exhaustivité et montrer qu'ils font tous appel, ultimement, à une *ontologie*.

A. Étudier la *nature* des entités *postulées* ou *présupposées* par le sens commun ou les sciences afin de comprendre notre conception ordinaire et notre image scientifique du monde. Par exemple, se demander *ce qu'est* un objet matériel, un trou, une ombre, une personne, un changement, une valeur, un nombre, une norme, la causalité, une institution, l'argent, les états mentaux, l'action, le temps, l'espace, la matière, une onde, un électron, une couleur, etc. On se demandera notamment quels sont leurs *modes d'existence*. Il ne s'agira pas de dire quelle est la fonction de l'argent ou de retracer son histoire, mais de montrer que son existence tient à sa fonction et de déterminer comment apparaît cette fonction. Pour l'électron, il ne s'agira pas de dire quelle est sa charge électrique, mais de spécifier quels sont ses critères d'identité, de voir s'ils sont les mêmes que ceux des objets macroscopiques. Pour la croyance, il ne s'agira pas de dire ce qui la distingue du savoir, mais de déterminer s'il s'agit d'un état cérébral, par exemple.

Il s'agit par là d'élaborer une image du monde tenant compte des différentes sciences. Se demander, par exemple, s'il y a des niveaux de réalité, si les organismes sont réductibles aux entités physiques qui les composent, si la vie est explicable matériellement, si les entités postulées par la psychologie sont *réductibles* à celles de la physique, si la causalité est la même en biologie et en physique, si les faits sociaux sont des phénomènes naturels,

s'il y a des phénomènes émergents, si tout est matériel, existant dans l'espace et le temps, etc.

Il faut également examiner la compatibilité du sens commun avec la science. C'est une version du problème de l'apparence et de la réalité. La science allant souvent au delà des apparences (un exemple simple : la Terre tourne autour du soleil et non le soleil autour de la terre, comme nous le voyons), on peut se demander si cela implique des changements dans notre compréhension de nous-mêmes et du monde. La question est cruciale, par exemple, quand il semble y avoir une incompatibilité entre l'image manifeste et l'image scientifique du monde.

La science peut indiquer l'existence d'objets qui ne semblent pas avoir de place dans le monde ordinaire. Platon notait par exemple la différence entre le changement incessant et l'imperfection du monde visible et la perfection et l'immutabilité de nos connaissances mathématiques et de leurs objets, ce qui le conduisit à postuler l'existence d'un monde parfait et sans changement constitué d'entités mathématiques au-delà du monde sensible.

D'ordinaire, nous croyons également en l'existence de certaines choses dont la science paraît indiquer qu'elles n'existent pas ou ne sont pas ce qu'on croit qu'elles sont. Parmi les problèmes de ce genre, on compte celui de la compatibilité entre le déterminisme et la liberté, celui de la nature du temps et de l'espace après la relativité générale ou celui de la nature des couleurs et de leur place dans le monde après la mathématisation et la mécanisation du monde physique chez Galilée.

B. Garantir la possibilité de la connaissance (par exemple, chez Aristote, justifier le principe de non-contradiction, chez Descartes, garantir que nos représentations correspondent à la réalité extérieure, chez Platon et les médiévaux, résoudre le problème des universaux). Kant a souligné la difficulté de cette tâche : la métaphysique prétend elle-même être une connaissance, mais qu'est-ce qui la garantit ?

C. Chercher à *expliquer* par le biais d'entités suprasensibles l'existence ou l'ordre du monde. La métaphysique, en ce cas, doit prouver l'existence de l'entité explicative, qu'il s'agisse des idées platoniciennes, de Dieu, etc. On trouve donc ici la question des arguments en faveur de l'existence de Dieu, la recherche des causes premières* et la fameuse question : pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ?

Il semble toutefois que pour distinguer la métaphysique des autres investigations, il faille insister sur la façon dont elle procède.

D. Postuler des entités pour expliquer certains phénomènes, des entités dont il n'est pas question en science. Par exemple, postuler des universaux pour expliquer les ressemblances entre les choses ; postuler des *sense data* pour expliquer les illusions, les hallucinations et la perception ; postuler des états mentaux non physiques, postuler des couleurs *sui generis*, etc.

E. Expliquer des faits en faisant appel à des *catégories*. Cette dernière caractérisation est *fondamentale* puisque c'est elle qui distingue une explication métaphysique ou une proposition métaphysique de tout autre explication ou proposition. Une religion peut dire que Dieu a créé le monde, mais seul le métaphysicien dira que Dieu est une substance immatérielle *causa sui* ou qu'il *existe nécessairement*. De même, les scientifiques pourront décrire le cerveau, mais ils ne pourront pas dire, avec les moyens de la science, que l'esprit est le cerveau, seulement établir une *corrélation* entre certains états mentaux et le cerveau.

Deux tâches dévolues à l'ontologie sont dès lors nécessaires :

D'abord, étudier les caractéristiques communes de tous les objets (les médiévaux parleront

des couleurs relève de cette deuxième tâche : il faut les *catégoriser* correctement. C'est à cette condition que l'on pourra comprendre pourquoi le *discours* scientifique, même pris en un sens réaliste, ne rend pas entièrement compte de la

des transcendants, Husserl d'ontologie formelle). En effet, toutes les choses existantes possèdent certaines caractéristiques : elles existent, se ressemblent, diffèrent, ont une certaine unité, entretiennent certaines relations et sont non contradictoires.

Ensuite, établir la liste de ce qui existe (Aristote), voire de ce qui pourrait exister (Wolff) ou de ce qui est pensable, même si cela est impossible (Meinong).

Il y a divers *types* de choses. Le but de la théorie des catégories est de répertorier ces types. Elle n'est ni une liste d'objets particuliers : la guitare de Karim, le godemichet de Monique, le marteau de Michel, etc., ni une liste de *types* d'objets : guitare, godemichet, marteau, etc. Elle est une liste des types les plus généraux : substances, propriétés, événements, relations, objets naturels, objets sociaux, etc. Généralement, les catégories sont entendues comme les genres suprêmes, sous lesquels tombent des genres subordonnés : les couleurs sont des *propriétés*, les animaux des *substances*, les actions des *événements*, par exemple. Une ontologie établit également les *relations* possibles entre les catégories et les caractéristiques propres à chacune.

Cette liste n'est pas simplement *descriptive*. Elle vise à rendre compte des différents modes d'existence et à expliquer certaines choses inexplicables par les autres sciences (ce qu'est la causalité ou comment une entité persiste dans le temps, par exemple). Le choix des entités de la liste dépend dès lors de la pertinence *descriptive* et *explicative* des entités.

Tous les métaphysiciens ont une ontologie, y compris Descartes, pour qui la métaphysique est science des premiers principes de la connaissance. En effet, parmi les vérités éternelles figurent un certain nombre de « notions communes » qui relèvent de l'ontologie (être, nombre, substance, accident, définition de la causalité) et qui sont présumés dans son argumentation. Si, pour Descartes, elles sont justifiées par leur *évidence* et non par leur pouvoir explicatif, elles constituent *in fine* des principes d'intelligibilité du réel. Même Kant n'est pas en reste. S'il nie la possibilité de toute métaphysique spéciale et de toute métaphysique transcendante (portant sur des objets au-delà de l'expérience), restreignant ce qu'il appelle la métaphysique critique à l'étude de notre représentation du réel, il expose une table des catégories, conçues comme des conditions de possibilité d'une expérience objective et de l'objectivité.

La métaphysique s'intéresse donc à tous les objets, notamment aux objets les plus ordinaires et elle n'est pas confinée, comme beaucoup le croit, à l'étude d'objets *suprasensibles*. Les matérialistes sont des métaphysiciens. Elle répond *rationnellement* à des questions sur la *structure* du monde, son *origine* et sur la place de l'homme en son sein.

§2. METHODE

Parmi les différentes méthodes attribuées à la métaphysique, il faut sans doute faire un choix. Parmi l'analyse du langage (Russell), l'intuition intellectuelle (Schelling), l'intuition tout court (Descartes, Bergson), l'argumentation transcendantale (Kant, Strawson), le raisonnement sur des prémisses analytiques *a priori* (Leibniz), certaines paraissent louches et peu rationnelles, en particulier celles réservées au seul métaphysicien.

Il est préférable d'utiliser les méthodes qui ont cours dans les sciences empiriques, formelles ou les autres branches de la philosophie : inférence à la meilleure explication, rasoir d'Occam, description des critères d'identité des entités postulées, expérience de pensée, équilibre réfléchi.

couleur. La science est descriptive et nous *entretient* de quantités et de structures, mais est incapable de rendre compte de ce qui est qualitatif, parce que ce qui est qualitatif relève du changement, de l'altération et donc du temps ; le qualitatif relève du caractère *dynamique* du monde¹. Nous avons une accointance avec lui, qui précède et outrepassé toute description.

¹ Les thèses sur les qualités secondes défendues ici sont en ce sens proches de celles de Bergson, *Matière et mémoire* (1896), Paris PUF, 1939 ; Holt EB, « The place of Illusory Experience in a Realistic World », in Holt E.B., Marvin W.T., Montague W.P., Perry R. B., Pitkin W.B., Spaulding E. G., *The new realism : Cooperative studies in philosophy*, New York, Macmillan,1912. On en trouve une version subjectiviste chez Sellars (SELLARS W., « Foundations for a Metaphysics of Pure Process: The Carus Lectures of Wilfrid Sellars », in *The Monist*, n°1, vol.64, 1981, pp.3-90.), qui s'inspire également de Bergson. La thèse est également proche de Bergson sur le rapport des langages et de l'espace.

Chapitre premier

Les couleurs, les qualités secondes et
la révélation

– La philosophie avance difficilement un paradoxe plus grand aux yeux des gens que quand elle affirme que la neige n'est ni froide ni blanche, le feu ni chaud ni rouge.

David Hume, *Lettre à Hugh Blair du 4 juillet 1762*, publié dans *Mind* en Octobre 1986 ; cité dans Cottingham, 1990, p. 231.

– Il n'y a pas de couleur dans le monde matériel, seulement l'émission d'ondes électromagnétiques de différentes compositions spectrales. Il n'y a pas de couleur en tant que telle dans le cerveau, seulement des modules répondant sélectivement par des réponses codées à des entrées visuelles de caractéristiques spectrales diverses. La couleur est créée par l'interprétation des réponses de ces modules « qui codent la réponse » par l'esprit conscient.

John Eccles, 1984, p. 179, *The Human Mystery*, Routledge and Kegan Paul, Londres

– La meilleure interprétation de l'expérience des couleurs est de la déclarer coupable d'une erreur généralisée et systématique.

Paul Boghossian et David Velleman *in* Byrne et Hilbert 2006, p. 81

– Formulée dans mon propre langage, la doctrine traditionnelle est qu'en percevant ou semblant percevoir des qualités secondes comme la rougeur ou la douceur, nous ne connaissons rien qui soit physiquement réel, mais seulement nos propres *sensa*, tandis qu'en percevant les qualités premières, comme les formes ou le mouvement, nous appréhendons des propriétés appartenant réellement au corps indépendamment de notre expérience sensorielle.

Stout G. F., *Mind and Matter*, Cambridge, Cambridge University Press 1931, p. 270.

– L'ordre exécutif du monde matériel peut être exprimé seulement en termes de qualités primaires de la matière, sans termes de qualités secondaires. [...] Le système des uniformités de coexistence et de séquence, ainsi que les équivalences et les correspondances quantitatives qui constituent l'ordre de la nature physique dans son aspect causal peuvent être formulées seulement en terme d'extension, de mouvement et de tension.

Stout G. F., « Primary and Secondary Qualities », *Proceedings of the Aristotelian Society*, New Series, Vol. 4 (1903 - 1904), pp. 141-160, p. 153

§ 0 La nature et l'existence des couleurs : deux versions du problème des couleurs

La dispute sur les couleurs porte à la fois sur leur *nature* et sur leur *existence*. On cherche à savoir ce que sont les couleurs et à déterminer si elles existent. Il importe de déterminer un ordre de priorité entre ces deux questions : faut-il d'abord connaître la nature des couleurs pour pouvoir déterminer ensuite si elles existent ou bien peut-on connaître leur existence et s'enquérir après de leur nature ? La première voie laisse plus d'options ouvertes : leur nature élucidée, on pourrait nier leur existence. La seconde voie est plus chiche : si l'on suppose que les couleurs existent, alors la seule question restante est celle de leur *nature*. Nous avons donc deux façons d'envisager le problème des couleurs, que nous appellerons le premier et le second problème :

Premier problème : Quelle est la nature des couleurs ? Des entités d'une telle nature peuvent-elles exister ?

Second problème : Quelle est la nature des couleurs¹ ?

Il semble que le second problème soit le bon. Qui pourrait nier l'existence des couleurs ? Nous les *voyons*. La démarche sous-jacente au premier problème vaut peut-être pour des entités comme Dieu ou les entités théoriques de la science, mais pas pour les couleurs, dont l'existence est *évidente*. Reconnaître que nous faisons face à un choix sérieux nécessite donc quelques explications, qui nous permettront de formuler plus clairement nos deux problèmes.

§ 0.1 Deux descriptions de l'expérience des couleurs

Bien qu'ils en aient l'expérience, certains nient l'existence des couleurs. Pour les comprendre, il faut relever deux descriptions possibles de *ce que nous voyons*, liées respectivement au premier et au second problèmes. La première soutient que l'expérience des couleurs paraît nous informer à la fois sur leur *nature* et leur *existence*. La seconde soutient que l'expérience des couleurs nous informe seulement sur leur existence.

Ceux qui pensent qu'il faut traiter du premier problème adoptent la première description et se demandent si l'expérience est véridique. Ceux qui pensent que le problème à résoudre est le second pensent que l'expérience nous informe seulement sur l'existence des couleurs et que l'expérience est véridique. Ainsi, s'ils écartent le premier problème, c'est qu'ils pensent que l'expérience ne nous donne aucune information sur la *nature* des couleurs, qu'il faut déterminer par d'autres moyens.

En principe, il existe quatre grands types de solutions au premier problème, mais seuls les trois premiers ont un sens et correspondent à des thèses défendues dans la littérature, respectivement les *théories naïves* (1), les *théories éliminativistes* (2) et certaines *théories physicalistes* et *théories dispositionnelles* des couleurs (3) – pas toutes puisque certaines de ces dernières sont des réponses au second problème,

¹ Nous verrons ensuite que les questions ne se posent pas pour la même raison dans les deux problèmes et que, malgré une formulation identique, ce sont des questions différentes.

comme la théorie physicaliste de Reid ou les théories dispositionnelles de Bennett et McDowell¹ par exemple. Les trois solutions disponibles sont représentées dans ce tableau (la quatrième option est grisée pour montrer qu'elle ne doit pas être prise en compte) :

	Le contenu de l'expérience porte à la fois sur le contenu et l'existence des couleurs	
	L'expérience est-elle véridique sur la nature des couleurs ?	L'expérience est-elle véridique sur l'existence des couleurs ?
Théories naïves	oui	oui
Théories éliminativistes	oui	non
Théories physicalistes et dispositionnelles	non	oui
4	non	non

Tableau 2 : Trois types de réponses au premier problème.

Les partisans de la troisième solution nient la véridicité de l'expérience s'agissant de la nature des couleurs. Ils sont dès lors confrontés au second problème : les couleurs existent, mais il faut déterminer ce qu'elles sont puisque l'expérience ne nous le dit pas.

§ 0.2 Reformulation des deux problèmes

Nous pouvons maintenant reformuler nos deux problèmes, ce qui rendra la controverse beaucoup plus claire :

Premier problème : L'expérience représente les couleurs comme existantes et comme ayant une certaine nature. Une chose ayant une telle nature existe-t-elle ? Si ce n'est pas le cas, faut-il considérer que les couleurs n'existent pas ou plutôt qu'elles ont une nature différente de celle que l'expérience leur attribue ?

Second problème : L'expérience nous assure de l'existence des couleurs, mais ne donne aucune indication sur leur nature. Quelle est cette nature ?

Il me semble qu'en distinguant ainsi les deux problèmes, nous sommes mieux à même de comprendre la distinction classique entre les qualités premières et secondes – celle de Locke –, mais aussi les différentes controverses à l'œuvre dans

¹ Voir Bennett J., « Substance, Reality, and Primary Qualities », *American Philosophical Quarterly* 2, January, pp. 1-17., repris dans Armstrong D.M et Martin C., *Locke and Berkeley*, Londres, MacMillan, 1968, pp. 86-124. Voir également Bennett J., *Locke, Berkeley, Hume : Central Themes*, Oxford, Oxford UP, 1971 ; pour McDowell, voir en particulier, « Values and secondary Qualities », in *Mind, Value and reality*, Harvard, Harvard UP, 1998, pp. 131-150, repris et traduit dans Ogien R, *Le réalisme moral*, Paris, PUF, 1998.

les discussions passées et présentes de cette distinction, dont les couleurs sont souvent tenues pour l'exemple paradigmatique¹. La thèse défendue ici est que la distinction entre les qualités premières et les qualités secondes de Boyle, Descartes et Locke est une réponse à la fois au premier et au second problème. Le critère de la ressemblance, selon lequel les idées de qualités secondes, à la différence des idées de qualités premières, ne ressemblent pas aux qualités dont elles sont les idées, est une réponse au premier problème : ces philosophes nient que l'expérience soit véridique relativement à la nature des couleurs. Les autres critères, comme celui selon lequel les couleurs seraient des pouvoirs, constituent une réponse au second problème.

Cela permet de clarifier les rapports qu'entretenaient Berkeley et Reid avec cette théorie. Berkeley, qui avait bien compris la thèse de Locke² et ses réponses au second problème, contestait seulement sa réponse au premier problème : la thèse de l'absence de ressemblance des qualités secondes à leur cause supposée. Si l'on admet comme Berkeley que l'expérience de la couleur révèle sa nature, alors le second problème ne se pose plus et la distinction telle qu'elle est formulée par Locke n'a plus lieu d'être. Berkeley conteste donc la distinction lockéenne entre qualités secondes et premières en contestant sa condition de possibilité, à savoir la thèse selon laquelle l'expérience ne nous *révélerait* pas la nature de la couleur. Reid, quant à lui, pensait que seul le second problème avait un sens, l'expérience ne représentant pas, selon lui, la nature des couleurs, seulement leur existence. On comprend qu'il ait eu des difficultés à comprendre la thèse de Locke et les discussions qui se sont ensuivies puisqu'il rejetait l'existence du premier problème.

Les divergences entre Berkeley, Locke et Reid relèvent *ab initio* de leurs descriptions de l'expérience, mais concernent *in fine* la source de connaissance idoine de la nature des couleurs : l'*expérience* ou la *science*. Sur le premier point, Berkeley et Locke s'accordent contre Reid. Sur le second point, Reid et Locke affrontent Berkeley. On comprend ici pourquoi Locke – cela aurait pu être Boyle ou Descartes si Locke n'était pas la source principale des discussions de Berkeley et Reid – est la matrice des positions postérieures.

Pour ce qui est de Locke, Berkeley et Reid, on peut résumer les choses ainsi :

Berkeley	Locke	Reid
L'expérience porte sur l'existence et la nature des couleurs		L'expérience porte sur l'existence des couleurs

¹ Les couleurs sont le plus souvent tenues pour des qualités secondes – ou secondaires. On emploie les termes de qualité première et de qualité seconde pour renvoyer à deux listes de propriétés qui varient selon les auteurs et les époques, qui en fournissent dès lors des définitions extensives différentes. La variation est due soit à la variation des critères employés, soit à des découvertes nouvelles qui donnent à penser que des entités qui répondaient aux critères pour figurer sur l'une des deux listes n'y répondent plus. Il faut noter que, contrairement à la liste des qualités premières, la liste des qualités secondes varie peu et que, dès lors qu'on accepte la distinction, les couleurs se trouvent toujours sur la liste des qualités secondes.

² À ce sujet, voir, *infra*, le §5.

L'expérience est <i>entièrement</i> véridique.	L'expérience est <i>partiellement</i> véridique : fausse sur la nature, vraie sur l'existence.	L'expérience est véridique.
Le second problème ne se pose pas.	Après avoir résolu le premier problème, il faut résoudre le second par d'autres voies que l'expérience.	Le premier problème ne se pose pas.
La nature des couleurs est <i>révélée</i> par l'expérience.	La science explique la nature des couleurs.	

Tableau 3 : Locke, Berkeley et Reid sur la révélation

Locke et Reid, malgré leurs divergences par ailleurs, s'entendent sur un critère épistémologique permettant de distinguer les qualités premières et les qualités secondes, respectivement celles dont la nature est *révélée* dans la perception et celles dont la nature est cachée dans la perception. La nature des qualités secondes, dont les couleurs, relève d'une enquête scientifique. La divergence entre Locke et Reid reflète toutefois deux façons de comprendre ce critère. Soit l'expérience attribue *faussement* une certaine nature à la couleur (il semble que ce soit la thèse de Locke), soit l'expérience ne porte aucunement sur la nature des couleurs, qui reste obscure à nos yeux (c'est la thèse de Reid).

On s'aperçoit que Locke et Reid, à la différence de Berkeley, rejette ce que Mark Johnston appelle la *thèse de la révélation*¹ :

Thèse de la révélation : L'expérience des couleurs révèle la nature des couleurs².

Certes la thèse de la révélation n'est apparue *expressis verbi* que récemment, mais il semble qu'on la trouve, implicitement ou explicitement, dans toutes les discussions sur les couleurs depuis le début du XVII^e siècle³. Au XVII^e siècle, on trouve plusieurs façons d'exprimer le rejet de la révélation. La plus fameuse consistait à dire que les idées de qualités secondes ne ressemblent pas à leur cause. Une autre formule courante consistait à nier la réalité des couleurs. C'est à cette première formule que nous allons d'abord nous consacrer.

¹ Johnston M., « How to speak of the Colors », *Philosophical Studies* 68, 1992, pp. 221-263, repris dans Byrne A et Hilbert D. R., *Readings in Color 1*, Cambridge Mass., MIT Press, 1997, pp. 137-176

² Le chapitre II est intégralement consacré à cette thèse. Pour l'instant, une caractérisation simple suffit. Il est possible de passer au chapitre II, mais une compréhension intuitive est suffisante ici, d'autant plus que la conception de Johnston est inadéquate.

³ Le verbe « révéler » est parfois employé par les auteurs, notamment par Thomas Reid dans son *Essay on the Intellectual Powers of Man*, 1785, II, 17.

§ 1 La négation de l'existence objective des couleurs

Les couleurs sont des qualités secondes. Une idée commune veut qu'endosser la distinction entre les qualités premières et les qualités secondes revienne plus ou moins à accepter la thèse selon laquelle la science s'opposerait au sens commun en rejetant l'idée que le monde est *coloré*. Cette idée trouve son origine au XVII^e siècle où l'on trouve une multitude de formules exprimant la négation de l'existence objective des couleurs et affirmant que les objets ne sont pas en réalité tels qu'ils apparaissent dans la perception.

§ 1.1 Quelques expressions classiques de la négation

Plusieurs textes classiques expriment cette négation, même s'ils en tirent des conclusions différentes. Hobbes écrit :

Parce que l'image vue, qui se compose de couleurs et de formes, est la connaissance des qualités de l'objet de cette sensation, l'homme adhère sans difficulté à l'opinion selon laquelle cette même couleur et cette même forme sont les vraies qualités elles-mêmes, et, par la même cause, que son et bruit sont les qualités de la cloche, ou de l'air. Et cette opinion a été admise si longtemps que le contraire semble nécessairement un grand paradoxe, mais, cependant, l'introduction d'espèces visibles et intelligibles (qui est nécessaire pour maintenir cette opinion), passant des objets à nous, est pire que n'importe quel paradoxe, puisque c'est clairement une impossibilité.

Je m'efforcerais par conséquent de rendre évident ces quatre points :

- a. Que le sujet d'inhérence des couleurs et des images n'est pas l'objet ou la chose vue.
- b. Que ce qu'on appelle une image, ou une couleur, n'est rien de réel au dehors.
- c. Que la dite image, ou couleur, n'est qu'une apparition de ce mouvement, de cette agitation, ou de ce changement que l'objet produit dans le cerveau ou dans les esprits, ou dans quelque substance à l'intérieur de la tête.
- d. Que pour les conceptions issues de la vue, comme pour les conceptions qui résultent des autres sens, le sujet d'inhérence n'est pas l'objet, mais le corps sentant¹.

Malebranche écrit :

On a déjà dit, que nous avons coutume d'attribuer aux objets nos propres sensations, et que nous jugions que les couleurs, les odeurs, les saveurs et les autres qualités sensibles se trouvaient dans les corps que nous appelons colorés, odoriférants, savoureux, et ainsi des autres. On a reconnu que c'est une erreur².

Locke n'est pas en reste :

La masse, le nombre, la figure et le mouvement des éléments du feu ou de la neige qui leur sont spécifiques sont réellement en eux, qu'on les perçoive ou non par les sens ; on peut donc les appeler des qualités réelles, parce qu'ils existent réellement dans ces corps. Mais lumière, chaleur, blancheur ou froid ne sont pas plus réellement en eux que la maladie ou la douleur n'est dans la manne. Ôtez-en la

¹ Hobbes, *Elements of Law*, 1650¹, tr. fr. *Éléments de loi*, Paris, Allia, 2006, p. 39.

² Malebranche, *De la recherche de la vérité*, 1712¹, I, 16, I, dans *Œuvres I*, Paris, La pléiade, 1979, p. 124.

sensation, empêchez les yeux de voir la lumière ou les couleurs, et les oreilles d'entendre les sons, le palais de goûter, le nez de sentir, alors toutes les couleurs, les goûts, les odeurs, les sons, en tant que telle idée particulière, s'évanouiront, cesseront d'être et seront réduits à leur causes : masse, figure et mouvement des éléments¹.

Hume est le plus radical et compte parmi ceux que l'on peut prendre au mot :

La philosophie avance difficilement un paradoxe plus grand aux yeux des gens que quand elle affirme que la neige n'est ni froide ni blanche, le feu ni chaud ni rouge².

À l'exception de Reid, les protagonistes du débat sur les qualités premières et secondes s'accordent sur le fait que l'expérience à la fois présente les *couleurs* comme des qualités des objets eux-mêmes et *semble* leur attribuer une certaine nature. Le débat porte sur l'existence des *couleurs* dotées de cette nature-là : existe-t-il dans le monde quelque chose qui soit doté d'une telle nature ? Tous les philosophes modernes qui déploient une réponse à cette question, à l'exception de Berkeley, jugent que l'expérience est *fallacieuse* puisque de telles choses ne peuvent exister dans le monde extérieur.

§ 1.2 Le rejet de la théorie scolastique et la fonction polémique de la formule

Dès lors, la négation de l'existence objective des couleurs a une fonction *polémique*. Comme l'écrit Margaret Wilson :

Comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, ce que les écrivains du dix-septième siècle visaient fondamentalement en élaborant leurs positions sur les qualités sensibles est maintenant très clair. Ils veulent par dessus tout expliquer et défendre une conception de la relation entre l'expérience sensible et la réalité physique qu'ils tenaient pour une rivale et une remplaçante des pré-supposés aristotélico-scolastiques encore dominants, une conception cohérente avec une science de la nature fondamentalement différente et spectaculairement efficace³.

La négation de l'existence objective des couleurs exprime le rejet de la théorie scolastique. Ce n'est ni plus ni moins que la négation de l'objectivité de propriétés que les scolastiques tenaient pour objectives. Ces derniers soutenaient, semble-t-il, deux thèses : la thèse de la responsabilité causale et la thèse de la révélation. Ils soutenaient que la couleur telle qu'elle se présente dans l'expérience est une entité objective dotée d'un pouvoir causal dont la nature est révélée par l'expérience. Les partisans de la distinction entre les qualités premières et les qualités secondes nient la possibilité d'appliquer simultanément les deux thèses aux couleurs telles qu'elles apparaissent dans l'expérience.

¹ Locke, *An Essay on Human Understanding*, 1690¹, Niddich (ed.), Oxford, Oxford UP, 1975, II, §.17 ; trad. fr, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2006, p. 224

² Hume, *Lettre à Hugh Blair du 4 juillet 1762*, publié dans *Mind* en Octobre 1986 ; cité dans Cottingham, « Descartes on Colour ». *Proceedings of the Aristotelian Society* 90, pp. 231 – 246, p. 231.

³ Wilson M., « *History of Philosophy in Philosophy Today; and the Case of the Sensible Qualities* », *Philosophical Review* 101 <1>, 1992, pp. 191-243, repris dans *Ideas and Mechanism*, Princeton, Princeton UP, p. 481.

§ 1.3 Les dispositionnalistes modernes rejettent-ils la thèse de la responsabilité causale ?

Voici une formulation de la première thèse :

Thèse de la responsabilité causale : Les couleurs figurent dans les explications de nos perceptions : elles sont causalement responsables de l'expérience perceptive¹.

Il est difficile de déterminer le rapport entre la théorie scolastique des couleurs² et la théorie aristotélicienne, relativement sophistiquée et plus complexe qu'on ne le croit généralement. Mais il semble bien qu'Aristote défende la thèse de la responsabilité causale. Il écrit :

En effet, chacune de ces qualités [« les qualités sensibles, comme la couleur, la saveur, l'odeur, le son, le lourd et le léger, le chaud et le froid, le dur et le mou »] est productrice de sensation (car c'est à leur capacité de mettre la sensation en mouvement que toutes doivent leur nom)³.

En niant l'existence objective des couleurs, Boyle, Descartes ou Locke cherchent-ils à nier cette thèse ? Il est clair qu'ils nient, comme on le verra, que quelque chose qui ressemble à la couleur telle qu'elle se présente dans la perception puisse avoir un quelconque pouvoir causal. Cela apparaît dans la critique, qu'ils font ou qu'ils acceptent, des espèces visibles scolastiques. Mais s'ils nient que cette couleur puisse avoir un pouvoir, il n'est pas certain qu'ils nient à la couleur *bien comprise* tout pouvoir causal.

Il y a souvent une confusion sur ce point parce qu'on leur attribue généralement une théorie dispositionnelle des couleurs incompatible avec la thèse de la responsabilité causale, les dispositions étant tenues pour impotentes, le travail causal étant réalisé par leur base catégorique. La négation de l'existence objective des couleurs exprimerait le fait que les philosophes nient le pouvoir causal de la couleur entendue comme disposition. Une entité n'ayant aucun pouvoir causal n'ayant pas de réalité, la négation de la réalité des couleurs équivaldrait à soutenir la thèse dispositionnelle. Autrement dit, ces philosophes rejetteraient complètement la thèse de la responsabilité causale des couleurs. Cette thèse étant une condition nécessaire de l'objectivité, la nier revient à nier l'objectivité des couleurs.

Mais cette interprétation me paraît erronée s'il s'agit d'expliquer les nombreuses occurrences où la réalité de la couleur est niée. D'une part, il ne semble pas que ce soit ce qui est en question dans la négation de l'objectivité de la couleur, puisqu'il s'agit plutôt de nier l'existence objective de *la couleur telle qu'elle est perçue*, à savoir la couleur dotée de la nature que lui accorde l'expérience. D'autre part, il n'est pas certain que les dispositions ou les couleurs bien comprises soient privées

¹ Voir Ganson T.S., « What's Wrong with the Aristotelian Theory of Sensible Qualities? », *Phronesis* 42 (3), 1997, pp. 263-282, p. 264.

² Pour quelques précisions, voir Salman D., « La conception scolastique de la physique », *Revue néoscholastique de philosophie*, Année 1936, Volume 39, n° 49, pp. 27-50.

³ Aristote, « De la sensation », 445b6-7, in Aristote, *Petits traités d'histoire naturelle*, 2000, p. 91 ; Aristote, *De l'âme*, 424a21-24

de pouvoir causal. En outre, il y a une confusion entre les deux problèmes relevés plus haut : le premier point, celui de la négation de la couleur telle qu'elle se présente dans l'expérience est lié au premier problème ; le second point, celui de la négation de la réalité des couleurs au prétexte de leur absence de pouvoir causal en tant que dispositions est lié au second problème. La négation de l'existence objective des couleurs relève systématiquement du premier problème : on nie que la couleur telle qu'elle est perçue ait une existence objective.

L'interprétation de Hume et Hobbes, voire Galilée, pose moins de problèmes. Plus radicaux que Descartes ou Locke, ils nient que le monde physique soit coloré en quelque sens que ce soit. La couleur, si elle existe, est ce qu'elle semble être. Si le monde ne peut être coloré en ce sens, alors il ne l'est pas du tout. Les couleurs sont au mieux des propriétés d'entités mentales projetées sur le monde extérieur. Il est clair, dès lors, qu'ils nient la responsabilité causale d'une couleur objective puisqu'il n'y a pas de couleur objective. Par contre, acceptant l'existence de couleurs subjectives, de sensations de couleurs, la responsabilité causale de ces dernières dépend de leurs théories de l'esprit et cela nous importe peu ici.

§ 1.4 Le rejet de la révélation pour les couleurs objectives

Ce que rejettent clairement tous les philosophes qui nient l'objectivité de la couleur est que la thèse de la révélation, la seconde thèse attribuable aux scolastiques, puisse valoir pour une entité objective. Voici la thèse :

Thèse de la révélation : La nature des couleurs est révélée dans nos expériences perceptives ordinaires des couleurs ; on sait ce qu'est le rouge en voyant du rouge¹.

Toutefois, comme nous pouvons l'inférer de ce que nous avons dit plus haut, si l'attitude de Berkeley, Reid ou Hume face à cette thèse est facile à déterminer, il n'en va pas de même pour Locke ou Descartes, qui paraissent hésiter entre deux interprétations de la thèse.

Il existe deux grands types d'options face à la révélation, qui conduisent à des positions différentes quant à l'existence de la couleur. Une première option consiste à l'accepter :

Option 1 : On accepte la révélation et on soutient que l'expérience révèle la nature de la couleur. Deux positions sont alors possibles :

Option 1A : On nie l'existence *objective* de la couleur dont la nature est ainsi révélée. L'expérience suppose *faussetment*

¹ Ganson T.S., « What's Wrong with the Aristotelian Theory of Sensible Qualities? », *Phronesis* 42 (3), 1997, pp. 263-282, p. 278, parle de la thèse de la transparence. Il nie qu'Aristote l'ait soutenue, puisque, selon Aristote, les propriétés mathématiques des couleurs (la proportion de blanc et de noir qu'elles contiennent), comme le fait qu'elles sont issues d'un mélange de noir et de blanc, ne sont pas connues par la perception. Il se pourrait toutefois qu'Aristote défende une version faible de la révélation (voir chapitre II). Quoi qu'il en soit, ce n'est pas la thèse d'Aristote qui est visée, mais comme le disent Hobbes ou Malebranche, une théorie issue de la scolastique tardive et du sens commun.

l'existence objective de certaines qualités dotées d'une certaine nature.

1A¹ : On nie l'existence *tout court* de la couleur.

1A² : On nie seulement l'existence objective de la couleur, mais on accepte son existence *subjective* (ou un autre mode d'être).

Option 1B : On accepte l'existence *objective* de la couleur dont la nature est ainsi révélée.

La différence entre l'option 1A¹ et l'option 1A² peut provenir d'une conception différente de ce qui est révélé. La question se pose notamment de savoir si le mode d'existence de la couleur est révélé ou si sont révélées des caractéristiques pouvant appuyer l'une ou l'autre thèse ontologique : l'expérience permet-elle de savoir si les couleurs ont une existence dépendante ou indépendante de l'observateur ? L'expérience révèle-t-elle des relations particulières à l'espace et aux objets ? En ce cas, l'acceptation de l'une ou l'autre position dépendrait principalement de considérations phénoménologiques qui suffiraient à trancher la question ou pèseraient sur des choix théoriques : Berkeley se demandait ainsi, la couleur n'étant pas détachable de l'étendue, si cela ne lui conférerait pas au moins autant d'objectivité. Mais l'acceptation de l'une ou l'autre option peut également relever de considérations purement théoriques, notamment relatives à la conciliation entre les caractéristiques phénoménologiques de la couleur et les caractéristiques physiques des objets et du processus perceptif.

L'option 1B est celle des scolastiques, celle du sens commun selon Locke, et Berkeley en défend une version hétérodoxe. Attribuer une telle position à Berkeley peut être disputé, mais il est clair que, pour lui, ce sont les objets qui sont colorés et que l'esprit perçoit cette couleur. Il n'y a pas chez lui d'incompatibilité entre une dépendance de la couleur à l'esprit et le fait que les couleurs soient des constituants des objets, ce qui leur confère une certaine objectivité. Berkeley invite dès lors à distinguer deux composantes de l'objectivité : l'indépendance à l'égard de l'esprit et l'appartenance à un objet. Nous n'entrerons pas dans les détails de son interprétation. Soulignons toutefois qu'il est possible de soutenir que la dépendance des idées à l'esprit est principalement leur dépendance à l'esprit de Dieu, ce qui implique que les idées sont indépendantes, en un sens, des esprits des humains ordinaires¹.

L'option 1A² est celle de Hume, peut-être celle de Hobbes, mais ce dernier défend probablement une thèse de type 1A¹, niant toute exemplification de la couleur dans le monde physique, le seul qui existe.

Une deuxième option consiste à rejeter la révélation :

Option 2 : On rejette la révélation.

¹ Cette interprétation est suggérée par un passage de Hylas et Philonous, à la fin du second dialogue. En ce cas, les allusions à la dépendance des idées aux esprits individuels permettraient seulement de faciliter l'argumentation, au lieu de toujours recourir à l'esprit de Dieu.

Option 2A : L'expérience *paraît* révéler la nature de la couleur, mais ce n'est pas le cas. Elle attribue *faussement* une certaine nature à des propriétés réelles.

Option 2B : L'expérience ne révèle pas la nature de la couleur et ne paraît pas la révéler. Elle ne concerne en rien la nature de la couleur.

On aura reconnu Reid dans l'option 2B.

On voit que les successeurs de Locke ont des positions tranchées et claires. La position de Locke lui-même l'est beaucoup moins. Affirme-t-il que l'expérience attribue faussement une certaine nature à des propriétés réelles (option 2A) ? Affirme-t-il que l'expérience suppose faussement l'existence de certaines qualités dotées d'une certaine nature (option 1A, voire, plus précisément, 1A¹ ou 1A²) ? Si l'on tient compte du fait que les couleurs sont, pour lui, des pouvoirs ou des textures, on peut pencher vers l'option 2A : les couleurs sont objectives, mais ne sont pas ce qu'elles paraissent être. Si l'on voit dans sa théorie des idées une proto-théorie des *sense data*, on peut supposer qu'il défend 1A² : les couleurs sont subjectives. Si l'on considère qu'il défend une théorie des objets intentionnels assez proches des théories cartésiennes, qu'il rejette pour leur impotence explicative mais pas dans leur teneur phénoménologique (on a bien l'impression que ce qu'on voit existe indépendamment de nous), on peut considérer qu'il adopte 1A¹ : Locke serait un éliminativiste. De fait, sa théorie a donné lieu à toutes ces lectures¹. Trancher entre la lecture éliminativiste et la lecture subjectiviste supposerait d'avoir une conception claire de ce qu'est ontologiquement une idée pour Locke, ce qu'il ne savait pas lui-même, comme on le verra plus bas. Descartes se prête mieux à une telle lecture. Chez ce dernier, ce qui existe objectivement dans une idée de couleur n'existe pas formellement, mais il est clair que l'idée n'est pas littéralement rouge, le rouge n'étant alors exemplifié nulle part. Quoi qu'il en soit, Locke et Descartes défendent une théorie des couleurs physiques et il paraît y avoir une tension entre 2A et 1A¹.

La question est de savoir quelle est la bonne *description de l'expérience des couleurs* : révèle-t-elle la nature de couleurs qui n'existent pas objectivement (et peut-être pas subjectivement) {option 1A¹} ou *semble-t-elle* révéler la nature de couleurs objectives {option 2A} ?

In fine, 2A et 1A¹ reviennent au même par leur conséquence *ontologique* principale : dans le monde extérieur, il n'y a pas de propriétés dénuées de structure interne dont la nature soit révélée par l'expérience, équivaut, de ce point de vue, à dire que la révélation ne vaut pas pour les couleurs objectives, qui dès lors ne peuvent être phénoménales. La première formulation est *ontologique*, la seconde

¹ On trouvera dans Jackson R., « Locke's Distinction Between Primary and Secondary Qualities », *Mind* 38 (149), 1929, pp. 56-76, repris dans Armstrong D.M et Martin C., *Locke and Berkeley*, Londres, MacMillan, 1968, pp. 86-124. 1929, une interprétation du premier type ; chez Robinson H., *Perception*, Londres, Routledge, 1994, on trouvera une interprétation du deuxième type ; dans Maund B., *Colours*, Cambridge, Cambridge UP, 1995, on trouvera une interprétation éliminativiste.

épistémologique. On peut toutefois privilégier 2A et soutenir que Locke veut dire que *l'expérience représente faussement la nature des couleurs, mais est véridique s'agissant de leur existence*. Cela pour plusieurs raisons :

– La thèse 1A, si l'on la combine avec une théorie réaliste, suppose qu'on accorde une équivocité au terme de couleur. Si Locke utilise parfois le terme de façon qui paraît équivoque, il distingue bien l'idée de couleur et la couleur, qui sont deux choses différentes, même s'il y a une confusion. Quand il affirme qu'il parlera parfois comme si les idées étaient dans les choses, il renvoie, semble-t-il, à la phénoménologie de l'expérience des couleurs : les couleurs des objets paraissent être les couleurs en idées. C'est une manière de rapporter l'erreur inhérente à la perception des couleurs. Il est clair dès lors qu'il propose une *révision* du concept de couleur et qu'il ne cherche pas à multiplier les usages.

– Son objectif est de déterminer les limites de la connaissance. Dans ce cadre, la formulation 2A, plus *épistémologique*, convient mieux. On ne se demande pas si une entité dotée d'une certaine nature existe, mais si l'idée représente correctement l'entité qu'elle désigne. Sa thèse principale est que la révélation ne vaut pas pour les entités du monde extérieur qui n'ont pas de structure transmissible par la causalité mécanique, comme les couleurs. La thèse de l'absence de ressemblance est au fondement de la distinction entre les qualités premières et les qualités secondes. Et cette thèse épistémologique, dans le cadre de la théorie lockéenne des idées, équivaut à la négation de la révélation pour les couleurs.

– La formulation 1A¹ présuppose la compréhension et la maîtrise de la distinction ontologique entre couleur phénoménale et couleur objective. Or on peut soutenir que cette distinction est précisément une conséquence ontologique secondaire et possible du travail de Locke, attribuant les couleurs phénoménales aux *sense data*, par exemple. Comme Locke dit peu de choses sur l'ontologie des idées, il ne semble pas qu'il prenne position sur le mode d'existence, l'existence ou l'inexistence des qualités phénoménales : il affirme juste que le monde physique ne peut être coloré en ce sens. Le concept scolastique était un concept phénoménal et physique. L'objectif de Locke est de montrer que ces deux caractéristiques ne sont pas conciliables pour des propriétés dénuées de structures transmissibles mécaniquement¹, en montrant par un argument épistémologique qu'il n'y a pas de ressemblance entre l'idée de couleur et sa cause.

– Ce que Locke semble vouloir dire n'est pas que l'attribution des couleurs est erronée, mais que l'attribution de certaines propriétés aux couleurs est erronée. Ces propriétés attribuées aux couleurs peuvent aussi bien être subjectives ou ne pas être exemplifiées. Parler à leur propos de couleur subjective/phénoménale conduit à attribuer à Locke une forme d'éliminativisme, alors qu'il semble défendre une théorie de l'erreur plus faible. Il y a en effet trois théories de l'erreur, qui correspondent à 1A¹, 1A² et 2A :

1A¹ Théorie de l'erreur sur l'existence : Nous supposons l'existence de quelque chose qui n'existe pas.

¹ Locke admet donc que ces deux caractéristiques sont conciliables pour certains types de propriétés.

1A² **Théorie de l'erreur sur la localisation et le mode d'existence** : Nous attribuons à la couleur une existence objective alors que son existence est subjective.

2A **Théorie de l'erreur sur la nature intrinsèque d'une propriété objective** : Nous attribuons à une propriété objective des propriétés qu'elle n'a pas.

Je soutiens que la théorie lockéenne de l'erreur est une théorie du dernier type. L'argument le plus fort en ce sens est que les deux autres conceptions supposent une théorie claire des idées (les propriétés objectivement inexistantes sont-elles [1A²] ou ne sont-elles pas [1A¹] exemplifiées dans l'idée ?) dont Locke admet qu'il ne l'a pas.

– Locke admettant l'existence de couleurs dont la nature doit faire l'objet d'une investigation scientifique, 2A permet une reconstruction plus élégante de la démarche de Locke et une meilleure compréhension des options de ses successeurs. Même si elle est incorrecte en tant que reconstruction de Locke (en lui attribuant sans doute une thèse trop précise), ma reconstruction permet, semble-t-il, d'y voir plus clair et de bien comprendre les options adoptées par ses successeurs. Ce qui importe est de distinguer les deux problèmes et de comprendre les tensions qu'on trouve chez Locke. On peut considérer que la formulation ontologique de la négation de l'existence des couleurs est une façon polémique et plus simple de formuler la thèse 2A.

§ 1.5 Locke, les deux problèmes et la perception des causes privatives

Je soutiens donc que Locke répondait à deux *problèmes* distincts, même si cela n'est pas explicite. Il me semble que cela est confirmé par le début du chapitre de Locke où se trouve la fameuse partie sur les qualités secondes. Il est intéressant de lire la partie concernant les qualités secondes en l'associant aux deux sections qui la précèdent dans le chapitre, relatives aux idées positives résultant de causes privatives et à la distinction, souvent source de critique envers l'inconséquence de Locke, entre les idées dans l'esprit et les idées dans les corps.

Locke, au début du chapitre où il traite des qualités premières et secondes, intitulé « autres considérations sur les idées simples », écrit la chose suivante (je souligne) :

À propos des idées simples de sensation, il faut noter que tout ce qui est en Nature ainsi constitué qu'il puisse affecter les sens et causer par là dans l'esprit une perception, produit de ce fait une idée simple dans l'entendement ; celle-ci, quelle qu'en soit la cause externe, n'est pas plutôt saisie par notre faculté de discerner que l'esprit la tient pour une idée véritable dans l'entendement, aussi positive que toute autre, même si sa cause n'est peut-être, dans la chose, qu'une privation.

Ainsi les idées de chaud et de froid, de lumière et d'obscurité, de blanc et de noir, de mouvement et de repos sont des idées également claires et *positives* dans l'esprit, bien que peut-être certaines des causes qui les produisent soient simplement des privations dans les choses d'où nos sens dérivent ces idées. Dans la vue qu'il en a, l'entendement les considère toutes comme des idées positives distinctes, sans prendre en compte les causes qui les produisent : *question qui ne porte pas sur l'idée dans l'entendement, mais sur la nature des choses qui existent*

*hors de nous. Ce sont deux choses différentes qu'il faut soigneusement distinguer ; car c'est une chose que de percevoir et de connaître l'idée de blanc ou de noir, c'en est une toute autre d'examiner le genre et l'ordonnement des particules superficielles qui font que l'objet apparaisse blanc ou noir*¹.

On notera que Locke distingue clairement les *idées* et leur *cause*. Les idées sont toujours positives tandis que leur cause peut être une privation. Cela veut dire que si le repos est absence de mouvement, le repos n'apparaît pas seulement comme absence de mouvement, mais avec des caractéristiques propres. De même le noir, n'apparaît pas seulement comme absence de couleur ou l'obscurité comme absence de lumière.

Les idées présentent les choses d'une certaine façon, qui n'est pas, au moins dans le cas des privations, celle de la cause. L'enquête sur la *nature* des causes est différente de l'enquête sur la *nature* de l'idée ou de ce qui est présenté dans l'idée, comme l'indique la fin du texte. Et ce qui est vrai pour les causes privatives semble être généralement vrai. Cela semble signifier que les idées peuvent nous induire en erreur sur la *nature* de ce qui est vu. Nous voyons un trou comme étant obscur et quand nous voyons cette obscurité, elle apparaît phénoménologiquement, en idée, comme quelque chose de positif. Mais quand nous l'expliquons physiquement, elle n'est rien de positif, puisqu'elle est due au fait que, d'un espace, n'émane aucune particule lumineuse.

Locke semble bien dire qu'il faut distinguer la perception de l'existence d'une chose et la perception de sa nature. Souvent, on peut soutenir l'existence de ce que nous voyons, mais sa nature n'est pas l'objet d'une connaissance perceptive.

Locke propose une explication à ce décalage entre la positivité des idées privatives et leur cause distale. Il provient du fait que les idées ont une cause proximale :

Toute sensation n'étant produite en nous que par des degrés et des modes différents du mouvement de nos esprits animaux, agités de façon variée par les objets extérieurs, la diminution d'un mouvement précédent doit produire une nouvelle sensation, aussi nécessairement que sa variation ou son augmentation ; elle doit ainsi introduire une nouvelle idée qui dépend seulement d'un mouvement des esprits animaux dans cet organe².

La positivité des idées est déterminée par les variations dans l'agitation des esprits animaux. S'il n'y a rien au dehors, cela est indiqué par un mouvement interne et ce sont ces mouvements, ces variations qui causent les idées. Il faut toutefois remarquer que ce qui lui importe, ce n'est pas la vérité de cette explication, qu'il ne déterminera pas ici³, mais le décalage qui existe entre l'idée et sa cause dans le cas des idées positives de causes privatives :

¹ Locke, *An Essay on Human Understanding*, 1690¹, Niddich (ed.), Oxford, Oxford UP, 1975, trad. fr, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2006, II, 8, §1-2

² Locke, *Locke, An Essay on Human Understanding*, 1690¹, Niddich (ed.), Oxford, Oxford UP, 1975 ; trad. fr, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2006, II, 8, §4

³ Locke, *Locke, An Essay on Human Understanding*, 1690¹, Niddich (ed.), Oxford, Oxford UP, 1975 ; trad. fr, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2006, II, 8, §5

J'en appellerai seulement à l'expérience de chacun : l'ombre d'un homme, qui pourtant ne consiste qu'en absence de lumière (et plus cette absence est grande, plus discernable est l'ombre), n'engendre-t-elle pas dans l'esprit de qui la regarde une idée aussi claire et positive que l'homme lui-même, fût-il enveloppé de la clarté du soleil ; et la peinture d'une ombre est également quelque chose de positif¹.

Ce qui lui permet de dire :

Ainsi peut-on à juste titre dire qu'on voit l'obscurité.

Cette phrase est importante, puisqu'elle revient à dire qu'on peut voir quelque chose qui, d'une certaine façon n'a pas d'existence positive, grâce au fait que son idée est positive. L'idée n'est pas nécessairement, comme il le dit, une « copie dans l'esprit de quelque chose qui existerait hors de nous² ».

Dans la deuxième section, il distingue les idées et les qualités ou, plutôt, les idées en tant qu'elles sont dans l'esprit et les idées en tant que modes de la matière dans les corps. Si la distinction vaut, c'est parce qu'il semble qu'on perçoive les corps immédiatement, tels que les idées les présentent :

[...] Quelle que soit la réalité que nous leur attribuons par erreur, elles ne sont en vérité rien d'autre dans les objets que le pouvoir de produire des sensations variées en nous, et elles dépendent de ces qualités primaires, à savoir la masse, la figure, la texture et le mouvement des éléments³ [...]

Il apparaît dès lors clairement que Locke insiste bien sur le fait que les idées peuvent nous tromper sur la nature des choses. Nous percevons faussement les choses comme ayant une certaine nature. Quand il parle des idées comme si elles étaient dans les choses, cela semble revenir à dire que nous attribuons à une qualité la nature de son idée – « réalité » désignant dans ce texte comme ailleurs, la nature et non l'existence.

§ 1.6 Berkeley et Reid sur la négation des couleurs

Les seuls à ne jamais employer de formules niant la réalité des couleurs sont Berkeley et Reid. L'un comme l'autre soutiennent que les objets sont *colorés*. Ils se tiennent pourtant à des extrêmes opposés quant à la révélation, le premier l'acceptant sans condition, le second la rejetant tout à fait.

Il est clair que Reid, en bon physicaliste accepte la thèse de la responsabilité causale. Quant à cette dernière, la position de Berkeley est complexe et il est inutile d'entrer ici dans ses détails. Rappelons simplement que les seules causes véritables, *créatrices* et *productrices*, sont pour lui les esprits et, s'agissant des interactions entre les objets ou partant des objets, Dieu. Les couleurs sont seulement ce que Berkeley appelle des causes *instrumentales*, signifiant par là que certaines

¹ Locke, Locke, *An Essay on Human Understanding*, 1690¹, Niddich (ed.), Oxford, Oxford UP, 1975 ; trad. fr, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2006, II, 8, §5

² Locke, Locke, *An Essay on Human Understanding*, 1690¹, Niddich (ed.), Oxford, Oxford UP, 1975 ; trad. fr, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2006, II, 8, §7.

³ Locke, *An Essay on Human Understanding*, 1690¹, Niddich (ed.), Oxford, Oxford UP, 1975 ; trad. fr, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2006, II, 8, §14

corrélations constituent l'ordre du monde : il ne peut pas y avoir tel son s'il n'y a pas telles idées tactiles de vibrations, mais ces idées ne sont pas les sons ni ne les produisent. Il en va de même pour la relation perceptive, le rapport de l'esprit à l'idée perçue. C'est une relation primitive, qui dépend de certaines conditions tactiles se produisant à la surface des objets, mais elle ne suppose pas que la couleur elle-même cause un effet sur l'esprit, bien que cette dernière doive entretenir une relation de causalité instrumentale avec le corps auquel l'esprit est lié. Il n'y a donc pas d'authentique causalité des couleurs chez Berkeley. Il écrit d'ailleurs que les couleurs sont :

[...] visiblement inactives ; il n'y a en elles ni pouvoir ni agentivité¹.

§ 1.7 Résumé de la section

Pour conclure cette section, on peut soutenir que si la distinction entre les qualités premières et secondes est parfois si difficile à comprendre chez ses premiers défenseurs, c'est parce qu'elle est à la fois une distinction *polémique*, qui exprime le rejet de la théorie antérieure des couleurs, des goûts, etc., et une distinction *heuristique*, qui détermine comment doivent être formulées les explications à propos du monde physique. Elle est une distinction *polémique en tant que réponse au premier problème*, quand Locke ou Descartes disent que les idées de couleurs ne ressemblent pas à leurs causes ou quand Hume nie que les objets soient colorés. Elle consiste alors à refuser la thèse scolastique selon laquelle la révélation vaut pour des propriétés objectives. Mais elle est aussi une distinction heuristique car, pour ceux qui acceptent l'existence de la matière et sa conception mécaniste, elle indique quel type d'explication est acceptable. Elle relève alors, pour ceux qui croient encore à l'existence objective des couleurs, du second *problème*. Pour ceux qui comme Reid acceptent une version famélique de la distinction et la réduisent à une réponse au second problème, elle n'est pas polémique et à peine *heuristique* : c'est une distinction épistémologique entre des propriétés dont la nature est révélée par l'expérience (les qualités premières) et des propriétés dont la nature n'est pas révélée par l'expérience (les qualités secondes).

On peut résumer cette section dans un tableau.

¹ Berkeley G., *Principes de la connaissance humaine*, section 1.25.

	Scolastiques	Locke/Descartes	Berkeley	Reid	Hume
Révélation	oui	non	oui	non	Oui
Responsabilité causale de la couleur objective	oui	oui/non (selon l'interprétation des dispositions qu'on leur attribue).	non	oui	non (il n'y a pas de couleurs objectives, seulement des couleurs subjectives)
Objectivité de la couleur	oui	oui	Oui (en un sens)	oui	non

Tableau 4 : Une comparaison des théories de la couleur

§ 2 Remarques sur Locke, les couleurs et les dispositions¹

Locke avance les deux listes suivantes, qu'on peut tenir pour des définitions extensives des qualités premières et secondes : les qualités premières sont la forme, la taille, la position, le mouvement et le repos, le nombre la solidité (comme fondement de l'impénétrabilité) ; les qualités secondes sont les couleurs, les sons, les saveurs, les odeurs, ainsi que la chaleur et le froid.

Les listes de Locke peuvent être contestées², mais il importe de noter que les couleurs figurent toujours sur la liste des qualités secondes – du moins pour ceux

¹ Dans ce chapitre, je m'intéresserai essentiellement à Locke, à Berkeley et à Reid. Certes, Locke n'est pas à l'origine de la distinction entre les qualités secondes et les qualités premières. Il la tient de Boyle (Voir Boyle ; notons aussi que Boyle a écrit un texte remarquable sur les couleurs). Toutefois, ce sont les indécisions de Locke qui furent discutées par Berkeley et Reid et qui ont donné sa forme à la dispute sur les qualités secondes et les qualités premières. Bien souvent, ce sont aussi ses arguments qui sont disputés. Ce qui explique la place centrale que je lui accorde.

En outre, je pense que les thèses de Locke sur les pouvoirs sont distinctes des thèses de Boyle, qui défend clairement une interprétation relationnelle.

² On pourrait contester, par exemple, le fait que la solidité figure parmi les qualités premières. Contre les cartésiens, Locke avait ajouté la solidité à la liste des qualités premières, mais Hume et d'autres ont montré les difficultés de cette thèse (Voir Hume D., *Traité de la nature humaine*, Paris, GF-Flammarion, trad.P. Baranger P. Saltel, 1991, I, IV, IV.)

On pourrait également se demander si toutes les propriétés tombent dans l'une ou l'autre liste, par exemple s'agissant des propriétés artificielles (être un symbole, être une table) ou complexes (l'acidité ou la malléabilité, qui, chez Locke, correspondent à des idées complexes, alors que les qualités premières ou secondes correspondent à des idées

qui acceptent la distinction. La question est de déterminer ce que Locke entend par qualité *seconde*, le sens qu'il accorde à la secondarité.

Ici, j'aimerais examiner la thèse classique selon laquelle les qualités sont secondes parce que ce sont des dispositions, alors que les qualités premières sont des qualités *catégoriques*, ce qui ferait des qualités secondes des qualités de second ordre, dans tous les sens du terme : survenantes sur leur base catégorique, dépendantes du sujet percevant et dépourvues de pouvoir causal et explicatif.

§ 2.1 Locke est-il dispositionnaliste ?

Généralement, on attribue à Locke ou bien une forme de subjectivisme¹ (réaliste² ou éliminativiste) ou bien une variante d'une thèse dispositionnaliste, correspondant à deux définitions classiques des qualités secondes, que nous appellerons la première et la seconde définitions³ :

Première définition : les qualités secondes sont des propriétés des expériences ou d'objets mentaux appréhendés par les expériences (*sensed*).

Seconde définition : les qualités secondes sont des propriétés *dispositionnelles* et/ou *relationnelles*⁴ des objets physiques dont les manifestations sont des expériences.

Les lecteurs de Locke ont eu beaucoup de mal à lui attribuer une thèse claire. Toutefois, l'article classique de Reginald Jackson⁵ a entériné la thèse selon laquelle

simples). Sur ce point voir la réponse pertinente de A. D. Smith (« Of primary and secondary qualities », *Philosophical Review* 99, 1990, pp. 221-54) à MacIntosh, J.J., (« Primary and Secondary Qualities », *Studia Leibnitiana*, 8, 1976, pp. 88-104), pour les propriétés artificielles et à Campbell K. (« Primary and Secondary Qualities », *Canadian journal of Philosophy*, 2 :2, 1972, pp. 219-232), pour les propriétés complexes. Je ne suis pas en accord avec la totalité du texte de Smith, mais en accord sur ce point. La distinction vaut entre des propriétés naturelles et entre des propriétés simples (au sens de Locke, qui n'est pas toujours très clair). Ce problème ne nous concerne pas ici et nous le laisserons de côté.

¹ C'est la lecture qu'en fait Reid notamment.

² Réaliste signifie ici que les couleurs sont des propriétés exemplifiées dans une entité subjective : un *sense data*, une sensation. Éliminativiste signifie que les couleurs ne sont exemplifiées nulle part. Elles sont toutefois subjectives au sens où l'illusion qu'elles existent dépend de mécanismes internes au sujet.

³ Il existe beaucoup d'autres définitions. MacIntosh (« Primary and Secondary Qualities », *Studia Leibnitiana*, 8, 1976, pp. 88-104), en relève au moins vingt-deux. Mais ces deux là suffisent pour rendre compte de Locke.

⁴ Je distingue ici, puisque *dispositionnelle* et *relationnelle* ne signifient pas la même chose. Certains pensent que les dispositions sont un type d'entités relationnelles, d'autres que les dispositions ne sont pas des propriétés relationnelles, mais des propriétés intrinsèques.

⁵ Voir Jackson R., « Locke's distinction between primary and secondary qualities » (1929), in Armstrong D. M., Martin CB. (édd.), *Locke and Berkeley*, London, Melbourne, Macmillan, 1968, pp. 53-77. Jackson a toutefois tendance à considérer qu'étant des pouvoirs, les qualités secondes ne sont pas vraiment des qualités et sont appelées « qualités secondes » parce qu'elles sont prises pour telles, mais non parce qu'elles le seraient.

les couleurs, chez Locke, sont des *pouvoirs* et non des sensations, des propriétés de *sense data*, des idées, etc.

Certes on pourrait soutenir que, en un sens¹, les couleurs *telles qu'elles sont perçues* sont subjectives, mais la distinction entre qualités premières et secondes est, chez Locke, une distinction qui porte clairement sur des propriétés des objets². Si l'on accepte notre bipartition du problème et la lecture de Locke avancée plus haut, il est clair que Locke rejette la première définition, ce qui n'implique pas qu'il rejette l'existence subjective de certaines propriétés phénoménales illusoirement attribuées aux couleurs – en fait, il n'en sait rien.

Locke paraît accepter la seconde définition. Elle suppose que les qualités secondes sont dispositionnelles et que les qualités premières sont catégoriques. Rien ne garantit que Locke soutienne une telle thèse. De plus, lui attribuer la thèse dispositionnaliste a conduit à plusieurs contresens sur Locke que j'aimerais ici dénoncer.

§ 2.2 En quoi la thèse de Locke révisé-t-elle le sens commun ?

La thèse de Locke semble clairement une *révision* du sens commun. La question est de savoir en quoi elle l'est. D'abord elle affirme le caractère illusoire ou erroné de la phénoménologie ordinaire des couleurs. C'est ce que soutiennent la plupart des interprètes, à l'exception de Reid qui n'y voit qu'une révision linguistique, rattachée à des thèses ontologiques et phénoménologiques correctes sur le fond³. Mais en quoi, au juste, est-ce une révision ? Est-ce la thèse dispositionnelle elle-même qui est une révision ?

Une première interprétation de la révision, rattachée à la première définition énoncée plus haut, voudrait que les couleurs soient des sensations :

véritablement. Les qualités secondes seraient un troisième type d'entités en plus des idées et des qualités – quoique Jackson semble nier leur existence et défendre une théorie nominaliste réduisant le discours sur les pouvoirs à des conditionnels. Il parle des dispositions comme de relations.

¹ Nous avons refusé de le faire. Il vaut mieux dire que les propriétés attribuées à la couleur dans la perception ordinaire sont subjectives. Parler de couleur subjective entraîne à attribuer à Locke une forme d'éliminativisme, alors que, comme nous avons essayé de le montrer, il défend une théorie de l'erreur plus faible. Ce n'est pas l'attribution des couleurs qui est erronée, mais l'attribution de certaines propriétés aux couleurs. On ne peut pas, toutefois, toujours se départir de cette façon de parler. Elle est plus simple et plus répandue aujourd'hui.

² Voir Locke, Locke, *An Essay on Human Understanding*, 1690¹, Niddich (ed.), Oxford, Oxford UP, 1975 ; trad. fr, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2006, I, 8, §8 où Locke affirme que les qualités sont des qualités des choses.

³ Comme nous le verrons, les thèses de Locke et Reid sont assez proches quant à leur ontologie, mais très différentes quant à leur description de la phénoménologie de l'expérience des couleurs et, donc, sur le statut, révisionnaire ou non, accordé à la différence entre les qualités secondes et premières. En fait, elles sont différentes sur l'épistémologie de la perception des couleurs. Reid ne comprenant pas Locke sur ce point, sa compréhension linguistique de la révision est erronée.

Première interprétation : les couleurs sont des sensations.

La révision tiendrait à ce que, pour Locke, les couleurs fussent subjectives. Elles ne sont pas localisées là où elles semblent être et elles n'ont pas le mode d'existence qu'on leur attribue d'ordinaire. Nous avons écarté cette lecture. Certes, nous pourrions dire que les couleurs telles qu'elles sont perçues sont des sensations, mais ce n'est pas la formulation la plus adéquate de la thèse de Locke, même si elle contient un fond de vérité.

Il existe au moins deux autres manières de comprendre la révision :

deuxième interprétation : la thèse de Locke est une révision parce qu'elle tient les qualités secondes pour des dispositions, alors que le sens commun les tient pour des propriétés catégoriques.

C'est l'interprétation la plus classique. Elle suppose d'adopter une conception *relationnelle* des dispositions. Locke réviserait le sens commun puisque la thèse dispositionnaliste serait aussi une thèse relationnelle. La thèse dispositionnelle soutiendrait le genre d'équivalence suivant : x est vert = si x se tient dans une relation R à un sujet percevant normal dans des conditions normales, ce sujet percevant aura une idée d'un certain type. Si l'on accepte cette analyse, le conditionnel permettant de *définir* et non pas seulement d'*identifier* la disposition, cela entraîne que la couleur d'une chose dépend de ce qui se passe chez des sujets distincts de cette chose. Si les sujets percevants disparaissent ou changent de constitution, x ne peut plus entretenir la relation R et/ou produire des idées du type approprié. Dès lors, si le sujet percevant change, l'objet perd sa couleur. Ainsi, les manifestations des couleurs étant des expériences, les couleurs seraient, en un sens subjectives et relatives, alors que le sens commun les tiendrait pour des propriétés objectives, non relationnelles.

Si Locke révisé, selon cette interprétation, c'est parce que, selon lui, plutôt que de renvoyer à l'idée simple associée généralement à la couleur, le mot « couleur » devrait plutôt renvoyer à l'idée simple de pouvoir¹.

On suppose que la révision du sens commun porte ici sur la *catégorisation* des couleurs. Cette thèse suppose toutefois que le sens commun a une conception de la catégorie à laquelle appartient la couleur et, donc, que l'expérience révèle ou semble révéler les catégories de ses objets. On peut douter que les catégories soient révélées par l'expérience, même si l'expérience révèle des caractéristiques permettant d'effectuer une catégorisation. Elle révèle la localisation spatiale des couleurs, qui peut constituer un indice sur son mode d'existence. Le sens commun porte plutôt sur la localisation de la couleur et son appartenance à l'objet perçu immédiatement, et, en ce sens, la théorie dispositionnelle ne semble pas réviser le sens commun, puisque la théorie dispositionnelle se vante de localiser les couleurs à la surface des choses, comme le sens commun².

¹ Il serait intéressant ici d'examiner les problèmes des qualités secondes et premières à la lumière de la sémantique de Locke.

² C'est ce que diront certains dispositionnalistes contemporains.

C'est parce qu'elle s'accompagne d'une autre révision que la théorie dispositionnelle peut passer pour telle. Cette interprétation de la révision est incorrecte, au moins partiellement. Elle suppose aussi cela :

Deuxième interprétation^{bis} : Certaines caractéristiques des idées de couleurs (ou de leur contenu), tenues ordinairement à tort pour des propriétés des couleurs, sont en réalité la manifestation de la disposition.

L'idée simple associée généralement au mot « couleur » doit être tenue pour une manifestation du pouvoir auquel doit faire référence le mot « couleur ». On voit ici qu'adopter cette thèse dispositionnelle suppose qu'on ait déjà nié la révélation et exposé le caractère illusoire de la perception des couleurs, à savoir distingué l'idée de couleur de la qualité. On verra que c'est ce que Locke fait avec sa thèse de l'absence de ressemblance, qui est *indépendante* de la thèse selon laquelle les qualités sont des dispositions. La thèse de l'absence de ressemblance suppose seulement qu'on admette l'hypothèse que les qualités extérieures sont des qualités premières ou sont constituées de qualités premières. La première interprétation de la révision porte donc sur deux points :

- Les couleurs sont des dispositions à causer des idées qui présentent ainsi les couleurs.
- les couleurs n'étant pas les propriétés macroscopiques *sui generis* qu'elles semblent être dans la perception ordinaire, indépendantes des propriétés mécaniques des choses, les propriétés qui leur sont attribuées sont des propriétés de l'idée ou du contenu de l'idée.

Cette première interprétation dépend d'une interprétation relationnelle des dispositions. On peut toutefois rejeter cette analyse et admettre que *toutes les qualités, premières ou secondes, sont, pour Locke, à la fois des pouvoirs et des propriétés catégoriques*, les pouvoirs étant des qualités non relationnelles, comme le suggèrent Heil et Martin¹, qui attribuent à Locke ce que Heil appelle la thèse de l'identité² :

(TI) si p est une propriété intrinsèque d'un objet concret, P est simultanément dispositionnelle et qualitative ; le caractère dispositionnel de P et son caractère qualitatif ne sont pas des aspects ou des propriétés de P ; le caractère dispositionnel de P, P_d, est le caractère qualitatif de P, P_q, et chacun d'eux est P : P_d = P_q = P.

¹ Voir Heil J., *Du point de vue ontologique* (2003), trad. Berlioz D., Loth F., Paris, Ithaque, 2011 ; Martin C.B., « Substance Substantiated », *Australasian Journal of Philosophy* 58 (1), 1980, pp ; 3 – 10 (On trouvera dans ce texte l'interprétation martinienne de Locke) ; Martin C.B., *The Mind and Nature*, Oxford, Oxford UP, 2008. Les conditionnels permettent d'identifier les dispositions, mais non de les analyser.

² Heil J., *Du point de vue ontologique* (2003), trad. Berlioz D., Loth F., Paris, Ithaque, 2011, p. 161.

Ajoutons que, chez Locke, toutes les propriétés sont appréhendées comme des pouvoirs¹. Ce n'est donc pas sur le caractère dispositionnel des couleurs que porte la révision : toutes les propriétés sont des pouvoirs et les qualités secondes ne se distinguent pas en tant que pouvoirs². Locke écrit à propos des qualités en général que ce sont des pouvoirs :

Tout ce que l'esprit perçoit en lui-même, ou tout ce qui est l'objet immédiat de la perception, de la pensée ou de l'entendement, je l'appelle *idée* : et le pouvoir de produire une idée dans l'esprit, je l'appelle *qualité* de la chose où se trouve ce pouvoir. Ainsi, puisqu'une boule de neige a le pouvoir de produire en nous les idées de *blanc*, de *froid*, de *rond*, je nomme *qualités* ces pouvoirs de produire de telles idées en nous, en tant qu'ils sont dans la boule de neige³.

S'il est parfois confus, on peut espérer qu'il ne le soit pas au moment où il propose une définition.

Il y a bien une révision toutefois. Le sens commun sait que la couleur est un pouvoir⁴, mais il ne sait pas *de quoi*. La révision porte sur le caractère *catégorique* de la qualité, pas sur son caractère *dispositionnel* :

troisième interprétation : la thèse de Locke est une révision parce qu'elle tient les qualités secondes pour des complexes de qualités premières microscopiques, alors que le sens commun les tient pour des qualités simples macroscopiques.

Cela paraît manifeste dans les passages où Locke affirme que ses thèses peuvent passer pour extravagantes :

Ordinairement, on pense que ces qualités sont identiques dans les corps à ce que sont les idées en nous, que l'une est la parfaite ressemblance de l'autre, comme dans un miroir ; et la plupart des gens jugeraient tout à fait extravagant de dire autre chose⁵.

¹ Les idées de pouvoir sont des idées simples. Locke soutient que les propriétés sont appréhendées comme des pouvoirs, même si les pouvoirs actifs des corps sont appréhendés de façon obscure, le pouvoir actif le plus clair étant saisi par la réflexion sur nous-mêmes. Nous verrons plus loin les conséquences de ce point. Il faut noter également que, même si l'idée de pouvoir « inclut une sorte de relation » (Locke, *Essai*, I, 21, §3), c'est le cas de toutes les idées simples qui inclut « une relation secrète de leurs éléments » (ibid.). Le caractère relationnel ne semble pas, dès lors, permettre de nier la réalité d'une qualité. Il est vrai que Locke parle ici des idées, non des qualités elles-mêmes. L'idée peut être relationnelle sans que ce à quoi renvoie l'idée le soit.

² Cela va à l'encontre de l'interprétation de Jackson, 1929, pour qui « première » veut dire qualité au sens strict.

³ Locke J, *Essai*, II, 8, §8.

⁴ Les scolastiques tenaient également les couleurs pour des pouvoirs. Si la thèse scolastique est la version académique du sens commun, que les couleurs soient des pouvoirs est une thèse courante. La critique de Locke, dès lors, porte sur ce qui confère le pouvoir, ce qui renforce mon interprétation.

⁵ Locke, *Essai*, II, 8, §16

Locke ne nie pas pour autant la réalité des couleurs. Quand il affirme que les couleurs ne sont pas plus réellement dans les corps que la douleur, ils parlent explicitement des couleurs *en tant qu'*idées. Mais il ne réduit pas les couleurs à des sensations, ni à des dispositions, il les réduit à leur cause :

Mais lumière, chaleur, blancheur ou froid ne sont pas plus réellement en eux que la maladie ou la douleur n'est dans la manne. Ôtez-en la sensation, empêchez les yeux de voir la lumière ou les couleurs, et les oreilles d'entendre les sons, le palais de goûter, le nez de sentir, alors toutes les couleurs, les goûts, les odeurs, les sons, en tant que telle idée particulière, s'évanouiront, cesseront d'être et seront réduites à leurs causes : masse, figure et mouvement des éléments¹.

Autrement dit, la thèse de Locke est une révision parce que l'idée de pouvoir associée aux couleurs ne doit pas être identifiée à une idée d'un caractère catégorique macroscopique *sui generis*, mais à une idée de qualité première complexe microscopique.

Quelle que soit la théorie des pouvoirs qu'on accorde, il ne me semble pas que ce soit sur le caractère dispositionnel des qualités secondes que Locke révisé ou, si ce point constitue bien une révision, ce n'est pas la plus grande. La partie révisionnaire concerne le fait que les propriétés des couleurs *telles qu'elles sont perçues* ne peuvent être des propriétés de propriétés *catégoriques* objectives ou constituer le caractère catégorique d'une qualité. La principale révision de Locke est liée à la révélation : certains traits attribués à la couleur ne sont pas des traits de la couleur, mais de sa manifestation².

§ 2.3 La théorie de Locke présuppose-elle le réalisme indirect?

Locke est *réaliste*, par opposition à *idéaliste*. Un idéaliste est quelqu'un qui nie l'indépendance du monde par rapport à la perception qu'on en a. Il soutient donc que l'on a un accès *direct* au monde puisque le monde n'est rien d'autre que l'objet dépendant de l'expérience. Cet accès direct était pour Berkeley un avantage de l'immatérialisme sur le réalisme corpusculaire : il évitait ainsi le *scepticisme*. Un réaliste soutient quant à lui que le monde existe *indépendamment* de l'esprit. L'opposition entre *idéaliste* et *réaliste* est d'abord ontologique, mais elle peut avoir des conséquences gnoséologiques.

Réaliste : l'objet de la perception est une entité indépendante de l'expérience.

Idéaliste : l'objet de la perception est une entité dépendante de l'expérience et il n'existe aucun objet (à l'exception possible des esprits) qui existe indépendamment de l'expérience qu'on en a.

¹ Locke, *Essai*, II, 8, §17.

² Si le sens commun supposait l'existence d'idées, celles-ci seraient des actes dont les objets seraient des propriétés des surfaces. C'est la thèse du premier Moore qui tenait les sense data pour des entités objectives. La thèse de Locke, quelle qu'elle soit (acte/objet, acte/contenu/objet, adverbialiste) rejette la thèse de l'objectivité de la couleur phénoménale.

Mais le mot « réalisme » désigne également une distinction *épistémologique*, selon l'accès que l'on a aux entités extérieures. De ce type, il y a deux formes de réalisme : le *réalisme direct* et le *réalisme indirect* :

Réalisme direct : percevoir des objets extérieurs ne suppose pas de percevoir des objets internes (comme des *sense data*).

Le réalisme direct suppose que les objets perçus immédiatement sont des objets existant indépendamment de l'esprit. Il n'implique pas que tous les objets perçus le soient immédiatement. Certains objets sont perçus par inférence (on entend médiatement la calèche en entendant immédiatement le son qu'elle produit).

Le réalisme indirect ou représentationnel peut être défini ainsi :

Réalisme indirect : percevoir des objets extérieurs suppose de percevoir des objets internes (comme des *sense data*) à partir desquels on infère l'existence et les qualités des objets externes.

On perçoit immédiatement des objets internes et médiatement les objets externes. Ainsi, le son de la calèche est perçu médiatement et la perception de la calèche suppose la perception de deux intermédiaires.

On a souvent attribué à Locke une forme de réalisme représentationnel, le seul compatible avec la distinction lockéenne entre les qualités premières et secondes, puisque cette dernière suppose une théorie de l'*erreur* qui paraît incompatible avec le réalisme direct : si les couleurs étaient perçues directement, il n'y aurait pas d'erreur. Mais cette distinction entre réalisme direct et réalisme indirect ne semble pas couvrir l'éventail des thèses disponibles¹. Il faut ainsi distinguer deux formes de réalisme direct :

Réalisme direct fort : La perception d'un objet physique ne s'opère *ni* par la perception d'un objet mental intermédiaire de type *sense data* ni par un état cognitif distinct de la perception (par exemple une croyance), associée à d'autres conditions (comme une relation causale appropriée). La perception est une relation entre le sujet percevant et l'objet². Cette relation ne pouvant pas être réduite psychologiquement, on peut ou bien considérer qu'elle est

¹ Les distinctions suivantes se retrouvent sous une forme différente chez J. Foster, *The nature of perception*, Oxford, Oxford UP, 2000. On trouve la même idée d'un réalisme direct représentatif chez Lowe E., *Locke*, London, Routledge, 1995 (qui l'attribue à Locke), et Lowe E., *Subjects of experience*. Cambridge, Cambridge UP, 1996 (qui le défend). Lowe distingue le réalisme représentationnel et le réalisme représentatif. La critique du réalisme direct par Fodor J.A. & Pylyshyn Z.W. (« How Direct is Visual Perception? Some Reflections on Gibson's 'Ecological Approach' ». *Cognition* 9, 1981, pp.139-96) n'envisage précisément pas ces possibilités, mettant toute théorie scientifique de la perception dans la catégorie du réalisme indirect.

² Il est sans doute possible de tenir la perception pour un état mental intentionnel et de faire de l'intentionnalité une catégorie primitive, ce qui éviterait de faire de la perception une relation. Voir, par exemple, Grossmann R., *The fourth way*, Indiana, Indiana UP, 1990 ; Johansson I., *Ontological Investigations*, Frankfurt, Ontos Verlag, 2004 ; Jacqueline D., *The Philosophy of Mind*, New York, Continuum, 2009.

inanalysable et *primitive*, ou bien la réduire physiquement et/ou physiologiquement.

Le réalisme direct fort suppose que les couleurs existent indépendamment de nous telles qu'elles sont perçues. Autrement dit, il suppose une théorie naïve de la couleur, qui implique que les couleurs sont telles qu'elles semblent être.

Réalisme direct faible : La perception d'un objet physique ne s'opère pas par le biais d'une *perception* d'un objet intermédiaire. Mais la perception est réductible psychologiquement à un état cognitif non perceptif (croyance ou expérience) associée à d'autres conditions (une relation causale, par exemple).

Nous voyons ici que ce qui est généralement appelé réalisme direct désigne à la fois le réalisme direct fort (réalisme naïf) et le réalisme direct faible¹. Le réalisme direct faible peut se passer des *qualia* (en défendant une théorie cognitiviste de la perception, par exemple), mais il peut également en rendre compte par une analyse *adverbiale*². Appliquée à Locke, la théorie signifierait que Locke défend une théorie *adverbialiste* des idées, assimilables à des *qualia*³ : les idées seraient des propriétés des expériences et non des objets de l'expérience. Ainsi, quand Locke dit qu'on perçoit des idées, celles-ci ne seraient pas les objets de la perception, puisque ces objets sont les choses extérieures, mais qualifieraient la manière dont on perçoit. Si les *qualia* sont faussement attribuées aux qualités, cela permet de rendre compte de l'erreur. Nous percevons bien certaines qualités, mais pas telles qu'elles sont, puisque nous leur attribuons des propriétés qui sont en réalité des propriétés de l'expérience. Le réalisme direct est compatible avec une théorie de l'erreur⁴ à condition qu'on distingue la perception de l'existence et la perception de la nature de la qualité.

De même on peut distinguer deux formes de réalisme représentationnel :

Réalisme représentationnel étroit : La perception d'un objet physique s'opère par la *perception immédiate* d'une entité mentale ou interne intermédiaire, comme une mosaïque de *sense data*.

Réalisme représentationnel large⁵ : La perception d'un objet physique

¹ En ce sens, David Armstrong (notamment dans *Perception and the physical world*, London, Routledge & Kegan Paul, 1961), défend un réalisme direct faible qui ne suppose pas une théorie naïve des couleurs, mais est compatible avec une théorie physicaliste et une théorie de l'erreur.

² Voir Smith A.D., *The Problem of Perception*, Harvard UP, 2002, Lowe E., *Locke*, London, Routledge, 1995.

³ Voir Lowe E., *Locke*, London, Routledge, 1995, pp. 59-65, pour une telle interprétation.

⁴ Cette interprétation s'ajuste très bien avec notre interprétation générale, mais ce n'est pas la seule.

⁵ Lowe E. (*Locke*, London, Routledge, 1995) l'appelle réalisme représentatif (representative theory of perception) ou représentationnalisme modéré, par opposition au réalisme représentationnel (representational theory of perception).

s'opère par l'intermédiaire d'un état psychologique représentatif (une croyance par exemple) associée à d'autres conditions (comme une relation causale).

On voit que le réalisme représentationnel large est équivalent à une forme de réalisme direct faible.

Beaucoup ont supposé que Locke devant défendre une théorie représentationnelle pour pouvoir défendre sa théorie de l'erreur, cela en faisait un opposant au réalisme direct. S'il n'est pas un réaliste direct fort, puisqu'il n'est pas un réaliste naïf, rien n'interdit qu'il défende une forme de réalisme direct. Si l'on pense que les idées sont des images dans l'esprit, des objets de la perception, des *proto-sense-data*, alors il est réaliste représentatif au sens étroit. Mais si l'on pense que les idées sont des propriétés des expériences, alors on peut dire qu'il est un réaliste représentatif au sens large et un réaliste direct faible. Il dirait que la perception est la combinaison d'un état cognitif : une expérience perceptive (il dirait la perception d'une idée), et de conditions comme des relations de causalité et de ressemblance. La thèse de Locke est ou bien un réalisme représentatif au sens large, compatible avec un réalisme direct au sens faible, ou bien un réalisme indirect au sens étroit, cette dernière option étant largement privilégiée par les commentateurs, même si beaucoup semblent lui attribuer un réalisme représentatif large¹. La distinction lockéenne entre les qualités premières et secondes n'est donc pas liée au réalisme indirect.

§ 2.4 En quoi les couleurs sont-elles secondes ?

La secondarité peut être conçue de différentes manières, épistémologiques et/ou ontologiques. Nous allons passer en revue les critères de secondarité généralement évoqués. Nous cherchons ici à déterminer le sens de la secondarité chez Locke. Il est possible que les critères que nous rejetons soient admissibles pour définir une autre distinction que celle de Locke².

Pour départager ces critères, je propose un test simple. Locke distingue deux sortes de qualités secondes, les qualités secondes immédiatement perceptibles (i-perceptibles) et les qualités secondes médiatement perceptibles (m-perceptibles)³. Le critère de secondarité doit valoir pour les deux. Un critère s'appliquant aux seules couleurs, odeurs, etc. n'est pas valable.

Locke écrit :

Pour conclure, outre les qualités premières des corps dont on vient de parler (la masse, la figure, l'étendue, le nombre et le mouvement de leurs éléments solides), tout le reste, ce qui permet de remarquer les corps et de les distinguer les uns des autres, n'est autre que divers pouvoirs qui s'y trouvent et qui dépendent des qualités premières ; par ces pouvoirs, ils sont à même soit d'agir immédiatement sur notre corps et de produire en nous plusieurs idées différentes, soit d'agir sur

¹ Lowe E., *Locke*, London, Routledge, 1995.

² Les interprétations de Locke sont souvent aussi des théories de la distinction entre qualités premières et secondes.

³ Locke, *Essai*, II, 8, §26 ; voir aussi le §10.

d'autres corps et de changer leurs qualités primaires de telle façon qu'ils deviennent capables de produire des idées en nous, différentes de celles qu'elles étaient auparavant. Les unes peuvent être appelées, je pense, qualités secondaires immédiatement perceptibles, les autres, qualités secondaires médiatement perceptibles¹.

Les qualités secondes *i*-perceptibles sont celles qui agissent directement sur notre corps et produisent par là immédiatement des idées. Les qualités secondes *m*-perceptibles sont celles qui agissent indirectement sur notre corps par le biais de leur action sur d'autres corps. Autrement dit, dans ce cas, nous percevons le pouvoir par l'intermédiaire des idées que produisent en nous les changements qu'elles entraînent sur un corps différent du nôtre. Locke donne comme exemple « le pouvoir du feu de produire une nouvelle couleur ou une nouvelle consistance de la cire ou de l'argile² ». Cette dernière citation est intéressante, puisque Locke parle d'un changement de couleur, ce qui semble indiquer qu'un changement de couleur est bien un changement dans les qualités premières, ce qui renforce la thèse Martin-Heil et l'interprétation proposée ici.

On trouve deux types de critères, épistémologiques et ontologiques. Commençons par les premiers.

§ 2.5 Le critère de l'absence de révélation

Voici un critère que nous avons déjà rencontré :

critère de l'absence de révélation : La nature intrinsèque des qualités secondes n'est pas *révélée* par la perception, à la différence de la nature intrinsèque des qualités premières.

Ce critère est correct à la fois pour les qualités secondes *i*-perceptibles et pour les qualités secondes *m*-perceptibles. Nous ne savons pas à quelle qualité identifier les pouvoirs.

Il faut rejeter une interprétation de ce critère, selon laquelle c'est le caractère dispositionnel des qualités secondes qui n'est pas révélé. En effet, les qualités secondes *m*-perceptibles sont ordinairement tenues pour des pouvoirs :

Car on considère la deuxième sorte (les pouvoirs de produire en nous diverses idées en nous par les sens) comme des qualités réelles dans les choses qui nous affectent ainsi. Mais la troisième sorte on la nomme simplement pouvoirs, et on la considère comme tels³.

Ce critère se rapporte donc à la nature du caractère *catégorique* de la qualité. Nous connaissons la nature du caractère catégorique des qualités premières, mais pas celui des qualités secondes.

Ajoutons que ce critère est révisionnaire pour les qualités secondes *i*-perceptibles mais pas pour les qualités secondes *m*-perceptibles. Nous attribuons aux qualités *i*-

¹ Locke J., *Essai*, II, 8, §26

² Locke J., *Essai*, II, 8, §10.

³ Locke J., *Essai*, II, 8, §24.

perceptibles un caractère catégorique qu'elles n'ont pas. Ce qui est conforme avec ce que dit Locke :

Par exemple, on pense communément que l'idée de chaleur ou l'idée de lumière que l'on reçoit du soleil par le toucher ou par les yeux, sont des qualités réelles existant dans le soleil un peu plus que de simples pouvoirs qui y seraient. Mais quand on considère le soleil par rapport à la cire qu'il amollit ou fait blanchir, on considère la blancheur ou la douceur produites dans la cire, non pas comme des qualités du soleil, mais comme des effets produits par des pouvoirs en lui ; alors que, si l'on les examine bien, ces qualités de lumière ou de chaleur, perceptions en moi quand je suis réchauffé ou illuminé par le soleil, ne sont dans le soleil que comme les changements apportés à la cire quand elle est blanchie ou amollie¹.

Nous nous trompons sur les qualités i-perceptibles, pas sur les m-perceptibles, parce que nous pouvons comparer la cause et l'effet dans le cas des qualités m-perceptibles et voir qu'il n'existe aucune ressemblance entre la cause et l'effet, alors que nous ne le pouvons pas dans le cas des propriétés i-perceptibles, où nous percevons l'effet et prenons certaines de ses caractéristiques pour celles de sa cause.

§ 2.6 Critère de l'absence de pouvoir explicatif

Certains soutiennent que les qualités secondes n'ont aucun pouvoir explicatif². Généralement, cette thèse est défendue par les partisans d'une conception relationnelle des qualités secondes : les dispositions, entendues en ce sens, sont causalement impotentes et, par là, dépourvues de pouvoir explicatif. Affirmer que les qualités secondes sont des pouvoirs reviendrait même chez Locke à un aveu d'ignorance :

Donc Locke pense que, lorsque nous croyons qu'un corps a certains pouvoirs, mais sommes ignorants des qualités dont ces pouvoirs dépendent, nous devons remplacer un énoncé sur ce qu'*est* le corps, qui consiste en une liste de ses qualités connues, par un énoncé de ce qu'il *fait* sous certaines conditions, dans la mesure où ce qu'il fait sous ces conditions n'est pas déjà expliqué dans notre énoncé de ce qu'il est. [...] Considérés ainsi [les pouvoirs] n'indiquent pas une connaissance de ce qu'un corps est en lui-même, mais notre connaissance de notre ignorance partielle de ce que ce corps est en lui-même, une ignorance dont Locke espère parfois qu'elle sera évincée par les progrès de la science physique³.

Toutefois, à l'encontre de la thèse relationnelle, si nous ne savons pas exactement quelles qualités sous-tendent les pouvoirs, nous savons qu'il s'agit de qualités premières. Et ces pouvoirs sont *nécessairement* ceux de ces qualités premières.

¹ Locke J., *Essai*, II, 8, §24.

² Voir, par exemple, Jacovides M., « Locke's Resemblance Theses. », *Philosophical Review* 108 (4), 1999, pp. 461-496 ; Jacovides M., « Cambridge Changes of Color ». *Pacific Philosophical Quarterly* 81 (2), 2000, pp. 142-164 ; Jacovides M., « Locke's Distinction between Primary and Secondary Qualities », in Newman L., *Locke's "Essay concerning human understanding"*, Cambridge, Cambridge UP, 2007, pp. 101-129.

³ Jackson R., « Locke's distinction between primary and secondary qualities » (1929), in Armstrong D. M., Martin C.B. (édd.), *Locke and Berkeley*, London, Melbourne, Macmillan, 1968, pp. 53-77, p. 60

Locke affirme en effet que les connaissances sont *a priori* et nécessaires, y compris les connaissances portant sur le monde physique (il faut distinguer les croyances des connaissances). Les concepts sont tirés de l'expérience, mais les connaissances sont produites par l'entendement¹. Ainsi, les pouvoirs d'une qualité première, ses potentialités mécaniques, sont connaissables *a priori*. Cela laisse entendre qu'il est *inconcevable* que la même qualité n'ait pas ces pouvoirs dans une autre situation – ou même qu'une autre situation, où les mêmes caractères catégoriques aient d'autres pouvoirs, soit possible. Cela semble indiquer une connexion *nécessaire* entre un pouvoir et une qualité.

Cette thèse s'oppose à l'interprétation relationnelle des dispositions, qui suppose l'existence d'un lien contingent entre la base catégorique et la disposition : si les lois de la nature avaient été différentes, la base serait liée à d'autres dispositions. La connexion nécessaire s'explique simplement par l'identité entre les pouvoirs et les qualités : les couleurs, en tant que propriétés, sont à la fois des pouvoirs et des qualités catégoriques. Dans cette mesure, les couleurs ne manquent pas nécessairement de pouvoir explicatif, même si l'explication du pouvoir, dans un cadre mécaniste, renvoie *in fine* au caractère catégorique.

Même si l'on peut connaître le pouvoir (en l'identifiant par ses effets) sans connaître la qualité à laquelle il est lié, cela ne signifie pas que les dispositions sont quelque chose en plus d'une supposée base catégorique ou que parler de pouvoir soit uniquement une façon d'exprimer son ignorance. Ce critère est donc faux, au moins chez Locke :

Critère de l'absence de pouvoir explicatif : Les couleurs ne sont pas explicatives.

Nous pouvons désormais passer aux critères ontologiques.

§ 2.7 Critère de l'irréalité des couleurs

On affirme parfois que Locke défend l'irréalité des couleurs² :

Critère de l'irréalité des couleurs (qualités secondes) : Les couleurs ne sont pas réelles.

On peut entendre par là que les couleurs sont dépourvues d'existence objective. Pour accepter ce critère, une première option consisterait à identifier les couleurs à des sensations. Mais nous avons rejeté cette interprétation des qualités secondes. En outre, nous avons vu que quand Locke nie la réalité des couleurs, il parle explicitement des couleurs *en tant qu'idées*, ce qui n'implique pas l'irréalité des couleurs en tant que causes objectives des idées.

¹ Locke défend un empirisme des concepts, mais pas un empirisme des propositions (s'agissant des connaissances – les croyances, quant à elles, reposent sur la seule expérience).

² Voir, par exemple, Jacovides M., « Locke's Distinction between Primary and Secondary Qualities », in Newman L., *Locke's "Essay concerning human understanding"*, Cambridge, Cambridge UP, 2007, pp. 101-129, « Sixth distinction ».

Une autre option consiste à adopter une interprétation relationnelle et nominaliste des dispositions. Jackson écrit que, si Locke parle de qualité, ce n'est qu'une façon de parler :

Si nous l'avons interprété correctement, Locke entend par qualités premières non pas un genre de qualités, mais toutes les qualités, et il les appelle primaires pour les distinguer, non pas d'autres qualités, mais des pouvoirs, qui ne sont pas du tout des qualités selon sa conception, mais sont seulement faussement tenues pour des qualités¹.

N'étant pas des qualités des corps, les qualités secondes ne sont pas des qualités existant objectivement. Parler de pouvoir n'est qu'une façon de parler de relations entre des corps². Les phrases sur les pouvoirs peuvent être paraphrasées par des conditionnels portant sur les relations entre un corps et un autre corps :

Donc Locke pense que, lorsque nous croyons qu'un corps a certains pouvoirs, mais sommes ignorants des qualités dont ces pouvoirs dépendent, nous devons remplacer un énoncé sur ce qu'*est* le corps, qui consiste en une liste de ses qualités connues, par un énoncé de ce qu'il *fait* sous certaines conditions, dans la mesure où ce qu'il fait sous ces conditions n'est pas déjà expliqué dans notre énoncé de ce qu'il est. [...] Considérés ainsi [les pouvoirs] n'indiquent pas une connaissance de ce qu'un corps est en lui-même, mais notre connaissance de notre ignorance partielle de ce que ce corps est en lui-même, une ignorance dont Locke espère parfois qu'elle sera évincée par les progrès de la science physique³.

Cette interprétation est encouragée par une partie de ce texte où Locke affirme que les qualités secondes sont imputées :

[...] il est en effet nécessaire dans notre recherche actuelle de distinguer les *qualités primaires* et *réelles* des corps, qui sont toujours en eux (à savoir la solidité, l'étendue, la figure, le nombre et le mouvement ou le repos, parfois perçues de nous : quand les corps où elles se trouvent sont suffisamment gros pour être discernés à eux seuls), des *qualités secondaires* et *imputées*, qui ne sont que les pouvoirs de plusieurs combinaisons de ces qualités primaires quand elles agissent sans être discernées distinctement. Et par là on peut aussi arriver à connaître quelles idées sont, et quelles idées ne sont pas, des ressemblances de quelque chose qui existe réellement dans les corps nommés d'après les idées.

Deux interprétations sont possibles ici, mais aucune ne va dans le sens de la théorie dispositionnaliste des qualités secondes.

Voici la première. Dans ce passage, Locke parle seulement des qualités secondes imperceptibles, puisqu'il dit qu'elles ne sont pas réelles quelques paragraphes plus haut (§17). Cela ne va pas dans le sens de l'interprétation dispositionnaliste des

¹ Jackson R., «Locke's distinction between primary and secondary qualities » (1929), in Armstrong D. M., Martin CB. (édd.), *Locke and Berkeley*, London, Melbourne, Macmillan, 1968, pp. 53-77, p. 60

² Je laisse ici dans l'ombre le statut ontologique de ces relations. Je ne suis pas sûr que Jackson soit au clair sur ce point.

³ Jackson R., «Locke's distinction between primary and secondary qualities » (1929), in Armstrong D. M., Martin CB. (édd.), *Locke and Berkeley*, London, Melbourne, Macmillan, 1968, pp. 53-77, p. 60

qualités secondes. Ce n'est pas leur irréalité *en tant que* pouvoirs qui est affirmée, mais leur irréalité *en tant qu'*idées. Et nous avons vu que l'irréalité des couleurs en tant qu'idées est compatible avec leur réalité en tant que causes de ces idées. « Imputées » renverrait ici à la théorie de l'erreur.

La seconde consiste à dire que Locke parle à la fois des qualités m-perceptibles et des qualités i-perceptibles. Dès lors, on ne peut pas soutenir qu'« imputées » renvoie à la théorie de l'erreur. Locke ne veut pas simplement dire que les qualités secondes étant prises pour des qualités catégoriques alors qu'elles ne le sont pas, on supposerait l'existence de ce qui n'existe pas. En effet, cette interprétation ne marche pas pour les qualités secondes m-perceptibles, puisqu'il n'y a pas d'erreur à leur propos. Nous savons que ce sont des pouvoirs et nous ne supposons rien de faux quant à leur nature.

La différence entre la réalité et l'imputation soulignerait ici une différence entre le statut *épistémologique* des qualités premières et celui des qualités secondes. Ce ne serait pas une remarque *ontologique* de Locke. Les qualités premières sont *assurément* réelles, tandis que les qualités secondes sont *hypothétiquement* réelles. On sait que Locke a une conception de la connaissance comme certitude absolue. Or rien n'assure que les qualités secondes soient ce que Locke dit qu'elles sont. Être hypothétiquement réel n'implique pas qu'on n'existe pas. Les qualités premières sont *discernables* et on connaît leur nature, alors que les qualités secondes en tant que propriétés premières complexes sont *indiscernables*. La différence porte ici sur les qualités non pas en tant qu'elles se présentent dans la perception, mais telles qu'elles doivent être conçues. Locke suppose qu'il est concevable que les idées de qualités secondes soient l'effet de qualités premières. Mais ce n'est pas un constat, c'est une hypothèse :

Il est concevable que les idées de qualités secondaires soient produites en nous de la même manière que les idées de qualités originales à savoir par l'action des particules insensibles sur les sens¹.

Dès lors, les qualités secondes sont *imputées*, ce qui ne les empêche pas d'être réelles. Le §23, de la section 8 du Livre II s'ouvre sur l'affirmation suivante :

Donc les qualités qui sont dans les corps correctement envisagés sont *de trois sortes* [...]

Locke affirme que si l'on envisage correctement les corps, ils ont trois types de qualités, ce qui semble garantir l'existence *objective* des qualités premières, des qualités sensibles (qualités secondes i-perceptibles) et des pouvoirs (qualités secondes m-perceptibles). On ne peut pas toujours supposer que Locke écrit de façon confuse.

§ 2.8 Critère de la dispositionnalité

On pourrait rétorquer à ce qui précède que Locke soutient que les qualités secondes ne sont que des pouvoirs :

¹ Locke J., *Essai*, I, 8, §13. Voir également la suite de ce §, qui montre bien le statut d'hypothèse accordé par Locke à sa théorie.

Les premières, on l'a dit, peuvent être nommées, à juste titre je pense, qualités réelles et originales, ou primaires, car elles sont dans les choses mêmes, qu'elles soient perçues ou non ; et c'est de leurs diverses modalités que dépendent les qualités secondaires. Les deux autres ne sont que les pouvoirs d'agir différemment sur d'autres choses, pouvoirs qui résultent des diverses modalités de ces qualités primaires¹.

Les deux dernières sortes de qualités sont simplement des pouvoirs, et rien que des pouvoirs liés à plusieurs autres corps résultant des diverses modalités des qualités originelles ; et pourtant on les conçoit en général autrement. Car on considère la deuxième sorte (les pouvoirs de produire en nous diverses idées en nous par les sens) comme des qualités réelles dans les choses qui nous affectent ainsi. Mais la troisième sorte on la nomme simplement pouvoirs, et on la considère comme tels : par exemple, on pense communément que l'idée de chaleur ou l'idée de lumière que l'on reçoit du soleil par le toucher ou par les yeux, sont des qualités réelles existant dans le soleil un peu plus que de simples pouvoirs qui y seraient.

Il ne faut toutefois pas se laisser tromper. Quand il parle ainsi, Locke ne défend pas une thèse ontologique (en général, Locke se garde de telles affirmations dans l'*Essai*), mais une thèse épistémologique. Cela ne signifie pas qu'il y a des pouvoirs qui flottent sur leur base catégorique (comme des fanfreluches nomologiques) ou que parler de pouvoir n'est qu'une façon de parler (de renvoyer à un ensemble d'énoncés conditionnels). Cela signifie que nous les concevons ou devons les concevoir (s'agissant des qualités i-perceptibles) seulement comme des pouvoirs, puisque nous n'avons pas les moyens de savoir quel est leur caractère catégorique. C'est le cas pour les qualités m-perceptibles, mais ce n'est pas le cas pour les qualités i-perceptibles, ce que rappelle Locke.

Quand Locke, dans le second texte, rappelle qu'on conçoit autrement les qualités i-perceptibles, mais pas les qualités m-perceptibles, cela semble confirmer qu'il s'agit d'une remontrance concernant la façon de concevoir les qualités secondes, non leur ontologie : il ne faut pas s'attribuer des connaissances que l'on n'a pas. Mais qu'on ne dispose pas d'une connaissance complète des couleurs, qu'on sache seulement qu'elles sont des pouvoirs, ne veut pas dire qu'elles sont irréelles ou dépourvues de caractère catégorique. Cela veut simplement dire que nous avons seulement les moyens de connaître leur caractère dispositionnel, à savoir pas grand-chose.

On ne peut donc pas aller de la dispositionnalité à l'irréalité, les dispositions étant des propriétés intrinsèques.

Le critère de la dispositionnalité :

Critère de la dispositionnalité : Les couleurs ne sont pas des qualités, mais des pouvoirs.

Ce critère implique que les qualités premières sont catégoriques et les qualités secondes dispositionnelles. Celui qui défend un tel critère défend une thèse dispositionnaliste des qualités secondes :

¹ Locke J., *Essai*, I, 8, §23.

Théorie dispositionnaliste : Les qualités secondes sont des dispositions, pas les qualités premières.

Cette théorie me paraît fautive : toutes les qualités sont des pouvoirs. La dispositionnalité ne permet pas de faire une différence entre les deux. Il est toutefois clair que, du point de vue épistémologique, nous connaissons seulement le caractère dispositionnel des qualités secondes. Pour parler à la manière de Heil, il faut considérer que, même si nous décrivons une même propriété en lui attribuant deux caractères, dispositionnel et catégorique, le vérificateur de ces descriptions est une unique propriété : il n'y a pas deux choses dans le monde, mais une seule. Toutefois, les deux descriptions sont épistémologiquement utiles, pour rendre compte de ce que nous savons. Nous pouvons *identifier* les qualités secondes sans les connaître telles qu'elles sont en elles-mêmes (parce qu'elles sont des pouvoirs identifiables par leur effets), mais nous *identifions* les qualités premières à la fois par leurs effets et par leurs caractéristiques propres : nous les *connaissons* en tant que qualité et que pouvoir – et nous savons comment celui-ci dépend de celle-là.

§ 2.9 Critère de l'impotence causale

On attribue généralement une impotence causale aux couleurs lockéennes¹.

Cette impotence porte soit sur les couleurs telles qu'elles apparaissent (la première définition susmentionnée des qualités secondes) soit sur les couleurs dispositionnelles (la seconde définition). La thèse est vraie dans les deux cas. Dans un cas l'impotence causale est due à ce que les propriétés ne sont pas *mécaniques*, dans l'autre à ce qu'elles sont *dispositionnelles* et relationnelles et que les relations n'ont pas de *pouvoir*.

Locke admet le premier point : les couleurs, telles qu'elles apparaissent dans la perception, si elles étaient objectives, ne pourraient pas avoir de pouvoir causal. Toutefois, elles ne sont pas telles qu'elles apparaissent dans la perception. Par ailleurs, il est vrai que ce sont des pouvoirs. Mais les pouvoirs sont des caractères intrinsèques d'une propriété ayant également un caractère qualitatif. A l'appui de cette dernière thèse, Locke semble admettre que les pouvoirs ont des effets. Il ne rejette pas la thèse de la responsabilité causale. Voici quelques phrases qui le suggèrent :

[...] quand on considère le soleil par rapport à la cire qu'il amollit ou fait blanchir, on considère la blancheur ou la douceur produite dans la cire, non pas comme des qualités du soleil, mais comme des effets produit par des *pouvoirs* en lui [...] ²

[...] par ces pouvoirs, ils sont à même soit d'agir immédiatement sur notre corps et de produire en nous plusieurs idées différentes, soit d'agir sur d'autres corps et de changer leurs qualités primaires [...] ³

¹ Jacovides M, « Locke's Distinction between Primary and Secondary Qualities », in Newman L., *Locke's "Essay concerning human understanding"*, Cambridge, Cambridge UP, 2007, pp. 101-129.

² Locke J., *Essai*, I, 8, 624

³ Locke J., *Essai*, I, 8, §26. Il est aisé de trouver d'autres occurrences.

Dès lors les couleurs et les qualités secondes ne sont pas dépourvues d'efficace causale¹.

Les pouvoirs n'ont donc pas des pouvoirs en tant que pouvoirs détachés de leur base catégorique. Les pouvoirs étant identiques à des qualités, les objets ont les pouvoirs en vertu des qualités et nous pouvons comprendre le pouvoir par la compréhension de la qualité : la roue a le pouvoir de rouler en vertu de sa forme. Nous pouvons dire que c'est la forme qui a le pouvoir, mais il ne faut pas se laisser tromper par la grammaire : le pouvoir n'est pas une propriété de second ordre de la forme ; la forme *est* un pouvoir. Nous la concevons à la fois comme forme et comme pouvoir, pas comme un simple pouvoir, puisque, dans le cas des qualités premières, nous *comprendons* le pouvoir : la science mécaniste est une *connaissance* précisément parce que, dès que nous connaissons les propriétés géométrico-mécaniques des corps, nous comprenons leurs pouvoirs mécaniques. Nous ne pouvons détacher la connaissance de la forme de la connaissance du pouvoir, comme si le pouvoir était indépendant de la forme. La connexion entre le pouvoir et la qualité est nécessaire, non pas contingente² : c'est une relation d'identité.

Dès lors, la dépendance n'est pas chez Locke une forme de survenance. Il s'agit plus d'une dépendance explicative. Une conclusion ontologique ne peut être tirée de Locke. S'il parle parfois de dépendance des pouvoirs sur les qualités premières de l'objet, ce qui peut nous conduire à lui attribuer une conception des dispositions comme propriétés relationnelles ou propriétés de second ordre :

[...] quelle que soit la réalité que nous leur attribuions par erreur, elles ne sont en vérité rien d'autre dans les objets mêmes que le pouvoir de produire des sensations variées en nous, et elles dépendent de ces qualités premières [...] ³,

il emploie aussi le vocabulaire de la réduction :

[...] toutes les couleurs, les goûts, les odeurs, les sons, en tant que telle idée particulière, s'évanouiront, cesseront d'être et seront réduites à leur causes : masse, figure et mouvement des éléments⁴.

[...] le pouvoir de produire une idée dans l'esprit, je l'appelle *qualité* de la chose où se trouve ce pouvoir¹.

¹ Dans le chapitre sur le pouvoir, *Essai*, I, 21, Locke distingue les pouvoirs actifs et passifs : un pouvoir actif est « capable de produire un changement » (*Essai*, I, 21, §2), Locke s'interroge sur le caractère véritablement actif des pouvoirs des corps. Ne faut-il pas accorder à Dieu seul un pouvoir véritablement actif ? L'allusion à Malebranche est claire. Le fait que Locke pose cette question suggère qu'il envisage comme une possibilité le fait que les pouvoirs soient actifs. Il dit qu'on ne peut tirer une idée claire de pouvoir actif à partir des corps, mais qu'on peut le faire en considérant les pouvoirs de l'esprit, notamment la volonté. En gros, Locke se demande d'où vient l'idée et n'entre pas dans des considérations métaphysiques. Mais rien n'écarte, selon lui, la possibilité que les corps aient des pouvoirs véritablement actifs.

² Nous l'avons montré plus haut à partir de la théorie de la connaissance lockéenne.

³ Locke J., *Essai*, I, 8, §14

⁴ Locke J., *Essai*, II, §.17 ; 2006, p. 224

Les pouvoirs sont également localisés dans les qualités premières (plutôt qu'attribués aux qualités premières) :

[...] certains pouvoirs placés dans les modalités de leurs qualités primaires [...]²

Un texte est particulièrement clair sur ce point. Les couleurs n'existent pas telles qu'elles sont présentées par les idées, mais ce qu'on appelle des couleurs sont à la fois des pouvoirs et des complexes de qualités premières :

Il n'y a rien comme nos idées qui existeraient dans les corps mêmes ; et même si nous décrivons un corps à partir d'une idée, cette idée n'est là qu'un pouvoir de produire en nous cette sensation : ce qui est doux, bleu ou chaud en idée n'est que cette masse, cette figure et ce mouvement particuliers des éléments insensibles du corps même, que nous appelons ainsi³.

En fait, en affirmant que les qualités secondes dépendent des qualités premières, Locke ne fait que confirmer le rejet de la phénoménologie commune : autrement dit, le pouvoir n'est pas celui d'une propriété *sui generis* macroscopique, mais celui d'un complexe d'éléments dotés de propriétés mécaniques microscopiques⁴.

§ 2.10 Critère de la subjectivité

On défend parfois ce critère :

Critère de la subjectivité : les couleurs sont des entités subjectives.

Il est facile de comprendre pourquoi je rejette ce critère, les qualités secondes n'étant ni des sensations (les qualités secondes m-perceptibles n'en sont pas), ni des dispositions entendues comme propriétés relationnelles. Locke défend peut-être une théorie anthropocentrique des qualités i-perceptibles :

Théorie anthropocentrique : Les couleurs sont des propriétés objectives qui expliquent uniquement leur perception par des êtres humains dotés du sens visuel approprié, mais qui n'expliquent aucune autre interaction entre l'objet coloré et d'autres objets physiques.

¹ Locke J., *Essai*, II, 8, §8.

² Locke J., *Essai*, II, 8, §26

³ Locke J., *Essai*, II, 8, §15.

⁴ Selon Locke, accorder un pouvoir à une propriété macroscopique *sui generis* rendrait ce pouvoir incompréhensible. Pour Locke, une fois qu'on a obtenu par le biais de l'expérience une idée d'une qualité, on peut tirer a priori, par seule réflexion sur cette idée, des conclusions sur ses pouvoirs, notamment par le biais de la géométrie. La connaissance propositionnelle est clairement a priori chez Locke. Seule l'obtention des concepts et les croyances reposent sur l'expérience. Identifier les qualités secondes à des complexes de qualités premières ouvre la possibilité d'une compréhension géométrique et mécanique de l'action de ces qualités et donc de leur pouvoir. Cela se fait au prix d'une théorie de l'erreur.

Les humains (ou les autres espèces¹) sont les seuls à pouvoir détecter ces propriétés, mais cela n'implique pas que l'existence de ces dernières dépende de la perception qu'on en a ou qu'on pourrait en avoir². C'est une façon de décrire le lien entre les qualités i-perceptibles et les idées qui n'en fait pas des qualités subjectives. Les partisans de la thèse anthropocentrique devraient plutôt considérer que les couleurs sont des *qualités premières dérivées* ou complexes, explicables par des qualités premières plus fondamentales, sinon réductibles à ces dernières, et n'ayant aucune importance physique, sauf pour nos organes des sens.

§ 2.11 Critère du caractère dérivé

Si les qualités secondes sont des propriétés objectives, on peut supposer que les qualités secondes sont en réalité des qualités premières dérivées :

Critère du caractère dérivé : Les couleurs ne sont pas des qualités simples, mais des qualités complexes.

Il semble qu'il faille considérer que les couleurs ne sont pas des qualités fondamentales, mais des qualités complexes. C'est aussi le cas des qualités m-perceptibles.

¹ Locke n'a pas une connaissance des mécanismes perceptifs suffisante pour savoir que des espèces différentes sont dotées de systèmes de détection différents, suggérant que les couleurs des uns ne sont peut-être pas les couleurs des autres. En fait, il défendrait plutôt que les couleurs sont détectées par les organismes dotés d'idées, ou quelque chose dans le genre.

² Il existe des thèses, comme celles de Dennett (*La conscience expliquée*, trad. par Engel P., Paris, Edition Odile Jacob, 1993) ou de Thompson (*Colour Vision*, London, New York, Routledge, 1995), qui rejettent l'opposition entre propriétés subjectives et objectives et suggèrent l'existence de propriétés qu'ils appellent écologiques, ce terme indiquant qu'on ne peut spécifier la priorité de la propriété ou du système sensoriel, car les couleurs et les systèmes perceptifs sont codépendants, ce qui implique qu'il n'y a pas de sens à supposer une priorité de l'un sur l'autre. Cela n'empêche pas qu'on puisse décrire les organes des sens ou les couleurs par des propriétés physiques, sans mentionner l'expérience qu'on en a, mais cela interdit qu'on puisse identifier l'un ou l'autre indépendamment ou comprendre l'apparition de l'une ou de l'autre indépendamment. Les couleurs sont apparues lors d'une coévolution : les pierres n'étaient pas colorées avant que surgissent les êtres vivants. Mais cette thèse, si elle suggère que l'existence des couleurs dépend de l'existence des sens est problématique. Même si la couleur de la fleur a coévolué avec le système perceptif de l'abeille, les propriétés physiques de la fleur ne dépendent pas de l'expérience qu'on en a, mais sont des propriétés parfaitement objectives. En ce sens, elles ne sont pas subjectives. La thèse de Dennett et Thompson est, si je la comprends bien, que le problème classique est mal posé, puisqu'il se rapporte à la compréhension de la notion de matière, la science en jeu étant la physique, alors que les couleurs relèvent de la biologie et de l'écologie. Toutefois, l'un et l'autre manquent le problème consistant à déterminer ce que sont les couleurs telles qu'elles sont perçues, les qualia de couleurs, qualia ne devant pas être pris au sens restreint que lui donne Dennett, mais au sens large de propriété qualitative ou phénoménale. Dennett nierait sans doute qu'il y ait un problème, mais, malheureusement, il y en a un. Et l'hétérophénoménologie ne peut nous sauver, pas plus que les contorsions de Thompson, 1995, dans son dernier chapitre.

Défendre une telle thèse ne revient pas à nier la pertinence de la distinction entre les qualités premières et secondes, si cette distinction est une distinction *épistémologique* plutôt qu'ontologique¹.

§ 2.12 Critère de l'absence d'universalité

Il y a toutefois une différence *ontologique*. Certains critères des qualités secondes sont la contrepartie de critères tirés d'une analyse des qualités premières. Ainsi les qualités premières sont-elles dites qualités *universelles* et *essentielles* des corps. Ces critères, l'universalité et l'essentialité, sont liés au fait que les qualités secondes ne sont pas des qualités qui permettent de rendre compte de l'essence de la matière : proposer une liste de qualités premières revient ni plus ni moins à définir l'essence de la matière ou des corps. Dès lors, nous aurions le critère suivant :

Critère de l'absence d'universalité : Les qualités secondes ne sont pas des propriétés *universelles* des objets physiques.

Boyle² dit que les qualités premières sont des qualités « catholiques » des corps pour renvoyer à la fois à l'universalité et à l'essentialité. Locke, pour faire de même, les appelle des qualités « originales » des corps³. Que Boyle et Locke ne fassent pas de distinction entre l'universalité et l'essentialité est lié au fait qu'ils acceptent une théorie universellement mécaniste de la matière⁴. Locke écrit, à propos des qualités premières, que ce

sont celles qui sont strictement inséparables du corps, quel que soit son état. Ces qualités, le corps les garde constamment à travers les altérations et les changements qu'il subit, si grande soit la force subie ; les sens les découvrent constamment en toute particule de matière qui a une masse suffisante pour être perçue, et l'esprit les tient pour inséparables de toute particule de matière, même trop petite pour être perçue⁵.

Comme le résume A.D. Smith :

[...] au dix-septième siècle, on accordait à une qualité déterminée d'un corps le statut de qualité première seulement si elle était (tenue pour) une simple détermination d'une affection catholique de la matière⁶. »

[...] les qualités premières sont des attributs universels *nécessaires* de la matière¹
[...]

¹ Pour une telle défense de la distinction, d'une tout autre perspective, voir A. D., Smith (« Of primary and secondary qualities », *Philosophical Review* 99, 1990, pp. 221-54). C'est aussi, dans une certaine mesure, la position de T. Reid.

² Boyle R., *Origin of Forms and Qualities according to the Corpuscular Philosophy*, 1666

³ Locke J., *Essai*, II, 8.

⁴ Sur le mécanisme classique et sa contestation, voir Einstein A., Infeld L., *L'évolution des idées en physique (1936)*, coll. Champs, Flammarion, 1993.

⁵ Locke J., *Essai*, II, 8, §9.

⁶ Smith A. D., « Of primary and secondary qualities », *Philosophical Review* 99, 1990, pp. 221-54, p. 235.

Il existe un argument empirique en faveur de cette thèse, que A.D. Smith relève chez Descartes et qui consiste simplement à constater que certains objets ne sont pas colorés² :

Mais il sera aisé de connaître que la même étendue qui constitue la nature du corps, constitue aussi la nature de l'espace, en sorte qu'il ne diffère entre eux que comme la nature du genre ou de l'espèce diffère de la nature de l'individu, si, pour mieux discerner quelle est la véritable idée que nous avons du corps, nous prenons pour exemple une pierre et en ôtons tout ce que nous saurons ne point appartenir à la nature du corps. Ôtons-en donc premièrement la dureté, parce que, si l'on réduisait cette pierre en poudre, elle n'aurait plus de dureté, et ne laisserait pas pour cela d'être un corps ; ôtons-en aussi la couleur, parce que nous avons pu voir quelquefois des pierres si transparentes qu'elles n'avaient point de couleur [...]

Il est clair que les couleurs, si elles sont des qualités complexes ne sont pas universelles. Si elles sont des manières d'affecter la lumière, elles sont des qualités des corps de taille suffisante pour affecter cette dernière et elles supposent un agencement de corps microscopiques pour créer une texture³. Elles sont des qualités des corps d'une certaine taille et pas de tous les corps.

§ 2.13 Critère de l'absence d'essentialité

La catholicité ou l'originalité impliquait également l'essentialité des qualités premières. Les qualités premières permettent de définir la nature d'un corps. Ce sont des propriétés essentielles de tous les corps, des propriétés sans lesquelles un corps ne pouvait pas être un corps⁴. Dès lors nous pourrions en contrepartie obtenir cette définition des qualités secondes :

Critère de l'absence d'essentialité : Les qualités secondes ne sont pas des qualités essentielles des objets physiques.

On trouve chez Descartes, chez Spinoza également, un argument *a priori*, en faveur de cette thèse qui ressemble à peu près à l'argument suivant⁵ :

[1] On peut imaginer des objets non colorés

¹ Smith A. D., « Of primary and secondary qualities », *Philosophical Review* 99, 1990, pp. 221-54, p. 235.

² Voir Descartes R., *Principes* (1644), Trad. Adam.C., Tannery P., Paris, Vrin, 2000, II, §11.

³ On pourrait imaginer un corpuscule texturé toutefois, ce qui cause une difficulté ici. Un atome peut être carré comme l'est un corps macroscopique, mais on peut imaginer qu'il soit texturé comme lui. Il est donc peut-être difficile d'expliquer le caractère dérivé, hormis par le fait qu'une qualité dérivée suppose l'agencement de plusieurs corps.

⁴ Bennett appelle cela la thèse de la signification du terme de corps (meaning-of-body thesis). Voir BENNETT J., *Locke, Berkeley, Hume. Central themes*, Oxford, Clarendon Press, 1971.

⁵ Voir Smith A. D., « Of primary and secondary qualities », *Philosophical Review* 99, 1990, pp. 221-254. On trouvera l'argument chez Descartes, *Principes*, II, iv, et Spinoza, *Principes de la philosophie de Descartes*, II, proposition I et II.

[2] Or les qualités premières sont des propriétés nécessaires des objets

∴ Les couleurs ne sont pas des propriétés premières.

Cela vaut à la fois pour les qualités m-perceptibles et les qualités i-perceptibles : ce ne sont pas des caractéristiques essentielles de la matière. On peut imaginer des mondes où n'existent pas de telles qualités complexes.

§ 2.14 Pour conclure

La secondarité tient à la fois à des raisons épistémologiques (l'absence de révélation) et à des raisons ontologiques (les qualités secondes sont des qualités dérivées). Elle ne tient sans doute pas chez Locke, au fait que les qualités secondes soient des dispositions. Cela s'accorde bien avec ce que nous avons dit plus haut sur la révélation et avec l'interprétation que nous proposons de la ressemblance chez Locke.

§ 3 Pourquoi les idées de qualités secondes ne ressemblent-elles pas à leurs causes ? Locke et le critère de l'absence de ressemblance

La prise de position sur la révélation est essentielle dans la dispute sur les couleurs et, plus largement, sur la dispute quant aux qualités secondes. Nous avons vu comment Locke accepte la révélation comme une composante du sens commun, mais nie que la perception révèle la nature des qualités secondes¹. Locke, comme Descartes notamment, suppose que les idées de couleurs ne *ressemblent* pas aux propriétés des objets *représentés* par l'idée. C'est l'un des critères de distinction entre les qualités premières et les qualités secondes :

Les idées de qualités premières sont des ressemblances ; pas les idées de qualités secondes².

Nous avons montré plus haut que le rejet de la ressemblance revenait à rejeter la thèse de la révélation. Il importe de comprendre précisément de quoi il retourne. Si la formulation paraît claire, son interprétation est disputée.

La thèse défendue ici est la suivante : chez Locke, si la thèse de l'absence de ressemblance porte sur les idées, elle ne peut être établie directement par des considérations, *a priori* ou non, sur les idées³. Locke établit sa thèse de façon

¹ Il l'accepte toutefois s'agissant des qualités premières, préservant ainsi une partie du sens commun. Beaucoup aujourd'hui considèrent que la perception, y compris sur les qualités premières lockéennes, est une construction. La netteté des contours perçus est incompatible avec le vague des contours physiques. Certains vont plus loin en supposant que le monde pourrait être en réalité très différent de ce qu'il est en apparence, n'ayant aucune des qualités premières lockéennes. Sur cette discussion, voir Boutot, 1993. La physique n'est sans doute pas seule en cause. Les thèses kantienne sur la chose en soi, sous l'une ou l'autre de leur guise, y sont sans doute pour quelque chose.

² Locke J., *Essai*, II, 8, §15.

³ Contrairement à ce que disent les partisans d'une thèse analytique chez Locke (Bennett J., *Locke, Berkeley, Hume. Central themes*, Oxford, Clarendon Press, 1971) ou à la

indirecte en se fondant sur une théorie du processus physique donnant lieu aux idées qui se déroule entre l'objet et les rétines.

J'écarte donc la thèse qui veut qu'on doive comprendre la théorie de la ressemblance à partir d'une hypothétique ontologie lockéenne des idées. Il faut plutôt prêter attention à la manière dont la thèse de l'absence de ressemblance apparaît. Locke la tire des paragraphes précédant le §15 de la section 8 du livre II de l'*Essai*, qui expose la différence entre les qualités premières et les qualités secondes, mais aussi, nous verrons que c'est ce qui importe, la manière dont elles produisent leurs idées :

Il est aisé d'en tirer, je pense, cette observation : les idées de qualités primaires des corps en sont des ressemblances, et leur modèle existe effectivement dans les corps mêmes. Mais les idées produites en nous par les qualités secondaires n'ont absolument aucune ressemblance avec elles. Il n'y a rien comme nos idées qui existerait dans les corps mêmes ; et même si nous décrivons un corps à partir d'une idée, cette idée n'est là qu'un pouvoir de produire en nous cette sensation : ce qui est doux, bleu ou chaud en idée n'est que cette masse, cette figure et ce mouvement particuliers des éléments insensibles du corps même, que nous appelons ainsi¹.

Il semble qu'il tire sa thèse de considérations sur la façon dont les qualités causent des effets sur les organes des sens. Il est clair que :

Les objets externes ne sont pas immédiatement unis à lui quand ils produisent des idées [...]

Il explique cette dernière expression dans *An examination of P. Malebranche of seing all things in God* :

[...] car l'idée d'union intime provenant de corps dont les parties de l'un pénètrent la surface de l'autre et touche leurs parties internes, quelle idée d'union intime dois-je avoir entre deux êtres dont aucun d'eux n'a d'extension ou de surface² ?

Dès lors, le rapport des idées au monde doit d'abord être compris à partir de leur genèse, qui commence dans la chaîne causale unissant l'objet à la rétine et aux récepteurs du sujet. La thèse de Locke, qui n'a rien de particulièrement originale, est que la considération de cette chaîne causale suffit à prouver l'absence de ressemblance, ce que nous allons essayer de montrer.

Cela est d'autant plus nécessaire que Locke soutient que nous ne pouvons savoir précisément *ce qu'est* une idée. Dès lors, il ne semble pas nécessaire de déterminer quelle est la conception lockéenne de l'idée et de tenter d'expliquer en quoi une idée pourrait en elle-même ressembler ou non à l'objet. Il n'est pas nécessaire de savoir s'il défend une théorie adverbialiste des idées³, une proto-théorie des *sense*

présence de « concepts sensoriels (Smith A. D., « Of primary and secondary qualities », *Philosophical Review* 99, 1990, pp. 221-54,), qui soutiennent que sa thèse serait a priori.

¹ Locke J., *Essai*, II, 8, §15.

² Locke J., *An examination of P. Malebranche's Opinion of seing all things in God* (1690), in *The Works of John Locke in Nine Volumes*, Londres, Rivington, 1824¹², Vol. 8., 8, §4.

³ Voir Lowe E., *Locke*, London, Routledge, 1995.

data, une théorie des objets intentionnels¹, s'il se rapproche plus d'un réalisme direct ou d'un réalisme indirect. Sur ce dernier point, la seule chose certaine est que, s'agissant des couleurs, il n'est pas un *réaliste naïf* ; dès lors, opter pour l'une ou l'autre option ne change pas grand-chose s'agissant du statut des qualités secondes.

Locke est souvent critique à l'égard des théories des idées, que ce soit celle de Malebranche ou celle d'Arnauld, qu'il soupçonne d'être incompréhensible pour la première, verbale pour la seconde, et de trop s'avancer sur ce qu'il est possible de connaître pour les deux². En fait, il suffit de savoir que les idées sont des représentations et qu'elles ont un contenu, peu importe ce qu'est précisément une représentation. Cela est suffisant pour savoir à quoi ressemblerait une couleur objective conforme à sa présentation en idée.

Les préoccupations de Locke dans l'*Essai* sont d'abord épistémologiques et il a une explication relativement claire, même si elle est sans doute, y compris à ses yeux, incomplète, de certaines des conditions nécessaires pour qu'une idée soit une *représentation* ; cela lui suffit compte tenu des *objectifs* de l'essai.

Si Locke ne défend pas une ontologie achevée et claire des idées, c'est d'abord parce qu'il n'a pas d'ontologie de l'esprit, dont il dit qu'on ne peut savoir s'il est ou non matériel. C'est aussi parce qu'il ne sait pas comment nous passons des images rétinienne ou des impressions physiologiques aux idées :

Mais comment nous voyons au moyen de l'image créée sur la rétine, je dois confesser que cela ne m'est pas plus intelligible que ce qu'on me dit sur la vision en Dieu. Je confesse que je ne comprends comment nous voyons l'image ni dans l'un ni dans l'autre cas. Seulement, il me paraît plus difficile de concevoir une image visible distincte dans l'essence invariable et uniforme de Dieu que dans une matière diversement modifiable, bien que, dans les deux cas, la façon dont je vois échappe encore à ma compréhension. Je crois comprendre les impressions sur la rétine causées par les rayons de lumière ; je peux concevoir les mouvements qui circulent de la rétine au cerveau et je suis persuadé que ceux-ci produisent des idées dans nos esprits, mais d'une manière qui m'est incompréhensible³.

Cela semble impliquer qu'il n'est pas nécessaire de comprendre comment nous voyons l'image sur la rétine, ni ce qu'est une idée pour comprendre la ressemblance ; il suffit de comprendre comment naissent des images matérielles.

Si l'on peut parler de ressemblance sans savoir ce qu'est une idée, c'est qu'on peut l'établir par le biais de la seule considération des processus physiques et physiologiques qui y conduisent, qui constituent une part des relations des idées à leurs objets.

¹ Voir Mackie J. L., *Problems from Locke*, Oxford, Oxford University Press, 1976..

² Locke J., *An examination of P ; Malebranche's Opinion of seing all things in God* (1706), in *The Works of John Locke in Nine Volumes*, Londres, Rivington, 1824¹², Vol. 8.

³ Locke J., *An examination of P ; Malebranche's Opinion of seing all things in God* (1690), in *The Works of John Locke in Nine Volumes*, Londres, Rivington, 1824¹², Vol. 8., § 9-10

§ 3.1 Représentation et causalité

Pour Locke, une idée peut être une représentation d'une propriété si elle est *causée* par elle ou si elle lui *ressemble*.

Si la causalité est si importante, c'est que Locke défend une théorie selon laquelle la relation de *causalité* est nécessaire pour qu'une idée représente quelque chose. Locke pense qu'il faut expliquer la représentation causalement, notamment parce qu'il faut tenir compte de l'éloignement spatial de l'objet et des conditions de production *physique* de l'idée (Locke donne peu d'explications physiologiques, à l'exception, peut-être, de la genèse de l'idée de mouvement à partir d'images rétinienne successives¹).

Ainsi, Locke affirme que l'idée représente son objet si elle entretient une relation causale avec lui. Considérons le cas des idées sensibles. Si un objet ou une propriété de cet objet cause une idée alors cette idée représente cet objet ou cette propriété. La représentation dépend d'une relation de covariation entre l'idée et sa cause. Il y a une dépendance causale d'un type d'idées à l'égard d'un type d'objets ou de propriétés. Par exemple, une représentation de type F est une représentation d'une propriété physique de type F* si cette représentation est causée par une propriété de type F*. Plus simplement, l'idée sensible de rouge serait une représentation de la propriété physique rouge si nous avons cette représentation chaque fois que nos organes sensoriels sont en contact avec une propriété rouge. Pour Locke, la propriété physique de rouge ne ressemble pas au rouge perçu, à ce qu'il appelle l'idée de rouge, ce qui n'empêche pas l'idée d'indiquer l'existence de la propriété. Elle indique son existence sans rendre compte de sa nature. Cela suffit pour remplir la fonction des représentations sensorielles qui est de nous permettre d'anticiper des dangers et d'opérer des distinctions nécessaires pour agir.

Locke constate qu'un même type d'idée peut représenter plusieurs choses différentes dans des contextes différents : c'est son rôle de signe. Si deux personnes ont un spectre des couleurs inversées : j'ai une idée de rouge là où vous avez une idée de vert, ces deux idées peuvent représenter la même chose, c'est-à-dire un certain pouvoir. De même, une pièce vue de dessus et une pièce vue de côté produisent en nous des idées distinctes : nous voyons une ellipse dans un cas, un cercle dans l'autre. Pourtant ces deux idées représentent la même forme : la circularité de la pièce :

Locke défend une forme de *fiabilisme*². Certains fiabilistes contemporains ajoutent la condition de la fonction :

A doit avoir pour *fonction* de représenter B.

¹ Voir Berchielli L., « Color, Space, and Figure in Locke: An Interpretation of the Molyneux Problem », *Journal of the History of Philosophy* 40 (1), 2002, pp. 47-65.

² Sur le fiabilisme, voir par exemple, Armstrong D. M., *Truth and Knowledge*, Cambridge, Cambridge UP, 1973, notamment l'excellent « The infinite Regress of Reasons ».

Locke semble dire cela quand il dit que Dieu a associé les idées simples à des objets ou que nous associons, par le biais d'un jugement, certaines idées à certaines caractéristiques physiques.

Pour Locke, les idées de couleurs sont des représentations en raison de cette connexion causale. À la différence des idées de qualités premières, elles ne ressemblent pas à ce qu'elles représentent. Il n'est pas nécessaire ici d'entrer plus dans le détail sur la relation causale comme condition nécessaire de la représentation. Il importe maintenant de comprendre l'absence de ressemblance. Or il se trouve que la ressemblance dépend de la causalité.

§ 3.2 Causalité et ressemblance

On peut maintenant reconstruire le premier argument de Locke en faveur de l'absence de ressemblance — qui est aussi un argument en faveur de la ressemblance entre les idées de qualités premières et les qualités premières. L'argument de Locke consiste à dire que si les qualités secondes produisent leurs idées de la même façon que les qualités premières, alors :

[i]l est aisé d'en tirer, je pense, cette observation : les idées de qualités primaires des corps en sont des ressemblances, et leur modèle (*pattern*) existe effectivement dans les corps mêmes. Mais les idées produites en nous *par les qualités secondaires n'ont absolument aucune ressemblance avec elles*¹.

On notera ici que Locke ne paraît pas nier que les qualités secondes *produisent* quelque chose, ce qui est indéniable si l'on considère que les qualités secondes sont, dans les choses des complexes d'éléments insensibles ayant des qualités premières dotés d'un certain pouvoir. La question est de savoir si les idées représentent correctement leurs causes. Pour les qualités secondes, ce n'est pas le cas. Et cela a à voir avec la façon dont les idées sont produites. Locke écrit que les idées sont produites par le même mécanisme dans les deux cas :

Il faut ensuite considérer comment les corps produisent en nous des idées ; c'est manifestement par poussée, la seule façon dont nous puissions concevoir l'action des corps².

Les idées de qualités secondes sont donc produites de la même façon, par la poussée, d'éléments dotés de propriétés mécaniques. La différence est que pour les qualités premières, les mouvements sont produits directement par les propriétés visibles, par transmission d'un mouvement à travers un milieu imperceptible, tandis que pour les qualités secondes, le mouvement est créé :

de la même manière que les idées de qualités originales, à savoir par *l'action des particules insensibles sur les sens*³.

On pourrait croire que le critère de la ressemblance est indépendant du critère de la causalité au sens où la ressemblance pourrait être comprise indépendamment de la relation causale. Mais ce n'est pas parce qu'il peut y avoir causalité sans

¹ Locke J., *Essai*, II, 8, §15

² Locke J., *Essai*, II, 8, §11

³ Locke J., *Essai*, II, 8, §13

ressemblance, qu'il peut y avoir ressemblance sans causalité. En fait, il semble qu'il existe une relation étroite entre la ressemblance et la causalité. La ressemblance est comprise, chez Locke, grâce à la causalité.

Dans son *Examination*. Locke décrit sa thèse sur la ressemblance en la comparant à la fois aux espèces sensibles scolastiques et à la vision en Dieu. Paradoxalement, il revendique une proximité avec les aristotéliens contre Malebranche. Il admet, contrairement à Malebranche, que la lumière peut porter des espèces, même si ces espèces ne sont pas des espèces aristotéliennes, mais sont intelligibles de façon strictement mécaniques. Les rayons lumineux provenant de l'objet peuvent porter des informations sur une structure qu'ils peuvent en quelque sorte reproduire sur la rétine :

Bien que je ne croie pas que des espèces matérielles transportent du corps perçu jusqu'à nous la ressemblance des choses par un flux continu et provoquent ainsi leur perception par nos sens, je crois pourtant que la perception des corps à distance peut être expliquée, pour ce que nous en comprenons, par le mouvement de particules de matière qui en proviennent et frappent nos organes. Quand nous touchons et goûtons, il y a un contact immédiat. L'explication du son par un mouvement vibratoire communiqué au milieu n'est pas inintelligible et l'effluve des corps odorants expliquera sans grande difficulté les odeurs. Les objections du P. M. portent donc uniquement contre les espèces visibles, celles-ci étant effectivement difficiles à expliquer par des causes matérielles. Mais il doit admettre l'extrême petitesse des particules de lumière et la rapidité exceptionnelle de leur mouvement, ainsi que la grande porosité qu'il faut accorder aux corps, si nous comparons l'or, qui ne laisse pas passer les rayons lumineux et l'air, le milieu à travers lequel les rayons de lumière parviennent à notre œil. Il doit également admettre que parmi les millions de rayons rebondissant sur toutes les portions visibles d'un corps, les 1/1000 ou les 1/10 000 qui peut-être parviennent à nos yeux suffisent à mouvoir suffisamment la rétine pour causer une sensation dans l'esprit. Tout cela échappera aux objections tirées de l'impénétrabilité de la matière et du fait que ces rayons s'entravent et s'interrompent les uns les autres dans le milieu qu'ils emplissent. Quant à l'objection selon laquelle, d'un point, nous pouvons voir un grand nombre d'objets, ce n'est pas une objection contre les espèces ou les apparences visibles des objets apportées dans l'œil par les rayons lumineux ; car le fond de l'œil ou la rétine, qui, en regard de ces rayons, est le lieu où se déroule la vision, est loin d'être un point. Il n'est pas non plus vrai que l'œil se trouvant à un endroit, la vision soit accomplie en ce point, *i.e.* que les rayons qui apportent ces espèces visibles se rencontrent tous en un point ; car ils causent leurs sensations distinctes en frappant des parties distinctes de la rétine, comme le montre clairement l'optique ; et la figure qu'ils peignent là doit être d'une taille considérable, puisqu'elle occupe sur la rétine une surface dont le diamètre est d'au moins 30 secondes d'un cercle dont la circonférence est la rétine et dont le centre se trouve quelque part sur le cristallin ; comme quelques connaissances en optique le montreront à celui qui s'y intéressera, peu d'yeux peuvent percevoir un objet qui occupe moins de 30 minutes d'un cercle dont l'œil est le centre. En outre, celui qui réfléchira à cette expérience manifestement bizarre consistant à voir, parmi trois morceaux de papier accrochés à un mur à environ un pied ou un demi pied l'un de l'autre, seulement les deux morceaux extérieurs, sans rien voir de celui du milieu, son œil conservant la même posture, devra confesser que la vision ne s'effectue pas en un point. Car il est évident qu'en regardant avec un œil il y a toujours une partie entre les extrémités de la surface que nous ne pouvons pas voir en même temps que ses extrémités, bien que, en vision binoculaire ou grâce à une rotation

rapide de l'axe de l'œil, nous voyons distinctement cette partie que nous ne remarquons pas en vision monoculaire.

10. Ce que j'ai dit ici me paraît suffisant pour comprendre comment, grâce aux rayons matériels de lumière visible, des espèces peuvent être amenées dans l'œil nonobstant les objections de P. M contre la quantité de causes matérielles, pour autant qu'il s'agisse de mon hypothèse [et non de l'hypothèse scolastique (S.D.)]¹.

On voit comment la ressemblance dépend de la causalité : les rayons lumineux impriment la rétine et laissent ainsi une trace qui partage une certaine structure avec la cause initiale. Il est certain qu'il est impossible de transporter la couleur telle qu'elle est perçue par le biais des rayons lumineux, même si l'on peut transporter la figure. Il faudrait que la couleur ait une structure spatiale. Certes, elle occupe un espace, ce qu'indique correctement l'idée de couleur, mais elle n'a pas de structure spatiale au sens où elle se réduirait à la juxtaposition de parties spatiales. Les couleurs ont un rapport avec l'idée qui est plus ou moins *synchronique*. Une idée de couleur représente une couleur parce que les deux se produisent simultanément ou quasi simultanément. Une idée de figure représente une figure parce qu'elle est synchronique, mais également parce que les qualités premières peuvent être mécaniquement transportées, pas les qualités secondes².

§ 3.3 L'argument causal en faveur de l'absence de ressemblance

À partir de tout cela, on peut reconstruire un argument de Locke en faveur de l'absence de ressemblance. L'argument de Locke serait à peu près le suivant :

[1] L'esprit n'est pas uni aux objets extérieurs.

[2] La perception doit s'effectuer par un intermédiaire.

[3] Cet intermédiaire est constitué ou bien par une chaîne causale mécanique ou bien par des espèces aristotéliennes³

[4] Il n'y a pas d'espèce aristotélienne.

[5] Ce doit être une chaîne causale mécanique.

¹ Locke J., *An examination of P ; Malebranche's Opinion of seing all things in God* (1690), in *The Works of John Locke in Nine Volumes*, Londres, Rivington, 1824¹², Vol. 8., §9-10.

² Il est bien entendu que les rayons, selon l'angle de vue, etc. peuvent produire une image déformée par rapport à la forme d'origine. Il n'empêche qu'il y a une ressemblance topologique et qu'il est possible de juger de la véritable forme. Le mouvement est représenté par l'impact successif des rayons sur la rétine. Bien entendu, il faudrait tenir compte du mouvement des rétines, sans quoi il serait possible que les rayons provenant d'un objet en mouvement pourrait ne produire d'effet qu'en un point de la rétine. Mais ce sont des détails qui ne changent rien à l'explication fondamentale et sont abordables dans le cadre de la théorie de Locke.

³ Il faudrait mentionner la vision en Dieu, mais Locke la rejette. Voir Locke J., *An examination of P ; Malebranche's Opinion of seing all things in God* (1690), in *The Works of John Locke in Nine Volumes*, Londres, Rivington, 1824¹², Vol. 8., 9-10

[6] Les propriétés perçues sont donc des propriétés mécaniques capables d'initier cette chaîne causale.

[7] Les couleurs telles qu'elles apparaissent sont dépourvues de propriétés mécaniques.

∴ Les couleurs telles qu'elles apparaissent sont incapables d'initier une chaîne causale.

∴ Les couleurs telles qu'elles apparaissent ne peuvent être perçues.

Il manque dans l'Essai un argument en faveur de [4], mais Locke en produit notamment dans son *An Examination of P. Malebranche's opinion of seing all things in God*¹ et on peut considérer qu'il n'a pas besoin ici de le démontrer puisque c'est une idée désormais répandue en science qu'il n'existe pas de telles choses². Un des arguments qui semble avoir sa faveur est celui selon lequel les émanations d'espèces sensibles ne permettraient pas d'expliquer les variations de taille à distance : deux arbres de même taille situés à des distances différentes envoient les mêmes espèces sensibles, pourtant le plus proche est vu plus grand. Dans son examen des idées de Malebranche, il suppose toutefois que sa théorie à lui est proche de celle des aristotéliens, puisqu'il admet qu'une image puisse être créée sur la rétine par le biais de mouvements insensibles. Il aurait simplement expliqué mécaniquement comment l'image se forme. L'explication mécanique tient compte des contraintes de la géométrie projective et explique pourquoi un arbre plus lointain laisse une image plus petite sur la rétine et est vu plus petit. Notons toutefois que les idées ne correspondent pas pour lui à des corrélations bi-univoques entre une affection instantanée de la rétine et l'idée, puisqu'une idée de mouvement suppose plusieurs idées sur la rétine.

Pour Locke, la question est de savoir si l'information sur la nature d'une couleur peut-être portée par la chaîne causale reliant l'objet à la rétine. Si la chaîne causale peut porter l'information, alors la ressemblance existe, si la chaîne causale ne le peut pas alors il n'y a pas de ressemblance. L'argument de Locke est à peu près le suivant :

[1] Les idées ont une cause distale (une propriété de l'objet) et une cause proximale (les images rétinienne).

¹ Locke J., *An examination of P ; Malebranche's Opinion of seing all things in God* (1690), in *The Works of John Locke in Nine Volumes*, Londres, Rivington, 1824¹², Vol. 8., 9-10

² Beaucoup d'arguments contre les espèces visibles ont des prémisses phénoménologiques. Il ne s'agit donc pas simplement d'imposer des présupposés métaphysiques de façon irrationnelle, mais de substituer à une explication inefficace une explication plus puissante. Toutefois, si elle est plus puissante s'agissant des propriétés géométriques et quantitatives, elle est plus faible s'agissant des propriétés qualitatives. Voici quelques exemples d'arguments : si je vois une ellipse quand je vois un rond de côté, comment l'espèce sensible ronde s'est-elle transformée en ellipse. Comment deux arbres de même taille peuvent-ils apparaître de tailles différentes dans le champ perceptif puisque les espèces sensibles qui s'en détachent sont de même taille ?

[2] Les causes proximales *ressemblent* aux causes distales s'agissant des qualités premières, mais pas s'agissant des qualités secondes. Il y a une ressemblance de configuration (*pattern*) dans le premier cas.

[3] Le contenu des idées dépend des causes proximales au sens où le contenu d'une idée ressemble à sa cause distale si sa cause proximale ressemble à la cause distale (peu importe que le contenu soit un *sense datum*, un objet intentionnel, etc.).

∴ Les idées de qualités secondes, mais pas les idées de qualités premières ressemblent à leur cause.

Étant donné la nature du processus perceptif, aucune information sur les couleurs telles qu'elles sont représentées ne peut être transportée. Si ces couleurs étaient des propriétés objectives, alors, compte tenu de la nature du processus perceptif, nous ne pourrions pas le savoir. Comme les objets semblent colorés de la sorte, ce fait résulte d'une cause interne ou subjective et non de l'objet lui-même¹.

¹ Les thèses de Locke sont très proches, me semble-t-il, de celles de Descartes. Descartes soutient que :

« Nos sens ne nous enseignent pas la nature des choses, mais seulement ce en quoi elles nous sont utiles ou nuisibles. »

« [...] touchant la lumière et la couleur, qui seules appartiennent proprement au sens de la vue, il faut penser que notre âme est de telle nature que la force des mouvements, qui se trouvent dans les endroits du cerveau d'où viennent les petits filets des nerfs optiques, lui fait avoir le sentiment de la lumière; et la façon de ces mouvements, celui de la couleur : ainsi que les mouvements des nerfs qui répondent aux oreilles lui font ouïr les sons; et ceux des nerfs de la langue lui font goûter les saveurs; et, généralement, ceux des nerfs de tout le corps lui font sentir quelque chatouillement, quand ils sont modérés, et quand ils sont trop violents, quelque douleur; sans qu'il doive, en tout cela, y avoir aucune ressemblance entre les idées qu'elle conçoit, et les mouvements qui causent ces idées. »

Descartes paraît soutenir que la représentation n'implique pas la ressemblance. Un des arguments de Descartes pour justifier ce point est celui des couleurs produites en tapotant l'œil. Il n'y a pas de ressemblance entre leur cause et l'idée elle-même. Mais ces arguments sont insuffisants par eux-mêmes pour expliquer l'absence de ressemblance, car Descartes soutient par ailleurs une ressemblance des idées de qualités premières avec leur cause. Il faut donc considérer que la différence entre les deux réside dans le processus perceptif lui-même et dans le fait que la causalité physico-physiologique est compatible avec la ressemblance dans un cas, mais pas dans l'autre. Selon Cottingham, l'argument de Descartes résulte de sa conception de la causalité. Descartes accepte le principe suivant :

« Maintenant, c'est une chose manifeste par la lumière naturelle, qu'il doit y avoir pour elle au moins autant de réalité dans la cause efficiente et totale que dans son effet. »

Cottingham considère que ce principe ne signifie pas seulement que la cause doit être aussi parfaite que son effet, ce qui signifierait, par exemple, qu'un mode ne peut pas engendrer une substance mais qu'une substance doit causer une substance et plus encore une substance dotée des mêmes attributs. L'effet doit ressembler à sa cause, au sens où un mouvement cause un mouvement. Descartes soutiendrait un principe de transfert causal :

Il faut ajouter que la ressemblance est une ressemblance structurale (la structure doit être spatiale). C'est la seule ressemblance autorisée par la causalité mécanique. Si les idées de couleurs ne peuvent ressembler à leur cause, c'est parce qu'elles sont dépourvues de structures internes. La perception présentant les couleurs comme dépourvues de structures internes, Locke défend l'argument suivant :

[1] La ressemblance entre le contenu d'une idée et sa cause est une ressemblance structurale¹.

[2] Le contenu d'une idée de couleur (la couleur telle qu'elle apparaît est dépourvue de structure.

∴ Le contenu d'une idée de couleur ne ressemble pas à sa cause.

Les différences entre les idées de couleurs peuvent toutefois représenter la différence qui existe entre leurs causes, les couleurs physiques, qui sont des propriétés mécaniques, mais à la structure indiscernable². Cette différence est aussi une différence spatiale, les couleurs étant localisées à des endroits différents. Mais les idées de couleur ne représentent pas la nature intrinsèque des couleurs.

Si mon interprétation est correcte, la thèse de l'absence de ressemblance n'est pas établie directement par la considération des idées. Locke suppose simplement que si l'impression physiologique ne peut porter une information, l'idée ne la portera pas non plus. La ressemblance ne suppose pas que les idées et leur cause distale aient des qualités communes et que Locke défende une théorie des *sense data*. En

« Si nous prenons au sérieux le modèle du transfert, alors une relation de similarité est requise entre les causes et les effets : les causes et les effets ne peuvent être complètement hétérogènes, puisque que pour tout explanandum Fa (i.e. quand on requiert d'expliquer la possession de F par a), la cause doit elle-même être le genre de chose à laquelle la F-ité puisse être attribuée. »

De la sorte, le mouvement et les formes peuvent être transférés et causer un mouvement qui leur ressemble, tandis que ce n'est pas possible s'agissant des couleurs.

Descartes complète son explication en disant que les idées de couleurs ne sont pas causés par la matière en mouvement, mais instituées par Dieu. Il y a une forme d'arbitraire ici, qu'il n'y a pas dans les idées de qualités premières. Dès lors il est clair que pour Descartes, les idées de formes révèlent la nature des formes, mais pas les idées de couleurs. Et si elle ne les révèle pas, c'est précisément parce qu'elles ne sont pas causées par des choses qui ont cette nature.

Si l'on suit Cottingham, c'est donc une thèse sur la causalité qui conduit Descartes au rejet de la ressemblance et à rejeter l'idée que les couleurs sont ce qu'elles semblent être dans la perception. Dès lors l'investigation sur la nature des couleurs doit passer par la science, non par la perception. Les choses sont colorées mais les couleurs n'ont pas la nature qu'on leur accorde généralement.

¹ On pourrait faire remarquer que les couleurs sont liées à une structure de ressemblance et de différence. Locke ne le relève pas. Même si c'était le cas, ce n'est pas une structure interne à la couleur, ni une structure susceptible d'être transcrite mécaniquement (quoique on pourrait trouver des modèles mécaniques).

² Clark défend une telle idée dans Clark A., *A Theory of the Sentience*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

fait la dissemblance implique, dans le cas des couleurs, que les idées et leurs causes n'aient pas les mêmes qualités, mais s'agissant des idées de qualités premières, Locke reste neutre sur le fait qu'une idée ressemblante possède littéralement la même qualité spatiale que sa cause, ou, plus simplement, une qualité spatiale¹.

L'argument de l'absence de ressemblance suppose qu'on ait une explication de la perception des qualités premières. Cette explication préserve le sens commun à leur propos : la nature des qualités premières est révélée. L'argument montre simplement que cette explication ne peut être transférée à la perception des qualités secondes. On peut résumer les choses ainsi :

[1] Le contenu des idées dépend des informations portées par la chaîne causale provenant de l'objet.

[2] La chaîne porte des informations sur les qualités premières.

[3] Elle ne porte pas d'informations sur les qualités secondes *telles qu'elles apparaissent*, seulement sur leur existence.

[4] Les idées ne peuvent donc porter des informations sur la nature des couleurs, seulement sur leur existence.

[5] La ressemblance entre une idée et sa cause suppose que la chaîne causale soit à même de porter des informations sur la nature de ce qui est présenté par le contenu de l'idée.

∴ Les idées de qualités secondes ne « ressemblent » pas aux qualités, tandis que les idées de qualités premières leur ressemblent.

Nous pouvons maintenant examiner brièvement d'autres suggestions, ce qui permettra de mieux appréhender l'originalité et la simplicité de notre proposition. Toutes semblent se focaliser directement sur le rapport entre les idées et les qualités, sans prendre en compte la chaîne causale intermédiaire.

§ 3.4 Examen de quelques interprétations alternatives

Il est utile de comparer la thèse précédente, relativement déflationniste, à d'autres interprétations classiques.

1. *La thèse de l'absence de ressemblance est une critique de la scolastique*² – La thèse de la ressemblance résulterait d'une critique par Locke de la scolastique, qui supposait littéralement un déplacement dans l'air. Mais cela n'explique pas en quoi les qualités premières ressemblent aux qualités secondes. Cette explication peut donc être écartée.

¹ Si Locke défendait une théorie des sense data, il pourrait défendre une théorie 3-D ou une théorie 2-D de l'expérience, selon les qualités spatiales qu'il serait prêt à attribuer aux sense data. James a défendu la possibilité de sensations volumineuses (Voir James W., *The Principles of Psychology*, New York, Dover, 1950) ; la plupart des défenseurs des sense data défendent une théorie 2-D, la spatialité naissant quand la vision est connectée avec le toucher. Sur ce point, voir Robinson H., *Perception*, London, Routledge, 1994.

² Cette thèse est défendue par McCann, 1994 et Heyd, 1994

Il faut remarquer également que le texte extrait de l'*Examination* montre que Locke est prêt à utiliser le vocabulaire de l'Ecole et accepte des images matérielles produites par les rayons lumineux selon les lois de l'optique. Il rejette toutefois les espèces visibles se détachant des corps et possédant les propriétés de ces derniers, ces espèces étant incapables d'expliquer les données modernes de l'optique.

2. *La ressemblance est littérale*¹ _ La ressemblance entre les idées et les qualités premières serait littérale. Les idées posséderaient des caractéristiques proches des qualités premières. On trouve cette thèse chez des interprètes qui supposent que les idées de Locke sont des *sense data*, mais également chez des gens qui pensent qu'il défend une forme de réalisme direct, comme Lowe.

Il semble que ces approches sont problématiques, si l'on considère que Locke ne connaît pas la nature des idées. Il dit des choses à leur propos, mais rien qui puisse incliner à lui attribuer l'une ou l'autre thèse. Quand il nie les thèses d'Arnauld, c'est parce qu'il pense qu'elles ne lui apprennent rien de plus que ce qu'il sait, pas parce qu'il refuse sa théorie. Pour Locke, ce sont des variations stylistiques qui n'expliquent pas comment les idées naissent ni leur phénoménologie. Son explication de la représentation et de la ressemblance se cantonne chez lui, semble-t-il, au processus physique qui donne naissance aux idées. La ressemblance est bien littérale mais entre la cause distale et la cause proximale de l'idée, *modulo* les lois de l'optique.

3. *Les qualités secondes sont extrinsèques alors qu'elles sont présentées comme intrinsèques* _ Affirmer cela supposerait que l'on sache par avance que les couleurs ne ressemblent pas à leur cause et sont des dispositions. En ce cas, la thèse causale dépendrait de la différence entre qualités premières et qualités secondes au lieu de la fonder. La thèse de la ressemblance serait secondaire et non pas fondatrice. La thèse dispositionnelle est une conséquence de la thèse de l'absence de ressemblance. C'est parce que les idées de couleur ne ressemblent pas à leurs causes qu'il faut s'enquérir de leur nature. L'erreur n'est donc pas une erreur de *catégorisation* de ce genre-là. La thèse de la ressemblance ne porte pas sur des catégories. En outre, cette interprétation ne fonctionne pas pour les qualités secondes m-perceptibles.

4. *L'interprétation éliminativiste*² _ Il faut également écarter une interprétation *prima facie* éliminativiste.

D'abord, il n'est pas certain que Locke défende une théorie éliminativiste et il vaut mieux considérer, comme nous l'avons déjà indiqué, que ses formules éliminativistes sont une façon de dire que nous ne connaissons pas la nature des couleurs. C'est ce que semble montrer le texte suivant :

Ce que j'ai dit à propos des *couleurs* et des *odeurs*, peut être aussi compris des *goûts* et des *sons*, et des autres qualités sensibles analogues : quelle que soit la réalité que nous leur attribuons par erreur, elles ne sont en vérité rien d'autre dans

¹ Les partisans de la ressemblance littérale sont Ayers, Jacovides,

² On en trouvera une version dans Woolzley A.D., « Introduction » in, J. Locke, *An Essay concerning human understanding*, London, The Fontana Library, 1964.

les objets mêmes que le pouvoir de produire des sensations variées en nous, et elles *dépendent de ces qualités primaires*, à savoir la masse, la figure, la texture, et le mouvement des éléments [...]¹

Par réalité des couleurs, il semble qu'il faut comprendre, non pas leur *existence*, mais leur mode d'existence ou leur nature². Nous nous trompons sur la nature des qualités, pas sur leur existence.

5. *La thèse de la ressemblance est une thèse sur l'explication causale*_ Jonathan Bennett pense que si Locke considère les idées comme des images possédant littéralement les propriétés de figure et de forme, alors sa thèse fait face à des objections très simples. Il ne peut donc s'agir d'une ressemblance littérale. Il propose donc de reformuler ainsi la thèse de Locke. Le contenu de l'idée renvoie à sa cause dans un cas, pas dans l'autre :

Puisque les idées ne peuvent ressembler ni aux corps ni à des qualités des corps, la thèse de Locke doit être soit écartée soit transformée. La seule transformation vraisemblable ressemble à quelque chose comme ce qui suit : en expliquant les idées de qualités premières, on utilise les mêmes mots pour décrire les causes et pour décrire les effets (les idées de figures, etc. sont causées par des figures, etc.), tandis qu'en expliquant causalement les idées de qualités secondes on doit décrire les causes dans un vocabulaire et les effets dans un autre (les idées de couleurs, etc., sont causées par des figures, etc.). Si ce n'est pas ce que les formulations lockéennes du contraste entre les qualités premières et secondes en termes de « ressemblance » signifient, alors je ne peux leur accorder aucune signification³.

La première difficulté de la thèse de Bennett est que ce n'est pas ce qu'on entend généralement par ressemblance. L'interprétation de Bennett est ingénieuse, mais ne se situe pas au bon niveau d'explication.

La seconde difficulté est qu'elle est avancée comme une alternative à une thèse selon laquelle les idées seraient des images. Or, comme nous l'avons montré, Locke ne dit rien sur ce point et il admet que des images matérielles possèdent littéralement des propriétés géométriques.

La troisième difficulté est que la thèse de Bennett présuppose qu'on ait tracé la distinction entre les qualités premières et les qualités secondes avant d'établir l'absence de ressemblance. Or la thèse de la ressemblance est la thèse fondamentale, dont dépend la distinction entre les qualités premières et les qualités secondes. Certes, Bennett établit une distinction entre les qualités premières et les qualités secondes qui ne repose pas sur la ressemblance, mais il se trouve que ce n'est pas celle de Locke et qu'en outre, comme on le verra, elle est très faible puisque seulement conceptuelle.

¹ Locke J., *Essai*, II, 8, §14

² Une recherche rapide sur l'édition numérique de l'*Essay* de l'Université de Hong Kong (<http://arts.cuhk.edu.hk/Philosophy/Locke/echu/>) donne plusieurs occurrences de « reality » qui confirme cette possibilité. Ainsi *Essai*, II, 4, §24 ; II, 30 ; III, 2, §5 et bien d'autres qu'il est facile de retrouver avec ce précieux instrument.

³ Bennett J., *Locke, Berkeley, Hume. Central themes*, Oxford, Clarendon Press, 1971, p. 106

Pour conclure, il suffit d'affirmer que ce n'est pas quant à l'existence, mais quant à la nature des propriétés que la thèse ne marche pas. Locke ne semble pas dire autre chose.

§ 4 Autres arguments lockéens pour l'absence de ressemblance

Les autres arguments de Locke sont l'argument du porphyre (II, 8, §19) et l'argument de l'amande pilée (II, 8, §20). Je laisse de côté deux autres arguments, celui tiré des considérations sur la chaleur et la douleur (II, 8, §16), celui sur les deux mains dans le seau (II, 8, §21), qui ne portent pas sur la couleur¹.

Ces deux arguments présupposent que les qualités premières ressemblent à leurs *idées*. Ils ne visent donc pas à montrer une différence entre les deux types d'idées, mais se consacrent spécifiquement aux qualités secondes.

§ 4.1 Stratégies argumentatives

L'argument présenté dans la section précédente, en plus d'établir la différence entre les idées de qualités secondes et les qualités secondes, montre pourquoi il ne *peut* pas y avoir de ressemblance entre l'idée de couleur et la couleur objective, compte tenu de la nature du processus physique sous-jacent à la perception. Les caractéristiques ressemblantes doivent pouvoir être *transmises* à travers le *medium* physique qui sépare le sujet percevant et l'objet perçu.

¹ Les deux arguments portent sur la chaleur, qui est un mouvement et non une propriété permanente ou une texture, comme la couleur. En outre, elle est liée au toucher, non à la vision.

Les deux arguments semblent montrer que les caractéristiques de l'idée de chaleur dépendent d'un processus interne au corps et pas seulement de la chaleur externe au corps. Si la chaleur est un mouvement externe, elle est aussi un mouvement interne au corps. Lors de la production de l'idée, le mouvement interne interfère avec la chaîne causale provenant du mouvement externe. C'est le cas quand on établit une certaine température dans les mains (argument du seau), mais aussi le cas quand il y a une douleur, qui est objectivement causée par un mouvement interne au corps (la déchirure d'un tissu par exemple). Dès lors la cause proximale de l'idée intervient dans la nature de l'idée perçue, ce qui fait qu'on peut avoir deux idées de chaleur différentes incompatibles sur la même eau, ce qui n'est pas le cas avec les idées de qualités premières (pour les qualités premières, même si nous pouvons avoir deux idées différentes, par exemple quand nous occupons deux positions différentes on peut retracer objectivement leur production grâce à la géométrie projective ; et les idées tactiles ne diffèrent pas, ce qui montre que le milieu interne n'intervient pas dans leur perception).

Locke explique que le feu peut causer l'idée de chaleur et l'idée de douleur, selon la distance à laquelle on se trouve. L'idée de douleur étant dépendante de l'esprit et ne pouvant se trouver dans le feu, Locke en conclut que, comme il y a continuité, l'idée de chaleur ne se trouve pas dans le feu. L'idée, même si elle paraît localisée à distance, ne s'y trouve pas. Les deux idées doivent dépendre du même type de cause proximale, un mouvement dans les nerfs, même si elles n'ont pas la même cause distale (la douleur n'a pas, d'ailleurs, de cause distale : un couteau peut causer une blessure et, par là, une douleur, mais la cause de la douleur n'est pas le couteau, mais la blessure).

L'argument s'appuyait sur deux types de considérations :

- un examen des conditions matérielles de la perception, qui supposait que, la causalité mécanique étant une condition nécessaire de la perception, la ressemblance n'est possible que pour des qualités pourvues de structures spatiales, les seules susceptibles d'être transmises par le biais de processus mécaniques à travers le *medium* (ne serait-ce que parce que les formes sont les frontières d'étendue où se produisent des processus mécaniques différents).
- un examen des couleurs telles qu'elles sont présentées dans la perception, à savoir dépourvues de structures spatiales transmissibles par un processus physique mécanique.

Dans l'argument du porphyre et l'argument de l'amande pilée, Locke procède un peu différemment : il ne s'intéresse pas à la transmissibilité des caractéristiques ou au processus perceptif, mais seulement aux *relata* de la relation de ressemblance. Il cherche à montrer : (1) que les couleurs externes ne pouvant exister objectivement, la ressemblance est impossible, puisque, en tant que relation, elle suppose l'existence de ses *relata* ; (2) que les couleurs objectives et les couleurs telles qu'elles sont présentées par les idées étant de natures différentes, la relation de ressemblance est impossible. Dans chacun des passages, je propose donc de distinguer deux arguments, le premier montrant que les couleurs en tant qu'idées, ne se trouvent pas dans les choses, ce qui interdit une ressemblance des idées à la qualité qui les cause, le second montrant que les couleurs présentées par l'idée ont une nature différente de celle de leur cause, ce qui interdit une ressemblance entre elles¹.

Ces arguments ne visent pas à nier toute réalité aux couleurs, seulement à montrer qu'elles ne sont pas, dans l'objet, ce que l'on croit qu'elles sont. En fait, Locke montre à chaque fois que les couleurs sont objectivement des textures.

§ 4.2 L'argument du Porphyre

Il existe des reconstructions plutôt sophistiquées de l'argument du Porphyre², souvent dans le cadre d'une théorie dispositionnaliste – comme si l'argument présupposait ou entraînait, d'une façon ou d'un autre, cette thèse. Or, dans ces passages, Locke ne parle jamais des pouvoirs, même implicitement. Voici le passage :

¹ Le premier argument est celui qui est exposé par Locke. Le second est implicite

² Voir Jacovides M., « Locke's Distinction between Primary and Secondary Qualities », in Newman L., *Locke's "Essay concerning human understanding"*, Cambridge, Cambridge UP, 2007, pp. 101-129, « Fifth distinction » et Jacovides M., « Locke's Resemblance Theses. », *Philosophical Review* 108 (4), 1999, pp. 461-496 ; Jacovides M., « Cambridge Changes of Color ». *Pacific Philosophical Quarterly* 81 (2), 2000, pp. 142-164. La reconstruction de Jacovides a une faiblesse : il suppose que Locke défend une prémisse selon laquelle les couleurs sont des dispositions et *in fine* des propriétés de Cambridge, puisque la couleur d'un objet peut changer ou la couleur disparaître en raison d'un changement dans une autre chose. Mais il faut lire la thèse comme une thèse physique, pas comme une thèse métaphysique.

Considérons les couleurs rouges et blanches du porphyre. Empêchez la lumière de l'éclairer et ses couleurs disparaissent, il ne produit plus de telles idées en nous ; au retour de la lumière, il produit à nouveau ces manifestations : peut-on penser qu'une altération se produise sur le porphyre par la présence ou l'absence de lumière et que ces idées de blanc ou de rouge sont réellement dans le porphyre éclairé quand il est évident qu'il n'a aucune couleur dans le noir ? Il a, de fait, de nuit comme de jour, une configuration de particules telle que, grâce aux rayons de lumière qui rebondissent sur certains éléments de cette pierre dure, il est capable de produire en nous les idées de rouge, et grâce à d'autre, l'idée de blanc. Mais le blanc et le rouge ne sont jamais en lui qu'une texture qui a le pouvoir de produire en nous une telle sensation¹.

La dernière phrase affirme clairement que le blanc et le rouge en tant qu'ils sont dans les choses sont des textures permanentes.

Voici pour le premier argument :

[1] Le porphyre apparaît coloré à la lumière du jour, mais n'apparaît pas coloré dans le noir (constat). {« coloré » doit être entendu ici au sens ordinaire, comme si l'objet était coloré tel qu'il apparaît dans la perception, comme si les idées de couleurs étaient des propriétés objectives. Locke lui parle des idées de couleurs comme si elles étaient elles-mêmes des qualités objectives.}

[2] Ces couleurs telles qu'elles se présentent dans les idées sont *causées* par la lumière (hypothèse).

[3] Ou bien, elles sont des altérations objectives du porphyre causées par la lumière qui tombe sur le porphyre, ou bien elles sont des sensations causées par la lumière qui rebondit sur le Porphyre sans lui causer aucune modification (hypothèse).

[4] La lumière rebondit sur le porphyre (hypothèse physique).

∴ Les couleurs telles qu'elles se présentent en idée ne sont pas des altérations objectives du porphyre par la lumière, mais seulement des sensations.

[5] La ressemblance entre les idées et leur cause suppose l'existence objective de ces couleurs.

∴ Il n'y a pas de ressemblance entre les idées et leur cause.

Ce que veut dire Locke est qu'on ne trouve pas dans les objets des couleurs telles qu'elles sont présentées par les idées. Il nie donc l'existence d'un des *relata* nécessaires pour qu'il existe une relation de ressemblance.

¹ Locke J., *Essai*, II. 8, §19

Il montre ensuite que ces couleurs ne ressemblent pas à leur cause, la relation de ressemblance ne pouvant exister entre deux entités de nature différente¹. Voici le second argument :

[1] Si elles sont des altérations, elles sont produites par la lumière qui tombe sur le porphyre, si elles sont des idées, elles sont produites par la lumière qui provient du porphyre.

[2] La lumière rebondit sur le Porphyre sans l'altérer².

∴ Les idées sont produites par la lumière qui suit le porphyre.

[4] La lumière qui provient du porphyre a été modifiée par le porphyre pour produire deux rayons différents [hypothèse].

[3] On peut supposer que la différence entre les deux lumières est liée à deux textures qui modifient différemment le mouvement des rayons lumineux [hypothèse physique : seule une texture peut modifier le mouvement des rayons].

[5] Or les idées de couleur ne ressemblent pas à une texture.

∴ Les idées de couleurs ne ressemblent pas aux couleurs du porphyre.

On notera que Locke identifie le rouge et le blanc à une texture dotée d'un certain pouvoir, mais pas à une disposition ou à un pouvoir, ce qui va dans le sens de la thèse de Martin-Heil.

Notons également que Locke refuse que la lumière produise une *altération* sur le porphyre, ce que nous accepterons quand nous défendrons la thèse événementielle. Cela tient à sa supposition mécaniste que la lumière rebondit sur l'objet, ce qui écarte la possibilité d'une altération objective et mène à la thèse selon laquelle les couleurs objectives sont permanentes. En effet, si les couleurs étaient des altérations objectives, elles apparaîtraient ou disparaîtraient en fonction de la lumière. Locke suppose donc que les couleurs objectives ont une forme de permanence et que seules les sensations sont variables, en raison de la variabilité de la lumière notamment. Les thèses de Locke sur la permanence sont dues, au moins pour une part, à des considérations physiques³. Elles sont liées à ces considérations et une modification de la physique devrait permettre de revenir sur les arguments de Locke. Les arguments de Locke ne sont pas seulement philosophiques, mais partent de considérations de physique. Dès lors, ils ne

¹ On parle ici comme s'il existait une distinction entre les couleurs phénoménales et les couleurs physiques ; Locke parle des couleurs comme idées et comme textures. Ce n'est pas tout à fait correct si l'on suit notre interprétation présentée plus haut, mais cela facilite les choses.

² Un argument phénoménologique est disponible pour cette prémisse : la lumière ambiante ne produit pas ces idées. Si l'on se place entre la source lumineuse et le porphyre et qu'on regarde en direction de la source, on ne perçoit pas les couleurs du porphyre.

³ Berkeley, qui renonce à la permanence des couleurs, voit bien ce point chez Locke. C'est parce qu'il a une certaine physique que Locke admet la permanence des couleurs. Si l'on renonce à cette physique, on n'est pas tenu de défendre la permanence des couleurs.

relèvent pas de la *philosophia perennis*, mais sont liés à des thèses physiques particulières. Si ces thèses sont fausses, les arguments sont incorrects.

§ 4.3 L'argument de l'amande pilée

L'argument du porphyre s'intéresse à un changement *apparent*. Le porphyre semble changer lors du passage de l'obscurité à la lumière, mais, en fait, il demeure le même. Ce qui ne signifie pas qu'il n'est pas coloré, mais sa couleur n'a pas la nature qu'elle semble avoir.

L'argument de l'amande pilée s'intéresse à un changement réel. La couleur de l'amande change réellement quand elle est pilée, puisque sa texture est modifiée. Cela montre encore une fois que la nature de la couleur n'est pas celle qu'on croit et que le changement dans les idées correspond bien à un changement objectif, mais à un changement de texture.

Voici le passage :

Pilez une amande et la *couleur* blanc-clair deviendra sale, le *goût* doucereux se changera en un goût huileux. Quel changement réel peut produire en un corps l'usage du pilon, si n'est le changement de *texture*¹ ?

Il s'agirait bien d'un argument et non d'une explication. Je suppose que c'est à peu près l'argument suivant :

- [1] Je peux modifier la couleur d'une amande en la pilant.
- [2] En la pilant, je modifie *uniquement* sa texture (hypothèse).
- [3] Les couleurs telles que les présentent les idées ne sont pas des textures.
∴ Les couleurs telles que les présentent les idées ne sont pas objectives.
- [5] La ressemblance entre les idées et leur cause suppose l'existence objective de ces couleurs.
∴ Il n'y a pas de ressemblance entre les idées et leur cause.

Voici le second argument :

- [1] La couleur objective est une texture.
- [2] Les idées de couleurs ne sont pas des idées de texture.
∴ Les idées de couleurs ne ressemblent pas aux couleurs.

§ 5 Berkeley a-t-il compris Locke ?

Des historiens de la philosophie affirment que Berkeley n'a pas compris Locke². Selon eux, Berkeley soutient que les qualités secondes sont, pour Locke, des

¹ Locke J., *Essai*, II. 8, §20

² Voir, par exemple, Jackson R., «Locke's distinction between primary and secondary qualities » (1929), in Armstrong D. M., Martin CB. (édd.), *Locke and Berkeley*, London, Melbourne, Macmillan, 1968, pp. 53-77; Mackie J. L., *Problems from Locke*, Oxford: Oxford University Press, 1976 ; Mandelbaum, M, « Locke's Realism », in *Philosophy, Science, and Sense Perception*, Johns Hopkins Press, 1964.

sensations, tandis que, en réalité, ce dernier les tient pour des *pouvoirs* possédés par les objets. On trouve en effet chez Berkeley des formulations qui vont en ce sens, comme celle-ci :

Ceux qui affirment que la figure, le mouvement et les autres qualités premières ou originelles existent effectivement hors de l'esprit, dans des substances non pensantes, reconnaissent en même temps qu'il n'en va pas de même des couleurs, des sons, de la chaleur, du froid, etc. Ces dernières, nous dit-on, sont des sensations existant dans l'esprit seul ; elles dépendent de, et sont occasionnées par les différences de taille de texture, de mouvement, etc., des petites particules de la matière¹.

Dès lors, les attaques de Berkeley contre la distinction des qualités premières et des qualités secondes manqueraient leur cible, car Berkeley attribuerait à Locke sa propre thèse ou une version de celle-ci pour faciliter son affaire et soutenir que les qualités premières étant tout aussi relatives que les qualités secondes, la distinction est caduque, les qualités premières devant elles aussi être des sensations² et dépendre de l'esprit.

Pour une défense de Berkeley, voir Stroud B., « Berkeley v. Locke on Primary Qualities », *Philosophy* 55, 1980, pp.149-166 ; Atherton M., « How Berkeley Can Maintain That Snow is White », *Philosophy and Phenomenological Research* 67 (1), 2003, pp. 101-113 ; Barnes W. H.F., « Did Berkeley Misunderstand Locke ? », in Armstrong D. M., Martin CB. (édd.), *Locke and Berkeley*, London, Melbourne, Macmillan, 1968, pp. 78-85. Je n'examinerai pas complètement l'affaire, ce qui nous mènerait trop loin, mais Berkeley conteste la permanence des couleurs.

Pour une position nuancée, voir Wilson M. D., « Did Berkeley Completely Misunderstand the Basis of the Primary-Secondary Quality Distinction in Locke? », in Turbayne (ed.), *Berkeley: Critical and Interpretive Essays* (Manchester University Press), 1982.

¹ Berkeley G., *Principes de la connaissance humaine* (1710), trad. par D. Berlioz, Paris, Flammarion, coll. GF, 1991, §10

² La thèse attribuée à Berkeley ici n'est pas nécessairement celle qu'il défend, mais bien celle qu'on lui attribue. Je ne crois pas que Locke tienne les couleurs ou les formes pour des sensations. Et je ne pense pas que son objectif soit d'établir que tout est sensation. Il me semble plutôt que bon nombre de ses arguments sont ad hominem et visent à montrer que les partisans de la distinction ne peuvent à la fois soutenir que les objets sont colorés et que les couleurs ne sont pas ce qu'elles semblent être. Je ne m'intéresserai pas à ces questions ici, qui exigeraient un examen détaillé de l'argumentation berkeleyenne. Je me contenterai de montrer sur quoi Berkeley et Locke sont en désaccord et identifierai une question qu'ils partagent et à laquelle ils apportent des réponses différentes. Il s'agit d'une reconstruction des présupposés de leur discussion qui me paraît éclairante.

Il semble toutefois que Berkeley ait très bien compris la thèse de Locke sur les pouvoirs, ce que montrent ses *Notebooks*¹ et ses premières thèses propres, par lesquelles ils défendaient une ontologie des pouvoirs. Il importe toutefois de comprendre la controverse entre Berkeley et Locke sur le plan philosophique et de montrer qu'elle ne repose pas sur un malentendu de Berkeley.

§ 5.1 En quel sens les objets sont-ils colorés ?

Il importe de comprendre que la cible de Locke n'est pas la distinction entre les qualités premières et les qualités secondes en tant que telles, mais en tant qu'elle implique, selon Berkeley, que les objets ne sont pas colorés². Pour sa part, Berkeley rejette la thèse lockéenne, mais il ne tient pas pour autant les qualités secondes pour des propriétés des sensations, plutôt pour des objets des sensations, les idées, qui sont aussi les constituants des choses physiques³ : des chevaux, des tables, de la neige, etc. Si l'on s'en tient aux couleurs, ce qui importe, de son point de vue, c'est que les choses *ont bien les couleurs qu'elles paraissent avoir*. Les propriétés physiques que Locke identifie aux couleurs ne sont que de simples « causes instrumentales » des couleurs, ce qui signifie que Berkeley accepte plus ou moins une corrélation entre certains processus physiques et certaines couleurs, mais refuse d'identifier ces dernières aux premiers, qu'ils qualifient souvent d'idées⁴.

¹ L'article de W.H. Barnes (« Did Berkeley Misunderstand Locke ? », in Armstrong D. M., Martin CB. [édd.], *Locke and Berkeley*, London, Melbourne, Macmillan, 1968, pp. 78-85), cite des textes des *Notebooks* de Berkeley qui indiquent sans l'ombre d'un doute la pleine compréhension de Locke par Berkeley. Beaucoup font référence à une position que Berkeley a soutenue avant l'immatérialisme, inspirée de Locke, consistant à dire que les corps sont des agrégats de pouvoirs. Je renvoie à Barnes sur ces points.

² Pour des conséquences que Berkeley affirme contraire au sens commun et, dans une certaine mesure, dénuées de sens.

³ Sur la « réification » des idées chez Berkeley, voir Glauser R, *Berkeley et les philosophes du XVIIIe siècle: perception et scepticisme*, Bruxelles, Mardaga, 1999.

⁴ On connaît la distinction berkeleyenne entre les idées visuelles et les idées tactiles, en particulier l'espace visuel et l'espace tactile, constitués de qualités incommensurables reliées par des liens sémiotiques. Il pourrait y avoir un argument de ce genre : [1] Les couleurs sont des visibilia ; [2] Les couleurs de Locke sont des tangibilia ; [3] Il y a une distinction stricte entre les visibilia et les tangibilia ; ∴ La thèse de Locke est fautive. Berkeley doit établir que les couleurs sont des visibilia et, pour ce faire, il défend la thèse de la révélation de la nature des couleurs par l'expérience visuelle. Il serait intéressant ici de montrer pourquoi il ne peut y avoir de révélation tactile des couleurs en s'attachant à la conception berkeleyenne des sensibles propres et de l'incommunicabilité des sens. Ajoutons que, si une idée ne peut ressembler qu'à une idée, notamment par son mode d'existence (*esse est percipi*), les idées se ressemblent intrinsèquement au sein d'un même déterminable (par ex. les couleurs ne ressemblent qu'aux couleurs) ; cela exclut les ressemblances entre caractéristiques intrinsèques d'idées appartenant à des déterminables différentes (visibles et tactiles). Il faudrait enquêter sur les critères berkeleyen d'individuation des sens.

Locke, quant à lui, rejette la thèse selon laquelle les couleurs telles qu'elles se présentent dans la perception, ou, comme il le dit parfois, les idées de couleurs, soient des qualités des objets. Les idées de qualités secondes ne ressemblent pas à leurs causes, contrairement aux idées de qualités premières. Comprendre ce qu'est une couleur est l'affaire de la science.

Berkeley et Locke sont donc en accord sur le fait que les objets sont colorés, mais en désaccord sur le fait que les objets soient colorés au sens *occurrent* (Sellars), qu'ils aient des couleurs sensibles (*sensuous colours*) ou que les *qualia* soient des propriétés des objets physiques¹. Le désaccord porte donc sur la possibilité d'attribuer aux objets la couleur telle qu'elle se présente à la perception naïve. Pour Locke, cette couleur est quelque chose comme une sensation, dont *l'esse est percipi*. En ce sens, les objets ne sont pas colorés. Les formules de Berkeley sont donc justifiées : si l'on parle des couleurs sensibles, ce sont des sensations, y compris chez Locke. Ce qui donne, si l'on résume ce qu'on a dit jusqu'ici :

Thèse de Locke : Les objets sont colorés au sens *dispositionnel/tactile*.

Thèse de Berkeley : Les objets sont colorés au sens *occurrent*.

Thèse de Berkeley sur Locke : Les couleurs *occurrentes* sont, pour Locke, des sensations ; selon Locke, les objets ne sont pas colorés en ce sens.

Il reste à Berkeley à montrer pourquoi la thèse de Locke sur les couleurs n'est pas soutenable. Il se trouve que Berkeley soutient que seules les couleurs *occurrentes* peuvent être appelées des couleurs. La thèse de Locke est dépourvue de sens et revient à dire que les objets ne sont pas colorés.

§ 5.2 Une critique des thèses de Locke sur la ressemblance

Comme on l'a vu, la thèse de Locke sur les qualités secondes comme pouvoir repose sur la négation de la thèse de la révélation pour les qualités secondes. Il la défend néanmoins pour les qualités premières : les idées de qualités premières révèlent la nature de leur cause. Dans le cadre de sa théorie de la perception, la thèse de la révélation pour les couleurs équivaldrait à l'idée selon laquelle les idées de couleur ressembleraient à leur cause, thèse qu'il rejette.

Il y a donc chez Locke une *asymétrie épistémologique* entre les qualités secondes et les qualités premières, ce qui le conduit à s'enquérir autrement que par l'expérience de la véritable nature des couleurs et à les tenir pour des pouvoirs. Berkeley va contester cette asymétrie épistémologique, non pour faire des qualités premières des sensations ou des qualités secondes, mais pour réfuter la *pertinence* de la distinction : il y a une *symétrie épistémologique* entre les deux types de propriétés. Il n'est dès lors pas nécessaire de lui faire correspondre une division ontologique. La stratégie argumentative de Berkeley se focalise donc sur la discussion du premier problème, notamment sur l'usage épistémologique de la notion de ressemblance.

¹ On distinguera ici objet physique et objet matériel, Berkeley acceptant les premiers, mais pas les seconds, même si physique prend chez lui un sens particulier.

Berkeley rejette la thèse de la ressemblance à la fois pour les *qualités premières* et les *qualités secondes*. On connaît l'argument principal de Berkeley contre la ressemblance, qui a eu une vaste postérité et suppose pourtant une conception très particulière des idées, issue de Malebranche, selon laquelle celles-ci ne sont pas des actes de l'esprit, mais les objets de ces actes¹.

Il vise la ressemblance entre les idées de qualités premières et les qualités premières. Sa question est la suivante : si les idées de qualités premières ressemblent à leur cause, comment peut-on le savoir ? Nous ne percevons immédiatement que nos idées et nous n'avons accès aux objets que par l'intermédiaire des idées. Étant donné qu'établir une ressemblance suppose de pouvoir comparer, n'étant en contact cognitif immédiat qu'avec des idées, nous ne pouvons pas savoir que les idées de qualités premières ressemblent à leur cause. Il faudrait avoir un accès indépendant que nous n'avons pas à la matière. Derrière cette critique de l'idée de ressemblance, Berkeley défend la thèse selon laquelle la perception² est une forme de relation primitive directe entre le sujet et les propriétés (les idées), irréductible à des processus physiques et physiologiques, et même indéfinissable par ces derniers. C'est cette relation *primitive* qui fonde la révélation, à la fois pour les idées de qualités premières et les idées de qualités secondes – la thèse de Berkeley n'exige pas de déterminer comment les informations sur la couleur peuvent nous parvenir par le biais d'un processus physique. Nous connaissons directement les propriétés des choses, sans intermédiaire. La perception des propriétés n'est pas une *représentation* et la ressemblance n'est pas nécessaire pour la révélation. L'expérience peut nous informer sur ce que sont les couleurs et, mieux encore, sur ce que sont les couleurs des objets.

La discussion se focalise dès lors sur les idées. Berkeley accepte l'argument de Locke sur la ressemblance entre les idées et les couleurs : les couleurs ne peuvent ressembler à une cause matérielle. En condamnant la ressemblance entre les idées et la matière, on peut contester les thèses de Locke sur les couleurs comme pouvoirs et comme *invisibilia*. Berkeley semble parfois défendre un argument de ce genre :

[1] Une idée ne peut ressembler qu'à une autre idée.

[2] Il n'y a donc rien qui ne soit pas une idée à laquelle une idée de couleur puisse ressembler.

∴ La couleur est la couleur en idée.

[4] La nature de l'idée est transparente.

∴ La nature de la couleur est transparente.

¹ Sur ce point, voir Glauser R, *Berkeley et les philosophes du XVIIe siècle: perception et scepticisme*, Bruxelles, Mardaga, 1999.

² Je laisse de côté la perception médiante, qui repose sur la thèse selon laquelle des idées sont les signes d'autres idées.

La transparence de l'idée est due au fait que la relation perceptive est primitive et non au fait, comme on l'entend parfois, que les idées étant des entités mentales, la thèse de la transparence de la conscience cartésienne s'y applique¹.

§ 5.3 Le désaccord porte sur la révélation

Dès lors, si Berkeley paraît parfois ne pas tenir compte de la thèse de Locke sur les pouvoirs, c'est que, dès lors que la réponse de ce dernier au premier problème est fautive, que la distinction épistémologique entre les qualités premières et les qualités secondes est fautive, le second problème ne se pose pas et les distinctions ontologiques attenantes ne méritent aucune considération. Comme nous l'avons vu, le second problème ne se pose que pour ceux qui répondent négativement au premier problème.

Il y a donc bien *une* question sur laquelle Berkeley et Locke sont en désaccord, celle que nous avons plus haut appelé le *premier problème*. Ils ne sont pas en désaccord sur le fait que les objets sont colorés, mais sur la *nature* des couleurs ainsi attribuées et, avant cela, sur le mode de connaissance approprié des couleurs.

Le désaccord avec Locke porte donc sur la thèse de la révélation et sur la meilleure façon de connaître la nature des couleurs. Berkeley admet la thèse de la révélation dont on peut trouver ici une formulation primitive :

[...] je ferai appel à quiconque pour savoir s'il est sensé de dire qu'une couleur ressemble à quelque chose d'invisible, que le dur et le doux ressemble à quelque chose d'intangible et ainsi de suite².

Il n'est pas possible d'identifier les couleurs avec quelque chose qui ne ressemble pas aux couleurs telles qu'elles se présentent dans la perception.

En défendant la thèse de la révélation, Berkeley affirme défendre le sens commun et reproche à Locke de s'en détourner en affirmant que les choses, si elles sont bien, en un sens, colorées, n'ont pas les couleurs qu'elles paraissent avoir dans notre expérience ordinaire, puisqu'elles n'ont, pour lui, que le *pouvoir* de causer de telles expériences.

Son attaque contre la distinction entre qualités secondes et premières suppose qu'il l'ait très bien comprise. Selon Berkeley, cette distinction est un affront au sens commun et a pour conséquence que les objets n'ont pas les qualités qu'ils semblent avoir. Il ne peut dire cela que s'il a très bien compris les conséquences de la distinction, de son aspect révisionnaire.

Pour Berkeley, les couleurs de Locke *ne sont pas* des couleurs. Berkeley comprend le fait que les couleurs telles qu'elles sont perçues ont, pour Locke, quelque chose à voir avec les sensations et ne sont pas des propriétés des objets. Or, pour Berkeley, le sens commun défend deux thèses :

¹ Berkeley conteste cette thèse. Sur ce point, voir Dunand S., *La notion de vérité chez Berkeley*, Mémoire de maîtrise, Grenoble, 1999 et Glauser R., *Berkeley et les philosophes du XVIIIe siècle: perception et scepticisme*, Bruxelles, Mardaga, 1999.

² Berkeley G., *Principes de la connaissance humaine* (1710), trad. par D. Berlioz, Paris, Flammarion, coll. GF, 1991, §8.

La thèse de la révélation : l'expérience suffit à savoir ce qu'est une couleur (et est nécessaire pour savoir ce qu'est une couleur : les aveugles ne peuvent savoir ce qu'est une couleur).

La thèse de l'objectivité¹ : les couleurs sont des propriétés des objets, pas des sensations.

Locke soutient qu'elles sont incompatibles. Berkeley pense qu'elles sont compatibles ou, du moins, que toute théorie correcte est une théorie qui admet leur compatibilité².

§ 6 Le projectivisme de Hobbes et Hume

Le projectivisme est la thèse selon laquelle les couleurs sont des propriétés des sensations, voire d'objets dépendants des sensations, prises pour des propriétés objectives parce qu'elles sont *projetées* à l'extérieur. Hobbes et Hume présentent deux versions du projectivisme, une version *matérialiste* et une version *dualiste*³.

¹ La difficulté provient du fait que Berkeley paraît accepter l'existence d'une forme d'objectivité qui ne suppose pas l'indépendance à l'égard de l'esprit et distingue deux composantes de l'objectivité que nous associons habituellement :

Objectivité 1. La possession d'une propriété par un objet : une propriété P est objective si P est possédée par un objet (pour Berkeley, cela signifie qu'elle est une partie d'un faisceau de propriétés).

Objectivité 2. L'indépendance à l'égard de l'esprit : une propriété P est objective si P existe indépendamment de l'esprit.

En fait, pour Berkeley, il y a bien une forme d'indépendance, du moins s'agissant des esprits finis. L'indépendance est définie comme indépendance à l'égard de la volonté, mais pas à l'égard de la perception : nous ne pouvons changer à volonté les idées qui apparaissent (on ne parle pas ici du changement technique qui opère sur les objets). Cela parce que l'ordre qui régit les idées est indépendant de l'esprit. En outre, rien n'assure que les idées dépendent des esprits finis individuels. Ce qui importe ici est qu'il soutienne la thèse de la révélation à l'égard des couleurs. Le problème est qu'il faille défendre l'immatérialisme ou, pire, l'idéalisme pour concilier les deux thèses. Le défi des théories qui prennent au sérieux le caractère qualitatif de la couleur est de défendre la révélation et l'objectivité sans recourir à l'immatérialisme.

Nota– Il faudrait également examiner la conception berkeleyenne des objets, qui semble parfois supposer une certaine relativité des objets.

² Berkeley pense que la réponse au premier problème dépend d'un choix épistémologique, fondé in fine sur une ontologie. L'expérience nous révèle-t-elle la nature des propriétés ou est-elle fallacieuse ? Berkeley rejette tout scepticisme. Sa thèse le conduit au rejet du matérialisme, puisqu'il admet la théorie des idées et a rejeté la théorie aristotélicienne. Il y a une incohérence dans son projet, puisque la théorie des idées est née précisément pour développer une épistémologie compatible avec le corpuscularisme, mais ce problème ne semble jamais l'avoir effleuré. On trouve le même problème chez les idéalistes contemporains défenseurs des *sense data* (Foster, Robinson) à qui il arrive d'emprunter aux défenseurs de la matière des arguments en faveur de leur thèse.

³ Sur le dualisme de Hume, voir, par exemple, Armstrong D. M., *The mind-body problem*, Boulder Colorado, Westview Press, 1999.

C'est à Hobbes et à Hume, non à Berkeley, qu'on doit la thèse selon laquelle les qualités secondes seraient des propriétés des sensations et non des objets – on trouverait toutefois chez le Berkeley de la *Nouvelle théorie de la vision* une théorie de ce genre, puisqu'il semble accepter l'objectivité des objets tactiles mais leur dénie toute couleur : toutefois, on a vu que Berkeley rejetait la division des qualités en secondes et premières et que, chez lui, les choses sont compliquées par son immatérialisme.

Hobbes comme Hume admettent que la thèse des philosophes modernes s'oppose au sens commun. Hobbes affirme que les thèses des philosophes peuvent paraître paradoxales :

Parce que l'image vue, qui se compose de couleurs et de formes, est la connaissance des qualités de l'objet de cette sensation, l'homme adhère sans difficulté à l'opinion selon laquelle cette même couleur et cette même forme sont les vraies qualités elles-mêmes, et, par la même cause, que son et bruit sont les qualités de la cloche, ou de l'air. Et cette opinion a été admise si longtemps que le contraire semble nécessairement un grand paradoxe, mais, cependant, l'introduction d'espèces visibles et intelligibles (qui est nécessaire pour maintenir cette opinion), passant des objets à nous, est pire que n'importe quel paradoxe, puisque c'est clairement une impossibilité¹.

Hume soutient qu'il s'agit de la thèse principale de la philosophie moderne (et il lui attribue des conséquences sceptiques, puisque rien ne garantit, selon lui, que nous puissions connaître des objets extérieurs dotés de qualités premières) :

Le principe fondamental de cette philosophie est l'opinion sur les couleurs, les sons, les saveurs, les odeurs, le chaud et le froid, qu'elle affirme n'être qu'impressions de l'esprit dérivant de l'action d'objets extérieurs et sans aucune ressemblance avec les qualités des objets².

§ 6.1 Un argument de Hume contre l'objectivité des couleurs

L'argument que retient Hume en faveur de la thèse principale de la philosophie moderne est une version de l'argument de la variabilité : les couleurs varient selon les circonstances (les constitutions internes des observateurs, les positions par rapport à l'objet, etc.), alors que l'objet ne varie pas. L'originalité de Hume est qu'il établit l'invariabilité de l'objet non pas à partir de connaissances physiques, comme la supposition que la structure matérielle de l'objet ne change pas, mais à partir de la seule considération de son expérience, du principe de non-contradiction, de principe de ressemblance et de la maxime causale. Voici à peu près à quoi ressemble son argument³ :

¹ Hobbes T., *Éléments de loi* (1650), Paris, Allia, 2006. p. 39.

² Hume D., *A Treatise of Human Nature* (1739), Oxford, Clarendon Press, 1978 trad.fr. P. Baranger P. Saltel, *Traité de la nature humaine*, Paris, GF-Flammarion, 1991, I, IV, IV, p. 313

³ Hume D., *A Treatise of Human Nature* (1739), Oxford, Clarendon Press, 1978 trad.fr. P. Baranger P. Saltel, *Traité de la nature humaine*, Paris, GF-Flammarion, 1991, I, IV, IV, pp. 313-314

[1] Le même objet fait l'impression d'une couleur A à un premier observateur (ou dans une première situation) et l'impression d'une couleur B (non-A) à un autre observateur (ou dans une autre situation).

[2] Un même objet ne peut pas être à la fois entièrement A et entièrement B (A et non-A)

[3] Des impressions différentes ne peuvent ressembler à une seule qualité objective.

∴ L'objet possède au plus *une* qualité objective ressemblant à *une* impression.

[4] Les qualités perçues sont ou bien des impressions internes ou bien des qualités externes.

∴ La qualité perçue qui n'est pas objective n'est qu'une impression interne ne ressemblant à aucune qualité objective.

[5] Certaines qualités perçues sont des impressions internes au sujet et sont produites par des causes qui ne leur ressemblent pas.

[6] Or, d'effets semblables nous concluons des causes semblables.

[7] Les qualités perçues sont toutes semblables.

∴ Les qualités sont toutes des impressions internes produites par des causes qui ne leur ressemblent pas.

§ 6.2 Quelques arguments de Hobbes contre l'objectivité des couleurs

Hobbes, quant à lui, avance plusieurs arguments en faveur des conclusions suivantes :

Je m'efforcerai par conséquent de rendre évidents ces quatre points :

- a. Que le sujet d'inhérence des couleurs et des images n'est pas l'objet ou la chose vue.
- b. Que ce qu'on appelle une image, ou une couleur, n'est rien de réel au dehors.
- c. Que ladite image, ou couleur, n'est qu'une apparition de ce mouvement, de cette agitation, ou de ce changement que l'objet produit dans le cerveau ou dans les esprits, ou dans quelque substance à l'intérieur de la tête.
- d. Que pour les conceptions issues de la vue, comme pour les conceptions qui résultent des autres sens, le sujet d'inhérence n'est pas l'objet, mais le corps sentant¹.

Hobbes présente plusieurs arguments parfois étranges. En faveur de (a), Hobbes avance deux arguments. Le premier est l'argument de la réflexion ou du miroir : l'image de ce qui est reflété peut se trouver ailleurs que dans la chose vue, par exemple sur un miroir ou à la surface de l'eau. Cela veut dire que l'image de l'objet n'est pas dans l'objet vu. Comme il note que cela n'empêche pas l'objet d'être coloré, il avance l'argument des images doubles. En pressant nos yeux, nous pouvons voir deux images de l'objet. L'objet lui-même ne peut contenir les deux images. On pourrait croire que l'une des deux est inhérente à l'objet. Mais Hobbes

¹ Hobbes T., *Éléments de loi* (1650), Paris, Allia, 2006, p. 39.

affirme que, les organes sensoriels étant en parfait état, il serait arbitraire de trancher en faveur de l'une ou de l'autre. Les images ne sont donc pas dans l'objet.

En faveur de (b), il avance une seconde version de l'argument du miroir : l'image n'est rien dans ou en arrière du miroir (elle n'est évidemment pas en arrière puisque le miroir est opaque et elle n'est pas sur lui car il ne fait que renvoyer la lumière sans être modifié). L'image n'est donc rien de réel au dehors : elle ne peut être située où on la voit, dans un lieu qui n'existe pas comme l'arrière du miroir ou dans un lieu qui n'a pas les propriétés de l'image, comme la surface du miroir). Il semble que Hobbes suggère ici que, puisqu'elle n'est rien au dehors, étant donné qu'on en est conscient, elle doit avoir un autre mode d'existence. Ce serait un premier usage du principe phénoménal de Robinson :

(P) Si un sujet a l'impression sensible qu'il y a quelque chose qui présente une qualité sensible particulière, alors il y a quelque chose dont le sujet est conscient et qui présente cette qualité sensible¹.

Comme nous sommes manifestement conscients des qualités secondes dans la perception et qu'elles doivent appartenir intrinsèquement à quelque chose, alors ce dont nous sommes conscients dans la perception n'est pas un objet physique. La seule façon plausible de penser la relation entre les objets physiques extérieurs et les qualités secondes que nous percevons est de penser que l'objet est disposé à produire en nous des données sensibles instanciant ces qualités.²

Bien entendu, pour Hobbes, les données sensibles seraient matérielles. Il serait ironique que ce principe fût d'abord utilisé par un matérialiste que Robinson abhorre.

En faveur de (c), il avance l'argument du tapotement de l'œil. On peut produire des couleurs en se tapotant l'œil, donc en provoquant des mouvements dans le nerf optique. Les mouvements sont la cause des images et les images ne sont que des effets d'un mouvement des nerfs. Elles ne sont pas là où elles paraissent se trouver.

En faveur de (d), il poursuit l'argument précédent. La couleur est l'effet terminal de la chaîne causale qui vient de l'extérieur. C'est le rebond qui produit la couleur et donne l'impression qu'elle est à l'extérieur.

§ 6.3 Le projectivisme

Ce qui importe ici est que les couleurs ne soient pas des propriétés des objets, en aucun sens. Toutefois, elles semblent l'être. Et c'est la *projection* qui produit cette illusion³. Or il est toujours difficile de savoir en quoi consiste la *projection*.

Elle peut consister en l'association de diverses sensations spatiales et tactiles : l'association des couleurs avec des propriétés spatiales peut donner l'impression

¹ Robinson H., *Perception*, London, Routledge, 1994, p. 32

² Robinson H., *Perception*, London, Routledge, 1994, p. 65.

³ Le terme n'est pas employé chez Hobbes et Hume, mais on trouve l'idée sous-jacente au terme et ils sont reconnus comme des prédécesseurs du projectivisme.

qu'elles se trouvent à l'extérieur du corps et, par là, qu'elles sont indépendantes de la perception qu'on en a¹.

La formulation la plus claire de la thèse projectiviste se trouve toutefois chez Hobbes, qui donne une explication *littérale*, mais peu convaincante, de la projection :

La cause de la sensation est le corps extérieur, ou objet, qui presse l'organe propre à chaque sensation, soit immédiatement, comme dans le goût et le toucher, soit médiatement, comme dans la vue, l'ouïe, et l'odorat ; cette pression, propagée vers l'intérieur, par l'intermédiaire des nerfs ainsi que des autres fibres ou membranes du corps, jusqu'au cerveau et au cœur, cause là une résistance, une contre-pression, un effort du corps pour se délivrer : cet effort, étant dirigé vers *l'extérieur*, semble être quelque réalité située au-dehors et ce *semblant*, ce *phantasme*, c'est ce qu'on appelle *sensation* ; celle-ci consiste, pour ce qui est de l'œil, dans la lumière ou la couleur dotées d'une forme [...]²

Hobbes semble soutenir que c'est lors du « rebond » du mouvement externe qu'apparaît la sensation : en fait, la sensation serait le retour du mouvement vers l'extérieur. On voit mal toutefois comment un mouvement interne peut apparaître ou être coloré et doté d'une forme. Hobbes laisse toutefois ouverte, semble-t-il, la possibilité que ce mouvement soit celui d'une matière spécifique interne au cerveau – voir la conclusion (c) dans la première citation de cette section.

§ 6.4 Projectivisme et révélation

La thèse projectiviste est très particulière puisqu'elle refuse le critère épistémologique lockéen et reidien de la distinction entre les qualités premières et secondes, selon lequel la nature intrinsèque des premières serait révélée, mais pas la nature des secondes. Les deux sont révélées. La différence entre les qualités premières et secondes porte sur leur mode d'existence : les qualités premières sont indépendantes de l'esprit, pas les qualités secondes. Toutefois, il y a bien une différence épistémologique entre les deux : l'erreur ne porte pas sur leur nature, mais sur leur localisation et leur mode d'existence. Intrinsèquement, les couleurs sont ce qu'elles semblent être. On a donc la distinction suivante :

Qualités premières : qualités des objets, indépendantes de l'esprit.

¹ Le lien entre la spatialité et l'objectivité est difficile à établir. Les modernes ont beaucoup utilisé la métaphore spatiale pour formuler des thèses d'indépendance et de dépendance ontologique. Berkeley a, semble-t-il, tenté d'établir qu'une qualité pouvait être spatialement en dehors et pourtant dépendante de l'esprit, la localisation spatiale ne garantissant pas l'objectivité. S'agissant des qualités secondes, la dissociation entre la localisation externe et l'indépendance est un trait de toutes les théories modernes. Si Kant a fait de l'espace une condition de l'objectivité, sa conception de l'objectivité est une conception faible, comme intersubjectivité. Strawson a revisité Kant dans une perspective réaliste ; voir Strawson P.F., *Individuals: An Essay in Descriptive Metaphysics*. Londres, Methuen, 1959 ; Strawson P.F., *The Bounds of Sense: An Essay on Kant's Critique of Pure Reason*. Londres, Methuen, 1966 ; Dokic J., « De l'objectivité à l'espace : l'intentionnalité de la perception », in *Philosophie* n°33, Paris, Editions de Minuit, pp. 33-51. Sur ces questions, voir Massin O., *L'objectivité du toucher*, thèse de doctorat, Aix en provence, 2010.

² Hobbes T., *Léviathan* (1651), trad. Tricaud F., Paris, Edition Sirey, 1983, I, I, I, p. 11-12

Qualités secondes : les qualités secondes sont des propriétés des expériences ou d'objets mentaux appréhendés par les expériences (*sensed*), des qualités des sensations ou des sensations, dépendantes de l'esprit, projetées erronément sur les objets.

§ 7 La position de Reid

Reid est sans doute le premier philosophe à avoir rejeté explicitement l'idée que la thèse de la révélation est une composante du concept commun de couleur. Pour Locke, le sens commun suppose que les sens l'informent sur la nature des couleurs et forge son concept en conséquence. Le philosophe doit *réviser* le concept du sens commun en fonction de ce que la science apprend : les objets ne sont pas colorés au sens où l'entend le sens commun. Pour Reid, la conception de la couleur du sens commun est compatible avec la science et n'a rien à voir avec la révélation. Selon lui, le sens commun défend plusieurs thèses :

Thèse de la permanence : la couleur est une propriété permanente des objets.

Thèse de l'indépendance : la couleur existe indépendamment de la perception qu'on en a.

Thèse de la responsabilité causale : la couleur est causalement responsable de la perception qu'on en a.

Aucune de ces thèses ne suppose la révélation, au sens de la compréhension des caractéristiques intrinsèques des couleurs. Autrement dit, elles ne supposent pas de réponses aux questions suivantes : qu'est-ce qui est permanent, indépendant et cause de notre perception ? À quoi cela ressemble-t-il ?

En effet, Reid ne pense pas que les sens nous trompent sur la nature des qualités secondes, mais simplement qu'ils ne nous *informent* pas à son propos :

[...] leur nature ne se révèle point au sens, elle peut-être un sujet de discussion¹.

En d'autres termes, Locke admet que l'expérience *paraît* nous révéler la nature de la couleur, ce que Reid rejette, l'expérience indiquant seulement sa position et son existence. Il n'y a aucune *erreur* ou *illusion* dans la perception de la couleur. Le sens commun de Reid et celui de Locke paraissent reposer sur de toutes autres phénoménologies de l'expérience des couleurs.

Pour les départager, il faut déterminer si vraiment la perception des couleurs ne paraît jamais présenter la nature des couleurs, si, comme le pense Reid, le rouge ne nous paraît jamais *être* précisément ce qu'il *semble être*. La position de Reid est extrêmement radicale. Des physicalistes contemporains aussi robustes que David Armstrong, qui soutient que la nature des couleurs est compréhensible uniquement par la science et identifiable autrement que par l'expérience, pensent néanmoins que l'expérience des couleurs est partiellement illusoire et attribuent à la couleur

¹ Reid, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B., Edinburgh, Edinburgh UP, 2002, trad. partielle., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 127.

des caractéristiques qu'elle n'a pas, reconnaissant, au moins *prima facie*, un écart entre l'image manifeste et l'image scientifique du monde.

§ 7.1 La défense du sens commun

Reid prétend défendre le *sens commun*. Il affirme, comme ce dernier, que les objets sont *colorés*. À la différence de Berkeley, il pense que la science, entendue de façon réaliste, n'est pas incompatible avec le sens commun. À la différence de Locke, il soutient qu'elle ne nous oblige pas à *réviser* le concept ordinaire de couleur. Il est également insensé de nier que les objets soient colorés ou de refuser d'entendre la science de façon réaliste. Il est tout aussi invraisemblable de supposer une *équivocité* du concept de couleur et de dire que les objets sont, en un sens, colorés et, en un autre sens, ne le sont pas. Voici à quoi, selon Reid, ressemble le concept ordinaire de couleur :

Par couleur, tous les hommes, du moins ceux qui n'ont pas été instruits par la philosophie moderne, comprennent non une sensation de l'esprit, qui ne peut avoir aucune existence quand elle n'est pas perçue, mais une qualité ou une modification des corps, qui demeure la même, qu'elle soit vue ou non. Le rose écarlate qui est devant moi est toujours un rose écarlate quand je clos mes yeux, et l'était également à minuit, quand aucun œil ne le voyait. La couleur reste quand l'apparence cesse : elle reste la même quand l'apparence change. Car quand je vois ce rose écarlate à travers une paire lunettes vertes l'apparence change, mais je ne pense pas que la couleur de la rose a changé. Pour une personne qui a la jaunisse, elle a encore une autre apparence ; mais il est facilement convaincu que le changement est dans son œil et non dans la couleur de l'objet. Chaque différent degré de lumière lui donne une apparence différente, et une obscurité totale supprime toute apparence, mais ne produit pas le moindre changement dans la couleur du corps¹.

En affirmant que la couleur n'est pas une sensation, Reid condamne la thèse selon laquelle les couleurs sont telles qu'elles apparaissent. Pour Reid, la caractéristique principale de la couleur est sa *permanence*. Ce qu'il appelle son apparence est, quant à elle, *impermanente* :

Le langage commun de l'humanité montre manifestement que nous devons distinguer entre la couleur du corps, qui est conçue comme une qualité permanente et fixe du corps, et les apparences de cette couleur pour l'œil, qui peut varier de milliers de manières, par une variation de la lumière, du milieu ou de l'œil lui-même. La couleur permanente du corps est la cause, qui, par l'intermédiaire de différents types ou degrés de lumières, et de divers corps transparents interposés, produit cette diversité des apparences. Quand un corps coloré est présenté, il y a une certaine apparition à l'œil, ou à l'esprit, que nous avons appelé *l'apparence de la couleur*. M. Locke l'a appelé une idée ; et il est effectivement approprié de l'appeler ainsi².

¹ Reid, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B., Edinburgh, Edinburgh UP, 2002, trad. partielle., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007, VI, sect.. V, 1

² Reid, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B., Edinburgh, Edinburgh UP, 2002, trad. partielle., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007, VI, sect.. V, 1.

L'apparence est la *sensation* causée en nous par la couleur et elle dépend avant tout de notre constitution, mais également de l'illumination ou des filtres qui s'interposent entre nous et l'objet. Il n'y a pas d'apparence privilégiée : l'apparence de rouge écarlate au soleil ne présente pas plus l'écarlate tel qu'il est que l'apparence du rouge écarlate à travers des verres fumés. Le lien entre l'apparence et la couleur est contingent et il est clair que chez Reid l'apparence de l'objet ne peut être constitutive de sa réalité. La thèse de Thomas Reid ne tient aucun compte de considérations phénoménologiques dans la définition des couleurs autres que la permanence, la causalité (la couleur est *conçue* comme la cause des sensations de couleur) et la localisation¹. Il suppose toutefois que les différences phénoménologiques (celle d'une fleur qui paraît rose sur le fond vert de l'herbe) correspondent à des *différences* de couleurs.

Reid est sans doute l'un des premiers auteurs à avoir accepté consciemment et explicitement de considérer que la couleur n'avait rien à voir avec son apparence. Cette position de Reid suppose de nier qu'il existe *prima facie* quelque chose comme des caractéristiques qualitatives ou phénoménales des couleurs, ces dernières étant des caractéristiques exclusives des sensations. Cela revient à dire que les couleurs ne se présentent pas, dans la perception, comme des entités qualitatives, que les couleurs ne sont pas ce qu'elles semblent être et que l'apparence des couleurs, l'expérience, n'est pas un guide pour la compréhension de leur nature.

C'est ce qui amène Reid à défendre une théorie *physicaliste* des couleurs selon laquelle ces dernières sont des propriétés physiques des surfaces. Les propriétés physiques des surfaces sont, selon lui, permanentes. La thèse de Reid semble anticiper la théorie australienne des couleurs, selon laquelle ces dernières sont des qualités premières, des qualités existant indépendamment du sujet percevant et figurant dans le mobilier ontologique de la science du temps. La thèse de Reid paraît toutefois plus radicale quant à la conception de l'expérience.

À la différence des australiens, Reid conserve une distinction *épistémologique* entre les qualités secondes et les qualités premières : la nature des qualités secondes n'est pas *révélée* dans la perception. Soit :

Qualités premières reidiennes : qualités physiques objectives dont la nature est révélée dans la perception.

Qualités secondes reidiennes : qualités physiques objectives dont la nature n'est pas révélée (ni ne semble être révélée²) par la perception et dont la nature doit faire l'objet d'une investigation scientifique.

En effet, nous ne savons pas ce qu'est une couleur en la voyant. À propos de la distinction entre les qualités premières et les qualités secondes, il écrit en effet :

Cette distinction est-elle fondée ? Les qualités primaires ont-elles quelque caractère commun qui n'appartienne pas aux qualités secondaires ? Quel est ce caractère, s'il existe ? [...] Je réponds que la distinction me semble avoir un

¹ Il n'est même pas certain que sa permanence soit phénoménologique. Voir plus bas.

² Cela permet de distinguer Reid et Locke.

fondement réel ; et ce fondement le voici : nos sens nous donnent une notion directe et distincte des qualités primaires, et nous apprennent en quoi elles consistent ; au lieu que la notion qu'ils nous donnent des qualités secondaires est obscure et purement relative, ils nous apprennent que ces qualités nous affectent d'une certaine manière, ou, en d'autres termes, produisent en nous certaines sensations ; mais que sont-elles en elles-mêmes ? Nos sens ne nous le disent pas ; ils nous laissent là-dessus dans les ténèbres.

[...] La notion relative d'une chose n'est point, à proprement parler, la notion de cette chose ; elle est seulement la notion d'un de ses rapports avec une autre chose. [...] Toutes les relations que nous découvrons entre l'inconnu et le connu sont des notions relatives de l'inconnu [...].

La distinction entre les qualités secondes et les qualités premières est donc la distinction entre deux types de qualités qui sont ontologiquement semblables. La distinction ici est *épistémologique*. Les qualités existant indépendamment de nous sont plus ou moins accessibles à notre compréhension et les couleurs comptent parmi les moins accessibles. Nous savons seulement que ce sont des propriétés qui produisent en nous un certain effet. À chaque effet distinct correspond une propriété distincte, localisée là où nous percevons la source de cet effet. Il peut ainsi affirmer que la nature des qualités secondes est l'objet de la science :

La nature des qualités secondes est un sujet propre à l'étude philosophique ; et la philosophie a fait quelques progrès à ce sujet. On a découvert que la sensation olfactive est occasionnée par les effluves des corps ; celle des sons par leur vibration. La disposition des corps pour réfléchir une certaine quantité de lumière occasionne la sensation de couleur. De très curieuses découvertes ont été faites sur la nature de la chaleur et un vaste champ de découvertes demeure sur ces sujets¹.

§ 7.2 Sensation et perception

La thèse de Reid est fondée sur sa distinction entre *sensation* et *perception* :

Sensation : acte de l'esprit qui n'est pas dirigé vers un objet ; est l'effet interne, mental, d'un objet externe, mais ses caractéristiques dépendent principalement de la constitution interne du sujet ; son apparence constitue son essence.

Perception : acte de l'esprit dirigé vers un objet indépendant de lui comprenant une conception de l'objet perçu et une croyance en son existence qui n'est pas le résultat d'une inférence.

Les sensations ne sont pas *intrinsèquement intentionnelles*. Elles sont l'effet que nous fait une chose extérieure et dépendent pour une bonne part de notre propre constitution, ce qui fait qu'une sensation est un état de nous-mêmes, agréable ou désagréable, plus rarement neutre. Les sensations sont toutefois corrélées avec leur cause, distinctes les unes des autres, ce qui permet de leur conférer une fonction de signe : on pourrait leur attribuer une *intentionnalité dérivée*, tandis que la perception aurait une *intentionnalité intrinsèque*. Reid écrit :

¹ Reid, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B., Edinburgh, Edinburgh UP, 2002, trad. partielle., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007, §. 4

L'odeur agréable que je sens, considérée en elle-même, et sans aucune relation à la rose, est la sensation proprement dite ; elle m'affecte d'une certaine manière, et cette affection n'a rien de commun avec la rose, ni avec aucun autre objet. La sensation est uniquement ce que j'éprouve ; son essence consiste à être sentie ; quand elle cesse de l'être, elle n'est plus ; en un mot, il n'y a aucune différence entre la sensation et ce que sent l'esprit qui en est affecté. C'est pour cela que nous avons dit ailleurs que le fait de sensation ne renferme point d'objet distinct de l'acte de l'esprit qui sent, et cela est vrai de toutes les sensations possibles.

Examinons maintenant la perception que nous avons en flairant une rose. Toute perception a un objet hors de nous, et cet objet, dans le cas présent, est la qualité que mon odorat discerne dans la rose. L'expérience apprend que la sensation est excitée par la présence de la rose, et qu'elle s'évanouit quand la rose s'éloigne ; les principes de ma nature me font conclure de là qu'il y a dans la rose une qualité qui est la cause de la sensation. Cette qualité de la rose est l'objet perçu, et l'acte de mon esprit, par lequel je crois à son existence, et ce que nous appelons ici *perception*¹.

Dans la perception, le rapport à l'objet est lié à une conception et à un jugement d'existence :

Si nous examinons cet acte de l'esprit que nous appelons la perception d'un objet extérieur, nous trouverons dans cet acte trois choses : 1° quelque conception ou notion de l'objet perçu ; 2° une conviction irrésistible et une croyance ferme de son existence actuelle ; 3° cette conviction et cette croyance sont immédiates et non l'effet du raisonnement².

Une conception, chez Reid, n'est pas nécessairement le produit d'une analyse ou d'une abstraction. Ce n'est du moins pas le cas de la conception impliquée dans la perception. Il en rend compte négativement, en la distinguant du jugement et de la peinture³ notamment, mais il est difficile de dire précisément de quoi il s'agit. Ce qu'on peut en comprendre et importe ici est que la conception est un acte de l'esprit qui appréhende la chose telle qu'elle est en fait (qualité première) ou telle qu'on peut la concevoir à partir des sensations (qualité seconde)⁴. Dans la

¹ Reid, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B., Edinburgh, Edinburgh UP, 2002, trad. partielle., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 115-116

² Reid, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B., Edinburgh, Edinburgh UP, 2002, trad. partielle., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 87

³ La peinture produit un objet distinct d'elle. Quand on sent, la sensation et l'acte de sentir se confondent, tandis que dans la perception l'objet préexiste à la perception. Reid rejette la thèse selon laquelle on peut comprendre la perception par le biais du concept d'image, même s'il reconnaît que la métaphore est utile. Toutefois, comprendre la perception comme la perception d'une image interne impliquerait que nous ne percevions pas l'objet lui-même. Reid avance beaucoup d'arguments pour montrer que nous n'avons pas de raison de supposer l'existence d'images matérielles ou immatérielles. L'objet de la perception est l'objet externe.

⁴ Il précise qu'elle ne suppose pas une connaissance antérieure de l'objet, puisque les enfants perçoivent. Cf. Reid, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B.,

perception qu'on en a, les qualités secondes sont en effet conçues comme les *causes objectives permanentes* de certaines de nos sensations :

Conception des qualités secondes mobilisée dans la perception : causes physiques objectives permanentes de certaines sensations.

Cette conception est relative, puisque nous concevons les qualités par rapport aux sensations, mais pas en elles-mêmes.

Cela a apparemment des conséquences phénoménologiques. En effet, c'est la façon dont nous conceptualisons les couleurs dans la perception qui fait que nous prêtons plus attention aux sensations de couleurs et donc qu'elles ont un poids phénoménologique plus important :

On voit pourquoi les sensations qui appartiennent aux qualités secondaires fixent toujours notre attention, tandis que celles qui appartiennent aux qualités primaires ne sont pas remarquées.

Celles-là ne sont pas seulement les signes de l'objet perçu, elles entrent encore pour une grande part dans la notion que nous nous en formons. Comme l'objet n'est pour nous que la cause de la sensation, nous ne saurions penser à lui sans penser à la sensation ; elle est le seul caractère par lequel nous le connaissons. La pensée d'une qualité secondaire nous ramène donc toujours à la sensation qui nous la révèle, et de là vient que nous donnons à ces deux choses le même nom, et que nous sommes sujets à les confondre¹.

On comprendra mieux la place des sensations dans la perception des qualités secondes en examinant leur place dans la perception des qualités premières :

Mais nous n'avons pas besoin de recourir à nos sensations pour concevoir les qualités primaires : la nature nous en donne une notion directe et distincte. Dans la perception des qualités primaires, la sensation conduit immédiatement la pensée à la qualité dont elle est le signe, et à l'instant nous l'oublions : aussi est-elle à peu près pour nous comme si elle n'était pas sentie. C'est le cas de toutes les sensations qui accompagnent la perception des qualités primaires ; nous ne les remarquons que lorsqu'elles sont assez pénibles ou assez agréables pour attirer notre attention².

Cela semble signifier que, s'agissant des propriétés spatiales de l'objet, par exemple, nous occultons les sensations : nous n'avons pas conscience, par exemple, que la pièce vue d'ici produit quelque chose comme une sensation elliptique, mais nous la concevons immédiatement comme ronde. Ce n'est qu'en quelque occasion que nous pouvons prendre connaissance des sensations de

Edinburgh, Edinburgh UP, 2002, trad. partielle., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007.

¹ Reid, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B., Edinburgh, Edinburgh UP, 2002, trad. partielle., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 128

² Reid, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B., Edinburgh, Edinburgh UP, 2002, trad. partielle., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 128

qualités premières. Ce n'est pas le cas avec les sensations de qualités secondes. Comme nous avons de ces dernières une conception relative, nous n'avons pas une conception claire de leur nature et nous avons conscience de la sensation.

§ 7.3 Équivocité ou univocité du concept de couleur ?

La perception comprend à la fois une conception et un jugement d'existence. Le désaccord principal de Reid avec Locke est que Reid pense que la couleur est une propriété intrinsèque objective des choses et que le concept de couleur est univoque ; même s'il reconnaît qu'il y a habituellement une équivocité linguistique, celle-ci ne doit pas exister quand on fait de la philosophie :

Mais il faut remarquer que la sensation que j'éprouve, et la qualité que je perçois, sont définies dans la langue par les mêmes termes, Et appellent également l'*odeur* de la rose. Le mot *odeur* est donc équivoque ; il a deux significations. Or il suffit de les démêler pour éclaircir les difficultés, et résoudre les questions débattues entre les philosophes.

Tous les mots des saveurs, des odeurs et des sons, tous les mots qui expriment les divers degrés du froid et de la chaleur, ont la même ambiguïté ; c'est-à-dire qu'ils comprennent sous leur double acception et une sensation, et une qualité perçue à la suite de la sensation. La première est le signe, la seconde est la chose signifiée ; la nature les unit, et le même terme les exprime dans le langage, parce que le besoin de les séparer ne se fait point sentir dans les intérêts ordinaires de la vie ; et comme la cause de cette équivoque est universelle, elle se retrouve dans toutes les langues¹.

Une qualité secondaire est la cause inconnue d'un effet connu, et le même nom désigne la cause et l'effet : démêler les éléments de cette notion complexe et les deux significations de ce mot équivoque, c'est la tâche du philosophe ; il ne faut pas attendre du vulgaire une précision dont il n'a que faire².

Il n'y a qu'une seule chose qui puisse à proprement parler être une couleur, ce sont les propriétés physiques des objets. C'est ce qu'indique la *conception* prélinguistique qui se trouve dans la perception. L'idée de Reid est de garantir la véridicité de la perception, contre Locke qui semblait soutenir que la perception des couleurs est illusoire.

§ 7.4 La défense du sens commun

Thomas Reid suppose que la conception linguistique des couleurs du vulgaire est *confuse*, mais pas *erronée*. Le langage ordinaire, celui du vulgaire, par opposition au langage du philosophe, ne reprend pas les distinctions entre sensation et qualité que contient la conception mobilisée dans la perception. Il est plus grossier. Parlant du « vulgaire », Reid affirme la chose suivante :

¹ Reid, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B.,Edinburgh, Edinburgh UP, 2002, trad. partielle., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 116-117.

² Reid, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B.,Edinburgh, Edinburgh UP, 2002, trad. partielle., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 129

Il conçoit distinctement les qualités primaires parce qu'il en a la perception immédiate ; quant aux qualités secondaires, les notions qu'il en a sont plutôt confuses qu'erronées.

Il faut donc distinguer ce que dit le vulgaire et la perception du vulgaire. Le sens commun renvoie plutôt la conception perceptive ordinaire qu'à la langue ordinaire. La perception du vulgaire est celle de tout le monde et tout le monde mobilise la même conception des couleurs.

Il semble, si l'on suit ce qui précède, que la *conception* perceptive du vulgaire soit correcte : c'est la même que celui du philosophe. C'est la nature qui en est responsable et elle ne dépend pas des connaissances ou de théories. La confusion est donc linguistique. Reid refuse toute théorie de l'erreur, voire toute confusion au niveau perceptif. La différence entre le vulgaire et le philosophe est linguistique, pas perceptive. Et Reid se range du côté du vulgaire, qui, selon lui, défend l'objectivité des couleurs.

Thomas Reid présuppose la vérité de l'explication scientifique et mécanique du monde et il suppose que nous percevons la couleur comme une qualité inconnue. Que les gens ordinaires ne fassent pas *linguistiquement* la distinction entre la couleur et les sensations de couleur vient de l'absence de nécessité pratique d'une telle distinction, mais n'est pas fondée sur un *fait phénoménologique*, à part peut-être le fait que nous soyons plus attentifs aux sensations de qualités secondes.

Pour lui, le vulgaire n'a jamais identifié ce qu'il tient pour une propriété des sensations à la couleur. Qu'il ne fasse pas linguistiquement la différence ne veut pas dire qu'il les identifie. On peut ne pas faire la différence entre *deux* choses parce qu'on n'est pas attentif, parce qu'on n'en ressent pas le besoin, mais sans pour autant les identifier. Le sens commun n'a pas dit qu'il n'y avait qu'une chose, il s'est comporté comme si c'était le cas, parce que cela ne change rien dans la pratique. Il avance un argument qui, selon lui, serait accepté, par le vulgaire¹ :

- [1] Une sensation suppose d'être sentie par un sujet
 - [2] Si la couleur était une sensation, les objets devraient sentir.
 - [3] Les objets ne sentent pas.
- ∴ Une couleur n'est pas une sensation

Voici une variante de l'argument :

- [1] Une sensation suppose d'être sentie par un sujet
 - [2] Une couleur ne suppose pas d'être sentie par un sujet
- ∴ Une couleur n'est pas une sensation.

Cela donne l'occasion d'un autre argument. La sensation n'a aucune existence quand elle n'est pas perçue, tandis qu'un objet ne perd pas sa couleur quand il n'est pas perçu. L'idée est un signe de la chose extérieure, causée par lui :

¹ Il faut bien entendu ajouter le principe de l'indiscernabilité des identiques comme prémisses des arguments suivants.

Cette idée peut n'avoir aucune existence quand elle n'est pas perçue. C'est un type de pensée et peut être seulement l'acte d'un sujet percevant ou d'un être pensant. Par la constitution de notre nature, nous sommes conduits à concevoir cette idée comme un signe de quelque chose d'extérieur [...] cette idée que nous avons appelé *l'apparence de la couleur* suggère la conception et la croyance d'une qualité inconnue du corps, qui occasionne l'idée ; et c'est cette qualité, non l'idée, à laquelle nous donnons le nom de *couleur*. Les différentes couleurs, bien que leurs natures soit toutes également inconnues, sont facilement distinguées quand nous pensons ou parlons d'elles, en étant associée aux idées qu'elles excitent. De la même manière, la gravité, le magnétisme et l'électricité, toutes qualités également inconnues, sont distinguées par leurs différents effets]¹.

Reid suggère une différence entre l'identification d'une qualité et sa compréhension. La conception qu'on a de la couleur dans la perception permettrait d'identifier, mais pas de comprendre la nature de la couleur.

On voit en quoi Reid se démarque de la plupart des auteurs qui le précèdent. Ces derniers présupposent la vérité de l'explication scientifique et mécanique, mais défendent une théorie de l'erreur. Nous attribuons à l'objet des caractéristiques intrinsèques qui relèvent de la sensation, etc. Nous pensons comprendre ce que sont les couleurs, nous croyons que leur nature nous est révélée dans la perception et que les couleurs attribuées aux objets sont telles qu'elles apparaissent. Ce que nous attribuons n'est pas une qualité inconnue, mais la sensation elle-même. Il y a donc erreur plus que simple méconnaissance. Il s'agit de *corriger cette erreur* en ayant une conception plus juste, scientifique, de ce qui se passe. Il faut remettre les caractéristiques des sensations à leur place. La distinction entre les qualités premières et les qualités secondes fait partie de ce réaménagement et n'est pas seulement une distinction épistémologique. Ce qui est pour Reid une définition est pour les partisans de la distinction lockéenne un critère.

§ 8 Objections à la position de Reid

La différence entre Locke et Reid porte sur la phénoménologie de la perception et n'est pas seulement, comme Reid semble le penser, *linguistique*. Elle pourrait être linguistique si Reid avait raison sur la phénoménologie de l'expérience des couleurs, où, selon lui, se distinguent nettement, *pour peu que nous y prêtions attention*, la sensation de couleur et la couleur elle-même. La question ne serait plus que linguistique : faut-il appeler couleur la sensation ou la qualité ? Les philosophes trancheraient pour la sensation et le vulgaire pour la qualité, mais, selon Reid, ils seraient d'accord sur le fond : les objets ne sentent pas et « le feu n'éprouve pas la sensation de chaleur² », ce que les philosophes exprimeraient mal en affirmant que les objets ne sont pas chauds ou ne sont pas colorés. C'est tout ce qu'ils voudraient dire par leur affirmation et, si l'on en croit Reid, il n'y aurait pas

¹ Reid, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B., Edinburgh, Edinburgh UP, 2002, trad. partielle., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007, VI, sect.. V, 1

² Reid, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B., Edinburgh, Edinburgh UP, 2002, trad. partielle., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007, II, XVII

là de révision de la conception ordinaire et universelle des couleurs. Les thèses de Locke ne seraient pas une conquête théorique, mais l'expression maladroite de la conception prélinguistique des couleurs.

Mais cela est faux. La thèse de Locke selon laquelle la nature des couleurs n'est pas révélée est une *révision* du sens commun et non pas, comme le suggère Reid, l'expression du sens commun. Locke ne fait pas que s'opposer aux scolastiques, il s'oppose à ce que l'expérience présente. Cela tient à la description différente qu'ils font de l'expérience. Pour Reid, dans notre expérience ordinaire, nous *identifions* la couleur via un concept relatif, tandis que Locke suppose que nous *semblons connaître* la nature de la couleur¹. Pour Locke, la perception des qualités premières n'est phénoménologiquement pas différente de celle des qualités secondes. Pour Reid, elle l'est, puisque nous ne mobilisons pas les mêmes *conceptions* dans les deux cas. La théorie de Reid est incompatible avec une théorie de l'erreur : ne pas savoir ce qu'est une qualité n'est pas se tromper sur cette qualité.

Voici l'objection à la position de Reid : la thèse selon laquelle nous *comprendons* la nature des formes et *identifions* les couleurs est fautive² parce que la distinction entre sensation et qualité, telle que Reid la comprend, n'est pas naturelle, mais théorique.

§ 8.1 Reid, vulgaire et philosophe -

Reid fait bien la différence entre la conception linguistique des couleurs du vulgaire (les mots dont il dispose) et la conception prélinguistique des couleurs. La seconde est partagée par tous, y compris le philosophe, et elle ne dépend pas des intérêts : elle est fixée en nous par la nature. Les conceptions linguistiques sont variables selon les intérêts pratiques ou théoriques : on a les mots dont on a besoin. Ce qui importe ici est que la conception prélinguistique de la couleur permet de trancher entre des formulations différentes, parce qu'il s'agit, selon Reid, d'une conception *naturelle*. Une formulation plus proche de la conception prélinguistique est plus correcte. Ce sera celle de Reid, qui combine à la fois l'acuité linguistique du philosophe et le bon sens du vulgaire.

Selon Reid, la formule du vulgaire est plus correcte que celle du philosophe : en effet, les objets sont effectivement chauds et colorés. Toutefois, le vulgaire est parfois confus. Sa *confusion* vient qu'il ne fait pas une différence linguistique *explicite* entre la sensation et la couleur. Mais ce qui importe est qu'il est susceptible d'accepter facilement la distinction et que l'absence de différence ne revient pas, selon Reid, à une identification. C'est en raison de la conception prélinguistique des couleurs que le vulgaire acceptera si facilement l'opinion du philosophe, même s'il rejettera sa formulation. Ajoutons que, quand elle s'accorde avec la *conception prélinguistique*, la conception linguistique du vulgaire n'est pas confuse. C'est le cas, par exemple, sur la permanence et l'objectivité de la couleur.

¹ Et cela est valable quelle que soit la façon dont on interprète Locke : selon la ligne 1A1 OU 2A.

² En fait, c'est un peu plus compliqué. Voir la partie sur la variabilité dans le chapitre II.

Dès lors, il semble qu'il y ait trois raisons de privilégier le vulgaire et d'appeler couleur la qualité et non la sensation :

- le vulgaire affirme la permanence de la couleur, tandis que le philosophe, en nommant ainsi les sensations, autorise l'impermanence de la couleur, ce qui est incompatible avec la conception prélinguistique¹.
- la formule du vulgaire s'accorde mieux avec la conception prélinguistique des couleurs.

Il faut simplement améliorer la formulation du vulgaire pour parvenir à une expression correcte de la conception prélinguistique des couleurs en faisant linguistiquement la différence entre les sensations et les qualités.

§ 8.2 Le concept de sensation est un concept théorique

Reid prétend que ce qu'il dit des couleurs n'est pas fondé sur une *théorie* : c'est une description de notre conception prélinguistique naturelle des couleurs. Mais ce que Reid tient pour une conception *naturelle* est en réalité une conception *théorique*. Si elle est théorique, elle ne peut remplir le rôle que Reid lui assigne, à savoir celui de donnée naturelle permettant de trancher entre des théories différentes de la couleur – ou entre des descriptions différentes de notre conception commune. Elle est théorique au sens où elle présuppose la distinction entre sensation et qualité, ainsi qu'une conception très particulière de la sensation, qui sont apparues chez les prédécesseurs de Reid *pour des raisons théoriques* et que Reid reprend à son compte.

Reid suppose que la conception des couleurs mobilisées dans la perception préexiste à toute science et est, en quelque sorte, universelle. Le problème est que le concept de sensation est un concept théorique. Il en existe plusieurs définitions incompatibles. Les deux principales sont d'abord celle qui fait de la sensation un acte qui a un objet distinct de lui-même², ensuite celle qui fait de la sensation un état, qui n'a pas d'objet distinct de lui-même (c'est celui que Reid semble admettre et qui dérive de Hume).

Les philosophes qui adoptent la thèse selon laquelle les couleurs sont des sensations (Hume, mais aussi, d'une certaine manière, Locke) le font parce que la couleur *telle qu'elle est perçue* ne peut être objective. Dire qu'il s'agit d'une sensation est une manière d'expliquer ce qu'elle est (il n'est pas sûr que Locke et Hume entendent la même chose par sensation). Dire que la couleur est une sensation, c'est également reconnaître *théoriquement* l'incompatibilité de la révélation et de l'objectivité. Si Hume décide d'identifier sensation et couleur, c'est parce que c'est la sensation qui se présente *prima facie* comme la couleur. La sensation permet de rendre compte de l'erreur, due à une projection des sensations. Cela permet d'expliquer le statut de ce dont la nature est révélée dans la perception. La nature de la couleur semble être révélée ; celle de la sensation l'est.

¹ Hume affirme que le principal argument en faveur de sa thèse est l'argument de la variabilité. L'accord que Reid entrevoit entre les philosophes et le vulgaire est stipulé.

² C'est la thèse de Descartes ou, plus récemment, de Moore, par exemple.

Dès lors, il est difficile de dire, sous peine de contradiction, que la conception impliquée dans la perception est à la fois naturelle et mobilise un concept de sensation lié à un travail théorique.

Il se pourrait que Reid ait raison sur les couleurs, mais, si c'est le cas, ce n'est pas parce qu'il décrirait correctement la phénoménologie de l'expérience ou la conception *naturelle* des couleurs. Sa conception, malgré ce qu'il prétend, est une révision.

§ 8.3 La conception prélinguistique de Reid n'existe pas¹

Reid affirme que, si le langage ordinaire ne fait pas linguistiquement la différence entre les sensations et les couleurs et est confus sur ce point, c'est par un manque d'attention, dû au fait que cette distinction n'a aucun intérêt pratique, l'attention dépendant de l'intérêt. Mais on voit mal comment une *conception* perceptive prélinguistique si claire, imprégnant la perception et reposant sur la distinction entre sensation et qualité, peut avoir si peu d'impact linguistique. Ce ne peut-être parce que cette conception ne fait aucune différence *phénoménologique*. Ainsi, il semble que, chez Reid, le manque d'attention produise en fait phénoménologiquement une absence de distinction entre les éléments de la conception prélinguistique. Si c'est le cas, alors la phénoménologie normale des couleurs est celle décrite par Locke. Et l'on peut croire que ce qu'affirme Reid n'est pas seulement une question d'attention, mais, encore une fois, une question de théorie. La confusion du vulgaire pourrait bien être en fait une description adéquate de ce qui lui apparaît dans son attitude inattentive : les qualités intrinsèques des sensations apparaissent comme des qualités des corps ; vu leur localisation, il est difficile de soutenir que l'expérience est neutre sur ce point².

Ajoutons que le concept relatif de couleur comme cause de la sensation explique, selon Reid, qu'une plus grande attention soit portée sur les sensations de couleur et de qualités secondes. Mais si notre conception était aussi claire, alors, dans la perception ordinaire, notre attention se porterait sur la sensation *en tant qu'effet de la couleur*. Ce n'est manifestement pas le cas. En réalité, ordinairement, les prétendues sensations auxquelles nous prêtons attention selon Reid nous paraissent être les *couleurs*. Si nous étions conscients des sensations en tant qu'effet de la couleur, il n'y aurait pas de confusion linguistique. La confusion linguistique repose sur une confusion phénoménologique, qu'il faut bien appeler, si l'on accepte la partition reidienne entre les sensations et les couleurs, une *erreur*.

§ 8.4 Comment percevoir la permanence à travers l'impermanence ?

Nous identifions une couleur permanente par le biais de sensations impermanentes. Il est difficile de savoir ce que Reid veut dire au juste. Évoque-t-il le phénomène de

¹ Il ne s'agit pas ici de contester l'idée reidienne que la perception est toujours conceptuelle. Voir, sur ce point, Landesman C., *Color and Consciousness: An Essay in Metaphysics*, Philadelphia, Temple University Press, 1989.

² Reid affirme toutefois que le jugement d'existence attachée à la perception affirme l'existence de ce qui est conçu, ici la qualité et non la sensation. L'existence objective ne semble pas avoir à faire avec la localisation.

la constance, qui est, selon ses défenseurs, un phénomène phénoménologique ? Ou bien pense-t-il à une forme de permanence physique, liée à ses connaissances physiques, comme celle selon laquelle la lumière rebondit à la surface, sans la modifier – est-ce la surface qui modifie la lumière ? Ce sont deux choses différentes, puisque la permanence physique n'implique pas la constance phénoménologique (c'est une question disputée de savoir si la constance phénoménologique implique la constance physique).

Dans le premier cas, l'originalité de Reid est de montrer que la constance cohabite avec des apparences variables. Mais comment reconnaître cette permanence à travers des sensations variables s'il n'y a pas une apparence privilégiée ? La couleur apparaît-elle à travers ses apparences, comme le blanc d'une feuille paraît parfois disparaître à travers l'ombre portée d'un objet sur cette feuille ? Si c'est le cas, alors la couleur se définit par son apparence, ce qui est incompatible avec la thèse de Reid : la couleur n'a de connexion nécessaire avec aucune apparence. Une autre possibilité est qu'on identifie la couleur en identifiant l'objet. Par exemple, je sais que ma table est blanche et, même quand elle est éclairée par une lumière bleue, je sais qu'elle est blanche parce qu'il s'agit de la même table. Le problème est qu'en ce cas, la décision de lui attribuer la blancheur semble reposer sur un privilège accordé à une apparence : celle qu'elle présente sous une lumière solaire. En ce cas, il y aurait encore une fois une connexion nécessaire entre une apparence et une couleur, ce que nie Reid.

Dans le second cas, où la permanence serait la permanence physique, comment identifier *une* couleur via une multitude d'apparences ? D'où vient que nous sachions assigner à *une* couleur des apparences si distinctes ? Quelles sont les caractéristiques communes de toutes les apparences d'une même couleur ? Comment regroupons-nous les apparences et en faisons-nous les apparences d'une seule couleur ? Si ce problème n'est pas résolu, il semble difficile d'*identifier une* couleur par le biais de ses apparences. En établissant un lien *contingent* entre une couleur et toutes ses apparences, on semble se condamner à ne plus pouvoir identifier une couleur ou à devoir l'identifier scientifiquement dans certains cas. Or il semble que l'identification scientifique ne soit pas nécessaire. En outre, cette identification scientifique semble reposer sur un privilège accordé à une apparence, celle que les objets ont à la lumière solaire : c'est parce qu'un objet paraît blanc à la lumière solaire qu'on dit qu'il est blanc et la propriété physique identifiée au blanc sera celle des objets blancs à la lumière solaire. Cela permettrait de distinguer un objet bleu et un objet blanc qui paraît bleu sous une lumière bleue¹. Mais, d'un autre point de vue, on pourrait considérer que ces deux objets ont une même couleur.

§ 9 L'argument de la science

La distinction entre les qualités premières et les qualités secondes repose sur l'introjection des caractéristiques *qualitatives* (par opposition à quantitative) de la couleur. En distinguant les couleurs et ses apparences, on a fini par aboutir à une

¹ En supposant que l'objet bleu sous une lumière bleue soit du même bleu que sous une lumière blanche, ce qui n'est pas le cas.

distinction entre des couleurs *phénoménales*¹ et des couleurs *objectives*, la théorie dispositionnaliste étant toutefois présentée par certains – nous verrons cela plus loin – comme la conciliation moderne de ces deux caractéristiques.

La plupart des arguments en faveur de cette introjection sont réductibles à l'argument de la science. Voici la forme qu'on peut donner à cet argument :

[1] Si les couleurs étaient des propriétés des objets physiques, alors elles devraient figurer dans des explications scientifiques.

[2] Les couleurs ne figurent pas dans des explications scientifiques.

∴ Les couleurs ne sont pas des propriétés des objets physiques.

Pour comprendre cet argument, il faut déterminer quel sens on accorde à la prémisse [2] et au mot couleur. Pour que l'argument fonctionne, les couleurs dont on parle sont les couleurs telles qu'elles se présentent dans l'expérience, les couleurs dont la nature paraît révélée dans l'expérience. Selon cette interprétation, l'argument est correct et il appert qu'admettre la science *moderne* soulève un problème à propos de la *nature* et de l'*existence* des couleurs. Certaines caractéristiques attribuées aux couleurs ne peuvent être des caractéristiques objectives.

Mais cet argument a été contesté. Beaucoup rejettent l'idée que la science soulève un problème ontologique spécifique. Ce rejet dépend de l'interprétation de la seconde prémisse et du sens qu'on accorde au mot « couleur » dans l'argument.

En fait, il existe au moins trois façons de comprendre [2].

La première conduit à rejeter l'argument et à nier que la science permettrait de soulever un problème ontologique à propos de la nature de la couleur : c'est ce que soutient, par exemple, Dennett.

La deuxième en fait un argument très faible en faveur de la distinction entre les qualités premières et qualités secondes, qui ne serait plus une distinction *ontologique*, ni une distinction révisionnaire, mais une distinction conceptuelle, entre des concepts objectifs, décrivant le monde du point de vue de Dieu, et des concepts subjectifs, décrivant le monde du point de vue en première personne. Si les concepts sont différents, il n'y a qu'un seul monde objectif appréhendé depuis deux perspectives différentes et complémentaires plutôt qu'antagonistes. Cette

¹ Ce n'est pas parce qu'elles sont phénoménales que les couleurs sont introjectées. Pour les modernes au moins, les qualités premières sont des qualités phénoménales. C'est parce qu'elles se présentent comme des qualités. Ce peut-être aussi parce qu'elles sont essentiellement phénoménales et que nous n'avons pas d'autres moyens de les identifier par d'autres moyens que notre expérience, à la différence des sensibles communs. Si l'existence d'un sens magnétique montre qu'un objet peut être propre à un sens, la différence avec les couleurs phénoménales/les caractéristiques phénoménales de la couleur est qu'elles ne sont pas appréhendables et mesurables objectivement, puisqu'elles ne sont pas des qualités.

Nous supposons aujourd'hui l'existence de propriétés non phénoménales, comme les propriétés de la physique théorique.

interprétation nie également que la science permettrait de soulever un problème ontologique à propos de la nature de la couleur : philosophiquement, les couleurs posent tout au plus un problème conceptuel, sans conséquences ontologiques : c'est ce que semble soutenir Dummett et McDowell notamment.

La troisième, qui me paraît refléter l'attitude des modernes à l'exception de Reid, qui préfigure les deux interprétations précédentes, est que l'argument de la science est un argument visant à montrer que la couleur telle qu'elle se présente dans l'expérience ne peut être identifiée à une quelconque propriété objective¹, ce qui laisse tout loisir de redéfinir la nature de la couleur, de nier son existence ou de la tenir pour une entité subjective.

§ 9.1 Première interprétation de l'argument

Il est possible de considérer que l'explication scientifique, du moins en physique, se préoccupe uniquement de propriétés fondamentales, tandis que les couleurs seraient des propriétés perçues seulement par quelques animaux, voire seulement par l'homme, ce qui en ferait des propriétés intéressant seulement les êtres dotés d'un système perceptif capable de les détecter, d'où leur absence dans les explications scientifiques des interactions entre les corps dépourvus de système perceptif, mais pas dans les explications physiques ou psycho-physiques de notre perception des couleurs, à savoir en biologie, en écologie ou en psychologie. La proposition [2] doit donc être affaiblie pour ne porter que sur les interactions entre les corps matériels dépourvus de système de perception des couleurs. C'est généralement la stratégie des physicalistes. Pour ce genre de philosophes, l'argument de la science, s'il est valide, est incorrect, puisque c'est une interprétation fautive de [2] qui permet de tirer la conclusion. Les physicalistes nient la proposition [3] du trilemme, interprétée de façon forte et pensent que les couleurs sont des propriétés physiques des objets. Rien, dans la science moderne, n'est hostile à la présence des couleurs dans le monde.

C'est ce genre de thèse que défend Dennett et qui le conduit à nier que la science poserait à propos des couleurs un problème qu'elle ne serait pas capable de résoudre avec son ontologie. Il y a des problèmes scientifiques relatifs à la couleur, comme celui d'expliquer leur nature, de fournir une explication de la présence des couleurs dans le monde, leur idiosyncrasie nécessitant un type d'explication particulier. Mais c'est simplement une conséquence du fait que la présence de toutes les propriétés physiques non fondamentales doit être expliquée.

On s'aperçoit assez vite que l'affaire manque de *qualia* et que, malgré ce qu'en pense Dennett, quelque chose est passé à la trappe. En fait, quand les couleurs sont mentionnées dans l'argument, la première interprétation les tient pour des propriétés objectives et manque le problème soulevé.

§ 9.2 Deuxième interprétation de l'argument

Une autre interprétation de l'argument pourrait prendre la forme suivante :

[1] Si les couleurs étaient des qualités premières, alors elles devraient figurer

¹ Certains en font une autre lecture, visant simplement à montrer que les couleurs, étant des dispositions, n'ont pas de pouvoir causaux, mais c'est une lecture faible de l'argument.

dans des explications scientifiques.

[2] Les couleurs ne figurent pas dans des explications scientifiques.

∴ Les couleurs ne sont pas des qualités premières.

On pourrait poursuivre ainsi :

[3] Les qualités sont soit secondes (des dispositions) soit premières.

∴ Les couleurs sont des qualités secondes – des dispositions.

Compris ainsi, cet argument ne montre pas grand-chose. En effet, il semble qu'on accepte la prémisse [2] précisément parce qu'on tient déjà les couleurs pour des qualités secondes. En effet, la proposition [2] signifierait simplement que les couleurs étant des dispositions, elles sont exclues des explications scientifiques, les dispositions n'ayant aucune place dans les explications causales, ces dernières mentionnant les bases catégoriques des dispositions. Les couleurs sont donc bien, comme le confirme inutilement la conclusion, des qualités secondes, à savoir des dispositions. Parfois, on invoque une version de cet argument, supposée être plus informative :

[1] Si les couleurs étaient des qualités premières, alors elles devraient figurer dans l'explication scientifique de leur perception.

[2] Les couleurs ne figurent pas dans de telles explications.

∴ Les couleurs ne sont pas des qualités premières.

Tandis que la perception des qualités premières est expliquée par les qualités perçues elles-mêmes, l'explication de la perception des qualités secondes fait appel également à des qualités premières : en tant que dispositions, les couleurs ne sont pas explicatives, puisqu'elles sont causalement impotentes. Mais, une fois encore, si les couleurs ne figurent pas dans les explications physiques, voire dans l'explication de la perception, n'est-ce pas parce qu'on a décidé de les exclure de l'explication et qu'on a présupposé à la fois la division entre *qualités premières* et *secondes* et le fait qu'elles se trouvent dans la seconde catégorie ? L'argument ne peut, à lui seul, fonder cette division, puisque sa prémisse [2] semble contenir sa conclusion. Comme l'explique Keith Campbell :

Voici une autre raison de penser que certaines de nos qualités de nos perceptions proviennent de différents pouvoirs dans les corps : quand nous expliquons nos perceptions de la forme, par exemple, nous devons faire référence à la forme réelle, physique, de la chose perçue, alors que quand nous expliquons la perception des couleurs, nous ne faisons pas référence à la couleur des objets elle-même, mais à des structures de distribution de longueurs d'ondes dans la lumière quittant la surface colorée. Mais cette différence dans nos explications de la perception de différentes qualités se produit seulement une fois que nous avons déjà décidé que la couleur, par exemple, est secondaire. Une fois que nous avons décidé que la couleur n'est pas une partie de l'explication de la réalité physique, et que l'explication de la physique est complète nous nous mettons à la recherche d'une explication de la vision des couleurs qui ne fait pas mention de l'existence physique indépendante de la couleur des objets. Malheureusement, cette procédure élude la question. Car la question est de savoir si oui ou non l'explication physique

est complète. Nous ne devons donc pas supposer que les objets ne sont pas, en eux-mêmes, colorés de la même façon qu'ils ont une forme et sont solides¹.

Il faut considérer que l'argument, utilisé ainsi, ne prêche que des convaincus, ayant déjà accepté la division des qualités en premières et secondes.

S'il y a une pétition de principe, pourraient dire Dummett et McDowell, c'est parce qu'on essaie de tirer des conclusions *ontologiques* de distinctions *sémantiques* ou conceptuelles. Le bon argument est le suivant, pour autant qu'il y en ait un bon :

[1] Si les concepts de couleurs étaient des concepts de qualités premières, alors ils devraient figurer dans des explications scientifiques, y compris celles de la perception des couleurs.

[2] Les concepts de couleurs ne figurent pas dans de telles explications.

∴ Les concepts de couleurs ne sont pas des concepts de qualités premières.

La conclusion est bien impliquée par [2], mais [2] l'est par la conclusion, parce que [2] est, en quelque sorte une analyse conceptuelle de la conclusion : elles sont condition nécessaire et suffisante l'une de l'autre. En effet, la distinction entre les qualités secondes et les qualités premières est avant tout conceptuelle. Une qualité seconde est une qualité dont le concept est dispositionnel, donc relatif – l'analyse du concept mentionne l'expérience d'un observateur, un objet étant rouge, par exemple, s'il semble rouge à un observateur, tandis que le concept d'une qualité première ne mentionne aucun observateur.

La différence renvoie avant tout à notre façon différente de comprendre et d'apprendre ces concepts, qui renvoient à notre expérience, ce qui fait qu'un aveugle ne pourra jamais vraiment comprendre le concept de couleur, l'utiliser, comprendre ses usages et les formes de vies qui lui sont liées, même si, d'une certaine façon, il peut comprendre *ce qu'est* une couleur, car, d'un point de vue ontologique, les qualités secondes sont des propriétés physiques, les concepts dispositionnels étant une façon d'identifier et de décrire certaines propriétés physiques par l'effet qu'elles nous font. Les couleurs sont donc, par exemple, des propriétés microphysiques des surfaces.

Ainsi, que les *concepts* de couleurs ne puissent pas figurer dans les théories scientifiques n'interdit pas les couleurs d'être dans le monde. On ne gagne rien à vouloir tirer des conclusions ontologiques de distinction conceptuelle. Les couleurs sont décrites par des concepts spécifiques qui ne sont pas utilisés par la science parce que ce sont des concepts mentionnant l'expérience, alors que les concepts scientifiques cherchent à faire abstraction de toute expérience. Rien ne s'oppose toutefois à ce qu'elles soient physiques et que la science poursuive son enquête.

Nous verrons que c'est une telle interprétation qui conduit Dummett et McDowell à *dissoudre* le problème des couleurs. Philosophiquement, les seuls problèmes sont des problèmes conceptuels et, si l'on comprend cela, alors le problème ontologique est *dissous*. S'agissant des couleurs, le problème de l'image manifeste et de l'image scientifique du monde consiste à comprendre comment les deux systèmes

¹ Campbell K., *Metaphysics*, California, Dickenson Publishing Co, 1976, p. 61

conceptuels *coexistent* pacifiquement. S'agissant des couleurs, les deux systèmes renvoient à un même monde et n'ont pas d'ontologies incompatibles, puisque, du moins pour ce qui est du monde physique, où se trouvent les couleurs, l'ontologie valide est l'ontologie de la science.

En fait, la division entre les qualités premières et les qualités secondes, sous sa forme conceptuelle ou sous sa forme ontologique, est une thèse heuristique à l'adresse du praticien de la science qui lui enjoint d'expliquer le maximum de phénomènes uniquement avec des propriétés mécaniques à l'exception, le cas échéant, des phénomènes mentaux.

Cette thèse conceptuelle fait l'impasse sur ses présupposés métaphysiques, à la différence de la distinction lockéenne.

En effet, cette thèse heuristique repose sur plusieurs présupposés métaphysiques concernant la nature de la science, de la causalité, de la nature des propriétés, etc.¹ qui ont conduit à exclure l'existence objective des couleurs *telles qu'elles se présentent dans l'expérience*, ces dernières étant réduites au mieux à un effet interne à l'observateur, plus ou moins bien compris et entendu de façons différentes. En effet, la division entre les qualités premières et secondes, entendues ici au sens lockéen, vaut entre des *propriétés* matérielles, dispositionnelles ou non, d'objets matériels, et elle repose sur un présupposé métaphysique fondamental, celui de l'exclusion du monde physique des couleurs telles qu'elles sont représentées dans la perception.

Berkeley avait bien vu ce point. Avant de pouvoir tracer une division entre les qualités premières et secondes, comme l'a fait Locke, il faut avoir écarté l'existence *objective* des couleurs telles qu'elles se présentent dans la perception. Il est clair, du moins chez Locke, que les couleurs en tant que qualités secondes ne sont pas les couleurs présentées dans la perception, simples composantes de leurs manifestations. Mais cela a-t-il un sens de parler de couleur à propos de ces dispositions ou des bases catégoriques de ces dispositions ? Ce que Berkeley conteste, chez Boyle, Descartes et les philosophes modernes, c'est l'*équivocité* du concept de couleur. Locke et les autres, en divisant les propriétés en premières et secondes ne rendent pas compte de la *couleur*, parce que la nature de la couleur est révélée dans la perception et que ce n'est pas de cette couleur-là dont ils parlent. Ils ne parlent donc pas de *la* couleur. Cette dernière est véritablement une *qualité*, et malgré l'usage du terme qualité, les *propriétés* dont il est question quand Locke parle de qualités premières et secondes, ne sont pas *qualitatives*. Ceux qui suivent Berkeley tiennent la couleur pour une entité *qualitative* et acceptent pleinement la thèse de la révélation. Ceux qui refusent de le suivre, mais voient bien qu'il y a là

¹ Voir Whitehead A. N., *Science and the modern world*, New York, The free press, 1925, trad. fr. *La science et le monde moderne*(1926), Monaco, Edition du Rocher, 1994

un problème, acceptent que la couleur soit représentée comme une *qualité* et cherchent à expliquer ce fait¹.

§ 9.3 Troisième interprétation de l'argument

Voici donc la troisième interprétation de [2] : les couleurs, *en tant que qualités, telles qu'elles sont représentées ou qu'elles apparaissent dans l'expérience* ne figurent pas dans les explications scientifiques. Comprise ainsi, elle exprime le présupposé de la division lockéenne entre les qualités premières et secondes. Elle est l'expression de ce que nous avons appelé au chapitre précédent l'éliminativisme mécaniste. Elle est acceptée par *tous* les philosophes du temps. Même Reid ne constitue pas une exception puisque, en réalité, il est encore plus radical : la couleur n'est pas représentée comme étant une *qualité*, car cette dernière n'est pas une couleur, mais une *sensation*. En fait, Reid nie ce qui paraît être une description phénoménologique indéniable du contenu de la perception supposant sans doute qu'en l'acceptant il ne pourrait défendre sa théorie réaliste directe de la perception. Berkeley l'accepte également, tout en défendant une conception instrumentaliste de la science mécaniste. Ontologiquement, il ne l'accepte que de façon conditionnelle : si la matière des corpuscularistes *pouvait* exister, elle n'aurait par définition pas de telles couleurs ; seulement la matière ne peut pas *exister*, précisément parce qu'elle n'a pas de telles qualités. En bref, il rejette l'explication mécaniste du monde parce que, selon lui, elle ne peut expliquer l'expérience. La science mécaniste, si elle est un bon instrument, n'a aucune portée *ontologique*, ce qui n'est pas le cas des explications métaphysiques, dans une certaine mesure².

Mais [2], si l'on n'est pas instrumentaliste, a une portée *ontologique*. Ce qui ne figure pas dans une explication scientifique du monde physique n'existe pas,

¹ L'attitude de Armstrong à ce sujet est remarquable. Il défend une théorie physicaliste de la couleur et refuse toute analyse de la couleur qui ressemblerait de près ou de loin à l'analyse dispositionnelle de la couleur, qui mentionnerait une expérience. Pour lui, il faut analyser la couleur indépendamment de toute expérience qu'on peut en avoir. Les dispositions sont réductibles à des propriétés catégoriques et à des lois de la nature. Autrement dit, une proposition qui mentionne des dispositions a pour vérificateurs des propriétés catégoriques et des lois. Son refus de toute analyse dispositionnelle vient du fait qu'il est ontologiquement sérieux : la philosophie, ce n'est pas de l'analyse conceptuelle, c'est la compréhension de la structure du monde.

Mais Armstrong, contrairement à Reid, prend très au sérieux la phénoménologie de l'expérience de la couleur. La couleur semble être une propriété simple, homogène, qualitative, etc. Son refus de la révélation n'est pas un refus de prendre en compte la phénoménologie. Armstrong pense qu'il faut expliquer pourquoi les couleurs paraissent être ce qu'elles ne sont pas. On verra que c'est là que son explication est faible.

² Voir Dunand S., *La notion de vérité chez Berkeley*, Mémoire de maîtrise, Grenoble, 1999. Je montre que Berkeley a une attitude différente à l'égard des sciences et de la métaphysique, pour lesquelles il ne défend pas la même épistémologie ni la même conception de la vérité. Il ne nie pas que certaines questions métaphysiques ne puissent être réglées, mais elles n'importent pas pour la pratique : par exemple la question de savoir si différentes personnes perçoivent les mêmes objets et en quel sens ils sont les mêmes, s'ils le sont.

puisque la science décrit tout ce qui se trouve dans le monde physique. Voici l'argument de la science, si l'on suit cette interprétation :

[1] Si les couleurs *telles qu'elles sont représentées* étaient des propriétés des objets physiques, alors elles devraient figurer dans des explications scientifiques.

[2] Les couleurs *telles qu'elles sont représentées* ne figurent pas dans des explications physiques.

∴ Les couleurs ne sont pas des propriétés des objets physiques.

Il n'y a pas de *petitio principii* : la conclusion n'implique pas [2], comme dans l'interprétation précédente et [2] n'implique pas à elle seule la conclusion, mais doit bien être conjointe à [1]. [1] exprime ici le rejet de l'instrumentalisme. Si l'on rejette [1], comme Berkeley, alors la conclusion devient fausse. Si l'on rejette la complétude de la science, alors la conclusion est fausse. Si l'on rejette [2], la conclusion est fausse. Toutes les prémisses sont discutables. La conclusion est donc discutable. Si une conclusion et des prémisses sont discutables, il y a véritablement un *problème*. Ce problème est ontologique d'abord parce qu'il porte sur l'existence et le mode d'existence (la nature) des couleurs. Mais il l'est également au sens où il faut déterminer si l'ontologie de la science mécaniste est toute l'ontologie, si la science a une portée ontologique, mais aussi au sens où il faut rendre compte de l'expérience de la couleur *qualitative*. Or on le sait, l'épistémologie, selon le *dictum* de Hartmann est une ontologie :

La théorie de la connaissance et la théorie de l'être ont des rapports réciproques. Ce qu'il est possible de connaître de l'être ne peut être défini que gnoséologiquement et par contre l'être de la connaissance et de son objet ne pourra être précisé que par l'ontologie¹.

Toute épistémologie qui n'est pas ontologiquement sérieuse n'est pas valable. Le problème des couleurs, réduit à sa plus simple expression est le suivant : si l'on accepte la vérité de la science telle que Locke ou Descartes ont défini le projet et l'ontologie, quelle place accorder aux couleurs telles qu'elles sont représentées ; la place qui leur est accordée ne doit-elle pas nous conduire à rejeter la portée ontologique de la science ou sa complétude ?

On voit vraiment ici ce qui est fait problème pour les philosophes modernes à l'exception de Reid : la couleur telle qu'est présentée dans l'expérience, dont on peut difficilement nier qu'on en a l'expérience et la science : il faut expliquer la présence des qualités soient par une activité mentale, soit ontologiquement en leur laissant une place dans l'esprit.

§ 9.4 Arguments en faveur de la prémisse [2]

L'argument de la science conclut que les couleurs sont *irréductibles* à des propriétés physiques, dispositionnelles ou non, premières ou secondes au sens de Locke. L'argument paraît fonctionner parce que la prémisse [2] est justifiée par des prémisses additionnelles. Je présente ici quelques-uns de ces arguments en faveur

¹N. Hartmann, *Les principes d'une métaphysique de la connaissance*, trad. française, Tome II, p.9. [C'est moi qui souligne]

de la prémisse [2], en commençant par ceux que l'on pourrait attribuer à Descartes, Locke, etc. Il faudrait raffiner les arguments pour qu'ils s'ajustent mieux à leurs thèses propres. Les prémisses additionnelles en faveur de [2] sont appelées [A] et [B]. La plupart de ces arguments reposent sur une prémisse relative à la causalité mécanique ou liée à la conception mécaniste et quantitative de la causalité.

Un argument fondamental repose sur le fait que les couleurs telles qu'elles sont représentées sont des qualités, alors que les propriétés objectives sont des quantités ou les limites de quantités :

[1] Si les couleurs *telles qu'elles sont représentées* étaient des propriétés physiques, alors elles devraient figurer dans des explications scientifiques.

[A] Les explications physiques font appel à des propriétés qui sont des quantités ou des limites de quantité.

[B] Les couleurs *telles qu'elles sont représentées* sont des *qualités*.

[2] Les couleurs *telles qu'elles sont représentées* ne figurent pas dans des explications physiques (en vertu de A et B).

∴ Les couleurs *telles qu'elles sont représentées* ne sont pas des propriétés des objets physiques.

L'exclusion des qualités du monde objectif repose en réalité sur une théorie de la causalité qui lie la causalité et les quantités : le mécanisme. Le mécanisme permet une compréhension géométrico-mathématique de la causalité et rend la causalité pleinement intelligible, *a priori*, ce qui s'accorde avec le caractère nécessaire de la causalité.

Un argument porte sur le fait que les couleurs ne sont pas explicatives, parce que ce ne sont pas des propriétés mécaniques. *L'impotence causale* des couleurs empêche qu'elle joue un rôle explicatif :

[1] Si les couleurs *telles qu'elles sont représentées* étaient des propriétés physiques, alors elles devraient figurer dans des explications scientifiques.

[A] Les explications physiques font appel à des propriétés, mécaniques.

[B] Les couleurs *telles qu'elles sont représentées* ne sont pas des propriétés mécaniques.

[2] Les couleurs *telles qu'elles sont représentées* ne figurent pas dans des explications physiques (en vertu de A et B).

∴ Les couleurs *telles qu'elles sont représentées* ne sont pas des propriétés des objets physiques.

Il existe aussi des arguments épistémologiques comme le suivant. Celui-ci repose sur *l'incompatibilité entre la causalité et la révélation*. C'est une version de l'argument de la ressemblance.

[1] Si les couleurs *telles qu'elles sont représentées* étaient des propriétés des objets physiques, alors elles devraient figurer dans des explications scientifiques.

[A] Si les couleurs *telles qu'elles sont représentées* figuraient dans des explications physiques, alors les couleurs seraient des propriétés physiques dont la nature est *révélée* par l'expérience.

[B] Or, le processus causal perceptif rend impossible que la nature d'entités comme les couleurs telles qu'elles sont représentées soit *révélée* par l'expérience.

[2] Les couleurs *telles qu'elles sont représentées* ne figurent pas dans des explications physiques (en vertu de A et B).

∴ Les couleurs ne sont pas des propriétés des objets physiques.

L'argument insiste, comme nous l'avons montré sur le fait que les couleurs soient dépourvues de structure empêche la transmission de l'information sur leur nature. Seule les entités structurées spatialement ou quantitativement sont perceptibles.

On trouve également un argument de l'exclusion causale. Les propriétés mécaniques suffisent à expliquer la perception des couleurs. Il n'est donc pas nécessaire de postuler des propriétés supplémentaires qui conduiraient à une surdétermination. Locke semble exclure la surdétermination quand il dit que seules les propriétés mécaniques sont à même d'agir par contact. Seules les pouvoirs des propriétés mécaniques sont compréhensibles par la compréhension de leur nature : si j'ai un concept de propriétés mécaniques, je sais ce qu'il peut faire.

[1] Si les couleurs *telles qu'elles sont représentées* étaient des propriétés des objets physiques, alors elles devraient figurer dans des explications scientifiques.

[A] Si la couleur telle qu'elle est représentée figurait dans une explication physique, elle devrait causer des effets.

[B] Tous les effets susceptibles d'être produits par la couleur (notamment sa perception) peuvent être expliqués par des qualités premières.

[C] Soit il y a surdétermination et les couleurs telles qu'elles sont représentées figurent dans les explications physiques, soit la couleur telle qu'elle est représentée ne figure pas dans les explications physiques.

[D] La surdétermination est impossible.

[2] Les couleurs *telles qu'elles sont représentées* ne figurent pas dans des explications physiques (en vertu de A et B).

∴ Les couleurs ne sont pas des propriétés des objets physiques.

Cet argument semble contenir une *petitio principii*. Il semble que soit en fait présupposée une pléiade d'arguments excluant déjà la couleur : l'intelligibilité du mécanisme ; les difficultés des théories aristotéliennes ; la causalité mécanique. Sans doute faudrait-il donner à ce genre d'argument la forme d'inférence à la meilleure explication : compte tenu des difficultés relatives à l'hypothèse selon laquelle la perception des couleurs est expliquée par les couleurs objectives, la façon la plus simple d'expliquer la perception des couleurs est de recourir à des

propriétés mécaniques. On voit toutefois la place centrale accordée à la causalité mécanique dans les arguments classiques.

Une fois acceptée la distinction entre les couleurs phénoménales et les couleurs objectives sur des bases mécanistes, des arguments nouveaux sont apparus, non plus fondés sur la causalité, mais sur des découvertes de la physique, de la psychologie et d'autres disciplines sur les processus perceptifs. Tous présupposent la distinction tracée par Locke entre les caractéristiques phénoménales attribuées à la couleur – ou de la couleur – et les caractéristiques du monde physique. On peut douter que ce genre d'arguments permette de défendre la subjectivité des couleurs phénoménales indépendamment du mécanisme. En effet, leur formulation présuppose la distinction entre les couleurs phénoménales et les couleurs physiques qui, me semble-t-il, n'a de validité que dans un cadre mécaniste.

On trouve un argument tiré du principe d'unité¹. La question est de déterminer si les couleurs phénoménales peuvent être physiques. Un réquisit serait qu'à chaque couleur perçue corresponde au moins une couleur physique. Ce qui n'est pas le cas :

[1] Si les couleurs *telles qu'elles sont représentées* étaient des propriétés des objets physiques, alors elles devraient figurer dans des explications scientifiques.

[A] Si les couleurs *telles qu'elles sont représentées* figuraient dans des explications physiques, alors à chaque type de couleur devrait correspondre un type de propriété mentionnée dans une explication scientifique {Principe d'unité}.

[B] Or, une même couleur perçue peut-être associée à différents types de propriétés mentionnées dans l'expérience scientifique.

[2] Les couleurs *telles qu'elles sont représentées* ne figurent pas dans des explications physiques (en vertu de A et B).

∴ Les couleurs ne sont pas des propriétés des objets physiques.

Plus simplement :

[1] Si les couleurs sont physiques, alors à chaque type de couleur perçue doit correspondre un type de propriété physique.

[2] Une même couleur perçue peut-être associée à différents types physiques.

∴ Les couleurs ne sont pas physiques.

Je m'abstiendrai dorénavant de reconstruire entièrement les arguments et en donnerait une version abrégée de ce type.

On pourra trouver un nouvel argument de la révélation :

¹ Voir Campbell K., « Colours », in Brown R. et Collins C.D., *Contemporary Philosophy in Australia*, 1969, New York, Humanities Press, 1969, pp.132-155.

[1] La nature de la couleur est révélée dans l'expérience.

[2] L'expérience n'indique pas que la couleur est une propriété physique (réflectance, propriété microstructurale).

∴ Les couleurs ne sont pas des propriétés physiques.

Un argument est tiré du principe de dissectivité¹.

[1] Toutes les entités physiques ont des propriétés physiques de même type.

[2] Toute entité physique macroscopique est constituée d'entités physiques microscopiques possédant des propriétés physiques similaires (principe de dissectivité).

[3] Les propriétés macroscopiques ou quasi-macroscopiques sont objectives si elles sont aussi des propriétés microscopiques.

[4] Les couleurs ne sont pas des propriétés microscopiques.

∴ Les couleurs ne sont pas des propriétés physiques.

Il y a une difficulté avec cet argument puisque les conceptions du monde ont changé depuis Locke et que le principe de dissectivité est douteux. En effet, après Locke sont apparues des propriétés non phénoménales². Dès lors les qualités sont

¹ Sur cet argument, voir Aune B., *Knowledge, mind, and nature*, New York, Random House, 1967 ; Cornman J., *Perception, common sense, and science*, New Haven, Yale University Press, 1975 ; Cornman J., « Sellars, scientific realism, and *sensa* », *Review of Metaphysics* 23, 1969, pp. 417-51 ; Cornman J., « Can Eddington's 'two tables' be identical? », *Australasian Journal of Philosophy* 52 », 1974, pp. 22-38 ; Lycan W. G., *Consciousness*, Cambridge Mass, The MIT Press, 1995 ; Sellars W., *Science, Perception, and Reality*, Atascadero, California, Ridgeview Publishing Company, 1991 ; Sellars, W., « Philosophy and the Scientific Image of Man », in *Science, Perception, and Reality*, 1963, pp. 1-40 ; Sellars W., « Foundations for a Metaphysics of Pure Process: The Carus Lectures of Wilfrid Sellars », in *The Monist*, n°1, vol.64, 1981, pp.3-90 ; Stebbing S. L., *Philosophy and the Physicists*, Londres, Methuen & Co. Ltd., 1937.

² Si les qualités premières sont celles qui figurent dans les explications physiques les plus fondamentales, ce sur quoi tout le monde est d'accord, les qualités premières sont-elles des propriétés observables ou des propriétés théoriques ? Si l'on en revient à l'origine de la distinction, il se trouve que la distinction de Locke valait entre des propriétés observables, puisqu'il n'y a pas, chez Locke et les classiques, de rupture entre les propriétés observables et les propriétés théoriques – bien qu'il y ait une distinction entre des entités observables, comme le corps humain, et des entités théoriques, comme les corpuscules ou les esprits animaux, par exemple. Toutes les entités sont des corps et tous les corps ont une forme – c'est même la définition d'un corps d'être une entité dotée d'une forme. La distinction ne vaut donc pas *ab initio* entre des propriétés théoriques et des propriétés observables. Chez Locke les propriétés observables et premières macroscopiques étaient réductibles à des propriétés inobservables et premières microscopiques puisqu'on peut constituer un objet d'une certaine forme avec des objets dotés de formes plus petits. La distinction entre qualités premières et qualités secondes est classiquement une distinction entre des qualités observables.

apparues comme les seules propriétés phénoménales. Elles sont même essentiellement phénoménales. On ne les connaît que par l'expérience et il n'existe pas d'autres moyens de les identifier.

[1] Les couleurs sont connues seulement par la perception, en première personne.

[2] Les qualités physiques sont accessibles en troisième personne.

∴ Les couleurs ne sont pas des qualités physiques.

Beaucoup d'arguments ont la forme générale suivante :

[1] Les couleurs ont des propriétés phénoménologiques.

[2] Les propriétés physiques n'ont pas de propriétés phénoménologiques correspondantes.

∴ Les couleurs ne sont pas des propriétés physiques.

On trouve ainsi l'argument du grain. Certains modernes avaient une conception continuiste de la matière, donc l'argument n'était pas valable. Mais dès lors qu'on en a une conception discontinuiste, l'argument paraît valable :

[1] Les couleurs occupent une surface de façon continue.

[2] Les entités physiques n'ont pas de surface continue.

[3] les couleurs ne peuvent pas être des propriétés d'entités physiques.

∴ Les couleurs ne sont pas des propriétés physiques.

Un argument est tiré de l'espace phénoménologique des couleurs.

[1] Les couleurs entretiennent des relations qui sont modélisables par un espace des couleurs.

[2] Les propriétés physiques n'entretiennent pas de relations similaires.

∴ Les couleurs ne peuvent pas être des propriétés physiques.

D'autres arguments tirent parti des explications physiologiques, des caractéristiques phénoménologiques des couleurs (comme la théorie des processus antagonistes) :

Aujourd'hui, nous faisons la différence entre des propriétés théoriques et des propriétés observables et la question se pose de leur rapport. Dans le cadre de notre science, les propriétés fondamentales sont aujourd'hui des propriétés théoriques, pas des propriétés observables. Certaines propriétés manifestes des objets qui sont classiquement tenus pour des qualités premières, comme les formes, ne sont apparemment plus la version macroscopique de propriétés microphysiques du même type et la question du rapport entre le monde microphysique et le monde macrophysique est une question disputée. Toutes les propriétés théoriques devraient être désormais tenues pour premières, mais la question est de savoir quel statut accorder aux propriétés observables.

[1] Les caractéristiques des couleurs sont explicables par des processus internes.

[2] Les caractéristiques objectives ne dépendent pas de processus internes

∴ Les couleurs ne sont pas objectives.

§ 9.5 Les types d'arguments

Les arguments présents plus haut contestent l'indépendance de la couleur. Ils visent à montrer que la couleur ne peut, compte tenu de ses caractéristiques, être une propriété objective. Certains montrent que la couleur est dépourvue de pouvoir causal, d'autres que ses caractéristiques phénoménologiques n'existent pas objectivement, d'autres montrent que nous ne pourrions pas connaître les couleurs comme nous les connaissons si elles étaient objectives. Voici ces trois types d'arguments :

(i) les arguments phénoménologiques

Ces arguments visent à montrer que la couleur, en tant que propriété phénoménale, ne peut pas être une propriété physique, puisque les propriétés physiques ne sont pas qualitatives ou ne possèdent pas certaines caractéristiques révélées de la couleur.

(ii) les arguments épistémologiques

Ils visent à montrer que, compte tenu de la nature du processus perceptif, il est impossible que les objets physiques possèdent les qualités que nous leur attribuons spontanément dans l'expérience.

(iii) les arguments causaux

Ils visent à montrer que la couleur ne peut être une propriété des objets puisqu'elle ne peut jouer aucun rôle causal propre.

§ 10 Science et phénoménologie

Quoi qu'il en soit de l'histoire, il faut noter que la science mécaniste introduit une tension entre deux aspects *phénoménologiques* concurrents de la couleur : (i) le fait que la couleur se présente comme une caractéristique de la surface des objets, de certains volumes, de certains sources lumineuses, donc son lien aux objets et à l'espace qu'elle occupe ; (ii) le fait que les couleurs présentent des caractéristiques phénoménologiques incompatibles avec les caractéristiques physiques supposées de l'objet.

La difficulté consiste donc à concilier l'objectivité de la couleur et son caractère qualitatif. La tension entre ces deux marques phénoménologiques vient clairement d'une thèse sur la causalité, issue de la science, ou plutôt d'une certaine science, associée à une métaphysique particulière. Nous aboutissons à un trilemme :

[1] La couleur apparaît comme une caractéristique des objets extérieurs¹.

[2] Les couleurs sont des entités phénoménales/qualitatives.

[3] La couleur est une cause.

Les propositions [1] et [2] sont phénoménologiques, au sens où elles concernent des marques de la couleur présentées dans l'expérience. Certains, on le verra, nient que la proposition [1] soit phénoménologique : les behaviouristes supposent que la couleur est une caractéristique des objets extérieurs parce qu'elle détermine un comportement de tri de ces objets, et non une expérience. Mais on peut laisser de côté ce point pour l'instant. La proposition [2] signifie que les couleurs ont les propriétés qu'elles semblent avoir, mais elle renvoie aussi spécifiquement à certaines caractéristiques, énumérées dans la section précédente. La proposition [3], à mon sens, n'est pas phénoménologique. Nous ne faisons pas spontanément la différence entre une expérience localisée dans le cerveau ou dans l'esprit, l'objet de cette expérience et une relation causale entre les deux. Phénoménologiquement, la perception se présente plutôt comme une *ouverture* sur le monde, les couleurs nous apparaissant. Certaines thèses cherchent à préserver cette ouverture au monde et à aller au-delà de la métaphore, d'autres y renoncent, souvent sous la pression de certaines conceptions de la causalité. Ce sont les conceptions mécanistes et quantitatives de la causalité qui introduisent une tension entre [1] et [2] et qui suggèrent d'abandonner l'une ou l'autre des deux premières propositions : soit la couleur est subjective et phénoménale/qualitative, soit elle est objective mais non phénoménale/qualitative ; les marques de la couleur décrites dans [1] et [2] ne peuvent pas être des marques de la *même* chose.

Sous la pression des analyses causales mécanistes de la perception, les couleurs se sont retirées dans l'esprit. Le problème de la couleur en tant qu'entité qualitative et phénoménale est dès lors devenu le problème des *qualia* ou de la conscience phénoménale². On se demande si l'on peut expliquer physiquement l'effet que cela fait de voir une couleur, si les apparences sont réductibles à des processus cérébraux. Mais si les qualités ne se trouvent pas dans le monde physique extérieur, on ne voit pas bien pourquoi il serait plus facile de leur trouver une place dans le cerveau, à moins d'attribuer à celui-ci des propriétés non physiques. En outre, même si l'esprit existait, on ne voit pas bien quel avantage il y aurait à y rapatrier

¹ Je laisse de côté les couleurs des images rémanentes, les couleurs illusionnaires, etc. Rien ne dit que les deux doivent recevoir le même traitement. Mizrahi V., *Une nouvelle théorie objectiviste des couleurs*, Thèse, Faculté des Lettres, Genève, 2002, par exemple, considère que les couleurs des images rémanentes sont des couleurs objectives, qui ne sont perçues que lorsque l'œil se trouve dans un certain état, les objets possédant une multitude de couleurs. L'idée est extrêmement intéressante, même si elle repose sur un physicalisme invraisemblable, qui associe couleur et réflectance des surfaces. On trouve la même idée chez les néo-réalistes, dont Mizrahi s'inspire sans doute : Holt E.B., Marvin W.T., Montague W.P., Perry R. B., Pitkin W.B., Spaulding E. G., *The new realism : Cooperative studies in philosophy*, New York, Macmillan, 1912.

² À ce sujet, la référence est Chalmers, *L'esprit conscient* (1996), Paris, Ithaque, 2010.

tout le monde de la vie. Si l'on défend en sus de cela le réalisme scientifique, nous ne sommes plus loin de l'idéalisme¹.

¹ Nous n'examinerons pas ici les solutions idéalistes, comme celles de Robinson et Forster. Elles ont comme défaut principal d'être issue de la distinction entre les qualités premières et secondes, d'utiliser des arguments en faveur de cette distinction et de partager une épistémologie fautive de part en part. L'idéalisme est une théorie de la connaissance et une métaphysique qui dépend de la théorie de la matière moderne et de l'épistémologie concomitante.

Boutot, *L'invention des formes*, Paris, Odile Jacob, 1993, pense que la science contemporaine n'est pas loin d'une forme d'idéalisme. Si l'on accepte la science telle qu'elle procède actuellement, on est conduit à une définition de la secondarité selon laquelle toute propriété observable (y compris figurant dans la liste traditionnelle des qualités premières) est une propriété seconde. Boutot ajoute que cela revient de facto à nier son objectivité. Selon Boutot, il n'est pas possible de donner des propriétés observables une explication par les propriétés théoriques ni d'en faire des propriétés objectives anthropocentriques. Autrement dit, toutes les propriétés observables seraient non pas des propriétés du monde, mais des apparences relevant de la subjectivité des observateurs. Cela impliquerait que la totalité du monde manifeste serait subjectif et, en un sens, non réel, puisque dépendant de notre expérience. Boutot pense que cette conclusion est inéluctable dans le cadre de la science telle qu'elle se pratique à la suite de Galilée.

Il semble pourtant qu'on puisse accepter la division entre propriétés observables et propriétés théoriques sans nier la réalité des qualités observables et les tenir pour secondes. Nous pourrions les réduire à des propriétés théoriques ou les expliquer. Ce qui ne revient pas, semble-t-il, à les *éliminer* du monde objectif.

Mais Boutot pense que l'explication proposée (voire visée) est impossible, ce qui, si elle est le seul type d'explication admise, revient de fait à une élimination des propriétés observables hors du monde objectif. Selon lui, l'explication réductrice et la division attenante en qualités dérivées (les propriétés observables) et fondamentales, n'ont aucun fondement rationnel, car l'explication réductrice est aujourd'hui impossible. Ce projet était possible chez Locke puisque les entités théoriques et les entités observables possédaient le même type de propriétés (elle respectait un principe de disjectivité ou un principe de composition homogène), mais elle n'est plus aujourd'hui qu'une chimère. La science contemporaine a conservé le présupposé métaphysique de la science classique qui tient que toute entité *réelle* peut être expliquée par des éléments plus simples, à l'exception des entités fondamentales, mais la déconnexion entre les propriétés observables et les propriétés théoriques rend impossible sa réalisation. La science s'avance donc lorsqu'elle affirme qu'elle pourra tout expliquer en réduisant ce qui est observable à des entités théoriques plus fondamentales. Pour Boutot, la science moderne est condamnée à déréaliser le monde des apparences, le monde de la vie, dont elle ne peut plus rendre compte qu'en lui accordant un statut subjectif, au point qu'aujourd'hui tout ce que nous tenons pour réel et qui s'offre à nous dans la perception serait subjectif, étant irréductible à des éléments simples.

Nous ne pourrions pas traiter ici de ces problèmes de causalité. Certains s'y sont attachés¹. Notre objectif dans ce travail est d'abord de montrer qu'il est possible de tenir la couleur pour une entité à la fois *physique* et *qualitative*.

§ 11 Une classification des positions

Nous pouvons désormais présenter une classification des théories de la couleur. Toutes les théories modernes rejettent l'idée suivante qu'on dit parfois aristotélicienne¹, mais qui est scolastique et qu'on appellera la théorie naïve² :

Autrement dit, la distinction entre qualités secondes et premières est une division exprimant une idéologie reposant sur un présupposé métaphysique qui conduit aujourd'hui à l'élimination des propriétés observables de la réalité objective. La science n'a pas expliqué les qualités observables par les qualités premières, mais elle *projette* de le faire. Or, si l'explication est impossible, le *projet* d'explication masque bien une élimination des qualités observables du monde physique, les réduisant au statut de qualités secondes, au sens de notre deuxième définition (comme sensation). Certes, l'explication, si elle était possible, ne serait pas une élimination, mais elle n'est pas possible, donc accorder aux qualités observables un statut secondaire revient à les éliminer du monde objectif.

Prenons l'exemple des formes. Boutot conteste la possibilité d'une telle réduction des formes : ces dernières, qui sont des propriétés observables, ne sont pas réductibles ou explicables par des entités dénuées de formes. Les formes sont régies par des lois mathématiques propres et irréductibles dont il donne plusieurs exemples. Cette mathématisation des formes et des qualités secondes permet selon Boutot de rendre compte de leur place dans la nature et de leur conférer une réalité qu'elles perdent si l'on accepte de les tenir pour secondes. Cette mathématisation ne s'inscrit pas dans le projet scientifique galiléen consistant à expliquer les choses en les réduisant à des éléments plus simples. Boutot appelle à l'élaboration d'une autre science, articulée sur une autre métaphysique d'inspiration aristotélicienne et thomiste (de René Thom, le mathématicien) qui ne réduise pas les entités à d'autres entités plus simples, mais rende compte des lois propres à ces entités, ce qu'Aristote appelait leurs formes ou leur essence. Boutot, comme Thom, pensent que nous avons les moyens de mathématiser le projet aristotélicien. Il existe donc une autre explication des propriétés observables. Déterminer si le projet de Thom est nécessaire est une question empirique. Si les sciences réussissent à proposer des explications réductrices des propriétés observables et du monde manifeste grâce aux entités théoriques, alors le projet de Thom n'est pas nécessaire.

Sur ce point, dans un esprit similaire, voir également Smith B., Petitot J., « New Foundations for Qualitative Physics », in J. E. Tiles, G. T. McKee and C. G. Dean, eds., *Evolving Knowledge in Natural Science and Artificial Intelligence*, Londres, Pitman Publishing, 1990.

¹ Voir Whitehead A. N., *Science and the modern world*, New York, The free press, 1925, trad. fR. *La science et le monde moderne* (1926), Londres, Edition du Rocher, 1994. ; Cornman J., *Perception, common sense, and science*, New Haven, Yale University Press, 1975. Cornman s'efforce de contester les arguments tirés de la perception. Beaucoup d'arguments contre la théorie naïve de la couleur sont des arguments contre les théories naïves de la perception. Cornman s'efforce de montrer que, si la théorie naïve de la perception implique la théorie naïve de la perception, la converse ne vaut pas : la théorie naïve des couleurs est indépendante de la théorie naïve de la perception.

Théorie naïve des couleurs : x est rouge = x possède la qualité sensible rouge, « rouge » désignant la couleur telle qu'elle apparaît.

Ils défendent une forme de ce qu'on pourrait appeler éliminativisme mécaniste :

Éliminativisme mécaniste : aucun objet physique ne possède la qualité sensible rouge telle qu'elle apparaît dans la perception.

Berkeley lui-même accepte une variante de cette thèse : aucun objet *matériel* ne possède la qualité sensible rouge. Il soutient en effet que si la matière existait, elle ne pourrait être colorée. Mais il rejette l'existence de la matière et la thèse selon laquelle les objets physiques, comme les cerises, les chevaux ou les écuries sont des objets matériels³. Ce sont des agrégats d'idées :

Immatérialisme berkeleyen : x est rouge = x contient une idée de rouge, rouge désignant la couleur telle qu'elle apparaît.

L'immatérialisme berkeleyen est une variante de la théorie naïve au sens où, comme cette dernière, elle affirme que les couleurs sont ce qu'elles paraissent être dans notre perception ordinaire⁴ et sont néanmoins des propriétés des objets. Elle est moins naïve quand elle affirme que les idées et par là les couleurs ont une existence dépendante de leur perception. La théorie naïve et l'immatérialisme

¹ La théorie aristotélicienne des couleurs est assez complexe. Pour une présentation de la théorie, notamment des mathématiques sous-jacentes au mélange des couleurs, voir Sorabji R., « Aristotle, mathematics, and colour », *Classical Quarterly* 22, 1972, pp. 293-308. Pour une comparaison de la théorie aristotélicienne et des théories modernes, notamment la théorie cartésienne, voir Ganson. Ganson soutient que la théorie aristotélicienne est proche de celle des modernes. Il défend la théorie causale et rejette la théorie de la transparence. Il me semble que la comparaison de Ganson est hasardeuse. D'abord, Descartes et Locke acceptent la théorie causale pour la base catégorique des dispositions que sont les qualités secondes, mais la rejettent pour la couleur telle qu'elle se présente dans l'expérience. Un de leur argument contre l'existence de ce type de couleur est précisément, comme le montre le texte de Hobbes cité au début, son incapacité à rendre compte de la théorie causale. Enfin, Aristote rejette sans doute une version forte de la révélation, mais il ne paraît pas en nier une version faible qui soutiendrait que l'expérience révèle partiellement la nature de la couleur, mais pas entièrement.

² Pour une présentation et une critique de cette théorie, lire Boyle R., *Origin of Forms and Qualities according to the Corpuscular Philosophy*, 1666., Hobbes T., *Léviathan*, trad. Tricaud F., Paris, Edition Sirey, 1983.

et Malebranche N., *De la recherche de la vérité* (1674) dans *Œuvres* i, G. Rodis-Lewis et G. Malbreil (édd.), Paris, Gallimard, coll. Pléiade, 1979, par exemple. Une histoire de cette théorie reste à écrire.

³ Il existe de nombreuses raisons de penser que Berkeley accepte l'existence d'objets physiques, même s'ils dépendent de l'esprit de Dieu. Les agrégats d'idées sont distincts des substances spirituelles.

⁴ Alors qu'Armstrong n'est pas un réaliste naïf parce qu'il pense que les qualités attribuées à la couleurs ne sont pas des propriétés de la couleur. Être réaliste direct ne suppose pas qu'on pense que l'attribution des propriétés des propriétés soient correctes. On peut donc être réaliste direct sans être réaliste naïf.

berkeleyen défendent ce qu'on appelle la thèse de la révélation, sous des versions différentes, plus radicale pour Berkeley : la nature des couleurs est entièrement révélée dans l'expérience qu'on en a. Les couleurs possèdent les propriétés de *second ordre* qu'elles paraissent avoir dans l'expérience.

Parmi les théories éliminativistes mécanistes, on distinguera d'abord les théories éliminativistes des théories objectivistes :

Éliminativisme¹ : les couleurs telles qu'elles apparaissent ne sont pas des propriétés des objets physiques auxquels nous les attribuons d'ordinaire. Or il n'y a pas d'autre couleur que les couleurs telles qu'elles apparaissent.

Objectivisme : Il y a d'autres couleurs que les couleurs telles qu'elles apparaissent. En cet autre sens, les couleurs sont des propriétés des objets physiques auxquels nous les attribuons d'ordinaire.

On peut distinguer deux théories éliminativistes, le projectivisme et le projectivisme éliminativisme *tout court* :

Projectivisme: x est rouge = j'ai une sensation rouge quand l'objet est face à moi et le rouge est une propriété de cette sensation. Au sens strict, la prédication est fausse : l'objet matériel n'est pas rouge, seule ma sensation l'est.

Cette théorie est vraisemblablement soutenue par Galilée et certainement par Hume. Passons au projectivisme éliminativiste :

Projectivisme éliminativiste: x est rouge = j'ai une sensation *de* rouge quand l'objet est face à moi et le rouge n'est pas une propriété de cette sensation. Au sens strict, la prédication est fausse : l'objet n'est pas rouge. Mais ma sensation ne l'est pas plus, donc la couleur n'est prédiquée de rien.

Certains attribuent cette théorie à Locke ou à Descartes, mais ces derniers défendent également une théorie objectiviste dispositionnaliste. La couleur est donc prédiquée de quelque chose, même si c'est la couleur en tant que disposition qui est prédiquée et non la couleur telle qu'elle apparaît. Il est toutefois possible qu'ils défendent une telle thèse en réponse au premier problème. Cela dépend d'une interprétation de la réalité objective et formelle des idées chez Descartes et d'une interprétation de la conception lockéenne des idées.

Voici plusieurs types de théories objectivistes :

Physicalisme : x est rouge = x possède une propriété microphysique ou une propriété physique quelconque. Cela n'a pas de sens de dire que la sensation est rouge en ce sens là.

¹ « Éliminativisme » n'est sans doute pas le mot le plus approprié, mais il est employé dans tous ces sens par des auteurs différents. « Éliminativisme » est employé au sens de notre « éliminativisme » par Byrne et Hilbert et au sens de notre « éliminativisme tout court » par Landesman. Quant à notre « éliminativisme moderne », il semble être confondu souvent avec l'un ou l'autre des deux sens susmentionnés, alors qu'il s'en distingue puisqu'on peut l'être sans être éliminativiste ni éliminativiste tout court.

Cette thèse a été défendue par Reid notamment. Une autre théorie est le dispositionnalisme :

Dispositionnalisme : x est rouge = x a la disposition à causer en nous une idée de rouge.

Cette thèse a été défendue, sans doute sous des formes différentes, par Descartes, Boyle et Locke. Certains affirment qu'elle n'est pas très différente de la précédente, puisque les dispositions peuvent *in fine* se réduire à leur base catégorique, la microstructure de l'objet qui cause en nous une sensation.

Voici un schéma qui reprend notre classification :

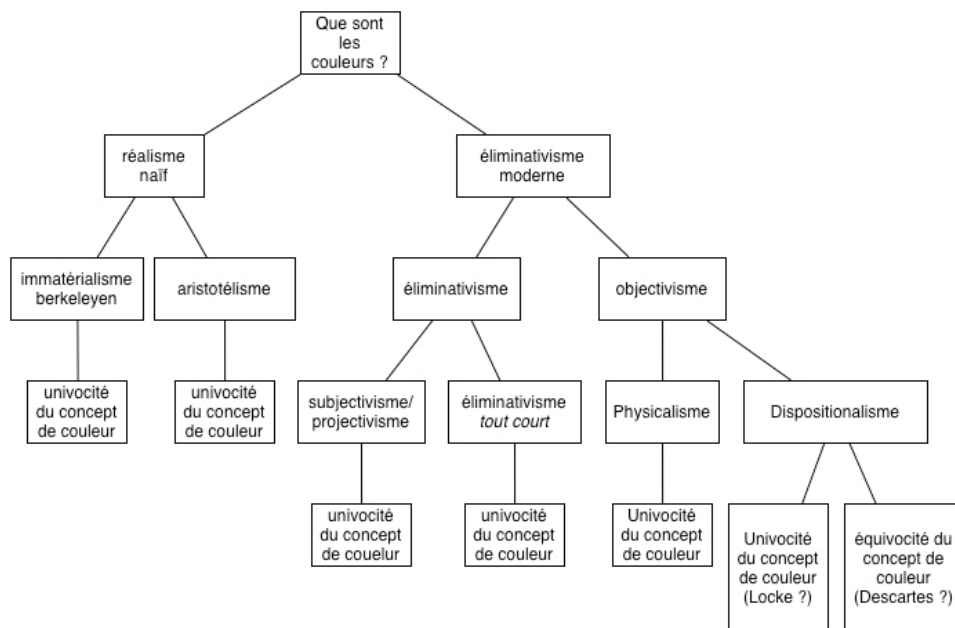
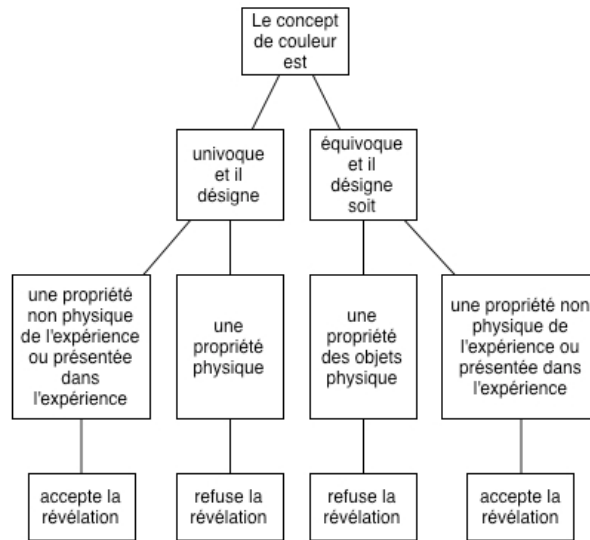


Figure 1 : Les théories philosophiques modernes de la couleur

J'ai indiqué dans ce schéma si la théorie tient le concept de couleur pour univoque ou équivoque. Que le concept soit univoque signifie que, dès lors qu'une couleur est prédiquée, elle est prédiquée au même sens dans chacun de ses emplois, ce qui signifie également qu'il n'y a, ontologiquement, qu'un seul type de couleur. Que le concept soit équivoque signifie que le mot couleur peut avoir plusieurs sens et donc également désigner des réalités de types différents. Ceux qui tiennent le concept pour équivoque considèrent souvent que le concept *princeps* est celui de la couleur telle qu'elle se présente dans l'expérience, les couleurs au second sens étant des causes de cette expérience et tirant leur nom du lien à cette expérience. Elles sont toutefois distinctes de ce qu'elles causent et donc le mot « rouge » désigne bien deux choses différentes.

Parmi les théories modernes et anciennes qui considèrent le concept comme univoque, seule la théorie physicaliste de Reid considère que les couleurs sont des entités physiques et que le concept de couleur doit être employé seulement en ce



sens. Même si Reid autorise ou admet que l'on parle de sensation de rouge, l'emploi en ce cas n'est pas équivoque, contrairement à ce que l'on pourrait croire, puisque la sensation n'est pas rouge, mais est le signe du rouge physique. Rouge désigne bien ici le rouge physique et ne renvoie pas à une propriété intrinsèque de la sensation elle-même. Comme il n'y a pas plusieurs types d'existence pour la couleur, le concept est bien univoque. Voici un schéma qui résume ce point :

Figure 2 : Les théories modernes des couleurs et l'univocité ou l'équivocité des concepts de couleur

Un autre point vaut la peine d'être noté. Toutes les théories, sauf celle de Reid, admettent que l'expérience révèle ou semble *révélée* la nature de la couleur.

Il existe donc plusieurs manières de rendre compte du statut secondaire de la couleur. Seules les théories qui acceptent l'éliminativisme mécaniste tiennent les couleurs pour des qualités secondes. Ni Aristote, ni Berkeley n'acceptent la secondarité. Aristote parce que, même s'il tient les couleurs pour des sensibles propres et admet une différence entre elles et les figures, les tient pour des caractéristiques fondamentales et irréductibles du monde, Berkeley parce qu'il pense que la distinction entre qualité secondes et premières n'a pas de sens.

Chapitre 2

La révélation

– [...] le rouge phénoménal est ce que nous entendons par “rouge”.

Howard Robinson, *Perception*, Routledge, Blackwell, 1994, p. 16.

– Que quelque chose semble tel et tel aux hommes, c’est pour eux le critère qu’il en est ainsi.

Ludwig Wittgenstein, *Remarques sur les couleurs*, n°98, Mauvezin, TER, 1983

– Paraître et être tel peuvent certes, dans des cas exceptionnels, être indépendants l’un de l’autre, mais cela ne les rend pas logiquement indépendants ; le jeu de langage ne consiste pas dans l’exception.

Ludwig Wittgenstein, *Remarques sur les couleurs*, n°99, Mauvezin, TER, 1983

– Dans la perception d’un objet physique le sujet n’est en relation avec aucun intermédiaire psychique « du côté de l’objet » mais avec la chose ou certaines caractéristiques de la chose elle-même – cela semble non seulement une donnée de l’expérience, mais aussi une partie de la conception de l’homme ordinaire.

T. Percy Nunn, « Are secondary qualities dependent of perception ? », p.202

§ 0 La thèse de la révélation

La thèse de la révélation a été formulée *expressis verbis* par Mark Johnston, mais on la trouve chez plusieurs auteurs, ou bien implicitement ou bien sous un autre nom, par exemple chez Berkeley, Russell et Galen Strawson :

[...] je ferai appel à quiconque pour savoir s'il est sensé de dire qu'une couleur ressemble à quelque chose d'invisible, que le dur et le doux ressemblent à quelque chose d'intangible et ainsi de suite¹.

Bien des assertions peuvent être faites sur cette nuance particulière de couleur que je suis en train de voir : je peux dire qu'elle est marron, plutôt foncée, et ainsi de suite. Mais bien qu'elles expriment des vérités au sujet de la couleur, ces affirmations ne m'apportent pas une meilleure connaissance de la couleur : en ce qui concerne la connaissance de la tache colorée elle-même, par opposition à la connaissance de vérités à son sujet, je connais la couleur complètement et parfaitement au moment où je la vois, et même en théorie aucun accroissement de la connaissance que j'ai d'elle n'est possible².

Les termes de couleur sont des termes pour des propriétés qui sont d'un genre tel que leur pleine et essentielle nature en tant que propriétés peut être révélée, et l'est entièrement, dans l'expérience d'une qualité sensorielle du fait du seul caractère qualitatif de cette expérience³.

Johnston affirme que la thèse de la révélation est l'une des croyances qui constituent la conception commune de la couleur. Il s'agit d'une croyance *épistémologique*, décrivant le type de connaissance des couleurs que le sens commun nous attribue, à savoir une connaissance perceptive ou expérientielle de la *nature* des couleurs. Voici les croyances attribuées par Johnston au sens commun :

(1) *Paradigmes*. Certaines choses que nous tenons pour des paradigmes de choses jaune canari (par exemple certains canaris) sont jaune canari.

(2) *Explication*. Parfois, le fait qu'une surface ou un volume ou une source lumineuse soit jaune canari explique causalement notre expérience visuelle des choses jaune canari.

(3) *Unité*. En vertu de sa nature et de la nature des autres teintes déterminées, le jaune canari, comme les autres teintes a sa propre place, unique, dans le réseau de similarité, de différence et de relations d'exclusion manifestées par la famille des teintes. (Pensons aux relations exemplifiées le long des axes des teintes, de la saturation et de la brillance dudit solide des couleurs. Le solide des couleurs saisit des faits centraux au sujet des couleurs, par exemple que le jaune canari ne ressemble pas aux teintes de bleu autant que ces dernières se ressemblent entre elles, *i.e.* que le jaune canari n'est pas une teinte de bleu.

(4) *Disponibilité perceptive*. Une croyance justifiée au sujet du jaune canari des choses extérieures est disponible simplement sur la base de la perception visuelle. Autrement dit, si les choses extérieures sont jaune canari, nous sommes justifiés à

¹ Berkeley G., *Principes de la connaissance humaine* (1710), trad. par D. Berlioz, Paris, Flammarion, coll. GF, 1991, §8.

² Russell, *Problèmes de philosophie* (1912), trad. fr. F. Rivenc, Paris, Payot, 1989, p. 70.

³ Strawson, « Red and "Red" », *Synthese* 78, 1989, pp. 193-232, p. 284.

le croire simplement sur la base de la perception visuelle et des croyances qui l'imprègnent (*inform*) en général. (Des explications supplémentaires de cette croyance reviendraient à peu près à cela ; si vous regardiez un objet matériel dans ce que vous considérez comme étant des conditions adéquates pour percevoir sa couleur et que vous vous considérez vous-mêmes comme un sujet percevant des couleurs idoïnes, alors votre croyance visuellement acquise que l'objet matériel est jaune canari est justifiée simplement sur la base de (i) l'information disponible dans l'expérience visuelle pertinente et (ii) les croyances générales d'arrière plan au sujet des causes externes de l'expérience visuelle qui imprègnent (*inform*) la perception ordinaire.

(5) *Révélation*. La nature intrinsèque du jaune canari est entièrement révélée par une expérience visuelle normale d'une chose jaune canari¹.

La thèse de la disponibilité perceptive est distincte de la thèse de la révélation. La thèse de la disponibilité perceptive concerne la connaissance de la couleur des objets (comme lorsque nous savons que l'herbe est verte), tandis que la thèse de la révélation concerne la connaissance de la couleur elle-même (comme lorsque nous savons que le jaune canari est une disposition²).

Ce point est important. La révélation n'interdit pas l'erreur concernant la perception de la couleur d'un objet, mais elle exclut l'erreur concernant la nature de la couleur elle-même³. Défendre la thèse de la révélation suppose donc de sécuriser la relation cognitive que nous avons avec elle¹.

¹ Johnston M., « How to speak of the colors », *Philosophical Studies* 68, repris Byrne A., Hilbert D. R. (édd), *Readings on Color* (The Philosophy of Color), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 221-63, p. 138.

² Il s'agit ici d'un mauvais exemple. D'une part, les couleurs ne sont pas des dispositions, d'autre part, la révélation n'est pas une connaissance propositionnelle ou catégorielle sur la couleur.

³ À ce sujet, voir la discussion entre Johnston et Sosa, dans Villanueva E., *Perception*, Atascadero, California, Ridgeview Publishing Company, 1996. Johnston pense que la connaissance du fait qu'un objet est coloré relève de la perception, tandis que la connaissance de la couleur relève de l'appréhension sensible (*sensing*). Certes, quand j'appréhende le rouge de l'objet, j'appréhende une partie de l'objet ou un constituant de l'objet, mais appréhender l'objet dans son intégralité suppose un jugement.

Se tromper relativement à la couleur de l'objet serait juger qu'il a une couleur qu'il ne possède pas.

Une difficulté demeure toutefois. Il semble que si l'on se trompe, c'est que la couleur présente une autre apparence que la sienne. C'est le cas notamment quand un objet est vu dans des circonstances extraordinaires. Dans un cadre objectiviste, si l'on accepte la thèse de la révélation, cela a-t-il un sens de dire qu'une couleur peut présenter une autre apparence que la sienne, puisqu'elle est cette dernière apparence ? Faut-il admettre des apparences subjectives, des *qualia* ? Les propriétés manifestes pourraient apparaître autrement qu'elles ne sont. On pourrait recourir aux conditions normales, mais cela implique d'admettre des apparences subjectives. Dès lors, il me paraît difficile de soutenir qu'on peut connaître la nature de la couleur et se tromper sur la couleur d'un objet.

En fait, cette difficulté provient du fait qu'on tient la couleur pour une propriété permanente des objets. Si l'on refuse cette dernière proposition, les cas d'erreur seront toujours des cas

Je soutiens que les thèses de la transparence (Campbell²) ou de la manifestation (Kalderon³), sont des variantes de la révélation⁴. Ils défendent l'idée d'une *accointance* avec la couleur, ce à quoi revient *in fine* la thèse de la révélation.

§ 1 Qu'est-ce que la révélation ?

Il faut définir plus précisément la révélation. Une définition souvent citée, puisqu'elle est sans doute la première est celle de Byrne et Hilbert. Selon eux, la révélation est la conjonction des deux thèses suivantes⁵ :

Intimité : S'il est dans la nature de la couleur que *p*, alors il semble que la couleur est *p*.

Infaillibilité : S'il semble que la couleur est *p*, alors la couleur est *p*.

La thèse soutient donc à la fois que notre connaissance des couleurs est complète (condition d'intimité) et que notre connaissance est infaillible (condition d'infaillibilité). Il n'est pas question de soutenir que nous ne pouvons pas nous tromper sur la couleur d'un objet, seulement que nous ne pouvons pas nous tromper sur la nature de la couleur que nous lui attribuons.

La formulation de Byrne et Hilbert soulève des difficultés toutefois. À mon avis, elle a contribué à obscurcir le débat sur la révélation et a semé le trouble chez les

d'hallucination (où l'on suppose l'existence de ce qui n'existe pas), plutôt que des cas d'illusion (où une chose se présente autrement qu'elle n'est).

La théorie événementielle soutiendra qu'on ne peut se tromper sur la couleur d'un objet, même si l'on peut se tromper en nommant la couleur, ce qui est une autre affaire. Cela parce que, en un sens, elle nie la différence entre la couleur permanente et la couleur transitoire.

Il faut toutefois distinguer entre la perception et l'appréhension sensible (sensing).

Il reste le cas des couleurs illusoires, mais nous verrons comment elle peut être résolue à l'aide d'une théorie sélectionniste de la perception et d'une théorie pluraliste des couleurs.

Une solution consiste à dire qu'on peut connaître la nature de la couleur faussement attribuée à l'objet. Mais qu'est-ce que cette couleur ? Quel rapport entretient-elle avec la couleur réelle de l'objet ?

¹ C'est ce que fait Johnston dans *The manifest*.

² Voir Campbell J., « Transparency Vs. Revelation in Color Perception », *Philosophical Topics* 33 (1), 2005, 105-115.

³ Voir Kalderon M. E., « Color Pluralism », *Philosophical Review*, Vol. 116, No. 4, 2007, pp. 563-602.

⁴ Ces auteurs nient qu'elles le soient parce qu'ils ont une conception erronée de la révélation, provenant souvent de Byrne A., Hilbert D. « Color Primitivism », *Erkenntnis* 66, 2007, pp. 73–105. Je trouve personnellement dommage de laisser la définition de la révélation à des philosophes qui ne la défendent pas.

⁵ Byrne A., Hilbert, D. « Color Primitivism », *Erkenntnis* 66, 2007, pp. 73–105. C'est une adaptation de la thèse de la transparence de l'esprit, telle qu'elle est formulée par Armstrong. Elle est reprise par Byrne et Hilbert.

théoriciens, notamment primitivistes, qui doivent défendre une version ou une autre de la révélation, mais pas la version de Byrne et Hilbert.

Son défaut principal est qu'elle présente la révélation comme une connaissance propositionnelle, alors que la plupart des tenants de la thèse ou de l'une de ses variantes supposent qu'elle se rapproche de la connaissance par *accointance*. Leur formulation ajoute également la condition d'intimité qui n'est pas une condition nécessaire de toutes les formes de révélation.

§ 1.1 La révélation est-elle une connaissance propositionnelle ou une connaissance non propositionnelle ?

Byrne et Hilbert présentent la révélation comme une connaissance propositionnelle. C'est une erreur. La thèse de la révélation bien comprise n'est pas que la connaissance des couleurs est une connaissance propositionnelle, par exemple la connaissance de propositions comme « Il y a des couleurs uniques et des couleurs binaires », « La propriété P est une propriété essentielle de la couleur », « L'orange est une couleur binaire », « Mélanger un pigment bleu et un pigment jaune donne du vert », « Il n'existe pas de blanc transparent », etc. La connaissance des couleurs visée par la révélation est une connaissance par *accointance*.

John Campbell oppose un argument puissant à la thèse de la révélation, dès lors qu'elle est entendue comme une connaissance de propositions chromatiques.

[1] La révélation est la connaissance de propositions chromatiques par l'expérience.

[2] On peut connaître ces propositions sans expérience, par le témoignage d'autrui.

∴ L'expérience n'est pas nécessaire à la connaissance des propositions chromatiques.

Certes, sans doute quelqu'un doit-il faire l'expérience d'une couleur au départ, mais la connaissance des propositions est ensuite indépendante de cette expérience. Or la thèse de Campbell, la seule plausible, est que la connaissance d'une couleur passe *nécessairement* par l'expérience :

La révélation serait une connaissance propositionnelle de la couleur, ce que Russell appelle une connaissance des vérités, tandis que la transparence serait une connaissance non propositionnelle des couleurs, ce que Russell appelait *accointance* ou connaissance des choses. La connaissance des vérités sur la couleur dépendrait de cette connaissance non propositionnelle. Ainsi le sens intuitif selon lequel nous considérons que l'expérience de la couleur nous offre une connaissance des couleurs n'a tout simplement rien à voir avec le fait que nous apprenons tout un ensemble de vérités chromatiques. Il n'est pas évident que l'on apprenne des vérités chromatiques sur la base de l'expérience des couleurs. Et la connaissance des couleurs que nous semblons obtenir sur la base de l'expérience n'est certainement pas épuisée par notre connaissance des vérités chromatiques¹.

¹ Campbell J., « Transparency Vs. Revelation in Color Perception », *Philosophical Topics* 33 (1), 2005, 105-115

Campbell assure que l'expérience de la couleur n'est pas la connaissance de vérités chromatiques. Connaître des vérités chromatiques, c'est avoir une connaissance structurale, ou fonctionnelle, des couleurs, connaissance que l'on est susceptible d'acquérir même si l'on n'a jamais eu d'expérience de la couleur. Ainsi l'expérience de la couleur nous offre-t-elle une connaissance supplémentaire de la couleur : nous avons connaissance de la propriété catégorique elle-même, de sa nature qualitative. John Campbell écrit :

J'ai dit que selon une approche en terme de Transparence, l'expérience des couleurs, nous donne une connaissance des propriétés catégoriques de couleurs. L'expérience des couleurs ne nous accointe pas seulement avec une caractérisation fonctionnelle quelconque d'une propriété, dont une spécification supplémentaire est une affaire de conjectures¹.

Il y a un sens selon lequel la totalité des énoncés chromatiques expose la structure des couleurs, comment elles sont organisées et reliées les unes aux autres. Mais le rôle de l'expérience n'est pas de nous donner immédiatement cette connaissance de la structure des couleurs. Plutôt, il s'agit de nous faire savoir, pour chaque couleur, quelle propriété elle est – les caractéristiques qualitatives des couleurs. C'est l'idée intuitive qui se tient derrière la révélation : que l'expérience de la couleur nous révèle la couleur elle-même. Cette idée intuitive, qu'elle soit vraie ou fausse, n'est pas saisie par la thèse que l'expérience nous offre la connaissance d'une collection de propositions chromatiques².

Campbell oppose la thèse de la transparence à la thèse de la révélation telle qu'elle est comprise par Byrne et Hilbert, comme une connaissance propositionnelle. Cela le conduit à rejeter la thèse de la révélation et à réserver le terme de « révélation » à ce seul type de connaissance propositionnelle, sa thèse conservant l'intuition correcte sous-jacente à la révélation. La meilleure chose à faire est toutefois de reconnaître que Byrne et Hilbert se trompent sur ce qu'est la révélation et de ne pas multiplier les termes. Si Byrne et Hilbert ne rendent pas compte de l'intuition sous-jacente à la révélation, c'est qu'ils ne rendent pas compte de la révélation tout court. Dès lors, la révélation n'est pas une connaissance *propositionnelle*, mais une connaissance par *accointance*.

Johnston étant à l'origine de l'usage du terme, il est utile de considérer comment il introduit le terme. Il le fait à l'aide d'un texte de Russell :

Bien des assertions peuvent être faites sur cette nuance particulière de couleur que je suis en train de voir : je peux dire qu'elle est marron, plutôt foncée, et ainsi de suite. Mais bien qu'elles expriment des vérités au sujet de la couleur, ces affirmations ne m'apportent pas une meilleure connaissance de la couleur : en ce qui concerne la connaissance de la tache colorée elle-même, par opposition à la connaissance de vérités à son sujet, je connais la couleur complètement et

¹ Campbell J., « Transparency Vs. Revelation in Color Perception », *Philosophical Topics* 33 (1), 2005, 105-115

² Campbell J., « Transparency Vs. Revelation in Color Perception », *Philosophical Topics* 33 (1), 2005, pp. 105-115

parfaitement au moment où je la vois, et même en théorie aucun accroissement de la connaissance que j'en ai n'est possible¹.

Ce texte est tiré d'un passage des *Problèmes de philosophie* où il est question de la connaissance par accointance, la connaissance de la couleur étant tenue pour un cas paradigmatique d'accointance.

Néanmoins, Johnston est parfois confus et il lui arrive de flirter avec la connaissance propositionnelle, par exemple quand il dit que la révélation nous apprend que :

[...] le jaune canari est une propriété simple, non relationnelle, qui imprègne les surfaces, les volumes et les sources lumineuses².

Quand il affirme cela, il semble s'avancer et dire que la révélation nous donne des connaissances propositionnelles, alors que ces dernières sont seulement des *descriptions* de ce qui est donné. Mais s'il est difficile de dire ce qui est révélé sans le décrire, cela ne veut pas dire que ces propositions soient l'objet de la révélation.

Il faut en effet prendre garde de distinguer entre la révélation (ou l'expérience) et la phénoménologie en tant qu'*enquête descriptive*. L'expérience nous présente la couleur et, en tant que telle, elle est une connaissance de la nature de la couleur – nous verrons plus bas en quel sens. Mais il faut ensuite, dans la mesure du possible, produire une description de cette expérience : c'est l'enquête phénoménologique. Cette description peut être aidée par des expériences de pensée et des expériences réelles permettant de mettre à jour certains facteurs. Elle suppose la comparaison entre des expériences, la saisie de ressemblances, etc. La phénoménologie suppose donc qu'on ait eu l'expérience de plusieurs couleurs, alors que la révélation vaudrait même si nous ne pouvions voir qu'une seule couleur – en ce cas, la nature de la couleur serait révélée, mais nous ne connaîtrions pas de propositions chromatiques sur la couleur (son caractère unique ou binaire, par exemple). Décrire suppose d'appliquer des prédicats, valables pour plusieurs couleurs en fonction des ressemblances qu'elles entretiennent³. Nous pouvons donc avancer la distinction suivante :

Révélation : connaissance expérientielle de la nature d'une couleur

Phénoménologie : description *des* couleurs

La révélation est donc une connaissance par accointance. Je sais ce qu'est ce rouge-ci en en ayant l'expérience. Je peux ensuite décrire ce rouge, sans prétendre pouvoir jamais, par mes descriptions, me substituer à l'expérience. La couleur est, en un sens ineffable, puisque rien ne peut se substituer à l'expérience directe de cette couleur, mais elle ne l'est pas au point qu'on ne puisse rien en dire. On peut

¹ Russell B., *Problèmes de philosophie* (1912), trad. Rivenc F., Paris, Payot, 1995, p. 70.

² Johnston M., « How to speak of the colors », *Philosophical Studies* 68, repris Byrne A., Hilbert D. R. (édd), *Readings on Color* (The Philosophy of Color), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 221-63, p. 139.

³ La ressemblance peut être fondée sur des propriétés de la couleur. Je soutiens quant à moi que les ressemblances sont primitives. S'il m'arrive de parler de propriétés c'est en un sens nominaliste.

décrire ses relations aux autres couleurs, décrire ses conditions d'apparition, etc. En comparant les couleurs entre elles, on peut donc dire des choses à leur propos – qui ne seront parfaitement comprises, toutefois, que si l'on a une accoutance avec les couleurs. Les couleurs sont donc descriptibles prises ensemble. Je ne crois donc pas, comme semblent le dire Mark Johnston ou Wilfrid Sellars, que nous ayons l'accoutance avec des propriétés de second ordre des couleurs et que nous pourrions décrire une couleur en ayant l'expérience d'une seule couleur¹. Ces propriétés, si elles existent, ne sont appréhendées que par comparaison avec les autres couleurs – et il pourrait bien n'y avoir que des prédicats dont l'application repose sur des ressemblances primitives entre les couleurs – ce que je défendrai dans le chapitre III.

Il y a deux difficultés avec le texte de Russell.

D'abord, il soutient que les propositions chromatiques n'augmentent pas notre connaissance de la couleur. Or il semble qu'il y ait un sens où la connaissance des vérités chromatiques accroît notre connaissance des couleurs – je pense par exemple aux espaces chromatiques, aux propositions portant sur la complémentarité des couleurs, etc. Cela n'est pas révélé dans l'expérience d'une couleur mais relève des relations entre les couleurs. Toutefois, Russell ne veut sans doute pas dire que le rouge est *ineffable*. Il veut simplement dire que l'on peut dire beaucoup de choses sur les couleurs, mais qui sont foncièrement incompréhensibles si l'on n'a jamais eu l'expérience d'une couleur. N'étant pas indépendantes de l'expérience, les vérités chromatiques, en un sens, n'ajoutent rien à l'expérience.

Ensuite, Russell semble défendre la thèse selon laquelle les couleurs sont des entités entièrement phénoménales, au sens où elles ne sont rien de plus que ce qu'elles semblent être. Autrement dit, il défend l'idée que l'accoutance avec les couleurs satisfait à la fois l'infailibilité et l'intimité. Si l'on accepte ces deux thèses, l'accoutance semble aller de pair avec une thèse de la dépendance à l'expérience des objets avec lesquels nous sommes accoutés² et nous mener droit au subjectivisme. La révélation serait dès lors incompatible avec la réalité des couleurs. C'est la position de Russell, pour qui les couleurs sont des propriétés des sense data et des entités subjectives. Il est toutefois possible de montrer comment l'accoutance avec une propriété objective est possible³. C'est ce que Johnston a tenté de faire avec sa récente théorie hylémorphique de l'apparaître, selon laquelle la relation d'apparaître est constituée par la relation causale sous-jacente à la

¹ Même pour décrire la localisation d'une couleur, il faut qu'elle se distingue sur un fond d'une autre couleur.

² Allen relève ce problème, dans son « Revelation and the Nature of Colour », *Dialectica*, Vol.65, N°2, 2011, pp. 153-126. Il me semble toutefois que si certaines de ses objections contre la révélation telles qu'elle est conçue par Byrne et Hilbert sont pertinentes, ses objections contre l'accoutance ne sont pas pertinentes, notamment s'il cherche à garantir un accès épistémique privilégié à la couleur. Comme beaucoup de primitivistes, il donne des caractérisations privatives de la couleur, mais peu de caractérisations positives.

³ Nous avons parlé de cela dans l'introduction.

perception, mais ne lui est pas identique¹. C'est ce que cherchent à faire tous les réalistes naïfs ou naturels, par exemple un disjonctiviste comme Mike Martin². Nous verrons également qu'il est possible de satisfaire l'infaillibilité sans satisfaire l'intimité.

§ 1.2 La révélation consiste-t-elle à connaître des propositions nécessaires sur la couleur ou des propriétés essentielles de la couleur ?

Est-ce que la révélation est une connaissance modale, que nécessairement p ? La connaissance n'étant pas propositionnelle, la révélation ne consiste pas en la connaissance de telles propositions nécessaires. Ce genre de connaissance relève au mieux de la phénoménologie, comme description de la couleur.

La révélation est-elle alors la connaissance de propriétés essentielles de la couleur³, la connaissance qu'une couleur ou que telle ou telle couleur possède nécessairement telle propriété ? Il semble que ce ne soit pas le cas. La connaissance de telles nécessités relève elle aussi de la connaissance propositionnelle. On pourrait toutefois supposer que les couleurs ont de telles propriétés nécessaires. Mais il est clair que nous ne savons pas qu'elles sont essentielles par la seule expérience. Dire qu'une propriété est essentielle relève de l'enquête phénoménologique, à savoir une description qui peut s'appuyer également sur des expériences de pensée.

Il est néanmoins clair que si l'on arrive à établir qu'il y a des propriétés essentielles de la couleur, alors la révélation nous révèle des propriétés essentielles de la couleur, mais elle ne les révèle pas *en tant que* propriétés essentielles.

§ 1.3 La révélation est-elle une connaissance de la couleur en tant que déterminable ou bien une connaissance des couleurs déterminées ?

La révélation porte-t-elle sur la couleur en général ou sur les couleurs particulières ? Autrement dit, apporte-t-elle des connaissances sur la couleur en général, ou sur ce rouge, ce vert, etc. ?

Johnston présente la révélation comme une connaissance des couleurs déterminées. Rien n'interdit de tirer de la connaissance d'une couleur déterminée des connaissances sur la couleur en général. Cela suppose toutefois d'effectuer des comparaisons, d'établir et de constater des ressemblances, etc. La connaissance de

¹ Voir Johnston, *The Manifest*, Chapter 7.

² Voir, par exemple, Martin M. G. F., « The Transparency of Experience », *Mind and Language* 4 (4), 2002, pp; 376-425.

³ Il n'est pas certain qu'il faille supposer que les couleurs aient des propriétés au sens fort, mieux vaut considérer que nous utilisons des prédicats pour décrire les propriétés à partir de ressemblance entre les couleurs. Si C ressemble à C, on peut appeler cette ressemblance une ressemblance de teinte, tandis qu'elles différeront selon la brillance. Les prédicats pourraient bien être des façons de renvoyer à des relations fondées sur la nature de la couleur. Il n'est pas nécessaire d'expliquer plus avant la ressemblance. La ressemblance peut être primitive.

la nature de la couleur, ce qui la distingue des sons, etc., ne relève pas de la révélation, mais de la phénoménologie et de l'explication ontologique.

La question dépend aussi ici du statut qu'on donne aux déterminables. Il me paraît clair toutefois que les déterminables sont réductibles à des relations entre les couleurs déterminées. Comme il n'existe pas d'événements déterminables et qu'il n'existe que des prédicats déterminables, la théorie événementielle défendue ici doit soutenir que l'application des prédicats déterminables est fondée sur les relations de ressemblance entre les couleurs.

§ 1.4 Révélation forte et révélation faible

La définition de Byrne et Hilbert fait de la révélation une thèse extrêmement forte. Or il me semble qu'on peut défendre l'existence d'une révélation faible. Il existe dès lors deux thèses de la révélation, une *forte* et une *faible* :

Révélation forte : L'expérience visuelle d'une couleur révèle intégralement la nature de cette couleur.

Révélation faible : L'expérience visuelle d'une couleur révèle *partiellement* la nature de la couleur.

La révélation faible rejette la thèse de l'intimité. Par exemple, si une couleur a des propriétés physiques ou est une propriété physique, nous pourrions ne pas savoir lesquelles ou ne pas savoir qu'elle en possède. En même temps, s'agissant de propriétés physiques, le classement en physique ou non ne relève pas de la perception. Ce que je veux dire c'est que si la couleur est un transfert d'ions ou une réflectance, des propriétés postulées par la physique, nous pourrions ne pas le savoir. Par contre la thèse de l'infailibilité est vraie : la couleur est ce qu'elle paraît. Nous pouvons alors présenter une thèse de la révélation faible, qui rejette l'intimité. En ce cas, la couleur pourrait avoir des caractères non chromatiques susceptibles d'être mis à jour autrement que par l'expérience.

L'avantage de cette thèse faible est qu'elle oblige à prendre en compte la nature qualitative de la couleur, sans obligatoirement conduire à ce que la perception révèle sa catégorie métaphysique : disposition/propriété catégorique ; physique/non physique ; universel/trope/épisode, etc.¹.

§ 1.5 Quels types de connaissance l'expérience nous donne-t-elle ?

Le mot *connaissance* désignant à la fois l'acte cognitif et le résultat de cet acte, cette question peut-être entendue en deux sens. Ou bien nous cherchons à savoir quel *type* de connaissance est la révélation (ce sont les questions que nous avons examinées de §1.1 à 1.3) ou bien nous cherchons à savoir quels types de connaissances nous obtenons. C'est de ce dernier point dont il est question ici.

¹ Il ne faut pas confondre la révélation faible avec ce que Gert appelle la révélation modeste (« What Colors Could Not Be: An Argument for Color Primitivism ». *Journal of Philosophy* 105 (3), 2008, pp. 128-155). La révélation modeste suppose qu'on dispose de concepts de couleur. Je soutiens que la révélation vaut antérieurement à tout concept.

La philosophie des couleurs vise à déterminer la nature des couleurs. La révélation est la connaissance de la nature d'une couleur. Or déterminer la nature d'une couleur peut consister en plusieurs choses :

(i) déterminer la catégorie ontologique dont relèvent les couleurs : sont-elles des propriétés ou des épisodes, des dispositions ou des propriétés catégoriques, des universaux ou des tropes, des classes d'objets se ressemblant, etc. ?

(ii) déterminer le mode d'existence de la couleur¹ : les couleurs existent-elles indépendamment de l'esprit ou dépendamment de l'esprit ? Les couleurs sont-elles des entités physiques ?

(iii) déterminer les caractéristiques essentielles de la couleur, à savoir ce qu'on pourrait tenir pour des propriétés de second ordre de la couleur sans lesquelles elle ne serait pas ce qu'elle est.

En général, on considérera que la tâche sera accomplie dès lors que nous serons parvenus à déterminer des réponses à (i), (ii) et (iii).

§ 1.6 Que veut-on dire alors quand on dit qu'on connaît la nature des couleurs ?

La question est de savoir quelle est la contribution de la révélation à la connaissance de la nature de la couleur : la révélation nous offre-t-elle des connaissances de type (i), (ii) ou (iii) ? Non. Les connaissances de type (i), (ii) ou (iii) relèvent de la phénoménologie et de l'ontologie, non de l'expérience.

Il est difficile de soutenir que la révélation fournit des connaissances de ce genre, puisque ce sont des connaissances propositionnelles. Je soutiens que, si elle est une connaissance par accointance, alors elle *contraint* les descriptions que nous pouvons faire, puis les explications ontologiques que nous fournissons de cette description, mais elle n'apporte pas de connaissance de type (i), (ii) ou (iii). Elle contraint donc le genre de réponses possibles à (i), (ii) et (iii)².

En quoi connaît-on alors la nature de la couleur ? Si je connais des propositions sur le rouge mais que je n'ai jamais vu de rouge, on ne peut pas dire que je connais le rouge. Quand je vois le rouge pour la première fois, j'apprends quelque chose que je ne savais pas. Cela veut dire que la connaissance du rouge suppose une expérience du rouge. Comme il n'existe pas d'autres moyens de connaître *ainsi* le rouge que par cette expérience, on peut considérer que le rouge est précisément – au moins en partie – ce qui se manifeste dans cette expérience. Les propositions que je peux connaître par ailleurs sur le rouge valent pour ce rouge qui se présente dans l'expérience. Mais elles ne me le font pas connaître *ainsi* que le fait l'expérience. L'expérience *présente* le rouge. Le rouge nous apparaît ou est *donné*

¹ Bien entendu, la catégorie à laquelle appartient la couleur peut déterminer son mode d'existence, mais les questions peuvent être indépendantes.

² Celui qui défend la révélation ne succombe donc pas au mythe du donné. En effet, le mythe du donné implique que soit donnée la *catégorie* à laquelle appartient ce qui est donné. Sur ce point, voir Rosenberg, J. F., « The place of color in the scheme of things: a roadmap to Sellar's Carus lectures », *Monist* 65, 1982, pp. 315-35.

dans l'expérience. Comme il n'y a pas, pour le rouge, de différence entre la réalité et l'apparence, quand j'ai l'expérience du rouge, je connais la nature du rouge.

On pourrait objecter qu'il est possible de dire la même chose de toutes les descriptions. Aucune description ne nous présente la chose en chair et en os. C'est vrai, mais la thèse de la révélation ne distingue pas, par elle-même, la couleur d'autres propriétés. Nous avons vu que, chez Locke, seule la nature des qualités premières est révélée. Ce qui distingue les couleurs, c'est *ce qui est révélé*, leur nature qualitative, non pas que leur nature soit révélée. On l'oublie trop souvent en pensant que la révélation est réservée à la couleur.

§ 2 Les conséquences ontologiques et méthodologiques de la thèse de la révélation

La thèse de la révélation est une thèse épistémologique. Elle a toutefois des conséquences ontologiques, puisque, comme nous l'avons vu, réduite à sa plus simple expression la thèse de la révélation est qu'une couleur est ce qu'elle semble être. Autrement dit, il n'y a pas, s'agissant des couleurs, de différence entre leur réalité et leur apparence¹.

Si la couleur nous semble si parfaitement connue, c'est donc qu'elle est une entité *phénoménale*² :

Entité phénoménale : entité qui est ce qu'elle semble être.

Ce terme désigne les entités *manifestes*, celles qui se présentent à nous dans notre expérience ordinaire, sans que nous ayons besoin d'user d'instruments ni de théories ou de concepts, à la différence des propriétés chimiques, des propriétés microscopiques, des propriétés sortales (comme être un cheval ou être rouge), des atomes, de la courbure de l'espace-temps ou de la structure de l'ADN. Les couleurs sont des entités accessibles à nos sens.

Dans la discussion contemporaine, les entités phénoménales les plus connues sont les propriétés phénoménales de l'expérience, les *qualia*³. Quand on dit que les

¹ Comme l'indique François Clementz (« Le concept de propriété phénoménale », in Bouveresse J., Rosat J.J., *Philosophies de la perception*, Paris, Odile Jacob, 2003, pp. 133-155, p. 134), il existe plusieurs façons de comprendre ce point. *Grosso modo*, il en existe deux : soit l'apparence est un effet, localisé ailleurs que la couleur proprement dite ; soit l'apparence est localisée là où est l'entité. S'agissant de l'ontologie de la couleur, la première solution est la théorie dispositionnaliste, qui tient la couleur pour une disposition et l'apparence de la couleur pour la manifestation de cette disposition dans un esprit ; en tant que disposition, elle est une propriété des objets physiques, mais sa manifestation est située dans l'esprit de l'observateur. La manifestation entretient une relation nécessaire avec la disposition : x est rouge si et seulement si il semble rouge ; si x en vient à sembler vert, alors il est vert. La seconde solution est la théorie simple, selon laquelle la couleur est, au moins en partie, ce qu'elle semble être.

² On parle le plus souvent de propriétés phénoménales. Étant donné que les couleurs sont, pour moi, des événements, je préfère parler d'entités phénoménales. La catégorie des entités est la catégorie métaphysique la plus large, qui peut inclure aussi bien les propriétés que les épisodes.

³ Il se pourrait même qu'elles soient les seules entités phénoménales, ce qui indique la

qualia sont des entités phénoménales, on veut simplement dire qu'ils sont ce qu'ils semblent être. Et c'est précisément parce qu'ils semblent être plus que des rôles causaux ou des états cérébraux, qu'ils posent un problème difficile.

Une entité phénoménale n'est toutefois pas nécessairement une entité entièrement phénoménale :

Entité entièrement phénoménale : entité qui est seulement ce qu'elle semble être.

Elle peut en effet être une entité partiellement phénoménale :

Entité partiellement phénoménale : entité qui est ce qu'elle semble être, mais qui possède également des caractères inaccessibles à l'expérience.

Cela permet de distinguer deux variantes de la thèse de la révélation, la révélation forte, qui soutient que les couleurs sont des entités entièrement phénoménales et la révélation faible, qui soutient que les couleurs sont des entités partiellement phénoménales.

§ 2.1 Le *sembler* phénoménal et les sense data objectifs

L'usage du verbe « sembler » dans les définitions précédentes est phénoménal¹. Il existe trois sens de sembler, le sens épistémique, le sens comparatif et le sens phénoménal :

Sens épistémique : croyance ou tendance à croire qu'une chose est d'une certaine manière.

Par exemple, quand je dis : « Il me semble que c'est Jean-Maurice là-bas », il s'agit d'un usage épistémique de « semble ». Je crois, sans en être certain, qu'il s'agit de Jean-Maurice, sur la base de certains indices (la coupe de cheveux, la taille, le fait que nous avons rendez-vous à une heure déterminée, etc.). Le sens comparatif indique que la manière d'apparaître d'une chose est semblable à la manière d'apparaître d'une autre sorte de choses, par exemple quand je dis que « Cette chose paraît rouge comme un camion de pompier » :

Sens comparatif : comparaison entre l'apparence d'une chose et l'apparence typique d'une chose d'une autre classe.

Le sens phénoménal est utilisé quant à lui pour renvoyer à la façon dont certaines entités¹ sont données ou présentées dans l'expérience, dans des phrases comme « x semble bleu », ou « x semble mou ».

progression des idées développées au XVII^e siècle et la déréalisation du monde manifeste.

¹ Sur cette question, voir Chisholm R. M., *Perceiving : A Philosophical Study*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1957 et Jackson, F., *Perception: A Representative Theory*, Cambridge, Cambridge UP, 1977. Ils distinguent le *sembler* épistémique et le *sembler* comparatif. Le *sembler* phénoménal est irréductible aux deux autres. Il est possible de défendre la révélation et de dire que *sembler* a un usage *épistémique* ou *comparatif*. Mais cela me paraît vider la thèse de son sens. Toutefois, un intentionnaliste pourrait considérer que le contenu de la perception porte sur des propriétés de second ordre de la couleur et défendre ce genre de thèse. Simplement, il raterait une des caractéristiques fondamentales de l'expérience qui consiste en la présentation ou en la donation d'un objet.

Sens phénoménal : donation/présentation d'une entité dans l'expérience.

Le sens phénoménal est souvent contesté et beaucoup cherchent à le réduire aux deux premiers sens². Or il est irréductible et fonde les deux premiers sens. Soit la proposition (1) :

(1) Le ruban semble rouge à Paul.

Si (1) est entendue au sens épistémique, (1) implique (2) :

(2) Paul croit que le ruban est rouge.

Si (1) est entendu au sens comparatif, (1) implique (3)³ :

(3) Le ruban semble comme les choses rouges à la lumière du jour.

Si (1) est pris au sens phénoménal, (1) implique⁴ (4) :

(4) Le ruban est rouge.

(2) n'est ni équivalent à (4) ni n'implique (4). (3) n'est ni équivalent à (4) ni n'implique (4). (2) et (3) peuvent être vrais sans que le ruban soit effectivement rouge. (3) présuppose une version phénoménale de (1). Il faut qu'on sache comment sont les choses rouges à la lumière du jour pour pouvoir produire une comparaison. Les choses rouges à la lumière du jour semblent rouges au sens phénoménal. On pourrait refuser cela et dire que nous percevons les choses rouges à la lumière du jour, faisant de la perception une croyance, mais en ce cas, il est très probable que le rouge ne nous sera jamais *donné* ou *présenté*. En effet, on voit mal comment on pourrait expliquer comment sont les choses à la lumière du jour à l'aide d'une croyance. Il existe très clairement une différence entre ma croyance que la table est marron, que je peux entretenir même quand je ne suis pas en présence de la table et mon expérience de la table, que je ne peux avoir qu'en présence de la table. Les théories cognitivistes de la perception sont incapables de rendre compte de la spécificité de l'expérience visuelle⁵, précisément parce qu'elles ne rendent pas compte de notre relation aux entités phénoménales.

¹ Jackson et les théoriciens des *sense data* réduisent l'usage du semble phénoménal aux propriétés sensibles. Johnston montre que le manifeste s'étend bien au-delà des propriétés, jusqu'aux substances : il y a l'eau manifeste, le diamant manifeste, l'or manifeste. Le manifeste et, par là le phénoménal s'étendent bien au-delà des qualia. Voir Johnston M., « Manifest Kinds », *The journal of Philosophy*, Vol ; 94, N°11, 1997, pp. 564-583.

² Voir Pitcher G., *Theory of Perception*, Princeton: Princeton University Press, 1971. Pour une défense, Jackson, F., *Perception: A Representative Theory*, Cambridge, Cambridge UP, 1977.

³ Sur ces points, voir Chisholm R., *Perceiving*, Ithaca, Cornell UP, 1957, pp. 43-53.

⁴ Des partisans des *sense data* douteraient sans doute que (1) implique (4). Le passage de (1) à (4) est sans doute plus difficile pour eux, puisque les objets ne sont pas colorés. Pour la théorie défendue ici, le passage de (1) à (4) est direct. Quand nous percevons le rouge, nous percevons une partie du ruban et donc le ruban lui-même, même si nous ne le percevons pas en entier.

⁵ Voir Robinson H., *Perception*, London, Routledge, 1994.

Il y a une difficulté toutefois. Le ruban est un objet. Or nous avons dit que le rouge lui-même était phénoménal. Franck Jackson explique les choses ainsi :

Une façon de décrire comment les choses nous *semblent* est de décrire comment *sont* les surfaces dans notre champ visuel. Une façon de décrire à quoi ressemble un mur blanc qui vous semble bleu est de dire que vous voyez une surface bleue. [...]

Il n'y a rien de particulièrement discutabile sur ce point. C'est simplement une réflexion sur le fait qu'au lieu de parler de la manière dont une chose semble, nous parlons de la manière d'être de l'apparence (*the look*) de quelque chose ; plutôt que de dire que X paraît F, nous pouvons dire que l'apparence de X est F ; et au lieu de décrire quelque chose comme semblant rouge au centre et rose sur les bords, nous pouvons décrire une forme qui est rouge au centre et rose sur les bords¹.

Autrement dit, (1) équivaut à :

(5) Le ruban présente une apparence (semblance) de rouge à Paul ;

ou

(6) Paul voit un *sense datum* appartenant au ruban.

En général, l'apparence rouge est conçue comme un *sense datum* ou, plus précisément, comme un *quale*, entendu comme une partie d'un *sense datum*, un particulier constitué de *qualia*, par exemple une tache rouge.

Traditionnellement, les *sense data* sont tenus pour des entités subjectives, puisque les seules entités dont nous puissions avoir une expérience *directe* semblent être des entités dépendantes de l'expérience. Cela tient à ce que l'expérience des objets externes est conçue comme l'effet d'une relation causale ayant l'objet externe pour cause². L'objet externe est alors connu par description, comme l'objet causant l'expérience. L'apparence d'un objet externe est donc une entité interne. Il existe toutefois des théories objectivistes des *sense data*, selon lesquelles ceux-ci sont des entités indépendantes de l'expérience³. On peut donc considérer, au moins comme une possibilité, que le rouge désigne une propriété du ruban lui-même, l'apparence

¹ Jackson, *Perception*, Cambridge, Cambridge UP, 1977, p. 89.

² Sur cette théorie et les arguments qui y conduisent : argument causal, argument de l'illusion, voir Dokic, J., *Qu'est-ce que c'est la perception?*, Paris, Vrin, 2004 ;

Fish W., *Philosophy of perception*, Oxford, Routledge, 2010 ; Robinson H., *Perception*, London, Routledge, 1994. Pour une critique de ces arguments, voir Johnston. Il me semble toutefois que l'on peut accepter la théorie causale et la manifestation, avec une théorie idoine de la causalité ou de l'expérience. Pour une thèse qui va en ce sens, voir Grossmann R., *The fourth way*, Indiana, Indiana UP, 1990, ou Cornman J., *Perception, common sense, and science*, New Haven, Yale University Press, 1975.

³ Voir Moore G. E., « Sur quelques jugements de perception » in G. E. Moore et la genèse de la philosophie analytique, Armengaud F. (éd), Paris, Librairie des Méridiens-Klincksieck, 1985, pp.112-134 ; voir Dunand S., *La transparence de l'expérience*, Mémoire de DEA, 2002, pour une présentation. Le dernier Russell dit que ce sont des entités physiques, mais il soutient qu'ils se trouvent dans le cerveau (*Analyse de l'esprit*, trad. Lefebvre M., Paris, Payot, 1926).

étant un constituant de l'objet lui-même, peut-être l'une de ses propriétés. Sans doute vaut-il toutefois mieux réserver le terme de *sense data* aux entités subjectives – en retenant toutefois l'idée indiquée par ce terme, qui signifie que quelque chose est donné par les sens et présent, pour ainsi dire, en chair et en os.

Rappelons également que, chez Locke, par exemple, les qualités premières, du moins quand elles sont observables, sont des entités phénoménales, bien qu'elles ne soient pas subjectives¹. Si l'on peut appeler ce qui apparaît une apparence, mieux vaut parler, si l'on défend une théorie objectiviste, d'une caractéristique ou d'une entité *manifeste*².

Le terme d'apparence est en effet trompeur. D'abord, il suggère qu'il y a une réalité cachée derrière cette apparence ou que l'apparence est le signe subjectif d'une réalité objective. Or un objectiviste quant aux entités phénoménales tient l'apparence pour une réalité, puisqu'une entité phénoménale est telle qu'elle apparaît. Elle est ce qu'elle semble être.

Ensuite, le terme renvoie à ce dont l'apparence est une apparence, à savoir, non pas à la réalité au-delà de l'apparence, mais à ce dont une partie apparaît : l'objet ; le mot *apparence* suggère l'existence d'une chose qui se tient derrière et qui est donnée grâce à son apparence. Cet objet serait une entité partiellement phénoménale. Si la propriété manifeste est une propriété du ruban, alors le ruban est phénoménal au sens où l'un de ses constituants est phénoménal. Mais il n'est pas une entité entièrement phénoménale, puisqu'il a aussi des propriétés physiques qui ne peuvent se manifester dans une expérience, en tout cas une expérience humaine normale. Quant aux couleurs, le rouge est phénoménal, mais la question est de savoir s'il est entièrement phénoménal. Quoi qu'il en soit, un objectiviste, quand il parle d'apparence, veut simplement signifier qu'une entité peut être le *relatum* d'une relation d'apparaître ou peut être en réalité telle qu'elle se présente dans l'expérience. Rien de plus.

Le terme suggère également que la caractéristique apparente n'est telle qu'elle est que lorsqu'elle entre dans une relation d'apparaître. Or le rouge que je perçois sur ma table demeure ce qu'il est même lorsque je ferme les yeux³. Une caractéristique

¹ Locke soutient toutefois que les formes ne sont pas essentiellement phénoménales, si bien qu'il y a des moyens non phénoménaux d'y accéder. En outre, les expériences des formes peuvent être différentes mais leur objet identique. L'apparence, en ce cas, n'est pas une sensation. Il y a une difficulté avec les formes perçues d'ici ou de là par des sensations différentes. Cela pose un problème pour Locke, que nous n'examinerons pas ici. Certains attribuent toutefois un réalisme direct à Locke s'agissant des formes, mais pas des couleurs ; voir Jackson R., « Locke's Version of representative perception », in Armstrong D. M., Martin CB. (édd.), *Locke and Berkeley*, London, Melbourne, Macmillan, 1968, qui soutient que Locke défend une théorie mixte (directe pour les formes et les qualités premières, indirecte pour les couleurs).

² Manifeste équivaut à phénoménal, mais il vaut mieux réserver manifeste aux entités objectives. Phénoménal a une connotation subjectiviste. Manifeste rétablit une forme d'objectivité, même si les entités manifestes sont manifestes pour quelqu'un.

³ Il est vrai que les qualia, entendus comme des propriétés intrinsèques de l'expérience, disparaissent quand on n'en a pas conscience.

manifeste reste ce qu'elle est même quand elle n'est pas perçue – ce qui ne veut pas dire, ce que soutiendra la thèse événementielle, qu'elle est permanente ; son existence peut être liée à des conditions objectives autre que la perception, comme l'illumination.

Enfin, quand on dit qu'une chose est ce qu'elle semble être, on pourrait croire que cela suppose sa dépendance à l'expérience. Mais cela ne fait que signifier qu'elle ne peut être *donnée* qu'à l'expérience. L'expérience est un mode de connaissance spécifique et irréductible¹.

Pour avoir une idée de ce qu'est une entité phénoménale objective, supposons que l'expérience soit une relation *primitive*² entre un sujet et un objet³. La converse de cette relation, de l'objet au sujet, est une relation d'apparaître. Les entités phénoménales ou manifestes sont *ce qui apparaît* à un sujet : elles sont les termes objectifs d'une relation d'apparaître. Une entité phénoménale est donc une entité accessible par l'expérience. Il existe plusieurs conceptions de l'expérience, dont toutes ne sont probablement pas compatibles avec la révélation⁴. Qu'une entité soit tenue pour phénoménale signifie qu'elle est donnée dans une expérience. Selon l'hypothèse considérée précédemment, cela signifie qu'elle entre dans cette relation d'apparaître ou qu'elle est l'objet d'une expérience. Cela implique également que sa nature soit *donnée* dans l'expérience. En effet, quand on parle de sa nature ici, on entend simplement le fait qu'elle est ce qu'elle semble être. Nous avons accès à sa véritable nature, sa réalité, non à son apparence.

Rendre compte de la révélation requiert de spécifier ce qu'est cette relation d'apparaître ou, plus précisément, l'expérience. Nous ne nous occuperons pas de cela ici. Je soutiens simplement qu'une théorie de l'expérience doit rendre compte de la phénoménologie de l'expérience, qui se présente comme une ouverture aux choses et une présentation de leurs natures. On peut adopter une théorie de l'erreur, qui indique que la phénoménologie de l'expérience nous égare, mais un réaliste naïf considère que la phénoménologie de l'expérience est conforme à sa réalité et

¹ Il suffit de reconnaître le caractère primitif de l'expérience pour défendre la révélation. Le monisme neutre reconnaissant ce caractère primitif, il défend la révélation. Ceux qui nient la spécificité de l'expérience nient la révélation.

² Une relation primitive est une relation irréductible à des entités non relationnelles ou relationnelles d'un autre type. Elle est par exemple irréductible à une croyance ou à une relation causale, même si une relation causale pourrait la constituer. Une relation primitive peut être inexplicable, mais pas ce n'est pas nécessaire. Elle est analysable logiquement, comme toute relation.

³ La révélation est également compatible avec le monisme neutre des néo-réalistes, qui nie l'existence d'une telle relation, puisqu'elle identifie l'expérience à l'objet de l'expérience. Voir Holt E.B., *The concept of consciousness* (1914), New York, Arno Press, 1973., Tonneau F. « Consciousness Outside the Head », *Behavior and Philosophy* 32 (1), 2000, pp.97-123 et Massin O., *L'objectivité du toucher*, thèse de doctorat, Aix en provence, 2010, pour une discussion. Elle est plus difficilement compatible avec d'autres théories de la perception. Il se peut toutefois qu'il n'y ait pas d'entités manifestes objectives et que les seules entités phénoménales soient des qualia.

⁴ Je reviens plus bas sur ce point.

devra expliquer comment la révélation est possible compte tenu de ce que nous apprennent la physique, la physiologie et les autres sciences. On n'aura pas rendu compte de l'expérience si l'on n'a pas rendu compte de sa phénoménologie spécifique.

Ici, je présupposerai que le réalisme naïf est vrai. Dès lors, nous savons ce qu'est la couleur grâce à l'expérience. La conséquence ontologique principale de la thèse de la révélation, pour ce travail, est que les couleurs sont ce qu'elles semblent être et la question est de savoir quelle est la place de telles choses au sein du monde physique. Autrement dit, je m'intéresserai à la phénoménologie de l'objet de l'expérience et non à celle de l'expérience.

§ 2.2 Les conséquences méthodologiques de la révélation

Qu'une entité soit phénoménale implique que, en un sens, il n'est pas nécessaire d'utiliser d'autres moyens que l'expérience pour savoir ce qu'elle est.

Dès lors, le moyen d'investigation le plus approprié pour avoir une connaissance propositionnelle de la couleur est la *phénoménologie*, à savoir la description de l'expérience. Cette distinction entre l'expérience et sa description est importante puisque, si l'expérience est infaillible, sa description peut faire l'objet d'une dispute, ne serait-ce qu'en raison du choix des mots et des outils utilisés pour effectuer la description. Sur les couleurs, par exemple, on peut s'interroger pour savoir si le vocabulaire est approprié, pour savoir si la couleur est ineffable ou si l'on peut établir des espaces des couleurs.

Ajoutons que, si les couleurs sont l'objet d'une investigation non phénoménologique, les résultats de cette investigation ne pourront pas contrecarrer l'expérience. Cela est valable particulièrement pour les deux enquêtes ontologiques à mener sur la couleur : à savoir celle visant à déterminer à quelle catégorie les couleurs appartiennent (disposition¹, propriété catégorique, épisode, etc.) et celle visant à déterminer la place des couleurs dans le monde physique.

Si l'on admet, comme Johnston, que les croyances énumérées plus haut sont des contraintes pesant sur une théorie de la couleur, cela signifie qu'une bonne théorie de la couleur doit inclure ces croyances ; ces dernières doivent être vraies de la couleur ou de notre relation cognitive à la couleur telles qu'elles sont définies par la théorie. S'agissant de la révélation, cela veut dire que, pour Johnston, l'enquête sur la relation des couleurs au monde physique, sur la catégorie à laquelle elles appartiennent doit être compatible avec la phénoménologie, à savoir la description de ce qui est donné dans l'expérience². Mais, plus profondément, cela veut dire que

¹ Cela semble indiquer quelques pistes pour explorer la philosophie des mathématiques classiques, notamment sur les rapports entre les mathématiques et l'expérience.

² Johnston a cru un temps qu'on pouvait supposer que les couleurs sont des dispositions (Johnston M., « How to speak of the colors », *Philosophical Studies* 68, repris dans *Readings on Color*, vol. 1, 1992, pp. 221-63) : « La dernière propriété de la surface qui est une cause explicative standard de l'expérience visuelle de choses jaunes canari, et donc la dernière candidate pour être le jaune canari est la disposition à sembler jaune canari. Et la nature d'une disposition à sembler d'une certaine manière peut être révélée par cette expérience si cette expérience est comprise adéquatement. Car quand la disposition d'un

objet produit une certaine expérience, il est plausible de soutenir que si l'on a une expérience du type en question, et tenons cette expérience pour une manifestation de la disposition en question, on connaît par là la nature intrinsèque complète de la propriété qui est la disposition. Considérez cet exemple : il y a vingt ans j'ai ressenti une nausée en mangeant un abricot mûr lors d'une course en mer agitée. J'ai eu l'expérience de la nausée et je l'ai tenu pour une manifestation du pouvoir ou de la disposition des abricots mûrs de produire en moi des nausées durant des courses en mer agitées. Qu'y avait-il d'autre à savoir sur cette disposition ? Seulement certains faits extrinsèques, concernant non pas la nature de la propriété dispositionnelle de causer en moi des nausées sur des mers agitées mais plutôt ses relations aux autres choses. Je ne sais pas quelle chose en général ont la propriété, pas plus que je ne connais les relations de cette propriété à d'autres propriétés telles que les propriétés biologiques et chimiques responsable de l'effet nauséux des abricots mûrs sur un sujet susceptible d'être nauséux. Mais quant à connaître la propriété *intrinsèque* de la propriété dispositionnelle, i.e. connaître cette propriété au sens pertinent pour la Révélation, avoir l'expérience de la nausée et la tenir pour une manifestation de la disposition suffit. Quand une disposition est une disposition à produire une certaine réponse subjective alors une réponse subjective du type en question peut en effet révéler la nature de la disposition aussi longtemps que le sujet tient cette réponse pour la manifestation de cette disposition. Ainsi, la disposition à sembler jaune canari peut être révélée par l'expérience sensorielle si cette expérience sensorielle est comprise adéquatement.

Autrement dit, bien que nous puissions immédiatement montrer que les couleurs-telles-que-la-Révélation-les-représente ne sont ni des propriétés microphysiques catégoriques ni des propriétés dispositionnelles relatives à la lumière parce qu'il reste bien des choses à connaître (en fait presque tout) sur ce que sont ces propriétés même après avoir rencontré les couleurs, le même point ne peut être décisif contre l'identification des couleurs-telles-que-la-Révélation-les-représente avec des dispositions à sembler colorées. » (*ibid.* p.140)

Pour le Johnston de cette époque, la théorie dispositionnaliste était la meilleure théorie de la couleur, la seule à même de préserver la révélation. Cela suppose que la manifestation de la disposition soit conçue par l'expérience comme la manifestation de la révélation et non pas comme une propriété objective des choses. La théorie dispositionnaliste ne doit pas être conçue comme une théorie de l'erreur ou une théorie révisionnaire, comme chez Locke.

Johnston a ensuite montré que la théorie dispositionnaliste était (1) inadéquate phénoménologiquement (le modèle de la nausée est inadéquat), (2) qu'elle était incapable de rendre compte d'une explication que le sens commun tient pour possible.

Elle est inadéquate phénoménologiquement puisqu'elle revient à une théorie projectiviste. Les qualités sont dans l'esprit et elle ne constitue pas une option ontologique supplémentaire. Le problème est notamment que la couleur ne nous apparaît pas comme un état de nous-mêmes, mais comme une propriété d'un objet. La manifestation de la disposition n'est donc pas conçue dans l'expérience comme la manifestation d'une disposition : la théorie est révisionnaire. Le dispositionnalisme équivaut au subjectivisme (c'est déjà ce que disait Armstrong des subjectivistes dualistes). La nausée nous apparaît bien comme un état de nous-mêmes lié à une disposition de l'objet, pas la couleur.

L'argument de l'explication manquante peut être résumé ainsi. Si les couleurs sont des dispositions, elles sont des propriétés dépendantes de la réponse, or nous ne pouvons pas nous tromper sur une propriété dépendante de la réponse. Qu'est-ce qu'une telle propriété ? Les propriétés dispositionnelles dont les manifestations sont des effets expérimentiels ou sensoriels et non des effets physiques sur des objets dépourvus de sensibilité sont des propriétés dépendantes de la réponse : la solubilité n'est pas dépendante de la réponse, mais être nauséabond l'est. Si une chose cause en nous de la nausée, elle est *ipso facto*

la théorie des couleurs doit être compatible avec la donation de la couleur dans l'expérience, son caractère manifeste. Autrement dit, une théorie correcte de la couleur doit satisfaire deux réquisits :

Réquisit 1 : la couleur doit posséder la nature qu'elle présente dans l'expérience.

Réquisit 2 : notre mode d'accès à la couleur doit garantir le premier réquisit.

Une théorie de la couleur est donc la combinaison (i) d'une phénoménologie adéquate de la couleur, (ii) d'une théorie de l'expérience qui donne accès non aux propositions phénoménologiques, mais à la couleur elle-même. Cette théorie de l'expérience est à son tour divisible en deux branches : (i) une théorie de l'objet de l'expérience : il faut notamment rendre compte de la place des couleurs dans le monde physique ; (2) une théorie de l'expérience appropriée. La théorie doit garantir que la couleur est bien ce qu'elle semble être, telle qu'elle est donnée dans l'expérience.

Si l'on accepte la révélation, l'enquête phénoménologique prend un tour particulier. Notamment, elle ne sert pas, dans une perspective kripkéenne, à *identifier* des propriétés qui seront mieux connues par d'autres moyens, mais elle

nauséabonde. Sur le même modèle, le dispositionnalisme affirme que si la chose est rouge, c'est parce qu'elle nous paraît rouge. Or, nous acceptons ordinairement des explications du type suivant : cet objet paraît rouge parce qu'il est rouge. Or :

- (1) x est rouge parce qu'il paraît rouge (eutypbronisme)
- (2) x paraît rouge parce qu'il est rouge (socratisme)

sont incompatibles. (1) est vrai *a priori* ; le *parce que* est un *parce que* conceptuel ; (2) est vraie *a posteriori* : le *parce que* est un *parce que* causal. Si nous substituons la définition contenue en (1) dans (2), nous obtenons la phrase suivante :

- (3) x paraît rouge parce que x paraît rouge.

Cette phrase est dépourvue de contenu empirique et ne peut rendre compte du sens de (2). Accepter (1) suppose de rejeter nos conceptions et nos discours ordinaires, qui acceptent que (2) ait une signification empirique. Le dispositionnalisme serait *révisionnaire*, non pas *descriptif*. Autrement dit, si nous acceptons la théorie dispositionnelle, nous devons refuser les explications de type (2). Johnston soutient que ce genre d'explications est ordinairement accepté et doit être défendu, notamment pour sa compatibilité avec la phénoménologie (nous avons l'impression que le rouge est une propriété objective dont la nature est présentée dans l'expérience). Dès lors, la théorie dispositionnaliste ne rend pas compte de (2) et l'explication est manquante. Défendre (2) suppose d'accepter une théorie objectiviste de la couleur. Johnston défend aujourd'hui une théorie primitiviste et suppose que la thèse de la révélation implique de défendre une théorie objectiviste (Voir, pour un argument contre le dispositionnalisme, Johnston M., « Are Manifest Qualities Response Dependent ? », *The Monist*, Vol. 81, N°1, 1998, pp. 3-43 ; pour sa théorie objectiviste des couleurs, voir Johnston M., *The manifest*, 2005) Pour une présentation claire de l'argument, à partir du débat entre Eutyphro et Socrate sur la piété, voir Miller A, « Objectivity Disfigured: Mark Johnston's Missing-Explanation Argument. *Philosophy and Phenomenological Research* 55 (4), 1995, p. 857-868.

consistera à décrire ce qui est connu par l'expérience ou à rapporter le contenu de l'expérience.

La révélation donne un *explanandum* aux théories philosophiques de la couleur. Ce qu'il faut expliquer est *ce qui* se présente dans nos expériences visuelles, tel que nous le décrivons. Nos théories cherchent à rendre compte de l'objet de nos descriptions et une description plus précise ou adéquate suffit à falsifier une thèse.

§ 2.3 Catégoriser les couleurs

La compréhension de la couleur se déroule donc en trois temps : (i) révélation de la nature – au sens présenté plus haut – de différentes couleurs ; (ii) descriptions phénoménologiques ; (iii) catégorisation ontologique.

La plupart des théories philosophiques des couleurs tiennent les couleurs pour des *propriétés* et la seule question relative à la catégorie à laquelle pourraient appartenir les couleurs est malheureusement souvent celle de savoir si ce sont ou non des dispositions ou si ce sont des entités physiques ou non.

Qu'est-ce que cela change de dire que la couleur appartient à l'une ou l'autre *catégorie* ? Une théorie philosophique des couleurs doit s'accorder avec des contraintes *phénoménologiques* et des données *scientifiques*. La catégorisation, bien comprise, consiste dès lors à concilier notre discours phénoménologique sur les couleurs ou notre expérience des couleurs, avec ce que la science nous en dit. Il s'agit de déterminer quels sont les vérifacteurs de notre discours sur les couleurs en essayant de rendre compte de tout ce que nous savons, par différents moyens, sur les couleurs.

La plupart des thèses catégorielles visent donc, pour ce qui est de la couleur, à concilier des descriptions *phénoménologiques* et des *données scientifiques*. La thèse dispositionnelle, en tout cas la thèse classique, visait à préserver l'existence objective de la couleur, tout en concédant que les propriétés phénoménales de la couleur ne pouvaient se trouver dans l'objet. La disposition permettait de rendre compte du caractère qualitatif de la couleur (en soutenant que le caractère qualitatif ou phénoménal de la couleur est en réalité celui de sa manifestation), tout en lui accordant une certaine objectivité. Cela permettait de concilier l'image scientifique du monde avec ce qui pouvait être sauvé de la phénoménologie associée à l'image manifeste.

Associer la couleur à l'une ou l'autre catégorie peut être plus ou moins conforme à son mode d'apparition phénoménologique. Ceux qui soutiennent que les couleurs sont des dispositions sont confrontés à un problème phénoménologique : les couleurs ne se présentent pas comme des *dispositions*¹.

¹ Il faut noter, toutefois, qu'il existe une pluralité de théories dispositionnalistes. La première distinction porte sur la théorie métaphysique sous-jacente. On distinguera alors les théories selon lesquelles les dispositions sont des propriétés relationnelles (voire mentales et subjectives dans le cas des couleurs), des théories qui considèrent que les dispositions sont des propriétés intrinsèques, identifiées par le biais de conditionnels, mais pas analysables en termes de conditionnels. Les secondes considèrent généralement que les propriétés sont des entités catégoriques *et* dispositionnelles.

D'autres, souvent physicalistes, invoquent un principe de neutralité de l'expérience. Les expériences ne diraient rien sur la *nature* catégorielle de la couleur : il ne faut pas confondre l'absence d'information avec une information négative. Dès lors, nous serions délivrés de la phénoménologie. Mais, si l'expérience est neutre sur la catégorie à laquelle appartient la couleur, elle n'est pas complètement neutre sur la couleur, comme nous l'avons vu. Et ce qu'elle nous apprend, comme on le verra, suffit à limiter et à contraindre nos catégorisations. La question est de déterminer quel type de catégorie est le plus apte à rendre compte du mode d'apparition de la couleur et à concilier la phénoménologie et la science.

Je soutiendrai ici une théorie événementielle des couleurs, selon laquelle les couleurs ne sont pas des propriétés, mais des événements – voir le chapitre III et la fin de ce chapitre. Je soutiendrai que cette théorie est la mieux à même de concilier la science et la phénoménologie et permet de ne se départir de rien, ni du côté de la science, ni de celui de la phénoménologie.

Parmi les secondes, on distinguera alors des théories physicalistes, qui tiennent le caractère catégorique des couleurs pour une propriété physique, comme la théorie des couleurs de John Heil et des théories primitivistes, qui tiennent le caractère catégorique des couleurs pour une propriété sui generis (ni physique, ni mentale) comme la théorie des couleurs de Michael Watkins. Ces théories rencontrent les difficultés propres aux théories physicalistes ou primitivistes, mais ne rencontrent pas de difficultés particulières liées au caractère dispositionnel des couleurs, puisque les couleurs sont dispositionnelles et catégoriques.

Ce sont les théories du premier type qui rencontrent des difficultés. Leur analyse des dispositions repose sur l'équivalence suivante : x est rouge ssi x semble rouge à un observateur. Le problème est que la définition semble circulaire, puisque nous trouvons le prédicat rouge des deux côtés du biconditionnel. Il existe deux solutions selon que « rouge » signifie ou non la même chose à droite et à gauche du biconditionnel. La manifestation de la disposition, l'expérience, peut être caractérisée phénoménalement ou intentionnellement. Les premières, comme la théorie de Peacocke, distinguent entre les propriétés de l'expérience qui manifestent la couleur (le contenu phénoménal de l'expérience ou les couleurs primes de Peacocke), le contenu représentationnel de l'expérience et la couleur elle-même. Les secondes pensent que l'expérience représente la couleur. Le problème des théories comme celles de Peacocke est que les propriétés phénoménales de l'expérience ne paraissent pas être des manifestations de la couleur, mais les couleurs elles-mêmes. La théorie est donc révisionnaire, mais, surtout, elle est phénoménologiquement inadéquate. Le problème des théories intentionnelles est que les couleurs devraient être représentées comme des dispositions à paraître de telle couleur à un observateur normal, à savoir comme des dispositions à sembler (disposé à sembler *rouge* à un observateur normal dans des conditions normales) à un observateur normal dans des conditions normales, autrement dit comme des dispositions à sembler (disposé à sembler (*ad infinitum*) à un observateur normal dans des conditions normales) à un observateur normal dans des conditions normales) à un observateur normal dans des conditions normales. L'expérience ne présente pas ainsi les couleurs et la régression est vicieuse. Ces théories sont donc révisionnaires. En outre, elles ne rendent pas compte de l'aspect qualitatif de la couleur.

Ajoutons que, pour un tenant de la thèse de la révélation, les théories de type Peacocke équivalent à la théorie projectiviste ou subjectiviste : les qualités sont dans la tête.

§ 3 Objections à la révélation

Je propose ici d'examiner quelques objections à son encontre, qui reposent sur des confusions et des malentendus. Ces objections sont de Keith Allen¹ et de Franck Jackson².

§ 3.1 La spécificité de la couleur

Keith Allen suppose que les couleurs ont une *spécificité*. Selon lui, la révélation doit jouer chez ses partisans le rôle d'un critère de distinction des couleurs. En effet, les couleurs seraient les seules à être révélées³ :

Les discussions contemporaines de la révélation semblent certainement impliquer que, dans la classe des propriétés observables, il y a quelque chose de spécial avec les couleurs⁴.

Allen suggère qu'en défendant la révélation, on ne distingue pas les couleurs des qualités premières. Pour défendre ce point, Allen mentionne Russell, qui admet l'accoutance avec les formes et, par là, la révélation de la nature des formes. La révélation ne permettrait donc pas de rendre compte de la spécificité des couleurs.

En fait, Allen se trompe sur le rôle qu'il faut accorder à la révélation. Ce qui distingue les couleurs des formes, ce n'est pas qu'elles soient révélées, mais ce qui est révélé. Le fait d'être révélé consiste simplement à être connu d'une certaine manière, à être un *relatum* d'une relation cognitive. Toutes les entités manifestes sont révélées. C'est plutôt *ce qui est révélé* qui distingue les couleurs des formes : les formes sont des limites de quantité et ont une structure interne particulière dont sont dépourvues les couleurs, qui sont des *qualités*.

La confusion est importante puisque souvent, comme nous l'avons déjà vu, on identifie dans les discussions contemporaines les qualités phénoménales et les qualités. Être phénoménal n'est pourtant pas une caractéristique intrinsèque d'une entité, mais indique qu'elle entretient une relation particulière à l'expérience. Des entités très différentes peuvent être phénoménales. Être qualitatif, par contre, est intrinsèque. Et cela suffit à distinguer les couleurs des formes.

Allen ne distingue pas le caractère *phénoménal* et le caractère *qualitatif*. C'est une erreur, puisqu'il prend pour un fait ce qui est en réalité une thèse : que les qualités ne peuvent être objectives. Keith Allen, qui prétend pourtant être un réaliste naïf se

¹ Allen K., « Revelation and the Nature of Colour », *Dialectica* Vol. 65, N° 2, 2011, pp. 153–176. J'utilise aussi un brouillon de cet article, très différent de l'article final et, sur certains points, plus intéressant. Je l'indique par Draft.

² Jackson F., « The Primary Quality View of Colour », dans *Philosophical Perspectives* 10, J. Tomberlin (éd.), 1996, pp.199-219 ; Jackson F., « The Primary Quality, etc. Jackson F., *From metaphysics to ethics*, Oxford, Oxford UP, 1998.

³ Comme nous l'avons vu, chez Locke ou Reid, la révélation distingue les qualités premières, la nature des qualités secondes, dont les couleurs, n'étant pas révélée. Locke et Reid renversent donc la position qu'Allen attribue aux philosophes discutant actuellement de la révélation.

⁴ Allen, Draft, p. 6.

laisse piéger¹, puisqu'il affirme que la révélation, conçue comme accointance, suppose la dépendance des couleurs à l'égard de l'esprit et la dépendance des formes manifestes. La révélation conduirait droit au subjectivisme. Mais cette thèse de dépendance est une thèse particulière, qui repose sur l'idée que des qualités ne peuvent exister indépendamment de l'esprit, et cette thèse est contestable, comme nous l'avons vu et le montrerons encore.

§ 3.2 La révélation interdit toute science de la couleur

Une autre question est ouverte : la connaissance fournie par la révélation est-elle complète ? Il semble que ce soit le cas. McLaughlin écrit alors² :

C'est une conséquence de la doctrine de la révélation que [...] tout ce que nous avons appris et, en fait, tout ce que nous pouvons espérer apprendre par l'investigation scientifique ne contribuera pas d'un poil à notre connaissance de la nature des couleurs elles-mêmes. Car la révélation implique qu'il n'y a rien d'autre à apprendre sur nos vieilles connaissances (*acquaintances*) que ce que nos expériences visuelles nous enseignent.

Allen, comme McLaughlin, suppose que la révélation implique que nous sachions tout de la couleur simplement en ayant une expérience. La connaissance de la couleur serait, selon lui, « trop facile ». Il suffirait d'ouvrir les yeux pour tout savoir sur les couleurs. La révélation s'opposerait alors à une science des couleurs.

Si les partisans de la révélation défendaient cela, ce serait effectivement faux et ridicule. Plusieurs réponses sont disponibles :

(1) Il faut préciser ce qu'on entend par nature de la couleur. La thèse de la révélation dit simplement que l'apparence des couleurs se confond avec leur réalité ou une partie de la réalité. Rien de plus. Grâce à l'expérience, on ne connaît aucune vérité chromatique sur les couleurs, aucune relation de ressemblance entre les couleurs, pas plus que les conditions dans lesquelles les couleurs apparaissent ou la catégorie à laquelle elles appartiennent ; nous ne savons pas non plus si elles sont physiques (au sens où elles correspondraient à des entités postulées par la physique). La révélation est le point de départ de toutes ces enquêtes.

(2) Il est possible de nier la condition d'*intimité* et de défendre la révélation faible, ce qui laisse une large place à l'enquête scientifique sur les couleurs.

¹ Allen, Draft, p. 7. Beaucoup de réalistes naïfs ou de primitivistes semblent être des physicalistes puisqu'ils sont incapables de spécifier en quoi les couleurs sont distinctes. Ils reconnaissent l'existence d'une spécificité de la couleur qui les empêche de les réduire à des propriétés physiques, mais il est assez difficile de dire quelle est cette spécificité. Ils mentionnent souvent les espaces de couleurs et l'existence de relation de ressemblance, mais ils ne disent pas ce qui fonde les relations de ressemblance. Du coup, leur primitivisme est instable. Les primitivistes sérieux sont Campbell, Cornman, Holt, Johnston, McGilvary, McGinn, Nef, Whitehead, qui prennent au sérieux le caractère *qualitatif* des couleurs.

² McLaughlin B. P., « Colour, Consciousness, and Colour Consciousness », in *Consciousness: New Philosophical Perspectives*, Quentin Smith and Aleksander Jokic (ed.), Oxford: Clarendon, 2003, pp. 97–154, p. 98.

(3) Un autre reproche est que la révélation nierait le travail expérimental nécessaire pour comprendre la couleur. Toutefois, la révélation n'est pas incompatible avec les expériences, à condition que l'œil ne soit pas aidé. Quand on a l'expérience d'une couleur dans un laboratoire ou dans un spectroscope, etc., la nature de la couleur est révélée.

(4) Allen et McLaughlin confondent la révélation avec la *description* et l'*explication* de ce qui est révélé, la phénoménologie et les sciences des couleurs, qui relèvent de la connaissance propositionnelle. Que les couleurs et leur nature (ou une partie de leur nature) soient révélées dans l'expérience ne signifie pas que nous soyons à même de décrire correctement ce dont nous avons l'expérience.

(5) En outre, la science, notamment la physique et la physiologie, s'occupe des conditions d'apparition des couleurs, ce qui ne fait pas non plus l'objet de la révélation, si elle est comprise comme une accointance. Il reste donc suffisamment de place pour les différentes sciences de la couleur.

(6) En voulant rendre plus difficile la compréhension de la nature de la couleur, il se pourrait bien que les couleurs échappent à l'expérience. Or nous avons l'intuition forte que les couleurs sont précisément ce qui est donné par l'expérience. Ce qui ne nous empêche pas par ailleurs de nous poser une multitude de questions à leur propos. Le partisan de la révélation doit avoir une conception très modeste de la *nature* connue par l'expérience, selon la ligne présentée plus haut.

§ 3.3 L'analogie avec la chaleur

Franck Jackson avance plusieurs objections à l'encontre de la thèse selon laquelle la révélation est une partie de la conception populaire de la couleur¹ et à l'encontre de la révélation. Les théories philosophiques des couleurs prétendent le plus souvent rendre compte du sens commun, y compris les physicalistes comme Jackson, et la théorie de la révélation semble poser des problèmes redoutables à ces derniers. Jackson formule ainsi son objection :

[...] il est difficile de croire que notre expérience de la couleur est différente de notre expérience de la chaleur. Peut-être, avant que nous ayons aucune idée de ce qu'est la chaleur, étions-nous tentés de dire que les sensations de chaleur révélaient complètement la nature de la chaleur, que la chaleur est précisément ce qui est totalement transparent pour nous quand quelque chose a l'air chaud. Après tout, que cela ait l'air chaud était la principale connaissance de la plupart des gens sur la chaleur, tout comme la principale connaissance commune sur le rouge est que le rouge fait que les choses rouges ont l'air rouge. Toutefois, le fait que nous ayons été prêts à identifier la couleur à l'énergie cinétique moléculaire quand les données empiriques sont apparues montre que cette opinion n'était qu'une opinion. Nous n'avons pas hésité à identifier la chaleur avec quelque chose dont la nature complète n'était manifestement pas donné dans l'expérience de la chaleur².

¹ Jackson F., *From metaphysics to ethics*, Oxford, Oxford UP, 1998, p. 102-105.

² Jackson F., *From metaphysics to ethics*, Oxford, Oxford UP, 1998, p. 103.

Jackson fait ici appel à ce qui est tenu pour un modèle de réduction physicaliste. Toutefois, cette réduction n'en est pas une, puisque l'apparence de la chaleur s'est transformée en sensation. Ce n'est donc pas la chaleur elle-même qui a été réduite¹. Johnston explique bien cela en relation à un argument de Churchland contre Searle :

Dans un article plein d'esprit, « La redécouverte de la lumière », Paul Churchland parodie les thèses dualistes de Franck Jackson², John Searle et David Chalmers en montrant que leurs arguments, selon lesquels la description physique du monde omet quelque chose qui est propre à notre vie mentale, peuvent donner lieu à des arguments parallèles montrant que ce qui est propre à la lumière visible est omis par l'électromagnétisme. L'électromagnétisme est une description purement quantitative qui fournit un vocabulaire et des lois quantitatives qui suffisent à décrire et expliquer toute transaction causale impliquant la lumière visible. La parodie de Churchland ne rencontre pas le succès escompté. D'une part, je peux imaginer un scientifique aveugle cloîtré de Jackson, connaissant tout ce qu'il y a à savoir sur l'électromagnétisme, qui acquiert de nouvelles informations quand on lui offre le don de voir. Jackson dirait qu'il apprend quel effet cela fait de voir la lumière et que cette information concernant les qualia n'est pas épuisée par l'électromagnétisme. Une fois encore, je pense qu'il s'agit d'une description erronée de ce qu'on apprend, l'accent étant mis sur l'effet que cela fait d'accomplir le processus de voir la lumière. Ce qu'on apprend est à quoi ressemble la lumière visible, ou à quoi ressemble une lumière visible particulière. L'électromagnétisme omet cela, mais cela n'implique pas que son explication de la lumière soit incomplète.

Qu'une théorie soit complète dépend de l'objectif de la théorie. L'électromagnétisme est une théorie des transactions causales. Comme toute théorie de ce genre, elle marche précisément parce qu'elle remplace les descriptions qualitatives que provoque l'appréhension sensible (*sensing*) par des descriptions quantitatives. Une fois encore, ce n'est pas le problème des rapports entre le corps et l'esprit qui se joue ici, mais plutôt le problème général des relations entre le quantitatif et le qualitatif³.

Johnston montre simplement qu'on n'a pas rendu compte de la chaleur, ni de la lumière, puisque la chaleur et la lumière sont aussi ce qui est révélée dans la perception. Ce que Jackson tient pour une réduction fondée sur des faits empiriques et bien acceptée résulte d'une décision philosophique qui ne fait pas consensus. Nous pouvons maintenir la révélation pour la couleur et pour la chaleur, sans nier que la couleur ait quelque chose à voir avec le mouvement cinétique moyen de molécules. Mais il faut développer une théorie à cette fin. Johnston propose une

¹ Sur ce point, pour une formulation plus technique et, à mon avis, radicalement dévastatrice, voir Johnston M., « Manifest Kinds », *The Journal of Philosophy*, Vol ; 94, N° 11, 1997, pp. 564-558.

² Il s'agit de l'ancien Franck Jackson, celui de « Epiphenomenal Qualia », *Philosophical Quarterly* 32, 1982, pp. 127-136. Le nouveau a renoncé même aux résidus du manifeste ; voir « Mind and Illusion », in P. Ludlow Y. Nagasawa, D. Stoljar, *There's something about Mary*, Cambridge Mass., MIT Press, 2004 où Jackson défend une théorie cognitiviste de la perception.

³ Johnston, *The Manifest*, Chapitre 5, p. 18.

théorie de la constitution du manifeste par le quantitatif. J'en proposerai une autre dans le chapitre III.

Souvent, la négation de l'objectivité de la chaleur manifeste utilise l'argument de la transition continue entre la chaleur et la douleur¹. La chaleur se muant par une transition continue en douleur et la douleur étant subjective, on suppose que la chaleur manifeste n'est qu'une sensation. Cet argument n'est pas très bon. Supposons que je sois un être qui n'ait pas la même sensibilité thermique que vous, qui êtes capables de ressentir des chaleurs plus élevées sans douleur. Ce qui est chaud pour vous l'est aussi pour moi, mais à partir d'un certain seuil, je ressens de la douleur là où vous ressentez une chaleur plus intense que celle qui l'a précédée. Un être moins sensible est capable de ressentir des degrés de chaleur plus élevés et, s'il était conçu pour les sentir sans être détruit, ce qui est physiquement impossible puisqu'il faudrait que ses molécules résistent au mouvement cinétique moyen qui l'entoure, il pourrait ressentir tous les degrés de chaleur possibles. On peut considérer que la douleur ferme l'accès à la chaleur et est le signe que mes récepteurs sensoriels sont en train d'être détruits. Je n'ai aucune raison de tenir la chaleur pour une sensation.

En définitive, opter pour la bifurcation dans la nature et l'introjection du manifeste est un choix philosophique. Il faut ensuite être en mesure de rendre compte de l'aspect *qualitatif*. On ne peut arguer contre la révélation en supposant l'existence de données empiriques puisque précisément, on accepte ces données empiriques parce qu'on a *déjà* renoncé à la révélation. Plus précisément, on utilise ces données empiriques comme argument en faveur d'une réduction parce qu'on a renoncé à la révélation. Mais on appauvrit le monde et on supprime un phénomène qui réclame une explication.

§ 3.4 La révélation est incapable de rendre compte de l'illusion

Selon Jackson :

[...] l'homme ordinaire admet que l'on puisse percevoir faussement la couleur, que l'illusion est possible. Mais cela revient à tracer une distinction entre les couleurs telles qu'elles sont réellement et les couleurs telles qu'elles paraissent être, à savoir concéder que les couleurs ont une nature qui dépasse l'expérience que nous en avons².

L'objection de Jackson est la suivante. L'homme ordinaire soutient que l'illusion est possible. La révélation impliquerait que l'illusion est impossible. La révélation est donc incompatible avec ce que pense l'homme ordinaire. L'incompatibilité est due au fait que lors d'une illusion, la couleur aurait une apparence différente de son apparence réelle, alors que, si l'on suit la révélation, la couleur est précisément ce qu'elle apparaît.

¹ Voir, par exemple, le premier dialogue, dans Berkeley G., *Trois dialogues entre Hylas et Philonous* (1713), trad. par G. Brykman et R. Dégremont, Paris, Flammarion, Coll. GF, 1998.

² Jackson F., *From metaphysics to ethics*, Oxford, Oxford UP, 1998, p. 103.

Cette objection rencontre plusieurs problèmes. Si le sens commun reconnaît que nous pouvons nous tromper sur la couleur, est-ce sur la couleur elle-même ou sur la couleur d'un objet ? Le sens commun pourrait très bien défendre la seconde option sans défendre la première. Un objet pourrait sembler rouge et ne pas l'être réellement, sans que pour cela on se trompe sur la nature du rouge ou sur celle de sa couleur. Il ne faut pas confondre la distinction entre la couleur réelle et la couleur apparente d'un objet avec la distinction entre l'apparence de la couleur et la couleur. Peut-être la première vaut-elle, mais pas la seconde. L'erreur sur la couleur attribuée à un objet pourrait relever d'un jugement, non de l'expérience et donc d'une forme d'apparaître épistémique.

En outre, si l'on défend une forme ou une autre de révélation faible, la couleur pourrait être plus que ce qu'elle semble. La révélation est parfaitement compatible avec le sens commun, parce que c'est une thèse de sens commun.

§ 2.5 L'incompatibilité avec l'intuition première

Jackson pense que la théorie de la révélation est incompatible avec ce qu'il appelle l'intuition première, défendue selon lui par les gens ordinaires :

« rouge » dénote la propriété d'un objet putativement présenté dans l'expérience visuelle quand un objet semble rouge¹.

Selon lui, l'intuition première requiert que l'expérience de la couleur soit normalement causée par la couleur. Or le sens commun défend également la thèse selon laquelle la cause est distincte de l'effet. Or l'expérience étant au bout de la chaîne causale, elle ne peut pas révéler de façon transparente la nature de la couleur. Autrement dit, l'accointance est incompatible avec la causalité. Cela va à l'encontre de ce que dit Locke : ce n'est pas la causalité en elle-même qui est incompatible avec la révélation, mais l'incompatibilité d'un type de propriété avec la causalité. En outre, on n'est pas obligé de soutenir ce genre d'explication mécaniste.

Jackson dit que ou bien le sens commun est confus (soutenant à la fois la révélation et la théorie causale de la perception), ou bien il ne soutient pas la révélation. La disjonction est fallacieuse. Une troisième possibilité est qu'il soutient la révélation et qu'il n'est pas confus, puisque sa conception de l'expérience n'est pas nécessairement celle d'un effet interne au sujet ni sa conception de la causalité une conception mécanique de la causalité. Le *Folk* de Jackson ressemble beaucoup plus à un philosophe du XVIII^e ou à l'un de ses descendants qu'à un homme ordinaire.

§ 3.6 Le problème de l'incompatibilité

Jackson affirme aussi qu'en rejetant la révélation, on rejette *a priori* qu'un objet puisse posséder en même temps plusieurs couleurs, alors qu'on peut constater *a posteriori* qu'un même objet peut avoir plusieurs couleurs. La thèse de la révélation serait dès lors empiriquement fausse.

Sans doute veut-il dire que les apparences des couleurs sont incompatibles, mais pas les couleurs elles-mêmes, un peu à la manière de Harman¹. Un même objet

¹ Jackson F., *From Metaphysics to Ethics*, Oxford, Oxford University Press, p. 89.

peut avoir plusieurs couleurs objectives, qui présenteront des apparences subjectives différentes (causeront des expériences différentes) chez des observateurs différents. Les couleurs révélées étant identifiables à des apparences objectives (l'équivalent objectif des apparences subjectives), l'incompatibilité que Jackson attribue aux apparences si elles étaient objectives – un même objet ne peut pas présenter simultanément plusieurs apparences au même observateur, seulement plusieurs apparences à différents observateurs – serait *ipso facto* associée aux couleurs². Autrement dit, comme un objet ne peut avoir plusieurs apparences objectives incompatibles, il ne peut pas avoir plusieurs couleurs.

Jackson semble tenir la révélation pour une forme de connaissance *a priori* ou pour une forme de connaissance dont on pourrait tirer des concepts permettant de dériver des connaissances *a priori*, par exemple sur le fait qu'un objet ne puissent avoir simultanément deux couleurs. Elle serait mise à mal par la découverte empirique qu'un objet peut avoir plusieurs couleurs.

Mais la révélation ne semble pas entraîner l'incompatibilité des couleurs et nous verrons qu'elle est compatible avec le pluralisme des couleurs. En outre, elle ne consiste pas en connaissances *a priori*. Une connaissance *a priori* est nécessairement une connaissance propositionnelle. Or la révélation ne l'est pas. Elle est même la connaissance la plus empirique qui soit. Parler de la révélation revient à parler de l'expérience.

§ 4 Défendre la thèse de la révélation

Quand on parle de défendre la thèse de la révélation, on peut défendre la thèse de la révélation *en tant que* composante du sens commun, *en tant que* composante du concept correct de couleur ou *en tant que* thèse épistémologique vraie sur notre connaissance des couleurs. Nous pouvons donc avoir à l'esprit trois conclusions, l'une portant sur le sens commun, une autre sur le concept de couleur, la dernière

¹ Harman G., « Explaining Objective Color in Terms of Subjective reactions », in *Readings on Color I*, Byrne A., Hilbert D. R. (édd), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 247-262.

² Notons que Jackson n'est pas toujours très clair à l'égard de la révélation. Son idée selon laquelle les couleurs sont liées aux apparences (rejetés par Armstrong) semble montrer qu'il ne peut se départir de la phénoménalité de la couleur. En outre, on trouve chez lui des passages curieux, comme celui-ci :

Bien que ce que nous devons ajouter à la causalité pour obtenir une présentation soit une affaire disputée, il y a un accord sur la forme générale de ce qui est exigé. Nous avons besoin de clauses requérant qu'il y ait une dépendance systématique entre la nature de l'expérience et la nature de ce qui est expérimenté, une dépendance qui nous permette de penser que l'expérience traque la nature de ce qui est expérimenté [...] (Jackson F., *From Metaphysics To Ethics*, Oxford, Oxford UP, 1998, p. 96).

Il semble qu'ici Jackson veuille développer une théorie représentationnelle de l'expérience. Mais on voit mal en quoi la causalité et la dépendance, sans plus de précision, peuvent nous donner accès à la nature de la couleur. Et il est difficile de comprendre ce qu'il entend ici par nature de la couleur. On se défait difficilement des intuitions liées à la révélation. Dès lors, il est difficile de savoir exactement ce qu'il vise.

sur la connaissance de la couleur et, étant donné la nature de la thèse, sur la couleur elle-même :

Première conclusion : La thèse de la révélation est une composante du concept commun de couleur.

Deuxième conclusion : Le concept de couleur est celui d'une entité dont la nature est dévoilée dans l'expérience visuelle.

Troisième conclusion : notre connaissance des couleurs consiste en une révélation de leur nature : les couleurs existent et sont telles que le révèle l'expérience.

Chacune de ses conclusions fait l'objet d'une argumentation distincte. Le premier type d'argument vise à montrer que la révélation est une composante du concept de couleur du sens commun, au sens où le sens commun pense que l'expérience révèle la nature de la couleur.

Aller à l'encontre de ce genre d'argument suppose de nier que l'expérience *paraisse révéler* la nature des couleurs – et non de nier que l'expérience *révèle* effectivement la nature des couleurs. On peut en effet accepter que le sens commun pense que la nature de la couleur est révélée par l'expérience, tout en réfutant qu'il ait raison sur ce point, comme l'ont fait Boyle, Descartes, Locke, etc., et tout ceux qui pensent que la science est la seule source authentique de connaissance sur la nature de la couleur.

Nier la conclusion de ce genre d'argument correspond donc à la stratégie de Reid, selon laquelle l'expérience révèle l'existence et non la nature de la couleur. Selon Reid, le sens commun ne fait pas spontanément la distinction entre les sensations et la couleur parce que cette distinction n'a aucun intérêt pratique, mais l'absence de distinction ne manifeste pas l'existence d'un *fait phénoménologique* ou une posture *théorique* du sens commun : ne pas voir une différence, ce n'est pas *croire* qu'il n'y en a pas.

Le premier type d'argument en faveur de la révélation défendrait donc la conclusion suivante :

Première conclusion : La thèse de la révélation est une composante du concept commun de couleur.

Le second type d'argument vise à montrer que le sens commun a raison. Il existe deux types d'argument de ce genre, visant à établir que le sens commun a raison *conceptuellement* ou qu'il a raison à la fois conceptuellement et ontologiquement, en acceptant l'existence d'entités correspondant à ce concept.

On peut d'abord montrer qu'il n'existe aucun autre moyen de révéler la nature de la couleur que l'expérience. Il s'agit donc de nier qu'on puisse mener une enquête exclusivement *scientifique* sur la nature de la couleur. La science part de l'expérience de la couleur, qui lui fournit son *explanandum*. Cette stratégie établit un point *conceptuel*, en affirmant l'existence d'un concept primitif de couleur, dont les autres sont dérivés : celui qui renvoie aux couleurs telles qu'elles sont révélées dans l'expérience. Voici donc la deuxième conclusion possible d'un argument en faveur de la révélation :

Deuxième conclusion : Le concept de couleur est celui d'une entité dont la nature est dévoilée dans l'expérience visuelle.

On peut également chercher à établir, c'est la troisième conclusion, que l'expérience révèle effectivement la nature des couleurs existantes. C'est la stratégie utilisée par les théories simples, mais pas seulement par elles. La théorie événementielle est physicaliste et soutient la révélation. De même, de nombreuses théories subjectivistes défendent, au moins partiellement la révélation. Voici la troisième conclusion :

Troisième conclusion : Les couleurs existent et sont telles que le révèle l'expérience.

Il existe *grosso modo* trois façons de procéder pour défendre cette troisième conclusion.

On peut développer une théorie de la couleur visant à exclure la science au profit de la théorie naïve, en adoptant une stratégie instrumentaliste. C'est la stratégie de Berkeley par exemple.

On peut défendre une version subjectiviste de cette conclusion. Défendre la version subjectiviste implique, on le verra de renoncer à certaines caractéristiques phénoménologiques de la couleur, voire peut-être à toutes si l'on adopte une version matérialiste de subjectivisme¹. Mais on peut se demander si une version subjectiviste matérialiste défend la révélation, bien qu'en un sens, il la présuppose².

¹ Il y a une différence, de ce point de vue, entre le matérialisme hétérodoxe de Sellars, une version subjectiviste de notre thèse événementielle et le matérialisme de Hardin, qui équivaut à une forme d'éliminativisme.

² Ainsi, Hardin écrit (« Are 'scientific' objects coloured? », *Mind* 93, 1984b, pp. 491-500, pp. 491-492) : « Que sont les couleurs ? Il paraît clair qu'une compréhension correcte des couleurs doit provenir de l'accoutance sensorielle : les aveugles de naissance ne peuvent avoir une compréhension adéquate de la couleur. Mais on peut voir également que les couleurs sont plus que des qualia simples et ineffables. La teinte de bleu manquante de Hume établit ce point avec force. Notre concept de couleur implique non seulement les couleurs manifestes, mais également un ensemble complet de relations d'ordre valant entre elles. Toute couleur est spécifiable par trois dimensions : la teinte, la brillance et la saturation. Seules les tâches de lumière colorée sur un fond neutre peuvent être totalement spécifiables de cette manière. Les supposées « couleurs des surfaces » sont plus complexes. Les couleurs d'une teinte donnée peuvent être linéairement ordonnées selon la brillance, si la saturation demeure constante, et selon la saturation si la brillance demeure constante. En conservant à la fois la saturation et la brillance constante, les tentes peuvent être ordonnées dans un éventail clos, les points terminaux des couleurs spectrales étant connectés par un éventail de pourpres non spectraux. Ces relations entre les couleurs ne peuvent, bien entendu, pas plus être extraites de la simple présentation d'un unique échantillon de couleur que la somme de 180° des angles d'un triangle de la simple présentation d'un triangle. Néanmoins, il s'agit là d'une propriété essentielle d'une couleur requérant trois paramètres pour sa spécification, comme c'est une propriété essentielle des nombres complexes qu'ils requièrent exactement deux nombres réels pour leur spécification. » Le problème de Hardin est qu'ensuite il explique les relations de ressemblance à l'aide de la théorie des processus antagonistes, mais qu'il nie l'existence des *relata*. Nous avons donc des relations sans *relata*. Mais le plus étrange est qu'il finit par nier ce qu'il cherche à expliquer.

La version la plus difficile à soutenir est la version objectiviste, qui soutient à la fois l'indépendance des couleurs et la révélation. C'est bien entendu la plus difficile à établir et c'est celle que nous tentons de défendre ici. Elle consiste ni plus ni moins en la défense d'une théorie naïve de la couleur et à renoncer à toute théorie de l'erreur et à toute théorie éliminativiste.

Défendre la théorie naïve suppose d'accomplir deux tâches. On peut développer des théories de l'expérience et de la causalité qui permettent d'adopter la théorie. Si la perception a quelque chose à voir avec la causalité, c'est cette dernière qui devra faire l'objet d'une recherche.

Mais il faut également s'interroger sur les rapports entre les couleurs ainsi révélées et les entités postulées par la science. On peut par exemple dire que les couleurs sont des entités en sus de celles de la science ou dire que les couleurs sont des entités postulées par la science. On défendrait alors une théorie physicaliste et naïve de la couleur, ce qui est généralement tenu pour impossible, mais qui est pourtant la stratégie adoptée dans ce travail.

Je n'ai rien à dire ici sur la causalité et la perception. Cela grève sérieusement la théorie, mais toutes les théories rencontrent d'énormes problèmes et plutôt que de nier l'existence d'une chose qui paraît évidente, mieux vaut essayer d'assurer son existence.

§ 5 La phénoménologie

Il semble qu'il y ait en tout et pour tout cinq attitudes possibles face à la phénoménologie :

1. Ne pas en tenir compte et supposer que les couleurs sont *définissables* et *identifiables* par un autre moyen.
2. Considérer qu'elle permet d'*identifier* la couleur, mais non de la définir¹.

Il affirme en effet que ceux qui prétendent que les couleurs sont irréductibles supposent qu'elles sont simples. Il suffirait de conférer une structure aux couleurs pour pouvoir les réduire. Mais simples ou structurés, les relata doivent exister et le problème n'est pas lié à la complexité ou à la simplicité. S'il faut une structure et des parties pour qu'il puisse y avoir diverses relations de ressemblance (entre les teintes, les brillances, les saturations), il faut encore rendre compte de ces parties et Hardin est embarqué dans une régression. Quelque chose est donné dans l'expérience dont il faut rendre compte et la thèse de Hardin revient à nier cette donation.

En fait, la révélation suppose l'existence de ce qui est révélé et Hardin accepte la révélation en niant cette existence, ce qui semble problématique. En réalité, c'est un problème pour tous les éliminativistes (comme Maund ou Landesman, par exemple). Pour eux, les couleurs sont des propriétés non exemplifiées. Mais comment peuvent être données ou révélées des propriétés non exemplifiées ?

¹ C'est la stratégie de Kripke (*La logique des noms propres* (1980), trad. par Jacob P., Recanati F, Paris, Editions de Minuit, 1982). Kripke soutient que si, pour les douleurs, il n'y a pas de différence entre leur apparence et leur réalité, ce n'est pas le cas des couleurs. Selon lui, d'autres propriétés physiques pourraient donner lieu à la même sensation de couleur. Ce n'est pas évident. En outre, si l'on suit l'explication qu'il donne de l'eau, les

3. Considérer qu'elle *révèle* incomplètement la nature de la couleur. Ainsi, elle révèle certains traits essentiels de la couleur, mais elle nous induit également en erreur – certains traits que nous sommes enclins à tenir pour des caractéristiques de la couleur n'en sont pas. Il n'est pas possible de corriger ces erreurs par une enquête *phénoménologique* : ce sont des considérations *scientifiques* ou *métaphysiques* qui permettent de faire le partage entre les traits qu'on peut attribuer à la couleur et les autres.

4. Considérer qu'elle révèle *complètement* la nature de la couleur. On appelle cette thèse le *primitivisme*.

5. Considérer qu'elle révèle *incomplètement* la nature de la couleur, mais qu'elle ne nous induit pas en erreur par ailleurs. La couleur est *plus* que ce que nous révèle l'expérience. C'est la position défendue dans cette thèse.

Si l'on accepte ce point de départ phénoménologique, on suppose que les couleurs sont, au moins pour partie, ce qu'elles semblent être ou que leur apparence doit jouer un rôle dans leur définition et est constitutive, d'une façon ou d'une autre, de leur nature. La difficulté avec les couleurs est que l'apparence des couleurs ne se laisse apparemment pas réduire aux propriétés postulées par la science. Bon nombre de philosophes, dès lors, refusent de partir d'une telle analyse phénoménologique¹. La compréhension de la couleur ne dépend pas, selon eux, d'une telle analyse, mais d'abord d'une enquête psychologique, physiologique et, plus fondamentalement, physique sur la vision, la phénoménologie relevant au mieux de la conscience phénoménale ou des qualia, entendus comme des effets produits en nous par les couleurs et participant des mécanismes de détection de ces

mêmes éléments et propriétés physiques (l'H₂O) devront avoir les mêmes propriétés dans tous les mondes, bien que d'autres éléments et propriétés chimiques pourraient, selon lui, avoir la même apparence. L'eau est ainsi liquide à 50° dans tous les mondes (en tenant compte de la pression, etc.). L'eau est identifiée par ses rôles causaux et ses propriétés manifestes susceptibles d'être expliquées chimiquement. Mais on ne voit pas bien quelles sont les propriétés équivalentes pour les couleurs. Ce que sont les couleurs est ce qu'elles paraissent être et leur seul rôle causal semble être de causer une expérience. Kripke pourrait alors dire que les mêmes couleurs pourraient causer d'autres expériences dans d'autres mondes, détachant complètement la phénoménologie de la couleur – sa critique de la théorie dispositionnelle semble aller en ce sens (Gomez-Torrente M. « Kripke on Color Words and the Primary/Secondary quality Distinction » URL : http://www.filosoficas.unam.mx/~mariogt/Gomez-Torrente_KCW&PSQD_long_061027.pdf). Mais la couleur est difficilement détachable de sa phénoménologie, notamment, comme nous le verrons, en raison du lien des couleurs à l'espace. Il est en fait très difficile de déterminer ce qu'est une *sensation* de couleur, quelque chose qui n'aurait pas le rapport particulier de la couleur à l'espace et on voit mal comment représenter des couleurs autrement que par les prétendues sensations que nous avons : qu'il y ait des corrélations entre des sensations, comme dans la synesthésie est plausible, mais il est difficile de comprendre la substitution de sensations). Le vocabulaire des sensations est toutefois trompeur : il vaut mieux dire qu'on ne peut substituer aux couleurs d'autres qualités parce qu'elles n'auraient pas le même rapport à l'espace. J'ajoute que la thèse de Kripke ressemblant à celle de Reid, elle est soumise aux mêmes objections (voir le chapitre 1).

¹ Parmi eux, Reid, Smart, Armstrong, Pitcher, Dennett, Tolliver, Akins & Hahn.

dernières. Si ces effets entretiennent manifestement des rapports avec l'expérience de la couleur – certains diront qu'ils sont des propriétés de cette expérience, voire qu'ils la constituent –, ils ne permettent pas de rendre compte de la nature des couleurs et peuvent même nous égarer, en nous faisant croire que la façon dont les couleurs apparaissent est constitutive de leur nature. Pour ce genre de philosophes, les couleurs ne sont donc pas des propriétés phénoménales, à savoir des caractéristiques des objets dont la nature dépend de la façon dont elles apparaissent aux sujets percevant¹.

¹ Prenons l'exemple de la théorie disjonctiviste australienne. Il est clair qu'elle ne rend pas compte du rouge apparent. Le rouge est une propriété physique et, comme Armstrong l'écrit (je souligne) : « [les qualités secondes] ne sont rien de plus que des propriétés physiques des objets ou des processus physiques. Les couleurs des surfaces, selon cette conception, seront simplement des propriétés physiques de ces surfaces. Et "propriétés physiques" signifie le type de propriétés qu'un physicien serait prêt à attribuer à ces surfaces, le genre de propriétés qui figurerait dans l'"image" scientifique du monde. *Notez que c'est qu'elle soit rouge qui est identique aux propriétés de cette surface et non qu'elle semble rouge.* Le fait que quelque chose semble rouge est une affaire de personnes ayant certaines perceptions comme résultat de l'action causale de cette surface sur leurs yeux. » (*A Materialist Theory Of The Mind*, London, Routledge, 1968, p. 272)

La difficulté majeure pour les théories physicalistes est celle de la place qu'elles doivent accorder à la *phénoménologie* des couleurs. Armstrong défend clairement une théorie de l'erreur. La solution lockéenne consistait à rapatrier les couleurs *telles qu'elles sont perçues* dans l'esprit, conçu comme une entité non physique. La difficulté pour des physicalistes comme Smart et Armstrong est que l'esprit est le cerveau et que ce rapatriement est impossible. Le réalisme direct d'Armstrong est en outre incompatible avec tout ce qui pourrait ressembler à des *sense data*. Armstrong est sans doute celui qui a le mieux reconnu ces problèmes phénoménologiques pour la théorie physicaliste : « En même temps, d'un point de vue phénoménologique, la théorie de l'identité pour les qualités secondes semble vraiment invraisemblable. Toutes nos expériences semblent être contredites quand on nous dit que la couleur des surfaces est en réalité complètement différente de ce qu'elle paraît être. En fait, il y a des ondes lumineuses qui percutent une surface physique. La microstructure des événements qui s'y produisent est beaucoup trop petite pour être saisie par notre vision. » (Armstrong D. M., *Sketch for a systematic metaphysics*, Oxford, Oxford UP, 2010, p. 110)

Armstrong propose la solution théorique suivante (qu'on pourrait transformer selon le modèle des processus antagonistes, ce qui permettrait également de comprendre la structure qualitative des couleurs – on voit bien alors qu'il n'y a pas de différences entre un subjectiviste matérialiste et un objectiviste matérialiste). Des causes physiques différentes produisent le même effet parce que des stimuli différents peuvent être représentés à un haut niveau comme étant du même type. La phénoménologie de la couleur est déterminée par le message qui sort du neurone, non par la cause distale. Les surfaces sont différentes et leurs ressemblances dépendent de leurs relations à un organisme. L'unité de la couleur et son homogénéité ne sont donc pas l'homogénéité de la couleur objective, mais sont dues à l'excitation d'un neurone unique. Le modèle de la perception de la couleur est l'illusion de la femme sans tête. L'illusion de la femme sans tête consiste à interposer un drap noir entre la tête de la femme et l'audience, alors que le fond de la scène est du même noir. Parce que nous percevons la femme sans tête, nous concluons que la femme n'a pas de tête. L'absence d'information est traduite en une information positive. La même erreur serait à

Quant à ceux qui acceptent un point de départ phénoménologique, ils empruntent des voies très différentes en privilégiant l'un ou l'autre type de marques phénoménologiques, par exemple les structures de ressemblances et de différences entre les couleurs plutôt que leur localisation spatiale apparente ou leur constance. La difficulté est que, d'un point de vue phénoménologique, leur choix de privilégier un type de marques plutôt qu'un autre, les ressemblances et les différences plutôt que la localisation et la constance, paraît *in fine* arbitraire. Ce n'est pas la phénoménologie qui motive le choix – du point de vue phénoménologique, les marques paraissent toutes essentielles à la couleur –, mais des considérations qui ont à voir avec la psychologie, l'épistémologie ou des thèses de métaphysique générale¹.

l'œuvre dans la perception des couleurs. Nous attribuerions aux couleurs des propriétés qu'elles n'ont pas. Armstrong soutient que : « [...] la perception, telle que nous en avons l'expérience par introspection, est dépourvue de qualités. Les seules qualités impliquées sont des qualités, non des phénomènes mentaux, mais des choses physiques perçues. En particulier, je soutiens que les soi-disant qualités secondes : couleurs, sons, goûts, odeurs, chaud et froid, des qualités qui ont souvent été conçues comme des qualités internes, sont en réalité des qualités des phénomènes physiques objectifs. » (Armstrong D. M., Malcolm N., *Consciousness & Causality*, Oxford, Great debates in philosophy, 1984, p. 170)

Le problème est que même si cela donne l'impression d'assurer la réalité des couleurs, les qualités d'Armstrong n'ont plus grand-chose de qualitatif. En outre, sa solution est *épistémique* et fait appel à la notion épistémologique de contenu. Cela manque de sérieux ontologique. La solution de Lycan, consistant à invoquer des individus phénoménaux dans d'autres mondes possibles n'est pas plus plausible (Lycan W. G., *Consciousness*, Cambridge Mass, The MIT Press, 1995). On ne voit pas bien comment nous pourrions avoir l'expérience d'autres mondes possibles. Certes, l'expérience est tenue par lui pour une croyance qu'un objet a des propriétés, croyance qui n'aurait aucun vérifacteur dans ce monde puisque ces propriétés ne s'y trouveraient pas – la solution de Lycan permet de défendre les individus phénoménaux en se passant des *sense data* : les individus phénoménaux sont des objets physiques dans un autre monde possible. Mais une fois encore, cela ne permet pas de rendre compte de certaines caractéristiques de l'expérience, parmi lesquelles la donation. Comme le disent Gallagher et Zahavi (*The Phenomenological Mind*, London, Routledge, 2008) : « La difficulté décisive pour le réductionnisme n'est pas l'existence de qualia épiphénoménaux, des qualia au sens de phénomènes mentaux atomiques, non relationnels, ineffables, incomparables et incorrigibles. Et le problème difficile ne disparaît pas si l'on nie (à bon droit) l'existence de telles entités et si l'on relocalise, pour ainsi dire, le phénoménaux dehors plutôt qu'« à l'intérieur ». Le problème difficile ne porte pas sur l'existence d'*objets de l'expérience* non physiques, mais sur l'existence de l'expérience subjective elle-même ; le problème porte sur le fait que des choses nous soient *données*. »

Pour qui aurait une conception réaliste des mondes possibles (comme celle de Lewis) et accepterait la solution de Lycan, on pourrait se demander pourquoi ce qui peut se produire dans un autre monde ne se produit pas dans le nôtre. Après tout, tout semble se passer dans notre monde comme dans cet autre monde.

¹ Je pense ici aux thèses de Hardin pour le choix subjectiviste de la partition phénoménologique entre couleurs uniques et binaires ou à la théorie de Hilbert pour la constance et la localisation phénoménologique. Hardin ne rend pas compte de la spatialité des couleurs et nie l'existence des couleurs. Hilbert défend l'existence de couleurs sans

La plupart des thèses philosophiques sur la couleur, qu'elles aient ou non un point de départ phénoménologique, accordent donc une place secondaire à la phénoménologie des couleurs : soit on la tient à l'écart, soit elle n'est pas considérée comme suffisante pour trancher entre des conceptions de la nature de la couleur. Or, pour qui ne se préoccupe pas de philosophie, il semble que l'expérience que nous avons de la couleur suffise à nous donner connaissance de sa nature ou du moins d'une partie de celle-ci : ce qu'elle est, pour une part au moins, est ce qu'elle semble être. Ce travail entend réhabiliter le point de départ phénoménologique, prendre au sérieux l'idée que l'expérience ordinaire révèle, au moins en partie, la nature de la couleur.

La phénoménologie est en effet indispensable pour identifier l'explanandum d'une philosophie de la couleur. Je soutiens ici que la philosophie des couleurs doit partir d'une *phénoménologie* des couleurs, à savoir d'une description détaillée de l'objet de son enquête. Notre concept de couleur est le concept d'une entité qui porte certaines marques qui sont d'abord phénoménologiques, au sens où elles sont *révélées* dans notre expérience des couleurs. La meilleure défense de la révélation est de montrer qu'on peut établir l'existence d'une entité qui lui corresponde.

Une difficulté est de s'accorder sur une description phénoménologique des couleurs. En effet, la révélation ne rend pas « trop facile » la connaissance des couleurs, comme certains le disent. Certes, la couleur nous est familière mais cela ne suffit pas à décrire correctement ce dont nous avons l'expérience. Il faut bien faire la différence entre la *révélation* et la *phénoménologie*.

Comme le notent les historiens de la couleur ou les historiens de la psychologie, les descriptions phénoménologiques de la couleur sont nombreuses, ont fait ou font l'objet de controverses, et rien ne semble garantir que celles qui sont aujourd'hui les plus couramment acceptées sont vraies et ne seront pas remplacées¹. On peut même penser que certaines descriptions phénoménologiques, comme celles qui distinguent les couleurs primaires (comme le rouge et le jaune) et binaires (comme l'orange) sont d'autant plus facilement acceptées qu'elles semblent aller dans le sens de la thèse la plus couramment acceptée, selon laquelle la couleur est une sensation ou une entité subjective dont les caractéristiques dépendent de la structure trichromatique du système visuel.

Il existe aussi une dispute sur le statut qu'il faut accorder aux propositions phénoménologiques, par exemple entre les conceptions wittgensteiniennes et les

qualités. Le problème est toutefois de justifier sans arbitraire le choix de l'une ou l'autre caractéristique phénoménologique. Cela pourrait relever du *goût* des uns et des autres.

¹ Voir, par exemple, Bouveresse (*Langage, perception et réalité 2*, Nîmes, J. Chambon, 2004), Kuehni (*Color, Essence and Logic*, New York, Von Nostrand Reinhold Company, 1983 ; Kuehni R.G., Schwarz A., *Color ordered*, Oxford, Oxford UP, 2008.) et Pastoureau (*Noir*, Paris, Seuil, 2008). On trouve dans Boring (Boring E.G., *Sensation and perception in the history of experimental psychology*, New York, Appleton Century Crofts, 1942) des anecdotes intéressantes, quelques-unes qui montrent notamment que certaines thèses sur la phénoménologie se sont imposées non parce qu'elles sont vraies, mais fautes de volonté de combattre. Certaines descriptions s'imposeraient donc non pas parce qu'elles sont vraies, mais parce qu'elles ont résisté au temps.

conceptions phénoménologiques issues de la tradition husserlienne. Je ne m'intéresserai pas à ce dernier point ici. Il ne me paraît pas crucial et l'enquête phénoménologique me paraît être une enquête empirique.

§ 5.1 Les couleurs comme propriétés intrinsèques

Les couleurs semblent être des propriétés intrinsèques, c'est-à-dire non relationnelles des choses physiques.

On distingue les propriétés extrinsèques et les propriétés intrinsèques. Les premières sont des propriétés que les objetsinstancient parce qu'ils entretiennent des relations à d'autres choses. Être marié est une propriété extrinsèque. Une personne est mariée si elle entretient une relation *avec* la personne avec laquelle elle est mariée. Les couleurs semblent être des propriétés intrinsèques, puisque la couleur qu'une chose possède paraît indépendante de ses relations à d'autres choses. La difficulté ici est de déterminer ce que signifient *intrinsèque* et *extrinsèque*. Pour les couleurs, on peut se demander, au cas où elles dépendraient de l'illumination, par exemple, et si cette dépendance en fait ou non des propriétés extrinsèques.

§ 5.2 La causalité

Berkeley soutient que les couleurs ne sont pas éprouvées comme des causes :

[...] visiblement inactives ; il n'y a en elle ni pouvoir ni agentivité¹.

Allen affirme qu'en ce cas, la révélation est falsifiée. Il suffit que les gens soient en désaccord pour que la révélation soit falsifiée. Mais, une fois encore, Allen confond phénoménologie et révélation. Si Berkeley a raison et que la couleur est une cause, alors la condition d'intimité est fausse. Mais si certains voient les couleurs comme une cause alors qu'elle ne l'est pas, alors l'infailibilité est fausse. Dès lors la révélation serait fausse. Il faut toutefois envisager un autre point. L'expérience pourrait être *neutre* sur certaines caractéristiques de la couleur. Être une cause est une caractéristique relationnelle. Et ce qui est révélé pourrait bien n'avoir rien à voir avec cela. Ne pas percevoir les caractéristiques d'une chose n'implique pas qu'elle ne les ait pas. La description la plus juste de l'expérience des couleurs, s'agissant de la causalité est sans doute qu'elle ne se présente pas comme des causes, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'en sont pas. C'est l'enquête qui doit le dire. Mais il n'y a pas d'incompatibilité entre la révélation et le fait que les couleurs soient ou ne soient pas des causes.

Les physicalistes ont toutefois tendance à tenir le concept de couleur pour un concept de rôle causal. C'est la seule façon pour eux de sauver un peu de la phénoménologie de la couleur tout en lui faisant subir une réduction. David Lewis soutenait ainsi que :

Une théorie des couleurs adéquate doit être à la fois matérialiste et de sens commun².

¹ Berkeley G., *Principes de la connaissance humaine*, § 25.

² Lewis D., *Papers In Metaphysics and Epistemology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 332.

Ces deux contraintes indiquent, de la part de Lewis, qu'une théorie des couleurs doit tenir compte à la fois de la science (le matérialisme) et de ce qu'il appelle notre théorie populaire des couleurs, Lewis insistant sur le fait que la place accordée à la science ne doit pas *trop* empiéter sur celle accordée au sens commun, au risque, sinon, de changer de sujet :

Des occupants imparfaits du rôle que la théorie populaire accorde à la couleur ne mériteront pas tout à fait d'être appelés des couleurs, mais ils pourront toutefois le mériter suffisamment.

Mais le compromis a ses limites : il ne revient pas à dire que les couleurs n'existent pas ; ou que nous sommes incapables de les détecter ; ou qu'elles disparaissent quand les choses ne sont pas illuminées ou observées ; ou qu'elles changent avec chaque changement d'illumination, ou avec chaque changement dans les capacités visuelles d'un observateur ; ou que la même surface de la même chose a différentes couleurs pour différents observateurs. Transigez sur ces points et on pourra douter que les soi-disant couleurs postulées par votre théorie méritent leur nom. C'est donc un fait mooréen qu'il y a des couleurs qui méritent leur nom. Niez-le et l'explication la plus crédible de votre déni est que vous êtes sous le coup d'une erreur philosophique (ou scientifique)¹.

Lewis accorde une priorité à la science, du moins à son ontologie supposée. La difficulté est alors de spécifier ce que croit le sens commun et sur quelles croyances il est impossible de transiger. Lewis semble considérer qu'il existe un concept fonctionnaliste de couleur, défini par un rôle causal accordé à certains types d'entités existant indépendamment de l'esprit et localisées à l'extérieur du corps du sujet percevant² :

Quand une chose rouge se trouve devant les yeux de quelqu'un, elle cause généralement une expérience de rouge

ou mieux

Quand une chose rouge illuminée par une lumière normale se trouve à une distance adéquate devant les yeux d'une personne dotée de capacités visuelles normales dans un environnement normal, elle cause généralement en lui une expérience de rouge³.

Le rôle causal sera joué par des entités scientifiques, à savoir, pour Lewis, la réflectance⁴ des surfaces.

La science intervient deux fois : elle aide le philosophe à spécifier l'occupant du rôle et, à l'évidence, chez Lewis, elle permet de faire le tri parmi les croyances populaires, en écartant celles qui ne seraient pas compatibles avec son ontologie,

¹ Lewis D., *Papers In Metaphysics and Epistemology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, , p. 332-333.

² Lewis D., *Papers In Metaphysics and Epistemology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, , p. 333-336.

³ Lewis D., *Papers In Metaphysics and Epistemology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, , p. 335.

⁴ Lewis D., *Papers In Metaphysics and Epistemology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 336. Voir plus bas pour une définition des réflectances.

par exemple celle selon laquelle nous avons une connaissance directe et naïve de ce qu'est la couleur, qui paraît incompatible avec ce que l'on sait des processus physiques et physiologiques ayant lieu dans la perception. La place que Lewis accorde à la science le conduit, comme en philosophie de l'esprit, à insister sur les analyses causales de la couleur, spécifiant ce qui cause et ce qui est causé par la couleur. L'argument est le suivant¹ :

[1] La couleur C = l'occupant du rôle causal R (par définition de C)

[2] La propriété physique P = l'occupant du rôle causal R (selon la théorie physique)

∴ La couleur C = la propriété physique P

Du sens commun, Lewis ne conserve que les analyses qui concernent les relations entre les couleurs, leurs causes et leurs effets, mais qui ne disent pas ce qui entre dans ces relations. Lewis paraît donc accorder une priorité à la science et à son ontologie jusque dans le choix des croyances qu'il attribue au sens commun – voire jusque dans sa (re)construction des croyances du sens commun. Mais, si c'est un fait mooréen qu'il y ait des couleurs, si Lewis semble rejeter toute forme d'éliminativisme, qui consisterait à dire que rien, dans le monde, n'est coloré, la question demeure de savoir si, malgré le bon sens affiché de ses déclarations, sa théorie est bien une théorie de la couleur. Ce n'est pas parce que l'on dit qu'il y a des couleurs qu'on ne les a pas éliminées subrepticement ; la théorie n'est peut être pas en mesure de faire ce qu'on prétend qu'elle fait, ce qui arrive assez souvent en philosophie.

En effet, s'agissant des couleurs, les philosophes reconstruisent ou retiennent des croyances du sens commun très diverses, ce qui les conduit à adopter des positions très variables. Certains pensent qu'on ne peut faire le tri parmi les croyances du sens commun en assumant *a priori* la validité de la science en cette affaire. Quelques-uns pensent même que l'ontologie de la science est incapable de rendre compte des couleurs, parce qu'elle est incompatible avec le sens commun. Beaucoup ne sont donc pas prêts à penser que les croyances de sens commun définissent uniquement un concept de rôle causal et ne disent rien de la nature de ce qui occupe le rôle, laissant à la seule science, ou à la philosophie mâtinée de science, la tâche de trouver l'occupant.

Il me semble que Lewis change de sujet. Il est clair que la caractéristique la plus cruciale de la couleur du sens commun n'est pas son rôle causal. Il est tout aussi clair que Lewis, comme les autres physicalistes classiques², est incapable de rendre compte de l'expérience de la couleur. Or il reconnaît cette expérience, puisqu'il affirme clairement qu'il faut *renoncer* à certaines caractéristiques de la couleur et on ne renonce qu'à ce à quoi on accorde un certain crédit. Or, s'agissant des

¹ Je reconstruis l'argument en prenant pour modèle l'argument qu'on trouve dans Lewis D., *Papers In Metaphysics and Epistemology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, pp. 248-249.

² Je suis un physicaliste hétérodoxe. Disons que physicaliste désigne ici les physicalistes orthodoxes.

couleurs et de la phénoménologie, il faut accorder une priorité à certaines données phénoménologiques. Toutes les caractéristiques phénoménologiques ne semblent pas avoir le même poids dans notre compréhension intuitive de la couleur. Et il est clair que la causalité ne pèse pas lourd face aux caractéristiques qualitatives de la couleur.

Une approche plus pertinente du rapport entre les couleurs et la causalité est celle de John Campbell, qui défend une théorie simple de la couleur¹. Il utilise une conception interventionniste de la causalité². Un des arguments contre l'objectivité des couleurs, en faveur de leur secondarité est l'argument lockéen du pilage des amandes. Selon Locke, la considération de ce phénomène indique qu'on n'intervient pas directement et sélectivement sur la couleur d'un objet : nous intervenons sur une texture. Notre concept ordinaire de couleur est donc erroné, puisqu'il suppose que nous agissons sur des couleurs. Campbell essaie de montrer qu'il ne l'est pas. L'argument de Campbell est intéressant en ce qu'il affirme que notre expérience des couleurs ne nous apprend pas des propositions sur les couleurs, mais nous donne une connaissance directe de la couleur et nous informe sur des propriétés spatiales, mais aussi causales de la couleur :

Nous considérons que notre expérience des couleurs nous donne une connaissance des propriétés sur lesquelles nous intervenons quand nous intervenons sur les couleurs. C'est l'idée que j'appelle "transparence". Il y a une chose comme agir sur une variable pour produire un résultat donné, sans avoir aucune idée de la variable sur laquelle vous agissez. Par exemple, supposons que vous ayez une télévision ancienne et capricieuse. Parfois, le volume augmente soudainement beaucoup plus qu'il ne le devrait. Vous pouvez régler cela en tapant le côté de la télévision ; mais c'est aléatoire, vous devez varier vos frappes de temps en temps, et quelquefois il vaut mieux le frapper sur l'arrière, juste en dessous du coin supérieur. Quand vous corrigez le volume de cette façon, vous considérez que vous agissez sur une variable cachée pour modifier le volume. Mais vous n'avez pas la moindre idée de ce qu'est cette variable. Le cas des couleurs semble très différent. Quand vous manipulez la couleur d'une partie d'un tableau, afin d'affecter la perception des gens qui le regarderont, il ne semble pas que vous agissiez n'importe comment sur l'une ou l'autre variable cachée – une structure moléculaire sous-jacente présumée, par exemple. La variable sur laquelle vous agissez, afin d'affecter cette perception, vous fait face – c'est la couleur manifeste

¹ Voici une définition de la théorie simple :

Théorie simple (thèse ontologique) : Les couleurs sont des propriétés objectives *sui generis*, ni physiques (elles ne figurent pas dans l'attirail ontologique de la physique) ni mentales (leur existence ne dépend pas d'une expérience).

Une théorie simple est une théorie naïve de la couleur, mais ce n'est pas la seule. La version de la théorie événementielle que je soutiens est elle aussi naïve.

² Une conception interventionniste de la causalité soutient qu'une cause est un moyen de manipuler son effet. Pour une présentation en français Marcellesi A., « L'interventionnisme permet-il la causalité descendante ? », *Igitur*, Vol. 2, n°1, 2010, p. 1-11 ; le texte de référence est Woodward, J., *Making Things Happen : A Theory of Causal Explanation*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

des choses. Votre perception des couleurs vous donne la connaissance de la variable sur laquelle vous agissez – elle ne cache rien¹.

Comme nous l'avons vu, pour Campbell, la connaissance de la couleur est une connaissance par accointance, au sens de Russell, une connaissance des choses, pas une connaissance des propositions. Il dit que la couleur est transparente. Ce qui importe ici est que la connaissance des couleurs est liée à leur manipulation : quand nous les manipulons, nous savons ce que nous manipulons. Et il est clair que ce que nous manipulons ne peut être expliqué seulement en termes fonctionnels :

Plus tôt, j'ai opposé le fait de frapper une télévision pour modifier le volume, avec le fait de peindre un carré de papier pour affecter les expériences d'une personne qui le regardera. Dans le cas de la télévision, comme je l'ai dit, nous considérons que nous agissons sur une variable cachée, sans avoir aucune idée de ce qu'elle est. Dans le cas où nous peignons un objet, pourtant, il semble parfaitement manifeste que la propriété sur laquelle nous agissons, et la connaissance de cette propriété sur laquelle nous agissons est fournie par notre expérience de la couleur. Nous pouvons tirer de ce contraste une généralisation. Dans le cas de la télévision nous agissons sur une propriété dont nous avons seulement une caractérisation fonctionnelle. Nous savons quelque chose sur la façon de modifier cette variable, et sur les conséquences de cette modification. Mais nous avons seulement la caractérisation fonctionnelle. Au contraire, quand nous agissons sur la couleur d'une chose pour modifier la perception de ceux qui l'observent, nous ne supposons ordinairement pas que nous avons seulement une caractérisation fonctionnelle de la propriété. Nous considérons que l'expérience nous confronte à la propriété catégorique de couleur elle-même. Nous supposons que c'est parce que nous manipulons cette propriété catégorique qu'il y a des différences dans les expériences des couleurs des observateurs².

La thèse de la transparence peut-être formulée ainsi :

L'expérience de la couleur fournit une connaissance de la propriété catégorique de couleur sur laquelle une intervention change les expériences des observateurs³.

La thèse de Campbell vise à indiquer que notre concept de couleur n'est pas uniquement un concept *fonctionnel*. Nous intervenons sur ce dont nous avons l'expérience. L'expérience des couleurs ne nous accointe donc pas seulement avec une caractérisation fonctionnelle d'une propriété, dont une spécification supplémentaire est affaire de conjecture. L'expérience des couleurs nous accointe avec les couleurs catégoriques elles-mêmes. Les couleurs ne sont pas connues par leurs effets sur nous-mêmes, mais d'abord comme des entités *manipulables*.

La thèse de Campbell a l'avantage de préserver la révélation et le caractère qualitatif de la couleur. Mais si nous changeons la couleur en peignant, nous

¹ Campbell J., « Transparency Vs. Revelation in Color Perception », *Philosophical Topics* 33 (1), 2005, pp. 105-115.

² Campbell J., « Transparency Vs. Revelation in Color Perception », *Philosophical Topics* 33 (1), 2005, pp. 105-115.

³ Campbell J., « Transparency Vs. Revelation in Color Perception », *Philosophical Topics* 33 (1), 2005, pp. 105-115.

changeons à la fois la « texture » et la couleur. La difficulté de la thèse de Campbell est qu'il suppose que nous agissons directement sur des *propriétés* indépendantes des propriétés physiques (elles en dépendent puisqu'elles surviennent sur elles, mais elles n'y sont pas réductibles, et, en ce sens, en sont indépendantes). Mais comment manipuler une telle propriété ? Est-elle une micro-surface hyper fine, comme un sense data objectif directement manipulable ? Et qu'est-ce qui fonde sa survenance sur les propriétés chimiques de la peinture ?

Nous verrons que la théorie événementielle permet de dire que nous intervenons sur la couleur et sur un événement physique – la couleur, telle qu'elle est révélée, est un événement physique. Elle combine les avantages du physicalisme et le bon sens de la théorie simple : nous pouvons manipuler les couleurs puisqu'elles sont physiques. Mais elles sont également bien ce qu'elles semblent être.

§ 5.3 Indépendance et localisation des couleurs

Les couleurs semblent clairement être des caractéristiques des objets. Il est clair que les couleurs se présentent comme des propriétés indépendantes de nous, au moins parce qu'elles sont localisées hors de notre corps et qu'elles résistent à notre volonté : nous ne pouvons pas les modifier à notre gré par notre seule volonté (comme nos rêves).

Ceux qui entendent revenir sur ce point, comme McDowell, ont une conception erronée de l'objectivité et de la subjectivité. Il y a deux conceptions distinctes de la subjectivité des couleurs, liées à deux conceptions distinctes de l'objectivité.

La première conception subjectiviste des couleurs considère que les couleurs sont des propriétés d'entités mentales (les entités mentales peuvent être d'étoffe spirituelle ou cérébrale¹) ou d'objets dépendants existentiellement de l'expérience, ou encore le produit, éventuellement inexistant, de processus mentaux ou cérébraux². La seconde considère que les couleurs sont des propriétés d'entités physiques, mais que leur caractérisation doit faire référence à l'expérience d'un observateur³ : ce sont des dispositions, dont l'existence dépend de l'existence d'un observateur. C'est cette dernière thèse que défend McDowell.

Les deux théories subjectivistes des couleurs le sont donc en des sens différents. Pour comprendre ce que signifie « subjectif » dans chaque cas, on peut partir des deux conceptions, que O'Neil appelle *faible* et *forte*, de l'objectivité :

- (1) Une propriété réelle [objective] d'un objet est une propriété qui existe en l'absence d'un être qui a une expérience de cet objet (interprétation faible).

¹ Cette dernière option est ouverte aux seuls projectivistes, le cerveau étant pour les phénoménistes constitué d'entités mentales et n'étant pas la cause ou la matière de ces dernières.

² Je veux dire par là que le processus produit l'illusion que la couleur existe, sans que celle-ci ait aucune existence réelle.

³ La discussion qui suit repose sur l'article très éclairant de O'Neill J., « The Varieties of Intrinsic Value », *Monist* 75, 1992, pp. 119–137. J'ajoute « [objective] ».

(2) Une propriété réelle [objective] d'un objet est une propriété qui peut être caractérisée sans référence aux expériences d'un être qui pourrait faire l'expérience de cet objet. (interprétation forte)¹.

Une propriété peut satisfaire la condition (1) sans satisfaire la condition (2), mais elle ne peut satisfaire la condition (2) sans satisfaire la condition (1) : la condition (2) est une condition suffisante de la condition (1), tandis que la condition (1) est une condition nécessaire de la condition (2). Plutôt que de parler de conception ou d'interprétation faible ou forte, il vaudrait mieux parler d'usage ontologique (1) et d'usage conceptuel (2), du terme « subjectif ». En effet, (1) renvoie à une thèse ontologique sur la nature de la propriété, tandis que (2) traite du concept de cette propriété. A chacune de ces conceptions correspond une conception de l'objectivité. McDowell pense que les couleurs sont subjectives au second sens :

Les qualités secondes sont des qualités qu'on ne peut concevoir adéquatement qu'en termes d'états subjectifs ; elles sont donc elles-même subjectives, au sens que cette caractérisation définit. Par contraste, il semble naturel de dire qu'une qualité première est objective en ce sens que le fait pour une chose de la posséder peut être adéquatement compris d'une autre façon qu'en termes de dispositions à donner naissance à des états subjectifs. Cette opposition entre l'objectif et le subjectif ne coïncide pas avec l'opposition entre expériences véridique et illusoire. Mais on la confond aisément avec une autre opposition, d'après laquelle qualifier d'« objectif » un objet de conscience présumé revient à dire qu'il existe en tant qu'objet d'une expérience possible et non en tant que pure invention de l'état subjectif, qui se présente comme l'expérience de cet objet. Si les qualités secondes étaient subjectives au sens de ce dernier contraste, la conscience naïve se tromperait certainement à leur sujet et nous aurions bien besoin de l'image lockéenne du genre d'erreur qu'elle commet suggérée par Mackie. Ce qu'on peut accepter en revanche, c'est que les qualités secondes sont subjectives au premier sens. Mais on aurait tort de croire que cette affirmation cautionne d'une quelconque manière l'idée qu'elles pourraient être subjectives au deuxième sens².

McDowell veut montrer que le concept de couleur est subjectif et, de ce fait, n'est pas incompatible avec ce que dit la science du monde physique. Les deux systèmes conceptuels, celui de la science et celui de l'image manifeste sont complémentaires. Les bases des dispositions, auxquelles se réduisent ontologiquement les dispositions sont les propriétés postulées par la science. Il parle de :

La base texturale microscopique de la disposition de l'objet à paraître rouge³.

¹ O'Neill J., « The Varieties of Intrinsic Value », *Monist* 75, 1992, pp. 119–137. J'ajoute « [objective] ».

² McDowell J., « Values and Secondary Qualities », in T. Honderich, ed., *Morality and Objectivity*, London: Routledge, 1985, trad.. fr. in Ogien R, *Le réalisme moral*, Paris, PUF, 1998, p. 253.

³ McDowell J., « Values and Secondary Qualities », in T. Honderich, ed., *Morality and Objectivity*, London: Routledge, 1985, trad.. fr. in Ogien R, *Le réalisme moral*, Paris, PUF, 1998, p. 252.

Son explication rencontre toutefois un problème. Il semble admettre que les couleurs sont ce qu'elles paraissent être :

L'expérience des qualités secondes se présente comme une saisie perceptive de propriétés authentiquement possédées par les objets avec lesquels on est en contact. Rien, en principe, n'interdit de prendre cette apparence pour ce qu'elle est. Le fait pour un objet d'être tel qu'il paraisse rouge est indépendant du fait qu'il paraisse réellement rouge à quelqu'un à une occasion particulière ; par conséquent, en dépit de la connexion conceptuelle entre être rouge et être appréhendé comme rouge, une expérience de quelque chose en tant que rouge peut-être tenue pour un cas de relation à une propriété qui existe indépendamment de l'expérience elle-même. Il n'y a aucune raison impérieuse de supposer que l'apparence soit trompeuse. A quoi pourrait bien ressembler l'expérience d'une chose qui est telle qu'elle nous paraît rouge, si ce n'est le fait, précisément que cette chose nous paraît (dans des circonstances adéquates) rouge¹ ?

Il va jusqu'à dire que la couleur fait littéralement partie du contenu de l'expérience :

[...] la relation entre ce que les choses sont et la façon dont une expérience donnée les représente est une relation d'identité, non de ressemblance, pour autant que la relation soit véridique².

La difficulté est que si les couleurs sont ontologiquement des bases microstructurales, elles ne sont pas ce qu'elles paraissent être. En tout cas, McDowell ne nous a pas expliqué comment ces bases pourraient avoir une telle apparence objective. En outre, elles ne sont pas subjectives, sinon parce que s'y applique un concept subjectif. Et elles ne semblent pas être phénoménales, puisque les propriétés microphysiques ne sont pas phénoménales (elles sont phénoménales sous une description, pour ainsi dire). En parlant de phénoménalité, McDowell pourrait nous faire croire qu'il parle du caractère qualitatif de la couleur. Mais, en réalité, il l'élimine par son physicalisme microphysique.

En outre, notons que, s'il défendait l'existence de véritables qualités, il confondrait l'essentiellement phénoménal et le qualitatif. Cette confusion lui permettrait de dire que les couleurs sont subjectives, mais, comme nous l'avons vu, le qualitatif peut être objectif.

La subjectivité au sens de McDowell pourrait être une affaire épistémique, et non ontologique : nous ne pouvons connaître les couleurs que par l'expérience. Et alors ? Cela ne les empêche pas d'être indépendantes et d'exister là où nous les voyons. Ce que nous décrivons en décrivant notre expérience, sa phénoménologie, est celle de couleurs objectives, localisées hors de notre corps. Que nous devions utiliser des concepts phénoménaux et subjectifs ne contredit en rien ce fait : c'est le

¹ McDowell J., « Values and Secondary Qualities », in T. Honderich, ed., *Morality and Objectivity*, London: Routledge, 1985, trad.. fr. in Ogien R, *Le réalisme moral*, Paris, PUF, 1998 , p. 251.

² McDowell J., « Values and Secondary Qualities », in T. Honderich, ed., *Morality and Objectivity*, London: Routledge, 1985, trad.. fr. in Ogien R, *Le réalisme moral*, Paris, PUF, 1998, p. 254.

seul moyen pour nous d'*identifier* les couleurs, mais cela ne signifie pas que leur existence dépend de nous.

§ 5.4 L'homogénéité

Il est difficile de décrire ce qu'on entend par simplicité. Il semble qu'on entende par là une forme d'homogénéité. Comprise comme homogénéité, la simplicité signifie que les couleurs occupent les surfaces de façon continue. Si les objets physiques réels ne sont pas continus, mais constitués d'atomes discrets, il semble que les couleurs ne puissent être des propriétés physiques de ces objets. C'est le problème dit du grain. Pour Sellars, l'homogénéité est une caractéristique des couleurs selon leur *ur*-concept, le concept le plus proche de la phénoménologie.

§ 5.5 Les couleurs comme qualités

Affirmer que les couleurs sont des qualités peut signifier plusieurs choses. Il semble que les deux façons les plus simples de comprendre ce point soient les suivantes : (1) les couleurs ne sont pas des quantités ; (2) les couleurs entretiennent des relations de ressemblance et de différence spécifiques. Le deuxième sens semble être lié au premier, de la façon suivante : si les espaces de couleurs rendent compte du caractère qualitatif des couleurs, c'est parce que ces ressemblances et ces différences ne sont pas supposées exister dans le monde des entités scientifiques, ce qui paraît s'expliquer précisément par le fait que les couleurs sont des qualités ; ensuite, les relations semblent fondées sur la nature des qualités, quoi que cela puisse vouloir dire ; ce n'est pas parce que deux couleurs se ressemblent qu'elles sont jaunes, c'est parce qu'elles sont jaunes qu'elles se ressemblent ; (3) les espaces de couleurs sont une façon de mathématiser ce qui n'est pas intrinsèquement mathématisable. En fait, c'est une mathématisation qui n'est pas liée à la nature intrinsèque des objets : les couleurs sont conventionnellement représentables par des espaces et des nombres, mais elles ne sont pas *quantifiables*.

Le fait que les couleurs soient des qualités a conduit à les assimiler à des entités phénoménales. Mais il faut faire la distinction entre être qualitatif et être phénoménal. Certaines entités phénoménales ne sont pas qualitatives. Qu'une entité soit phénoménale n'a rien à voir avec le fait qu'elle soit une qualité. Parler des qualia comme d'entités phénoménales est trompeur en ce sens.

Quand on dit que les couleurs sont des qualités et non des quantités, on peut signifier deux choses :

[a] Les quantités sont des grandeurs extensives. Les couleurs sont, au mieux, des grandeurs intensives.

[b] Les couleurs semblent entrer dans des structures phénoménologiques modélisables par des espaces de couleurs. On prétend que, si l'on rend compte de ces structures, alors on rend compte des couleurs.

§ 5.5.1 Les couleurs comme qualités, par opposition aux quantités

Duhem exprime les choses ainsi :

Le caractère essentiel de tout attribut appartenant à la catégorie de la quantité est donc le suivant : chaque état de grandeur d'une quantité peut toujours être formé,

par voie d'addition, au moyen d'autres états plus petits de la même quantité ; chaque quantité est la réunion, par une opération commutative et associative, de quantités moindres que la première, mais de même espèce qu'elle, qui en sont les *parties*.

[...]

Tout attribut qui n'est pas *quantité* est *qualité*¹.

Ainsi, les quantités sont des grandeurs extensives. Les couleurs sont, au mieux, des grandeurs intensives. Aristote définit ainsi les choses :

[...] la qualité fait partie de ces termes qui se disent de plusieurs façons.

L'idée est que les couleurs sont au mieux des grandeurs intensives, plutôt qu'extensives, voire ne sont pas des grandeurs. Une masse déterminée est divisible en masse déterminée plus petite : elle résulte de l'addition de ces masses. C'est une grandeur extensive. Une couleur déterminée n'est pas divisible en couleurs déterminées plus claires ou moins saturées. On peut sans doute parler d'une couleur plus saturée (une telle comparaison, empruntée aux grandeurs extensives, en ferait une grandeur), mais elle n'est pas constituée de couleurs moins saturées.

Certains, comme Bergson, pensent même que les comparaisons quantitatives sont inapplicables en ce cas. La science et le sens commun quantifient les qualités en affirmant qu'elles croissent et qu'elles diminuent. Bergson prend des sensations comme exemple, mais il est facile de transférer ce qu'il écrit à des qualités objectives : « j'ai plus mal » ; « la couleur est plus saturée »

S'ils quantifient ces états, c'est parce qu'ils soutiennent qu'on peut les comparer. Quantifier consiste en général à 1) comparer des étendues ; 2) examiner des rapports de contenant à contenu (3 contient 3 fois 1). Mais ce genre de quantification pose un problème. En effet, elle suppose la divisibilité de ce qui est mesuré en plusieurs unités équivalentes identiques. La totalité semble être composée par répétition d'une unité. Mais une couleur saturée est-elle la somme de couleurs moins saturées, voire la somme d'unités de couleurs saturées d'égales valeurs. Les qualités ne sont pas composées d'unités identiques et l'on ne peut pas superposer des qualités comme l'on superpose des cubes dans un espace. Peut-on alors comparer une intensité à une grandeur ?

Une qualité plus intense est-elle une qualité qui contient toutes les autres qualités qui la précèdent sur un axe de l'espace des couleurs ? On atteindrait progressivement cette qualité, par paliers. Il y a plusieurs problèmes :

– on fait ici intervenir le temps, la succession d'états successifs alors que, d'habitude, les choses quantifiées se trouvant dans l'espace, on n'a que des rapports de contiguïté. S'il y a succession, est-ce que la qualité résultante contient effectivement les qualités qui la précèdent comme parties, est-elle une addition de parties ? Quand on divise une chose spatiale en ses parties, les parties sont co-présentes simultanément. Pour les qualités, il n'y a pas, au moins en apparence, de co-présence. On déroule dans le temps ce qui normalement est simultané.

¹ Duhem P., *La théorie Physique* (1906), Paris, Vrin, 1993, p. 163.

– en effet, quand on divise une chose spatiale en ses parties, mathématiquement ou géométriquement, on a toujours cette chose : elle est la somme de ce qui la compose, ses parties sont co-présentes et contiguës dans l'espace qu'elle occupe. Si l'on divise un nombre en ses parties, on a toujours ce nombre : $3 = 1 + 1 + 1$, ce qui peut être représenté géométriquement, en faisant appel à une intuition spatiale. Mais si l'on tente de diviser une qualité en ses parties, on a tout autre chose : le fait de sentir successivement les prétendues parties de la qualité ce n'est pas comme sentir la qualité: ce sont des expériences différentes. Certains font alors une différence entre deux types de quantités :

Quantité extensive : quantité mesurable, *i.e.* divisible en unités identiques. La quantité la plus grande est celle qui contient l'autre comme partie.

Quantité intensive : n'est pas mesurable, *i.e.* divisible en parties identiques, mais est susceptible de plus et de moins. Deux quantités intensives différentes peuvent être comparées. Mais il n'y a pas de rapport de contenant à contenu du fait de la non-divisibilité en parties identiques. On pourrait comparer deux quantités intensives différentes sans les référer à un troisième terme, à une unité de mesure partagée.

Le problème est que si une comparaison est possible, il doit y avoir divisibilité et rapport d'inclusion. Et si la divisibilité est possible sans perte de la totalité, alors le tout ne peut être plus que la partie comme il semble qu'il le soit dans le cas des choses ayant une quantité intensive. Selon Bergson, cela implique que la notion de quantité intensive est contradictoire :

- (1) S'il y a des quantités intensives alors, en tant que quantités, elles peuvent être comparées.
- (2) Les quantités intensives sont des quantités irréductibles à la somme de leurs parties.

Comme la comparaison suppose la divisibilité et que la divisibilité équivaut analytiquement à un rapport de contenant à contenu qui suppose la possibilité d'être mesuré en référence à un troisième terme –une unité de mesure –, elle ne s'applique qu'à des tous qui sont les sommes de leurs parties. (1) est donc incompatible avec (2). Selon Bergson, lorsqu'on parle de quantité, on parle d'espace ou de représentation spatiale : toute quantité est représentable dans l'espace, alors qu'une intensité n'y est pas représentable.

Ainsi le changement d'intensité n'est-il pas un changement de quantité intensive ou extensive mais un changement de qualité. On interprète un changement qualitatif, de nature, comme un changement de grandeur. Bergson en conclut qu'un changement qualitatif n'est pas un accroissement. La description des différences entre qualités comme différences de nature, et non pas de degré, pourrait très bien appartenir à l'ontologie naïve¹, ainsi que la critique bergsonienne de la notion de grandeur intensive.

¹ Voir la description des qualités par Smith B., Petitot J., « New Foundations for Qualitative Physics », in J. E. Tiles, G. T. McKee and C. G. Dean, eds., *Evolving*

Peu importe ici si l'on accepte ou non la notion de quantité intensive ou les qualités bergsoniennes. Ce qui importe est que les couleurs soient de l'un ou l'autre type. Cela apparaît quand on tente de les décrire.

§ 5.5.2 Les espaces de couleur

Quand on affirme que les couleurs sont des qualités, souvent, on soutient également que cela signifie qu'elles entretiennent des relations modélisables par un espace des couleurs. Certains philosophes pensent que ces espaces rendent intégralement compte du caractère qualitatif des couleurs, mais on peut se demander s'ils épuisent la dimension qualitative des couleurs, voire s'ils en rendent compte. On peut penser qu'ils sont fondés sur cette dimension qualitative.

Certains considèrent que le caractère qualitatif des couleurs est décrit par des espaces phénoménologiques de couleurs¹. Ces espaces sont souvent présentés comme des représentations de l'ordonnement phénoménologique de *sensations* de couleur. Toutefois, on peut considérer qu'ils concernent des échantillons de couleur. Les couleurs semblent entrer dans des structures phénoménologiques modélisables par des espaces de couleurs. On prétend que, si l'on rend compte de ces structures, alors on rend compte des couleurs. Certains philosophes pensent que ces espaces rendent intégralement compte du caractère qualitatif des couleurs, mais on peut se demander s'ils épuisent la dimension qualitative des couleurs, voire s'ils en rendent compte. Notamment, les espaces sont fondés sur les ressemblances entre les qualités, mais la connaissance des espaces de couleurs ne peut se substituer à l'expérience elle-même.

Voici une représentation d'un tel espace :

Knowledge in Natural Science and Artificial Intelligence, Londres, Pitman Publishing, 1990.

¹ Hardin C. L., *Color for Philosophers: Unweaving the Rainbow* (expanded edition), Indianapolis, Hackett, 1993 ; Thompson E., *Colour Vision*, London, New York, Routledge, 1995. Hardin et Thompson soutiennent qu'une théorie des couleurs doit rendre compte de cette structure et que c'est son premier objectif. Hardin en donnant une explication physiologique échoue toutefois dans son affaire, puisqu'il suppose des relations sans *relata*. Il suppose donc la révélation, en rejetant l'existence de ce qui est habituellement révélé.

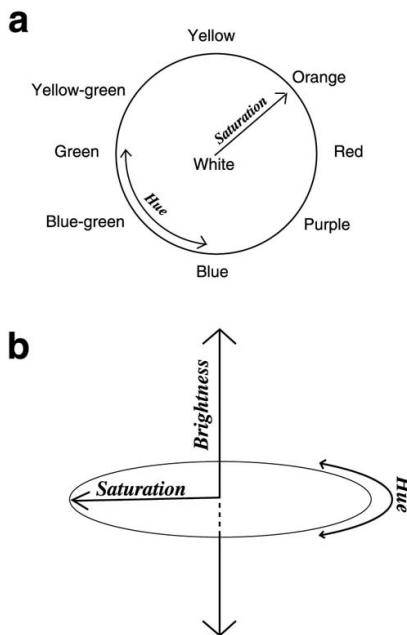


Figure 3 : L'espace phénoménologique des couleurs ©
http://cognet.mit.edu/library/erefs/chalupa/images/fig001_c057.gif

Cet espace sépare les couleurs en couleurs uniques ou primaires (comme le vert ou le rouge) et en couleurs binaires, comme l'orange. La composition ici est phénoménale, non pas physique, quoi que cela puisse vouloir dire. Les écarts phénoménologiques ressentis entre les couleurs sont représentés par des distances physiques.

Il faut noter plusieurs différences entre les quantités et les qualités :

- Les qualités sont modélisables parce que nous les associons à une position représentable par un nombre ou un vecteur dans un espace. Cette représentation paraît conventionnelle et ne repose pas sur la divisibilité des qualités. Cela est lié à notre analyse de la section précédente.
- Pour ce qui est des couleurs, s'ajoute le fait que l'ordonnancement spatial des couleurs ne semble pas correspondre à celui des quantités physiques liées aux couleurs. Le spectre lumineux est représenté par une droite continue qui représente un accroissement d'énergie ou une diminution de la longueur d'onde (ou l'inverse) et les réflectances ne s'organisent pas selon cette représentation spatiale.

Ces modélisations soulèvent deux questions : (i) ces modélisations phénoménologiques sont-elles neutres et indépendantes d'engagements linguistiques¹, théoriques, méthodologiques voire industriels² ? ; (ii) si, elles sont

¹ Voir Mizrahi (« Is Colour Composition Phenomenal? », In D. Skusevich & P. Matikas (eds.), *Color Perception: Physiology, Processes and Analysis*. Nova Science Publishers, 2009) pour une critique des espaces de couleurs à partir de considérations linguistiques.

² Thompson E., *Colour Vision*, London, New York, Routledge, 1995, p. 4.

objectives, représentent-elles toutes les dimensions des couleurs ? Sont-elles complètes ? La discussion sur ces deux points est lourde de conséquences.

Hardin soutient, comme d'autres, que cette structure est constitutive du concept de sens commun à propos des couleurs. Il est toutefois difficile de défendre cette position. D'abord, cette structure est le produit de la psychologie introspectionniste et a une histoire. Les espaces correspondent à une façon de concevoir la vision : ils sont liés à la théorie des processus antagonistes de Hering. Pour un objectiviste, la question est alors de savoir si ces modélisations peuvent valoir pour des couleurs objectives ? Les physicalistes ont tendance à considérer qu'elles concernent des processus internes et non les couleurs elles-mêmes. Les primitivistes accordent qu'elles concernent les couleurs objectives. Quoi qu'il en soit, les espaces de couleurs sont liés à l'idée que les couleurs sont des entités subjectives, les espaces modélisant des espaces de sensation plutôt que des objets de sensations, si ces dernières sont, comme l'affirme Moore, transparentes.

Ces modélisations sont un produit de la science, même si c'est une science qui paraît fondée sur la révélation puisque la psychologie introspectionniste¹ repose sur la thèse cartésienne de la transparence de l'esprit à lui-même, qui paraît liée à la thèse de la révélation.

Cette structure n'a pas toujours été évidente. D'une part, les psychologues introspectionnistes ont débattu à ce sujet et ces modèles sont le produit d'une recherche scientifique faillible. D'autre part, les historiens montrent des modèles de classement des couleurs très différents. Ainsi Pastoureau semble indiquer que les modèles phénoménologiques des couleurs ont varié à travers le temps. Comme avec tout argument relativiste, la variation n'implique pas qu'il n'y ait pas de bons modèles, mais la variété des modèles semble au moins avoir pour conséquence que la thèse n'est pas de sens commun et n'est pas aussi évidente qu'Hardin ou d'autres voudraient le faire croire².

Il faut également noter l'existence d'expériences qui semblent montrer qu'il y a des verts rougeâtres³, ce qui impliquerait que ni le rouge ni le vert ne sont des couleurs uniques. À titre personnel, il me semble en voir souvent dans la nature, à l'automne ou quand je regarde l'herbe sous la lumière rouge du soleil couchant. Le vert olive me paraît également être rougeâtre.

Les marrons posent aussi des problèmes. Ils correspondent, semble-t-il, à des sensations particulières, qu'il est difficile de placer dans l'espace des couleurs. Toutefois, le marron vu à travers un orifice se présente comme un jaune. Il est toutefois notable qu'en plaçant ainsi le marron dans des conditions particulières,

¹ Notons que beaucoup de ceux qui acceptent cette donnée refusent une science introspectionniste.

² Voir, sur l'histoire des espaces de couleurs, Kuehni R.G., Schwarz A., *Color ordered*, Oxford, Oxford UP, 2008.

³ Voir Webster W.R., « Wavelength theory of colour strikes back : The return of physical », *Kluwer Academic Publishers, Synthèse 132*, 2002, pp. 303-334, pour une présentation de ces travaux.

nous changeons la sensation. Boynton essaie de montrer que le marron est une couleur de contraste et se résout en une sensation :

Le marron [...] est une sensation nouvelle produite par « induction » ; l'assombrissement (darkening) d'une couleur jaune ou orange par un fond plus clair. (Poussé à l'extrême, ce processus produit du noir, quelle que soit la teinte initiale de la couleur test. Le noir est une couleur, mais pas une teinte à proprement parler, partageant cette propriété achromatique avec le blanc et le gris¹.

Westphal a montré que cette réduction du marron à un jaune n'était pas nécessaire².

On pourrait également penser que les espaces de couleurs sont liés à une volonté de manipuler les couleurs et à l'avènement d'une science des couleurs, des teintures, etc. Ce pourrait être un modèle abstrait des couleurs en vue de leur reproduction.

Je crois qu'il faut prendre au sérieux les espaces phénoménologiques des couleurs, en ayant toujours à l'esprit que ce sont des modèles qui simplifient le phénomène et peuvent être incomplets. Si Hardin soutient que toute théorie des couleurs qui ne rend pas compte des espaces de couleur actuels n'est pas une théorie des couleurs, il pense qu'il s'agit d'une *petitio principii* en faveur de sa théorie fondée sur la théorie des processus antagonistes. Rien n'interdit que nous développions de nouveaux espaces des couleurs ou que nous ayons une compréhension nouvelle. Quant à moi, il me semble qu'une bonne théorie des couleurs doit aussi expliquer leur rapport tout particulier à l'espace et leur mode d'apparence. Les théories subjectivistes des couleurs, quelles qu'elles soient invoquent des notions, comme celle de projection, qui ne sont rien moins que claires et sont incapables de rendre compte du rapport des couleurs à l'espace. Pour eux, la couleur est indépendante de l'espace. Un rouge dans un volume ou un rouge sur une surface est une seule et même couleur, localisable à la même position de l'espace des couleurs. Cela me paraît problématique. Ce sont deux qualités différentes. La teinte est peut-être la même, mais pas la couleur.

§ 5.5.3 Les propriétés phénoménales des couleurs et les qualités

Le problème des propriétés phénoménales de la couleur est un problème difficile. En fait, ce qu'on appelle généralement des propriétés phénoménales est le caractère qualitatif de la couleur, celui qui est donné dans l'expérience. Le problème s'apparente sous bien des aspects au problème difficile de la conscience de Chalmers. En fait, comme je l'ai indiqué dans l'Introduction, la théorie des qualia est une théorie de la couleur phénoménale, si bien que le problème est transférable dans le monde physique et n'est pas nécessairement restreint au cerveau : la base physique peut être constituée par les objets, en plus du cerveau. L'avantage d'un traitement objectif est qu'il y a plus de propriétés physiques, beaucoup plus diverses, et que, si l'on n'a jamais vu un quale dans un cerveau (hormis ceux qui colorent le cerveau), on en voit sans cesse sur les choses. Il est dommage de dire,

¹ Boynton R.M., « Color , Hue and Wavelength », in Carterette E.C., Friedman M.P., *Handbook of perception*, New York, Academic press, 1975, pp. 315-316.

² Westphal J., « Brown: remarks on colour », *Inquiry* 25, 1982, pp. 417-33.

comme Johnston, qu'il existe un problème corps-esprit à la surface des choses¹, puisque le problème des qualités et des quantités, du manifeste et du théorique a la priorité. C'est le *problème difficile* des objectivistes.

Il y a plusieurs rapports possibles entre les couleurs et leurs propriétés qualitatives/phénoménales, dans des cadres objectivistes ou subjectivistes :

Alternative 1 – Ou bien (1A) les couleurs sont des entités mentales ou des propriétés d'entités mentales ou d'entités dépendant d'entités mentales (sense data, objet intentionnel) ou bien (1B) elles sont des propriétés objectives.

Si elles sont des propriétés des entités mentales, alors les propriétés sont essentiellement phénoménales et sont des propriétés *essentiels* des entités mentales. C'est d'ailleurs à cette fin qu'ont été inventées des entités comme les *sense data* ; ce sont des entités essentiellement phénoménales, même quand, comme Moore, on les assimile aux surfaces des objets.

Si les couleurs sont des entités objectives, les choses sont plus difficiles. Plusieurs solutions s'offrent à nous :

Alternative 2 – Les propriétés phénoménales sont ou bien (1Ba) des propriétés essentielles des couleurs, ou bien (1Bb) des propriétés accidentelles, ou bien (1Bc) des propriétés qui ne sont pas des propriétés des couleurs, mais des expériences de couleurs ou des représentations de couleurs, les couleurs n'ayant aucune propriété phénoménale.

Adopter (1Bc) revient à adopter une partie de l'ontologie de (1A), en admettant toutefois l'existence d'entités correspondant à ce qui est représentée. C'est la thèse de Reid (voir aussi, Armstrong et Matthen) : les couleurs sont des propriétés physiques, mais les propriétés phénoménales que l'on associe aux couleurs sont des propriétés des sensations. Toutefois les sensations sont des signes des propriétés et ce qui importe est qu'un type de propriété identique se trouve dans l'objet quand nous jugeons qu'il est d'une certaine couleur. C'est cette propriété qui rend véridique le jugement et la perception. Cette thèse satisfait la condition minimale pour être une couleur : la couleur est une propriété physique et elle se trouve là où on la perçoit.

Adopter (1Bb), comme, par exemple, Casati et Dokic, c'est considérer qu'il pourrait y avoir des mondes possibles où les couleurs n'auraient pas de qualité phénoménale ou d'autres qualités phénoménales. Le problème est de rendre compte de la présence des propriétés phénoménales et de leur perception dans ce monde.

Adopter (1Ba), comme, par exemple, J. Campbell, Johnston et les partisans des théories simples de la couleur, c'est considérer que les couleurs ont par essence des propriétés phénoménales – le rouge est/a essentiellement ce trait qualitatif.

¹ Johnston M., « A Mind-Body Problem at the Surfaces of Objects », In *Philosophical Issues. Vol. 7, Perception*, E. Villanueva (éd.), Atascadero, CA, Ridgeview, 1996, pp. 219–229.

Je pense qu'une version de (1Ba) est vraie : les couleurs sont des qualités (elles ne possèdent pas des qualités comme propriétés). À mon sens, si nous ne rendons pas compte du caractère qualitatif de la couleur, alors nous n'avons pas de raison de l'appeler une couleur. C'est la leçon à tirer de la thèse de la révélation.

§ 5.6 Les modes d'apparence des couleurs : les couleurs et l'espace

Vous percevez un néon dont la lumière rose se diffuse dans l'espace. Une description minimale de ce qui se passe indique qu'une couleur occupe un espace. Si vous regardez la couverture rose d'un livre, la couleur occupe l'espace, mais différemment. Alors que la première couleur se diffuse dans un volume qui reste transparent, de façon gazeuse, la seconde apparaît comme une couche solide. En un sens, il peut s'agir de la même couleur. Mais qu'est-ce qu'être une même couleur ? Une couleur qui occupe un volume peut-elle être la même que celle qui occupe une surface ?

Si une chose est révélée sur les couleurs, c'est bien leur rapport à l'espace. Si les couleurs ne peuvent pas être des sensations, cela tient sans doute à leur mode d'apparence. Une couleur a une façon particulière d'emplir l'espace qui lui est propre et l'on peut distinguer les couleurs par leur mode d'apparence. Si les couleurs ont un mode d'apparence et que celui-ci est lié à l'espace, il est plausible de considérer que le type de remplissage de l'espace est lié au type d'événement physique qui se produit. C'est du moins la théorie que je soutiendrai.

Les couleurs diffèrent par leur mode d'apparition ou, selon l'expression de Nogué, leurs modalités :

Les qualités visibles ne diffèrent pas seulement par l'intensité, le ton ou la saturation, elles diffèrent encore par la façon dont elle emplissent l'espace, par ce que l'on peut appeler leur mode d'apparition, ou plus simplement leur modalité¹.

L'espace phénoménologique des couleurs décrit certaines couleurs, les couleurs pelliculaires, puisqu'il résulte d'expériences menées par le biais d'un spectroscope, qui produit des couleurs pelliculaires comme celles-ci :

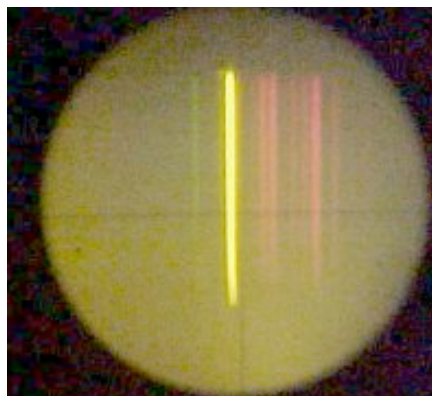


Figure 4 : Couleurs pelliculaires ©<http://technology.niagarac.on.ca/sop/images/Spectroscope.jpg>

¹ Nogué J., *Esquisse d'un système des qualités sensibles*, Paris, PUF, 1943, p. 409.

On ne rend pas compte, dès lors du rapport spécifique des couleurs à l'espace et l'on fait comme si les couleurs pouvaient exister indépendamment de l'espace ou comme si le caractère qualitatif de la couleur ne variait pas en fonction de ses rapports à l'espace. Nogué décrit ainsi cette simplification :

Au fond, les conceptions philosophiques courantes de la forme spatiale se ramènent à deux types de fabrication : la fabrication dialectique qui pose la forme et lui ajoute la couleur : c'est le coloriage ; la fabrication abstraite qui prend la forme colorée et en efface la couleur : c'est le lavage¹.

Or comme il l'écrit :

La qualité n'est pas indifférente à sa composition dans l'espace. Un rouge transparent n'est pas le même qu'un rouge superficiel et il n'est pas constitué par la répétition de celui-ci à travers le volume².

Katz distingue ainsi huit modes d'apparences des couleurs³ : (i) les couleurs filmiques ou pelliculaires (*Flächenfarben*), (ii) les couleurs de surface (*Oberflächenfarben*), (iii) les couleurs pelliculaires transparentes (*durchsichtige Flächen Farben*), (iv) les couleurs de volume (*Raumfarben*), (v) les couleurs réfléchies (*gespiegelte Farben*), (vi) le lustre (*Glanz*), (vii) la couleur incandescente (*Glühen*), (viii) la couleur luisante (*Leuchten*). Les couleurs pelliculaires, de surface et de volume sont les plus importantes, puisque les autres modes d'apparence sont des manières d'apparaître de l'une ou de l'autre.

Les couleurs pelliculaires et les couleurs de surface se distinguent selon cinq critères :

- leur localisation : les couleurs pelliculaires ont une localisation imprécise, au contraire des couleurs de surface.
- leur texture : les couleurs de surface paraissent spongieuses, alors que les couleurs de surface paraissent opposer une certaine résistance.
- leur orientation : les couleurs pelliculaires apparaissent toujours perpendiculaires à la ligne imaginaire qu'on pourrait tracer sortant de notre œil.

Les couleurs de volume diffèrent des deux premières en ce qu'elles sont tridimensionnelles et partiellement transparentes. Elles occupent un espace défini. En plus des distinctions de teinte, de saturation, de brillance, nous pourrions donc

¹ Nogué J., *Esquisse d'un système des qualités sensibles*, Paris, PUF, 1943, p. 416.

² Nogué J., *Esquisse d'un système des qualités sensibles*, Paris, PUF, 1943, p. 414.

³ Pour une présentation claire, voir Martin M.F., « Film, Surface, and bulky colors an their intermediates », *The American Journal of Psychology* 33, pp. 451-480. Le projet de Katz n'est pas un projet objectiviste. Katz suppose que les couleurs de surface et de volume peuvent être réduites à des couleurs pelliculaires dans certaines circonstances, alors que les couleurs pelliculaires ne peuvent être réduites aux deux autres, ce qui confère aux couleurs pelliculaires le primat, les autres étant dérivées. La volonté de Katz est d'expliquer les sensations de couleurs. Il est toutefois possible de rejeter l'intention de Katz. Il suppose que toutes les couleurs peuvent être réduites à celles qui sont perçues dans un spectroscope.

avoir des distinctions spatiales. Nous verrons que la théorie événementielle s'attache tout particulièrement aux modes d'apparence.

§ 6 Les couleurs sont-elles transitoires ou permanentes?

Nous arrivons à un point phénoménologique crucial pour la théorie événementielle que nous défendrons dans le chapitre III, mais dont nous allons présenter ici un des indéniables avantages : elle répond aux arguments de relativité diachroniques avancés par les subjectivistes à l'encontre des théories objectivistes et permet de croire à la conciliation entre la révélation et une théorie objectiviste.

§ 6.1 La variabilité contre l'objectivité

Beaucoup de philosophes objectivistes ou dispositionnalistes pensent que les couleurs sont des propriétés permanentes (*standing*) des objets. Même s'ils pensent parfois qu'il existe des couleurs transitoires, leur objectif est d'expliquer l'existence de couleurs *permanentes*. Selon eux le sens commun défend l'existence de couleurs permanentes, qui sont les couleurs réelles des objets.

On leur oppose souvent la *variabilité* des couleurs : leur cravate ne paraîtra pas de la même couleur à la lumière du jour, à la lumière d'un néon rose ou dans l'obscurité d'une arrière-boutique. Cette variabilité sert alors d'argument au subjectivisme.

Ainsi, comme nous l'avons vu, la variabilité des couleurs fut-elle utilisée par Hume pour soutenir la thèse subjectiviste selon laquelle les couleurs sont des impressions et donc, de ce fait, dépendantes de l'observateur. Hume notait qu'un des principaux arguments en faveur de la subjectivité des couleurs est l'argument de la relativité :

Le principe fondamental est l'opinion concernant les couleurs, les sons, les goûts, les odeurs, la chaleur et le froid, qui affirme qu'ils ne sont rien d'autres que des impressions dans l'esprit, dérivées de l'opération des objets externes, et sans aucune ressemblance aux qualités des objets. À l'examen, une seule des raisons communément avancées en faveur de cette opinion me paraît satisfaisante, à savoir celle dérivée de la variation de ces impressions, même quand l'objet externe, selon toute apparence, ne change pas¹.

Il existe plusieurs variantes de cet argument selon que les variations sont des variations d'éclairage, de distance, d'instruments d'observation (l'argument du microscope ou l'argument du daltonien ou l'argument du changement d'espèces). Nous en resterons ici à la simple variabilité de l'éclairage, qui pose déjà des problèmes redoutables quant à l'objectivité de la couleur. Je pense qu'il n'est pas possible de traiter de façon identique tous les arguments de variabilité². L'argument est le suivant³ :

[1] Si la couleur était une propriété objective d'un objet, une variation de couleur devrait entraîner une variation dans l'objet.

¹ Hume D., *A Treatise of Human Nature* (1739), Oxford, Clarendon Press, 1978 trad.fr. P. Baranger P. Saltel, *Traité de la nature humaine*, Paris, GF-Flammarion, 1991, I, IV.

² Voir le chapitre III pour plus de détails.

³ Pour une reconstruction fidèle de l'argument de Hume, voir le chapitre premier, § 6.1.

[2] L'objet ne varie pas quand la couleur varie sous des changements d'éclairage.

∴ La couleur n'est pas une propriété objective d'un objet.

Les objectivistes acceptent généralement [2] mais rejettent [1] et essaient de rendre compte autrement de la variabilité. Ils répondent généralement de deux manières à cet argument. S'ils acceptent la variabilité et ne veulent pas renoncer à la permanence de la couleur, ils peuvent supposer que notre perception des couleurs est le plus souvent fallacieuse ou que beaucoup de changements apparents de couleurs n'en sont pas : ce sont des changements dans nos sensations¹. Une autre option est de rejeter la variabilité et d'affirmer que la perception des couleurs est plus stable qu'il n'y paraît, ce qu'on appelle la thèse de la constance des couleurs².

¹ Dummett soutient ce genre de thèse. Il pense que le sens commun admet qu'une même couleur peut avoir une large série d'apparences et rejette l'idée de conditions normales. La couleur est alors liée à une série de sensations (« Common sense and physics. In *Perception and Identity: Essays Presented to A. J. Ayer with his Replies* », ed. G. F. MacDonald. Ithaca, NY: Cornell University Press, 1979.). Un défaut crucial de la conception de Dummett est sa conception du sens commun. Il le conçoit comme un ensemble de croyances tirées aussi bien de la science que de la phénoménologie. Le sens commun est donc pour lui une théorie susceptible de varier à travers le temps. Il est clair qu'un partisan de la révélation défend l'existence d'un sens commun *intemporel*, celui qui consiste en la description phénoménologique de l'expérience des êtres humains. Il n'existe pas de raison de rejeter l'existence d'un tel sens commun : l'expérience semble être un processus relativement modulaire à la différence de la perception des objets. Il suffit d'interroger une personne ordinaire, par exemple un élève informé selon les programmes par ses professeurs, sur ce qu'il pense de la couleur. Sellars défendait l'existence d'une telle image primaire, qui permet de forger un *ur*-concept de couleur et qui précède l'image manifeste, qui est déjà une reconstruction, à la Dummett, de cette première image que nous ne sommes pas obligés de conserver et dont nous pouvons catégoriser les éléments autrement qu'ils apparaissent ; mais certaines choses ne sont pas négociables, par exemple l'homogénéité de la couleur. Voir Rosenberg J.F., *Wilfrid Sellars, Fusing the Images*, Oxford, Oxford UP, 2007 et Sellars W., « Foundations for a Metaphysics of Pure Process: The Carus Lectures of Wilfrid Sellars », in *The Monist*, n°1, vol.64, 1981, pp.3-90.

² Colin McGinn a avancé une thèse primitiviste pour rendre compte de la variabilité des couleurs : la théorie impressioniste. Selon lui, la seule théorie à même de rendre compte des couleurs est une théorie qui les tient pour des propriétés *sui generis* objectives.

L'originalité de la théorie de McGinn est qu'il pense que les couleurs surviennent sur les dispositions :

« Cette théorie de l'expérience n'est pas nécessaire à la défense d'une théorie simple, même si beaucoup de ses tenants la défendent. La théorie a une conséquence intéressante : un même objet pourrait avoir plusieurs couleurs.

Considérons nos vieux amis les Martiens, qui voient vertes les surfaces que nous voyons rouges. La thèse de la relativité soutient que leurs systèmes perceptifs ne commettent aucune erreur, puisque de telles surfaces sont vertes « pour eux ». Mais quelle est cette propriété d'être « verte-pour-eux » ? Je suggère qu'elle consiste simplement en cela : que leurs perceptions des surfaces qui nous semblent rouges sont véridiques si ces surfaces leur semblent vertes. Pourquoi ? Parce que c'est la disposition que ces surfaces ont relativement à leurs systèmes perceptifs. L'image correcte est qu'une surface donnée a autant de

§ 6.2 La permanence physique

Les thèses classiques ont souvent privilégié la permanence physique, en acceptant parallèlement la variabilité de la couleur apparente. Il fallait dès lors ou bien identifier la couleur autrement que par la phénoménologie (béhaviorisme¹), ce qui implique que la couleur n'a rien à voir avec son apparence, ou bien identifier conventionnellement une apparence privilégiée. La difficulté est de déterminer quand notre perception est véridique. Les behavioristes, en exigeant un traitement non phénoménologique de la question, sont incapables de résoudre ce problème. Les dispositionnalistes sont incapables de déterminer quelle apparence est la bonne et invoquer des conditions normales paraît arbitraire si toutes les apparences sont des sensations subjectives. En outre, cette solution, si l'on tient compte des infimes changements d'apparence dus à l'illumination, par exemple,

propriétés monadiques de couleur qu'il y a de dispositions à apparaître de telles ou telles manières ; la relativité consiste simplement dans le fait que la véridicité d'une perception dépend de la disposition à apparaître que la surface possède relativement à la classe des sujets percevant considérés². McGinn, 1999, p. 316

« Les propriétés de couleur sont elles-mêmes instanciées de manière survenante, en vertu des dispositions sous-jacentes, mais ce ne sont pas des propriétés relationnelles. Nous n'avons pas besoin de réinterpréter les couleurs en leur ajoutant une place pour un argument supplémentaire, puisque la relativité est simplement le fait que les êtres humains voient correctement les tomates comme rouges et les Martiens correctement comme vertes – étant donné que les tomates ont les deux ensembles de dispositions. Ainsi, il n'y a pas de désaccord entre l'ontologie des propriétés de couleurs et la façon dont elles sont représentées dans l'expérience. La relativité, pouvons-nous dire, est externe aux propriétés de couleur elles-mêmes². » McGinn, 1999, p. 316-317.

La théorie de McGinn est une théorie originale des couleurs, qui prend au sérieux la révélation et le caractère qualitatif des couleurs. Sa caractéristique principale, par différence avec les autres théories simples, est que la base de survenance n'est pas directement un ensemble de propriétés physiques, mais sont des dispositions. Cela permet de rendre compte de la variabilité des couleurs. Le problème est que les dispositions dépendent, selon lui, de l'existence d'un sujet percevant. Si la couleur dépend à son tour de la disposition, elle dépend elle aussi du sujet percevant. C'est ce dernier point qui n'est pas clair. La couleur hérite de la dépendance de la disposition à l'égard du sujet et paraît bien être relationnelle. On ne voit pas bien comment une disposition pourrait donner lieu à une couleur objective.

¹ Smart a défendu une théorie *dispositionnelle* et *behavioriste* des couleurs :

[les] couleurs sont des dispositions des objets physiques à provoquer (*evoke*) des structures caractéristiques de comportements de discriminations des couleurs chez des observateurs humains normaux dans des circonstances normales¹ (Smart, 1997, p. 1. Il revient ici sur la définition qu'il donne dans Smart, 1963, chapitre IV)

Le behaviorisme permet d'identifier les couleurs de façon non phénoménologique et d'écarter la caractérisation phénoménologique des couleurs, ce qui ouvre la voie à un réalisme non phénoménologique compatible avec le physicalisme : les couleurs sont simplement les *causes* d'un comportement de discrimination. L'expérience associée à ce comportement pose des problèmes spécifiques, mais relève d'une explication distincte. La compréhension de ce qu'est une couleur ne relève pas de l'expérience.

nous condamne à soutenir que la vision est illusoire la plupart du temps. Enfin, ceux qui supposent l'existence d'apparences objectives doivent expliquer la différence entre des apparences indiscernables, mais aux statuts ontologiques si différents.

§ 6.3 La permanence comme constance

La constance n'a pas toujours été défendue, à la différence de la permanence physique. Elle sert d'argument en faveur de la permanence physique. Ce sont les expériences d'E. Land qui ont conduit les philosophes à s'y intéresser¹. L'avantage de la constance est qu'il s'agit d'une donnée phénoménologique, que Land a particulièrement mise en valeur.

L'expérience d'Edwin Herbert Land nécessite un sujet confronté à deux collections identiques de feuilles de papier diversement colorées marouflées sur des planches que Land appelle des mondriens, comme celles que l'on trouve sur la photo ci-dessous, extraite de l'article de Land dans le *Scientific American* de décembre 1977. Les mondriens sont constitués de rectangles de papiers colorés de diverses tailles. Des rectangles d'une couleur donnée apparaissent plusieurs fois dans le Mondrian, à côté de rectangles de couleurs différentes et avec des tailles et des formes différentes. Chaque Mondrian est éclairé par trois projecteurs équipés de filtres permettant de laisser passer uniquement la lumière de longueur d'onde longue, courte et moyenne. On peut contrôler indépendamment le flux émanant de chaque projecteur. Un photomètre sur pieds permet de mesurer le flux provenant de chaque partie du Mondrian.

L'objectif de l'expérience est de montrer l'indépendance entre la couleur et le flux lumineux. Les couleurs sont pour Land les sensations de couleurs :

Dans cette discussion, les noms de couleur —« rouge », « vert », « bleu », etc. — seront réservés aux sensations de couleur que nous avons quand nous regardons le monde environnant².

Il cherche donc à établir une *corrélation* entre les sensations de couleur et une propriété physique, mais pas à *identifier* les couleurs aux propriétés physiques. Cette dernière proposition est une proposition philosophique de Hilbert et est étrangère à Land.

L'expérience de Land est une simplification par rapport à la lumière naturelle. Cette dernière a un spectre continu auquel Land substitue trois sources lumineuses

¹ Pour une présentation de l'expérience de Land, voir Land E. H., « The Retinex Theory of Color Vision », *Scientific American*, 6, 237, 1977, pp. 108-128.

Deux philosophes se sont intéressés aux expériences de Land : Campbell K., « The implications of Land's theory of colour vision », *Logic, Methodology and Philosophy of Science* 6, L. Cohen (éd.), Amsterdam, North Holland, 1979.

Hilbert D. R., *Color and Color Perception: A Study in Anthropocentric Realism*, Stanford: CSLI, 1987. Campbell pense que la théorie ne permet pas de rendre compte des qualia et est in fine phénoménologiquement inadéquate ; Hilbert n'a eu de cesse de la défendre.

² Land E. H., « The Retinex Theory of Color Vision », *Scientific American*, 6, 237, 1977, pp. 108-128, Offprints, p. 2.

monochromatiques. Toutefois, la synthèse additive montre que l'on peut reproduire toutes les couleurs à partir de trois couleurs additives primaires, ce qui, selon Land, rend la simplification acceptable.

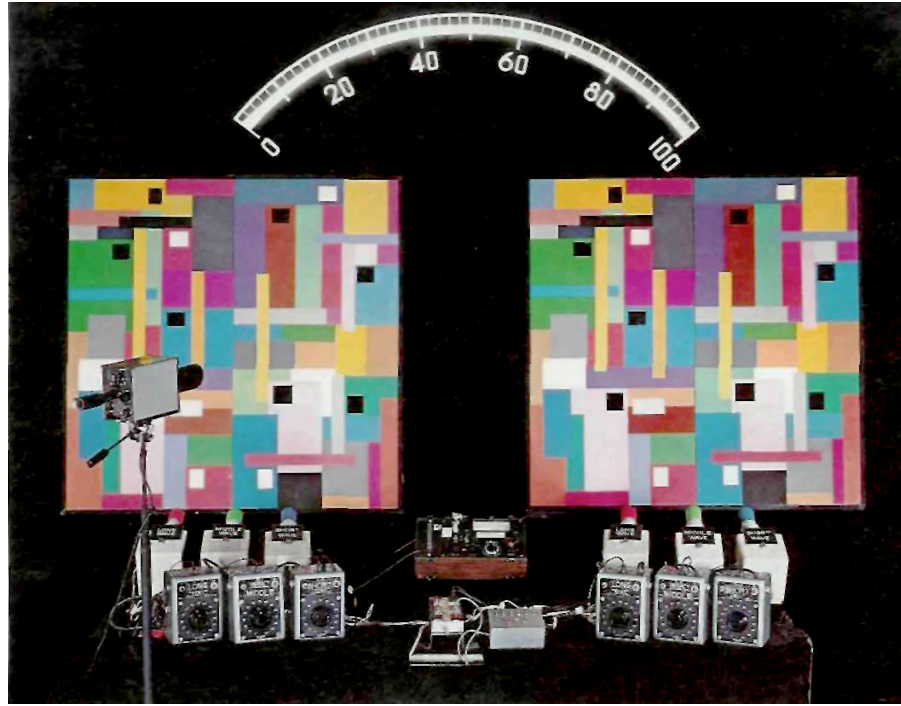


Figure 5 : Le matériel de l'expérience de Land

Dans le schéma suivant, on voit que des flux d'énergie parvenant à l'œil identiques provoquent des sensations de couleurs différentes. Le schéma représente les trois flux de lumière incidente provenant chacun de l'un des trois projecteurs équipés de filtres permettant de supprimer les bandes passantes indésirables. Les flux émis sont contrôlés de façon à ce que les flux parvenant à l'œil soient identiques, comme cela est indiqué en bas du schéma.

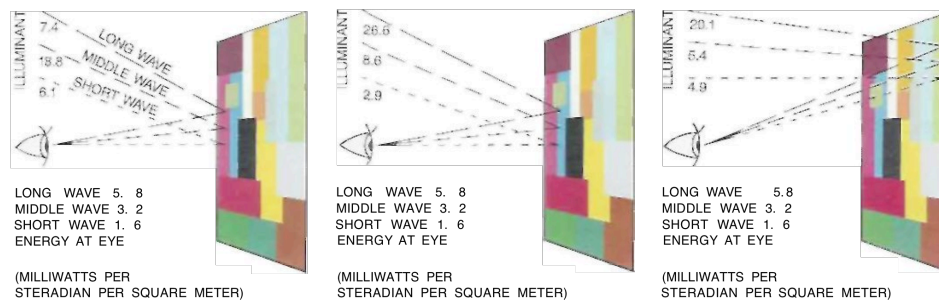


Figure 6 : Flux dans l'expérience de Land

L'expérience montre que les couleurs sont indépendantes du flux, puisque des flux identiques en provenance de l'objet conduisent à la perception de couleurs identiques.

Land a dès lors cherché des propriétés des surfaces indépendantes de l'illumination pouvant être corrélées aux couleurs.

La réflectance spectrale d'une surface est [...] sa disposition à refléter un certain pourcentage de la lumière incidente à chaque longueur d'onde. Cette propriété est une propriété intrinsèque de la surface d'un objet, indépendante de l'illumination. Si la couleur est la réflectance spectrale de la surface, alors le fait que la couleur ne paraît pas changer avec l'illumination est expliqué¹.

Si deux objets ont la même réflectance spectrale de surface, ils réfléchiront la même quantité de lumière pour toutes les illuminations visibles. Si l'on substitue à un objet un autre objet doté de la même réflectance (en supposant qu'ils aient la même taille) dans la scène qui se trouve sous nos yeux, il n'en résultera aucune différence visible de couleur. La réflectance d'un objet est (généralement) une propriété indépendante de l'illumination : la réflectance d'un objet ne change pas si l'objet est emporté d'une chambre dans une rue ensoleillée ou si les lampes sont éteintes. Et cela, sans doute, est également une caractéristique de la couleur².

L'expérience de Land permet d'établir qu'il n'y a pas de corrélation entre le spectre et la couleur, mais qu'il y a une corrélation entre la couleur et la réflectance spectrale des surfaces.

Invoquer la constance pose deux problèmes. D'une part, la constance n'est pas parfaite et il faut laisser place à une certaine variabilité. Une solution est de soutenir que la variabilité est le fait des *qualia* ou des expériences, mais pas le fait des couleurs elles-mêmes. La difficulté de cette solution est qu'elle sépare les couleurs et leurs apparences, déniaut aux couleurs presque toute phénoménalité – le seul trait expérientiel objectif des couleurs serait leur *constance* qui serait le signe d'une propriété physique permanente mais non d'une propriété phénoménale ou d'une apparence permanente : autrement dit, ce qui varie, ce n'est pas la couleur. Si l'on admet qu'une couleur est identifiée et individuée par son apparence, la solution pose problème.

En outre, la thèse fait face à un problème empirique. La thèse de Land est sans doute fautive et ses expériences incorrectes. Comme l'a montré Young³, les flux parvenant à l'œil sont équivalents selon les critères de la théorie rétinex de Land, mais ils ne sont pas équivalents pour un œil humain. Ils portent suffisamment d'informations distinctes pour expliquer qu'on puisse distinguer les deux couleurs différentes. On ne peut donc pas conclure que deux flux lumineux identiques parvenant à l'œil peuvent conduire à percevoir deux couleurs différentes : les flux ne sont pas identiques.

La théorie de Land ne permet donc pas de nier toute variabilité⁴.

¹ Hilbert D. R., *Color and Color Perception: A Study in Anthropocentric Realism*, Stanford: CSLI, 1987, p. 65.

² Byrne A., et Hilbert. D. R., « Colors and reflectances », in *Readings on Color, vol. 1: The Philosophy of Color*, ed. A. Byrne and D. R. Hilbert. Cambridge, MA: MIT Press, 1997.

³ Young R.A., «Color Vision and the Retinex theory », *Science*, Vol. 238, 1987.

⁴ S'ajoutent à cela, pour Hilbert, les difficultés soulevées en introduction et ses difficultés à rendre compte de la phénoménologie des couleurs dans un cadre physicaliste.

§ 6.4 Variabilité et permanence de la couleur

Deux *intuitions* phénoménologiques s'affrontent donc sur la couleur : celle de sa variabilité, qui est phénoménologiquement indéniable et celle de sa permanence, qui est tout aussi indéniable. Généralement, on trouve deux options dans la littérature, qui nient chacune l'un des deux éléments.

Une option subjectiviste considère que les seules vraies couleurs sont les couleurs transitoires, parce qu'elles seules sont des qualités et satisfont la révélation. On reconnaît l'option de Hume.

Une option objectiviste soutient que seules les couleurs permanentes sont des couleurs *réelles*, les couleurs transitoires étant reléguées au statut de couleurs *apparentes*, voire de sensations¹. On reconnaît l'option de Reid.

Les deux thèses semblent partager une définition platonicienne de la réalité qui identifie réalité et permanence². Chacune de ces options tranche en faveur d'un aspect phénoménologique de la couleur, conservant un seul élément d'une thèse plausible de la couleur qui doit les comprendre tous deux : la thèse de la révélation et la thèse de l'objectivité des couleurs. La thèse de la révélation est associée à la thèse de la variabilité quand la thèse de l'objectivité est associée à la thèse de la permanence. Les couleurs transitoires, celles dont la nature est révélée dans l'expérience (ce sont celles qui apparaissent) sont tenues pour apparentes et subjectives, tandis que les couleurs permanentes, en tant que dispositions ou propriétés physiques sont tenues pour non qualitatives. Je propose de soutenir l'existence de couleurs transitoires objectives. Il suffit pour cela de montrer l'objectivité des couleurs variables.

§ 6.5 Variabilité et révélation

Pour garantir à la fois l'objectivisme et la thèse de la révélation, il faut assurer que les couleurs sont définies par leur apparence : les couleurs sont *essentiellement* ce qu'elles semblent être, « sembler » étant pris en son sens phénoménal.

Défendre la révélation semble poser problème parce que les couleurs sont tenues pour *permanentes*, alors que l'apparence des objets varie. La difficulté est que lorsque nous voyons un objet, il peut *apparaître* d'une autre couleur que la sienne, sous un éclairage peu commun, par exemple, ou à différentes heures du jour, un phénomène familier à toute personne attentive.

Certains affirment alors qu'il y a une apparence privilégiée, celle qui se présente dans des conditions normales, à un observateur normal. Cette apparence-là serait la

¹ Hormis par les phénoménistes ou les immatérialistes. Berkeley défend la variabilité des couleurs contre leur permanence. Voir, à ce sujet, l'excellente interprétation de Atherton « How Berkeley Can Maintain That Snow is White », *Philosophy and Phenomenological Research* 67 (1), 2003, pp. 101–113. L'article de Atherton évalue aussi la pertinence des thèses de Berkeley pour la discussion contemporaine des couleurs. Elle-même défend une forme d'immatérialisme. J'espère montrer que la théorie événementielle retient les avantages de l'immatérialisme dans un cadre physicaliste.

² La thèse événementielle est plus proche de l'héraclitéisme. Voir Pasnau R., « The Event of Color », *Philosophical Studies* 142 (3), 2009, pp. 353-369.

véritable couleur de l'objet, ce qui revient à dire que seules certaines apparences sont *objectives*¹. Mais dire cela est difficile : il faut rendre compte des apparences illusoire d'une part et se résigner à accepter l'idée que la plupart de nos perceptions sont illusoire d'autre part. Si les couleurs illusoire sont subjectives, mieux vaut tenir toutes les apparences pour subjectives, y compris l'apparence privilégiée, qui sera l'apparence de l'objet dans des conditions normales à un observateur normal : elle est en effet indiscernable des autres apparences, au sens où rien ne la distingue. Nous nous acheminons vers l'argument de l'illusion et rapatrons toutes les apparences dans l'esprit : les couleurs seront dès lors des entités mentales. Si l'on tient vraiment à en faire des entités objectives, elles seront des entités non qualitatives – et ces deux voies sont des impasses : tenir les apparences pour subjectives affaiblit considérablement la thèse de la révélation puisqu'on rejette la localisation de la couleur ; tenir les couleurs pour non phénoménales revient à nier la révélation.

Si l'on veut défendre la révélation, mieux vaut donc considérer que la plupart des apparences sont objectives et que les choses sont, la plupart du temps, telles qu'elles semblent. Si les couleurs *paraissent* variables, alors elles *sont* variables et un objet peut avoir *plusieurs* couleurs successivement en fonction de l'éclairage. La question est de savoir si l'on peut défendre une telle thèse. Je soutiens que c'est le cas.

Si nous voulons que les apparences soient des apparences objectives, il faut renoncer à la thèse selon laquelle les couleurs sont permanentes et les objets possèdent chacun *une* couleur. Si l'on veut accepter à la fois la thèse de la révélation et la thèse de l'objectivité des couleurs, il faut supposer que les couleurs ne sont pas permanentes, mais variables ou *transitoires*.

§ 6.6 Un objet peut-il avoir plusieurs couleurs ?

La difficulté est de concilier cette thèse avec ce qui semble être également une thèse bien acceptée, selon laquelle un objet a *une* couleur. Nous rencontrons un dilemme :

- (1) un objet a plusieurs couleurs
- (2) un objet a une seule couleur

¹ Le rapport entre les couleurs et leur apparence n'est pas toujours suffisamment conceptualisé. Il y a quatre possibilités : (i) une couleur peut avoir une apparence objective propre et des apparences objectives qui ne sont pas les siennes ; (ii) Une couleur peut avoir une apparence objective, mais avoir d'autres apparences dans d'autres conditions, ces apparences étant des sensations dans l'esprit ; (iii) les apparences des couleurs sont toutes des effets dans l'esprit : a) il y a toutefois une apparence réelle (celle qui est dans des conditions normales, etc.), réelle étant pris au sens d'intersubjectivité ; b) il n'y a aucune apparence réelle ; toutes les apparences sont des apparences et la réalité des couleurs ne tient pas à son apparence (Dummett ; voir aussi Akins et Hahn) ; (iv) S'il y a des apparences différentes, ce sont des couleurs différentes. Je pense que (iv) est vraie. C'est une thèse habituellement phénoméniste, mais je soutiens qu'il est possible d'en donner une version objective.

Nous pouvons nier (1), mais cela est *phénoménologiquement* problématique, puisque cela revient à nier la variabilité des couleurs. Ceux qui le font refusent généralement de tenir la couleur pour une entité phénoménale ou acceptent qu'une couleur puisse avoir plusieurs apparences (Dummett par exemple).

Nous pouvons nier (2), mais cela semble poser problème si l'on tient compte du phénomène de constance et de notre discours ordinaire. Il est toutefois possible de nier la constance et de considérer que notre discours ordinaire est un discours pragmatique¹ : la couleur qui est tenue pour la couleur de l'objet est celle qui se manifeste dans des conditions normales ; si les conditions normales étaient différentes, nous tiendrions un tout autre discours. Notons ici toutefois que le discours ordinaire ne semble pas si attaché à cette permanence de la couleur. Nous reconnaissons bien souvent des variations de couleur et la permanence des couleurs n'est pas frappante pour qui s'émeut du changement des couleurs des forêts et des champs sous la lumière vespérale. Elle frappe sans doute plus celui qui rencontre essentiellement les couleurs synthétiques et industrielles, qui présentent une constance plus grande et résistent mieux aux changements d'illumination, mais qui n'échappent pas non plus aux changements.

Une troisième possibilité existe toutefois, qui sera défendue ici, celle selon laquelle le mot « couleur » n'a pas le même sens dans (1) et (2) : dans (1) la couleur désigne un événement physique doté d'une apparence caractéristique ; dans (2) la couleur désigne une structure physique stable qui contraint les changements possibles de couleurs de type (1). Les deux couleurs sont intimement liées mais ne sont pas identiques, ce qui explique les défauts de la perception de la constance : il n'y a pas de constance phénoménologique, au sens d'une apparence constante. Il est possible que la couleur permanente soit perçue à partir des couleurs variables, par inférence, ou qu'un mécanisme particulier de perception lui soit consacré (qui identifierait, par exemple, la réflectance, une certaine quantité qui pourrait être calculée par le cerveau). Cela nous importe peu ici. Nous nous occupons seulement de montrer qu'il est possible de soutenir l'existence d'une couleur *phénoménale* objective - ou, du moins, d'une couleur objective qui aurait une correspondance plus proche avec la phénoménologie des couleurs.

¹ Supposons qu'un enfant ait appris les noms de couleurs par ostension et qu'il se trouve dans une situation anormale où une chose verte paraît noire. Il dira que les choses sont noires et ses parents pourront le corriger. Mais cette correction vise-t-elle à rendre le discours plus vrai – vise-t-on à corriger ses connaissances sur le monde, ou vise-t-on à corriger sa maîtrise de certaines règles à visée pratique ? Dans un cadre pragmatique, la seconde option serait la bonne. Les parents pourraient admettre que le pull change de couleur sous cet éclairage, mais qu'il faut néanmoins dire qu'il est noir, en pensant à la situation ordinaire. Les systèmes colorés artificiels visent à introduire une stabilité et une permanence maximale des couleurs, sans doute pour des motifs pratiques, mais il n'empêche que les couleurs changent avec l'éclairage et le technicien qui doit éclairer un spectacle ou mettre en scène le sait. La CIE lui donne d'ailleurs les moyens de connaître les variations objectives des couleurs et l'aide à obtenir les effets voulus.

§ 6.7 La théorie événementielle

Je propose de nier la prémisse [2] de l'argument de la relativité : la dernière phrase du texte de Hume, celle selon laquelle l'objet ne change pas sous les changements d'éclairage. [2] est un présupposé de quasiment toute la philosophie des couleurs. Or, si l'éclairage change, l'objet change : ses interactions avec la lumière sont différentes sous des éclairages différents ; les événements qui se produisent à sa surface sont distincts¹. Voilà la présentation par Pasnau de la thèse événementielle :

Les physicalistes traitent la couleur comme une caractéristique d'un objet en vertu de laquelle il reflète la lumière d'une certaine longueur d'onde tandis qu'il en absorbe d'autres. Bien qu'il y ait plusieurs versions de physicalisme, elles tendent à s'accorder sur ce point fondamental : qu'une instance particulière de couleur, sur la surface d'un objet, est la structure microphysique permanente qui explique pourquoi la surface possède ces caractéristiques réfléchissantes particulières. Ce que les physicalismes ont ignoré toutefois, c'est que nous pouvons distinguer entre ces propriétés permanentes et les événements et propriétés qui surgissent, quand un objet est illuminé. Il est facile d'ignorer cette distinction si l'on pense que la lumière rebondit à la surface, comme les ondes rebondissent et reviennent en arrière après avoir atteint le coin d'une piscine. Cela, toutefois, ne se produit jamais. Quand la lumière est réfléchiée par la surface d'un objet, un événement complexe se produit à sa surface. Bien que différents types de matériau absorbent et réfléchissent la lumière en vertu de processus microphysiques très différents, l'élément commun dans presque tous les cas est la façon dont l'énergie de la lumière reconfigure les distributions orbitales des électrons. Certaines distributions sont réceptives pour recevoir certaines quantités d'énergie. Quand une surface colorée est illuminée, une partie de l'énergie de cette lumière excite les électrons de la surface de telle manière qu'ils absorbent puis rejettent différents pourcentages de cette lumière à travers le spectre visible. C'est en vertu d'une telle activité que les objets ont une certaine couleur.²

Le présupposé de Hume n'est valable – et on le retrouve chez Descartes, Locke ou Hobbes – que pour des philosophes qui ont une conception mécaniste de la lumière et la conçoivent plus ou moins comme un ensemble de boules ou d'ondes rebondissant sur une surface sans l'affecter, ce qui est faux, mais qui semble demeurer un présupposé de beaucoup de philosophes travaillant sur la couleur, voire des sciences de la couleur qui ne prennent pas toujours la mesure de leurs découvertes.

La thèse défendue ici, la théorie événementielle naïve, suppose que les *couleurs qualitatives* sont variables et transitoires³ : les couleurs sont des entités transitoires et impermanentes.

¹ Voir le chapitre III.

² Pasnau R., « The Event of Color », *Philosophical Studies* 142 (3), 2009, pp. 353 - 369, p. 354.

³ Sur la théorie événementielle naïve, voir le chapitre III, § 6. Il en va de même pour comprendre comment concilier révélation et physicalisme.

§ 6.8 Deux sortes de couleurs ?

Faut-il alors renoncer à la permanence de la couleur ? En un sens oui et, en un autre sens, non.

On peut considérer que « couleur » est un terme équivoque. Au sens strict, il désigne les couleurs transitoires, puisque, comme nous le verrons, ce sont elles dont la nature est révélée dans l'expérience. Mais nous pouvons considérer que les prédicats de couleurs, en particulier les prédicats déterminables de niveau supérieur (comme rouge ou vert, plutôt que comme rouge vermillon) renvoient à des structures plus stables liées aux couleurs événements.

Pour comprendre ce point, une analogie avec le son est utile. Un instrument de musique a une certaine *sonorité*, à savoir une disposition à produire certains sons. Mais la *sonorité* n'est pas le son, qui est un événement vibratoire¹. On peut dire d'un violon qu'il a une certaine sonorité, même s'il n'est pas actuellement utilisé. Nous n'avons pas à ma connaissance d'équivalent pour la couleur. Mais on peut simplement signaler que « couleur » est un terme équivoque. Il faut distinguer la structure permanente ou endurente de la surface de l'événement qui s'y produit. Bussac et Zuppiroli semblent exposer ce point, indiquant à la fois la théorie événementielle et une explication de l'équivocité :

Celui qui veut comprendre l'apparence colorée du monde de la matière ne doit jamais oublier que les couleurs d'un corps n'appartiennent pas en propre aux matériaux qui le constituent. Elles résultent plutôt de l'interaction entre lumière-matière. On remarquera qu'une robe qui est vue pourpre à la lumière du jour apparaît noire lorsqu'on l'éclaire avec de la lumière verte. C'est la preuve que sa couleur pourpre ne lui appartient pas en propre. En revanche, sa capacité à absorber le vert, teinte complémentaire du pourpre, est une propriété intrinsèque du tissu, indépendante de la lumière².

Ce qui résulte de l'interaction entre la lumière et la matière sont les couleurs événements, auxquelles je réserverai le nom de couleurs, comme semblent le faire également Bussac et Zuppiroli. Les couleurs permanentes relèvent de la structure chimique de certains objets (y compris des sources d'éclairage qui contiennent certains gaz et certains matériaux que l'on fait agir avec une quantité déterminée d'électricité) et sont des structures relativement stables. Les couleurs transitoires relèvent de l'interaction entre la lumière et cette structure et sont, à ce titre, tout aussi objectives. Autrement dit, il y a deux phénomènes distincts, au moins, dans ce qu'on appelle la couleur.

Il est donc possible d'expliquer la constance associée aux couleurs, à condition de distinguer les conditions physiques *stables* permettant l'apparition des couleurs et de les distinguer des événements physiques que sont les couleurs.

Il faut noter qu'il y a bien des conditions matérielles à l'apparition des couleurs. On pourrait considérer que les thèses développées par Westphal permettent de comprendre ces structures stables et leur lien à aux couleurs événementielles. On

¹ Je dois cette analogie à Pasnau.

² Bussac M.N., Zuppiroli L., *Traité de la lumière*, Lausanne, Presse Polytechniques et universitaires romandes, 2009, p. 144.

rappellera simplement ici que Westphal propose de définir la couleur d'une chose en employant l'illumination complémentaire¹. Ainsi est-il possible de dire qu'un objet est rouge si celui-ci n'accueille aucun événement vert ou d'un objet qu'il est vert si celui-ci n'accueille aucun événement rouge. L'explication de Westphal ainsi modifiée permet également de comprendre l'application des termes de couleurs aux structures permanentes des surfaces² : est rouge ce qui n'accueille jamais un événement vert. La thèse de Westphal est complémentaire de la thèse événementielle. Elle est liée aux couleurs de surface liées à l'absorption de la lumière, précisément les couleurs les plus stables, alors que la théorie événementielle s'applique aux sources lumineuses, aux irisations, etc. Il est également possible de faire intervenir les réflectances. C'est une question empirique.

§ 6.9 Quelques remarques

Je propose quelques remarques pour conclure sur la théorie événementielle :

– Il faut veiller à distinguer la teinte et la couleur. Un objet doté d'une structure permanente, à un moment t , sous une lumière invariable présente une même teinte, mais des couleurs différentes, par exemple là où il y a une ombre. Cela signifie qu'il y a souvent entre les différentes parties d'un même objet une ressemblance de teinte, sauf là où il y a des reflets. Mais cela n'est plus valable si nous utilisons des éclairages différents.

– Repeindre une pièce n'est pas comme changer d'éclairage. Quand nous changeons la peinture, nous changeons la structure permanente de l'objet, tandis que lorsque nous changeons la lumière, nous changeons la couleur transitoire. Quand nous changeons la peinture, nous changeons les éléments entre lesquels vont se produire les événements et changeons donc le type d'événement qui va pouvoir se produire. Par exemple, une chaise rouge ne prendra sous aucune illumination une couleur verte.

– Dans nos environnements ordinaires, la structure chimique des objets ne change pas, change très peu ou régulièrement³, et la lumière est la même. Nous avons donc l'impression que les choses ne changent pas tant que cela, parce que toutes les conditions demeurent identiques. Mais supposons que le soleil produise subitement l'effet d'un éclairage au sodium ou que le système d'éclairage change toutes les 24 heures. En concluons-nous toujours que les couleurs sont des propriétés permanentes ? Il faut supposer que non. Nous verrions qu'il existe certaines incompatibilités, qu'il y a une forme de stabilité : sous un éclairage uniforme, certains objets prennent une teinte uniforme, mais nous n'en concluons pas à l'invariabilité des couleurs. Les couleurs ne sont pas invariables.

– Il semble qu'il y ait deux systèmes visuels dédiés aux couleurs (si l'on décide d'appeler couleurs les structures stables), qui peuvent opérer complémentaires.

¹ Westphal J., « Conflicting Appearances, Necessity and the Irreducibility of Propositions About Colours ». *Proceedings of the Aristotelian Society* 105 (2), 2005, pp. 219-235.

² Voir notamment Westphal J., *Colour*, London, Basil Blackwell, 1987.

³ Je pense ici aux feuilles des arbres qui perdent leur chlorophylle à l'automne.

Rien n'interdit qu'un même sens permette de percevoir des choses différentes, d'autant plus qu'ici elles sont intimement connectées. Un argument que je suggère ici en faveur de cette distinction est que, dans la vision aveugle, le sujet qui reconnaît les couleurs, quand on lui pose les questions juge à propos des couleurs permanentes, tandis qu'il n'a plus l'expérience des couleurs variables. Il faudrait y regarder de plus près, en procédant à une expérience visant à voir si le sujet qui a une vision aveugle réagit seulement à des couleurs répondant à des prédicats déterminables ou s'il peut également réagir à des couleurs correspondant à des prédicats de couleurs très déterminés.

– Je note que la constance peut aussi être due à l'indiscernabilité. Des travaux intéressants de O'Regan¹ montre que nous avons une cécité aux changements de couleur graduels. Cela ne veut pas dire que nous percevons une couleur uniforme (ou que nous ayons une sensation uniforme), mais seulement que nous ne pouvons prêter attention à des variations infimes.

¹ Voir le film assez impressionnant à l'adresse suivante : http://nivea.psicho.univ-paris5.fr/sol_Mil_cinepack.avi

Chapitre 3

Les couleurs comme événements

– N’avancez jamais une théorie philosophique à laquelle vous ne pourriez pas croire lors de vos moments les moins philosophiques et les plus proches du sens commun.

David Lewis, *On the Plurality of Worlds*, Oxford, Blackwell, 1986, p. 135

– Une théorie des couleurs adéquates doit être à la fois matérialiste et de sens commun.

David Lewis, « Naming the Colours », in *Papers in Metaphysics an Epistemology*, Cambridge, Cambridge UP, 1999, p. 332.

– [...] les électrons sont impliqués dans les interactions de nos 15 mécanismes et nous pourrions affirmer que nous « voyons » les électrons chaque fois que nous percevons des couleurs.

Kurt Nassau.

– Les couleurs sont des actes de la lumière, des actes et des souffrances.

Goethe, *Traité des couleurs* (1810'), Paris, Triades, 2000, p. 79

– Pour nous, la lueur rouge du crépuscule est autant une partie de la nature que les molécules et les ondes électriques par lesquelles les hommes de science expliqueraient le phénomène.

George Whitehead, *Le concept de nature* (1920), Paris, Vrin, 1998, p. 53

– Quand on entre dans une chambre sombre et qu’on allume la lumière, les couleurs des objets environnants ne semblent pas révélées, mais activées.

Paul Boghossian et David Velleman, « Colour as a Secondary Quality », in Byrne A., Hilbert D., *Readings on Color I*, Cambridge Mass., MIT Press 1997, p. 85.

– Il est évident que les couleurs varient suivant la lumière, puisque toute couleur apparaît de manière différente selon qu’elle se trouve à l’ombre ou à la portée de rayons lumineux. L’ombre ternit la couleur et la lumière la rend claire et brillante. La couleur est absorbée par l’obscurité.

Alberti, *De pictura* (1436)

– En quoi consiste la nature des corps opaques : c’est que leurs particules d’elles-mêmes sont en repos, ou du moins dépourvues d’une telle agitation qu’il faut pour produire de la lumière ou des rayons : mais ces mêmes particules ont une telle disposition que, lorsqu’elles sont éclairées ou que des rayons de lumière y tombent, elles en sont d’abord mises dans un certain ébranlement ou mouvement de vibration propres à produire des rayons ; et plus la lumière qui éclaire ces corps est vive, plus aussi l’agitation sera forte. Donc, quand un corps opaque est éclairé, il se trouve dans le même état que les corps luisants, ses moindres particules étant agitées d’une manière semblable et capable d’exciter des rayons dans l’éther. Mais il y a cette différence que dans les corps luisants cette agitation subsiste d’elle-même ou est entretenue par une force intrinsèque ; au lieu que dans les corps opaques cette agitation est accessoire, n’étant produite que par la lumière qui les éclaire, et qu’elle est entretenue par une force étrangère qui ne réside pas dans le corps même, mais dans l’illumination (...)

Les corps luisants doivent être comparés à des instruments de musique mis en action ou qui sonnent actuellement. Il est ici indifférent si c’est par une force intrinsèque qu’ils sonnent ou qu’ils soient touchés par des forces étrangères ; il suffit à mon dessein qu’ils sonnent et fassent du bruit. Or les corps opaques, en tant qu’ils ne sont pas éclairés, doivent être comparés à des instruments de musique hors d’action, ou bien à des cordes tendues en repos qui ne rendent aucun son. Maintenant, notre question, étant transportée de la lumière au

son, se réduit à celle-ci : si une corde tendue en repos, lorsqu'elle se trouve dans le bruit des instruments de musique, en reçoit quelque agitation et commence à sonner sans qu'elle soit touchée actuellement ? Or, l'expérience nous apprend que cela arrive en effet. Si votre altesse veut bien prendre la peine de considérer une corde tendue pendant un concert, ou seulement pendant un bruit de toutes sortes d'instruments de musique, elle remarquera que cette corde commencera à trembler sans qu'on y ait touché, et qu'elle donnera le même son que si elle avait été touchée. Cette expérience réussit encore mieux si les instruments rendent le même son de la corde. (...) Après ce que je viens d'exposer, votre altesse ne sera plus surprise qu'un corps puisse recevoir par la seule illumination une agitation dans ses moindres particules, semblables à celles dont les particules des corps luisants sont agitées, et qui les rend propres à produire des rayons qui les rendent visibles (...).

Leonhard Euler, *Lettres à une princesse d'Allemagne*, Charpentier, Paris, 1843, extraits des lettres XXV à XXVII de 1760, cité dans Zuppiroli L., Bussac Marie-Noëlle, Grimm Christiane, *Traité des couleurs*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp 22-23.

– Simplement comme illustration, une solution simple et familière dans le cas du mental serait de soutenir que les événements mentaux sont des événements physiques et que le caractère nomologique de la causalité se manifeste au niveau de la description physique de ces événements. De la même façon, on pourrait soutenir que le rougeioement d'une chose (*thing's being red*) est un événement physique, une expérience de rouge également, et que le caractère nomologique de la causalité entre eux se manifeste au niveau de la description physique.

John Campbell, « A simple Theory of Color », in Byrne A. et Hilbert D., *Readings on Color I*, Cambridge Mass., MIT Press, 1997, p. 183

–Les événements chimiques au niveau écologique comprennent les surfaces colorées et texturées, tandis que les événements chimiques au niveau moléculaire et atomique ne s'y trouvent pas. Les molécules et les atomes ne sont pas colorés et cela constitue un vieux *puzzle* pour la perception des couleurs. Il n'y a pas d'information dans le réseau optique sur les atomes radiants, mais il y a une bonne information sur la composition de la substance relativement à d'autres substances.

James J. Gibson, *The Ecological approach of Visual Perception*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, 1986, p. 98.

§ 0 La nature événementielle de la couleur

Certains philosophes pensent que les couleurs n'existent pas¹. Parmi ceux qui tiennent à leur existence, on trouve des subjectivistes et des objectivistes. *Grosso modo*, les premiers pensent que les couleurs sont des *propriétés* des expériences, les seconds qu'elles sont des *propriétés* des objets. Pour ces derniers, la couleur est une *propriété* permanente des objets. Certaines théories physicalistes de la couleur, comme celle d'Armstrong, par exemple, font de celle-ci une propriété *permanente* des surfaces, susceptible de modifier la façon dont les ondes lumineuses sont réfléchies. Locke considère qu'une couleur est une texture de la surface ayant la disposition de causer une expérience dotée d'une qualité spécifique. Hilbert considère que la couleur des surfaces est la réflectance d'une surface, sa disposition à renvoyer un pourcentage déterminé de lumière incidente de chaque longueur d'onde, de telle sorte que le rapport entre la quantité de lumière incidente et la quantité de lumière réfléchie à chaque longueur d'onde soit la même, quelle que soit l'illumination. La couleur serait donc la propriété catégorique qui explique pourquoi une surface réagit d'une certaine façon à la lumière, une disposition de la surface à réagir d'une certaine façon à la lumière (la réflectance²), voire une disposition de la surface à causer chez un observateur normal dans des conditions normales une expérience dotée d'une qualité spécifique.

§ 0.1 La couleur comme propriété permanente

Ce qui importe ici est que les couleurs, quand on en a fait des propriétés catégoriques ou des propriétés dispositionnelles des objets, sont considérées comme des *propriétés*. Casati et Dokic écrivent :

[...] si nous nous arrêtons un instant sur le paradigme de la qualité, la couleur des objets, liée aussi au corps de manière typique, nous constaterons que, par rapport au son, elle semble être dans une relation tout à fait différente avec l'objet. Même si l'objet est passif, il reste coloré, tandis que les caractéristiques sonores de l'objet sont liées à une caractéristique le concernant. La présence d'un son est un témoignage de quelque chose qui se passe, d'un événement dont l'origine se trouve dans l'objet qui en est, en un sens, l'acteur ou la victime³.

Ils emploient ici le terme « qualité » pour parler des propriétés. Considérer les couleurs comme des propriétés permanentes des objets, c'est insister sur le fait que

¹ Voir Landesman C., *Color and Consciousness*, Philadelphia, Temple University Press, 1989.

² La réflectance peut être considérée comme une qualité tertiaire, un pouvoir d'interagir avec les autres objets. Le fait qu'elle relève des qualités m-perceptibles de Locke pose des questions intéressantes sur l'accès perceptif que nous avons aux couleurs : nous les percevons par leurs *effets* sur la lumière, ce qu'admet Hilbert, et non pas directement (y compris si la lumière joue le rôle d'un milieu transparent, puisqu'Hilbert refuse la thèse selon laquelle les informations sur la couleur se trouvent dans la seule lumière provenant de l'objet), ce qui pose une question intéressante quant à la possibilité d'une théorie intentionnaliste de la perception des couleurs telle que la défendent Byrne et Hilbert et d'autres après eux.

³ Casati R., Dokic J., *La philosophie du son*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1994, p. 37.

la couleur est censée appartenir à l'objet quand bien même aucune *activité* ne le concernerait. On peut certes changer sa couleur en le peignant, mais en faisant cela, on change sa couleur *permanente* en ajoutant une couche de pigment dont la couleur est une propriété permanente¹. La couleur n'est donc pas quelque chose qui se passe dans l'objet ou dans les pigments qui le recouvrent.

§ 0.2 La couleur comme propriété permanente et l'image du rebond

Cette idée que la couleur est une propriété permanente est liée, me semble-t-il, à une conception particulière de l'interaction entre la matière et la lumière : la conception mécanique et corpusculaire de la lumière. On trouve cette idée chez Locke, quand il parle du porphyre et de l'amande :

Considérons les couleurs rouges et blanches du porphyre. Empêchez la lumière de l'éclairer et ses couleurs disparaissent, il ne produit plus de telles idées en nous ; au retour de la lumière, il produit à nouveau ces manifestations : peut-on penser qu'une altération se produise sur le porphyre par la présence ou l'absence de lumière et que ces idées de blanc ou de rouge sont réellement dans le porphyre éclairé quand il est évident qu'il n'a aucune couleur dans le noir ? Il a, de fait, de nuit comme de jour, une configuration de particules telle que, *grâce aux rayons de lumière qui rebondissent sur certains éléments de cette pierre dure*, il est capable de produire en nous les idées de rouge, et grâce à d'autres, l'idée de blanc. Mais le blanc et le rouge ne sont jamais en lui qu'une texture qui a le pouvoir de produire en nous une telle sensation².

Locke suppose que la lumière rebondit sur la surface et, sans doute, que la surface affecte seulement les mouvements des rayons de lumière³. Il réitère sa thèse dans l'argument de l'amande :

Pilez une amande et la *couleur* blanc-clair deviendra sale, le *goût* doucereux se changera en un goût huileux. Quel changement réel peut produire en un corps l'usage du pilon, si ce n'est le changement de *texture*⁴ ?

Il faut se défaire de cette image. Comme le souligne Euler dans le texte en exergue, par une ingénieuse comparaison avec le son, pour qu'un objet soit coloré, une *activité* doit s'y produire. La couleur est la réaction de la surface à la lumière, non

¹ En un sens, la couleur est celle du pigment. La question métaphysique intéressante est de savoir si, en ajoutant une couche, donc des parties, à l'objet, celui-ci demeure le même ou si un nouvel objet apparaît.

² Locke, *Essai*, II. 8, §19

³ On trouve chez Descartes, dans la *Dioptrique*, ce genre de théorie. Pour lui, cependant, la balle est une image qui aide à la compréhension. Il affirme que les corps noirs amortissent le mouvement du rayon, que les corps blancs renvoient le rayon comme ils renverraient une balle et que les autres corps modifient le mouvement du rayon, comme quand on frise une balle. Pour cela, le corps n'a aucune activité à accomplir. Il suffit qu'il soit doté d'une certaine forme et d'une certaine élasticité. Certes, pour Descartes, la lumière n'est pas un ensemble d'atomes qui se déplacent depuis le soleil, mais un mouvement qu'imprime le soleil sur la matière qui se trouve entre lui et les autres objets, ce qui implique que ce mouvement est transmis de façon instantané (on relira le passage sur le bâton de l'aveugle dans le premier discours de *La Dioptrique*).

⁴ Locke, *Essai*, II. 8, §20

pas sa disposition à réagir d'une certaine façon ou la propriété qui explique pourquoi elle réagit ainsi. Les couleurs des sources lumineuses en sont une illustration particulièrement frappante, puisque, dans le cas d'une ampoule à filament, par exemple, la couleur est bien liée à un événement qui se produit peu après que j'ai appuyé sur l'interrupteur.

La métaphore du rebond provient sans doute de l'explication en termes *optiques* plutôt qu'en termes *physiques* de la propagation de la lumière, liée à la géométrisation de la physique. Mais cette spécification optique est une modélisation qui ne peut servir d'explication¹. Quand on dit d'un objet qu'il reflète la lumière rouge, par exemple, ou qu'on parle de couleur par réflexion, on occulte le fait qu'il y a des mécanismes sous-jacents complexes. Il en va de même pour la réfraction, la transmission de la lumière, etc. Nassau explique bien cela, en relation à la réfraction :

Au niveau le plus fondamental, ces processus peuvent être compris en termes d'excitations électroniques dans la matière. La réfraction, par exemple, résulte d'un changement de vitesse quand la lumière passe d'un milieu à un autre ; la vitesse de la lumière dans chaque matériau est déterminée par l'interaction du champ électromagnétique de la radiation avec les charges électriques des électrons. Une analyse de ce genre est toujours possible, mais souvent trop encombrante pour être vraiment informative. On a besoin d'une analyse de « niveau supérieur », offerte par les méthodes de l'optique géométrique et physique².

La caractérisation géométrique est donc un modèle utile et ne doit pas être prise au mot, comme le faisaient les philosophes et physiciens du XVII^e siècle.

Que sont ces processus complexes ? Considérons une surface colorée dont la couleur s'explique par absorption. Quand cet objet est éclairé, l'énergie lumineuse qui tombe à sa surface est transférée aux nuages d'électrons qui entourent les noyaux des atomes qui le constituent et une partie de cette énergie est réémise grâce à une activité du nuage, pendant qu'une autre partie est absorbée par le nuage, puis dissipée³ :

Les photons, comme nous le savons, sont des transporteurs d'énergie ; en effet, ils *sont* une forme d'énergie. Et nous avons vu que, quand les photons entrent en contact avec un matériau quelconque, leur énergie est souvent « prêtée », très brièvement, au matériau : l'énergie des photons est absorbée par les nuages d'électrons, qui alors oscillent, réémettant des photons [...]

Dans les matériaux colorés, l'énergie de certains des photons est transférée au nuage d'électrons d'une manière différente. En général, les nuages d'électrons ont l'énergie la plus basse possible, et cela est vrai à la fois pour les électrons étroitement associés à un noyau particulier [...] et pour les nuages électroniques les plus éloignés qui sont souvent associés avec deux composants ou plus.

¹ Et on verra encore plus à quel point elle l'est en lisant Feynman R., *Lumière et matière* (1985), trad. Balibar F., Laverne A., Interédition, 1987.

² Nassau K., *The physics and chemistry of color*, New York, Wiley Interscience, 2001.

³ Une partie de la lumière peut également être transmise.

Quelquefois, cependant, les nuages extérieurs ou les électrons les plus éloignés des régions internes peuvent absorber de l'énergie et se réarranger eux-mêmes en une structure moins stable, bien que momentanément viable. Ils perdent bientôt cette énergie supplémentaire et retournent à leur arrangement précédent, plus stable. Mais ils ne le font généralement pas en réémettant des photons ; l'énergie en excès s'écoule à travers le matériau en tant que chaleur, causant un très léger accroissement de la température.

La lumière qu'un objet réfléchit ne résulte donc pas du rebond d'une partie de la lumière qui l'éclaire sur sa surface : une partie de l'énergie lumineuse est « prêtée » puis réémise, tandis qu'une autre partie est absorbée et dissipée, à savoir transformée en une autre forme d'énergie. Un milieu qui ne dissipe pas la lumière qu'il absorbe, mais la transmet, est un milieu transparent. Il est intéressant de citer Bussac et Zuppiroli, à la fois pour l'explication qu'ils fournissent de la transparence et de l'absorption, et pour la manière dont ils la formulent – prêtez attention à la dernière phrase, où ils semblent parler d'une apparence objective et non d'une sensation :

Au fond, ce que Feynman nous apprend, et dont nous pouvions nous douter, c'est qu'il n'y a pas de grossière différence entre le verre transparent et un autre matériau opaque lorsqu'on s'y promène à l'échelle microscopique : tous ces matériaux sont formés d'atomes qui contiennent des électrons. Il y a donc aussi des charges en mouvement dans le verre dès qu'on l'éclaire avec une source de lumière, c'est-à-dire quand on le baigne dans une onde électromagnétique. Lorsque le champ électrique oscillant de la source agit sur ces atomes, il en fait osciller les électrons car il exerce une force sur eux ; et les électrons en mouvement engendrent un champ et constituent de nouveaux émetteurs de lumière pilotés par le champ de la source. Jusqu'ici, nous sommes restés très proches de la vision d'Euler, nous n'avons fait que la traduire en langage à peine plus moderne¹. À ce point du discours nous pouvons y ajouter toutefois un élément important, valable aussi bien dans les milieux opaques que transparents : la progression de l'onde lumineuse dans le milieu procède par absorptions et émissions successives. Cette suite d'échanges avec la lumière, qui touche de proche en proche les électrons du matériau, est responsable du ralentissement que

¹ Une des difficultés tient à ce que la lumière se comporte à la fois comme une onde et comme un corpuscule et que les électrons ne sont pas de petites boules – en fait, Feynman dit qu'elle se comporte comme une particule, mais une particule suffisamment étrange pour qu'elle ne soit pas une particule au sens ordinaire. Comme il le dit, on ne comprend pas ce qui se passe, mais on peut seulement décrire correctement ce qui se passe. La théorie événementielle souffre donc du fait qu'elle mobilise des événements qu'on ne comprend pas tout à fait. Il est donc difficile de se représenter clairement ce qui se passe et la façon dont on parle pourrait être trompeuse. Ajoutons à cela que les explications physiques de la lumière utilisent des modèles qui sont ou bien plutôt corpusculaires, ou bien plutôt ondulatoires, pour des raisons de commodité, mais aussi pour tenir compte de la spécificité des phénomènes. Toutefois, il est clair que ce qui se passe relève à chaque fois des deux dimensions. Sur ce point, voir Rossotti H., *Colour*, Princeton, Princeton UP, 1983, l'un des ouvrages de vulgarisation qui se méfie le plus du langage utilisé. La lumière ayant des caractéristiques ondulatoires et corpusculaires, l'électron est parfois considéré comme un émetteur et un transmetteur d'ondes. Il peut par exemple transformer une onde qui tombe sur lui en des ondes de longueur plus courte, comme quand vous mettez un objet sur la trajectoire suivie par une onde.

subit la propagation lumineuse dans le milieu matériel par rapport au vide : c'est la cause d'un indice de réfraction.

Les petits oscillateurs électroniques, les petites antennes que la lumière incidente est capable de mettre en mouvement ne peuvent pratiquement pas, dans le verre, dissiper d'énergie vers le milieu. À l'inverse de cela dans les milieux opaques d'Euler, cette dissipation existe et conduit à une absorption de l'énergie lumineuse dans certaines bandes de fréquence qui crée, en retour, l'apparence de la couleur¹.

L'absorption et l'émission de lumière par l'objet supposent donc que des changements microphysiques se produisent dans l'objet, que l'objet coloré (ou une partie de l'objet coloré) change d'état, changements qui se manifestent à nous par des changements phénoménaux. La couleur est donc étroitement liée à des *événements* qui se produisent à la surface des objets, dans des volumes de gaz, etc.

Un miroir ou une surface réfléchissante agissent de même. L'information qu'ils vous transmettent sur la couleur de votre pull, vos cernes ou votre coiffure suppose que des événements se produisent à leur surface. Un miroir absorbe et émet de la lumière. Il en va de même pour les volumes transparents, qui ne sont pas traversés par la lumière, comme s'ils étaient parsemés de petits trous, selon un modèle classique bien connu, mais qui transmettent la lumière par réémissions successives².

On a donc les éléments pour un argument en faveur de la théorie événementielle : la physique, lorsqu'elle explique la couleur, fait appel à des événements. Elle montre dans quelles conditions se produisent certains changements d'états. La couleur n'est donc pas déterminée par la lumière qui *rebondit* sur la surface ou la variation des seules propriétés de la lumière (chez Descartes, celle du mouvement des particules lumineuses), ce qui semble être un présupposé des thèses physicalistes classiques et un héritage pernicieux du temps où fut tracée la distinction entre les qualités premières et secondes.

§ 0.3 La théorie événementielle des couleurs

Si l'on prend ces faits au sérieux et que l'on se défait de l'image du rebond, alors il faut considérer les couleurs comme des événements qui sont les effets de l'interaction de la lumière avec l'objet perçu. On peut faire l'hypothèse, métaphysique cette fois, que les couleurs ont quelque chose à voir avec ces *événements*, plus précisément qu'elles sont *identiques* à ces événements. On défendrait alors la théorie événementielle des couleurs :

¹ Bussac M.N., Zuppiroli L., *Traité des couleurs*, Lausanne, Presse Polytechniques et universitaires romandes, 2001, p. 25.

² Sur le modèle de la surface trouée, voir Feynman R. *Lumière et matière*, 1985¹, Paris, Seuil, 1987, notamment p. 34 et note 1 p. 34 où il présente cette théorie et sa réfutation par Newton, qui la trouvait inadéquate.

Il y a une difficulté quant au statut de la lumière. Si l'on l'imagine comme une particule, il est clair que les photons qui sortent ne sont pas identiques à ceux qui entrent, même s'ils sont du même type. Si l'on parle d'ondes, l'affaire est plus compliquée, puisqu'il pourrait bien s'agir de la même onde. L'affaire, pour être bien comprise nécessiterait une enquête sur les conditions d'individuation de la lumière.

Théorie événementielle des couleurs : les couleurs sont des événements physiques se produisant à la surface des objets.

Selon cette théorie, la lumière ne révèle pas la couleur ; elle contribue à la *produire*, en collaboration avec des états plus stables de la matière. C'est donc en vertu d'une activité qui se produit dans les objets qu'ils ont une couleur. Les couleurs ne sont pas des propriétés permanentes de l'objet qui déterminent quel type de lumière va quitter la surface et comment la lumière va quitter la surface, mais des événements qui se produisent sur cette surface – la thèse n'est pas restreinte aux surfaces et est facile à étendre aux autres *items* colorés.

§ 0.4 Conséquences de la théorie

On peut déjà noter différentes conséquences de cette thèse.

La première est que, la causalité étant une relation de dépendance et les couleurs étant causées par la lumière (même si elles ont d'autres causes comme, par exemple, la structure chimique de la surface), les couleurs dépendent *existentiellement* et, au moins en partie, *génériquement*, de l'illumination. Qu'elles en dépendent existentiellement signifie que la couleur n'existe pas si l'objet n'est pas éclairé. Ainsi les objets n'ont-ils pas de couleur en l'absence d'éclairage, sauf, peut-être, le noir¹. Qu'elles en dépendent génériquement signifie que le *type*

¹ Du moins un certain noir, car « noir » renvoie à une multitude de couleurs différentes, ce qu'enseigne, entre autres, la peinture de Pierre Soulages. Ce noir serait obtenu dans une salle où il n'y a *aucune* lumière. Ce qui est intéressant, c'est qu'il serait perçu sans qu'il y ait aucune lumière, donc sans relation causale (du moins liée à la lumière) entre ce qui est vu et l'expérience. Il serait également possible d'affirmer qu'un tel noir n'est pas une couleur, tandis que le blanc le serait. Cela pose des questions intéressantes que je ne résoudrai pas ici. Mais *a priori*, il ne me semble pas interdit de dire qu'un tel noir serait une couleur. Il est clair qu'il serait perceptible seulement comme une qualité du volume dans lequel il est enclos, même s'il pouvait être une qualité des objets se trouvant dans ce volume.

Il serait différent du noir résultant de l'absorption de toute la lumière, comme le noir d'un trou noir ou d'un corps noir qui, lui, dépend de l'illumination.

On pourrait tirer de cela l'argument que la couleur est une sensation, puisque dans les deux cas, aucune lumière ne parvient à l'œil. Toutefois, comme j'essaierai de le montrer plus bas, la perception de la couleur d'un objet ne semble pas dépendre uniquement de la lumière qui provient de cet objet.

Le cas du noir qui apparaît par contraste sur le téléviseur à écran cathodique est intéressant. Le téléviseur paraît gris quand il est éteint. Quand le téléviseur est allumé, les parties qui apparaissent noires correspondent à des parties non allumées du téléviseur, dont on admet qu'elles ont la même couleur que lorsque le téléviseur est éteint et qu'elles sont éclairées à la lumière ordinaire. On en déduit que le noir n'est pas objectif, mais subjectif, comme une couleur de contraste. Nous montrerons plus loin comment il est possible de rendre compte de ces faits dans un cadre objectiviste – même si le noir paraît poser des problèmes redoutables. Une question intéressante consisterait à déterminer si la lumière provenant des parties éteintes de l'écran est déterminée, quand le téléviseur est allumé, uniquement par l'éclairage ambiant, i.e. dans quelle mesure la lumière provenant du téléviseur interfère avec la lumière tombant sur le téléviseur, dans quelle mesure cette lumière peut atteindre le téléviseur, etc. Les conditions correspondant à la situation où le téléviseur est éteint et

de couleur dépend au moins en partie du *type* d'illumination (il dépend aussi de la matière éclairée). Par exemple, l'anthracène, un hydrocarbure benzénique, paraît blanc éclairé en lumière blanche, et bleu quand il est éclairé par une lumière ultraviolette. Il est donc blanc en lumière blanche et bleu sous une lumière ultraviolette :

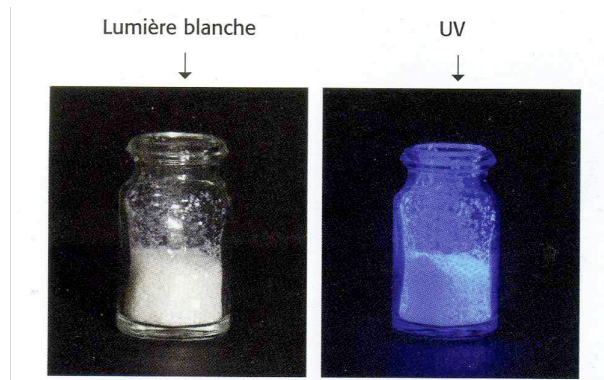


Figure 7 : Les couleurs de l'anthracène

Une seconde conséquence est que les couleurs sont *transitoires*, ce que nous avons établi dans le chapitre II. Il est difficile de comprendre les philosophes qui veulent à tout prix que la couleur soit une propriété *permanente* de l'objet alors que, traditionnellement, les couleurs étaient typiquement une démonstration de l'instabilité et du devenir. Peut-être sont-ce les couleurs artificielles, conçues pour avoir une grande stabilité au changement d'éclairage¹, qui nous détournent de la variation des couleurs.

§ 0.5 La théorie événementielle est-elle une théorie newtonienne de la couleur ?

David Hilbert distingue deux types de théories physicalistes des couleurs, les théories *newtoniennes* et les théories de la réflectance spectrale des surfaces². Les théories se distinguent dans le choix des entités physiques auxquelles elles identifient les couleurs.

Les théories « australiennes » des couleurs défendent une conception newtonienne des couleurs (*wavelengths conception of color*³). Hilbert considère que cette théorie a trois composantes :

celles correspondant à la situation où il est allumé sont différentes. Et il serait intéressant de savoir dans quelle mesure cela affecte la situation des parties paraissant noire du téléviseur, quand il est éteint ou allumé.

¹ Ces couleurs ont souvent une fonction sémiotique. Les bornes coniques qui préviennent de travaux, le rouge des panneaux d'indication, le marron UPS, dont la marque est propriétaire et qui permet de reconnaître, partout dans le monde, un camion du transporteur.

² Hilbert D. R., *Color and Color Perception: A Study in Anthropocentric Realism*, Stanford: CSLI, 1987. Voir le chapitre 3.

³ HILBERT D. R., *Color and Color Perception: A Study in Anthropocentric Realism*, Stanford: CSLI, 1987, p. 46-47.

- (I) L'information sur la couleur est portée par la lumière.
- (II) La couleur est toujours localisée dans l'espace.
- (III) La couleur, si elle existe dans les objets, doit être le pouvoir d'un objet de réfléchir la lumière d'un certain type.
 - (IIIA) La couleur d'une surface est corrélée au type de lumière réfléchi par cette surface.
 - (IIIB) La couleur est dépendante de l'illumination.
 - (IIIC) (présupposé de la lumière locale) L'information est portée par la lumière qui provient de la surface.

Cette thèse a son origine chez Newton. Non pas dans la théorie de Newton lui-même, qui était subjectiviste, mais dans ses recherches sur le spectre et la correspondance qu'il a établie entre des angles de réfraction et des couleurs (on parlerait aujourd'hui plutôt de longueurs d'ondes, en utilisant une caractérisation physique plutôt que géométrique). Il en existe deux versions. Ou bien la couleur est une propriété de l'objet ou bien c'est une propriété de la lumière elle-même.

Les théories des réflectances défendent les thèses suivantes :

- (I) L'information sur la couleur est portée par la lumière.
- (II) La couleur est toujours localisée dans l'espace.
 - (III) La couleur, si elle existe dans les objets, doit être le pouvoir d'un objet de réfléchir la lumière d'un certain type.
 - (IIIA) La couleur d'une surface n'est pas corrélée au type de lumière réfléchi par cette surface.
 - (IIIB) La couleur est indépendante de l'illumination.
 - (IIIC) L'information sur la couleur n'est pas portée par la seule lumière qui provient de la surface (il faut connaître à la fois la lumière incidente et la lumière réfléchi pour déterminer la réflectance d'une surface).

La théorie événementielle défendant la dépendance de la couleur des surfaces à l'illumination, on pourrait penser qu'il s'agit d'une théorie newtonienne (elle équivaut à son IIIB).

Mais il faut d'abord noter que toutes les couleurs ne dépendent pas de l'illumination. Ainsi, la couleur des sources lumineuses ne dépend pas de l'illumination, puisque les sources lumineuses sont productrices de lumière¹. La

¹ En fait, il vaudrait mieux distinguer, comme le propose B. Valeur (*Lumière et luminescence*, Paris, Belin, 2005) pp. 65-66, deux types de sources lumineuses : les sources primaires, produisant de la lumière par incandescence ou luminescence, celle qu'on tient naturellement pour des sources lumineuses ; les sources secondaires, les objets éclairés par une source primaire. Tous les objets colorés sont des sources lumineuses. On pourrait se demander si, au delà du caractère pratique de cette résistance à l'illumination, il n'y a pas d'autres motifs.

théorie newtonienne, comme sa concurrente, se focalisent trop sur les couleurs des surfaces colorées.

Ensuite, la théorie événementielle n'est pas nécessairement liée à la thèse selon laquelle la lumière locale serait seule porteuse de l'information sur la couleur. La couleur dépend de l'absorption d'une partie de l'illumination. Pour savoir quelle quantité et quel type de lumière ont été absorbés, on peut supposer qu'il faut connaître à la fois l'illumination globale de la scène et la lumière qui provient de l'objet¹. Ce dernier point expliquerait également la proximité de la vision des couleurs avec la perception des réflectances, puisque la perception des réflectances suppose la détermination du rapport entre la lumière incidente et la lumière réfléchi pour chaque longueur d'onde ou groupes de longueur d'onde, tandis que la perception de la quantité absorbée nécessiterait de soustraire la quantité de lumière réfléchi à la quantité de lumière incidente. Cela est toutefois valable uniquement pour les couleurs liées à un événement d'absorption. Si des couleurs ne sont pas liées à de tels événements², alors il n'est pas certain que l'information sur les couleurs soit toujours portée et extraite de la même manière³. La couleur des arcs-en-ciel et du ciel pourrait dépendre, comme les sources lumineuses, d'une information locale. Quoi qu'il en soit, il est possible de défendre empiriquement la thèse de la localité, comme l'a fait Webster en montrant que les conclusions de Land sont fausses et que les métamères étant inexistantes dans la nature, les couleurs sont bien corrélées à la lumière qui provient de la surface (les métamères artificiels pouvant être des illusions)⁴.

Enfin, la théorie événementielle ne suppose pas non plus que seules les longueurs d'ondes (ou les énergies correspondantes) contiendraient l'information sur une couleur. Des informations peuvent être portées par la distribution de la lumière

¹ Il semble que cela soit vrai également pour la théorie des couleurs de Westphal (Westphal J., *Colour*, London, Basil Blackwell, 1987).

² Je ne sais pas dans quelle mesure une source lumineuse est le lieu d'événements d'absorption. Si un photon est élaboré au cœur du matériau qui constitue la source, il semble qu'il doive traverser l'ensemble du matériau et puisse être absorbé, ce qui impliquerait que le photon émis par la source serait lié à des événements d'absorption à l'intérieur de la source. C'est une question empirique.

³ Je ne soutiens pas ici que la perception est un calcul ou dépend d'une relation causale. Il se pourrait qu'il n'y ait qu'une corrélation. C'est un autre problème.

⁴ Webster W.R., « Wavelength Theory of Color Strikes Back: The Return of the Physical », *Synthese* 132 (3), 2002, pp. 303-34. Webster émet des doutes quant à la théorie de Land suite à Young (« Color Vision and the Retinex theory », *Science*, Vol. 238, 1987). Young a montré qu'il n'y a pas véritablement identité des flux parvenant à l'œil chez Land. En fait, il y a bien une identité *si l'on s'en tient aux critères de la théorie rétinex*, mais il n'y a pas identité si l'on s'en tient à la sensibilité d'un œil humain normal. Dès lors, Land n'aurait pas montré que des flux lumineux identiques peuvent donner lieu à des perceptions différentes, puisque la différence entre les flux, même minime, est susceptible d'être interprétée par l'œil humain comme une différence chromatique.

dans l'espace et le temps¹, par exemple. Que la couleur dépende de l'illumination implique que sa perception dépend également de caractéristiques de l'illumination autres que la longueur d'onde. Pour percevoir le brillant par exemple, il faut percevoir la façon dont la lumière est répartie dans l'espace et sa direction. Il y a d'autres caractéristiques de la lumière que les seules longueurs d'ondes.

Ces questions sont toutefois des questions empiriques et ne peuvent être tranchées philosophiquement. On peut également considérer qu'il s'agit de conditions nécessaires, mais non suffisantes, de l'expérience, voire qu'elles ne sont pas du tout nécessaires.

Nota bene – La théorie événementielle ne prétend pas que tout changement d'illumination entraîne *ipso facto* un changement de couleur. Il faut que ce changement d'illumination produise une modification dans l'objet. Rien n'interdit qu'il y ait des seuils, ni que les choses se passent différemment en fonction des matériaux ou du type d'objets.

Notons également que l'illumination ne provient pas nécessairement de sources lumineuses, mais peut être déterminée par des filtres interposés entre les sources primaires de lumière et les objets, et par les autres objets qui agissent comme sources lumineuses. Dans une pièce peinte en rouge où se trouve un éclairage normal, les objets prennent un aspect particulier qui est dû au fait que la couleur des murs modifie la couleur des objets par le biais de la lumière qui s'y réfléchit : les événements qui se produisent sur cet objet ne sont pas les mêmes dans la pièce et hors de la pièce.

§ 1 Quelques arguments en faveur de la théorie événementielle

Je vais maintenant présenter quelques arguments et je noterai incidemment quelques conséquences de la thèse. Ils ne suffisent sans doute pas à l'établir. La difficulté majeure des thèses objectivistes est de répondre aux arguments

¹ Voir Viénot F., « La vision en couleur des surfaces », in Elias M., Lafait J. (dir.), *La couleur*, Paris, Belin, 2006, notamment, p. 56 et suivantes sur le brillant. J'ajoute ici que la perception de la répartition de la lumière dans l'espace suppose un déplacement des yeux ou de la tête, ce qui indique que la perception des couleurs dépend de la perception de ce qui se passe en un lieu pendant un intervalle de temps, fût-il court. Cela interdit, semble-t-il, une conception trop naïve de la perception. Comme le dit Cornman (*Perception, common sense, and science*, New Haven, Yale University Press, 1975), la thèse la plus faible du réalisme naïf est sa thèse sur la perception, pas sa thèse sur l'objet de la perception. Cornman prend très au sérieux l'argument du fossé temporel, par exemple, qui repose sur le fait que, compte tenu de la vitesse de transmission de la lumière, nous voyons toujours des événements passés. Johansson (*Ontological Investigations*, Frankfurt, Ontos Verlag, 2004) suppose que l'on peut avoir une relation directe au passé, l'expérience remontant le temps, en quelque sorte, mais peut-être vaut-il mieux avoir les scrupules de Cornman – avoir accès au passé suppose une conception éternaliste du monde assez problématique et il est difficile de comprendre comment on peut entretenir une relation directe à un événement passé.

subjectivistes qui font intervenir à la fois des données épistémologiques et ontologiques.

§ 1.1 Argument de la réconciliation de la permanence et de la variation

Les arguments exposés ici s'ajoutent aux considérations phénoménologiques sur la variabilité des couleurs développées dans le chapitre II, dont on peut tirer toutefois un autre argument.

La théorie événementielle est la mieux à même de réconcilier les intuitions de la variation et de la permanence de la couleur dans un cadre objectiviste, à condition de préciser, pour le cas des couleurs des surfaces, le discours ordinaire sur les couleurs en distinguant les couleurs et les structures sous-jacentes permanentes dont dépendent les événements, qu'on pourrait appeler couleur événementielle et couleur permanente, si les couleurs événementielles n'étaient pas les seules à répondre au critère de la révélation (nous verrons plus loin pourquoi). La thèse événementielle explique la constance de façon plus simple que les thèses subjectivistes, puisqu'elle soutient qu'il existe bien, dans certains cas (pour les surfaces), une propriété permanente sous-jacente à la couleur.

Cela implique que la vision de la couleur consiste à voir deux types d'entités au moins, et non pas une, mais je ne crois pas que cela pose un problème majeur ou que cela soit contre-intuitif. Le phénomène de la vision aveugle, où un sujet peut nommer quand on lui demande certaines couleurs des objets qui se trouvent face à lui sans en avoir l'expérience, pourrait s'expliquer par cette division. Les réponses verbales associées aux couleurs seraient également associées aux réflectances (qui seraient un moyen d'obtenir des informations sur la structure stable sous-jacente), même si les réponses conceptuelles associées aux réflectances sont sans doute plus grossières, correspondant à des prédicats déterminables de haut niveau (« rouge », « vert »)¹. L'hypothèse ici serait que les prédicats de couleur sont associés à la fois à la perception des réflectances et à la perception des couleurs, étant donné la proximité des deux mécanismes. Pour celui qui défend une théorie relationnaliste de l'expérience, les événements seraient l'objet de cette relation, tandis que les structures sous-jacentes feraient l'objet d'une représentation. Mais on peut imaginer également que les structures sous-jacentes soient vues par le biais des différentes couleurs en vertu de leur ressemblance – par exemple leur ressemblance de teinte : l'ombre que ma lampe fait sur ma table est de la même teinte que le reste de la table et diffère seulement par ses autres dimensions. La matérialité de la couleur peut aussi être un indice sur le matériau sous-jacent – voir ci-dessous à ce sujet.

¹ Une question empirique intéressante serait de savoir si des sujets atteints de vision aveugle sont capables de réponses conceptuelles plus déterminées, ne serait-ce qu'en distinguant le vermillon du magenta. Si cela n'est pas possible, cela montrerait que l'expérience est nécessaire pour appliquer des concepts plus déterminés, voire pour l'utilisation des démonstratifs (John Campbell soutient que l'expérience explique notre capacité à penser démonstrativement à propos des objets perçus. Voir J. Campbell, *Reference and Consciousness*, Oxford, Clarendon Press, 2002.) Il semble que dans la vision aveugle cette capacité soit perdue,

§ 1.2 L'argument de la corrélation spatiale

Là où nous voyons la couleur se produisent des événements. L'explication la plus simple de cette corrélation consiste à identifier la couleur à ces événements. L'argument n'est pas décisif, puisque deux entités de types apparemment différents pourraient coexister au même endroit, mais il est suffisamment puissant¹ :

- (1) Les couleurs sont localisées là où se trouvent les événements.
- (2) Les couleurs occupent la localité aussi longtemps que l'événement qui se produit à sa surface.
- (4) Les événements qui se produisent là où les couleurs apparaissent sont causées par l'illumination et varient avec elles ; les couleurs varient avec l'illumination (ou sont causées par l'illumination)².

∴ Des entités qui ont des caractéristiques spatiales et temporelles identiques et des conditions de variation (ou des causes identiques) sont probablement identiques.

Cet argument apparaîtra d'autant plus puissant si l'on arrive à résoudre le problème de l'omission des couleurs par l'identification, en montrant que les couleurs ne sont qu'apparemment différentes des événements physiques.

Les corrélations laissent ouvertes plusieurs possibilités : l'identité, la survenance de la couleur sur l'événement physique, voire celle de l'événement physique sur la couleur. La meilleure façon de rendre compte de cette corrélation est toutefois de procéder à l'australienne et de postuler une identité. La survenance n'est pas explicative et repose sur une asymétrie arbitraire³ : pourquoi ne pas supposer que ce sont les événements physiques qui surviennent sur les couleurs ?

¹ Si l'on admet que les critères d'individuation d'un événement se résument à sa position spatiotemporelle, alors l'argument est plus fort : deux arguments occupant la même position spatiotemporelle sont identiques. Ce critère me semble extrêmement plausible et j'ai tendance à croire que c'est un argument décisif en faveur de l'identification de la couleur et de l'événement physique.

² Il est difficile de dire que les couleurs sont causées par l'illumination, puisqu'il semble qu'on ne puisse pas avoir l'expérience de la causalité, au moins selon Hume. Je pense pour ma part qu'on peut faire l'expérience de la causalité. Il se pourrait toutefois qu'on ne puisse faire l'expérience de la causalité dans le cas des couleurs. Quoi qu'il en soit, beaucoup de philosophes acceptent l'idée que les couleurs sont des causes, voire sont un concept de rôle causal. Ce sont souvent des physicalistes qui ont besoin d'un concept de couleur dépouillé de caractéristiques qualitatives. Je ne vois pas bien comment ils pourraient défendre cela si ce n'est sur la base de l'expérience. Et si les couleurs sont des causes, elles sont aussi des effets. Si l'on accepte que les couleurs soient des effets, l'argument est renforcé, mais il marche aussi si l'on affirme qu'elles n'apparaissent pas comme des causes. Car on perçoit clairement les conditions d'apparition et de variation des couleurs.

³ En général, on soutient que c'est parce que les entités physiques suffisent à l'explication. Mais cela est très problématique puisque, souvent, une entité physique n'est connue que par ses relations aux autres objets.

§ 1.3 L'argument de la corrélation phénoménologique

Il semble qu'il y ait une corrélation plus profonde, que ceux qui liront un bon livre de physique sur les couleurs sentiront, celle entre la phénoménologie des couleurs et la physique des couleurs. Voici par exemple une explication de l'éclat et de la teinte du métal :

Les électrons d'un corps opaque [...] sont liés à des noyaux atomiques. Lorsque les lumières excitatrices tendent, par leurs champs appliqués, à écarter ceux-ci de leurs « orbites » régulières autour des noyaux qui les lient, ils ont tendance à y revenir : l'existence de forces de rappel équivaut, pour ces électrons, à l'existence de fréquences propres de vibration, tout comme une corde de violon possède aussi ses modes propres de vibration. Ainsi, lorsqu'ils sont abordés par une onde excitatrice, ces électrons liés se mettent à osciller d'autant plus vivement que leurs fréquences propres sont plus proches de celle de l'onde extérieure : c'est le phénomène de résonance. Le matériau à électrons liés agit donc, par ce biais, comme un filtre vis-à-vis des fréquences de l'onde incidente, il filtre la couleur comme l'a si bien décrit Euler. Un métal, au contraire, contient des électrons que l'on peut considérer en première approximation comme libres. Ces derniers sont en tous cas responsables des grandes conductivités électrique et thermique du métal. Ils ne ressentent les noyaux sous-jacents que comme un fond continu incapable de force de rappel. Dans ces conditions, le gaz d'électrons libres ne filtre pas la lumière aux fréquences visibles : les électrons sont capables d'accompagner l'oscillation de l'onde excitatrice quelle que soit sa fréquence et de réémettre cette lumière, presque sans la modifier, sous forme d'onde réfléchie. C'est cela qui détermine la réflectivité métallique. Cet éclat bien caractéristique est d'ailleurs susceptible de démontrer des nuances : pensons à l'or ou au cuivre dont les éclats sont plus jaunes ou rouges que celui de l'argent ; c'est que dans l'or ou dans le cuivre apparaît, à côté de la contribution principale des électrons libres dont nous venons de parler, la réponse d'autres électrons liés, ces derniers filtrant le côté jaune-rouge du spectre par rapport au côté bleu-violet, c'est-à-dire réémettant les ondes de plus basses fréquences (jaune-rouge) et laissant passer sans interaction les ondes bleues et violettes¹.

Pasnau reprend une explication semblable :

Puisqu'un métal a effectivement un continuum d'états excités, il peut absorber la radiation de n'importe quelle longueur d'onde. D'une surface dotée de cette propriété d'absorber toutes les couleurs, on pourrait attendre qu'elle paraisse noire, mais les métaux ne sont pas un noir absorbant. La raison a de nouveau à voir avec l'agilité des électrons métalliques : quand un électron dans un métal absorbe un photon et saute à un état excité, il peut immédiatement réémettre un photon de la même énergie et retourner à son niveau d'origine. En raison de re-radiation efficiente et rapide, la surface apparaît réfléchissante plutôt qu'absorbante ; elle a

¹ Remarquons ici que si la lumière qui détermine la couleur d'une surface est celle qui est absorbée et dissipée, mieux vaudrait donner à cette lumière le nom de la couleur de la surface, plutôt que celui de la lumière réfléchie, qui ne contribue pas à la couleur, mais, au mieux, nous informe sur la couleur. La lumière jaune, par exemple, ne serait pas celle qui provient de la surface, mais celle qui est absorbée par elle. On voit ici que les noms sont affaire de conventions et de théories, la nomination favorisant ici la théorie subjectiviste. On trouvera des remarques semblables chez Westphal (*Colour*, London, Basil Blackwell, 1987).

simplement la luminosité (cluster) caractéristique des métaux. Si la surface était suffisamment lisse, la réflexion pourrait être spéculaire comme dans un miroir¹.

On voit que certains caractères des couleurs sont expliqués par la physique : ici, la teinte est expliquée par l'absorption et l'éclat par la réflectivité particulière, la combinaison des deux conférant au métal leur apparence. La corrélation entre ces aspects et des événements sous-jacents tend à confirmer qu'il faut identifier les couleurs à des événements.

La théorie événementielle a également l'avantage d'expliquer ce qu'on pourrait appeler la matérialité phénoménologique des couleurs, leur lien avec un matériau : il y a des couleurs métalliques ou des couleurs propres aux bois, par exemple. En voici une description par A. Schapp :

Nous croyons cependant, pour reprendre la question à partir des pures couleurs de surface, qu'elles nous procurent déjà un aperçu de « l'intérieur de la chose ». Il n'est certes pas fortuit que les métaux tels que l'or et l'argent aient une couleur éclatante, car l'homogénéité de ces métaux se reflète dans cette couleur, comme la constitution inégale du bois se reflète dans sa couleur sans éclat.

Il se peut qu'on se soit demandé si l'élément grâce auquel on voit les propriétés internes d'une chose est partout exactement reproduit ; si l'on est dénué de prévention, on ne peut douter que dans les exemples cités, on se trouve en présence de ces propriétés « en chair et en os ». Celui qui regarde et prend part à la manière dont le monde se déploie sous ses yeux, ainsi que les modifications naturelles des choses qui s'accomplissent sous son regard, ne peut nier que par la vue il ait présents « en chair et en os » devant lui la « structure », « l'intérieur » des choses².

Ce lien entre la phénoménologie des couleurs et les processus physiques se déroulant dans ce qui est vu semble confirmé par le fait que les couleurs, y compris celles perçues par les autres espèces, sont liées uniquement à une étroite bande du spectre électromagnétique. Si les couleurs étaient liées seulement au fait que des ondes électromagnétiques causent en nous des sensations colorées, on pourrait imaginer des yeux susceptibles d'être sensibles à une étendue plus large du spectre électromagnétique, le genre d'yeux que possèdent les super-héros³. Mais Nassau

¹ Nassau K., « The Causes of Color (1980) », in Byrne A., Hilbert D., *Readings on Color*, Vol. 2, Cambridge Mass., MIT Press, 1997, pp. 3-30, p. 19. Cité également dans PASNAU R., « The Event of Color », *Philosophical Studies* 142 (3), 2009, pp. 353 - 369, p. 355.

² Schapp W., *Contributions à la théorie de la perception*, 1910, tr. fr. partielle de Maurice Elie, in *Noesis* 6, 2003, p. 76-77

³ On peut l'imaginer, mais de tels yeux seraient difficiles à construire, au moins pour la sensibilité à la partie très énergétique du spectre, qui les détruirait. Et les super-héros voient toujours en couleur, le modèle de leur vision étant soit la vision ordinaire, soit les images qui apparaissent sur les écrans vidéo de nos instruments de mesure, images qui résultent d'un traitement d'une information afin de la rendre accessible à nos yeux. Il est donc difficile d'imaginer une vision qui ne soient pas une vision des couleurs. On peut aussi essayer d'imaginer que nos yeux servent à voir autre chose, comme quand Bach y Rita utilise le toucher pour voir (il semble plus difficile d'utiliser l'œil pour toucher). Mais il semble que le toucher soit un sens plus malléable : on peut toucher des sons, comme ces sourds qui organisent des soirées où l'on passe de la musique avec beaucoup de basses.

explique que la bande étroite du spectre électromagnétique liée à la couleur est la seule susceptible d'interagir avec la structure électronique de la matière, celle qui, en conjonction avec la lumière, explique les changements colorés :

Il peut sembler étrange qu'une telle diversité de phénomènes soit comprise dans une bande de longueurs d'ondes qui n'a pas la largeur d'une octave complète ; il peut sembler encore plus remarquable que cette bande étroite soit précisément celle à laquelle l'œil humain est sensible.

En réalité, ce pourrait ne pas être une coïncidence. Cette étroite région du spectre électromagnétique est si intéressante parce que ce sont les longueurs d'ondes où les interactions de la lumière avec les électrons deviennent pour la première fois importantes. Des ondes d'énergie plus basse stimulent seulement le mouvement des atomes et des molécules et elles sont habituellement senties comme de la chaleur. Les radiations d'énergie plus haute peuvent ioniser les atomes et endommager les molécules de façon permanente, si bien que leurs effets semblent largement destructifs. Ce n'est que dans l'étroite bande qui fait la transition entre ces extrêmes qu'on trouve l'énergie de la lumière ajustée à la structure électronique de la matière¹.

Il semble que cela permette de montrer que la couleur est liée à des événements objectifs : les événements produits par cette bande du spectre électromagnétique. La lumière réfléchie ne fait que porter des informations sur ces événements. Pour percevoir les mêmes couleurs, il faudrait produire de la lumière ayant exactement les mêmes caractéristiques et provenant exactement des mêmes événements. Il n'est pas vrai qu'on puisse reconstituer toutes les couleurs, avec leur éclat particulier, leur matérialité particulière, etc. à partir de trois rayons lumineux monochromatiques par synthèse additive (les écrans) ou par synthèse soustractive (l'impression). Et même si les procédés de reproduction s'améliorent, il est clair

¹ Nassau K., « The Causes of Color (1980) », in Byrne A., Hilbert D., *Readings on Color*, Vol. 2, Cambridge Mass., MIT Press, 1997, pp. 3-30., p. 29

que la reproduction d'une couleur métallique n'est pas une couleur métallique¹. Il y a plus de dimensions de la couleur que celles qu'on cherche à reproduire².

§ 1.4 La dépendance entre la couleur et l'étendue

Le lien entre la couleur et l'étendue (ou la forme) visibles est très étroit³. Berkeley a essayé de montrer que l'étendue visible était dépendante de la couleur, puisqu'on ne pouvait voir de forme sans couleur et que la couleur était dépendante de l'étendue. Je n'entre pas ici dans les détails de cette affaire complexe, qui dépend beaucoup de la théorie métaphysique qu'on adopte et de la question de savoir si l'on parle des couleurs et des étendues déterminées ou déterminables. Souvent, l'affaire est embrouillée parce qu'on tient la couleur et l'étendue comme des propriétés, abstraction faite de leur matérialité.

Que la couleur soit un événement physique permet, semble-t-il, d'expliquer l'asymétrie intuitive qui existe entre la forme et la couleur, selon laquelle l'étendue aurait une plus grande objectivité, puisqu'on la croit capable d'être autrement colorée ou d'exister sans couleur, tandis que la couleur ne pourrait pas exister sans l'étendue⁴. Les couleurs et l'étendue doivent simplement être considérées comme

¹ La question de savoir si les couleurs peuvent être reproduites est une question intéressante. Souvent la reproduction est utilisée pour montrer la multiréalisabilité des couleurs (pour ceux qui tiennent la couleur pour multiplement réalisable) ou pour montrer sa subjectivité (des phénomènes différents donnent lieu à la vision des mêmes couleurs, si la couleur était objective elle répondrait au principe d'unité ; la couleur n'est pas objective). Mais il me semble qu'il s'agisse d'une erreur. On ne comprendrait pas sinon pourquoi l'industrie de la reproduction des couleurs, les fabricants de téléviseur ou d'écran, cherchent sans cesse à améliorer ses procédés. Le téléviseur Quattron de Sharp est la parfaite illustration de ce point. Alors que les téléviseurs cherchent à reproduire en RGB (par synthèse additive de pixels rouges, verts et bleus), le procédé quattron tente une reproduction à partir de pixels de quatre couleurs, en ajoutant un pixel jaune. Apparemment, les couleurs sont plus proches des couleurs perçues, sans que cela soit parfaitement convaincant. Si la thèse événementielle est vraie, il est impossible de reproduire parfaitement une couleur à partir d'événements d'un autre type.

Il suffit également de régler son écran d'ordinateur pour comprendre ce qu'il en est. Les procédés de reproduction supposent d'élaborer des normes conventionnelles. On s'est si bien habitué aux images reproduites qu'elles paraissent être des reproductions parfaites.

² On trouvera des remarques intéressantes à ce sujet chez Wittgenstein, dans ses *Remarques sur les couleurs*. Elles sont consacrées à la peinture, mais je pense qu'elles sont applicables à d'autres procédés de reproduction. Voir les remarques 68, 69 et 79, par exemple.

³ Je ne peux examiner en détail le problème ici. Avec O. Massin, dans « Le disque rouge », nous avons envisagé une solution à ce problème dans le cadre d'une théorie des universaux.

⁴ Il y a quelques complications ici. Un partisan des universaux *in rebus* dira que la même couleur peut exister dans une autre étendue, même si une couleur ne peut exister sans étendue. Le partisan des tropes pourra dire que cette couleur est dépendante de cette étendue et que la couleur n'est pas transférable (ceux qui soutiennent que les tropes dépendent de substances ne sont pas concernés). Mais ce n'est pas vers ce genre de discussion que je veux me tourner. Précisément, la théorie événementielle permet d'y échapper. Ici, la question est simplement de savoir si cette couleur, la couleur déterminée

des entités physiques et non comme des propriétés, des entités sans épaisseur ni matérialité. Les couleurs, en tant qu'entités physiques, se produisent nécessairement dans une étendue. Un événement essentiellement spatial (comme le sont les couleurs) occupe une étendue spatiale au moment où il existe, mais peut très bien disparaître sans que l'étendue qu'il occupe disparaisse. Pour que l'étendue disparaisse, il faudrait que la totalité des composants matériels qui la constituent disparaissent.

Si l'étendue est matérielle, alors, pour que la figure soit visible, il faut que la couleur soit visible, puisque c'est grâce aux couleurs que la figure se détachera visuellement sur le fond¹. L'étendue est néanmoins accessible par plusieurs sens (hormis les étendues imprimées ou peintes sans différence de reliefs), parce qu'elle a des constituants matériels différents, dont, à certains moments, les événements colorés, tandis que la couleur elle-même, n'est que l'événement : dès lors, quand l'événement coloré disparaît, il n'y a plus de couleur, mais la figure demeure. L'asymétrie entre les couleurs et les formes est simplement due au fait que les couleurs sont généralement des entités moins stables que les formes, mais on peut très bien imaginer un monde constitué d'une seule matière répartie uniformément, à l'exception de la lumière, et où les étendues se distingueraient seulement par des événements colorés. En ce cas, les figures seraient essentiellement visibles, puisque leurs constituants seraient essentiellement visibles, tandis que dans notre monde elles ont d'autres constituants et sont accessibles à d'autres sens (le toucher ou l'écholocation des chauves-souris par exemple). Néanmoins, les hologrammes produits par des rayons lasers sont peut-être un exemple d'une telle étendue essentiellement visible. En ce cas, l'étendue visible est constituée uniquement par l'ensemble des événements colorés qui se produisent dans le médium où est projeté l'hologramme (eau, gaz, etc.).

§ 1.5 L'argument du mode d'apparence des couleurs

Nous avons vu qu'il fallait distinguer plusieurs modes d'apparence des couleurs. Ces modes se distinguent notamment par le lien entre les couleurs et l'espace, et par l'aspect des couleurs.

Un événement est une entité qui se produit à un temps ou dans un intervalle de temps, et qui peut occuper une étendue spatiale. S'il existe des événements mentaux, peut-être se produisent-ils dans le temps et non dans l'espace, mais les couleurs se présentent clairement comme occupant des espaces : en s'y diffusant, en l'emplissant, cela de façon plus ou moins déterminée, la lumière rose d'un néon occupant un espace aux frontières moins précises que la couleur de la surface d'un livre. Si les couleurs sont des événements qui se produisent dans l'espace, on comprend mieux le rapport des couleurs à l'espace. C'est un premier pas pour comprendre les modes d'apparence des couleurs : si les couleurs ont des modes d'apparence spatiaux, c'est parce qu'il s'agit d'entités spatiales. Comme les modes

de cet objet, pourrait exister sans l'étendue. Il semble que non, puisqu'une couleur apparaît toujours dans une étendue, tandis qu'on peut imaginer des étendues incolores ou transparentes (bien qu'il faille sans doute, pour qu'on puisse les imaginer, qu'elles soient entourées par des plages colorées ou qu'elles soient tactiles).

¹ À condition, sans doute que ce ne soit pas une étendue peinte ou dessinée.

d'apparence sont aussi temporels, comme la diffusion d'une couleur ou son irradiation, les événements paraissent des entités appropriées.

Toutefois, si l'on comprend pourquoi les couleurs sont dans l'espace, il reste à comprendre pourquoi les couleurs présentent différents modes d'apparence, pourquoi les couleurs pelliculaires, par exemple, apparaissent comme flottantes et mal localisées, spongieuses, presque transparentes, à la limite entre le volume et la bidimensionnalité.

S'agissant de la couleur bleue du ciel, qui est considérée comme une couleur pelliculaire, il semble qu'on peut assez bien expliquer son mode d'apparence. Le bleu est produit par la diffusion de la lumière solaire par les particules atmosphériques (vapeur d'eau, air et poussières)¹. Les particules qui interagissent avec la lumière ont toutes la même couleur et sont situées à différentes hauteurs, sans qu'on puisse les répartir en fonction de leur distance à l'observateur, un peu comme les étoiles qui semblent toutes situées à égale distance. Cette répartition a toutefois une certaine épaisseur. Cela expliquerait le caractère vaguement bidimensionnel du bleu du ciel. Il serait lié à l'impossibilité de localiser précisément la couleur dans un espace sans repère.

Les différents modes d'apparence ne se distinguent pas (ou pas uniquement) par les processus physiques en jeu. Toutes les couleurs de surface ne sont pas dues à l'absorption-dissipation de la lumière. La couleur blanche d'un blanc d'œuf cuit est liée à la diffusion, comme le bleu du ciel, même s'il s'agit d'une diffusion différente². La cuisson du blanc forme des agrégats moléculaires qui diffusent la lumière. Un point intéressant à ce propos est que, comme le dit B. Valeur :

[...] La diffusion de Mie dépend peu de la longueur d'onde : la lumière diffusée présente donc une couleur sensiblement identique à celle de la lumière incidente³.

En disant que la couleur de la lumière incidente est identique à la lumière diffusée, B. Valeur indique que la même lumière, de même longueur d'onde se trouve avant et après l'œuf. Mais si je place mon œil entre l'œuf et la lumière incidente, je ne vois pas le blanc caractéristique de l'œuf. Je ne vois ce blanc que lorsque mon œil se situe sur la trajectoire de la lumière qui provient de l'œuf. Cela semble indiquer que ce n'est pas la couleur de la lumière qui est vue (ou qui détermine à elle seule la couleur vue), mais que ce sont bien les processus se situant sur l'œuf, la couleur de la lumière portant une information sur la couleur d'un objet.

¹ Il s'agit d'un cas de diffusion Raleigh, où les particules qui diffusent la lumière ont une taille inférieure au dixième de la longueur d'onde diffusée. La couleur est expliquée par l'interaction entre les particules et les ondes lumineuses. On peut considérer que la couleur est la couleur des particules dans l'état où elles se trouvent lors de l'interaction. La diffusion dépend de la longueur d'onde. Voir B. Valeur (*Lumière et luminescence*, Paris, Belin, 2005), p. 67-68.

² La diffusion de Mie, à l'origine du phénomène, vaut pour des particules ou des édifices moléculaires d'une taille supérieure à un dixième de la longueur d'onde et ne dépend que peu de la longueur d'onde.

³ B. Valeur, *Lumière et luminescence*, Paris, Belin, 2005 p. 68

§ 1.6 L'argument de la causalité

En supposant qu'une relation causale soit nécessaire pour la perception, alors nous percevons immédiatement ou directement ce qui affecte le milieu informationnel transparent qui se tient entre l'objet et nous. L'événement est la cause la mieux placée pour être perçue, puisqu'il est lié à la production de la lumière qui traverse le milieu et est porteuse de l'information.

§1.7. L'argument des sources lumineuses

L'avantage de la théorie des événements, c'est qu'elle explique la couleur des sources lumineuses. La couleur d'une source lumineuse est l'événement producteur de lumière. La théorie de la lumière comme propriété permanente a beaucoup de difficultés à expliquer les couleurs des sources lumineuses.

Les sources lumineuses sont des émettrices d'ondes lumineuses, qui résultent de deux grands types de processus, qu'on appelle l'incandescence et la luminescence. On parle d'incandescence quand les phénomènes qui donnent lieu à la lumière sont d'origine thermique, par exemple dans le feu, le soleil, le bois qui brûle, la lave en fusion, la flamme d'une bougie ou encore le filament d'une ampoule électrique. On parle de luminescence, si les phénomènes dont dépend la lumière ne sont pas thermiques. On les distingue selon la source d'énergie qui amène des atomes ou des molécules dans un état excité, où leur énergie est supérieure à celle qu'ils possèdent dans leur état normal. C'est l'émission d'énergie lors du retour à cet état normal qui donne lieu à leur luminescence. La fluorescence et la phosphorescence sont liées à l'énergie lumineuse et se distinguent par les modalités de ce retour à l'état normal, la chimiluminescence est due à des réactions chimiques, la bioluminescence à des réactions biochimiques, la sonoluminescence aux ultrasons, etc¹. Il est assez clair que les différents types de processus permettant l'émission de lumière sont perçus comme étant phénoménologiquement différents.

Ajoutons que, dans le cadre de la théorie événementielle, comme en physique, tous les objets colorés sont des sources lumineuses, primaires ou secondaires².

¹ Pour une revue complète de ces phénomènes, voir B. Valeur, *Lumière et luminescence*, Paris, Belin, p. 16 et Kurt Nassau, *The physics and chemistry of color*, New York, Wiley Interscience, 2001, pp. 360-382. Ce qui importe dans la liste, c'est que les phénomènes physiques sont très divers, puisque, bien entendu, la couleur de la source lumineuse dépend à la fois du type d'énergie à l'origine de l'excitation, mais également, dans le cas de la luminescence, du type de matériau où se produit l'excitation – la couleur des sources lumineuses incandescentes ne dépend pas du matériau. Vouloir réduire la couleur des sources lumineuses à une émittance, comme Byrne et Hilbert (« Color Realism and Color Science », *Behavioral and Brain Sciences* 26, 2003, pp. 3–21), c'est réduire la diversité des phénomènes, d'autant plus que la diversité des phénomènes physiques est fortement corrélée à une diversité phénoménologique et que l'explication physique semble expliquer la phénoménologie particulière de la source ou du matériau.

La sonoluminescence est intéressante au sens où un son, un événement sonore, peut donner lieu à une couleur.

² B. Valeur, *Lumière et luminescence*, Paris, Belin, 2005, p. 66.

§ 1.8 L'argument du pluralisme

Il s'agit d'une variante de l'argument des sources lumineuses et d'une réponse, au moins partielle, à l'objection de l'unicité. La formulation dépend de l'axiome d'unité, tel qu'il est formulé chez Keith Campbell :

De surcroît, il y a au moins un sens quelconque selon lequel il est correct d'attribuer des couleurs à la plupart des objets physiques. Ces considérations engendrent un ensemble de principes (que j'appellerai ici *Les axiomes de l'unité*) dont deux exemples sont :

Les objets rouges ont quelque chose en commun que ne partagent pas les objets bleus, écarlates ou marron ;

Les objets kaki ont quelque chose en commun que ne partagent pas les objets rouge cerise ou magenta.

Le canevas de ces Axiomes est :

Pour toute couleur C_n , les objets physiques de cette couleur ont quelque chose en commun que ne partagent pas les objets physiques de couleur $C_1..C_{n-1}, C_{n+1}....$

Chercher une place pour, par exemple, le turquoise, dans l'explication physique de la nature, c'est chercher une qualité physique, peu importe sa complexité et son caractère dérivé, à laquelle le turquoise puisse être identifié. Les axiomes de l'Unité imposent cette condition nécessaire à toutes les identifications de ce genre : il doit y avoir une qualité physique commune et propre à tous les objets turquoise.

Campbell suppose qu'une théorie objectiviste des couleurs doit satisfaire les axiomes d'unité. Il admet qu'elle peut abandonner toutes les autres croyances du sens commun (sur le caractère qualitatif de la couleur, son homogénéité, etc.), mais pas celle selon laquelle des couleurs de même type ont quelque chose en commun qui nous conduit à les ranger sous le même nom :

Bruce Aune, dans *Knowledge, Mind and Nature*, New York, 1967, chap. VII, prétend que le concept de couleur du sens commun est incompatible avec la théorie physique contemporaine interprétée de façon réaliste. Il conclut, en effet, que c'est tant pis pour le sens commun, et j'accepte globalement cette conclusion. Mais le prix du réalisme scientifique ne doit pas être la conclusion que nous sommes tous fous ; les Axiomes de l'Unité représentent le minimum (et peut-être également le maximum) de ce qui peut et doit être préservé dans les croyances du sens commun.

Campbell montre toutefois qu'il est impossible, s'agissant des couleurs, de trouver une unique propriété physique correspondant à chaque couleur déterminée, ce qui tendrait à réfuter toute théorie réaliste des couleurs.

Il existe plusieurs façons de présenter l'objection de l'unicité à l'encontre de la théorie objectiviste des couleurs : en partant de la multiplicité des phénomènes physiques à l'origine de la couleur ; en partant de la reproduction des couleurs et des métamères.

§ 1.8.1 La diversité des causes physiques de la couleur

On peut invoquer la multiplicité des phénomènes physiques. Hardin présente ainsi l'objection de l'unité¹ :

Cette variété suggère qu'il serait vain de supposer que les objets partageant une couleur commune se ressemblent quant à la structure physique. Nous pouvons voir cela plus clairement en prêtant attention à divers ensembles d'objets, qui tous « semblent bleus à des observateurs humains « normaux » dans des conditions « normales ».

La variété des causes physiques des couleurs est celle présentée par Nassau, qui compte au moins quinze causes différentes des couleurs². Hardin cherche à montrer qu'il est plus simple d'expliquer l'unité des couleurs par un processus cérébral qui produit une réponse identique à des stimuli lumineux causés par des processus physiques divers. Hardin présente son objection en utilisant une prémisse phénoménologique, selon laquelle des processus physiques distincts produisent des phénomènes phénoménologiquement identiques.

[1] Des couleurs phénoménologiquement identiques sont corrélées à des processus physiques différents.

[2] Des couleurs phénoménologiquement identiques ne peuvent être identifiées à des phénomènes différents (Axiome d'unité)

∴ Les couleurs ne peuvent être identifiées aux processus physiques – qui sont des causes de processus postérieurs donnant lieu à la couleur.

Or, il me semble que sa prémisse phénoménologique est fautive. Si l'on prête attention aux phénomènes, les processus physiques différents présentent une apparence différente. Le bleu du ciel n'est pas le bleu de ma gouache cyan, ni le bleu de l'eau – et cela même si le bleu de l'eau n'est parfois que la réflexion du bleu du ciel.

On rétorquera que ce sont des bleus. La question est de savoir pourquoi on appelle du même nom des processus physiques différents. Il faut sans doute considérer qu'ils sont semblables sous un aspect, par exemple la teinte (qui n'est pas la couleur, puisque la couleur dépend de la saturation, de la brillance/luminance et sans doute d'autres dimensions dont Hardin ne tient aucun compte), et différent par d'autres aspects. Quoi qu'il en soit, il faut tenir compte du fait que la thèse d'Hardin est fautive puisqu'elle n'est pas phénoménologiquement correcte. Hardin tient trop compte de sa description phénoménologique des couleurs par un espace tridimensionnel qui, sans être incorrecte, est sans doute beaucoup trop simple pour rendre compte de toutes les dimensions de variation des couleurs.

§ 1.8.2 La reproduction et les métamères

On peut formuler l'objection de l'unité en invoquant une couleur et sa reproduction, comme Akers et Hahn :

¹ Hardin C.L., *Colors for philosophers*, Indianapolis, Hackett, 1993, p. 4.

² Voir Nassau K., *The physics and chemistry of color*, New York, Wiley Interscience, 2001. B. Valeur, *Lumière et luminescence*, Paris, Belin, 2005, en propose une liste, p. 66.

Pour utiliser l'exemple de Mark Johnston, à la fois un jaune canari réel et une photographie de ce canari causeront en nous une expérience de jaune, mais les propriétés physiques/causales du plumage et du papier photographique sont différentes. [...] le problème – de la diversité des causes physiques d'un type unique d'expérience de couleur – est un problème empirique très sérieux¹.

Cet argument est fallacieux. Les couleurs de la reproduction ne correspondent jamais parfaitement aux couleurs reproduites (sauf si l'on reproduit une reproduction en utilisant le même procédé). L'argument de Hahn et Akins fait appel aux propriétés physiques différentes du papier photographique et du canari réel. Leur argument ressemble en cela à celui de Hardin, mais, quand on parle de reproduction, on doit évoquer les métamères, puisque la reproduction utilise le phénomène du métamérisme.

Des métamères sont des objets qui paraissent de couleurs identiques alors que les spectres lumineux qui en proviennent sont différents². Le métamérisme est dû à la constitution de l'œil, dont les trois types de cônes rétiniens sont incapables de rendre compte de la richesse de l'information spectrale. Dès lors, il est possible de reproduire des couleurs en générant des stimuli lumineux discrets, moins complexes que le spectre solaire continu, en utilisant seulement trois flux lumineux discrets, provoquant des réponses appropriées dans les trois cônes. Ces stimuli lumineux plus simples provoquent les mêmes réponses que le spectre continu de l'éclairage solaire. On peut procéder par synthèse additive, en additionnant trois flux lumineux (la télévision) ou par synthèse soustractive en soustrayant des parties du spectre lumineux en combinant des couches de colorants (l'imprimerie)³. Le but est d'obtenir des couleurs identiques grâce à des stimuli différents. Il est clair que, par couleur, on entend ici des sensations de couleurs identiques ou des réponses cérébrales identiques.

Il me semble qu'il existe deux façons de contester cet argument des métamères.

La reproduction consiste à rapprocher ce qu'on appelle le gamut des couleurs reproduites par le gamut des couleurs de la reproduction. Voici une définition du gamut :

Le gamut, ou gamut de couleur est un certain sous-ensemble complet de couleurs.
L'usage le plus fréquent fait référence à un sous-ensemble qui, dans certaines

¹ Akins K., Hahn M., « The Peculiarity of Color », in Davis S (ed.), *Vancouver Studies in Cognitive Science*. Vol. 9, *Colour Perception: Philosophical, Psychological, Artistic, and Computational Perspectives*, Oxford, Oxford UP, 2000, pp. 215-247, p. 220.

² Sur ce point, voir Webster et Viénot F., « La vision en couleur des surfaces », in Elias M., Lafait J. (dir.), *La couleur*, Paris, Belin, 2006, notamment, p. 41-42. Que les métamères soient des phénomènes artificiels vient du fait que l'apparition du phénomène nécessite de contrôler les informations en provenance de l'objet et qui vont vers l'œil, de telle sorte que nous ne disposions pas de la totalité des éléments permettant de percevoir la différence entre les métamères.

³ La synthèse soustractive est plus difficile. Les lois de la synthèse additive sont faciles à tirer du diagramme en fer à cheval de la CIE.

circonstances, représente précisément l'étendue de l'espace de couleur qu'un certain type de matériel permet de reproduire¹.

On cherche à reproduire une couleur appartenant à un gamut par une couleur appartenant à un autre gamut. Un gamut désigne le plus souvent l'ensemble des couleurs qu'on peut obtenir par les procédés de reproduction : des sources lumineuses permettant une synthèse additive ou des taches d'encre permettant une synthèse soustractive.

Trois difficultés frappent l'argument de la reproduction. La première est que les couleurs à reproduire sont les couleurs telles qu'elles sont définies dans un système conventionnel. Autrement dit, le gamut auquel appartient la couleur à reproduire est une modélisation de la couleur qu'on cherche à reproduire, qui peut laisser de côté certains de ses aspects². En cherchant à rapprocher des gamuts, on cherche donc à rapprocher des descriptions abstraites, même si, s'agissant des couleurs permettant la reproduction, le phénomène coloré, dont chaque paramètre est contrôlé artificiellement, est au plus près de sa modélisation, chaque paramètre du modèle correspondant à un paramètre du matériel permettant d'effectuer la reproduction – la synthèse soustractive posant sur ce point des problèmes redoutables en raison des différentes propriétés absorbantes des encres.

La deuxième est que le gamut qu'on obtient à partir d'un procédé de reproduction est généralement un sous-ensemble du gamut représentant l'ensemble des couleurs perceptibles par un sujet humain ordinaire. Généralement, parler d'un gamut est une façon de signaler les limites d'un processus de reproduction :

Cette notion traduit le fait qu'un appareil tel qu'un écran d'ordinateur ou une imprimante ne peut reproduire toutes les couleurs visibles par l'œil humain. Elle retient toutes les teintes mais pas toutes les saturations : les couleurs reproduites sont plus ou moins lavées de blanc³.

Le gamut qui se trouve à l'intérieur du diagramme CIE en fer à cheval montre que le gamut de l'écran cathodique ici décrit ne parvient pas à reproduire l'ensemble des couleurs perceptibles par un humain normal telles qu'elles sont définies par la CIE :

¹ Wikipédia, article Gamut.

² Le diagramme en fer à cheval de la CIE, dans le schéma qui suit est une telle modélisation abstraite. Il ne représente pas les réponses aux couleurs dans un contexte naturel, mais dans un contexte expérimental où l'on demande à des sujets de dire quand des couleurs obtenues par synthèse additive sont équivalentes à des couleurs produites par une lumière monochromatique. À ce sujet, voir le chapitre 6 de Kuehni R.G, *Color, Essence and Logic*, New York, Van Nostrand company, 1983, qui montre les limites du diagramme CIE : « la colorimétrie et l'expérience visuelle ne sont pas toujours en accord » (p. 88). Il ne s'agit pas de nier les phénomènes modéliser, ni la pertinence du modèle, mais d'en montrer les limites pour rendre compte de la richesse des phénomènes colorés et de la phénoménologie des couleurs.

³ Wikipédia, article Gamut.

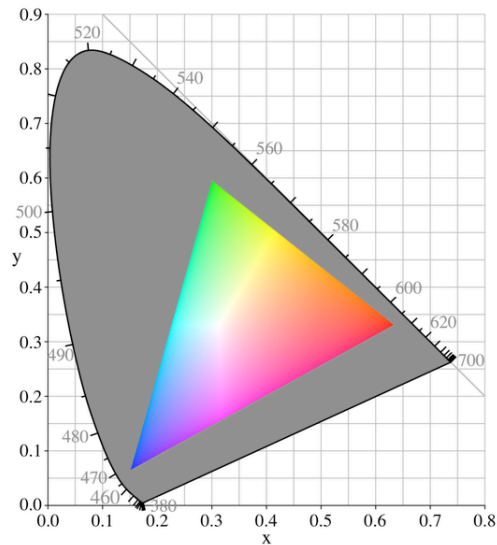


Figure 8 : Gamut typique d'un écran cathodique

Un gamut typique d'écran cathodique. Le fer à cheval en gris représente toute la gamme des chrominances possibles [la chrominance désigne en général la partie de l'image vidéo portant les informations de couleur, mais le terme désigne ici toutes les couleurs perceptibles par un œil humain selon les critères de la CIE]. Le triangle coloré représente le gamut correspondant à un certain type d'écran d'ordinateur qui ne couvre pas la totalité de l'espace colorimétrique¹.

La troisième est qu'elle suppose que la perception des couleurs dépend seulement du spectre du flux lumineux, or il semble que ce ne soit pas le cas dans la vie ordinaire :

Toutefois, dans la vie courante, les couleurs résultent à la fois des variations de répartition spectrale des sources de lumière et des variations de réflectance spectrale des surfaces, si bien que des variations d'intensité localisées sur une région étroite du spectre peuvent être révélées par la combinaison des deux².

L'argument de la reproduction des couleurs est donc triplement problématique : premièrement, les procédés de reproduction ne permettent pas de reproduire toutes les couleurs ; deuxièmement, les couleurs reproduites sont en réalité des couleurs définies de façon abstraite et standardisées, qui ne représentent pas certaines dimensions des couleurs réelles, mais permettent leur reproduction par des procédés standardisés dont tous les paramètres sont contrôlables ; troisièmement, elles ne fournissent pas toutes les informations utilisées par la perception ordinaire. Même s'il existe des reproductions meilleures que d'autres, des reproductions plus fiables, voire de très bonnes reproductions, il est impossible de considérer que la couleur d'une reproduction soit identique à la couleur reproduite. On peut

¹ Wikipédia, article Gamut.

² Viénot F., « La vision en couleur des surfaces », in Elias M., Lafait J. (dir.), *La couleur*, Paris, Belin, 2006, notamment, p. 42.

considérer qu'elle lui ressemble, voire qu'elle en est presque indiscernable dans les meilleurs cas (souvent à l'observateur inattentif), mais il est très difficile de dire qu'elles sont identiques¹. Certaines couleurs, par exemple la couleur d'un diamant particulier, peuvent même être d'une certaine façon unique, puisque la couleur résulte de l'histoire de ce diamant, de sa structure, qui va contribuer à la production d'événements uniques.

D'autres objections sont possibles à l'argument des métamères.

On peut constater que certaines reproductions, notamment les impressions, ne peuvent présenter les caractéristiques temporelles des couleurs, par exemple l'irisation d'un CD. Cela suppose d'admettre que les couleurs sont des entités dynamiques, mais je ne vois pas de raison de le contester et la théorie événementielle rend bien compte de ce point. Les écrans permettraient de mieux reproduire ces variations de couleurs, mais ils sont confrontés aux problèmes mentionnés plus haut.

W.E. Webster², qui défend une théorie newtonienne des couleurs, a défendu cette dernière contre l'objection des métamères en signalant plusieurs faits : les métamères ne se produisent pas naturellement. Pour montrer qu'il s'agit de phénomènes artificiels, Webster cite deux spécialistes de la vision des couleurs qui expliquent que les métamères sont des phénomènes de laboratoire. Dans la nature, étant donné le nombre de couleurs discriminables (plusieurs millions), la probabilité que deux échantillons soient exactement identiques et physiquement différents est très improbable, d'autant plus que les objets ont de larges spectres lumineux (et pas seulement des spectres lumineux constitués de deux ou trois flux lumineux déterminés, comme ceux utilisés pour les reproductions)³. Ce caractère artificiel des métamères et leur rareté, voir leur absence dans la nature montre qu'il ne faut pas insister sur eux pour produire des thèses philosophiques, notamment des thèses subjectivistes⁴. Dans la nature, les couleurs sont liées à des spectres lumineux différents. Les métamères pourraient bien être le résultat d'illusions ou d'une simplification telle des stimuli qu'on peut difficilement dire qu'il s'agit véritablement d'une perception des couleurs.

¹ Goodman a montré pourquoi on ne peut pas passer de l'indiscernabilité à l'identité dans son *Structure of Appearances*.

² Webster W.R, « Wavelength theory of colour strikes back : The return of physical », *Kluwer Academic Publishers, Synthèse 132*, 2002, pp. 303-334, voir la section 5, p. 310.

³ Une fois encore, il y a un biais en faveur d'une approche des couleurs par le biais de la lumière.

⁴ Webster utilise un argument évolutionniste pour montrer que la vision des couleurs humaines et celles des primates est liée à la perception des fruits, des plantes et d'arbres particuliers dans des environnements forestiers, des conditions où il n'y a pas de métamères. Cela lui permet de conclure – et j'accepte sa conclusion – que les couleurs sont liées à des spectres lumineux différents, ce qui est tout à fait compatible avec la théorie événementielle. Voir Webster, section 5 précédemment citée pour plus de détails ;

§ 1.8.3 La diversité des concepts de couleur

Il n'est pas nécessaire de développer une théorie disjonctiviste des couleurs. Les prédicats déterminables de couleurs, et même certains prédicats plus déterminés, comme rouge Vermillon renvoient à une disjonction d'événements, mais si nous avons un vocabulaire suffisamment déterminé, les prédicats ne renverraient plus à une disjonction, même s'il faudrait sans doute parfois des prédicats valant pour une seule couleur, par exemple celui permettant de qualifier la couleur du diamant Wittelsbach-Graff, le célèbre diamant des couronnes autrichiennes et bavaroises. Je crains qu'on affirme la diversité des causes pour une même couleur parce qu'on prend trop au sérieux les *concepts* de couleur et non les *expériences* de couleurs.

Il n'en demeure pas moins qu'il faut dire pourquoi des phénomènes physiques aussi différents sont des couleurs et pourquoi certains phénomènes physiques différents prennent le même nom. On peut adopter ici une position assez déflationniste, à la Locke :

Car alors, que le blanc, le rouge et le jaune soient tous compris sous le genre ou le nom couleur ne signifie rien de plus que de telles idées sont produites dans l'esprit seulement par la vue et entrent seulement par l'œil¹.

Une position qui a été réactualisée par Mohan Matthen². Les couleurs seraient tous les objets propres de la vision. Je dois toutefois noter plusieurs éléments qui peuvent nous permettre de renoncer au déflationnisme.

D'abord, si la théorie événementielle est vraie, les couleurs ont en commun d'être des processus physiques reposant presque tous sur l'interaction d'une partie du spectre lumineux avec des objets et produisant tous une partie du spectre lumineux, le spectre dit visible (ce dernier point permet de prendre en compte la couleur des sources lumineuses).

Ensuite, nous pouvons considérer que les couleurs ont entre elles des ressemblances de famille. Comme le suggère Wittgenstein, nos critères d'identité pour les couleurs ne sont pas très clairs :

78. ce qu'il y a d'indéterminé dans le concept de couleur tient avant tout à ce qu'il y a d'indéterminé dans le concept d'identité-de-couleur, et donc dans la méthode pour comparer les couleurs.

Cela vaut pour les concepts déterminables :

75. C'est-à-dire : les différents concepts de couleur sont bien étroitement apparentés entre eux, les « termes de couleur » ont bien des usages apparentés, mais il y a là toute sorte de différences.

Mais cela vaut aussi pour les concepts déterminés :

¹ Locke, *Essai*, III, 4, § 16.

² Voir Matthen M., « The disunity of colors », *Philosophical Review* 108 (1), 1999, pp. 47-84 ; Matthen M., *Seeing, doing, and knowing : a philosophical theory of sense perception*, Oxford, New York, Oxford UP, 2005. Matthen défend une position objectiviste toutefois.

152. Du noir brillant et du noir mat ne pourraient-ils porter également des noms de couleurs différents ?

Wittgenstein souligne que nous pourrions avoir des concepts de couleur beaucoup plus raffinés en essayant de décrire l'impression que procure une surface :

63. Si nous continuons à réfléchir de la sorte, il nous vient à l'esprit de plus en plus de « propriétés internes » d'une couleur, auxquelles nous n'avons pas pensé au début. Et c'est là une bonne image de la marche d'une recherche philosophique. Nous devons nous attendre toujours à ce que nous vienne à l'esprit une nouvelle propriété interne, à laquelle nous n'avons pas songé.

64. Nous ne devons pas non plus oublier que nos termes de couleurs caractérisent l'impression que procure une surface sur laquelle notre regard se promène, c'est pour cela qu'ils sont faits.

66. Il faut seulement nous attendre à trouver des adjectifs qui (comme par exemple « schillernd » [chatoyant]) sont des caractéristiques de la couleur d'une surface étendue, ou également des adjectifs caractéristiques d'une petite étendue dans un environnement déterminé (comme « schimmernd » [scintillant], « flimmernd » [tremblant], « glänzend » [brillant], « leuchtend » [éclairant]).

142. Les différentes « couleurs » n'ont pas toutes le même lien avec le voir spatial.

D'autres remarques suggèrent que nous pourrions trouver un nom pour une couleur particulière. Dès lors, les concepts de couleurs sont apparentés entre eux, y compris, peut-être, ceux qui délimiteraient un autre espace des couleurs ou une autre dimension de cet espace (un espace fondé sur des dimensions comme la matérialité par exemple – la lecture des remarques donne une idée de quelques dimensions possibles) :

154. « Ne peut-on imaginer que des hommes auraient une géométrie des couleurs autre que la nôtre ? » – ce qui veut bel et bien dire : ne peut-on imaginer des hommes qui auraient d'autres concepts de couleurs que les nôtres ; et cela à son tour veut dire : ne peut-on se représenter que des hommes ne possèdent pas nos concepts de couleurs et qu'ils possèdent des concepts qui sont apparentés à nos concepts de couleurs de telle manière que nous aussi nous voudrions les nommer « concepts de couleurs » ?

Il y a beaucoup d'autres remarques de ce genre et la sagacité phénoménologique de Wittgenstein, au sens de sa capacité à élaborer des concepts ou à montrer comment nous pourrions élaborer des concepts de couleur, est précieuse. Il me semble que l'idée générale de Wittgenstein est que nous pouvons imaginer des concepts plus raffinés, mieux à même de saisir la diversité des couleurs, couleurs qui ont entre elles des ressemblances de famille, à savoir que certaines entrent dans des relations de ressemblance dans lesquelles d'autres n'entrent pas : les couleurs brillantes, malgré leurs différences, se ressemblent entre elles, mais ne ressemblent pas, en tant que brillantes aux couleurs mates ; les couleurs transparentes sont des couleurs de volume (voir la remarque 150 de Wittgenstein). Les couleurs pourraient également se ressembler sous certains aspects, comme la teinte.

Nous pouvons donc imaginer différents systèmes conceptuels chromatiques qui reposeraient sur des ressemblances entre des couleurs. Il y a sans doute plusieurs systèmes possibles, chacun reposant sur des ressemblances entre les couleurs.

Cette position n'est pas incompatible avec la révélation. Si l'expérience nous présente des couleurs différentes, il pourrait exister entre les éléments que nous tenons pour des membres de la famille un ensemble de relations de ressemblance propres à la famille. Cela ne veut pas dire que tous les membres de la famille entrent dans toutes ces relations de ressemblance – que ces relations de ressemblance valent entre tous les membres de la famille –, mais plutôt que ces relations ne peuvent valoir qu'entre les membres de la famille, qu'il s'agisse de deux, trois ou plusieurs membres, et avec aucun membre extérieur à la famille. Cette dernière clause permet d'exclure les relations de ressemblance qui sont susceptibles d'exister entre les couleurs et des entités d'autres familles.

L'ensemble des couleurs serait dès lors circonscrit par l'ensemble des relations de ressemblance possibles entre les membres de la famille, en partant d'un exemple paradigmatique. Deux couleurs n'ont donc pas besoin d'entretenir toutes les relations de ressemblance dont certains supposent qu'elles valent nécessairement entre deux couleurs, puisque, selon eux, être une couleur, c'est précisément entretenir ces relations de ressemblance (c'est ce que déclare Hardin quand il affirme qu'une couleur se définit par ses trois dimensions de variation). Le noir et le blanc, dits achromatiques, n'ont pas de teinte et diffèrent à cet égard des couleurs chromatiques. Pourtant, il est difficile de nier que ce sont des couleurs.

Pour que deux entités soient des couleurs, il suffirait donc qu'elles entretiennent directement l'une ou l'autre relation de ressemblance, ou qu'on puisse passer de l'une à l'autre par l'intermédiaire de ressemblances avec d'autres membres de la famille. Ce qui compte, c'est que l'ensemble des relations de ressemblance utilisées pour définir les couleurs n'existe qu'au sein de la famille. Les couleurs seraient donc définies à peu près ainsi :

Couleurs : événements physiques visibles¹ entretenant des airs de famille en vertu d'un ensemble de relations de ressemblance qui ne valent qu'entre eux.

La difficulté est ensuite de déterminer le rapport entre les caractères physiques et les caractères phénoménologiques de la couleur. Mais c'est une autre affaire sur laquelle nous reviendrons plus tard. L'origine des airs de famille relèverait toutefois de la communauté physique entre les couleurs.

Pour résumer, ce qui importe est de connaître les vérifacteurs des propositions concernant les couleurs, non pas qu'il y ait une essence unique de *la* couleur, une essence unique des rouges, etc. Supposer cela, c'est accorder trop de crédit à nos concepts de couleur. Ce sont les différentes natures des couleurs particulières qui entretiennent les relations de ressemblance. Nous pourrions imaginer des noms de couleurs qui rendent compte de ressemblances plus fines, ce à quoi nous invite Wittgenstein. La couleur d'un objet pourrait même être si particulière qu'elle serait la seule à entretenir ses relations de ressemblance avec tous les autres membres de la famille et qu'il faudrait lui donner un nom propre. Pour bien comprendre ce point, notons que deux objets peints avec le même pot de rouge, dans les mêmes conditions d'éclairage, entretiennent tous deux les mêmes relations de

¹ Susceptibles d'être l'objet d'une expérience, sans qu'ils doivent nécessairement être vus.

ressemblance avec les autres membres de la famille, si bien qu'on utilise le même nom pour les deux, alors que notre couleur particulière mériterait un nom particulier. Mais il est plus probable, compte tenu des fonctions du langage et des concepts, qu'on ne tienne compte, pour la nommer, que de certaines de ses relations de ressemblance. Les vérificateurs des propositions, les référents des concepts n'ont pas besoin d'avoir des essences générales. Si les couleurs sont des événements, elles se distinguent déjà simplement par leurs coordonnées spatio-temporelles, qui fait de chacune d'elle une entité particulière et unique¹.

§ 1.9 Une objection sémantique

On pourrait prétendre que l'examen du langage de la couleur les assimile à des propriétés. Il vaut toutefois mieux ne jamais tirer de conclusions ontologiques à partir de considérations sémantiques – ou du moins d'un certain type de considérations sémantiques, notamment en partant du langage ordinaire d'une culture particulière. La sémantique n'est pas un guide fiable. Il peut y avoir des structures de langue différentes. Ce qui importe, ce sont les vérificateurs. Les termes de couleurs peuvent jouer des rôles distincts dans des cultures différentes et insister sur d'autres ressemblances entre les couleurs – apparemment les termes grecs pour les couleurs insistaient sur leur matérialité².

En outre, nous avons des termes faisant référence à des événements : le rougissement, le verdoisement, le brunissement. Ajoutons aussi qu'on parle parfois de la couleur d'un objet pour parler d'un ensemble d'événements, *i.e.* d'une série d'événements distincts qui affectent l'objet, par exemple quand on parle de la couleur d'un diamant, alors qu'un diamant, précisément accueille une multitude d'événements et présente à l'œil une multitude de couleurs.

Ainsi une couleur n'est pas nécessairement associée à un événement, mais peut être associée à un ensemble d'événements. Plus précisément, serait un *processus* – voir plus bas pour une définition de ce terme.

§ 2 Deux arguments de Pasnau

Le point de départ de Pasnau est le même que le mien : la physique des couleurs et le rejet de l'image du rebond. Pasnau propose deux arguments en faveur de la thèse qu'il convient de rapporter.

¹ Je vous invite ici à relire la citation de Pessoa en exergue de la thèse. Pessoa, plus particulièrement Caetano de Campos, le poète païen, est sans doute l'un des poètes européens qui rend le mieux, avec Ramuz, la « fuyance » des choses et le caractère unique de chaque élément sensible.

² Voir les remarques intéressantes de Bruce J. MacLennan sur le vocabulaire grec, dans « Color as a material, not an Optical, property », in *Behavioral and Brain Sciences*, 26, 2003, pp. 37-38. Une consultation de quelques textes de sa bibliographie est édifiant à cet égard.

§2.1 L'argument de l'analogie

On sait que Pasnau est un défenseur de la théorie événementielle du son¹. S'agissant du son, il distingue le son lui-même, un événement vibratoire provoquant des ondes de compression dans l'air et la disposition d'un objet à vibrer d'une certaine façon, à produire certains sons : leur sonorité. Supposant que des qualités sensibles liées à des modalités sensorielles différentes doivent être traitées de façon homogène, à savoir en les catégorisant de la même façon, Pasnau propose de traiter les couleurs sur le modèle des sons, renversant l'approche traditionnelle qui prend les couleurs comme paradigme des qualités sensibles. Pour la couleur, il y aurait une distinction semblable à celle qui existe pour le son, entre une propriété permanente (qui détermine quel type de couleurs peut prendre un objet) et un événement :

La similarité entre ces cas et le cas de la couleur est frappante. Un violon possède certaines caractéristiques physiques qui le rend à même de produire certains sons. Une fois que les cordes sont frottées, un son est entendu. De même, les feuilles d'un tremble possèdent certaines caractéristiques qui leurs confèrent la capacité d'avoir une certaine couleur ; quand ces feuilles sont frappées par la lumière, l'énergie de cette dernière fait que quelque chose se passe à la surface des feuilles, qui aboutit à la perception de la couleur. Étant donné l'étroitesse de l'analogie, avec le son et la chaleur, il est difficile de voir pourquoi les choses devraient être si différentes avec les couleurs. Pourquoi les philosophes ont-ils échoué à tracer une distinction entre les propriétés permanentes qui donnent lieu aux couleurs et les événements qui se produisent quand la couleur se manifeste ? Si cette analogie avec d'autres qualités sensibles ne prouve pas effectivement qu'il faut tracer une telle distinction, elle doit susciter une interrogation sur le fait que nous traitons les couleurs si différemment².

L'argument de l'analogie vise à distinguer la couleur et la propriété permanente sous-jacente, pour laquelle nous n'avons pas d'autre nom. C'est la conclusion à laquelle nous sommes parvenus dans le chapitre II.

§ 2.2 L'argument de la représentation

L'argument de la représentation complète l'argument de l'analogie. On peut objecter à ce dernier argument que la couleur ne peut pas recevoir le même traitement que le son ou d'autres qualités sensibles, mais doit être traitée comme les formes et la taille, qui sont des propriétés permanentes, parce que notre discours sur les couleurs et notre concept de couleur diffère de notre concept de son. En effet, nous ne parlons pas des sons ou de la chaleur comme des couleurs. Nous affirmons que la chaleur varie. Nous disons que nous avons produit un son, mais nous ne pensons pas qu'un violon dans sa boîte produit un son. Au contraire, nous

¹ Pasnau R., « What is Sound ? » *Philosophical Quarterly* 50 (196), 1999, pp. 309-324. Voir également, pour des théories événementielles, Casati R., Dokic J., *La philosophie du son*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1994 ; O'Callaghan C., *Sounds*, Oxford, Oxford University Press, 2007. O'Callaghan identifie le son aux ondes sonores, tandis que les autres l'identifient à une vibration de l'objet lui-même, qui cause l'onde, cette dernière se contentant de transmettre une information.

² Pasnau R., « The Event of Color », *Philosophical Studies* 142 (3), 2009, pp. 353 - 369, p. 357.

ne disons pas qu'une couleur se produit, et nous soutenons que le violon dans sa boîte conserve sa couleur. Il y a une différence *conceptuelle* et *sémantique* entre les différentes qualités sensibles.

Pasnau refuse ces arguments sémantiques :

Mon hypothèse ne doit donc pas être entendue comme une analyse de la façon dont les personnes parlent effectivement de la couleur, mais de la façon dont elles devraient parler de la couleur, étant donné ce que sont essentiellement les couleurs¹.

Une théorie des couleurs n'est pas une théorie qui se préoccupe de rendre compte de notre discours sur les couleurs. Elle porte sur ce que nous *représentons* dans nos perceptions visuelles :

Le fondement de mon attitude est que les couleurs sont des choses représentées dans une expérience visuelle. Cela me paraît être un principe conceptuel, la caractéristique non négociable de notre concept².

Cela lui permet de défendre un argument de l'analogie plus fort. Toutes les qualités sensibles doivent être représentées de la même manière. Si nous examinons ce qui se passe dans le cas du son, de la chaleur et de la couleur, qui se rapportent respectivement aux modalités sensorielles de l'audition, du toucher et de la vision, la situation physique est semblable :

Dans chaque cas nous commençons par (a) un objet qui se trouve dans un certain état microphysique, qui après (b) avoir été énergisé d'une certaine manière, (c) commence à subir une sorte de changement, un événement qui cause ensuite (d) un autre événement dans le milieu qui donne lieu à (e) une expérience visuelle. Quelles raisons pourrait-il y avoir de tirer des conclusions différentes sur l'étape que l'expérience représente³ ?

Il est clair qu'une théorie de la couleur est une théorie de ce qui est présenté/représenté dans la perception. C'est ce qu'accepte tout partisan de la révélation.

§ 3 La théorie événementielle et l'argument du miroir

On trouve l'argument du miroir chez Hobbes. Cet argument vise à l'origine à montrer que les couleurs ne sont pas dans l'objet réfléchi dans le miroir : il s'agit d'un argument contre la réalité des couleurs. Hobbes utilise la thèse du rebond. Le miroir paraît coloré et les couleurs du miroir sont indiscernables des couleurs de l'objet réfléchi. Pourtant, le miroir ne fait que réfléchir la lumière, qui rebondit sur lui et, de ce fait, il n'est pas coloré. Les couleurs du miroir étant indiscernables des couleurs de l'objet réfléchi, on peut supposer que les couleurs ne se trouvent pas

¹ Pasnau R., « The Event of Color », *Philosophical Studies* 142 (3), 2009, pp. 353-369, 2009, p. 358.

² Pasnau R., « The Event of Color », *Philosophical Studies* 142 (3), 2009, pp. 353-369, p. 358.

³ Pasnau R., « The Event of Color », *Philosophical Studies* 142 (3), 2009, pp. 353-369, p. 359.

plus sur l'objet réfléchi que sur le miroir et qu'elles sont un effet dans le cerveau de la lumière qui rebondit sur les objets .

En fait, l'argument ne marche pas. On pourrait contester la description phénoménologique de ce qui se trouve sur le miroir : la couleur qui apparaît sur le miroir n'est pas indiscernable de la couleur réfléchie, mais il suffit d'admettre que le miroir est coloré¹, puisque certains événements se produisent à sa surface.

§ 4 La théorie événementielle et les arguments de variabilité

Aux théories des couleurs objectivistes (non projectivistes et non dispositionnelles des objets), on oppose souvent des arguments tirés de la variabilité: variabilité au moment de l'observation (variabilité diachronique des couleurs), variabilité selon la position de l'observateur, selon la constitution de l'autre observateur (quand on invoque les daltoniens et les autres espèces), etc.

Il existe une version diachronique et plusieurs versions synchroniques de l'argument.

Tous les arguments sont élaborés selon le schéma suivant :

[1] Un objet paraît F à un sujet percevant S et G à un sujet S^{2*}

[2] Un objet ne peut pas être à la fois F et G

[3] Il n'y a aucune raison non arbitraire de supposer que x est réellement F et apparemment G ou qu'il est réellement G et apparemment F.

∴ x n'est ni F ni G ; F et G sont tous deux apparents

Nous avons réglé son compte à la version diachronique en affirmant le caractère *transitoire* des couleurs. Un objet peut avoir une couleur à un temps et une autre couleur à un autre temps sans que cela ne soit contradictoire ou ne pose problème. Les couleurs ne sont pas des propriétés permanentes des objets.

Les versions les plus redoutables de l'argument sont ses versions synchroniques, qui peuvent prendre plusieurs formes, notamment quand on fait intervenir des êtres d'une autre espèce dotés de ce qui semble être une vision des couleurs.

§ 4.1 Variation des formes et variation des couleurs

La forme des objets est vue le plus souvent par le biais des couleurs et la façon dont elle se présente dépend de la forme prise par la lumière émise depuis l'objet dans le réseau optique. Si une pièce est vue comme elliptique à partir d'un certain

¹ Sur la couleur des miroirs, voir Gert J., « The Color of Mirrors », *American Philosophical Quarterly* 43 (4), 2006, pp. 369 -377.

² On dit parfois qu'il paraît A et non-A, pour souligner une contradiction. On peut alors refuser la contradiction ou l'accepter (ce que fait Nunn, par exemple, qui dit que c'est l'expérience qui dit ce qui doit être accepté ou non). Mais il vaut mieux dire qu'un objet peut avoir plusieurs couleurs et montrer comment un même objet peut avoir plusieurs couleurs. En utilisant des expressions comme A et non-A, on introduit un biais dans l'approche du problème et on ferme des solutions possibles.

angle, c'est parce que les rayons de lumière qui proviennent de l'objet sont structurés comme une ellipse à cet endroit du réseau optique¹.

Cela ne veut toutefois pas dire que la perception de la forme d'un objet implique l'existence d'entités subjectives, d'objets dépendants de l'expérience vraiment elliptique, comme lorsque, pour expliquer qu'une pièce paraît elliptique vue à partir d'une certaine position, on postule des *sense data* elliptiques. La théorie des *sense data* multiplie les objets sans nécessité, puisque le *sense datum* elliptique n'est pas le *sense datum* rond qu'il est possible de percevoir en se déplaçant et qu'ils se distinguent tous deux de l'objet rond qui se trouve dans le monde extérieur.

La théorie des *sense data* est sans doute correcte en distinguant la perception et l'appréhension sensible. Mais elle commet une erreur en soutenant que ce sont des *sense data* subjectifs qui sont appréhendés : ce sont des parties de l'objet.

L'erreur provient d'abord d'une confusion entre quatre descriptions différentes : la description de l'objet perçu tel qu'il est en lui-même, la description du contenu de notre perception, la description de l'objet perçu à partir de notre expérience et la description de notre expérience – ou, ce qui revient au même, de l'objet de notre expérience.

Pour opérer la distinction, il est utile d'utiliser un idiome artificiel, qui relativise les formes à des positions, en introduisant des expressions comme « elliptique vue d'ici », « ronde vue d'ici », etc., pour accomplir la troisième description. Le théoricien des *sense data* soutient que le langage des formes doit toujours être compris de façon non relationnelle et il rejeterait cet idiome. Selon lui, en parlant de la forme d'un objet, on ne fait jamais aucune référence à la position des observateurs : une pièce est simplement ronde et un *sense datum* simplement elliptique ; la pièce peut paraître elliptique quand elle cause un *sense datum* elliptique, mais le *sense datum* elliptique ne peut pas apparaître autrement, puisqu'il n'y a pas d'apparence des apparences et qu'un *sense datum* ne cause pas un autre *sense datum*.

L'usage non relationnel des termes géométriques est parfaitement pertinent quand on décrit l'objet tel qu'il existe indépendamment de l'observateur (la pièce, en elle-même, est ronde et non pas ronde-vue-d'ici). Il est également parfaitement pertinent quand nous décrivons le contenu de notre perception, puisque ce contenu est l'objet lui-même : nous percevons une pièce ronde.

La difficulté provient des deux autres descriptions, notamment de la description de l'*objet de notre perception* à partir de notre *expérience* – la différence entre l'expérience et la perception est ici importante. En ce cas, notre description de l'objet perçu doit tenir compte de la position de l'observateur et doit donc utiliser notre idiome, par exemple en disant que l'objet est elliptique vu d'ici ou rond vu d'ici. Généralement, la position qu'on occupe en surplomb de la pièce est tenue

¹ La notion de réseau optique est une notion gibsonienne. Voir Bruce V. et Green P., *La perception visuelle*, Grenoble, PUG, 1993, p. 274 et suivantes. Voir également Gibson J.J., *The Ecological Approach to Visual Perception* (1979), New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates, 1986.

pour celle qui donne la vue la plus objective de la pièce telle qu'elle est décrite de façon objective, mais il importe aussi de la relativiser, comme la forme vue en surplomb¹ (de toute façon, vue en surplomb, nous ne voyons pas l'épaisseur de la pièce, ni sa cylindricité). L'objet désigné ici est bien l'objet perçu, à savoir la pièce, qui est ronde. Par contre, les adjectifs relativisés de notre idiome ne désignent aucune caractéristique ou propriété de cet objet : ils permettent simplement d'opérer le passage entre le contenu de l'expérience et le contenu de la perception. Ils sont simplement utilisés pour expliquer des propositions comme :

(1) La pièce paraît elliptique vue d'ici.

Si l'objet de la perception est bien la pièce, l'objet complet, ce dont nous avons l'expérience, ce que nous appréhendons de façon sensible (*sensing*), n'est pas la pièce, mais certaines parties de la pièce. Dès lors, si la pièce paraît elliptique vue d'ici, c'est parce que nous percevons seulement certaines parties de la pièce. En un sens, nous avons bien l'expérience de la pièce, puisque nous avons l'expérience de plusieurs de ses parties, mais, en un autre sens, nous n'en avons pas l'expérience, puisque nous n'avons pas l'expérience de la pièce toute entière – ce qui est impossible. Il en va autrement de la perception, puisque nous percevons plus que ce dont nous avons l'expérience, peut-être parce que, de ce dont nous avons l'expérience, nous inférons la forme de la pièce².

On peut expliquer des propositions comme la proposition (1) de la façon suivante. Quand nous changeons de position autour d'une pièce, nous en percevons des parties différentes, les unes occluant les autres ou étant invisibles. L'organisation topologique des parties visibles, leur rapport les unes aux autres peut constituer une ellipse et la lumière émise par ces parties constitue une ellipse. Mais la forme de l'objet est déterminée par l'organisation topologique de toutes ses parties, non pas seulement de celles de ses parties visibles. En outre cette dernière organisation est réalisée matériellement, au sens où les parties de l'objet sont juxtaposées dans l'espace matériel. L'ellipse présentée dans l'expérience n'est pas réalisée matériellement puisque les parties de l'ellipse visible ne se côtoient pas dans l'espace matériel, comme le feraient les parties d'une ellipse découpée dans du carton, mais seulement dans l'espace visuel³. L'ellipse est bien une propriété

¹ Il faut souligner d'une part que la pièce n'est pas ronde, mais est un cylindre un peu épais, ayant des reliefs à sa surface. La pièce vue de côté n'est pas seulement elliptique, puisqu'on voit son volume, ce qui normalement devrait obliger à postuler des *sense data* volumineux. En ce sens, la description de la pièce ne devrait pas dire qu'elle est ronde, ni même cylindrique, mais nos descriptions sont le plus souvent approximatives, puisque nous ne disposons pas des mots capables de rendre compte de toutes les formes manifestes déterminées. Je ne pense pas que cela gêne pour l'argument.

² Je parle ici d'inférence, peut-être les choses sont-elles autrement. Peut-être la perception est-elle une activité corporelle. Il y a aussi une phénoménologie de la perception, celle de la présence de ce qui n'est pas expérimenté dans l'expérience.

³ L'espace visuel est l'espace matériel en tant qu'il est accessible à la vision. Ce qui est visible est déterminé par les relations matérielles entre les objets et les parties d'un objet au sein de l'espace, y compris les relations de distance, accessibles depuis la position de l'observateur relativement à ces objets et à ces parties. Si un objet est occulté par un autre

objective du monde, puisque c'est l'organisation topologique des parties visibles d'un objet vu d'une certaine position, qu'elle est visible par tous et photographiable, mais elle n'a pas une réalité *matérielle*. Elle ressemble aux constellations ou à une ligne équatoriale¹ à laquelle on aurait donné la possibilité de se rendre visible². En bref, (1) signifie donc :

(2) Les parties de l'objet appréhendées dans l'expérience sont organisées sous forme elliptique dans l'espace visuel.

Pour les couleurs, il n'est pas nécessaire de relativiser le vocabulaire³. Les variations sont parfaitement objectives. La plupart des couleurs semblent occuper le même espace, quelle que soit l'orientation de l'observateur. C'est le cas des ombres : si vous vous déplacez autour de l'ombre d'un objet, elle reste là où elle se trouve. En réalité, la variabilité des couleurs d'un objet à un moment dépend le plus souvent de la partie qui est vue, puisque nous voyons des parties différentes à partir de différentes positions, qui sont éclairées différemment. Un même objet peut avoir plusieurs couleurs, mais la même partie d'un objet ne paraît pas avoir plusieurs couleurs. Conformément à la théorie événementielle, des éclairages différents sur le même matériau produisent des couleurs différentes : les parties étant éclairées différemment en raison de leur orientation par rapport à l'éclairage, elles sont de couleurs différentes. La variabilité ne pose donc généralement pas de problème.

Reste la question de savoir si la perception diffère de l'expérience et saisit une propriété permanente, mais ce n'est pas toujours le cas. Nous ne repérons pas toujours une couleur permanente derrière les variations ni ne cherchons à le faire, notamment si nous sommes dans une forêt. La permanence est liée, comme nous l'avons déjà dit, aux couleurs et aux milieux artificiels. Mieux vaut dès lors considérer, comme nous l'avons fait, qu'il y a au moins deux types de mécanismes derrière ce que nous appelons la vision des couleurs, liés chacun à la perception de

objet qui se trouve entre lui et le sujet percevant, il ne fait pas partie de l'espace visible. L'occlusion peut être optique, au sens où des parties visibles distantes peuvent s'occlure mutuellement du fait que la lumière qui en provient est projetée en une zone du réseau optique. Cette occlusion dépend de la position de l'observateur, comme toutes les occlusions. C'est ce qui explique que les parties visibles de taille identique d'un arbre éloigné et d'un arbre proche de même taille objective sont constituées d'un nombre différent de parties matérielles. Plus l'objet est éloigné, plus sa partie visible comprend un grand nombre d'objets. Il y a un rapport d'inclusion entre les différentes parties visibles.

¹ Il faut distinguer ici la ligne équatoriale de l'équateur.

² En ce sens, l'idiome a été développé pour rendre compte de propositions qu'on trouve chez les philosophes et chez les peintres, qui doivent reproduire artificiellement notre expérience de parties d'un objet en peignant un objet complet. Pour eux, l'objet elliptique représenté sur la toile est elliptique. Un peintre doit donc représenter des objets ronds avec des objets elliptiques, alors que nous avons l'expérience d'objets ronds en ayant l'expérience de parties organisées elliptiquement. Qu'il faille représenter un objet par une ellipse quand il est vu d'ici ne veut pas dire qu'il y ait un objet elliptique intermédiaire lorsque nous le percevons ou que l'objet subisse une déformation physique. Les problèmes du peintre ne sont pas ceux de l'expérience ou de la perception.

³ Ce qui peut-être l'objet de la perception, c'est la base des couleurs.

caractéristiques différentes, les unes variables (les couleurs), les autres permanentes (qu'on peut également appeler couleurs, mais je préfère réserver le terme aux couleurs qualitatives).

§ 4.2 L'argument du reflet

Le cas des reflets mérite cependant un examen plus approfondi, puisqu'un reflet se produit apparemment au même endroit qu'une autre couleur perceptible à partir d'une autre position. C'est la coexistence simultanée de deux couleurs au même endroit, plutôt que la coexistence simultanée de deux couleurs sur le même objet, qui pose problème.

L'argument est classique et bien connu. Voici sa version russellienne dans les *Problèmes de philosophie* :

Bien que je croie que la table est « réellement » partout de la même couleur, les parties qui réfléchissent la lumière semblent plus brillantes que les autres, et certaines semblent blanches à cause de la réflexion. Je sais que si je me déplace ce seront d'autres parties qui réfléchiront la lumière, de sorte que la distribution apparente des couleurs sur la table aura changé. Il s'ensuit que si plusieurs personnes regardent la table au même moment, il n'y en aura pas deux qui verront exactement la même distribution de couleurs, puisque deux personnes différentes ne voient pas la table sous le même angle et que tout changement de point de vue transforme la manière dont la lumière est réfléchie¹.

L'argument de Russell vise à montrer qu'un objet ne peut pas avoir deux couleurs puisqu'un même objet ne peut pas posséder deux couleurs en même temps. L'argument de Russell parle plus précisément de parties de la table. Nous venons de voir que cela ne pose pas de problème si l'on nie le présupposé de Russell selon lequel la couleur est permanente. J'ai nié ce point, bien qu'il puisse y avoir une ressemblance de *teinte* entre les différentes parties de la table. Quoi qu'il en soit, le cas du reflet est un cas particulier.

Le reflet dépend (i) de l'éclairage et (ii) de la position de l'observateur.

La dépendance à l'éclairage est de deux sortes : ontologique et épistémique.

La dépendance ontologique à l'éclairage ne pose pas de problème à la théorie événementielle, puisque toutes les couleurs (sauf celles des sources primaires de lumière) dépendent de l'éclairage. Les reflets ont même un caractère phénoménologique dynamique que ne présentent pas toutes les couleurs et qui permet de les lier facilement à la théorie événementielle.

La dépendance épistémique ne pose pas de problème non plus. L'information sur la surface est portée par la lumière et la lumière a une orientation. Il est normal que, de certains points de vue, je n'aie pas d'information sur la surface.

La variation à l'égard de la position est plus problématique.

Il y a une dépendance à la position qui ne pose pas problème. L'accès à la couleur dépend de la position. Cet aspect est lié à la dépendance épistémique à la lumière.

¹ Russell, *Problèmes de philosophie*, (1912), Paris, Payot, 1989

En effet, si les reflets ne sont pas perçus de tous les points de vue, ils sont toutefois, comme Russell le note lui-même, toujours les mêmes du même point de vue : plusieurs personnes occupant le même point de vue percevront le même reflet. Ce qui parle en faveur de leur objectivité. Qu'une couleur ne soit accessible que d'un point de vue objectif ne parle pas en faveur de sa subjectivité ou de sa relativité. Ce sont des entités perspectivales. Une entité perspective est une entité qui n'est détectable que d'une certaine perspective. Cela ne signifie pas qu'elle dépende ontologiquement de cette perspective. C'est son accès qui dépend de cette perspective. Comme nous venons de le dire, si l'accès dépend, au moins en partie, de la lumière, il est normal que nous n'ayons pas accès à l'entité d'une certaine position. Le reflet qui est tenu par Russell pour le prototype de l'expérience subjective est donc simplement une entité perspective. Les néo-réalistes¹ supposaient l'existence de ce genre d'entités² et utilisaient la photographie pour prouver leur existence à l'égard de l'esprit, suivant la maxime suivante : ce qui est photographiable est réel. Cela ne signifie pas que la photographie sera toujours phénoménologiquement fidèle. Il y a une dynamique du reflet que la photographie, voire la vidéo, ne peuvent capturer – il faut être naïf pour penser que l'image qu'on tire de la mécanique est parfaitement fidèle (la couleur du papier photographique n'est pas la couleur de l'objet photographié). Mais la photographie capture l'événement, le fait que quelque chose se passe. Cela indique que certains faits ne sont saisissables que de certaines perspectives. On peut ou bien considérer que c'est primitif et inexplicable ou bien tenter de l'expliquer. La dépendance à la position ici revient à la dépendance épistémique à la lumière.

La difficulté vient du fait que le reflet paraît occuper le même emplacement qu'une autre couleur perceptible d'un autre point de vue. Un même espace aurait donc simultanément deux couleurs, ce qui paraît poser problème. Pour les reflets, on a plusieurs solutions :

- (i) Contester que le reflet occupe la même partie de la surface que la couleur
- (ii) Contester que le reflet occupe la surface de l'objet. Mais il est difficile de comprendre ce que cela pourrait vouloir dire.

¹ Voir Holt EB ;, « The place of illusory experience in a realistic world », in Holt E.B., Marvin W.T., Montague W.P., Perry R. B., Pitkin W.B., Spaulding E. G., *The new realism : Cooperative studies in philosophy*, New York, Macmillan, 1912 ; Nunn T.P, « Are Secondary Qualities Independent of Perception? », *Proceedings of the Aristotelian Society* 10, 1909, pp. 191 - 231.

² Il en faisait toutefois un usage beaucoup plus généreux, et à mon sens, beaucoup trop généreux. Ils acceptaient parfois ce qui me semble des absurdités. Ainsi Nunn qui affirme que les qualités visibles et tactiles du bâton courbé dans l'eau n'occupent pas les mêmes parties de l'espace, le bâton visible étant tordu et le bâton tactile demeurant droit. Il me semble qu'il existe d'autres façons de rester réaliste et de nier que ce cas constitue une illusion. Le réalisme bien compris entend conserver les objets ordinaires. Il ne s'agit pas, au nom du réalisme, d'introduire des objets bizarres – en fait des objets berkeleyens dans un cadre non idéaliste.

Les entités perspectivales sont rares et semblent être des objets propres des sens, comme le reflet.

(iii) On pourrait imaginer que les objets prennent successivement des couleurs différentes, si vite que nous ne puissions noter une discontinuité. Il n'y a pas plusieurs couleurs simultanées, mais de multiples couleurs successives. D'un certain point de vue, nous percevons la couleur sur laquelle nous recevons une information dominante. L'avantage de cette solution est que les couleurs ne coexistent pas, mais se succèdent sans que l'on perçoive cette succession.

(iv) Admettre qu'un même endroit puisse, dans certaines conditions, avoir plusieurs couleurs.

(v) Si l'on soutient que les couleurs n'ont pas de propriétés phénoménales, on peut admettre que la même couleur ait des apparences différentes¹. Nous ne pouvons pas accepter une telle thèse si nous acceptons la révélation.

La première solution fonctionne quelquefois. La blancheur du reflet n'occupe pas la même partie de la surface que la couleur perçue d'un autre point de vue. Les reflets nous apportent des informations sur des micro-localités des surfaces qui ne sont pas visibles de tous les points de vue. En faveur de cette thèse, il y a l'observation phénoménologique suivante : quand on aperçoit un reflet sur une surface (dans la mesure où il ne provoque pas l'aveuglement), on perçoit aussi certaines caractéristiques de la texture de la surface, mieux que du point de vue où la surface nous paraît d'une autre couleur.

Il n'est pas interdit de considérer une solution de type (iii). La solution de type (iv) est également disponible. Il semble même que ce soit souvent le cas. Une même surface a toujours plusieurs couleurs. Simplement, les reflets étant des entités perspectivales, nous les percevons à part des autres couleurs. Accepter une pluralité de couleur au même endroit est même nécessaire pour répondre à d'autres arguments à l'encontre du réalisme naïf. La solution (v) est interdite au partisan de la révélation).

§ 4.3 Daltoniens et autres espèces : la théorie sélectionniste de la perception

L'argument des autres espèces est un autre argument fondé sur la variabilité. Simplement, il établit qu'il existe des variations perceptives entre espèces. Selon Byrne et Hilbert, il frappe durement une théorie admettant la révélation – pour eux, le primitivisme.

Il existe plusieurs réponses possibles à cet argument : nier que les animaux perçoivent des couleurs, mais admettre qu'ils perçoivent d'autres propriétés liées à la lumière ; supposer que certaines espèces perçoivent véridiquement les couleurs et d'autres non.

Je préfère adopter une stratégie sélectionniste, plus compatible avec la révélation et moins arbitraire :

Théorie sélectionniste : le système visuel sélectionne certains événements¹.

¹ Harman soutient cela, par exemple (HARMAN G., « Explaining Objective Color in Terms of Subjective reactions », in *Readings on Color (The Philosophy of Color)*, Byrne A., Hilbert D. R. (édd), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 247-262).

L'expérience ne doit donc pas être comprise comme une *projection* ou comme une *détection*. La prise en compte de la vision animale des couleurs ou des différentes formes de daltonisme oblige à soutenir que la vision des couleurs est relative à un système perceptif. Cela ne veut pas dire que les couleurs dépendent ontologiquement de nos systèmes perceptifs, au sens où elles en seraient, d'une façon ou d'une autre, des produits. Cela veut dire que l'*accès* aux couleurs dépend de notre système perceptif. La théorie sélectionniste suppose donc que ce qui apparaît dépend de notre système visuel, non pas au sens où ce qui apparaît dépendrait ontologiquement du système visuel, mais au sens où notre système visuel rend accessible certains événements et pas d'autres. Le daltonien et les animaux perçoivent des couleurs, mais des couleurs différentes de celles perçues par un être humain doté d'un système visuel normal (pour autant qu'un tel être existe).

Dès lors, l'apparence que prend les choses dépend du système perceptif, non pas au sens où le système visuel produirait des apparences, mais au sens où il laisse apparaître certaines propriétés, mais pas d'autres. Du coup, il donne accès à certaines relations de ressemblance, mais sans doute pas à toutes les relations de ressemblance entre les couleurs².

La théorie événementielle paraît particulièrement compatible avec une théorie sélectionniste puisque les composants de la lumière sont dus à des événements différents, que des événements différents peuvent coexister ou se succéder rapidement sur une même étendue pendant un intervalle de temps, voire un instant.

Pour l'aspect phénoménal de l'événement, on pourra se faire une idée en examinant les couleurs additives en éclairant successivement une feuille avec des lumières différentes. Supposons que vous procédiez à des expériences de synthèse additive des couleurs et que vous regardiez les taches de couleur produites par la lumière sur un écran blanc à travers un filtre qui empêche l'une des trois lumières de parvenir à votre œil. Vous verriez toutefois les couleurs restantes ainsi que leur mélange. Les couleurs coexistent et il y a même une sorte de fusion phénoménale. Comme le dit Nunn :

Seule l'évidence empirique peut décider quelles qualités il est possible ou impossible qu'un objet porte ensemble [...] Nunn, p. 208

¹ Kalderon (KALDERON M. E., « Color Pluralism », *Philosophical Review*, Vol. 116, No. 4, 2007, pp. 563-602) défend une théorie sélectionniste. Sur beaucoup de points, Kalderon défend les thèses les plus proches.

² Hilbert et Kalderon (Hilbert D.R., Kalderon M.E., « Color and the Inverted Spectrum », In Vancouver Studies in Cognitive Science. Vol. 9, *Color Perception: Philosophical, Psychological, Artistic, and Computational Perspectives*, Steven Davis (éd.), Oxford, Oxford University Press, 2000, pp. 187-214) et Kalderon (Kalderon M. E., « Color Pluralism », *Philosophical Review*, Vol. 116, No. 4, 2007, pp. 563-602) défendent le sélectionnisme, mais en insistant beaucoup trop sur les relations de ressemblance, plutôt que sur les natures qui les fondent. Voir également Gibbard A., « Visible properties of human interest only », in *Philosophical Issues 7*, E. Villanueva (éd.), Atascadero, CA, Ridgeview, 1996 ; Mizrahi V., *Une nouvelle théorie objectiviste des couleurs*, Thèse, Faculté des Lettres, Genève, 2002 ; Holt E.B., *The concept of consciousness*, New York, Arno Press, 1973.

Il n'y a aucune raison de penser que les couleurs se mélangent dans notre tête.

Des systèmes perceptifs différents peuvent être considérées comme des systèmes de sélection différents, mais il n'est nul besoin de considérer qu'ils constituent les propriétés de la couleur. Ils jouent le rôle de filtre. Si les espaces de couleur du poisson rouge et de l'homme ne sont pas les mêmes, cela nous apprend quelque chose sur les rapports entre les événements qu'ils peuvent sélectionner, mais rien de plus¹.

La sélection des événements visibles fait que les phénoménologies des différentes espèces diffèrent. De fait, les couleurs qui sont révélées entretiennent des relations de ressemblance particulières. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait aucune ressemblance entre les couleurs des différentes espèces. Nous avons dit qu'un événement est une couleur s'il entretient une relation de ressemblance propre aux couleurs avec un cas paradigmatique de couleur. Les couleurs perçues par les daltoniens ressemblent aux couleurs perçues par les non daltoniens². On peut imaginer que les autres couleurs ressemblent aux nôtres sous certains aspects. On peut reconstituer, au moins partiellement, les espaces de couleurs des autres animaux.

Généralement, un problème se pose. Les espaces de chaque espèce sont clos parce qu'ils comprennent des teintes spécifiques. Cette thèse est discutable, mais on peut l'accepter. En ce cas, les événements saisis sont simplement différents. Et les événements que nous connaissons pourraient entretenir avec des événements que nous ne connaissons pas des relations de ressemblance. Qu'elles soient inconnues ne peut empêcher qu'elles existent.

La thèse sélectionniste a également l'avantage de garantir une certaine forme d'objectivité des couleurs. Nous ne pouvons pas dire que nous percevons la même couleur, mais nous pouvons dire que nous percevons des couleurs. Que nous ne percevions pas les mêmes n'est pas essentiel, il importe que nous percevions le même type de choses.

¹ Une difficulté vient de ce que les espaces des couleurs sont des espaces fermés et qu'il y a des espaces des couleurs différents. Mais 1) ces espaces sont peut-être mal définis ou sont des outils conventionnels ; 2) rien ne dit que des couleurs des différents espaces ne se ressembleraient pas. Un ami qui a la particularité d'être daltonien pour un seul de ses deux yeux voit des ressemblances entre les couleurs des deux yeux, même si les espaces des couleurs de chaque œil sont sans doute différents. La clôture des espaces de couleur est liée au fait qu'ils se rattachent à une théorie particulière de la perception. Il est fort possible, s'agissant des daltoniens au moins, que les problèmes aient été mal posés et que de nouvelles enquêtes soient nécessaires, telles celles décrites par Broackes dans son « What do the color-Blind See ? », in Cohen J., Matthen M. (éd.), *Color Ontology and Color Science*, Cambridge MA, MIT Press, 2010, pp. 291-404. Comme le souligne Broackes, beaucoup trop d'expériences sont liées à la lumière et non pas aux couleurs. C'est un biais dans toutes les sciences de la couleur, hormis la physique.

² Voir Broackes J., « The autonomy of colour » in *Readings on Color (The Philosophy of Color)*, Byrne A., Hilbert D. R. (édd), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 191-225 et Broackes J., « What do the color-Blind See ? », in Cohen J., Matthen M. (éd.), *Color Ontology and Color Science*, Cambridge MA, MIT Press, 2010, pp. 291-404.

§ 4.4 L'argument du microscope

L'argument du microscope a fait couler beaucoup d'encre¹. Il peut recevoir une réponse simple – qu'on tiendra peut-être pour trop simple².

Il faut d'abord souligner que normalement le sang vu au microscope est préparé et coloré artificiellement, sans quoi on ne voit pas grand-chose. Et, même si l'on n'ajoute pas d'additif, le sang préparé sur une plaquette n'a pas la même couleur que du sang non préparé : une goutte de sang n'a pas la même couleur qu'un film de sang. Notons aussi que le rouge de l'hémoglobine pure n'est pas le rouge du sang (qui est plus jaune notamment, étant donné la présence du plasma). On ne peut donc pas parler de *la* couleur du sang.

La théorie événementielle est en mesure d'expliquer ce fait. Dans un film de sang, les composants du sang interagissent moins puisqu'ils occupent une surface horizontale plus large que leur surface verticale est épaisse. C'est une question d'épaisseur. Or l'épaisseur compte, puisque la couleur dépend de l'épaisseur. L'épaisseur détermine en effet les rapports entre les constituants du sang. La préparation au microscope garantit que les différents composants du sang soient disposés horizontalement et côte à côte, sans superposition. Dans une goutte, ils sont superposés. Si un des éléments du sang est transparent ou presque, alors, si un élément rouge se trouve en arrière, il paraîtra rouge, voire sera rouge. Si de l'hémoglobine se trouve partout sous mon regard, le sang paraîtra rouge. La théorie événementielle rejetant la thèse selon laquelle la couleur est permanente implique qu'on ne peut assigner une couleur à un objet indépendamment de toute interaction avec l'extérieur. Par exemple, le plasma est jaune dès lors qu'il est séparé du sang. Mais rien ne garantit que le plasma soit jaune quand il est rempli d'hémoglobine. Quand l'hémoglobine est au milieu du plasma, celui-ci prend la teinte de la lumière qui provient de l'hémoglobine. Supposer qu'un objet a une couleur indépendamment de toute interaction, que les couleurs des objets ne modifient pas les couleurs d'autres objets est une erreur. Quand la lumière traverse du sang, elle est modifiée, absorbée par l'hémoglobine et renvoyée par elle. Le plasma et le reste sont quasi-transparents et on peut supposer qu'ils *deviennent* rouges.

Dans le microscope, la couleur est déterminée essentiellement par la lumière extérieure et peu par la lumière provenant des autres composants, tandis que la couleur d'une goutte de sang dépend de l'interaction entre les différents composants. La couleur d'une partie dépend de la couleur d'une autre partie, dans la mesure où la lumière qui provient d'une partie illumine l'autre partie. La couleur dépendant de l'illumination. L'illumination provient d'une source lumineuse, mais provient également des objets extérieurs. Dès lors, les couleurs dépendent à la fois de la source lumineuse et des autres objets. Elles dépendent aussi de la

¹ Voir notamment, Berkeley G., *Trois dialogues entre Hylas et Philonous* (1713), trad. par G. Brykman et R. Dégremon, Paris, Flammarion, Coll. GF, 1998 ; Armstrong D. M. « Colour Realism and the Argument from Microscopes », in *The nature of mind*, Sussex, The Harvester Press, 1981, pp; 104-118 ; Hilbert D. R., *Color and Color Perception: A Study in Anthropocentric Realism*, Stanford: CSLI, 1987.

² Cornman a défendue une solution similaire. Voir *Perception, Common Sense and Science*, New Haven, Yale University Press, 1975, p. 236-241 ;

transparence des objets. Si nous étions plongé dans le sang, réduit à l'état de minuscules êtres, nous verrions sans doute les différences entre l'hémoglobine et le plasma. Le plasma jouerait peut-être le rôle d'un milieu transparent. La transparence est relative à la position qu'on occupe.

Dans un microscope, on évite cela par le filmage et par la préparation. Quand nous voyons dans un microscope, nous voyons une coupe préparée.

§ 4.5 L'argument des montagnes lointaines

On assimile parfois l'argument de la montagne lointaine et l'argument du microscope. Mais ce sont deux problèmes différents. On sait que parfois les montagnes lointaines sont vues d'une couleur uniforme. Il est clair que le milieu qui s'interpose entre l'œil et la montagne filtre la lumière et que nous n'avons accès qu'à certains événements. C'est l'explication fournie par la physique¹. Il semble simplement que le milieu joue le rôle d'un filtre qui ne permet de voir que certaines couleurs et certains événements.

§ 5 Les illusions

La solution au problème des couleurs illusoires nécessite, me semble-t-il, un changement méthodologique. Les illusions sont toujours abordées, en philosophie, par le biais du fameux argument de l'illusion qui semble reposer sur plusieurs présupposés douteux.

D'abord, comme l'avait remarqué Austin, les partisans de cet argument tiennent pour des illusions des choses qui manifestement n'en sont pas, et ont tendance à donner au concept d'illusion une extension beaucoup trop large.

Ensuite, ils traitent de façon identique des choses susceptibles de recevoir un traitement différent. La couleur des images rémanentes n'est pas la même chose qu'une couleur hallucinée ou que la perception des taches grisâtres dans la grille de Hermann, et elles diffèrent des couleurs obtenues en tapotant l'œil.

Rendre compte des couleurs dites illusoires nécessiterait une phénoménologie précise des cas de vision non ordinaires et une enquête sur les processus cérébraux ou neuraux sous-jacents. Philosophiquement, si, comme moi, on pense que l'ontologie doit rendre compte de différences phénoménologiques, il se pourrait qu'il faille adopter des ontologies différentes. En effet, on pourrait reconnaître l'existence de différences entre des couleurs physiologiques et des couleurs physiques et chimiques. Si l'on s'en tient à la théorie quasi russellienne des couleurs présentées plus bas, les couleurs obtenues en tapotant notre œil pourraient être des événements physiques se produisant à l'intérieur de notre corps, sur le trajet habituellement lié à l'expérience des couleurs et leur caractéristique qualitative être la nature interne de ces événements – ce qui expliquerait leur

¹ Les choses sont un peu plus complexes et on parle de « lumière de l'air ». Sur ce phénomène, voir Livingston W., Lynch D., *Aurores, Mirages, Éclipses (1995)*, trad. Parise B., Stepnik A., Paris, Dunod, 2002, pp. 27-28.

apparence particulière. Mais ces événements ne seraient pas liés à la lumière, ce qui les distinguerait des couleurs objectives.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas nécessaire d'avoir une seule explication pour tous les faits qualifiés d'illusion.

§ 5.1 Une première réponse sur les couleurs illusoires

Cette première réponse a été présentée par Michaël Tye en réponse à une objection classique à l'objectivisme, qui fait appel au contraste simultané. Ce phénomène bien connu a été découvert par Chevreul¹. L'objection est à peu près la suivante : des objets physiquement identiques sont perçues de couleurs différentes. Si la couleur est une propriété physique ou si elle survient sur *une* propriété physique, alors ce n'est pas possible. On pourrait, dans le second cas, invoquer la réalisabilité multiple de la couleur, mais comme l'explique Tye, ce n'est pas nécessaire². L'objection est d'autant plus forte que certaines couleurs : le brun, le vert olive et le jaune vert paraissent être produites par contraste simultané.

On peut aussi indiquer l'effet aquarelle, particulièrement frappant :

¹ Sur Chevreul, voir l'excellent livre de G. Roque, *Art et science de la couleur*, Nîmes, Chambon, 1997. On trouvera des remarques intéressantes dans Romano C., *De la couleur*, Chatou, Les éditions de la transparence, 2010.

² Tye développe une première réponse à cet argument qui vise à soutenir que la couleur serait relationnelle, au sens où, de même que le mouvement ou le poids sont relatifs, la couleur serait relative au fond sur lequel elle apparaît. Certes la couleur ne paraît pas être une propriété relationnelle, elle n'est pas représentée comme telle, mais rien n'interdit qu'elle le soit. De même, le mouvement ne paraît pas relatif à un cadre de référence. Qu'une chose n'appartienne pas à la phénoménologie n'implique pas qu'il faille considérer qu'il n'existe pas. Ne pas percevoir quelque chose n'est pas percevoir qu'il n'existe pas. Toutefois, l'argument phénoménologique semble décisif pour Tye et il est difficile de comprendre comment la couleur pourrait dépendre du cadre de référence. D'autant plus que pour le poids, la masse reste la même sur la lune et sur la terre, tandis que pour le mouvement, il est possible de passer d'un cadre de référence à un autre. Voir, Tye M., *Consciousness, Color, and Content*, Cambridge Mass, The MIT Press, 2000.

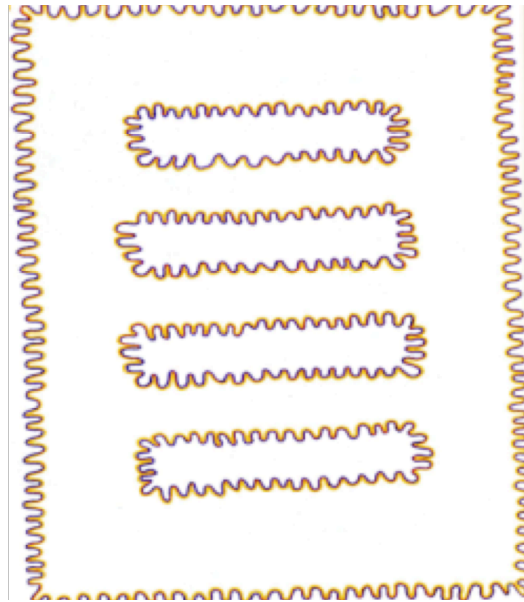


Figure 9 : Effet aquarelle

Ce qui compte ici est que les couleurs perçues sont phénoménalement indiscernables d'une couleur réelle.

Mais comme le souligne Smart, de telles illusions existent aussi pour les formes, par exemple l'illusion de Hering et l'illusion d'Obirson :

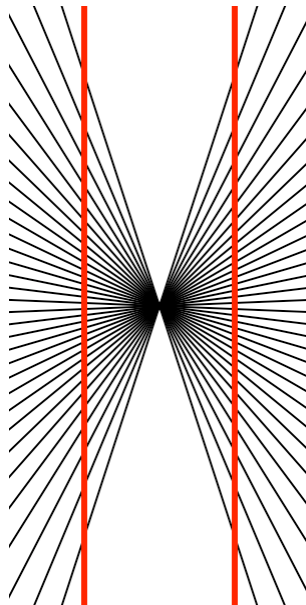


Figure 10 : Illusion de Hering

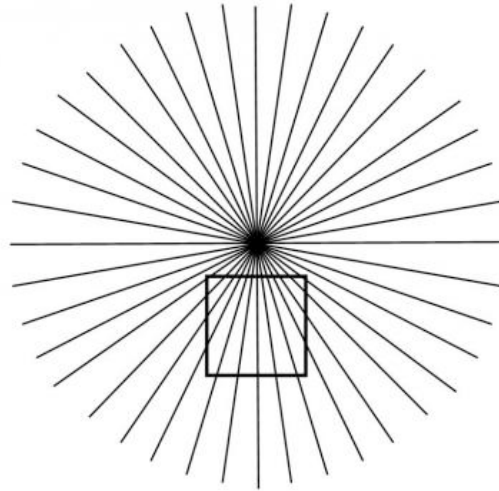


Figure 11 : Illusion de Obirson

Pourtant, on ne dit pas que les formes sont illusoires et qu'il n'y a pas de lignes droites sur le papier. Être réaliste quant aux couleurs n'implique pas d'admettre qu'il n'existe aucune couleur illusoire. Dans la terminologie de Goethe, rien n'interdit l'existence de couleurs physiologiques, si ces couleurs dépendent de processus psychophysiques. Il faut certes développer une théorie des couleurs illusoires, mais il en va de même pour les formes illusoires. Cela relève d'une théorie de la perception et pas seulement d'une théorie des couleurs, même si une théorie de la perception est *in fine* une ontologie du processus perceptif.

§ 5.2 Une solution néo-réaliste

Une théorie néo-réaliste considère que la couleur est bien là où on la voit, mais que son statut d'illusion tient à ce qu'elle ne s'insère pas de façon normale dans le monde vu. Elle est également perceptible seulement d'une certaine perspective. Cela n'implique pas que la couleur dépend du cerveau, au sens où il y aurait une causalité rétrospective dans le temps, mais c'est que le cerveau ou l'œil est dans un état tel qu'il ne saisit qu'une certaine couleur de l'objet. Il sélectionne une couleur.

Ainsi, lorsque nous avons une image rémanente, que l'on peut obtenir par différents moyens, l'un d'eux étant de fatiguer les récepteurs en fixant une image, nous voyons des couleurs objectives¹, celles que sélectionne l'œil dans cet état.

Plutôt que de dire que l'œil produit les couleurs, nous pouvons considérer que la situation physique dispose l'œil à voir des événements qui se trouvent là et sont normalement inaperçus ou à ne voir qu'une partie des événements. Les événements se chevauchent. L'œil ne perçoit dès lors que certains événements. Cela veut dire que nous occultons des événements, mais occulter des événements, ce n'est pas percevoir faussement une scène, c'est la percevoir partiellement.

¹ Cette solution a été adoptée par les néo-réalistes et, plus récemment, reprises par Vivian Misrahi dans le cadre d'une théorie physicaliste des couleurs.

Les couleurs que l'on voit dépendent bien de la structure de notre œil. La dépendance n'est pas ontologique, mais épistémologique. L'œil sélectionne certains événements.

Il en irait de même du disque de Benham, disque noir et blanc qui, quand on le fait tourner rapidement donne à voir des couleurs :

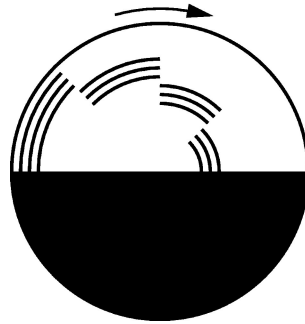


Figure 12 : Disque de Benham

Le disque permettrait de voir certains événements qui se déroulent à un endroit en disposant l'œil à les sélectionner. C'est un artefact qui modifie la disposition de l'œil à voir. Il ne faut pas supposer que la surface *dynamique* du disque ait des propriétés différentes. Ce n'est pas le cas. Mais l'œil face à une surface dynamique peut avoir un comportement différent. Dès lors, certaines « illusions » mettent l'œil dans certaines dispositions qui permettent de percevoir des couleurs ou bloquent l'accès à d'autres couleurs¹.

§ 6 Théorie événementielle et caractère qualitatif de la couleur

Nous allons maintenant traiter d'un point crucial pour qui accepte la thèse de la révélation : la théorie événementielle est-elle capable de rendre compte du caractère qualitatif de la couleur, à savoir de la couleur telle qu'elle se révèle à nous dans l'expérience ? La théorie peut être interprétée de différentes manières, en fonction de sa conception métaphysique des événements (réductionniste ou non réductionniste) et du statut qu'elle accorde aux qualités (théorie révisionnaire éliminativiste ou théorie naïve réaliste).

Il existe deux types de théories des événements. Ou bien les événements sont réductibles à des propriétés ou à des complexes faisant intervenir des propriétés, ou bien ce sont des particuliers irréductibles à des propriétés. Qu'ils soient irréductibles à des propriétés ne veut pas dire qu'ils sont des entités dépourvues de complexité ou de structure : ils peuvent être constitués d'événements à la fois diachroniquement (processus) ou synchroniquement (de nombreux événements se

¹ L'explication des couleurs qui apparaissent sur la grille de Hermann pourrait recevoir une interprétation objectiviste et sélectionniste. Sur cette explication, dans une perspective subjectiviste, voir Clark A., *Sensory Qualities*, Oxford, Clarendon Press, 1993.

produisent maintenant simultanément dans mon corps). On distinguera donc deux types de théories métaphysiques des événements :

Théories réductionnistes : les événements sont des propriétés ou des entités constituées de propriétés (par exemple l'exemplification d'une propriété par une substance à un temps)¹.

Théories non réductionnistes : les événements sont des entités particulières *sui generis* irréductibles à d'autres types d'entités².

La théorie événementielle est physicaliste et elle peut, comme toute théorie physicaliste classique renoncer à tenir les couleurs pour des entités qualitatives ou phénoménales. Autrement dit, elle peut être révisionnaire ou naïve.

Théorie révisionnaire : la couleur n'est pas une entité qualitative ou phénoménale

Théorie naïve : la couleur est une entité qualitative et phénoménale

Je défendrai une thèse naïve non réductionniste à même, je crois, de rendre compte du caractère qualitatif de la couleur et de sa phénoménalité.

La théorie événementielle peut être révisionnaire :

Théorie événementielle révisionnaire : les couleurs sont des événements non qualitatifs et non phénoménaux.

Théorie événementielle révisionnaire réductionniste : les couleurs sont, par exemple, des exemplifications de propriétés physiques à des temps.

Théorie événementielle révisionnaire non réductionniste : les couleurs sont des événements physiques, *i.e.* descriptibles uniquement en termes de prédicats physiques.

La différence métaphysique importe peu en ce cas. Elle ne change pas grand-chose à la théorie des couleurs, sinon que la couleur, dans le premier cas, pourrait être assimilée à la propriété physique plutôt qu'à l'événement.

La théorie peut être *naïve*. La théorie événementielle naïve est une théorie physicaliste et soutient que le physicalisme est compatible avec la révélation faible :

Théorie événementielle naïve : les couleurs sont des entités partiellement phénoménales.

Elles sont partiellement phénoménales parce qu'il est clair que nous ne percevons pas leur nature physique et que nous ne savons pas ce qu'elles sont physiquement

¹ Parmi ces théories, on trouverait celles de Bennett, Chisholm, Kim, Lombard. Voir Casati R., Varzi A.C., *Events*, Dartmouth, Aldershot, 1996.

² Parmi ces théories, on trouverait celle de Russell, Quine, Davidson (?). Voir Casati R., Varzi A.C., *Events*, Dartmouth, Aldershot, 1996.

en considérant leur apparence. Nous savons que ce sont des entités physiques au sens large (des entités qui existent dans le monde extérieur), mais nous ne savons pas quel type d'entités physiques au sens étroit elles sont (les entités physiques au sens étroit sont celles de la physique). On peut distinguer une première théorie :

Théorie événementielle naïve réductionniste :

l'événement exemplifie deux types de propriétés :
physiques et qualitatives/phénoménales.

Il s'agit en fait d'une variante de physicalisme non réductionniste. La thèse est compatible avec l'idée que plusieurs propriétés physiques sont exemplifiées, mais une seule propriété phénoménale, ce qui ferait apparaître la propriété phénoménale comme une sorte de propriété émergente. Cette théorie rencontre tous les problèmes que rencontre le physicalisme non réductionniste en philosophie de l'esprit.

La thèse que je défendrai ici est la suivante :

Théorie événementielle naïve non réductionniste : les événements sont des entités *sui generis* susceptibles de recevoir des descriptions physiques et chromatiques.

Les descriptions physiques et chromatiques sont rendues vraies par le même événement et sont *irréductibles* l'une à l'autre. Le problème est d'expliquer pourquoi les deux descriptions, physiques et phénoménales peuvent faire référence à un seul événement et être irréductibles¹. Autrement dit, la question est de déterminer pourquoi l'événement admet plusieurs descriptions si ces descriptions ne renvoient pas à des propriétés différentes. On pourrait dire qu'il s'agit d'un cas de physicalisme non réductionniste, mais cette appellation se rapporte généralement à une irréductibilité entre propriétés, non entre descriptions. Étant donné qu'il n'y a qu'un seul événement, il s'agit bien d'une forme de physicalisme réductionniste. Il n'est pas non plus nécessaire d'invoquer la survenance. La survenance est une relation de dépendance entre des propriétés et ne vaut pas entre des descriptions.

§ 7 Le physicalisme est-il vraiment compatible avec la révélation ?

Généralement, on oppose la révélation au physicalisme². Si la révélation est vraie, alors les couleurs sont des *qualités* et le physicalisme traite seulement de *quantités*.

¹ Elles sont irréductibles au sens où les termes chromatiques ne peuvent être liés par des lois-ponts aux termes physiques et au sens où ce qui est exprimé par les termes chromatiques ne peut l'être par les termes physiques.

² Voir Byrne A., Hilbert, D. « Color Primitivism », *Erkenntnis* 66, 2007, pp. 73–105. Les partisans de la théorie simple, notamment John Campbell, en sont moins convaincus. Sans doute parce que Campbell anticipe la théorie événementielle et semble considérer sa thèse comme une version de la théorie événementielle ; voir Campbell J., « The Simple View of Colour », in *Readings on Color. Vol. 1, The Philosophy of Color*, Alex Byrne and David Hilbert (édd.), 1997, pp. 177–190, Cambridge Mass., MIT Press, 1997, p. 183. Tye M., *Consciousness, Color, and Content*, Cambridge Mass, The MIT Press, 2000, p. 167, n3, range Campbell dans les physicalistes, mais il me semble que Tye ne voit pas, malgré sa

Les théories physicalistes des couleurs doivent donc réduire les couleurs à des propriétés fonctionnelles, réalisables par différents types de propriétés, ou les réduire aux réalisateurs de ces rôles et abandonner la dimension qualitative des couleurs – dont il faut rendre compte par une théorie de l'erreur. Si la révélation et le physicalisme étaient vrais, les couleurs devraient apparaître comme des réflectances, des propriétés microphysiques des surfaces renvoyant des photons, ou comme les propriétés physiques préférées d'un physicaliste quelconque, ce qui n'est manifestement pas le cas et oblige à choisir entre le physicalisme et la révélation. La théorie événementielle est-elle alors à même de rendre compte du caractère qualitatif des couleurs et d'expliquer pourquoi les événements physiques ne sont pas perçus comme des événements physiques liés le plus souvent à une activité électronique¹ ? Le défi semble difficile et la réponse proposée ici sera hautement *spéculative*².

§ 7.1 La solution de Johnston

Avant de considérer ma propre solution, je tiens à examiner la solution que donne Mark Johnston dans le manuscrit *The Manifest*. Les éléments en notre possession ne constituent pas la thèse définitive de Johnston, mais elle mérite d'être évaluée. Johnston est, avec John Campbell, l'un des rares à prendre au sérieux le problème des couleurs et à l'envisager comme il se doit³. En comparant la thèse

perspicacité, l'ensemble des problèmes, notamment celui du caractère phénoménal/qualitatif des couleurs. Il soutient que l'expérience est transparente, mais chez lui, cette affirmation est métaphorique, tant, du moins, qu'il ne propose pas une théorie de la causalité et de la représentation viable.

¹ La théorie événementielle peut être tenue pour une théorie physicaliste qui ne se préoccupe pas du caractère qualitatif des couleurs. Elle permettrait déjà de rendre raison de façon plus fine de la phénoménologie des couleurs et de l'unité des couleurs. Les propriétés phénoménales des couleurs pourraient être des propriétés phénoménales des événements. La théorie des événements, développé ainsi est déjà un progrès puisqu'elle montre, comme le souligne Pasnau contre Jackson, qu'une théorie n'avait pas encore été mobilisée.

² Au point où nous en sommes, sur les couleurs, il est difficile de dénigrer toute spéculation. Ce qui est encourageant est que la thèse que nous soutenons ici a été envisagée comme une possibilité par un partisan de la théorie simple, John Campbell. Voir la citation en exergue du chapitre.

³ Jacques Bouveresse n'est pas en reste (Bouveresse J., *Langage, perception et réalité 1*, Nîmes, J. Chambon, 1995 ; Bouveresse J., *Langage, perception et réalité 2*, Nîmes, J. Chambon, 2004). Il me semble qu'il reste foncièrement un réaliste naïf (il ne parle pas de réalisme naïf mais de réalisme *naturel*). Mais son réalisme scientifique et sa probité intellectuelle, associée à sa relative méfiance pour la métaphysique spéculative font que, si l'on connaît la thèse qu'il aimerait soutenir, il diffère sans cesse le moment de la défendre, envisageant par avance toutes les objections qu'on pourrait lui faire. En cela, il ressemble beaucoup à un agnostique attendant impatiemment d'avoir une *raison* de croire, le genre d'agnostique qui est dans une situation inconfortable. Pour les couleurs, heureusement, la situation n'est qu'*intellectuellement* inconfortable : nous sommes en effet *naturellement* des réalistes naïfs et nous vivons dans un monde qui paraît tout entier conforme à nos attentes. Nous n'avons quitté l'Éden qu'intellectuellement.

événementielle naïve à la théorie de Johnston, nous serons mieux à même d'évaluer les forces et les faiblesses de la théorie événementielle.

Johnston a proposé une théorie des genres manifestes qu'il qualifie d'*hylémorphiste*, en référence à Aristote. Les genres manifestes seraient les *formes* de quantités, qui joueraient le rôle de la matière aristotélicienne. La théorie de Johnston vaut à la fois pour les substances manifestes (l'eau, l'or, les diamants manifestes) et pour les propriétés manifestes (les couleurs, les figures manifestes¹, les sons, etc.). L'eau et l'or sont des genres manifestes, à savoir des genres *individus* par leurs qualités manifestes². L'or est constitué de Au, mais n'est pas identique à l'Au³ : l'or est doré et malléable, mais un atome d'or n'est ni doré ni malléable. L'or est donc une quantité d'Au organisée en une structure de taille visible. Si l'on prend l'exemple de l'eau, il est clair que les conditions d'individuation de l'eau liquide ne sont pas les mêmes que celles de la quantité de H₂O qui la constitue, puisque cette quantité de H₂O peut constituer de la glace ou de la vapeur, tandis que de l'eau liquide ne peut constituer de la glace ou de la vapeur. Comme le dit Johnston, elle est essentiellement liquide.

Selon Johnston, l'explication hylémorphiste permet de rendre compte des pouvoirs causaux des genres manifestes en supposant que ce sont leurs constituants qui leur confèrent ces pouvoirs. Cela permet d'accorder une place au genre manifeste dans la conception causale et explicative du monde tout en préservant la spécificité des propriétés manifestes définie par leurs critères d'individuation.

Johnston soutient que ce qui vaut pour les substances manifestes vaut pour les propriétés manifestes, notamment les couleurs. Une couleur a des conditions d'individuation distinctes des réflectances. Les couleurs correspondent à des points dans un espace des couleurs abstrait où elles entrent en vertu des relations de ressemblance fondées sur leurs natures. Les réflectances n'entretiennent pas les

Frédéric Nef publiera des textes sur le sujet, qui poursuivront l'esquisse dessinée dans *Les propriétés des choses*, Paris, Vrin, 2006. Peut-être est-il un des réalistes naïfs dont il dit que, sans doute, il n'en exista jamais.

Ce que dit O. Massin des couleurs dans sa thèse *L'objectivité du toucher*, ne me paraît pas assez naïf, puisque le milieu physiologique de la rétine, selon lui, confère certaines propriétés à la couleur phénoménale qui ne sont donc pas des propriétés des couleurs réelles.

¹ Les figures manifestes sont les figures qui apparaissent dans la perception et ne correspondent pas aux figures quantitatives parfaites des mathématiques. Se pose également le problème du rapport entre les frontières vagues et crénelées des objets réels et les contours impeccables des objets du monde manifeste, qui conduisent quelque'un comme Varzi à défendre des thèses de moins en moins réalistes sur la perception.

² Johnston suppose, à juste titre, que « or » et « eau » n'étaient pas destinés, au départ à désigner une éventuelle essence chimique. Pour viser une essence chimique, il faut connaître la chimie. Pensons également au roi indien chez Hume, troublé par l'idée qu'il puisse y avoir de l'eau glacée. Le choc résulte de ce qu'est visé un genre manifeste, ici l'eau liquide.

³ Johnston, « Manifest Kinds ». C'est sans doute l'une des plus belles réfutations de Kripke à ce jour.

mêmes relations. Une couleur ne serait donc pas une réflectance, mais serait constituée par une ou plusieurs réflectances. La thèse de Johnston est que les qualités sont constituées par des quantités, mais ne sont pas réductibles à des quantités :

La conception correcte des couleurs et de toutes les qualités sensibles, est une conception hylémorphique qui traite ces propriétés comme des propriétés constituées par les quantités physiques pertinentes sous-jacentes. Ainsi, en première approximation [...] les couleurs sont des propriétés qualitatives constituées par les dispositions de la surface relatives à la lumière du genre de celles explorées par la psychophysique. En tant que telles, elles ne rivalisent pas pour le même espace explicatif que les dispositions à l'égard de la lumière. Comme l'indique clairement la psychophysique, la totalité du fonctionnement physique de nos systèmes visuels pertinent pour que la surface des objets nous apparaissent est causalement déterminées par des propriétés dispositionnelles de la surface relatives à la lumière (selon la théorie de Edwin Land, des triplets de désignateurs).

Les dispositions à l'égard de la lumière n'apparaissent pas à nos yeux. L'activation d'une disposition relative à la lumière appropriée est la condition nécessaire de l'apparition de la surface au niveau de son processus matériel. Les autres choses étant égales, elle peut également être causalement suffisante. Toutefois, la propriété de la surface qui apparaît sera une propriété de teinte déterminée : rouge chinois, jaune canari.

De même que du côté du sujet un certain processus physique impliquant le système visuel doit prendre place pour que quelque chose apparaisse visuellement, du côté des objets certaines dispositions à l'égard de la lumière doivent être présentes si l'objet est capable d'apparaître visuellement. Une fois que nous avons admis cela et assuré par là l'hégémonie de la psychophysique sur son propre espace explicatif, nous sommes libres de soutenir qu'en vertu de tels caractéristiques et processus physiques quantitativement caractérisables ce qui apparaît ne sont pas des quantités mais des qualités : les couleurs et les formes de l'expérience ordinaire. Les couleurs et les formes composent les formes visibles des objets, les dispositions à l'égard de la lumière et les structures à treillis des surfaces sont des propriétés matérielles qui constituent cette forme¹.

L'argument de Johnston fonctionne assez bien pour les substances manifestes. Que la liquidité de l'eau soit la *forme* constituée par les molécules de H₂O est intuitivement convaincant². La liquidité tient précisément aux relations chimiques qui existent entre les molécules de H₂O à une certaine température et dans certaines

¹ Johnston, *The manifest*, Chapitre 5.

² Il me semble qu'il y a une difficulté ici puisque les pouvoirs semblent fournis à la fois par les constituants et les événements qui lient les constituants entre eux. Si Johnston a raison de nier que l'eau liquide soit de l'H₂O, il a tort, à mon avis, de dire qu'elle est une forme. La forme est une métaphore abstraite. L'eau liquide est identique à de l'H₂O et à certains types d'événements entre les molécules. La forme n'est pas quelque chose qui s'ajoute en plus et qui est ontologiquement différent. La forme est une façon de parler d'événements qui affectent des molécules. En ce sens, l'eau, en tant que H₂O constitue l'eau liquide. Mais l'eau est une abstraction. Dans le monde, toutes les substances sont dans un certain état. Le mot eau fait référence à l'état qui nous intéresse le plus, l'eau liquide. Il ne faut donc pas en faire une affaire philosophique.

conditions, et aux positions spatiales relatives qu'elles sont susceptibles d'occuper. De même pour la vapeur d'eau ou la glace. Toutefois, pour les propriétés, on voit mal comment s'effectue cette constitution. Selon Johnston, la vapeur d'eau est constituée essentiellement par l' H_2O . Faut-il entendre que les dispositions à l'égard de la lumière, les réflectances, sont des constituants essentiels de la couleur ? Si l'on voit ce qui doit se passer entre les molécules de H_2O pour qu'elles constituent une substance liquide ou solide, on ne voit pas bien ce qui se passe entre les réflectances pour constituer une couleur. En fait, il ne peut rien se passer entre les réflectances¹. Il est dès lors clair que je ne peux pas imaginer de l'eau liquide qui ne soit pas de l' H_2O ou des molécules de H_2O entretenant certains types de relations qui ne soient pas de l'eau liquide, mais que je peux très bien imaginer une couleur qui ne soit pas constituée de réflectance ou des réflectances qui ne constituent pas une couleur – il y a là un *fossé explicatif*².

Ce problème devient encore plus frappant quand Johnston soutient le caractère relationnel des couleurs :

Les couleurs, et c'est le cas aussi des qualités sensibles en général, sont des qualités relationnelles, *i.e.* des qualités dont la présence sur des surfaces, des couleurs ou des surfaces des éclairages dépend en partie de la façon dont les autres choses, par exemple les sujets percevant et les conditions d'observation, sont³.

Il affirme que ce caractère relationnel des couleurs n'est pas manifeste dans la perception, sauf pour certaines couleurs non permanentes, comme les reflets ou les couleurs qui apparaissent sur la face lisible des CDs. Selon lui, on ne perçoit pas le caractère relationnel des couleurs en raison de la relative constance des couleurs. Le système visuel traque des qualités stables des surfaces pour réidentifier des surfaces et cette stabilité fait qu'on ne perçoit pas le caractère relationnel de la plupart des couleurs. Les couleurs paraissent donc indépendantes des conditions.

Or, selon Jackson, les couleurs dépendent de trois types de conditions : (i) le sujet percevant et son système visuel, (ii) l'éclairage, (iii) la position de l'observateur à l'égard de la source lumineuse et de l'objet. Elles ne sont donc pas des propriétés monadiques mais des propriétés relationnelles des surfaces, à savoir des propriétés qui dépendent de conditions externes à la surface.

¹ Elles peuvent se juxtaposer les unes aux autres : deux objets peuvent partager la même réflectance pour la lumière bleue et une autre réflectance pour la lumière jaune.

² Johnston admet ce fossé explicatif. Pour lui, on peut expliquer les pouvoirs causaux des substances et des propriétés manifestes grâce aux substances et aux propriétés constituantes. Cela vaut pour toutes les substances et les propriétés manifestes. Il croit que la constitution peut combler le fossé explicatif au sens de Levine. Levin pense que tous les concepts fonctionnalisables ou purement causaux sont explicables et que les qualia posent un fossé explicatif parce qu'ils ne sont pas fonctionnalisables. Johnston répond que toutes les propriétés, qualia compris, sont constitués par des qualités et que leurs pouvoirs causaux sont explicables, mais que toutes les propriétés manifestes, étant des qualia ou des qualités ont un aspect irréductible, y compris l' H_2O . Le fossé explicatif porte donc sur les qualités.

³ Johnston, *The manifest*, chapitre 5, « relational qualities ».

Accepter la relativité des couleurs à ces conditions permet, selon lui, de résoudre plusieurs objections tirées de l'argument de la variabilité. Selon lui, si les couleurs étaient des propriétés monadiques des surfaces constituées par les dispositions à l'égard de la lumière des surfaces (les réflectances), alors on ne comprendrait pas comment la même surface peut apparaître de plusieurs couleurs différentes à des observateurs différents, puisque ces couleurs auraient exactement les mêmes constituants. On serait alors contraint de rejeter la thèse monadique et de défendre une forme de projectivisme ou de dispositionnalisme – ce qui, pour Johnston, revient au même.

La solution de Johnston est de conserver la thèse de la constitution, mais d'étendre le nombre et le type de constituants : les couleurs variables d'une surface sont constituées par exactement les mêmes dispositions de la surface à l'égard de la lumière, mais également par les autres conditions : les sujets percevants, l'éclairage et les conditions d'observation. La difficulté est de ne pas aboutir à une théorie dispositionnelle des couleurs, à savoir à une théorie qui dit que les couleurs sont des dispositions à produire des expériences dotées de certaines qualités. Adopter le dispositionnalisme conduit à la thèse selon laquelle les conditions d'individuation des couleurs sont en réalité les conditions d'individuation de certaines qualités des sensations de couleurs, qui sont des manifestations de la disposition projetées sur le monde.

Johnston donne un exemple de propriété relationnelle proche de la couleur : être l'unique fille d'une famille. Être l'unique fille d'une famille dépend de la constitution physique de la fille, mais également de conditions externes (les parents ne doivent pas avoir eu d'autres filles). En ce cas, effectivement, la propriété dépend des conditions extérieures et n'est pas une disposition. On peut également imaginer que les mêmes conditions physiques constituent d'autres propriétés, comme être la seule petite-fille, etc. Cet exemple n'est pas très bon, comme le reconnaît Johnston, mais il montre la chose suivante : une propriété peut-être relationnelle et être localisée là où elle semble être. La théorie dispositionnaliste localise la couleur sur l'objet en tant que disposition, mais ce qui nous paraît être la couleur, sa manifestation, est dans la tête et seulement projetée à l'extérieur, ce que veut éviter Johnston.

Voici une liste de problèmes abordés par Johnston, sa solution et quelques objections :

Constance des couleurs – Johnston décrit ainsi la phénoménologie des couleurs. La plupart des couleurs paraissent permanentes, invariantes sous les changements de conditions d'éclairage et d'observation. Seules quelques couleurs, comme les reflets ou celles qui apparaissent sur un CD, semblent varier et dépendre des conditions d'observation. On pourrait considérer que seules ces dernières sont variables. Mais Johnston reconnaît la variabilité des premières sous certaines conditions. Elles sont toutefois suffisamment stables pour que le système visuel les traque et les utilise pour réidentifier des surfaces. Comme nous l'avons vu, c'est cette relative stabilité qui fait qu'on ne leur attribue pas un statut relationnel.

Remarques : Il me semble que la description de Johnston de la variabilité n'est pas claire.

D'abord, il faut distinguer deux choses : le fait qu'une couleur dépende ontologiquement de certaines conditions et le fait que l'accès à une couleur dépende de certaines conditions. Les reflets dépendent ontologiquement de l'éclairage (Johnston reconnaît qu'un éclairage plus faible les fait disparaître), mais l'accès perceptif au reflet dépend de la position. L'éclairage et la position ne sont pas des conditions au même sens.

Ensuite, est-ce que la variabilité est le fait qu'une couleur prenne des apparences différentes ou est-elle le fait que des couleurs différentes se succèdent ? Il est clair qu'un reflet ou que les couleurs d'un CD ne prennent pas des apparences différentes. Sur le CD, des couleurs se succèdent. L'éclairage produit-il les couleurs comme il produit les reflets ? Johnston prend-t-il pour modèle les reflets ou préfère-t-il dire qu'une même couleur a des apparences différentes ? Apparemment, il prend pour modèle le reflet, mais ce n'est pas clair.

Couleurs d'une reproduction – Il affirme en effet qu'une feuille sur laquelle est imprimée une reproduction en quadrichromie a plusieurs couleurs. La feuille changerait de couleur en fonction de la position de l'observateur et la couleur dépendrait également du système perceptif de ce dernier (les trois cônes). Ainsi la feuille paraît d'une couleur uniforme à une certaine distance et constituée de point bleu, jaune rouge et noir sur fond blanc quand on s'en rapproche. La feuille a donc deux couleurs.

Remarques : La difficulté avec cet exemple est qu'elle constitue un cas où la variation n'est pas due à l'éclairage. Elle dépend bien de la position, mais ici elle dépend clairement du système visuel au sens où la couleur vue à distance semble dépendre ontologiquement du système visuel. En ce cas, il ne semble pas que ce soit juste une question d'accessibilité à la couleur : il paraît bien y avoir une *illusion*. Une fois qu'on a reconnu que le système perceptif produit la couleur, on rechigne à la localiser là où elle se trouve. Là où elle semble être, il n'y a qu'une mosaïque de taches de couleurs distinctes. Car comment ce qui se passe dans le système visuel pourrait-il changer ce qui se passe à distance ? Si Johnston considère que les couleurs sont relationnelles, il semble également considérer qu'elles sont localisées là où elles sont vues et il est difficile de comprendre comment la couleur vue à distance pourrait se trouver sur la feuille quand on se trouve à 40 centimètres d'elle mais non pas quand on utilise une loupe ou qu'on la regarde à quelques centimètres. Il est vrai que je rencontre des difficultés avec cet exemple, et que je ne vois pas bien, en ce cas, comment on peut éviter de dire qu'il y a quelque chose comme une illusion.

La morale à tirer de cela, me semble-t-il, est qu'il faut traiter différemment les différents cas de variabilité et ne pas chercher à tout prix une solution unique à ce problème.

Variabilité des couleurs – Un même objet peut posséder plusieurs couleurs. Une vague peut être verte et grise, par exemple, selon notre point de vue, alors que ses propriétés de réflectance sont identiques. Cet exemple pourrait poser une difficulté à la théorie hylémorphique puisque les deux couleurs ont la même matière : elles

sont constituées par les mêmes réflectances¹. Johnston dit alors que la couleur perçue d'une certaine position n'a pas les mêmes constituants que la couleur perçue d'une autre position. En effet, les propriétés sont également constituées par les propriétés du système visuel et la position de l'observateur. Ce sont les trois constituants qui font que la mer est grise ou verte. Le gris n'a pas les mêmes constituants que le vert.

Remarque : Ici encore, il semble qu'il y ait une difficulté avec les termes de constitution et de dépendance. La position, le système perceptif de l'observateur, l'éclairage et les réflectances ne semblent pas *constituer* la couleur au même sens. Les dépendances ontologiques (constitutives, méréologique ou causales) et l'accessibilité sont différentes.

Couleurs écologiques – Johnston soutient que sa thèse relationnelle n'est pas une thèse dispositionnelle, puisque, si je comprends bien, la couleur n'est pas subjective, ni mentale, au sens où sa manifestation se trouverait dans la tête de l'observateur : elle est bien localisée là où je la vois. La couleur serait une propriété écologique :

En étant relationnelles, les couleurs ne sont pas « subjectives » au sens d'être des relations à des états mentaux. Plutôt, elles exhibent la réciprocité simultanée qui existe généralement entre une espèce animale et son environnement. Les deux forment un tout qui évolue à l'égard des propriétés qui sont manifestement là pour l'animal en question.

L'idée semble être que les couleurs dépendent du système visuel et que le système visuel dépend des couleurs. La couleur des fleurs a subi des variations pour s'adapter au système visuel des abeilles et le système visuel des abeilles a subi des variations pour s'adapter à la couleur des fleurs. Si c'est ce que Johnston veut dire, il y a une dépendance causale entre les couleurs et les systèmes visuels, par le biais des processus évolutifs – il s'agit donc d'une dépendance assez indirecte. Cette co-dépendance, le fait que l'existence des uns dépend de l'existence des autres fait des deux systèmes un tout. Chaque fois qu'il y a des systèmes différents, les propriétés *manifestes* sont différentes. Par exemple, la même fleur peut apparaître différemment aux abeilles et à un être humain. Les propriétés manifestes de la fleur ne sont pas les mêmes dans les deux cas et les fleurs ont bien pu changer à la fois pour s'adapter au système perceptif humain et au système perceptif des abeilles – dans ce dernier cas, en changeant vis-à-vis de leurs dispositions à réagir à l'ultraviolet. Notons toutefois que nous voyons les fleurs et qu'elles ne semblent pas jouer un rôle écologique si crucial pour nous, à la différence des fruits, par exemple. On voit donc mal pourquoi leurs couleurs se seraient ajustées à nos systèmes visuels et nos systèmes visuels à la couleur des fleurs. Le système visuel des primates semble plutôt être adapté à la perception des fruits dans les sous-bois².

¹ Mizrahi conteste ce point. Elle soutient que des réflectances différentes sont perçues, mais il semble que Johnston ait raison ici, puisque c'est l'éclairage et la position qui déterminent la variation de couleur de la vague.

² Webster W.R, « Wavelength theory of colour strikes back : The return of physical », *Kluwer Academic Publishers, Synthèse 132*, 2002, pp. 303-334.

Remarque : Le mot « relationnelle » semble ici signifier plusieurs choses. Il semble signifier une dépendance causale. En ce sens la constitution de la couleur par le système perceptif serait causale, même si la relation est très indirecte puisqu'elle relève de deux processus évolutifs séparés : celui du système visuel qui, s'il n'est pas assez efficace, conduit à la mort de la colonie d'abeille, et celui de la fleur, qui, s'il n'est pas assez efficace, ne permet pas la reproduction de la fleur. Mais le terme paraît aussi signifier que l'accessibilité d'une couleur, son caractère manifeste, dépend du système perceptif. Ce dernier point dépendrait du premier : la couleur a évolué pour se rendre manifeste au système et le système a évolué pour rendre manifeste la fleur. Nous avons ici l'expérience et sa converse, la relation d'apparaître. Pour qu'il y ait expérience, le système doit s'accorder aux choses, mais pour que les choses puissent apparaître, elles doivent s'accorder aux systèmes perceptifs.

La question est de savoir si ces faits écologiques impliquent de défendre une conception relationnaliste de la couleur. Il me semble que ces faits sont acceptables même par une théorie objectiviste non relationnelle. Il est possible de dire que l'existence de certaines couleurs, comme celles auxquelles les abeilles sont sensibles, dépend actuellement de l'existence des systèmes perceptifs des abeilles et que l'existence de ces systèmes perceptifs dépend actuellement de ces couleurs. Si ces couleurs disparaissaient, les systèmes perceptifs disparaîtraient sans doute rapidement ou bien parce que les abeilles disparaîtraient ou bien parce que de nouveaux systèmes perceptifs seraient sélectionnés pour s'adapter au nouveau milieu. De même, si les systèmes perceptifs disparaissaient, sans doute certaines couleurs disparaîtraient-elles – les couleurs des fleurs ne joueraient plus un rôle si crucial (on peut se demander toutefois si les fleurs ne disparaîtraient pas avec leurs couleurs).

La question est néanmoins de savoir si, en l'absence de systèmes perceptifs, les couleurs existeraient. Evan Thompson et Daniel Dennett, qui soutiennent deux thèses *écologiques* proches de celle de Johnston, soutiennent que les rochers et le monde physique n'avaient aucune couleur avant que des êtres susceptibles de les percevoir existent :

Une fois qu'il y avait des êtres qui pouvaient distinguer des baies rouges de baies vertes, ils pouvaient aussi distinguer des rubis rouges des routes vertes, mais c'était juste un bonus de pure coïncidence. Le fait qu'il y ait une différence de couleur entre les rubis et les émeraudes peut ainsi être considérées comme un phénomène de couleur dérivée. Pourquoi le ciel est-il bleu ? Parce que les pommes sont rouges et les raisins pourpres, et non l'inverse.

C'est une erreur de penser qu'il y a d'abord eu des couleurs – des rochers colorés, de l'eau colorée, un ciel coloré, de la rouille orange rougeâtre et du bleu cobalt clair – et que dame nature est arrivée et a tiré parti de ces propriétés en les utilisant comme un codage chromatique des choses. C'est plutôt qu'il y a eu d'abord diverses propriétés de réflectance de surface, des propriétés réactives de photopigments, et ainsi de suite, et que dame nature a développé à partir de ce

matériau brut des systèmes de vision « chromatique »/de codage chromatique ajustés l'un à l'autre, et parmi les propriétés qui sont sorties de cette organisation naturelle générale, on trouve les propriétés que nous autres êtres humains normaux appelons les couleurs¹.

Les couleurs sont des propriétés écologiques, ce qui signifie plus ou moins qu'elles existent seulement chez les systèmes vivants. Les minéraux n'avaient donc aucune couleur tant qu'il n'y avait pas de systèmes vivants dotés des yeux appropriés. Il me semble que la conclusion est trop forte. L'existence de certaines couleurs dépend de l'existence de systèmes perceptifs particuliers, notamment les couleurs des fleurs auxquelles sont sensibles les abeilles et les couleurs du monde biologique, mais pas les couleurs en général. Les rochers réagissent à la lumière. Si la thèse écologique était vraie, les rochers auraient une couleur par accident : parce qu'un système perceptif vivant a évolué pour percevoir un autre être vivant et que ces systèmes sont, par une sorte d'à côté, également sensible aux rochers. Mais le rocher n'a pas changé physiquement. Et il paraît avoir une couleur. La théorie semble nous conduire à la disjonction suivante : ou bien les rochers ont changé, ou bien les rochers ne sont pas colorés, ou bien les couleurs des rochers sont constitués par les systèmes perceptifs. Le premier disjoint est invraisemblable. Les rochers n'ont pas changé. Le deuxième est invraisemblable : les rochers sont tout aussi colorés que les fleurs. Le troisième est incompréhensible.

Un monde où il n'y aurait pas de couleur serait un monde sans lumière. Et encore, peut-être serait-il d'un noir qui entretiendrait des relations de ressemblance avec les couleurs telles que nous les connaissons et serait, de ce fait, une couleur. Il peut y avoir des couleurs sans qu'elles soient vues. La thèse écologique paraît une façon de revisiter l'idée selon laquelle les couleurs étant essentiellement phénoménales (ici on dit qu'elles coévoluent avec des systèmes perceptifs), elles dépendent du système perceptif. Mais, une fois encore, que l'accès aux couleurs dépende du système perceptif ne signifie pas qu'elles dépendent ontologiquement de la perception. La théorie écologique est une reprise matérialiste et évolutionniste du *esse est percipi* berkeleyen. Mais ni le matérialisme ni la théorie de l'évolution ne sont à eux seuls à même de rendre plausible une thèse philosophique invraisemblable.

Bien entendu, les propriétés manifestes sont celles qui apparaissent à des systèmes percevants et elles n'apparaissent que s'il y a des systèmes auxquels elles peuvent apparaître. Mais elles ne sont pas essentiellement manifestes au sens où elles ne pourraient pas exister sans apparaître. Dire qu'elles sont manifestes est une façon de les identifier. Ce sont avant tout des qualités, et rien n'interdit à une qualité d'exister indépendamment de l'expérience qu'on en a, même si l'on n'a aucun moyen de la décrire ou de la connaître sans faire référence à l'expérience. Qu'elles soient essentiellement phénoménales, qu'on ne puisse la décrire qu'en faisant référence à l'expérience ne signifie pas qu'elles n'en soient pas indépendantes.

En bref, l'existence de *certaines* couleurs (notamment celles des êtres vivants) pourraient être matériellement dues aux interactions entre des systèmes ou des

¹ Dennett D., *La conscience expliquée*, Paris, Odile Jacob, 1993, p. 469.

proto-systèmes perceptifs et les objets physiques au long de l'évolution d'une ou de plusieurs espèces. Mais cela ne les empêche pas d'être ontologiquement indépendantes. Autrement dit, *certaines* couleurs sont produites par la sélection naturelle. Mais ce qui est produit est une structure de l'être vivant qui existe indépendamment de la perception qu'on en a et qui peut perdurer même après la disparition du système perceptif pour lequel il a un sens – après tout l'évolution est aussi affaire de neutralité et de hasard et rien ne dit que les fleurs ne puissent conserver leurs couleurs après que les systèmes qui leur ont indirectement donné naissance aient disparus.

La couleur manifeste des rochers peut dépendre de notre système perceptif, mais seulement au sens où notre système ne nous donne accès qu'à certaines couleurs du rocher. C'est tout.

§ 7.2 Remarques générales sur Johnston

La thèse de Johnston rencontre plusieurs difficultés :

– la notion de constitution est trop imprécise et ne permet pas de comprendre comment une qualité localisée à l'extérieur peut être constituée par des choses qui se passent hors de cette localité et aussi hétérogènes que des positions ou des systèmes perceptifs.

– la thèse relationnelle est incompatible avec le réalisme naïf de Johnston. Le réalisme naïf suppose l'indépendance des couleurs. Elles sont relatives à certaines conditions, comme l'illumination, à la position et aux observateurs, mais pas au même sens.

La relativité à l'illumination est une dépendance existentielle. La lumière cause la couleur et n'existe pas sans la couleur. Quand quelque chose est causée par une autre chose, cela en fait-il une entité relationnelle ? On pourrait l'accepter et, comme les bouddhistes, rejeter l'existence d'entités subsistantes par elle-même. Mais je ne suis pas sûr que ce soit en ce sens que Johnston les appelle relationnelles. En effet, pour les bouddhistes, toutes les choses sont causées et toutes sont relationnelles, alors que pour Johnston, dire d'une chose qu'elle est relationnelle la distingue des choses qui ne le sont pas.

La relativité à la position provient du fait que les couleurs sont des entités perspectivales, au sens où leur accessibilité dépend d'une certaine position. Je ne peux percevoir un reflet que d'une certaine position. Tout le monde le percevrait de cette même position et on pourrait même le photographier – si l'on sait s'y prendre. La position détermine l'accès, mais la couleur est parfaitement indépendante de la position et je ne vois pas bien en quoi elle la constituerait. Ce qui apparaît ou disparaît quand on change de position, ce ne sont pas les couleurs elles-mêmes, mais l'accès aux couleurs. Cela ne semble pas faire des couleurs des entités relationnelles. On ne perçoit la face arrière de la lune que d'une certaine position, mais la face de la lune existe indépendamment de la position.

La relativité au système perceptif est lui aussi une affaire d'accessibilité (les choses sont plus discutables ici). Le système perceptif opère comme un sélecteur de ce qui est vu. Nous ne pouvons pas tout voir, mais nous voyons certaines choses. Ces choses sont pour nous, manifestes. Mais le fait qu'elles soient manifestes

n'introduit en elle aucune modification. Elles sont vues telles qu'elles sont. Qu'elles soient manifestes signifie simplement qu'elles entrent dans une relation d'apparaître – ou quelque chose du même acabit – qui les laisse être telles qu'elles sont. Une fois encore, on ne voit pas en quoi cela en ferait des entités relationnelles ou en quoi le système perceptif les constituerait.

J'ajoute que la thèse de Johnston ne résout pas le fossé explicatif. Il ne résout pas le problème des rapports entre les qualités et les quantités, du moins s'agissant des propriétés. On ne sait toujours pas *pourquoi* les propriétés de couleurs sont associées aux réflectances, parce qu'on ne comprend pas comment des qualités peuvent être constituées par des quantités, mais aussi parce que, dans le cadre de sa thèse, la relation entre les réflectances et les couleurs semblent être parfaitement contingente, comme une corrélation. J'ajoute que les réflectances sont invariables et que les couleurs sont variables, ce qui pose un problème certain, du moins tant qu'on ne comprend pas en quoi le système perceptif, la position, l'éclairage sont constitutifs de la couleur. Les réflectances semblent être des parties de la couleur, en un sens méréologique ou quasi-méréologique, alors que le système perceptif, la position, l'éclairage ne sont clairement pas des parties de la couleur.

Il me semble même que Johnston ne résout pas le fossé explicatif au sens de Levine, celui qui consiste à expliquer les pouvoirs causaux de l'entité constituée. Les couleurs semblent distinctes des réflectances et il me semble qu'elles demeurent causalement impotentes. Si elles ont un rôle causal, il est joué par les réflectances et la thèse de Johnston semble rencontrer toutes les difficultés que Kim a soulevées à l'encontre du physicalisme non réductionniste. Peut-être une notion plus claire de constitution pourrait-elle éclairer ces points, mais il me semble que la difficulté surgira tant qu'on envisagera le problème en terme de propriétés. Les couleurs semblent s'ajouter aux réflectances, comme une couche supplémentaire alors que l'eau liquide ne s'ajoute pas aux molécules de H₂O.

Le problème avec le fossé explicatif provient du fait que Johnston a transféré trop vite la solution qu'il a adoptée pour les substances manifestes aux propriétés manifestes. Si Johnston a raison de défendre l'existence des genres manifestes, il a tort de refuser l'identité avec des entités physiques et d'ajouter un niveau de *formes* dont on ne sait pas trop ce qu'elles sont, notamment s'agissant des propriétés. S'il n'y a pas d'identité entre l'eau manifeste et l'H₂O, c'est effectivement parce que l'H₂O est un constituant de l'eau. Mais il n'est pas le seul. Je ne veux pas dire par là qu'il y aurait aussi le tritium ou d'autres molécules chimiques différentes. Les autres constituants sont les événements qui se produisent entre les molécules de H₂O et qui dépendent de la température, de la pression, etc. L'eau est identique à *l'ensemble* de ses constituants. Il faut ajouter qu'elle est identique à ses constituants dynamiques et statiques. S'il n'y a pas identité entre l'eau et l'H₂O, c'est simplement parce que l'identité vaut entre l'eau et l'H₂O et des événements entre les molécules. La vapeur d'eau n'est pas de l'H₂O. En ce cas, l'identification se fait non pas avec des constituants physiques, mais les constituants et l'ensemble des événements qui les affectent. Une molécule d'H₂O seule n'est ni de l'eau liquide, ni de la vapeur d'eau, ni de la glace. Comme le montre Levine, c'est parce qu'on insiste sur le rôle causal et le pouvoir de l'eau qu'on peut la réduire à ses éléments sous-jacents. Il reste donc bien à expliquer ses propriétés manifestes, mais celles-ci s'expliquent par les événements affectant des quantités de H₂O.

§ 7.3 Les événements sous une description

Le problème de l'omission est un problème consistant à déterminer comment deux descriptions si différentes peuvent se rapporter à une même chose. S'il est difficile de concevoir comment deux descriptions peuvent porter sur une propriété, il est plus facile de l'envisager concernant les événements¹.

Avant de passer au cœur du problème, il faut dire quelques mots des rapports entre les descriptions, les événements et les propriétés.

Un même événement peut recevoir des descriptions différentes. Par exemple, l'action de tuer César peut être décrite comme le mouvement du bras armé de Brutus vers le corps de César : le même événement peut recevoir une description physique, en tant que mouvement, et une description intentionnelle, en tant qu'action. Ainsi l'on peut considérer un événement sous une description ou sous une autre. Le risque est que cela nous conduise à postuler des propriétés comme vérificateurs des descriptions². On considère alors que, certes, c'est le même particulier qui est décrit, mais que ce n'en sont pas les mêmes aspects, ces aspects en étant des *propriétés*. Dans le cas des couleurs, on pourrait supposer qu'il y a un événement physique, mais que celui-ci possède à la fois des propriétés physiques et des propriétés qualitatives, correspondant respectivement aux descriptions physiques et aux descriptions chromatiques. Cela pose plusieurs difficultés.

D'abord, on pourrait considérer que les couleurs ne sont pas identiques à l'événement, mais aux propriétés phénoménales de l'événement, une thèse que semble défendre bon nombre de primitivistes. En ce cas, on se retrouve dans la situation du primitiviste qui est incapable d'expliquer la connexion avec tel ou tel type de processus physique, qui doit se contenter de relever une corrélation dans le monde actuel et rencontre le problème de l'exclusion causale. On pourrait décider que la couleur est identique à la propriété physique, mais on changerait alors de sujet.

Si l'on admet néanmoins que la couleur est un événement qui possède à la fois des propriétés physiques et des propriétés phénoménales, la difficulté est d'envisager le rapport entre les deux propriétés. On aura alors quelque chose comme une relation de *survenance*. Il est clair que la survenance n'est pas une relation métaphysique explicative³. Il faudra alors envisager différents types de relation entre la propriété

¹ On peut toutefois l'envisager pour les propriétés. La théorie de l'identité, selon laquelle une disposition a un caractère catégorique et un caractère qualitatif autorise deux descriptions de la même propriété (une description dispositionnelle en termes de conditionnels contrefactuels et une description catégorique, qui décrit le caractère catégorique de la propriété).

² Voir les remarques amusantes et pertinentes de G.E. M Anscombe sur les descriptions dans « Under a description », in *Metaphysics and the philosophy of Mind*, Oxford, Blackwell, pp. 208-219.

³ Voir « Les événements comme exemplifications de propriétés », dans Kim J., *Supervenience and mind*, Cambridge, Cambridge UP, 1993, trad. Dunand S., Mathieu M. *La survenance et l'esprit* Vol 1 & 2, Paris, Ithaque, 2010-2012.

chromatique et la propriété physique, à l'exclusion de l'identité. On a vu ce qu'il en était de la proposition de Johnston selon laquelle il s'agit d'une relation de *constitution* : pour les propriétés, il me semble qu'elle revient à dire que des propriétés physiques de premier ordre d'un objet ont des propriétés qualitatives de second ordre. On peut envisager des relations nomologiques ou une relation de nécessité métaphysique pour expliquer la survenance, mais on ne pourra jamais tout à fait justifier cette nécessité et les problèmes liés à la causalité se présenteront à nouveau. Il est dès lors impossible de garantir que l'événement possédera *nécessairement* sa propriété phénoménale et, donc, que les couleurs sont ce qu'elles semblent être, car un autre événement physique de type différent pourrait avoir la même propriété phénoménale ou le même type d'événement physique une autre propriété phénoménale. Cette théorie ne comble pas le fossé explicatif¹.

Mieux vaut tenir compte de la mise en garde d'Elisabeth Anscombe² et considérer que c'est le même événement qui reçoit les deux descriptions et qu'elles ne se rapportent pas à des propriétés distinctes de l'événement. Selon l'expression de John Heil, on se laisse troubler ici par une conception pictorialiste du langage. Tout ce qui est dit ne correspond pas terme à terme à ce qu'il y a dans le monde. Ce n'est donc pas parce qu'il y a deux descriptions qu'il y a deux vérificateurs. Les deux descriptions pourraient bien avoir un seul vérificateur, même s'il semble *prima facie* que ça ne soit pas le cas. La question est de montrer comment on peut les concilier. On voit qu'il ne s'agit pas ici de les réduire l'une à l'autre, mais d'expliquer pourquoi elles font référence à la même chose. On pourrait alors penser que la réponse n'est pas métaphysique, puisqu'il n'y a pas de relation métaphysique entre des descriptions³, et qu'on fait face à un tour de passe-passe wittgensteinien. On verra, au contraire, que la métaphysique est requise pour rendre compte de la référence des deux descriptions.

§ 7.4 Les événements comme entités *sui generis*

Il y a deux façons de montrer que les descriptions ne renvoient pas à des propriétés distinctes d'un même événement. La première consiste à montrer que les événements sont irréductibles à des propriétés, n'ont pas les propriétés comme constituants et sont des entités *sui generis*. La seconde consiste à montrer quel rôle joue une description en montrant comment fonctionnent les termes utilisés pour la formuler.

Je vais commencer par montrer que les événements n'ont pas de propriétés, sauf au sens nominaliste, qui ne porte pas à conséquence, où ils appartiennent à des classes de ressemblances, tombent sous des prédicats, etc.

¹ La théorie de Mizrahi, consistant à associer des propriétés phénoménales aux réflectances pose un problème du même genre. Il me semble que c'est le cas de beaucoup de théories physicalistes.

² Anscombe, G. E. M., « Under a Description », *Noûs* 13, 1979, pp. 219-317

³ La réduction était au départ une relation entre des langages. Il s'agissait de réduire le langage d'une théorie au langage d'une autre théorie en établissant des lois-ponts entre les prédicats. Il n'est pas nécessaire ici, me semble-t-il, de recourir à ce genre de réduction qui, de toutes façons, renvoie à une réduction métaphysique.

Le terme événement, jusqu'à présent, a renvoyé à la catégorie des *épisodes*. Il y a trois types d'épisodes : les événements proprement dits, les états et les processus :

J'utiliserai le terme « épisode » pour référer à trois catégories ontologiques apparemment distinctes : les événements, les processus et les états. « Événement » et « processus » sont parfois utilisés comme des expressions plus ou moins synonymes. Mais je réserverai le terme « événement » à des épisodes temporels ponctuels. L'épisode de gagner une course, une victoire, est un événement. Les collisions sont des événements. Juger et vouloir dire (« *Meinen* ») que *p* sont peut-être aussi des événements. Les processus, de leur côté, ont des parties temporelles : les conversations, les batailles et l'action de traverser la route sont des processus. Ainsi compris, les processus et les événements diffèrent des états. Un état n'a pas de parties temporelles. En cela, les états ressemblent à des événements. Les différents types d'épisodes peuvent être caractérisés par leurs *modes d'être* : un processus se déroule, un événement se produit, un état dure, tout comme les substances. La thèse selon laquelle il y a d'authentiques états physiques est controversée en raison de la relation très intime entre ce qui semble être des états et les processus qui les soutiennent. Les exemples les plus clairs d'états sont peut-être les états mentaux, si l'on fait l'hypothèse que le dualisme à leur sujet est vrai. En ce cas l'état de tristesse de Sam de 12h00 à 12h03, qui ne varie ni en intensité, ni en qualité, est un bon exemple d'état dans le sens entendu ici. Puisque l'existence d'états est plus controversée que l'existence de processus et puisque les événements sont très vraisemblablement les frontières des processus, les processus constituent le type central d'épisodes¹.

Les événements au sens strict sont des entités ponctuelles, sans parties, les processus sont des entités non ponctuelles dotées de parties temporelles et les états sont des entités non ponctuelles sans parties temporelles. Je ne prendrai pas ici position sur l'appartenance des couleurs à l'une ou l'autre de ces catégories. D'abord, il est possible que des couleurs différentes appartiennent à des catégories différentes : les couleurs liées à la sonoluminescence, dues à une courte émission d'ultrasons pourraient appartenir à la catégorie des événements, comme les reflets, tandis que la viridité d'une voiture éclairée toujours de la même façon pourrait être un état. La couleur d'un diamant pourrait être un processus. En fait, il me semble que cela dépend à la fois des concepts de couleurs qui peuvent faire référence à des types d'épisodes différents (la couleur du diamant renvoie clairement à un processus, tandis que la couleur de cette petite partie du diamant pourrait renvoyer à un événement) et de la nature des processus physiques sous-jacents. Une fois encore, trancher entre les catégories supposerait de tenir certains concepts pour plus corrects. Or il semble que les concepts de couleur sont assez variables et peuvent désigner des choses différentes. Nos concepts opèrent des coupes différentes, renvoyant parfois à des événements, parfois à des états et parfois à des processus. Le monde se laisse découper de diverses façons sans qu'il y ait plusieurs mondes pour autant. Ce qui compte, ce sont les vérifacteurs, pas la grammaire. Il suffit de trancher aux articulations et les différentes cultures bouchères montrent qu'il existe plusieurs façons de trancher sans que les bœufs se multiplient pour autant.

¹ Mulligan K., « Propriétés, processus et priorités », URL : http://www.philosophie.ch/preprints/42_Proprietes_Processus_Priorites.pdf

Les événements ne sont pas des propriétés – J’aimerais ici considérer deux types d’arguments. Les premiers, de Kevin Mulligan, montrent que les propriétés et les épisodes n’ont pas les mêmes propriétés modales. Commençons par décrire trois premières propriétés :

- (i) Un processus contient ses parties nécessairement et il serait un autre processus s’il avait d’autres parties

Mulligan présente les choses ainsi :

Supposons que Sam embrasse Marie. Son baiser contient de nombreuses parties qui sont elles-mêmes des processus, par exemple le pincement initial de ses lèvres. Son baiser ne serait pas ce baiser s’il ne contenait pas cette partie.

- (ii) Un épisode, comme un processus, dépend de la substance où se déroule le processus. Si la substance s’avère être un processus, l’épisode dépend de ce processus.

Mulligan présente les choses ainsi :

Deuxièmement, le baiser de Sam dépend de façon rigide de Sam : il ne pourrait pas avoir eu lieu si Sam n’existait pas.

- (iii) Un épisode dépend d’une région de l’espace-temps

Mulligan présente les choses ainsi :

Le baiser de Sam ne pourrait s’être déroulé dans une autre région de l’espace-temps que celle dans laquelle il s’est déroulé.

Considérons la propriété d’embrasser attribuée à Sam. Supposons que ce soit un trope : ce trope a la propriété modale (ii) : il dépend de la substance dont il est la propriété. Mais ce trope a-t-il des parties, comme le pincement initial des lèvres et dépend-t-il d’une région de l’espace-temps ? Certains, comme Campbell, admettent la dépendance du trope à une région de l’espace-temps, mais les partisans des tropes considèrent plus généralement que la propriété dépend de la seule substance. Il est plus difficile de dire qu’un trope a des parties et des parties nécessaires. Mulligan conclut que postuler des tropes revient à assimiler un processus à une propriété.

Les épisodes ont d’autres propriétés modales ;

- (iv) Ils durent, se déroulent, se produisent

Les propriétés ne durent pas, ne se déroulent pas, ne se produisent pas.

- (v) Un processus ou un état a des frontières (un événement est une frontière d’un processus ou d’un état)

Une propriété n’a pas de frontière.

- (vi) Un processus a des parties temporelles (pas les événements ni les états)

La toux est un processus temporel, pas la propriété de tousser. La toux a des parties temporelles, pas la propriété de tousser.

- (vii) Les épisodes ne sont ni déterminables ni déterminés.

On ne peut parler de déterminables que relativement à des déterminés. Il n'y a pas de processus déterminable. Il n'y a donc pas de déterminé. La relation de déterminable et déterminé est une relation entre prédicats et est fondée sur des ressemblances entre les épisodes sous-jacents. Les événements qui tombent sous un prédicat déterminé entretiennent plus de relations de ressemblance, tandis que les événements qui tombent sous un prédicat déterminable entretiennent moins de relations de ressemblance.

Les propriétés ne peuvent constituer des entités physiques – Le second type d'argument consiste à montrer que les propriétés sont des entités métaphysiques problématiques quand il s'agit de comprendre ce que sont les objets physiques, alors que les événements ne semblent pas poser de problèmes particulier¹.

Kevin Mulligan invoque un principe d'homogénéité méréologique : « les parties d'un tout (non polonais) relèvent du même type que le tout » :

En l'état, ce principe est très vague. Mais on peut le rendre un peu plus précis : toute partie d'un tout (non polonais) a le même mode d'être que le tout. Ainsi les parties des substances sont des substances et durent et les parties des processus sont des processus et se déroulent.

Selon le principe d'homogénéité méréologique, les propriétés concrètes ne peuvent pas être des parties des épisodes parce les propriétés concrètes ne sont pas des épisodes. Qui sympathise avec l'idée que les propriétés concrètes constituent les épisodes répondra que la constitution, telle qu'il la comprend, ou la survenance, telle qu'il la comprend, n'est pas une sorte de relation méréologique².

Le problème est que la façon la plus simple de comprendre la constitution est de la comprendre de façon méréologique – comme on l'a vu, Johnston n'est pas très clair sur le rapport entre la méréologie et la constitution.

En faveur de ce principe, j'aimerais soulever quelques questions qui montreront les difficultés qu'il y a à admettre l'existence des propriétés et à considérer qu'elles sont des constituants des objets physiques. Il me semble qu'admettre des propriétés pour constituer des objets physiques revient soit à leur accorder le statut de constituants physiques, au même titre que les atomes ou les particules élémentaires, soit à renoncer au monde physique et à défendre une théorie phénoménaliste des objets physiques.

Les propriétés sont tenues pour des constituants des objets physiques, ceux-ci étant tenus pour des faits constitués de propriétés et d'un particulier ou pour des faisceaux d'universaux ou de tropes. Les couleurs sont souvent prises comme modèle pour illustrer les différentes relations de constitution possibles :

¹ Jerrold Levinson (« Pourquoi il n'y a pas de tropes », in Monnoyer J.M. (éd.), *La structure du monde*, Paris, Vrin, 2004, pp 371-385) revient sur la supposition de l'existence de qualités ou tropes en montrant les problèmes liés à la constitution.

² Mulligan K., « Propriétés, processus et priorités », URL : http://www.philosophie.ch/preprints/42_Proprietes_Processus_Priorites.pdf, §4.

constitution, comprérence, connexion, etc. On pensera aux trois sucettes rouges et marron de Williams¹.

La difficulté commence quand on ne s'occupe plus de sucettes métaphysiques, mais qu'on s'intéresse aux sucettes physiques. Selon les métaphysiciens des propriétés, ce sont les mêmes. Quand ils expliquent ce qu'est une sucette en termes d'universaux ou de tropes, ils parlent des sucettes physiques. Mais il semble qu'une chose, si elle peut être constituée d'atomes ou d'événements, ne peut être constituée de propriétés.

La question est la suivante : quel est le rapport entre cette composition métaphysique et la composition physique ? Supposer que les couleurs sont des tropes pose le problème de la constitution métaphysique des objets. En plus des liaisons physiques entre les atomes et les entités physiques, il faudrait supposer des liaisons métaphysiques entre des propriétés et des particuliers nus ou des localités ou entre des propriétés. Cela n'est pas insurmontable. La difficulté est d'articuler les connexions métaphysiques et les connexions physiques. Si je défends une théorie naïve de la couleur, comme Johnston et Nef par exemple, quel lien le trope de couleur a-t-il avec les atomes ? Il semble que les tropes soient individués par leurs positions spatiales². Mais quelle est la différence entre la façon dont un atome occupe l'espace et la façon dont un trope occupe l'espace. Quel rapport entretient-il avec la lumière ? Est-ce que la couleur les recouvre ? Bouche-t-il les vides entre les atomes ? A-t-il une certaine épaisseur ? Il semble bien que les propriétés de ce genre, si elles existent, soient des constituants des choses. Dès lors, ne vaut-il pas mieux dire qu'elle est un constituant physique des objets physiques, en plus des atomes, etc. En ce cas, on postule des éléments en plus des éléments physiques. Ce n'est pas un problème, il semble toutefois que les propriétés et leurs relations n'expliquent pas la structure du monde physique, mais s'ajoutent à elle³.

La théorie paraît plausible à deux conditions.

La première est d'accepter une théorie physique nihiliste qui réduise toutes les entités à des particules élémentaires dont les constituants ultimes seraient des tropes. S'il y a des particules élémentaires, il se pourrait qu'elles soient des connexions entre des propriétés ou entre des propriétés et un particulier nu. Les constituants métaphysiques seraient en quelque sorte les constituants fondamentaux de la particule, qui auraient cette particularité d'être liés sans être détachables dans un accélérateur de particules (ce qui leur interdirait d'être des constituants physiques à proprement parler : ils ne sont pas isolables ou

¹ Williams D.C., « Des éléments de l'Être », 19531, trad. fr. in E. Garcia et F. Nef, *Métaphysique contemporaine*, Paris, Vrin, 2007, pp. 33-53.

² Ce qui pose des problèmes redoutables que nous avons explorés avec O. Massin dans *Le disque rouge* pour une conférence Phileas à Genève.

³ Il me semble que même si l'on ne tient pas les propriétés pour des parties, mais pour des manières d'être, cela revient au même. Si la couleur est une manière d'être des atomes par exemple, alors les manières d'être renvoient à des structures. Aristote accordait une place aux accidents, mais il avait une conception continuiste de la matière, ce qui fait qu'il ne rencontre pas les mêmes problèmes.

découvrables par des expérimentations physiques). Mais au-delà des entités physiques fondamentales, il est difficile de voir comment des propriétés autres que structurales peuvent être exemplifiées ou instanciées : c'est le problème de l'épaisseur du trope de couleur soulevé plus haut. Il n'y a pas de trope macroscopique.

Il n'y aurait dès lors pas d'authentiques propriétés macroscopiques, ce qui fait que la métaphysique des propriétés paraît liée à une métaphysique nihiliste. Ainsi, comme le pensait Démocrite, les objets ne seraient colorés que par convention et les couleurs ne seraient guère plus que des prédicats. Ce nihilisme est toutefois compatible avec le dualisme corps-esprit et l'existence d'un esprit composé de tropes mentaux, et, donc, avec la théorie subjectiviste des couleurs. Nous aurions un esprit constitué de tropes et un monde dépourvu de propriétés macroscopiques.

La seconde solution est d'embrasser l'idéalisme et de constituer des objets observables avec des propriétés observables avec toutes les difficultés que cela entraîne, puisque l'objet physique n'est plus, semble-t-il, qu'un objet abstrait, une sorte de construction logique ou un centre des perspectives qu'on prend sur lui. Berkeley était apparemment un théoricien tropiste et ses idées sont des tropes¹.

Il n'est pas difficile de transférer les mêmes questions aux universaux. Les propriétés ont cela de difficile qu'elles semblent s'associer avec les théories philosophiques les plus radicales et les moins plausibles. Quoi qu'il en soit de leur vérité, adopter ces théories suppose de renoncer au réalisme naïf (à moins d'adopter la conception de l'objectivité un peu spéciale de Berkeley et de le considérer comme une sorte de réaliste).

En parlant d'événement, on catégorise des entités bien connues. En parlant de propriétés, on transforme des entités connues en des objets aux caractéristiques étranges. Les événements posent moins de problème, puisque ce sont des occupants² de l'espace et du temps et qu'ils entretiennent des liens épistémiques, topologiques et causaux, eux-mêmes peut-être réductibles à des événements³. En outre, ils garantissent que les objets ne soient pas des *blobs*, des entités amorphes

¹ À ce sujet, voir, Berlioz D. & Nef F. « Berkeley ou l'idée contre la représentation », in *La voie des idées? Le statut de la représentation. XVIIe-XIXe siècles*, Kim Sang Ong-Van-Cung (éd.), CNRS Editions, Paris, 2006. On constatera qu'Armstrong cite Hume et les idées simples pour parler de la ressemblance entre propriétés. Voir Armstrong, *Les universaux*, Paris, Ithaque, 2011.

² Je parle d'occupation de façon relâchée. Je n'ai pas besoin ici de m'engager sur le statut de l'espace.

³ Mulligan refuse l'existence des relations et parlent d'événements relationnels. La description de l'événement peut le décrire en termes de relation. Par exemple, si Marc embrasse Milène, il n'y a qu'un seul événement et cet événement n'a pas de direction ou de propriétés logiques comme en aurait une relation. On peut ensuite décrire l'événement en disant qu'il s'agit d'un acte d'amour de Marc envers Milène, que Milène n'a pas aimé, etc. et introduire des relations. Mais ces relations appartiennent à la description, non au processus, bien que la description soit rendue vraie par le processus du baiser et par d'autres épisodes (comme les états mentaux de Milène).

dénuées de structure, permettant ainsi de répondre à une objection dirimante d'Armstrong à l'encontre des théories nominalistes qui se passent des propriétés¹.

La métaphysique doit être parcimonieuse quand elle postule des connexions en plus des connexions physiques. Le plus souvent, elle doit se contenter – ce qui est déjà beaucoup – d'expliquer les connexions généralement admises, comme la causalité.

Les descriptions – Il ne faudrait pas en conclure qu'on ne puisse garantir un usage bien fondé des termes figurant dans les descriptions. S'agissant des couleurs, les termes renvoient ou bien à la nature intrinsèque de l'événement, tel qu'il se présente à nous dans l'expérience, ou bien aux rapports d'un événement à d'autres événements. En fait, mieux vaudrait dire que seuls les démonstratifs renvoient directement à la nature intrinsèque telle qu'elle se manifeste. En effet, même en disant « cette couleur », je présuppose une comparaison avec d'autres phénomènes ressemblants que je range sous la catégorie de couleur. Autrement dit, je ne pourrais pas décrire une couleur si je n'en avais jamais vu qu'une seule.

La différence entre les concepts chromatiques et les concepts physiques est donc que les premiers décrivent les natures intrinsèques des événements colorés en se fondant sur les ressemblances entre ces natures, alors que les prédicats physiques sont fondés sur des relations causales entre un événement et d'autres événements (dans des instruments de mesure, par exemple), relations causales qui nous permettent ou bien de comprendre la structure interne de l'événement (en identifiant des événements constituants) ou bien les pouvoirs de l'événement² (si celui-ci ne semble pas constitué d'événements plus simples).

Je soutiendrai donc que les descriptions d'événements ne renvoient pas à des propriétés différentes des événements – dans le cas d'un événement composé, elle peuvent renvoyer à des événements qui constituent l'événement total. Si Paul est un processus, le *bronzage* de Paul est un état du processus Paul, ce qu'on peut formuler en disant que Paul est bronzé. Le bronzage n'est toutefois pas une propriété de Paul, c'est un état de sa peau qui détermine de nouvelles interactions avec la lumière.

§ 7.5 Les descriptions physiques et les descriptions chromatiques

La thèse défendue ici est inspirée d'une thèse de Russell. Selon Russell, nous ne connaissons les événements physiques que par leurs effets sur nous-mêmes ou sur d'autres événements physiques. Nous ne connaissons toutefois pas leur *nature* intrinsèque. Pour Russell, nous connaissons par contre les événements mentaux, puisque nous avons une accointance avec leur nature intrinsèque (il les définit même comme les événements dont nous avons une connaissance directe, alors qu'il définit les événements physiques comme ceux dont nous avons une

¹ Armstrong D.M., *Les universaux*, Paris, Ithaque, 2010.

² Il est sans doute possible de défendre la thèse selon laquelle les événements sont des entités dispositionnelles. En général, les dispositions sont traitées comme des propriétés, mais rien n'interdit a priori d'introduire des tendances ou des pouvoirs dans des événements, à condition de ne pas les concevoir comme des propriétés, qui constituent l'événement mais comme les vérificateurs des descriptions extrinsèques des événements.

connaissance par inférence). Pour Russell, les événements mentaux, notamment les sensations, sont des événements cérébraux :

[...] chaque région du cerveau est une classe d'événements, et les pensées sont au nombre des événements constituant une région. Notons que, en disant que les pensées sont dans le cerveau, nous employons une ellipse. L'énoncé correct est que les pensées sont au nombre des événements qui, en tant que classe, constituent une région dans le cerveau. C'est-à-dire qu'une pensée donnée est un membre d'une classe, et que la classe est une région du cerveau. En ce sens, là où il est question d'événements dans le cerveau, nous n'avons pas de raison de supposer qu'ils ne sont pas des pensées, mais au contraire nous avons une forte raison de supposer qu'au moins certains d'entre eux sont des pensées. J'emploie le mot « pensées » comme un terme générique pour les événements mentaux¹.

Ce que veut dire Russell est que les sensations sont les aspects intrinsèques des événements cérébraux. Une sensation est un événement cérébral susceptible d'une description physique par ses causes et ses effets et un événement mental dont on connaît la nature par une connaissance directe. Ainsi, il dit des perceptions :

Les perceptions, considérées d'une façon causale, se trouvent entre des événements dans les nerfs afférents (stimulus) et des événements dans les nerfs efférents (réaction) ; leur localisation dans les chaînes causales est la même que certains événements dans le cerveau².

La perception, telle que nous la connaissons par introspection, semble être quelque chose de tout à fait différent des événements que la physique prend en considération³.

Pour Russell, la perception est à la fois un état physique et un état mental. Elle est physique sous la description physique et mentale en tant qu'on en a une connaissance directe par l'introspection.

Nous ne connaissons donc pas directement la nature interne des événements physiques extérieurs – ceux qui existent hors de notre cerveau. Russell propose toutefois de considérer que leur nature interne ressemble à la nature interne des événements mentaux. C'est ce qu'il exprime en disant que les sensations sont les constituants ultimes du monde, suivant ainsi la terminologie de Mach⁴ :

Je prétends que ce ne sont pas ni les atomes ni les électrons qui sont les derniers éléments constitutifs de la matière, mais bien les sensations ou autre chose qui ressemble aux sensations par l'étendue et la durée⁵.

Son idée est simplement que des entités phénoménales sont constitutives du monde. On trouve cette idée chez Ernst Mach et Avenarius et on l'appelle monisme neutre. Cela signifie que toutes les entités, physiques ou mentales, sont constituées par un même type d'entités, ni mentales ni physiques. Elles deviennent

¹ Russell B., *La connaissance humaine* (1948), Paris, Vrin, 2002, p. 267.

² Russell B., *La connaissance humaine* (1948), Paris, Vrin, 2002, p. 246

³ Russell B., *La connaissance humaine* (1948), Paris, Vrin, 2002, p. 360

⁴ Mach E., *L'analyse des sensations*, 1996, Nîmes, J. Chambon.

⁵ Russell B., *Analyse de l'esprit* (1921), Paris, Payot, 1926, p. 112

mentales ou physiques en fonction de leurs liens, physiques ou psychologiques, avec d'autres événements. Chez Russell, elles sont mentales si elles sont connues directement, tandis qu'elles sont physiques si elles sont connues par inférence et extrinsèquement. L'idée de Russell est de supposer que la nature intrinsèque des événements physiques ressemble à la nature phénoménale des événements physiques. Chalmers, qui est un quasi-partisan de la thèse de Russell, la présente ainsi :

La théorie physique caractérise ses entités fondamentales uniquement par leurs relations, causales et autres, à d'autres entités ; elle les caractérise de façon relationnelle. Les particules élémentaires, par exemple, sont essentiellement caractérisées par leur propension à interagir avec d'autres particules : leur masse et leur charge sont certes spécifiées, évidemment, mais la spécification d'une masse revient en fin de compte à la propension à être accélérée d'une certaine façon par des forces, etc. Chaque entité est caractérisée par sa relation à d'autres entités, lesquelles sont à leur tour caractérisées par leurs relations à d'autres entités, et ainsi de suite, indéfiniment (à l'exception, peut-être, de certaines entités qui sont caractérisées par leur relation à un observateur). Il en résulte une image du monde physique comme flux causal gigantesque, mais qui ne nous dit pas ce que toute cette causalité relie. La référence au proton est fixée ainsi : la chose qui cause des interactions d'un certain type, qui se combine de certaines manières à d'autres entités, etc. ; mais quelle est la chose qui cause et se combine ? Comme Russell le constate, la théorie physique est muette à ce sujet

La conception du monde comme pur flux causal, dépourvu de propriétés supplémentaires reliées par la causalité pourrait nous attirer, mais elle conduit à une conception étrangement insubstantielle du monde physique. Ce dernier ne contiendrait que des relations causales et nomiques entre des marques-places vides dépourvus de propriétés propres. Intuitivement, il est plus raisonnable de supposer que les entités fondamentales reliées par la causalité ont une nature interne, des propriétés *intrinsèques*, de sorte que le monde contienne quelque substance. Mais la physique peut tout au plus fixer la référence à ces propriétés en vertu de leurs relations extrinsèques, et elle ne nous dit rien directement sur ce que ces propriétés pourraient être. Nous avons de vagues intuitions sur ces propriétés, fondées sur notre expérience de leurs analogues macroscopiques – intuitions sur la « massivité » de la masse, par exemple –, mais il est difficile d'étoffer ces intuitions, et, à la réflexion, et on voit mal à quoi elles correspondent.

Une seule classe de propriétés intrinsèques, non relationnelles, nous est directement familière : la classe des propriétés phénoménales. Il est naturel d'imaginer l'existence d'une relation, entre les propriétés intrinsèques indéterminées des entités physiques et les propriétés intrinsèques familières de l'expérience – elles pourraient même se chevaucher. Comme Russell l'a suggéré, n'est-il pas possible que certaines propriétés intrinsèques soient une variété de propriétés phénoménales ? L'idée semble farfelue au premier abord, mais cette impression s'atténue à la réflexion. Après tout, nous n'avons en réalité *aucune idée* des propriétés intrinsèques du physique. Leur nature reste à comprendre, et les propriétés phénoménales ne sont pas des candidates moins prometteuses que les autres.

La connaissance du monde physique est une connaissance par description. La connaissance du qualitatif est une connaissance par accointance.

En quoi cette thèse de Russell peut-elle nous être d'une quelconque utilité. Russell est subjectiviste sur l'existence des couleurs. Russell, comme Chalmers, défend en effet une théorie *causale* de la perception qui, selon eux, est incompatible avec une connaissance directe de la cause de la perception¹. Les *qualia* de couleur sont donc les aspects intrinsèques de certains de nos événements cérébraux. Si des choses semblables aux couleurs peuvent se trouver à l'extérieur, nous ne pouvons savoir à quoi ils ressemblent. Nous ne pouvons même pas voir la matière cérébrale telle qu'elle est, seulement ses effets sur nous-mêmes :

Quand un physiologiste examine un cerveau, il n'y voit pas de pensées, donc le cerveau est une chose et l'esprit en est une autre. La faille de cet argument consiste à supposer qu'un homme peut voir la matière. Même le physiologiste le plus compétent ne saurait accomplir cette prouesse. Sa perception quand il regarde un cerveau est un événement dans sa propre pensée, et a seulement une liaison causale avec le cerveau qu'il s'imagine voir. [...] nul ne supposerait que le cerveau a une ressemblance étroite avec ce que voit le physiologue².

Si le chirurgien tranche effectivement des *qualia* rouge et vert, il a seulement l'impression de trancher de la matière grisâtre.

Supposons maintenant que Russell et Chalmers se trompent en refusant de supposer que le contenu phénoménal de l'expérience puisse être constitué par les événements externes eux-mêmes. Autrement dit, adoptons l'une ou l'autre des théories de l'expérience compatible avec le réalisme naïf³. Nous pouvons tenir les *qualia* de couleurs pour les aspects internes des événements physiques que nous percevons. En bref, si nous rejetons l'incompatibilité de la théorie causale avec l'accoutance ou rejetons la théorie causale, alors nous pouvons considérer que nous connaissons directement la nature intrinsèque de certains événements physiques. Plutôt que de dire que ce que nous percevons est une table mentale, nous pourrions dire que nous percevons la table extérieure. Bien sûr, cette solution ne fonctionnera parfaitement que si nous disposons d'une telle théorie de l'expérience. Mais elle permet de résoudre l'une des deux tâches du réalisme naïf et elle nous incite à nous mettre en quête d'une telle théorie.

On comprend dès lors mieux la différence établie plus haut entre la description physique d'un événement coloré et sa description chromatique. La description chromatique est fondée sur la nature interne de l'événement présentée dans l'expérience, tandis que la description physique renvoie aux rapports causaux de

¹ Chalmers D., « Perception and the Fall from Eden », in Gendler T.S et Hawthorne J., *Perceptual Experience*, Oxford, Oxford UP, 2006, pp. 49-125. Pour Russell, voir les livres déjà cités. Je rappelle que ce n'est pas nécessairement la théorie causale qui pose problème, mais la conception de la causalité qui lui est liée.

² Russell B., *Analyse de l'esprit* (1921), Paris, Payot, 1926.

³ Holt a développé une théorie moniste neutre de ce genre, qui plus est sélectionniste. Voir Tonneau F. « Consciousness Outside the Head », *Behavior and Philosophy* 32 (1, 2000), pp.97-123.

l'événement avec d'autres événements (se produisant par exemple dans des instruments de mesure). Les descriptions se distinguent ainsi :

Description physique : description des relations causales, spatiales ou temporelles d'un événement à d'autres événements.

Description chromatique : description des ressemblances entre la nature interne d'un événement et la nature interne d'autres événements ou description de la dynamique de l'événement en tant qu'altération (comme les changements qui affectent un diamant ou les changements de couleur d'une feuille : une altération est un changement qualitatif).

Les descriptions chromatiques relèvent de la *phénoménologie*. Rappelons que les vérités chromatiques ne sont pas révélées, mais découvertes. Ce qui est révélé est la nature interne de la couleur, donnée dans l'expérience. Autrement dit, les descriptions physiques renvoient à des effets de l'événement sur d'autres événements, tandis que les descriptions chromatiques se fondent sur des ressemblances entre les natures internes des couleurs, à savoir les événements tels qu'ils sont saisis par accoutance et non par leurs effets externes. Comme nous l'avons dit, seuls les démonstratifs renvoient directement à une couleur particulière.

Le vocabulaire employé dans les descriptions ne vise pas les mêmes fonctions : le vocabulaire physique vise à fournir une explication des rapports entre les événements dans un vocabulaire quantitatif ; le vocabulaire chromatique vise à différents objectifs pratiques, esthétiques, poétiques ou industriels. Il peut en effet avoir des fonctions techniques ou pragmatiques, par exemple pour élaborer des techniques de reproduction, d'éclairage, etc., qui ne peuvent se fonder uniquement, au moins au départ, sur une compréhension physique de l'événement (l'élaboration du diagramme CIE suppose d'interroger des personnes sur ce qu'elles voient). Les descriptions chromatiques peuvent varier en fonction du langage employé, de la langue employée, des buts visés par la description : la langue ordinaire, la langue de l'imprimeur, la puissance descriptive du poète et de l'écrivain¹, le langage standardisé du membre de la CIE autorisent des descriptions chromatiques très diverses. Mais elles sont toutes fondées sur des ressemblances entre les natures des événements, qui sont les vérificateurs des propositions chromatiques. Dès lors, le vocabulaire chromatique permet de décrire notre expérience de la couleur et les lois chromatiques.

Si les couleurs ne semblent pas figurer dans les explications de la science, ce n'est donc pas seulement parce qu'elles sont anthropocentriques, mais surtout parce que les explications scientifiques et structurales ne rendent compte des événements qu'extrinsèquement. Comme l'affirmait Nogué, la qualité est susceptible d'un traitement mathématique et spatial², mais ce traitement spatial n'épuise pas la

¹ *L'éloge de l'ombre*, de Tanizaki comprend des descriptions fascinantes dans la traduction de René Sieffert, chez Verdier. Il serait intéressant de comparer le vocabulaire du texte original et du texte français.

² Nogué J., *La signification du sensible*, Paris, Edition Mouton, 1936 ; Nogué J., *Esquisse d'un système des qualités sensibles*, Paris, PUF, 1943.

connaissance qu'on en a et repose sur une connaissance plus intime. En outre, les descriptions physiques de l'événement décrivent sa durée entendue en tant que quantité mesurable de temps (l'événement s'est produit de t^1 à t^2), mais pas en tant que passage ou altération. Ces descriptions découpent l'événement en parties abstraites et induisent en nous des images spatialisantes du temps. Ces descriptions ne rendent pas compte de la dynamique interne de ce qui est présenté dans l'expérience : ce qui nous est présenté est un état ou une *altération*, un processus qualitatif dynamique. L'événement lié à l'interaction effective entre les photons et les électrons peut recevoir une description phénoménologique, en termes chromatiques, description qui restera incomprise à qui n'a jamais eu une expérience de la couleur considérée, mais également, sans doute, à ceux qui n'ont jamais eu l'expérience de plusieurs couleurs. Celui qui n'aurait vu qu'une seule couleur connaîtrait la nature de cette couleur, mais ne serait probablement pas capable de produire, voire de comprendre les descriptions de cette couleur, qui suppose qu'on l'ait comparée à d'autres couleurs. Si les aveugles peuvent maîtriser le concept de couleur, ils ne disposent pas de toutes les connaissances sur la couleur. Ils en ont une connaissance par description, mais pas une connaissance par accointance, la seule qui nous donne accès aux aspects qualitatifs et dynamiques du monde.

Il n'est donc pas nécessaire de soutenir que les descriptions chromatiques et physiques renvoient à des *propriétés* différentes du même événement : elles peuvent avoir un seul vérificateur. Ainsi, les deux propositions suivantes

- (1) Il y a un grand nombre de transferts de charge entre Fe^{3+} et Ti^{4+}
- (2) Ce saphir est bleu.

sont rendues vraies par un seul événement, les transferts de charge. Il n'est pas nécessaire de postuler deux entités distinctes, deux propriétés, l'une microphysique, l'autre chromatique, correspondant chacune à une description. Il ne faut pas aller du langage à l'ontologie.

On comprend alors qu'il n'y a pas d'omission explicative et que le problème du fossé explicatif pour les théories physicalistes est un faux problème qui ne doit pas être résolu mais dissous, puisque les deux descriptions renvoient aux mêmes événements considérés de façon différente et non pas à deux propriétés du même événement dont l'une devrait être expliquée par l'autre. Comme le dirait Smart, il n'y a qu'une seule chose et non pas deux.

§ 7.6 Remarques complémentaires

J'ajoute ici quelques remarques qui compléteront ce qui a été dit précédemment :

Conditions d'individuation – Il n'est pas nécessaire, comme le dit Elisabeth Anscombe¹, d'avoir une théorie ontologique de l'événement, spécifiant les

¹ Anscombe, G. E. M., « Under a Description », *Noûs* 13, 1979, pp. 219-317

conditions d'individuation d'un événement, pour comprendre comment les descriptions peuvent se rapporter au même événement.

Les descriptions physiques identifient l'événement par ses effets, les descriptions phénoménales par les ressemblances qu'il entretient avec les autres événements. Ce sont deux façons d'identifier l'événement qui ont une autonomie relative : si l'on identifie une couleur par sa place dans un espace chromatique, il est clair que cela ne permet pas de rendre compte de ce qu'elle est en tant qu'événement physique (sous une description physique). L'événement sous-jacent pourrait être individué par sa position spatio-temporelle ou par ses causes et ses effets, par exemple. La théorie événementielle est compatible avec plusieurs théories de l'événement.

Un point satisfaisant consisterait toutefois à établir des corrélations entre les descriptions chromatiques et les descriptions physiques, notamment vis-à-vis de la lumière. Il semble que de telles corrélations existent¹, mais il est clair que ce qu'on recherche dépend de la description des couleurs dont on dispose.

Question d'échelle – Ma solution se distingue du monisme neutre russellien puisqu'elle est limitée à une certaine échelle. Les couleurs sont liées à certains types d'événements physiques liés aux électrons et ne constituent donc pas la nature intrinsèque des événements physiques aux échelles inférieures, à moins que le noir ne soit une couleur ; de même, le cœur des objets, là où la lumière ne parvient pas n'est peut-être pas coloré – sauf, une fois encore, si ce noir-là est une couleur. Et, *a priori*, rien n'interdit qu'il soit une couleur.

Panpsychisme – Russell et Chalmers pensent que cette solution rencontre une difficulté puisqu'elle risque de conduire au *panpsychisme*. Si les sensations constituent la nature intrinsèque des choses, il faudra attribuer une conscience aux thermostats, aux arbres, à la foudre, etc. Cette dernière conséquence est inexistante et résulte de la confusion entre le phénoménal et le qualitatif provenant de l'introjection du qualitatif, qui conduit à tenir les entités phénoménales pour des entités dépendantes de l'expérience ou de la conscience. Une fois cette confusion écartée, le risque de panpsychisme est nul. L'herbe n'a pas besoin de penser pour être verte. En ce sens, l'usage du terme *sensation* pour décrire la nature interne des choses est une erreur liée à un *a priori* subjectiviste. Thomas d'Aquin, qui pensait que les couleurs étaient objectives, n'a jamais eu besoin de supposer que les objets pensaient. Si le quantitatif est essentiellement relationnel, il n'y a plus de restriction sur le fait que les qualités puissent se trouver dehors pour constituer le contenu des choses. En outre, si l'expérience est une relation ou si la causalité n'est pas ce qu'on croit généralement qu'elle est, il n'y a aucune raison de considérer que les qualités ne peuvent être perçues. Dès lors, si l'on ne voit pas de couleurs dans un cerveau décalotté, c'est parce que le cerveau n'a que les couleurs qui sont

¹ Voir Webster W.R., « Wavelength theory of colour strikes back : The return of physical », *Kluwer Academic Publishers, Synthese 132*, 2002, pp. 303-334. Pour un point de vue colorimétrique hétérodoxe, voir Koenderink I.I., Van Doorn A.J., « Perspectives on colour space », in Heyer D., Mausfeld R., *Colour Perception*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

les siennes : le vert de l'herbe n'est pas une sensation dans mon cerveau, mais bien le vert de l'herbe.

Objection du liage phénoménal – Chalmers indique qu'une solution russellienne pour rendre compte de la conscience phénoménale rencontre une difficulté puisque les propriétés phénoménales étant associées à des événements microphysiques distincts se produisant à des endroits divers du cerveau (peut-être dans l'aire V4 pour les couleurs), on comprend mal comment ces événements se combinent pour donner lieu à notre expérience. Comment combiner le mouvement qui est lié à tel événement physique dans V5, avec la forme dynamique liée à un événement dans V3 ou à la forme située dans V3A ? C'est un problème du *liage* pour moniste neutre subjectiviste : comment obtenir une expérience spatialement et temporellement organisée comme nous la connaissons à partir d'événements qui ont une tout autre organisation spatiale et temporelle ? La difficulté provient du fait que les constituants de l'expérience ne sont clairement pas reliés dans le cerveau comme ils le sont dans l'expérience.

Si l'on accepte le genre de théorie quasi russellienne objective que j'ai avancée, tout cela s'explique simplement : les événements physiques sont structurés tels qu'ils apparaissent dans la perception. La structure est la structure de l'objet de l'expérience, non la structure de l'expérience elle-même. Nul besoin d'une météorologie hétérodoxe comme celle souhaitée par Chalmers pour résoudre son problème.

Réalisme scientifique – Cette thèse endosse le réalisme scientifique. Elle suppose de défendre une forme de réalisme structural. Les sciences rendent bien compte de la réalité et on peut être *réaliste* sur les entités qu'elles postulent. La théorie est donc bien physicaliste, car elle ne postule aucune propriété *sui generis*, c'est-à-dire ni physique, ni mentale, du monde, à la différence de la plupart des théories simples habituelles. On peut rendre compte des couleurs sans postuler autre chose que ce que les sciences physiques postulent.

Cela ne veut toutefois pas dire que l'on peut rendre compte des couleurs seulement par les sciences physiques. L'information formulée en termes physiques n'est pas suffisante, puisqu'elle concerne seulement les relations de l'événement à d'autres événements. En effet, une partie de la solution au problème des couleurs me paraît résider dans une *catégorisation* adéquate des couleurs et des événements physiques liés. Il faut simplement trouver la catégorie à laquelle elles appartiennent et montrer en quoi cela résout certains problèmes. La science ne fait pas ce travail, car elle ne s'occupe pas d'ontologie et ne catégorise pas ses entités.

Théorie événementielle et causalité – La théorie événementielle est une théorie physicaliste de la couleur. En ce sens, elle est à même de satisfaire le principe de causalité. C'est la description physique qui permet le plus souvent de spécifier le rôle causal, mais il n'est pas interdit parfois d'utiliser du vocabulaire qualitatif ou chromatique, par exemple quand on dit que l'ajout de blanc éclaircira la couleur. Il faut noter également que l'explication de l'expérience ne peut se passer du vocabulaire chromatique sans omettre quelque chose.

Autonomie des couleurs – Dans un article classique, Justin Broackes défend l'autonomie des couleurs¹. L'autonomie des couleurs est déduite de l'autonomie des explications chromatiques. Son raisonnement est que si les explications sont autonomes, c'est que les objets de l'explication sont autonomes. Justin Broackes distingue quatre sens distincts d'autonomie :

(i) L'explication chromatique est indifférente à la manière dont est réalisée physiquement la couleur/La couleur est une propriété multiples fois réalisée.

(ii) L'explication est évaluée selon des critères d'évaluation internes à l'explication et un jugement chromatique ne peut être remis en question par des considérations scientifiques.

(iii) Le manque d'isomorphie entre les taxonomies de haut et de bas niveau : il n'y a pas d'identité type-type entre les termes chromatiques et les termes physiques.

(iv) L'échec de la réduction causale : les généralisations causales chromatiques ne sont pas liées à des généralisations causales de plus bas niveau.

Jonathan Westphal en distingue un cinquième² :

(v) L'impossibilité d'être défini en termes qui ne sont pas chromatiques.

Broackes défend (i) et pense que cela suffit à établir l'autonomie. Il accepte également (ii). Il me semble que (i) provient d'un trop grand crédit accordé au métamérisme et à l'idée de la réalisation multiple (qui est très peu claire pour des propriétés non fonctionnelles ; comment les couleurs, en tant que qualités, sont-elles réalisées par des propriétés physiques ?). L'acceptation de (iii) dépend d'un trop grand crédit accordé à nos concepts de couleur : Broackes parle-t-il des couleurs déterminables, des couleurs déterminées ? Si je défendais l'existence de propriétés, je soutiendrais l'existence d'un physicalisme des types multiples, à la manière de Kim en philosophie de l'esprit. Broackes refuse (iv) et défend la survenance de la couleur sur les propriétés physiques. Les critères (ii) et (v) sont intéressants. Simplement, je dirai que ce sont des caractéristiques non des couleurs, mais des descriptions chromatiques. Il y a une autonomie des descriptions chromatiques, mais l'autonomie des couleurs, comme survenance sur des propriétés physiques, n'a pas de sens. Il peut y avoir autonomie des explications

¹ Il est intéressant de noter que Justin Broackes défend une théorie réaliste des couleurs, sans doute primitiviste, alors qu'il a une déficience de la vision des couleurs (sur le canal rouge-vert). Sa description phénoménologique du daltonisme est intéressante, comme le fait que ce soit son daltonisme qui l'a conduit au réalisme. C'est précisément parce que les choses ne lui apparaissent pas comme ceux qui décrivent le monde des daltoniens qu'il lui semble qu'il y ait quelque chose dans la vision des couleurs. Voir Broackes J., « The autonomy of colour » in *Readings on Color (The Philosophy of Color)*, Byrne A., Hilbert D. R. (édd), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 191-225.

² Westphal J., *Colour*, London, Basil Blackwell, 1987, p. 231.

sans autonomie ontologique. Il suffit que les vérificateurs des deux descriptions ou des deux explications soient identiques (ou partiellement identiques, puisque dans un cas nous considérons les relations causales et dans l'autre les relations de ressemblance) ;

Les lois des couleurs sont holistiques puisque les concepts de couleurs sont holistiques. Le vocabulaire des couleurs est fondé sur des relations internes entre les couleurs (les relations de ressemblance). Comme nous l'avons dit plus haut, un concept de couleur suppose qu'on ait eu l'expérience de plusieurs couleurs. Des lois régissent ces rapports entre concepts. Si nous avons d'autres concepts, il est possible que l'on ait d'autres lois. Cela ne signifie pas que les lois dépendent du vocabulaire et qu'il y ait une forme d'idéalisme linguistique. Cela signifie simplement que les lois dépendent de nos découpages de ce qui apparaît et des dimensions des couleurs sur lesquelles porte ce découpage : il est clair que le blanc ne peut être transparent, mais il est tout aussi clair que nous pourrions faire des différences entre différents blancs et trouver des lois propres à chacun. Il y a d'autres lois que nous pourrions mettre à jour en modifiant notre vocabulaire ou en l'enrichissant. Les lois que nous découvrons sont relatives à notre vocabulaire et valent pour les référents des termes. Le langage et les concepts nous aident à mieux voir, mais ils ne *construisent* pas ce que l'on voit.

La théorie événementielle, en préservant l'autonomie du vocabulaire chromatique et le caractère qualitatif des couleurs préserve tout ce qui doit être préservé. Il n'est pas nécessaire de supposer une autonomie, ne serait-ce qu'au sens d'une survenance, des couleurs. En outre, la réalisation multiple, n'étant pas explicable fonctionnellement, ni constitutivement, risque de supprimer la dimension qualitative des couleurs.

Les arguments de l'omission – Les théories physicalistes de l'identité, qui identifient des propriétés apparemment différentes, doivent affronter différents arguments visant à montrer qu'elles omettent quelque chose. Quand on établit une identité, il y a toujours une propriété *explanandum* et une propriété *explanans*. La seconde est une propriété dont on reconnaît l'existence et l'identification est en réalité une réduction qui permet de conférer à la première une certaine réalité ou un statut plus respectable. Il y a deux types d'omission :

Omission métaphysique : la théorie omet une propriété dont on peut établir l'existence, celle qu'elle prétend avoir réduit (cela veut simplement dire que certains de ses aspects n'ont pas été réduits ou pris en compte).

Omission épistémologique : en ce cas, l'affirmation de l'identité des propriétés ne s'accompagne pas de l'*explication* de la propriété *explanandum* par la propriété *explanans*. La réduction n'est pas explicative. On parle de fossé explicatif.

Chalmers a montré que les différents arguments visant à établir l'omission métaphysique ont tous la forme suivante¹ :

[1] Il y a un fossé explicatif entre les vérités physiques et les vérités chromatiques.

[2] S'il y a un fossé explicatif entre les vérités physiques et chromatiques, alors il y a un fossé ontologique et le matérialisme est faux.

∴ Le physicalisme est faux.

On voit que ces arguments reposent sur le fossé explicatif. Si l'on montre qu'il n'existe pas, alors tous les arguments de l'omission, métaphysiques et épistémologiques, ne fonctionnent pas.

Ces arguments valent contre les théories de l'identité des propriétés, mais ils ne valent pas contre la théorie événementielle telle qu'elle est formulée ici. La théorie événementielle n'est pas *réductionniste*. Elle ne cherche pas à faire disparaître le vocabulaire chromatique au profit du vocabulaire physique. Elle n'est pas non plus non réductionniste, au sens où elle établirait un niveau chromatique en plus du niveau physique. Elle a simplement trouvé une place pour les couleurs dans le monde physique. Les descriptions physiques et chromatiques sont *autonomes* et irréductibles l'une par rapport à l'autre (sauf peut-être au sens innocent où l'on peut établir des lois de correspondance, au sens de corrélations, entre des termes physiques et des termes chromatiques), mais elles décrivent un seul événement. Le problème du fossé explicatif est *dissous* plutôt que *résolu*. Il est toutefois intéressant d'examiner ces arguments et de voir de plus près comment procède la théorie événementielle.

L'argument du fossé explicatif – Le problème du fossé explicatif est le suivant. Si nous considérons les deux énoncés d'identité suivant :

(1) Eau = H₂O

(2) Couleur bleue du saphir = transfert de charge

Relativement à (1), on peut imaginer concevoir une substance autre que de l'H₂O qui ressemble superficiellement à de l'eau, mais on ne peut concevoir que H₂O ait d'autres propriétés superficielles. Les propriétés chimiques de H₂O expliquent ce qu'elle fait, le fait qu'elle se transforme en vapeur, qu'elle soit liquide, qu'elle dissolve le sel, etc. Dans le cas de la couleur, on peut imaginer qu'elle soit réalisée par d'autres propriétés physiques, mais on peut également imaginer le transfert de charge sans la couleur. Qu'on ne puisse pas imaginer de l'H₂O qui ne soit pas liquide est dû au fait que l'identité permet les propriétés causales de l'eau. Qu'on puisse imaginer un transfert de charge sans couleur signifie qu'on n'a pas expliqué la couleur par le transfert de charge. Dans le second cas, il y a un fossé explicatif.

La réduction de l'eau à l'H₂O permet d'expliquer les caractéristiques causales de l'eau, parce que le concept d'eau est un concept de rôle causal et que les propriétés

¹ La reconstruction des arguments suivants est reprise de Chalmers D., « Consciousness and Its Place in Nature », in Chalmers D. *Philosophy of Mind*, Oxford, Oxford UP, 2002, pp. 247-271 qui me paraît être un exposé définitif du problème de la conscience.

chimiques de l'H₂O permettent d'expliquer ce rôle causal. La réduction des couleurs aux transferts de charge ne permet pas d'expliquer les caractéristiques des couleurs, simplement parce que les couleurs ne sont pas réductibles à des concepts causaux. C'est ce qui explique que dans le cas de l'eau, nous ne puissions imaginer de l'H₂O qui ne joue pas le rôle causal, tandis que dans le cas de la couleur, nous pouvons imaginer les réflectances, par exemple, sans la couleur.

Selon Levine, l'asymétrie viendrait donc d'une asymétrie conceptuelle. Notre concept d'eau serait un concept de rôle causal et nous identifierions l'eau par son rôle causal, ce qui faciliterait son identification à l'H₂O. Johnston montre toutefois que nous fixons la référence aux substances manifestes également par leurs propriétés manifestes et que les propriétés manifestes ne sont pas expliquées par l'*identification* de l'eau avec l'H₂O, mais par la *constitution* de l'eau avec l'H₂O. L'eau et l'H₂O ont des conditions d'individuation différentes. Dès lors, il y aurait un problème du fossé explicatif même pour les propriétés manifestes. Les qualités ne seraient pas expliquées. La thèse de Johnston est ingénieuse mais pas convaincante. Nous avons vu qu'il fallait identifier l'eau liquide aux molécules et aux événements physiques entre les molécules et que nous n'avions pas besoin d'une forme en plus des éléments constituants. Toutefois, l'argument de Johnston est pertinent puisqu'il met l'accent sur le *manifeste*. Toute réduction ou identification physicaliste doit être à même de rendre compte du manifeste. Et il est clair que ce n'est pas le cas.

Ce qui manque, comme l'a montré Johnston, c'est l'explication de la qualité. Si le problème des qualia est insoluble, c'est que le concept de quale n'est pas seulement un concept de rôle causal, mais aussi le concept d'une entité dont on a l'accoutance. Et c'est précisément cette qualité qu'il faut expliquer. On ne peut identifier un quale autrement que par ses qualités (pas de différence entre sa réalité et son apparence).

Le problème me paraît insoluble dans le cas d'une théorie des propriétés – et insoluble dans le cadre restreint du problème corps-esprit. Simplement, les rapports entre les descriptions ne sont pas de réduction. Nous pouvons établir des correspondances ou des lois-ponts, mais les vocabulaires ont des fonctions différentes et sont fondés sur des aspects différents du phénomène : ses relations causales avec des entités de types différents et ses relations de ressemblance avec les entités de même type. Les questions ne se posent pas pour les descriptions.

L'argument explicatif - Voici un premier argument, une version de ce que Chalmers appelle l'argument explicatif :

[1] Les explications physiques expliquent au plus les structures et les fonctions et les quantités.

[2] Expliquer les structures, les fonctions et les quantités ne suffit pas à expliquer les qualia.

∴ Aucune explication physique ne peut expliquer les *qualia*.

L'explication physique explique le quale si l'on entend par là une explication causale. Elle montre comment naît un certain événement qualitatif, mais elle ne le décrit pas comme qualitatif. Elle ne l'explique pas si l'on cherche une explication

réductrice, à savoir comment les propriétés qualitatives peuvent être réduites à des propriétés quantitatives ou structurales. Mais c'est simplement parce qu'il n'y a pas de réduction à chercher. Les descriptions sont *complémentaires*. Cela tient simplement à la fonction du vocabulaire employé et à ce sur quoi il est fondé, les relations de l'événement à d'autres événements externes.

L'argument de la connaissance– Considérons ensuite l'argument de la connaissance dans une version réaliste :

[1] Marie connaît tous les faits physiques.

[2] Marie ne connaît pas tous les faits.

∴ Les faits physiques n'épuisent pas la totalité des faits.

[1] Il y a des vérités sur les couleurs qui ne sont pas déductibles des vérités physiques. Alors le matérialisme est faux.

[2] S'il y a des vérités sur les couleurs qui ne sont pas déductibles des vérités physiques, alors le matérialisme est faux.

∴ Le matérialisme est faux.

Une solution consiste à affirmer qu'il s'agit bien d'une seule propriété, mais que nous les envisageons de façon différente et que nous ne *comprendons* pas l'identité. Horgan a proposé la réponse suivante à l'argument de la connaissance de Jackson. Selon lui, l'argument de Jackson repose sur une confusion entre deux sens d'information physique :

Information physique 1 : information exprimée au moyen des termes utilisés en physique.

Information physique 2 : information à propos des faits physiques, de événements physiques, etc.

Quand Marie sort de la chambre, elle acquiert une information au second sens, mais pas une information au premier sens. On peut décrire de façon différente un même fait, mais ce peut être le même fait. C'est là l'essence de la théorie événementielle. L'information chromatique est de l'information physique, mais elle n'est pas formulée en termes physiques.

Une réfutation vient du fait que pour envisager la chose de deux façons différentes, il doit y avoir deux propriétés différentes par lesquelles nous l'identifions. Dès lors, ces deux propriétés sont distinctes et le problème n'est pas résolu. Mais on n'est pas obligé de faire cette supposition. Il n'y a pas de propriétés. Il y a les relations causales et les relations de ressemblances chromatiques¹, qui constituent respectivement les vérifacteurs de nos propositions physiques ou chromatiques. C'est l'insistance sur les propriétés qui nous conduit à soulever des problèmes qui ne se posent pas.

¹ Les ressemblances physiques sont des ressemblances par les effets externes. Deux choses sont physiquement ressemblantes si elles produisent les mêmes effets. Les ressemblances phénoménales sont des ressemblances entre les natures internes.

L'argument du spectre inversé et l'argument du quale absent – On trouve aussi plusieurs versions de l'argument de la concevabilité :

[1] Il est concevable qu'il y ait un monde d'où les couleurs sont absentes/un monde où les couleurs sont inversées.

[2] S'il est concevable qu'il y ait un monde d'où les couleurs sont absentes/un monde où les couleurs sont inversées, il est métaphysiquement possible qu'il y ait un monde d'où les couleurs sont absentes/un monde où les couleurs sont inversées.

[3] S'il est métaphysiquement possible qu'il y ait un monde d'où les couleurs sont absentes/un monde où les couleurs sont inversées, alors les couleurs ne sont pas physiques.

∴ Les couleurs ne sont pas physiques.

J'ai rappelé deux arguments de la concevabilité : l'argument du spectre inversé et l'argument du quale absent.

On sait qu'il est possible de contester le passage de la concevabilité à l'ontologie. Je ne peux entrer dans cette discussion ici. Je dirai simplement que, si l'on peut tirer ainsi des conclusions, il faut que ce que nous concevons soit suffisamment contraint.

On peut imaginer l'inversion de l'espace des couleurs, mais il est beaucoup plus difficile d'imaginer une inversion réelle qui ne modifie pas certains aspects des choses. Il ne peut pas y avoir de reflet noir, par exemple (en général, on inverse une coupe circulaire de l'espace phénoménologique des couleurs, avec le blanc au centre, qui ne change pas). Quel est l'inverse d'une couleur métallique ? L'inverse d'un jaune phosphorescent ? L'inverse d'un brun d'une vieille écorce de bouleau¹). Ce que l'on imagine résulte souvent d'un appauvrissement du phénomène et de la prise au sérieux des espaces chromatiques. Hardin a montré que l'inversion suppose une symétrie de l'espace des couleurs. Hardin a montré que ce n'était pas le cas². En outre, j'ai indiqué que les couleurs pouvaient varier sous d'autres dimensions.

L'argument des qualia absents n'est pas transposable objectivement. Dans l'argument des qualia absents initial, on imagine le même cerveau, avec sa couleur grise, qui ne donne pas lieu aux divers qualia colorés. L'argument des *qualia* absents est donc plus difficilement transférable objectivement, parce qu'on imagine les choses avec leurs couleurs. On a également du mal à imaginer l'absence des couleurs autrement que noire, et le noir est encore une couleur. On peut appauvrir le monde des couleurs, mais on ne peut imaginer un monde totalement dépourvu de couleur.

¹ S'ajoute ici la difficulté selon laquelle les bruns ne sont pas d'authentiques couleurs, mais des jaunes ou des oranges dans certains contextes.

² Hardin C. L., « Reverting the Spectrum », dans *Readings on Color, vol. 1: The Philosophy of Color*, éd. par Byrne and Hilbert, vol. 1, 1997, pp. 289-301.

Il n'est pas non plus possible d'imaginer d'autres qualités que les couleurs là où elles se trouvent (d'imaginer une inversion entre les sons et les couleurs, par exemple). Sans doute parce que notre imagination est contrainte par notre expérience, mais sans doute aussi plus simplement parce que les autres qualités manifestes que nous connaissons n'ont pas le même rapport à l'espace.

Tous ces arguments ne sont pas dénués d'intérêt, puisqu'ils réclament une place pour la dimension qualitative du monde. Dans la mesure où la théorie événementielle prend au sérieux les qualités, elle les respecte.

Mais ils reposent sur une ontologie des propriétés qui soulève de faux problèmes. Dans le cadre de la théorie événementielle, on a vu que l'appareil descriptif de la théorie faisait bien référence au même événement que l'appareil descriptif chromatique et que les deux descriptions étaient complémentaires plutôt qu'antagonistes. Le fossé explicatif n'existe que si l'on suppose l'existence de *propriétés* correspondant aux deux descriptions. Levine suppose que l'omission est explicative et non pas métaphysique. La théorie événementielle, telle qu'elle décrite ici montre bien en quoi nous pouvons appréhender un seul événement par deux descriptions. Pour résoudre le problème de façon satisfaisante, il faut raisonner en termes d'événements, non de propriétés et le *dissoudre*.

§ 8 La théorie événementielle et les arguments du grain

Les arguments du grain, affirmant l'incompatibilité de l'homogénéité phénoménologique des surfaces colorées avec les caractéristiques des entités scientifiques, ont été développés notamment par Wilfrid Sellars, suite à Eddington¹. Bruce Aune les présente ainsi :

Supposons que nous ayons embrassé la théorie moléculaire de la matière avec conviction et que nous l'ayons fusionnée avec nos notions ordinaires, tenant désormais les pommes et les boules de billard pour des agrégats de particules exotiques. Supposons également que nous continuions de parler de ces objets familiers comme s'ils étaient colorés. La question se pose alors : pouvons-nous utiliser de façon cohérente nos termes de couleur dans leur sens ordinaire ? Pour répondre à cette question nous devons seulement en poser une autre : comment une collection discrète (*gappy*) de molécules incolores peut-elle être colorée de manière occurrente et continue, ainsi que l'exige le sens commun ? La réponse est, bien sûr, qu'elle ne le peut pas. L'essentielle discrétion est incompatible avec l'ultime continuité².

Il y a ici, comme le montre Cornman, deux arguments. On peut ou bien considérer que ces arguments établissent l'absence d'objectivité de la couleur sensible, ou bien considérer qu'ils montrent l'incompatibilité entre le réalisme naïf et le réalisme scientifique (qui accepte l'existence des entités postulées par la science).

¹ Eddington A.S., *The Nature of the Physical world*, New York, The Macmillan Company, 1928 ; Sellars W., *Science, Perception, and Reality*, Atascadero, California, Ridgeview Publishing Company, 1991.

² Aune B. *Mind and Nature*, New York, Random House, 1967, p. 172.

Je préfère, pour des raisons de simplicité, considérer qu'ils ont la première conclusion¹.

§ 8.1 Le premier argument lié à l'homogénéité

Le premier argument est le suivant :

[1] Si un objet physique est coloré, ses parties ultimes doivent être colorées.

[2] Tous les objets physiques sont ultimement constitués de particules.

[3] Les particules ne sont pas colorées.

∴ Les objets physiques ne sont pas colorés.

Cornman autorise deux réponses à l'argument de l'homogénéité :

Ou bien l'on conserve les prémisses (1) et (2), en rejetant la prémisse (3) : on affirme alors que les objets sont constitués de particules colorées². Ou bien on conserve la prémisse (3) et on rejette la prémisse (1) : on accepte qu'un objet puisse être coloré même si toutes ses parties ne sont pas colorées.

§ 8.1.1 Rejeter (1)

La théorie événementielle rejette (1). Si un objet physique est coloré, il n'est pas nécessaire que ses parties ultimes soient colorées : les objets ne sont colorés que *lorsque* certaines conditions sont réunies. Ainsi, la théorie événementielle suppose que les objets ne sont colorés que s'ils contiennent des événements causés par la lumière et producteurs de lumière ou des événements qui produisent de la lumière (pour les sources primaires de lumière). Cela suppose que les couleurs sont liées aux parties de l'objet susceptibles d'interagir avec la lumière, à *une certaine échelle*. Cornman imagine que les couleurs sont des propriétés émergentes, qui apparaissent quand les particules sont ordonnées et interagissent d'une certaine manière :

Au plus, on devrait affirmer que si un objet ayant des constituants est coloré, alors certains de ses constituants sont colorés *quand* ils sont les constituants de l'objet. Il est possible que cela soit une propriété qu'ils ont seulement quand ils entrent dans certaines relations structurales avec d'autres entités. Il se pourrait que les particules élémentaires isolées soient incolores mais quand un groupe d'entre elles est structuré d'une certaine manière, le système résultant possède la propriété émergente d'être colorée de part en part³.

L'objet est donc coloré parce que certains de ses constituants sont colorés. La question est de déterminer le rapport de la propriété à l'objet : est-ce que la

¹ On trouvera dans CORNMAN J., *Perception, common sense, and science*, New Haven, Yale University Press, 1975, des reconstructions qui ont la seconde conclusion.

² Cornman présente trois arguments en faveur de (3) et montre que ces arguments comprennent chacun une prémisse erronée ou insuffisamment justifiée.

³ Cornman J.W., *Perception, Common Sense and Science*, New Haven, Yale University Press, 1975, p. 331.

propriété a une épaisseur ? Est-ce qu'elle occupe l'espace entre les particules ? Cornman évoque une autre solution plus intéressante :

Il est possible, bien que peut-être contre-intuitif, que de telles relations entre des particules incolores dans un tel système donne lieu à quelque chose comme un champ se propageant parmi les particules, et que ce soit ces « champs », plutôt que les particules, qui soient continûment colorés¹.

Ici, l'interaction entre les particules ne donnerait pas lieu à une propriété, mais à une entité physique : un champ. L'évocation d'un champ est intéressante puisque qu'elle ressemble à la théorie événementielle, même si, ici, Cornman prend trop au sérieux l'image mécaniste que l'on se fait des particules.

Les événements sont mieux à même de rendre compte de l'apparition de certains caractères du monde à différents niveaux. En effet, on peut constater aisément que certains événements ne se produisent qu'à certaines échelles, comme les baisers (ce qui n'interdit pas que certains événements puissent se produire à toutes les échelles). Si l'émergence d'une propriété est difficile à comprendre, l'émergence d'un événement, pour reprendre le terme, se comprend aisément². Une personne seule ne peut faire une fête, mais plusieurs personnes peuvent donner lieu à une fête. Une molécule d'eau seule ne peut être le siège d'une vague, etc. Les événements dépendent de certaines conditions pour apparaître, conditions qui sont parfois spécifiées par les théories physiques.

On pourrait considérer que la physique explique ce qu'est la couleur ou dans quelles conditions émerge la couleur, ce qui du point de vue de la théorie événementielle revient à peu près au même. Il y a toutefois deux modèles des événements pour les couleurs, que j'appellerai le modèle des générateurs de vagues et le modèle de la fête. Selon le modèle des générateurs de vague, l'événement est ce qui se produit entre les générateurs de vague, ceux-ci n'appartenant pas à l'événement mais le produisant. En ce cas, l'événement serait quelque chose qui se produit entre ce qui le génère. Selon le modèle de la fête, l'événement comprend les éléments qui le composent, comme les fêtards. En ce cas, les événements comprendraient les particules. Il est difficile d'opter pour l'une ou l'autre option. Le modèle de la vague semble renvoyer à l'existence d'un événement supplémentaire et l'on aurait ce qui ressemble à une théorie primitiviste événementielle. Mais je préfère opter pour le modèle de la fête et identifier la couleur à un événement physique connu.

On pourrait dire qu'il y a une structure interne à l'événement. Si l'on suit le modèle de la vague, l'événement se déroule entre ce qui le génère. Si l'on suit le modèle de la fête, l'événement met en jeu des éléments, mais c'est parce qu'on considère les particules comme des éléments insécables qu'on imagine qu'il y a une structure

¹ Cornman J.W., *Perception, Common Sense and Science*, New Haven, Yale University Press, 1975, p. 331.

² Selon Humphreys P.W., «Emergence, Not Supervenience», *Philosophy of Science Supplement* 64 (4), 1997, pp. 337-345, l'émergence suppose : (i) la nouveauté, (ii) la différence qualitative, (iii) la propriété émergente ne peut apparaître à un autre niveau ; (iv) des lois différentes s'y appliquent ; (v) résulte d'une interaction entre les constituants.

interne. Je ne crois pas que quelque chose interdise a priori qu'un événement résulte d'une fusion ou d'une interaction autre que mécanique entre des constituants physiques de l'événement¹. Ce qui importe est que les composantes de l'événement soient identifiables dans d'autres situations, par exemple lors d'une expérience.

Si nous admettons le modèle vague, nous ne percevons pas les conditions physiques de l'événement, qui nous permettraient de l'identifier comme tel. Ceux-ci sont indiscernables. Si nous admettons le modèle fête, nous ne pouvons défaire ce qui ne peut être défait que par l'usage d'instrument. Dans l'un et l'autre cas, la nature physique n'est pas discernable. Dans le premier cas parce que nous ne percevons pas certaines causes, dans le second parce que les constituants de l'événement ne peuvent être séparés que dans certaines conditions qui ne sont pas ceux de la vision ordinaire. Dans le premier cas, les quantités peuvent causer des qualités, dans le second cas, les qualités sont des états spécifiques de certains éléments qu'on peut décrire par ailleurs de façon purement quantitative.

C'est pour cela qu'il importe de considérer la prémisse [2]. La question est de savoir si les constituants ultimes sont des particules et si ces dernières sont des petites boules. Quand Feynman dit que les photons se comportent comme des particules, c'est en raison de leurs rapports avec le photomètre, leur caractère discret, mais cela n'implique pas qu'ils ressemblent à des boules. Il y a une difficulté ici pour savoir à quoi ressemblent les objets microscopiques. C'est à la fois un désavantage et un avantage pour la théorie événementielle.

§ 8.1.2 Rejeter (3)

Pour rejeter [3], il faut rejeter au moins une des prémisses de l'un des trois arguments en faveur de [3]. Voici les trois arguments :

Argument 1

¹ Humphreys suggère qu'il peut y avoir une fusion entre des propriétés (Humphreys P.W., « How Properties Emerge. », *Philosophy of Science* 64 (1), 1997, pp. 1-17). J'avoue ne pas réussir à comprendre une fusion entre des propriétés, mais je comprends très bien une fusion entre des événements, par exemple par la fusion de vague ou la fusion de deux fêtes.

Humphreys défend ce qu'il appelle un minimalisme ontologique selon lequel (i) il y a un ensemble limité de constituants fondamentaux du monde, (ii) les individuer requiert seulement des propriétés intrinsèques et tous les individus et les propriétés non fondamentales sont constitués par ces constituants fondamentaux. Le problème est celui de la composition des entités non fondamentales. Humphreys montre qu'on suppose deux modèles : celui des agrégats et celui de la survenance. Il propose de défendre une troisième version, l'émergence. Il est clair que le modèle de l'agrégation n'est pas valable pour tous les objets. Il s'agit d'un modèle fondamentalement *mécaniste* qui procède par juxtaposition d'entités de même type. La survenance pose problème parce qu'elle est utilisée pour parler de relation entre les niveaux, mais que rien n'exclut qu'on l'utilise au sein d'un même niveau. On l'utilise simplement pour montrer qu'elle vaut pour des entités qui ont moins de réalité mais ne contribuent pas à les expliquer. En ce sens, elles ne sont qu'un outil philosophique, comme Chalmers l'a montré, mais auquel il faut adjoindre une théorie de la relation sous-jacente.

(A) Si le réalisme scientifique est correct, alors une particule subatomique a une propriété seulement si cette dernière est attribuée à la particule par la physique des particules.

(B) La physique des particules n'attribue pas de couleur aux particules subatomiques.

∴ Si le réalisme scientifique minimal est correct, alors aucune particule subatomique n'est colorée.

La seconde prémisse est vraie, mais la première est fausse. Cornman note que défendre le réalisme scientifique n'implique pas d'admettre que les objets postulés par la science ont seulement les propriétés que leur attribue la science. Une façon de rendre plausible cette thèse est de considérer que les propriétés attribuées par la science sont une façon de décrire la relation des particules à d'autres objets. Parler de la masse d'une particule reviendrait à spécifier dans quelles conditions elle peut être accélérée, par exemple. Les couleurs seraient-elles des propriétés intrinsèques des particules ? Le défaut de cette solution est que les propriétés attribuées par la science n'auraient pas le même statut que les couleurs et que Cornman semble vouloir considérer que les propriétés scientifiques et les propriétés ordinaires ont le même statut. Cela est dû à la trop grande importance accordée à la notion de propriété.

Il vaut mieux soutenir que les couleurs n'apparaissent que lorsque les particules interagissent entre elles et avec la lumière d'une certaine façon – en ce cas, nous rejeterions la prémisse [1]. C'est ce que défend la théorie événementielle. Certes, nous pouvons supposer que la science ne parle pas de tout, mais, si l'on suit Cornman, les couleurs échappent totalement à la science. Or la science explique dans quelles conditions certaines couleurs apparaissent. Et c'est précisément ce que dit la théorie événementielle.

Une autre difficulté est que si elles sont colorées, elles n'en constituent pas moins une surface discrète et que les couleurs sont supposées occuper continûment l'espace. Mais cela relève du second argument de l'homogénéité. Nous pourrions renier l'homogénéité.

Argument 2

Voici le second argument :

(C) Si le réalisme scientifique minimal est correct, alors un objet physique a une couleur sensible seulement s'il absorbe ou réfléchit sélectivement les ondes lumineuses.

(D) Si le réalisme scientifique minimal est correct, alors aucune particule subatomique n'absorbe sélectivement ou ne réfléchit sélectivement les ondes lumineuses.

∴ Si le réalisme scientifique minimal est correct, alors aucune particule subatomique n'est colorée.

Cornman accepte (D) et propose de rejeter (C). La lumière est nécessaire pour que la couleur soit observable, mais elle n'est pas nécessaire pour que l'objet ait une couleur. La lumière *révèle*, mais elle ne *produit* pas les couleurs, ni n'est produite par elles (dans le cas des sources lumineuses, on pourrait supposer que la lumière

est produite par les couleurs, mais on ne voit pas bien la connexion entre la lumière et la couleur). Cornman rejette l'idée que la lumière ait à voir avec l'existence des couleurs. Elle rend *possible* la perception des couleurs.

L'idée de Cornman suppose toutefois que les particules aient des surfaces colorées. Or on sait que les particules ne sont probablement pas des objets dotés de surface, à la manière des atomes insécables dotés d'une forme déterminée des Anciens.

Mieux vaut accepter l'idée qu'un objet n'interagissant pas avec la lumière ou n'en produisant pas est inobservable parce que nous n'avons pas les moyens de l'observer, mais surtout parce qu'il n'a pas de couleur sensible. La lumière produit, mais ne révèle pas la couleur : elle est une condition de l'existence de la couleur.

Ici, Cornman et ceux qui soutiennent la thèse selon laquelle les particules ne sont pas colorées partagent la même idée : la couleur est une propriété. Si la couleur est liée à l'interaction de la lumière avec un ensemble de particules, l'idée que les particules ne sont pas colorées n'est d'aucun secours contre le réalisme naïf.

Cela suppose de rejeter la prémisse (1), puisque tous les constituants d'un objet ne nécessiteraient pas d'être colorés.

Argument 3

Cet argument est lié au précédent :

(E) Si quelque chose n'est pas observable, alors il ne possède pas de couleur sensible.

(F) Si le réalisme scientifique est correct, alors aucune particule subatomique n'est observable.

∴ Si le réalisme scientifique minimal est correct, alors aucune particule subatomique n'est colorée.

La difficulté ici est de comprendre (E). Pour Cornman, on pense que la couleur n'étant pas sensible, elle n'existe pas. Or, la petitesse n'implique pas l'absence de possession d'une propriété. Si l'on lit (E) comme (Ea)

(Ea) Si quelque chose est trop petit pour être observé (à savoir pour réfléchir des ondes lumineuses), alors il n'a pas de couleur sensible.

Pour Cornman, Ea est raisonnable, mais on peut le comprendre de deux façons:

(Eb) Si quelque chose est trop petit pour être observé (pour réfléchir des ondes lumineuses), alors aucune étendue d'une couleur qu'il possède n'est sensible, à savoir, aucune étendue de couleur n'est perceptible.

Cette interprétation est compatible avec le fait que certaines choses inobservables soient colorées et avec le fait qu'aucune ne soit colorée. Elle est plus faible que Ec :

(Ec) Si quelque chose est trop petit pour être observé (pour réfléchir des ondes lumineuses), alors il n'a aucune étendue de couleur sensible, à savoir il n'a aucune étendue de couleurs, des étendues qui soient perceptibles.

Cornman accepte Eb et rejette Ec. Le réalisme scientifique minimal autorise d'autres propriétés que celles imputées par la physique. Eb est toutefois invraisemblable pour les raisons avancées plus haut. La lumière produit la

couleur/est produite par la couleur et la rend visible. La science fournit des explications de la couleur. Pour Cornman, la lumière est la condition de visibilité de la couleur, ce qui la rend sensible et capable d'entrer dans une relation d'apparaître, mais elle ne cause pas pour autant la couleur. Mais il existe de nombreuses raisons de penser que cela est faux.

§ 8.2 Second argument de l'homogénéité

Le second argument est lié à la *continuité* de la couleur. Les couleurs manifestes des surfaces sont des étendues continues de couleur et cela requiert que les objets soient spatialement continus. Or les constituants élémentaires des objets physiques sont des particules spatialement discrètes. L'argument est le suivant :

[1] Si un objet physique est coloré, il est continûment coloré.

[2] Les objets sont constitués de particules discrètes.

[3] Les objets physiques n'ont pas d'étendue spatiale continue.

∴ Les objets physiques ne sont pas colorés.

La thèse événementielle n'oblige pas à accepter l'*homogénéité* de la couleur au sens où, à un moment t , toutes les parties d'une surface devraient être colorées. Il se peut que la surface soit hétérogène et que certaines de ses parties ne soient pas colorées à t , bien qu'elles apparaissent continûment colorées à tous les moments du temps. Il est possible qu'on perçoive généralement une tranche temporelle étendue. On peut donc nier l'hétérogénéité spatiale des objets colorés, ce qui ne change rien pour nous, mais on ne peut nier le caractère qualitatif de la couleur, et c'est ce qui importe. En ce cas, l'homogénéité ne serait pas une caractéristique essentielle de la couleur, contrairement à ce que pensaient Sellars, Eddington ou Lycan. Ce n'est donc pas elle qui doit nous conduire à postuler des couleurs qualités. Mais il se pourrait qu'elle soit homogène au cas où l'on revienne à une théorie continuiste de la matière.

La perception n'est pas illusoire, comme semble le croire Cornman. La couleur occupe bien toute la surface, même si elle ne l'occupe pas toute entière instantanément. Nous percevons des intervalles (la perception du mouvement est de ce type : il n'y a pas de mouvement instantané, le déplacement d'un objet d'un point à un autre prend du temps, une altération prend du temps). La perception du mouvement n'est pas instantanée puisque le mouvement n'est pas instantané¹). La représentation représente un moment, une altération longue. Nous percevons la chaise comme uniformément colorée de t_1 à t_2 . Il n'est pas non plus nécessaire de dire, comme Bergson, que les qualités sont des contractions de quantités. Les représentations portent sur des *processus* ou des états, pas directement sur des événements. Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'il existe des instants, comme des points sans dimension. Qu'il n'y en ait pas n'interdirait pas l'existence d'événements, bien que les couleurs ne soient pas, au sens strict, des événements mais des états ou des processus.

¹ Un partisan du réalisme naïf pourrait dire que nous percevons chacun de ces instants, mais on voit mal alors ce que serait la perception du mouvement.

Portant sur un objet durant un intervalle, la perception n'est pas incorrecte. La surface est uniformément colorée pendant un intervalle.

Conclusion

La conclusion est brève et se veut une simple récapitulation de ce que je tiens pour les points essentiels de ce travail.

§ 0 Thèse

Ce travail est une tentative de réconcilier la thèse de la révélation, la thèse de la réalité des couleurs et le physicalisme :

thèse de la réalité des couleurs : la couleur existe indépendamment de l'esprit.

physicalisme : Les couleurs sont des entités physiques.

thèse de la révélation : L'expérience des couleurs révèle la nature des couleurs.

La thèse de la révélation est généralement tenue pour incompatible avec les thèses physicalistes et la thèse de la réalité des couleurs. Adopter la révélation implique que les couleurs sont phénoménales :

thèse de la phénoménalité de la couleur : les couleurs sont ce qu'elles semblent être.

Une description phénoménologique de ce qui est révélé conduit à tenir les couleurs pour des entités qualitatives :

thèse du caractère qualitatif de la couleur : les couleurs sont des qualités.

C'est ce caractère qualitatif des couleurs révélées qui pose problème, non le caractère phénoménal des couleurs. Si l'on suit Locke, les qualités premières, parfaitement objectives, sont des entités dont la nature est révélée par l'expérience, des entités phénoménales (ou phénoménales en principe, à savoir qui le seraient si nous avions des yeux pour les discerner). Seulement, les qualités premières, à la différence des qualités secondes, sont des *quantités* ou des limites de quantité dotées d'un pouvoir causal et explicatif qui leur confère une réalité.

Dès lors, au moins trois options paraissent ouvertes.

La première est une forme de physicalisme qui renonce à la thèse de la révélation et refuse le caractère qualitatif de la couleur. La thèse de la révélation est prétendument incompatible avec le physicalisme puisque l'expérience des couleurs ne les présente pas comme des entités physiques. Cela ne veut pas simplement dire que le contenu de la perception ne contient aucune proposition relevant d'une théorie physique, ce qui paraît évident puisque nous percevons les choses que nous connaissons ou non les théories physiques, mais cela signifie que les caractéristiques perçues de la couleur paraissent incompatibles avec les caractéristiques connues des entités physiques, notamment le caractère *qualitatif* de la couleur. Adopter le physicalisme suppose donc d'abandonner la théorie de la révélation et oblige à soutenir que la nature des couleurs n'est pas révélée, mais doit faire l'objet d'une enquête scientifique. Ce physicalisme rencontre des problèmes pour expliquer l'expérience de la couleur.

Une deuxième option est le subjectivisme. Renoncer à la révélation est difficile. Si l'on voulait la conserver et garantir la nature qualitative des couleurs, il faudrait alors abandonner la thèse de la réalité des couleurs. Si l'on tient à considérer les couleurs comme des entités dont la nature est révélée, alors il faut en faire des entités mentales.

Cela va toutefois à l'encontre de l'une des caractéristiques des couleurs. Elles sont localisées à la surface des objets et ont des modes d'apparence qui les lient intimement à l'espace. Si l'on veut concilier la localisation des couleurs et leur caractère qualitatif, adopter à la fois la thèse de la révélation et la thèse de la réalité des couleurs, alors il faut renoncer au physicalisme et tenir les couleurs pour des entités additionnelles, survenant sur le monde physique. C'est là la troisième option, l'option primitiviste, qui conduit parfois à nier toute réalité, mentale ou objective, aux couleurs.

J'ai soutenu ici qu'une quatrième option était disponible, à même de concilier la révélation, le physicalisme et la réalité des couleurs :

théorie événementielle : les couleurs sont des événements.

La théorie événementielle tient les couleurs phénoménales pour des couleurs physiques objectives. La thèse événementielle paraît à même de rendre compte de la phénoménologie des couleurs, qui sont variables et transitoires, même si, s'agissant des couleurs de surface notamment, elles dépendent autant de l'éclairage que d'une base physique permanente. La conciliation entre la révélation et le physicalisme consiste à montrer que les descriptions phénoménales et physiques de l'événement jouent des rôles différents. Les premières renvoient à la nature intrinsèque des couleurs, dont on a une expérience directe, tandis que les autres appartiennent à une description physique des relations entre les événements colorés et d'autres événements physiques. La description physique de l'événement expose ses conditions quantitatives et rend compte de sa structure, mais est incapable de rendre compte de l'altération et de la dynamique de l'événement coloré, compte tenu du caractère quantitatif du langage utilisé, incapable de renvoyer à ce qui peut uniquement être perçu : la qualité. Cette approche qui distingue des descriptions liées à des perspectives différentes sur l'événement permet de se passer des propriétés, qui conduisent au problème du fossé explicatif pour les théories physicalistes.

J'espère ainsi avoir contribué à montrer que nous n'avons peut-être jamais quitté l'Eden.

§ 1 Si la thèse événementielle se révélait fausse

Si la thèse événementielle se révèle fausse¹, j'espère que ce travail sera utile sur quelques points.

– si la thèse naïve est fausse, il est possible, peut-être de préserver la théorie événementielle en tant que théorie physicaliste, même si cela pose d'évidents

¹ Je crois qu'elle est vraie ou que l'une qui s'en rapproche est vraie, mais ce n'est qu'une croyance et, sans doute, satisfait-elle chez moi une volonté qui n'a rien de rationnelle, au sens que donne William James à ce terme dans *La volonté de croire*.

problèmes, puisqu'il faut alors renoncer à la révélation. Personnellement, je préfère conserver la révélation, quitte à être éliminativiste.

– j'espère avoir éclairé la dispute traditionnelle entre Locke, Berkeley, Hume et Reid, grâce à la thèse de la révélation et montré comment elle se poursuit actuellement. Le problème se pose toujours comme au temps de Locke, malgré les « progrès » des sciences de la vision. Ces dernières partagent les présupposés métaphysiques des pionniers du mécanisme.

– j'espère avoir, en utilisant la thèse de la révélation, exposé les thèses de façon à établir entre elles des rapports qui ne sont pas évidents au premier abord, en montrant que des philosophes aussi éloignés que peuvent l'être Hardin et McGinn, par exemple, partagent bien un problème et des présupposés communs.

– j'espère avoir montré comment doit être compris le problème des couleurs si l'on veut le prendre au sérieux : il s'agit d'expliquer le contenu de notre expérience tel qu'il se présente, avec toutes ses caractéristiques, y compris qualitatives. Dans la philosophie contemporaine des couleurs, un partage existe entre ceux qui prennent le problème au sérieux, comme les primitivistes et les subjectivistes non physicalistes, et ceux qui prennent la science au sérieux, mais s'écartent souvent trop de l'expérience des couleurs. L'approche du problème faisant appel à des doses massives de science fait souvent perdre de vue l'expérience initiale et malgré la technicité ou le brio des thèses avancées, il semble qu'on ne parle plus guère des couleurs.

– enfin, quelques présupposés des philosophies de la couleur méritent d'être interrogés : le rôle de la thèse de la permanence dans la discussion sur les couleurs et son ancrage dans la physique mécaniste ; le rôle de cette même philosophie mécaniste dans la compréhension du processus perceptif et de la causalité. Les théories de la perception gagneraient à regarder de plus près les théories de la causalité disponibles et à s'engager plus avant dans l'enquête métaphysique.

– une enquête historique sur les présupposés métaphysiques qui conditionnent la science, ainsi qu'une enquête généalogique ou archéologique qui repère les présupposés à l'œuvre dans la formulation et l'interprétation des théories scientifiques et l'argumentation seraient également utiles.

– j'espère avoir montré que des thèses classiques sur le processus perceptif peuvent être réinterprétées : l'accessibilité des couleurs dépend de notre système perceptif, mais les couleurs elles-mêmes ne dépendent pas ontologiquement de notre système perceptif. Il me semble que la thèse subjectiviste souvent citée par les scientifiques est un héritage d'une certaine métaphysique. Le problème sans doute est que nous n'en avons pas d'autre à notre disposition. Le problème des couleurs est toutefois, pour la métaphysique présupposée par les sciences de la vision, l'équivalent d'une invitation à changer de paradigme, comme le fut en physique le problème du rayonnement du corps noir, et à abandonner définitivement les vieux restes de mécanisme.

§ 2 La théorie événementielle est-elle complète ?

Ce travail satisfait seulement l'un des deux réquisits d'une théorie naïve des couleurs. Il essaie de démontrer l'existence d'entités *qualitatives* objectives, mais il n'établit pas comment ces entités sont données dans l'expérience.

Il manque donc une théorie de l'expérience qui explique comment les couleurs sont *données* dans l'expérience. Il y a là des problèmes redoutables, notamment le problème du fossé temporel pour les théories relationnalistes et le problème de la donation pour les théories causales, représentationalistes ou intentionnalistes.

Disposer d'une théorie de l'expérience permettrait également d'avoir une théorie de l'illusion. Si la théorie événementielle résout certains cas de perception dite illusoire, en montrant que, précisément, elles ne sont pas des illusions, il reste qu'il faut rendre compte des couleurs du rêve et des souvenirs, et que certaines couleurs ont un statut plus difficile, notamment les couleurs obtenues en quadrichromie ou les couleurs des téléviseurs et des écrans divers.

Si cela peut soulever quelques difficultés, elles ne paraissent pas rédhibitoires. D'une part, les théories qui arguent de ces phénomènes pour défendre des théories subjectivistes des couleurs sont, me semble-t-il, incapables de rendre compte des couleurs objectives et elles font face à de graves difficultés. D'autre part, la plupart des autres théories objectivistes ou physicalistes ne sont pas mieux placées pour résoudre ce problème¹.

Les remarques à ce sujet, disséminées ici et là dans ce travail, notamment à l'occasion de l'examen d'autres approches, donnent des indications sur ce que pourra être cette théorie et sur les options qui me paraissent indéfendables. En outre, rien ne garantit que ce qu'on tient pour des couleurs illusoire, comme les couleurs hallucinées, soient bien des couleurs, ou du moins qu'elles appartiennent à la même catégorie ontologique que les couleurs dont il est question ici. Il y a peut-être encore plus de choses sous le mot « couleur » que ce que l'on y met habituellement.

Une théorie complète des couleurs serait donc une théorie complète de l'expérience perceptive, une tâche de longue haleine impossible à mener à bien ici.

Une théorie de la perception est une ontologie du processus perceptif. L'ontologie est fondamentale. Elle seule permet, dans la mesure où cela est possible, d'achever une pleine compréhension de ce qui se déroule dans le monde. Les obscurités qui subsistent dans les théories scientifiques des couleurs et de la perception des couleurs, le mystère du surgissement des sensations colorées qu'on trouve dans la thèse subjectiviste classique, par exemple, apparaissent du fait que l'ontologie a été oubliée. Ce mystère disparaît dans la théorie des *sense data*, même si cette dernière rencontre d'autres problèmes. Ceux qui ont les premiers enquêté sur la perception

¹ La seule théorie qui me paraît à même de traiter de tous ces problèmes de façon plausible, même si elle présente quelques problèmes, est celle de Grossman, 1990, qui tient les couleurs pour des universaux exemplifiables à la fois physiquement et mentalement, les universaux de couleur n'étant ni physiques, ni mentaux, leurs exemplifications pouvant être de l'un ou l'autre genre. Quand nous voyons une pomme verte, le vert est exemplifié à la fois dans la sensation et dans la pomme.

des couleurs prêtaient attention à ce genre de questions. Il n'y avait dans ce travail que des esquisses, souvent imprécises, d'une théorie. Elles tracent néanmoins le cadre d'un programme de recherche métaphysique possible sur les couleurs et la perception, prenant la science au sérieux, mais impliquant de réinterpréter des conclusions qui ne relèvent pas de la science, mais d'une métaphysique erronée¹. Ceux qui veulent renoncer à l'ontologie se condamnent à l'obscurité, même s'ils tentent de la masquer en la dissimulant sous le nom de science.

¹ J'aurais beaucoup aimé avoir à ma disposition un physicien et un spécialiste des couleurs pour répondre à des questions qui ne trouvent pas nécessairement de réponses dans les livres, les articles ou les excellents sites sur la couleur, y compris ceux, excellents, qui ont été cités ici. La difficulté est notamment la prolifération des modèles, qui rend difficile la compréhension intuitive de ce qui se passe. Tous les modèles décrivent la même chose, mais avec des formalismes ou des vocabulaires différents, qui suggèrent des choses différentes. Cela est particulièrement frappant quand on envisage la lumière comme un ensemble de photons ou comme des longueurs d'ondes : dans un cas le nuage électronique est vu comme un champ qui acquiert de l'énergie (et qu'il est facile de concevoir comme coloré), dans l'autre cas les électrons invitent à les concevoir comme des petits boules qui émettent des ondes, comme une balle au milieu d'une mare sur laquelle on appuierait, modèle plus difficile à concilier avec la phénoménalité des couleurs. Les modèles sont conçus pour coller à la réalité et faire des prédictions, mais les images auxquelles ils nous conduisent sont parfois égarantes. Ce qui compte toutefois, comme diraient les Australiens, ce sont leurs vérifacteurs : des événements. Et rien n'interdit à la métaphysique de dessiner une image.

Bibliographie

- AKINS K., HAHN M., « The Peculiarity of Color », in Davis S (ed.), *Vancouver Studies in Cognitive Science. Vol. 9, Colour Perception: Philosophical, Psychological, Artistic, and Computational Perspectives*, Oxford, Oxford UP, 2000, pp. 215-247.
- ALDRICH V. C., « Colors as universals », *Philosophical Review* 61, 1952, pp. 377-381,
- ALLEN K. « The Mind-Independence of Colour », *European Journal of Philosophy* 15, 2007, pp. 137–158.
- ALLEN K. « Inter-Species Variation in Colour Perception », *Philosophical Studies* 142, 2009, pp. 197–220.
- ALLEN K., « Being Coloured and Looking Coloured », *Canadian Journal of Philosophy* 39, 2009, pp. 647-670.
- ALLEN K., « Revelation and the Nature of Colour », *Dialectica* Vol. 65, N° 2, 2011, pp. 153–176.
- ALLIX L., *Perception et réalité*, Paris, CNRS Editions, 2004.
- ANSCOMBE, G. E. M., « The subjectivity of sensation », *Ajatus* 36, 1974, pp. 3-18.
- ANSCOMBE, G. E. M., « Under a Description », *Noûs* 13, 1979, pp. 219-317
- ANSCOMBE, G. E. M., *Metaphysics and the philosophy of mind*, Oxford, Basil Blackwell, 1981.
- D'AQUIN T. (SAINT), *Commentaire du traité de l'âme d'Aristote*, Paris, Vrin, 2007.
- ARISTOTE, *Petits traités d'histoire naturelle*, trad. Morel P.M., Paris, Flammarion, 2000.
- ARMENGAUD F. (éd), *G. E. Moore et la genèse de la philosophie analytique*, Paris, Librairies des Méridiens-Klincksieck, 1985.
- ARMSTRONG D. M., *Perception and the physical world*, London, Routledge & Kegan Paul, 1961.
- ARMSTRONG D. M., *A Materialist Theory Of The Mind*, London, Routledge, 1968.
- ARMSTRONG D. M., « The secondary qualities: an essay in the classification of théories », *Australasian Journal of Philosophy* 46, 1968, pp. 225-41.
- ARMSTRONG D. M., « Color realism and the argument from microscopes », In *Contemporary Philosophy in Australia*, ed. R. Brown and C. D. Rollins, London, Allen & Unwin, 1969, pp. 119-131.
- ARMSTRONG D. M., *Truth and Knowledge*, Cambridge, Cambridge UP, 1973.
- ARMSTRONG D. M., *The nature of mind*, Sussex, The Harvester Press, 1981.
- ARMSTRONG D. M. « Colour Realism and the Argument from Microscopes », in *The nature of mind*, Sussex, The Harvester Press, 1981, pp; 104-118

- ARMSTRONG D. M., *Universals*, Boulder Colorado, Westview Press, 1989, trad. fr. S. Dunand, B. Langlet, J.-M. Monnoyer, *Les universaux*, Paris, Ithaque, 2010.
- ARMSTRONG D. M., « Reply to Campbell », in *Ontology, Causality and Mind: Essays in Honour of D. M. Armstrong*, ed. J. Bacon, K. Campbell, and L. Reinhardt. Cambridge: Cambridge University Press, 1993.
- ARMSTRONG D. M., « Qualia Ain't in the Head », *Psyche* 2, 1996, pp.31-4.
- ARMSTRONG D. M., « Smart and the secondary qualities », In *Metaphysics and Morality: Essays in Honour of J. J. C. Smart*, ed. P. Pettit, R. Sylvan, and J. Norman. Oxford: Blackwell, repris dans Byrne A., Hilbert D. R. (éd), *Readings on Color*, Cambridge Mass, MIT Press, 1997, pp. 33-46.
- ARMSTRONG D. M., « The Causal Theory of the Mind », », in *Mind and Cognition*, Lycan W. G. (éd), Oxford, Blackwell Publishers, 1999, pp. 20-27.
- ARMSTRONG D. M., *The mind-body problem*, Boulder Colorado, Westview Press, 1999.
- ARMSTRONG D. M., *Sketch for a systematic metaphysics*, Oxford, Oxford UP, 2010.
- ARMSTRONG D. M., MARTIN CB. (éd.), *Locke and Berkeley*, London, Melbourne, Macmillan, 1968.
- ARMSTRONG D. M., MALCOLM N., *Consciousness & Causality*, Oxford, Great debates in philosophy, 1984.
- ARTHADEVA B.M., « Naive realism and the problem of color-seeing in dim light », *Philosophy and Phenomenological Research* 21, 1961, pp. 467-78.
- ATHERTON M., « How Berkeley Can Maintain That Snow is White », *Philosophy and Phenomenological Research* 67 (1), 2003, pp. 101–113.
- AUNE B., *Knowledge, mind, and nature*, New York, Random House, 1967.
- AUSTIN J. L., *Sense and Sensibilia*, Oxford, Oxford University Press, 1962, trad. fr., Gochet P., revue par Ambroise B. *Le langage de la perception*, Paris, Librairie Philosophique J.Vrin, 2007.
- AVERILL E. W., « Why are colour terms primarily used as adjectives? », *Philosophical Quarterly* 30, 1980, pp. 19-33.
- AVERILL E. W., « The primary-secondary quality distinction », *Philosophical Review* 91, 1982, pp. 343-62.
- AVERILL E. W., « Review of C. L. Hardin's *Color for Philosophers* and D. R. Hilbert's *Color and Color Perception* », *Philosophical Review* 100, 1991, pp. 459-463.
- AVERILL E. W., « The relational nature of color », *Philosophical Review* 101, 1992, pp. 551-588.
- AVERILL E. W., « Color and the Anthropocentric Problem », in *Readings on Color (The Philosophy of Color)*, Byrne A., Hilbert D. R. (éd), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 11-32.

- AYER A. J., *The central questions of Philosophy*, London, Penguin Books, 1973.
- BACON J. CAMPBELL K., REINHARDT L., *Ontology, causality and mind*, Cambridge, Cambridge UP, 1993.
- BAGOT J.D., *Information, sensation et perception*, Paris, Armand Colin, 2002.
- BALDWIN T., G. E. Moore ; *Selected Writings*, London, Routledge, 1993.
- BARNES W. H.F., « Did Berkeley Misunderstand Locke ? », in Armstrong D. M., Martin CB. (édd.), *Locke and Berkeley*, London, Melbourne, Macmillan, 1968, pp. 78-85
- BENNETT, J., « Substance, reality, and primary qualities », *American Philosophical Quarterly* 2, 1965, pp.1-17, repris dans Armstrong D. M., Martin CB. (édd.), *Locke and Berkeley*, London, Melbourne, Macmillan, 1968, pp. 86-124.
- BENNETT J., *Locke, Berkeley, Hume. Central themes*, Oxford, Clarendon Press, 1971.
- BERCHIELLI L., « Representing color: discussions and problems », in *Bilder im Geiste: Zur kognitiven und erkenntnistheoretischen Funktion piktorialer Repräsentationen*, K. Sachs-Hombach (éd.), Amsterdam: Rodopi, 1995.
- BERCHIELLI L., « Color, Space, and Figure in Locke: An Interpretation of the Molyneux Problem », *Journal of the History of Philosophy* 40 (1), 2002, pp. 47-65.
- BERGSON H., *Matière et Mémoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1939.
- BERGSON H., *Essai sur les données immédiates de la Conscience*, Paris, Presses Universitaires de France, 1940.
- BERKELEY G., *Philosophical Works including the works on Vision*, incluant : *An essay towards a new theory of vision* (1734⁴) ; *A treatise concerning the principles of human knowledge* (1734²) ; *Three dialogues between Hylas and Philonous* (1734³) ; *De motu* (1721) ; *The theory of vision vindicated and explained* (1733) ; *Philosophical commentaries* (Notebook B & Notebook A of 1707–1708) ; *Philosophical correspondence between Berkeley and Samuel Johnson* (1729–1730) ; M. R. Ayers (éd.), London, Everyman's Library, coll. Classics, 1975, 1998⁹.
- BERKELEY G., Œuvres I, incluant : *Notes philosophiques. Carnets A et B* (1707–1708), trad. G. Brykman, L. Déchery, D. Berlioz-Letellier, M. Blay, M. Beyssade, M. Phillips, J.-M. Beyssade ; *Introduction manuscrite au Traité des Principes* (non datée), trad. D. Berlioz-Letellier ; *Un essai pour une nouvelle théorie de la vision* (1709), trad. L. Déchery ; *Un traité concernant les Principes de la connaissance humaine* (1710), trad. M. Phillips ; G. Brykman (éd.), Paris, PUF, coll. Epiméthée, 1985.
- BERKELEY G., Œuvres II, incluant : *Trois dialogues entre Hylas et Philonous* (1713), trad. J.-M. Beyssade ; *Du mouvement* (1721), trad. M. Beyssade, D. Berlioz-Letellier ; *Correspondance philosophique entre G. Berkeley et S. Johnson* (1729–1730), trad. G. Brykman ; *La théorie de la vision défendue et expliquée* (1733), trad. L. Déchery ; *L'analyste* (1734), trad. M. Blay ; *Défense de la libre-*

- pensée en mathématiques* (1735), trad. D. Berlioz Letellier ; G. Brykman (éd.), Paris, PUF, coll. Epiméthée, 1987.
- BERKELEY G., *Principes de la connaissance humaine* (1710), trad. par D. Berlioz, Paris, Flammarion, coll. GF, 1991.
- BERKELEY G., *Trois dialogues entre Hylas et Philonous* (1713), trad. par G. Brykman et R. Dégremont, Paris, Flammarion, Coll. GF, 1998.
- BERLIOZ D. & NEF F. « Berkeley ou l'idée contre la représentation », in *La voie des idées? Le statut de la représentation. XVIIe-XIXe siècles*, Kim Sang Ong-Van-Cung (éd.), CNRS Editions, Paris, 2006.
- BIGELOW J., COLLINS J., et PARGETTER R., « Colouring in the world », *Mind* 99, 1990, pp. 279-88.
- BLOCK N., « Inverted Earth », in *Philosophical Perspectives*, J. Tomberlin (éd.), Atascadero, CA, Ridgeview, 1990.
- BLOCK N., « Qualia », in *A Companion To The Philosophy Of Mind*, Guttenplan S. (éd.), Oxford, Blackwell Publishers, 1994, pp. 514-519.
- BLOCK N., FLANAGAN O., GÜZELDERE G., *The Nature of Consciousness*, Cambridge Mass, The MIT Press, 1997.
- BOGHOSSIAN P. A., VELLEMAN J. D., « Color as a Secondary Quality », in *Readings on Color (The Philosophy of Color)*, Byrne A., Hilbert D. R. (édd), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 81-104.
- BOGHOSSIAN P. A., VELLEMAN J. D., « Physicalist Theories of Color », in *Readings on Color (The Philosophy of Color)*, Byrne A., Hilbert D. R. (édd), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 105-136.
- BORING E.G., *Sensation and perception in the history of experimental psychology*, New York, Appleton Century Crofts, 1942.
- BOUTOT A., *L'invention des formes*, Paris, Edition Odile Jacob, 1993.
- BOUVERESSE J., *Langage, perception et réalité 1*, Nîmes, J. Chambon, 1995.
- BOUVERESSE J., *Langage, perception et réalité 2*, Nîmes, J. Chambon, 2004.
- BOUVERESSE J., ROSAT J.J., *Philosophies de la perception*, Paris, Odile Jacob, 2003.
- BOYLE R., *Origin of Forms and Qualities according to the Corpuscular Philosophy*, 1666.
- BOYNTON R.M., « Color , Hue and Wavelenght », in Carterette E.C., Friedman M.P., *Handbook of perception*, New York, Academic press, 1975.
- BROACKES J., « Critical notice of J. Westphal's *Colour: A Philosophical Introduction* », *Philosophical Quarterly* 43, 1993, pp. 233-8.
- BROACKES J., « The autonomy of colour » in *Readings on Color (The Philosophy of Color)*, Byrne A., Hilbert D. R. (édd), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 191-225.

- BROACKES J., « What do the color-Blind See ? », in Cohen J., Matthen M. (éd.), *Color Ontology and Color Science*, Cambridge MA, MIT Press, 2010, pp. 291-404.
- BRADLEY M. C., « Sensations, brain-processes and colours » *Australasian Journal of Philosophy* 41, 1963, pp. 385-72.
- BROAD C.D., *The mind and its place in nature*, London, Routledge, Kegan Paul, 1925.
- BRADLEY M. C., « Critical notice of J. J. C. Smart's *Philosophy and Scientific Realism* ». *Australasian Journal of Philosophy* 42, 1964, pp. 262-83.
- BRUCE V., GREEN P., *La perception visuelle*, trad. Bruyer R., Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1993.
- BUCKNER D. K., « Transparently false: reply to Hardin. *Analysis* 46 », 1986, pp. 86-87.
- BUSSAC M.N., ZUPPIROLI L., *Traité des couleurs*, Lausanne, Presse Polytechniques et universitaires romandes, 2001.
- BUSSAC M.N., ZUPPIROLI L., *Traité de la lumière*, Lausanne, Presse Polytechniques et universitaires romandes, 2009.
- BYRNE A., LOGUE H., *Disjunctivism*, Cambridge, MIT Press, 2009.
- BYRNE A., « Colour Vision, Philosophical Issues About », in *Encyclopedia of Cognitive Science*, Cambridge Mass, The MIT Press, 2000.
- BYRNE A., « Intentionalism Defended », *Philosophical Review* n°110, 2001, pp. 199-240.
- BYRNE A., « Color Realism and Color Science », *Behavioral and Brain Sciences* 26, 2003, pp. 3–21.
- BYRNE A., « Hardin, Tye, and Color Physicalism. », *Journal of Philosophy* 101, 2004, pp. 37–43
- BYRNE A., « Color and the mind body problem », *Dialectica* 60, 2006, pp. 223-244.
- BYRNE A., HILBERT D. R. (édd), *Readings on Color (The Philosophy of Color)*, Cambridge Mass, The MIT Press, 1997.
- BYRNE A., Hilbert D.R., *Readings on Color (The Science of color)*, Cambridge, MIT Press, 1997.
- BYRNE A., et Hilbert. D. R., « Colors and reflectances », in *Readings on Color, vol. 1: The Philosophy of Color*, ed. A. Byrne and D. R. Hilbert. Cambridge, MA: MIT Press, 1997.
- BYRNE, A. and HILBERT, D., « Basic Sensible Qualities and the Structure of Appearance », *Philosophical Topics* 18, 2006, pp. 385–405.
- BYRNE A., HILBERT, D. « Color Primitivism », *Erkenntnis* 66, 2007, pp. 73–105,
- CAMPBELL J., « The Simple View of Colour », in *Readings on Color. Vol. 1, The*

- Philosophy of Color*, Alex Byrne and David Hilbert (éd.), 1997, pp. 177–190, Cambridge Mass., MIT Press, 1997.
- CAMPBELL J., *Reference and consciousness*, Oxford, Oxford UP, 2002.
- CAMPBELL J., « Transparency Vs. Revelation in Color Perception », *Philosophical Topics* 33 (1), 2005, 105-115.
- CAMPBELL J., « An interventionist approach to causation in psychology », URL : <http://socrates.berkeley.edu/~jcampbel/documents/Causation.pdf>
- CAMPBELL K., « Colours », in Brown R. et Collins C.D., *Contemporary Philosophy in Australia*, 1969, New York, Humanities Press, 1969, pp.132-155.
- CAMPBELL K., « Primary and Secondary Qualities », *Canadian journal of Philosophy*, 2 :2, 1972, p. 219-232
- CAMPBELL K., *Metaphysics*, California, Dickenson Publishing Co, 1976.
- CAMPBELL K., « The implications of Land's theory of colour vision », *Logic, Methodology and Philosophy of Science* 6, L. Cohen (éd.), Amsterdam, North Holland, 1979.
- CAMPBELL, K., *Abstract particulars*. B. Blackwell Cambridge, Mass., USA. 1990.
- CAMPBELL K., « David Armstrong and realism about colour », in « *Ontology, Causality and Mind: Essays in Honour of D. M. Armstrong* », J. Bacon, K. Campbell, and L. Reinhardt (éd.), Cambridge: Cambridge University Press, 1993.
- CARNAP R., *La construction logique du monde* (1928), trad. fr. E. Schwartz, T. Rivain., Paris, Vrin, 2002.
- CARRIER L. S., « Direct Realism », in *A Companion to Epistemology*, Dancy J., Sosa E. (éd.), Oxford, Blackwell Publishers, 1993.
- CARTERETTE E.C., FRIEDMAN M.P., *Handbook of perception*, New York, Academic press, 1975.
- CARTWRIGHT N., *How the laws of physics lie*, Oxford, Clarendon Press, 1983.
- CASATI R., « What is wrong in inverting spectra », *Teoria* 10, 1990, pp. 183-186.
- CASATI R., « Les espaces de Qualia » (chapitre 1), in *Perception et Intermodalité*, Proust J. (éd.), Paris, Presses Universitaires de France , 1997, pp. 57-80.
- CASATI R., « Une note sur les milieux perceptifs », in Livet P., *De la perception à l'action*, Paris, Vrin, 2000, pp. 147-153.
- CASATI R., DOKIC J., *La philosophie du son*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1994.
- CASATI R., VARZI A.C., *Events*, Dartmouth, Aldershot, 1996.
- CHALMERS D. J., *The Conscious Mind*, Oxford, Oxford University Press, 1996, tr. fr. S. Dunand, *L'esprit conscient*, Paris, Ithaque, 2010.
- CHALMERS D.J., « Consciousness and Its Place in Nature », in Chalmers D. *Philosophy of Mind*, Oxford, Oxford UP, 2002, pp. 247-271

- CHALMERS D.J., « Perception and the Fall From Eden »₂ in Tamar S. Gendler & John Hawthorne (eds.), *Perceptual Experience*. Oxford University Press, 2006.
- CHAMBON R., *Le monde comme perception et réalité*, Paris, Vrin, 1974.
- CHAPPELL V., *Locke*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- CHIRIMUTA M., « Reflectance Realism and Colour Constancy: What Would Count as Scientific Evidence for Hilbert's Ontology of Colour? », 2008, *Australasian Journal of Philosophy* 86 (4), pp. 563-582.
- CHISHOLM R. M., *Perceiving : A Philosophical Study*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1957.
- CHISHOLM R. M., « The Status of Appearances », in *The Nature of Mind*, Rosenthal D. M. (éd), Oxford, Oxford University Press, 1991, pp. 380-384.
- CHURCHLAND P. M., « Knowing Qualia: A Reply to Jackson », in *The Nature of Consciousness*, Block N., Flanagan O., Güzeldere G., Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 571-578.
- CLARK A., « Qualia and the psychophysiological explanation of color perception », *Synthese* 65, 1985, pp. 377-405.
- CLARK A., « Spectrum inversion and the color solid. *Southern Journal of Philosophy* 23 », 1985, pp. 431-43.
- CLARK A., « The particulate instantiation of homogeneous pink », *Synthese* 80, 1989, pp. 277-304.
- CLARK A., *Sensory Qualities*, Oxford, Clarendon Press, 1993.
- CLARK A., « True théories », false colors. *Philosophy of Science* 63 (Proceedings), 1996, pp. 143-150.
- CLARK A., *A Theory of the Sentience*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- CLEMENTZ F., « Le concept de propriété phénoménale », in Bouveresse J., Rosat J.J., *Philosophies de la perception*, Paris, Odile Jacob, 2003, pp. 133-155
- COHEN J., « Color Properties and Color Ascriptions: A Relationalist Manifesto », *Philosophical Review* 113, 2005, pp. 451–506.
- COHEN J., *The Red and the Real*, Oxford, Oxford UP, 2009.
- COHEN J., MATTHEN M., *Color ontology and color science*, Cambridge Mass., MIT press, 2010.
- CORNMAN J., « Sellars, scientific realism, and sensa », *Review of Metaphysics* 23, 1969, pp. 417-51.
- CORNMAN J., « Can Eddington's 'two tables' be identical? », *Australasian Journal of Philosophy* 52 », 1974, pp. 22-38.
- CORNMAN J., *Perception, common sense, and science*, New Haven, Yale University Press, 1975.

- COTTINGHAM J., « Descartes on colour », *Proceedings of the Aristotelian Society* 90, 1989-90, pp. 231-246.
- CRANE T., *Elements of mind : an introduction to the philosophy of mind*, Oxford, Oxford UP, 2001.
- DAVIDSON D., *Actions et Événements*, Paris, PUF, 1993.
- DEDRICK D., « Objectivism and the evolutionary value of colour vision », *Dialogue* 34, 1995, pp. 35-44.
- DEDRICK D., « Can color be reduced to anything? *Philosophy of Science* 63 (Proceedings) », 1996, pp. 134-42.
- DENNETT D. C., « Wondering where the yellow went », *Monist* 64, 1981, pp. 102-8.
- DENNETT D. C., *La conscience expliquée*, trad. par Engel P., Paris, Edition Odile Jacob, 1993.
- DENNETT D. C., « Quining Qualia », in *The Nature of Consciousness*, Block N., Flanagan O., Güzeldere G., Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 619-642.
- DENNETT D. C., « Forestalling a Food Fight over Color », in *Behavioral and Brain Sciences*, 26, 2003, pp. 788-789
- DENNETT D. C., *De beaux rêves*, Paris, L'éclat, 2008.
- DESCARTES R., *Oeuvres philosophiques*, F. Alquié, ed., vol. 3, Paris, Garnier, 1988.
- DESCARTES R., *Méditations Métaphysiques*, Paris, Flammarion, 1992.
- DESCARTES R., *Principes*, Trad. Adam.C., Tannery P., Paris, Vrin, 2000.
- DOKIC J., « De l'objectivité à l'espace : l'intentionnalité de la perception », in *Philosophie* n°33, Paris, Editions de Minuit, pp. 33-51.
- DOKIC, J., *Qu'est-ce que c'est la perception?*, Paris, Vrin, 2004.
- DOKIC, J., « La neutralité métaphysique de la perception » In F. Nef, ed. *Métaphysique contemporaine, Propriétés, mondes possibles et personnes*. Paris, Vrin, 2007, pp. 343–365.
- DRETSKE F., *Naturalizing the mind*, Cambridge Mass, The MIT Press, 1995.
- DUHEM P., *La théorie Physique*, Paris, Vrin, 1993.
- DUMMETT, M. A. E., « Common sense and physics. In *Perception and Identity: Essays Presented to A. J. Ayer with his Replies* », ed. G. F. MacDonald. Ithaca, NY: Cornell University Press, 1979.
- DUNAND S., *La notion de vérité chez Berkeley*, Mémoire de maîtrise, Grenoble, 1999.
- DUNAND S., *La transparence de l'expérience*, Mémoire de DEA, 2002.
- DUNAND S., « Métaphysique », in *Dictionnaire de culture générale*, Foreau F. (éd.), Paris, Pearson, 2010.

- ECCLES J. C., *Evolution du cerveau et création de la conscience*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1992.
- EDDINGTON A.S., *The Nature of the Physical world*, New York, The Macmillan Company, 1928.
- EINSTEIN A., INFELD L., *L'évolution des idées en physique (1936)*, coll. Champs, Flammarion, 1993.
- ELIAS M., LAFAIT J., *La couleur*, Paris, Belin, 2006.
- ENGEL P. « Le contenu de la perception est-il conceptuel ? », in Bouveresse J., Rosat J.J., *Philosophies de la perception*, Paris, Odile Jacob, 2003, pp. 133-155
- ERICKSON G. W., « Wittgenstein's Remarks on Colour », *Dialogos* 57, 1991, pp. 113-36.
- EVANS G., « Things without the mind a commentary upon chapter two of Strawson's *Individuals* », in *Philosophical Subjects: Essays Presented to P. F. Strawson*, ed. Z. Van Straaten. Oxford, Oxford University Press, 1980, repris dans Evans, G., *Collected papers*, Oxford, Oxford UP, 1985.
- EVANS G., *Collected papers*, Oxford, Oxford UP, 1985.
- FEYNMAN R., *Lumière et matière (1985)*, trad. Balibar F., Laverne A., Interédition, 1987.
- FIRTH R., « Sense data and the Percept theory (Part 1) », in *Mind* n°58, 1949.
- FIRTH R., « Sense data and the Percept theory (Part II) », in *Mind* n°59, 1950.
- FISH W., *Philosophy of perception*, Oxford, Routledge, 2010.
- FISSETTE D., POIRIER P., *Problèmes de conscience*, Paris, L'Harmattan, 2003
- FODOR J.A. & PYLYSHYN Z.W., « How Direct is Visual Perception? Some Reflections on Gibson's 'Ecological Approach' ». *Cognition* 9, 1981, pp.139-96.
- FOGELIN, R. J., « Hume and the missing shade of blue », *Philosophy and Phenomenological Research* 45, 1984, pp. 263-71.
- FOSTER J., *The nature of perception*, Oxford, Oxford UP, 2000.
- FOTI V., « The dimension of color », *International Studies in Philosophy* 22, 1990, pp. 13-28.
- GALILEE, *El saggiatore* (1623), Milan, Feltrinelli, 1965.
- GALLAGHER S., ZAHAVI D., *The Phenomenological Mind*, London, Routledge, 2008.
- GANSON T.S., « What's Wrong with the Aristotelian Theory of Sensible Qualities? », *Phronesis* 42 (3), 1997, pp. 263-282
- GEACH P. T., *Mental Acts*, London: Routledge & Kegan Paul, 1957.
- GENDLER T., HAWTHORNE J. (eds.), *Perceptual Experience*, Oxford University Press, 2006.

- GERT J., « The Color of Mirrors », *American Philosophical Quarterly* 43 (4), pp. 369 - 377.
- GERT J., « A realistic colour realism », *Australasian Journal of Philosophy*, Vol; 84, N°4, pp ;565_589, 2006
- GERT J., « What Colors Could Not Be: An Argument for Color Primitivism ». *Journal of Philosophy* 105 (3), 2008, p. 128-155.
- GIBSON J.J., *The Ecological Approach to Visual Perception* (1979), New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates, 1986.
- GIBBARD A., « Visible properties of human interest only », in *Philosophical Issues* 7, E. Villanueva (éd.), Atascadero, CA, Ridgeview, 1996.
- GILBERT P., « Westphal and Wittgenstein on white », *Mind* 76, 1987, pp. 399-403.
- GILBERT P., « Reflections on white: a rejoinder to Westphal », *Mind* 98, 1989, pp. 423-6.
- GILCHRIST A., *Seeing Black and White*, Oxford, Oxford UP, 2006.
- GLAUSER R., *Berkeley et les philosophes du XVIIe siècle: perception et scepticisme*, Bruxelles, Mardaga, 1999.
- GNASSOUNOU B., KISTLER M., *Causes, pouvoirs, dispositions en philosophie*, Paris, Puf, 2002.
- GOETHE J.W., *Traité des couleurs*, Paris, Triades, 1980.
- GOETHE J.W., *Matériaux pour l'histoire de la théorie des couleurs (1991)*, trad. Maurice E., Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2003.
- GOETHE J.W., *La théorie de Newton dévoilée*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2006.
- GOLD I., « Dispositions and the Central Problem of Color », *Philosophical Studies* 93 (1), 1999, pp.21-44.
- GOMEZ-TORRENTE M. « Kripke on Color Words and the Primary/Secondary quality Distinction » URL : http://www.filosoficas.unam.mx/~mariogt/Gomez-Torrente_KCW&PSQD_long_061027.pdf
- GREGORY R.L., *L'œil et le cerveau: La psychologie de la vision* (1998), Bruxelles, De Boeck, 2000
- GROSSMANN R., *The structure of mind*, Wisconsin, Madison and Milwaukee, The University of Wisconsin Press, 1965.
- GROSSMANN R., *The fourth way*, Indiana, Indiana UP, 1990.
- GUERLAC H., « Can there be colors in the dark? Physical color theory before Newton », *Journal of the History of Ideas* 47, 1986, pp. 3-20.
- HACKER P. M. S., « Locke and the meaning of colour words », *Royal Institute of Philosophy Lectures* 9, ed. G. Vesey. New York: St. Martin's Press, 1976.

- HACKER P. M. S., « Are secondary qualities relative? », *Mind* 95, 1986, pp. 180-97.
- HACKER P. M. S., *Appearance and Reality*, Oxford: Blackwell, 1987.
- HACKING I., *Concevoir et expérimenter (1983)*, trad. Ducrest B., Christian Bourgois éditeur, 1989.
- HARDIN C. L., *Color for Philosophers: Unweaving the Rainbow* (expanded edition), Indianapolis, Hackett, 1993.
- HARDIN C. L., « Colors, normal observers, and standard conditions », *Journal of Philosophy* 80, 1983, pp. 806-12.
- HARDIN C. L., « A new look at color », *American Philosophical Quarterly* 21, 1984, pp. 125-34.
- HARDIN C. L., « Are 'scientific' objects coloured? », *Mind* 93, 1984, pp. 491-500.
- HARDIN C. L., « A transparent case for subjectivism », *Analysis* 45, 1985, pp. 117-9.
- HARDIN C. L., « The resemblances of colors », *Philosophical Studies* 48, 1985, pp. 35-48.
- HARDIN C. L., « Frank talk about the colours of sense-data », *Australasian Journal of Philosophy* 63, 1985, pp. 485-93.
- HARDIN C. L., « Phenomenal colors and sorites », *Noûs* 22, 1988, pp. 213-34.
- HARDIN C. L., « Idle colours and busy spectra », *Analysis* 49, 1989, pp. 47-48.
- HARDIN C. L., « Could white be green? », *Mind* 98, 1989, pp. 285-8.
- HARDIN C. L., « Review of J. Westphal's *Colour: Some Philosophical Problems from Wittgenstein* », *Mind* 98, 1989, pp. 146-9.
- HARDIN C. L., « Review of D. R. Hilbert's *Color and Color Perception* », *Canadian Philosophical Reviews* 9, 1989, pp. 47-9.
- HARDIN C. L., « Color and illusion », in *Mind and Cognition*, ed. W. G. Lycan, Oxford, Blackwell, 1990.
- HARDIN C. L., « Color for philosophers: a précis », *Philosophical Psychology* 4, 1991, pp. 21-6.
- HARDIN C. L., « Reply to Levine », *Philosophical Psychology* 4, 1991, pp. 41-50.
- HARDIN C. L., « Reply to Teller », *Philosophical Psychology* 4, 1991, pp. 61-4.
- HARDING G., « Color and the mind-body problem », *Review of Metaphysics* 45, 1991, pp. 289-307.
- HARDIN C. L., « The virtues of illusion », *Philosophical Studies* 68, 1992, pp. 371-82.
- HARDIN C. L., « Physiology, phenomenology, and Spinoza's true colors », in *Emergence or Reduction? Essays on the Prospects of Nonreductive Physicalism*, ed. A. Beckermann, H. Flohr, and J. Kim. New York: Walter de Gruyter, 1992.

- HARDIN C. L., « Van Brakel and the not-so-naked emperor », *British Journal for the Philosophy of Science* 44, 1993, pp. 137-50.
- HARDIN C. L., « A Spectral Reflectance Doth Not a Color Make », *Journal of Philosophy* 100, 2003, pp. 191-202.
- HARDIN C. L., « Reinverting the Spectrum », dans *Readings on Color, vol. 1: The Philosophy of Color*, éd. par Byrne and Hilbert, vol. 1, 1997, pp. 289-301.
- HARDING G., « Color and the Mind-Body Problem », *Review of Metaphysics* 45, 1991, pp. 289-307
- HARMAN G., « Qualia and color concepts », *Philosophical Issues* 7, ed. E. Villanueva. Atascadero, CA: Ridgeview, 1996
- HARMAN G., « Explaining Objective Color in Terms of Subjective reactions », in *Readings on Color (The Philosophy of Color)*, Byrne A., Hilbert D. R. (édd), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 247-262.
- HARMAN G., « The Intrinsic Quality of Experience », in *The Nature of Consciousness*, Block N., Flanagan O., Güzeldere G., Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 663-676.
- HARMAN G., « The Intrinsic Quality of Experience », in *Mind and Cognition*, Lycan W. G. (éd), Oxford, Blackwell Publishers, 1999, pp. 474-483.
- HARRISON B., « On describing colours », *Inquiry* 10, 1967, pp. 38-52.
- HARRISON B., *Form and Content*, Oxford, Basil Blackwell, 1973.
- HARRISON B., « Identity », predication and color », *American Philosophical Quarterly* 23, 1986, pp. 105-14.
- HARTMANN N. *Les principes d'une métaphysique de la connaissance*, trad. française, Tome II, Paris, Aubier,
- HATFIELD G., « Color perception and neural encoding: does metameric matching entail a loss of information? » *Proceedings of the Philosophy of Science Association* 1, 1992, pp. 492-504.
- HAYEK F.A., *L'ordre sensoriel*, Paris, CNRS Editions, 2001.
- HEIDER F., *Ding und medium*, Berlin, Kadmos, 1926.
- HEIL J., *Du point de vue ontologique* (2003), trad. Berlioz D., Loth F., Paris, Ithaque, 2011.
- HEYER D., MAUSFELD R., *Colour Perception*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
- HILBERT D. R., *Color and Color Perception: A Study in Anthropocentric Realism*, Stanford: CSLI, 1987.
- HILBERT D. R., « What is color vision? », *Philosophical Studies* 68, 1992, pp. 351-70.
- HILBERT D.R., KALDERON M.E., « Color and the Inverted Spectrum », In *Vancouver Studies in Cognitive Science. Vol. 9, Color Perception: Philosophical*,

- Psychological, Artistic, and Computational Perspectives*, Steven Davis (éd.), Oxford, Oxford University Press, 2000, pp. 187–214.
- HINTON J., *Experiences*, Oxford, Clarendon Press, 1973.
- HOBBS T., *Éléments de loi* (1650), Paris, Allia, 2006.
- HOBBS T., *Léviathan* (1651), trad. Tricaud F., Paris, Edition Sirey, 1983.
- HOBBS T., *Human Nature and De Corpore Politico*, Oxford, Oxford University Press, 1994.
- HOLMAN, E. L., « Is the physical world colourless? » *Australasian Journal of Philosophy* 57, 1979, pp. 295-304.
- HOLMAN E. L., « Intension, identity, and the colourless physical world: a revision and further discussion » *Australasian Journal of Philosophy* 59, 1981, pp. 203-5.
- HOLT EB ;, « The place of illusory experience in a realistic world », IN Holt E.B., Marvin W.T., Montague W.P., Perry R. B., Pitkin W.B., Spaulding E. G., *The new realism : Cooperative studies in philosophy*, New York, Macmillan, 1912.
- HOLT E.B., *The concept of consciousness* (1914), New York, Arno Press, 1973.
- HOLT E.B., MARVIN W.T., MONTAGUE W.P., PERRY R. B., PITKIN W.B., SPAULDING E. G., *The new realism : Cooperative studies in philosophy*, New York, Macmillan, 1912.
- HUME D., *Enquiries*, Oxford, Clarendon Press, 1975.
- HUME D., *A Treatise of Human Nature* (1739), Oxford, Clarendon Press, 1978 trad.fr. P. Baranger P. Saltel, *Traité de la nature humaine*, Paris , GF-Flammarion, 1991.
- HUMPHREYS P.W., «Emergence, Not Supervenience ». *Philosophy of Science Supplement* 64 (4), 1997, pp. 337-345.
- HUMPHREYS P.W.,« How Properties Emerge. », *Philosophy of Science* 64 (1), 1997, pp. 1-17.
- HUSSERL E., TWARDOWSKI K., *Sur les objets intentionnels*, Paris, Vrin, 1993.
- HUSSERL E., *Recherches logiques I*, trad. par Elie H., Kelkel A. L., Scherer R., Paris, Presses Universitaires de France, 1959.
- ITTEN J., *Art de la couleur*, Paris, Dessain et Tolra, 1996.
- JACKSON F., « Do material things have non-physical properties? », *Personalist* 54, 1973, pp. 105-10.
- JACKSON F., *Perception*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977.
- JACKSON F., *Perception: A Representative Theory*, Cambridge, Cambridge UP, 1977.
- JACKSON F., « Epiphenomenal Qualia », *Philosophical Quarterly* 32, 1982, pp. 127–136.

- JACKSON F., « The Existence of Mental Objects », in *The Nature of Mind*, Rosenthal D. M. (éd), Oxford, Oxford University Press, 1991, pp. 385-391.
- JACKSON F., « What Mary Didn't Know », in *The Nature of Mind*, Rosenthal D. M. (éd), Oxford, Oxford University Press, 1991, pp. 392-394.
- JACKSON F., « The primary quality view of color », In *Philosophical Perspectives* 10, ed. J. Tomberlin. Cambridge, MA: Blackwell, 1996.
- JACKSON F., « The Primary Quality View of Colour », dans *Philosophical Perspectives*, 10, éd. par J. Tomberlin, 1996, pp.199-219.
- JACKSON F., PARGETTER R., « An Objectivist's Guide to Subjectivism about Color », in *Readings on Color (The Philosophy of Color)*, Byrne A., Hilbert D. R. (édd), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 67-80.
- JACKSON F., *From metaphysics to ethics*, Oxford , Oxford UP, 1998.
- JACKSON F., « Epiphenomenal Qualia », in *Mind and Cognition*, Lycan W. G. (éd), Oxford, Blackwell Publishers, 1999, pp. 440-446.
- JACKSON F 2000, 'Philosophizing About Colour', in Davis S (ed.), *Vancouver Studies in Cognitive Science. Vol. 9, Colour Perception: Philosophical, Psychological, Artistic, and Computational Perspectives*, Oxford, Oxford UP, 2000
- JACKSON F., « Mind and Illusion », in P. Ludlow Y. Nagasawa, D. Stoljar, *There's something about Mary*, Cambridge Mass., MIT Press, 2004
- JACKSON R., « Locke's Version of representative perception », in Armstrong D. M., Martin CB. (édd.), *Locke and Berkeley*, London, Melbourne, Macmillan, 1968, pp. 78-85
- JACKSON R., «Locke's distinction between primary and secondary qualities », in Armstrong D. M., Martin CB. (édd.), *Locke and Berkeley*, London, Melbourne, Macmillan, 1968, pp. 53-77.
- JACOVIDES M., « Locke's Resemblance Theses. », *Philosophical Review* 108 (4), 1999, pp. 461-496.
- JACOVIDES M, « Cambridge Changes of Color ». *Pacific Philosophical Quarterly* 81 (2), 2000, pp. 142-164.
- JACOVIDES M, « Locke's Distinction between Primary and Secondary Qualities », in Newman L., *Locke's "Essay concerning human understanding"*, Cambridge, Cambridge UP, 2007. pp. 101-129.
- JACQUETTE, D., « Color and Armstrong's color realism under the microscope », *Studies in History and Philosophy of Science* 26, 1995, pp. 389-406.
- JACQUETTE D., *The Philosophy of Mind*, New York, Continuum, 2009.
- JAMES W., *The Essays in Radical Empiricism*, New York, Longman Green and Co, 1912.
- JAMES W., *The Principles of Psychology*, New York, Dover, 1950.

- JOHANSSON I., *Ontological Investigations*, Frankfurt, Ontos Verlag, 2004.
- JOHNSTON M., « How to speak of the colors », *Philosophical Studies* 68, repris dans *Readings on Color, vol. 1*, 1992, pp. 221-63.
- JOHNSTON M., « Is the external world invisible? », In *Philosophical Issues* 7, ed. E. Villanueva. Atascadero, CA: Ridgeview, 1996.
- JOHNSTON M., « A Mind-Body Problem at the Surfaces of Objects », In *Philosophical Issues. Vol. 7, Perception*, E. Villanueva (éd.), Atascadero, CA, Ridgeview, 1996, pp. 219–229.
- JOHNSTON M., « Postscript: visual experience », In *Readings on Color, vol. 1: The Philosophy of Color*, ed. A. Byrne and D. R. Hilbert. Cambridge, MA: MIT Press, 1997.
- JOHNSTON M., « Manifest Kinds », *The Journal of Philosophy*, Vol ; 94, N°11, 1997, pp. 564-583
- JOHNSTON M., *The manifest*, 2005.
- JOHNSTON M., « Are Manifest Qualities Response Dependent ? », *The Monist*, Vol. 81, N°1, 1998, pp. 3-43.
- KALDERON M. E., « Color Pluralism », *Philosophical Review*, Vol. 116, No. 4, 2007, pp. 563-602.
- KALDERON M.E., « Metamerism, Colour Constancy and Knowing Which », *Mind* 117, 2008, pp. 549–585.
- KEATING L., « Un-Locke-ing Boyle: Boyle on primary and secondary qualities », *History of Philosophy Quarterly* 10, 1993. pp. 305-23.
- KIM J., *Supervenience and mind*, Cambridge, Cambridge UP, 1993, trad. Dunand S., Mathieu M. *La survenance et l'esprit* Vol 1 & 2, Paris, Ithaque, 2010-2012.
- KIM J., *Supervenience*, in *A Companion To The Philosophy Of Mind*, Guttenplan S. (éd.), Oxford, Blackwell Publishers, 1994, pp. 575-587.
- KIM J., *Philosophy of mind*, Boulder Colorado, Vestview Press, 1998, trad. fr. *Philosophie de l'esprit*, Paris, Ithaque, 2009.
- KIM J., *Mind in a Physical World*, Cambridge Mass, The MIT Press, 1998
- KIM J., « Two Concepts of Realization, Mental Causation, and Physicalism », in *Metaphysics of Mind*, Oxford, Oxford UP, 2010, pp. 263-281.
- KIM J., *Metaphysics of Mind*, Oxford, Oxford UP, 2010.
- KIM J., « L'émergence, les modèles de réduction et le mental », in *Philosophiques* 27/1, , , 2000, pp. 11-26.
- KOENDERINK I.I., VAN DOORN A.J., « Perspectives on colour space », in Heyer D., Mausfeld R., *Colour Perception*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
- KATZ D., *The World of Colour*, London, Kegan Paul, 1935.
- KRAUT R., « The objectivity of color and the color of objectivity », *Philosophical*

- Studies* 68, 1992, pp. 265-87.
- KRAUT R. « Sensory states and sensory objects », *Nous*, 16, 1982, pp. 277–293.
- KRIPKE S., *La logique des noms propres* (1980), trad. par Jacob P., Recanati F, Paris, Editions de Minuit, 1982.
- KUEHNI R.G., *Color, Essence and Logic*, New York, Von Nostrand Reinhold Company, 1983.
- KUEHNI R.G., SCHWARZ A., *Color ordered*, Oxford, Oxford UP, 2008.
- LAND E. H., « The Retinex Theory of Color Vision », *Scientific American*, 6, 237, 1977, pp. 108-128.
- LAND E. H., « Recent Advances in Retinex Theory », in *Readings on Color (The Science of Color)*, Byrne A., Hilbert D. R. (éd), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 143-160.
- LANDESMAN C., *Color and Consciousness: An Essay in Metaphysics*, Philadelphia, Temple University Press, 1989.
- LANDESMAN C., « Why nothing has color: color skepticism », In *Theory of Knowledge: Classical and Contemporary Readings*, ed. L. Pojman. Belmont, CA: Wadsworth, 1993.
- LANDESMAN, C., *The Eye and the Mind: Reflections on Perception and the Problem of Knowledge*, Dordrecht: Kluwer »,1993.
- LANGSAM H., « Why Colours Do Look Like Dispositions », *Philosophical Quarterly* 50 (198), 2000, pp. 68-75.
- LAURENCE S., Macdonald C., *Metaphysics*, Oxford, Blackwell, 1998.
- LEEDS S., « Two senses of 'appears red' », *Philosophical Studies* 28, 1975, pp. 199-205.
- LEVINE J. *Purple haze*, Oxford, Oxford UP, 2001.
- LEVIN J., « Physicalism and the subjectivity of secondary qualities », *Australasian Journal of Philosophy* 65, 1987, pp. 400-11.
- LEVINE J., « Cool red », *Philosophical Psychology* 4, 1991, pp. 27-40.
- LEVINE J., « Qualia: Intrinsic, Relational or What ? », in *Conscious Experience*, Metzinger T (éd), Lawrence, Allen Press, 1995, pp. 277-292.
- LEVINE J., « On Leaving Out What It's Like in The Nature of Consciousness », Block N., Flanagan O., Güzeldere G., Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 543-556, trad. fr. P; Poirier, « Omettre l'effet que cela fait », in D. Fisette et P Poirier, *Problèmes de conscience*, Paris, L'harmattan, 2003, pp. 33-58.
- LEVINSON J., « Pourquoi il n'y a pas de tropes », in Monnoyer J.M. (éd.), *La structure du monde*, Paris, Vrin, 2004, pp 371-385.
- LEWIS C.I., *Mind and the world order*, Dover.1929.

- LEWIS D., *Papers In Metaphysics and Epistemology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- LEWIS D., *On the plurality of worlds*, Malden, Blackwell, 2001.
- LEWIS, D. K., « Percepts and color mosaics in visual expérience », *Philosophical Review* 75, 1966, pp. 357-68.
- LEWIS D. K., « Naming the colours », *Australasian Journal of Philosophy*, forthcoming, 1987.
- LIVET P., *De la perception à l'action*, Paris, Vrin, 2000.
- LIVINGSTON W., LYNCH D., *Aurores, Mirages, Éclipses (1995)*, trad. Parise B., Stepnik A., Paris, Dunod, 2002.
- LOCKE J., *An essay Concerning Human understanding* (1690, 1700⁴), Peter. H. Nidditch (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1975, trad. fr. *Essais sur l'Entendement Humain*, trad. par Vienne J.M, Paris, Vrin, 2001.
- LOCKE J., *An examination of P ; Malebranche's Opinion of seing all things in God*, in *The Works of John Locke in Nine Volumes*, Londres, Rivington, 1824¹², Vol. 8.
- LOCKWOOD M., *Mind, Brain & the Quantum*, Oxford, Blackwell, 1989.
- LOCKWOOD M., « The grain problem », in *Objections to physicalism*, Robinson H. (éd), Oxford, Clarendon Press, 1993, pp. 271-292.
- LOWE E., *Locke*, London, Routledge, 1995.
- LOWE E., *Subjects of experience*. Cambridge, Cambridge UP, 1996.
- LUDLOW P., NAGASAWA Y., STOLJAR D., *There's something about Mary*, Cambridge, Massachusetts, London, The MIT Press, 2004.
- LYCAN W. G., *Consciousness*, Cambridge Mass, The MIT Press, 1995.
- LYCAN W. G., *Consciousness and Experience*, Cambridge Mass, The MIT Press, 1996.
- MACDONALD G.F., *Perception and Identity*, London , Basingstoke, The Macmillan Press LTD, 1979.
- MACH E., *L'analyse des sensations*, 1996, Nîmes, J. Chambon.
- MACINTYRE A., « Colors, cultures, and practices », *Midwest Studies in Philosophy* 17, 1992, pp. 1-23.
- MACKIE J. L., *Problems from Locke* , Oxford: Oxford University Press, 1976.
- MACINTOSH, J.J., « Primary and Secondary Qualities », *Studia Leibnitiana*, 8, 1976, pp. 88-104.
- MACLENNAN J., « Color as a material, not an Optical, property », in *Behavioral and Brain Sciences*, 26, 2003, pp. 37-38

- MALEBRANCHE N., *Œuvres I*, incluant : *De la recherche de la vérité* (1674) ; *Réponse à M. Régis* (1694) ; *Eclaircissements sur la recherche de la vérité* (1678) ; *Conversations chrétiennes* (1677) ; G. Rodis-Lewis et G. Malbreil (édd.), Paris, Gallimard, coll. Pléiade, 1979.
- MANDELBAUM, M, « Locke's Realism », in *Philosophy, Science, and Sense Perception*, Johns Hopkins Press, 1964.
- MARCELLESI A., « L'interventionnisme permet-il la causalité descendante ? », *Igitur*, Vol. 2, n°1, 2010, p.1-11.
- MARTIN C.B., « Substance Substantiated », *Australasian Journal of Philosophy* 58 (1), 1980, pp ; 3 – 10.
- MARTIN C.B., *The Mind and Nature*, Oxford, Oxford UP, 2008.
- MARTIN M.F., « Film, Surface, and bulky colors an their intermediates”, *The American Journal of Psychology* 33, pp. 451-480.
- MARTIN M. G. F., « Perceptual Content, in A Companion To The Philosophy Of Mind », Guttenplan S. (éd.), Oxford, Blackwell Publishers, 1994, pp. 463-470.
- MARTIN M. G. F., « The Transparency of Experience » *Mind and Language* 4 (4), 2002, pp; 376-425.
- MASSIN O., *L'objectivité du toucher*, Manuscrit, 2001.
- MASSIN O., *Illusion perceptive et Contents non-conceptuels*, Manuscrit, 2002.
- MASSIN O., *L'objectivité du toucher*, thèse de doctorat, Aix en provence, 2010.
- MATTHEN, M. « Biological functions and perceptual content », *Journal of Philosophy* 85, 1988, pp. 5-27.
- MATTHEN M., « The disunity of colors », *Philosophical Review* 108 (1), 1999, pp. 47-84.
- MATTHEN M., *Seeing, doing, and knowing : a philosophical theory of sense perception*, Oxford, New York, Oxford UP, 2005.
- MAUND J. B., « Colour: a case for conceptual fission », *Australasian Journal of Philosophy* 59, 1981, pp. 308-22.
- MAUND J. B., « The nature of color », *History of Philosophy Quarterly* 8, 1991, pp. 253-263.
- MAUND J. B., *Colours: Their Nature and Representation*, Cambridge: Cambridge University Press, 1995.
- MAUND J.B., «Color », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Fall 2008 Edition)*, Edward N. Zalta (ed.), URL = <<http://plato.stanford.edu/archives/fall2008/entries/color/>>.
- MAUSFELD R., « “Colour” as part of the format of different perceptual primitives : the dual coding of colour », in Heyer D., Mausfeld R., *Colour Perception*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

- MAXWELL J.C., cité dans Gregory R.L, *L'œil et le cerveau: La psychologie de la vision* (1998), Bruxelles, De Boeck, 2000. MCCULLOCH, G., « Subjectivity and colour vision », *Proceedings of the Aristotelian Society Suppl.* 61, 1987, pp. 265-81.
- MCDOWELL J., « Values and secondary qualities », In *Morality and Objectivity*., ed. T. Honderich. London: Routledge & Kegan Paul, 1985.
- MCDOWELL J., *Mind, Value and Reality*, Cambridge Mass, Harvard University Press, 1998.
- MCDOWELL J., « Values and Secondary Qualities », in T. Honderich, ed., *Morality and Objectivity*, London: Routledge, 1985, trad.. fr. in Ogien R, *Le réalisme moral*, Paris, PUF, 1998
- MCGILVARY E.B., *Toward a Perspective Realism*, La Salle, Illinois, The Open Court Publishing Company, 1956.
- MCGILVRAY J. A., « To color », *Synthese* 54, 1983, pp. 37-70.
- MCGILVRAY J. A., « Review of C. L. Hardin's *Color for Philosophers* », *Philosophy of Science* 58, 1991, pp. 329-31.
- MCGILVRAY J. A., « Constant colors in the head », *Synthese* 100, 1994, pp. 197-239.
- MCGINN C., *The Subjective View: Secondary Qualities and Indexical Thoughts*, New York, Oxford UP, 1983.
- MCGINN C., « Consciousness and Content », in *The Nature of Consciousness*, Block N., Flanagan O., Güzeldere G., Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 295-308.
- MCGINN C., « Another Look at the Colors », *Journal of Philosophy* 93, 1996, pp. 537-53, repris dans *Knowledge and Reality*, Oxford, Oxford UP, 1999, pp. 298-313.
- MCGINN C., « The Appearance of Colour », in *Knowledge and Reality*, Oxford, Oxford UP, 1999, pp. 298-313.
- MCGINN C., *Knowledge and Reality*, Oxford, Oxford UP, 1999, pp. 298-313.
- MCLAUGHLIN B. P., « Colour, Consciousness, and Colour Consciousness », in *Consciousness: New Philosophical Perspectives*, ed. Quentin Smith and Aleksander Jokic, Oxford: Clarendon, 2003, pp. 97-154.
- MEEHL P. E., SELLARS W., « The Concept of Emergence », in *Minnesota Studies in the Philosophy of Science, Volume I: The Foundations of Science and the Concepts of Psychology and Psychoanalysis*, Feigl H., Scriven M. (édd.), Minnesota, University of Minnesota Press, 1956, pp. 239-252.
- MERLEAU-PONTY M., *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.
- METZINGER T. (éd.), *Conscious Experience*, Lawrence, Allen Press, 1995.
- MILLER A, « Objectivity Disfigured: Mark Johnston's Missing-Explanation Argument. *Philosophy and Phenomenological Research* 55 (4), 1995, p. 857-868.

- MIZRAHI V., *Une nouvelle théorie objectiviste des couleurs*, Thèse, Faculté des Lettres, Genève, 2002.
- MIZRAHI V., « Color objectivism and color pluralism », *Dialectica*, 60(3), 2006, pp. 321-336.
- MIZRAHI V., « Is Colour Composition Phenomenal? », In D. Skusevich & P. Matikas (eds.), *Color Perception: Physiology, Processes and Analysis*. Nova Science Publishers, 2009.
- MONNOYER J.M., « La transparence et le caractère double de l'expérience », in Bouveresse J., Rosat J.J., *Philosophies de la perception*, Paris, Odile Jacob, 2003, pp. 133-155
- MONNOYER J.M. (éd.), *La structure du monde*, Paris, Vrin, 2004.
- MONTAGUE W.P., *The ways of Knowing*, Londres, Allen & Unwin, 1925
- MONTGOMERY, R., « Visual perception and the wages of indeterminacy », *Proceedings of the Philosophy of Science Association* 1, 1990, pp. 365-78.
- MOORE G. E., *Some main problems of philosophy*, London, George Allen and Unwin, 1953.
- MOORE G. E., « La réfutation de l'idéalisme », in G. E. Moore et la genèse de la philosophie analytique, Armengaud F. (éd), Paris, Librairies des Méridiens-Klincksieck, 1985, pp. 65-86.
- MOORE G. E., « Sur quelques jugements de perception » in G. E. Moore et la genèse de la philosophie analytique, Armengaud F. (éd), Paris, Librairies des Méridiens-Klincksieck, 1985, pp.112-134.
- MOORE G. E., « Apologie du sens commun », in G. E. Moore et la genèse de la philosophie analytique, Armengaud F. (éd), Paris, Librairies des Méridiens-Klincksieck, 1985, pp.135-160.
- MOORE G. E., « Preuve qu'il y a un monde extérieur », in G. E. Moore et la genèse de la philosophie analytique, Armengaud F. (éd), Paris, Librairies des Méridiens-Klincksieck, 1985, pp. 174-195.
- MOORE G. E., « The refutation of Idealism », in *Mind*, 1903, pp.433-453.
- MOORE G. E., « The Nature and Reality of Objects of Perception », in *Proceedings of the Aristotelian Society*, 1905-1906, pp.68-127.
- MOORE G. E., « The Nature of Sensible Appearances », in *Proceedings of the Aristotelian Society*, 1926, pp. 179-189.
- MOORE G. E., « The Status of Sense-data », in *Proceedings of the Aristotelian Society*, 1913-1914, pp. 355-380.
- MOORE G. E., « Some Judgments of Perception », in *Proceedings of the Aristotelian Society*, 1917-1918, pp. 101-120.
- MULLIGAN K, SMITH B., « A Relational Theory of the Act », *Topoi* 5 (2), 1986, pp.115-30.

- MULLIGAN K., « Colours, Corners and Complexity : Meinong and Wittgenstein on Some Internal Relations », dans *Existence and Explanation: Essays Presented in Honor of Karel Lambert*, éd. par W. Spohn, B. C. Van Fraassen, and B. Skyrms, Dordrecht: Kluwer, 1991.
- MULLIGAN K., « Propriétés, processus et priorités », URL : http://www.philosophie.ch/preprints/42_Proprietes_Processus_Priorites.pdf
- NAGEL T., « What Is It Like to Be a Bat? », in *The Nature of Consciousness*, Block N.,
- FLANAGAN O., GÜZELDERE G., Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp.519-528..
- NASSAU K., « The Causes of Color (1980) », in Byrne A., Hilbert D., *Readings on Color*, Vol. 2, Cambridge Mass., MIT Press, 1997, pp. 3-30.
- NASSAU K., *Experimenting with color*, New York, Watts, 1997.
- NASSAU K., *The physics and chemistry of color*, New York, Wiley Interscience, 2001.
- NEF F., *L'objet quelconque*, Paris, Vrin, 1998.
- NEF F., *Les propriétés des choses*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2006.
- NEF F. (ed.), *Métaphysique contemporaine, Propriétés, mondes possibles et personnes*, Paris, Vrin, 2007.
- NEWTON I. , *Optique*, trad. par Marat J., Paris, Christian Bourgeois Editeur, 1989.
- NEWMAN L., *Locke's "Essay concerning human understanding"*, Cambridge, Cambridge UP, 2007.
- NIDDITCH P.H., *John Locke*, Oxford, Oxford UP, 1975.
- NOË A., *Action in perception*, London, MIT Press, 2004.
- NOGUE J., *La signification du sensible*, Paris, Edition Montaigne, 1936.
- NOGUE J., *Esquisse d'un système des qualités sensibles*, Paris, PUF, 1943.
- NOREN S. J., « Cornman on the colour of micro-entities », *Australasian Journal of Philosophy* 53, 1975a, pp. 65-7.
- NOREN S. J., « The conflict between science and common sense and why it is inevitable », *Southern Journal of Philosophy* 13, 1975b, pp. 31-46.
- NUNN T.P., « Are Secondary Qualities Independent of Perception? », *Proceedings of the Aristotelian Society* 10, 1909, pp. 191 - 231.
- O'CALLAGHAN C., *Sounds*, Oxford, Oxford University Press, 2007.
- O'NEILL J., « The Varieties of Intrinsic Value », *Monist* 75, 1992, pp. 119–137.
- O'SHAUGHNESSY B., *Consciousness and the world*, Oxford, Oxford UP, 2000.
- PALMER S.E., *Vision science*, London, The MIT Press, 1999.

- PASNAU R., « Democritus and Secondary Qualities », *Archiv für Geschichte der Philosophie* 89 (2), 2006, pp; 99-121.
- PASNAU R., « What is Sound ? » *Philosophical Quarterly* 50 (196), 1999, pp. 309-324.
- PASNAU R., « Sensible Qualities: The Case of Sound », *Journal of the History of Philosophy* 38 (1), 2000, pp.27-40.
- PASNAU R., « A Theory of Secondary Qualities. » *Philosophy and Phenomenological Research* 73 (3), 2006, pp. 568–591.
- PASNAU R., « The Event of Color », *Philosophical Studies* 142 (3), 2009, pp. 353 - 369.
- PASTOUREAU M. *Noir*, Paris, Seuil, 2008.
- PAUTZ A., « Can the physicalist explain colour structure in terms of colour experience? », *Australasian Journal of Philosophy* 84, 2006, pp. 535-64.
- PEACOCKE C., *Sense and Content*, Oxford, Clarendon Press, 1983.
- PEACOCKE C. « Colour Concepts and Colour Experience », *Synthese* 58, pp. 365-382, repris dans Byrne A. and Hilbert D., *Readings on Color* , vol. 1, 1996, pp. 51-65.
- PESIC P., *D'où vient le bleu du ciel ? (2005)*, trad. Laverne A., Paris, Vuibert, 2009.
- PESSOA F., « Vivre, c'est être un autre », in *Le livre de l'intranquillité*, trad. F. Laye, Paris, Christian Bourgeois, 2010
- PETITOT J., VARELA F.J., PACHOUD B., ROY J.M., *Naturaliser la phénoménologie*, Paris, CNRS Editions, 2002.
- PETTIT P., « Looks as Powers » *Philosophical Issues* 13, 2003, pp. 221-252.
- PETITOT-COCORDA J., SMITH B., « Physics and the Phenomenal World », R. Poli and P. M. Simons (édd.), *Formal Ontology*, Dordrecht/Boston/London: Kluwer, 1997, 233–254.
- PERKINS M., *Sensing the world*, Indiana, Hackett Publishing Company, 1983.
- PERSSON I., *The Primacy of perception*, Berlings Arlöv, Library of Theoria, 1985.
- PICKERING F. R., « Is light the proper object of vision? », *Mind* 84, 1975, pp. 119-21.
- PITCHER G., *Theory of Perception*, Princeton: Princeton University Press, 1971.
- PLACE U. T., « Is Consciousness a Brain Process ? », in *Mind and Cognition*, Lycan W. G. (éd), Oxford, Blackwell Publishers, 1999, pp. 14-20.
- PRICE H.H., *Perception*, Methuen, London, 1932.
- PLUHAR, E. B., « The perceptual and physical worlds », *Philosophical Studies* 31, 1986-7, pp. 228-40.
- REID, T., *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Brody B.,

- Edinburgh, Edinburgh UP, 2002.
- REID, T., *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- REID, T., *An inquiry into the human mind on the principles of common sense*, ed. Brookes D.R., Pennsylvania, Pennsylvania UP, 1997.
- RIBE, N. M., « Goethe's critique of Newton: a reconsideration », *Studies in History and Philosophy of Science* 16, 1985, pp. 315-35.
- RICKLESS S.C., « Locke on Primary and Secondary Qualities », *Pacific Philosophical Quarterly* 78 (3), 1997, pp. 297-319.
- ROBINSON H. (éd.), *Objections to physicalism*, Oxford, Clarendon Press, 1993.
- ROBINSON H., *Perception*, London, Routledge, 1994.
- ROMANO C., *De la couleur*, Chatou, Les édition de la transparence, 2010.
- ROQUE G., *Art et science de la couleur*, Nîmes, Chambon, 1997.
- ROSENBERG G., *A place for consciousness*, New York, Oxford UP, 2004.
- ROSENBERG, J. F., « The place of color in the scheme of things: a roadmap to Sellar's Carus lectures », *Monist* 65, 1982, pp. 315-35.
- ROSENBERG J.F., *Wilfrid Sellars, Fusing the Images*, Oxford, Oxford UP, 2007.
- ROSS P. W., « The appearance and nature of color », *The Southern Journal of Philosophy*, 37, 1999, pp. 227-252.
- ROSS P. W., « The relativity of color », *Synthese*, 123, 2000, pp. 105-129.
- ROSS P. W., « The Location Problem for Color Subjectivism », *Consciousness and Cognition* 10 (1), 2001, pp. 42-58.
- ROSSOTTI H., *Colour*, Princeton, Princeton UP, 1983.
- RUSSELL B., *Analyse de l'esprit*, trad. Lefebvre M., Paris, Payot, 1926.
- RUSSELL B., *Problèmes de philosophie (1912)*, trad. Rivenc F., Paris, Payot, 1995.
- RUSSELL B., *La connaissance humaine*, trad. Lavand N., Paris, Vrin, 2002.
- SELLARS W., *The metaphysics of Epistemology*, ed. Amaral P.V., Atascadero, California, Ridgeview Publishing Co, 1989.
- SELLARS W., *Science, Perception, and Reality*, Atascadero, California, Ridgeview Publishing Company, 1991.
- SELLARS, W., « Philosophy and the Scientific Image of Man », in *Science, Perception, and Reality*, 1963, pp. 1-40.
- SELLARS, W., « Science, sense impressions, and sensa », *Review of Metaphysics* 24, 1971, pp. 391-447.
- SELLARS W., « Foundations for a Metaphysics of Pure Process: The Carus Lectures of Wilfrid Sellars », in *The Monist*, n°1, vol.64, 1981, pp.3-90.
- SELLARS, W., « The lever of archimedes », *The Monist* 64, 1981, pp. 3-36,

- SELLARS, W., « Is consciousness physical? », *The Monist* 64, 1981, pp. 66-90.
- SEPPER, D. L., « Review of C. L. Hardin's *Color for Philosophers* », *Review of Metaphysics* 42, 1989, pp. 834-37.
- SEPPER D.L., *Goethe contra Newton*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- SHOEMAKER, S., « The inverted Spectrum », *Journal of Philosophy* 79, 1982, pp. 357-81.
- SHOEMAKER, S. « Review of C. McGinn's *The Subjective View* », *Journal of Philosophy* 83, 1986, pp. 407-13.
- SHOEMAKER, S. « Qualities and qualia: what's in the mind? », *Philosophy and Phenomenological Research* 50 (Suppl.), 1990, pp. 109-31.
- SHOEMAKER, S. « Qualia and consciousness », *Mind* 100, 1991, pp. 507-24.
- SHOEMAKER, S. « Self-knowledge and 'inner sense.' Lecture III: the phenomenal character of expérience », *Philosophy and Phenomenological Research* 54, 1994, pp. 291-314.
- SHOEMAKER S., « Colors, subjective reactions, and qualia », in *Philosophical Issues* 7, ed. E. Villanueva. Atascadero, CA: Ridgeview, 1996.
- SHOEMAKER S., « Phenomenal Character », in *Readings on Color (The Philosophy of Color)*, Byrne A., Hilbert D. R. (édd), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 227-246.
- SHOEMAKER S., « Realization and Mental Causation », in *The proceedings of the twentieth world congress of philosophy*, Bowling Green, Philosophy Documentation Center, 2000.
- SIBLEY F. N., « Colours. *Proceedings of the Aristotelian Society* 68 », 1968, pp. 145-66.
- SILVERMAN A., « Color and color-perception in Aristotle's *De Anima* », *Ancient Philosophy* 9, 1989, pp. 271-92.
- SMART J. J. C., « Incompatible colors », *Philosophical Studies* 10, 1959, pp. 39-41.
- SMART J. J. C., « Colours », *Philosophy* 36, 1961, pp. 128-42.
- SMART J. J. C., *Philosophy and Scientific Realism*, London, Routledge, 1963.
- SMART J. J. C., « Reports of immediate expériences », *Synthese* 22, 1971, pp. 346-359.
- SMART J. J. C., « Sensations and Brain Processes », in *The Nature of Mind*, Rosenthal D. M. (éd), Oxford, Oxford University Press, 1991, pp. 169-176.
- SMART J. J. C., « 'Looks red' and dangerous talk », *Philosophy* 70, 1995, pp. 545-554.
- SMART J. J. C., « On some criticisms of a physicalist theory of colors », In *Philosophical Aspects of the MindBody Problem*, ed. C. Cheng, Honolulu:

- University Press of Hawaii. repris dans Byrne A. and Hilbert D., *Readings on Color*, vol. 1, 1996, pp. 1-10.
- SMART, J. J. C., « Reply to Armstrong », In *Metaphysics and Morality: Essays in Honour of J. J. C. Smart*, ed. P. Pettit, R. Sylvan, and J. Norman. Oxford: Blackwell, repris dans Byrne A. and Hilbert D., *Readings on Color*, vol. 1, 1996, pp. 47-50.
- SMART J. J. C., « On Some Criticism of a Physicalist theory of Colors », in *Readings on Color (The Philosophy of Color)*, Byrne A., Hilbert D. R. (éd.), Cambridge Mass, The MIT Press, 1997, pp. 1-10.
- SMITH A.D., *The Problem of Perception*, Harvard UP, 2002.
- SMITH A. D., « Of primary and secondary qualities », *Philosophical Review* 99, 1990, pp. 221-54.
- SMITH B., PETITOT J., « New Foundations for Qualitative Physics », in J. E. Tiles, G. T. McKee and C. G. Dean, eds., *Evolving Knowledge in Natural Science and Artificial Intelligence*, Londres, Pitman Publishing, 1990.
- SMITH P., « Subjectivity and colour vision », *Proceedings of the Aristotelian Society Suppl.* 61, 1987. pp. 245-64.
- SORABJI R., « Aristotle, mathematics, and colour », *Classical Quarterly* 22, 1972, pp. 293-308.
- SOSA E., « Perception and reality », in *Information, Semantics & Epistemology*, ed. E. Villanueva. Oxford: Blackwell, 1990.
- SOSA E., « Is color psychological or biological? Or both? », In *Philosophical Issues* 7, ed. E. Villanueva. Atascadero, CA: Ridgeview, 1996.
- STEBBING S. L., *Philosophy and the Physicists*, Londres, Methuen & Co. Ltd., 1937.
- STOUT G. F., « Primary and Secondary Qualities », *Proceedings of the Aristotelian Society* 4, 1903, pp. 141-160.
- STOUT G. F., *Mind and Matter*. Cambridge, Cambridge University Press, 1931
- STRAWSON G., « Red and `red.' *Synthese* 78 », 1989, pp. 193-232.
- STROUD B., « Berkeley v. Locke on Primary Qualities », *Philosophy* 55, 1980, pp.149-166.
- STRAWSON P.F., *Individuals: An Essay in Descriptive Metaphysics*. Londres, Methuen, 1959.
- STRAWSON P.F., *The Bounds of Sense: An Essay on Kant's Critique of Pure Reason*. Londres, Methuen, 1966
- STROUD B., *The Quest for Reality*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- STROUD-DRINKWATER, C., « The naive theory of colour », *Philosophy and Phenomenological Research* 54, 1994, pp. 345-54.
- SWARTZ R. J., « Color concepts and dispositions », *Synthese* 17, 1967, pp. 202-22.

- TELLER D. Y., « Color : A vision scientist's perspective », in *Behavioral and Brain Sciences*, 26, 2003, pp. 48-49.
- THOMPSON E., « Novel colours », *Philosophical Studies* 68, 1992, pp. 321-49.
- THOMPSON E., PALACIOS A., VARELA F. J., « Ways of coloring: comparative color vision as a case study for cognitive science », *Behavioral and Brain Sciences* 15, 1992, pp. 1-74.
- THOMPSON E., « Colour vision, evolution, and perceptual content », *Synthese* 104, 1995, pp. 1-32.
- THOMPSON E., *Colour Vision*, London, New York, Routledge, 1995.
- THORNTON M. T., « Ostensive terms and materialism », *Monist* 56, 1972, pp. 193-214.
- TOLLIVER J. T., « Interior colors », *Philosophical Topics* 22, 1994, pp. 411-41.
- TONNEAU F. « Consciousness Outside the Head », *Behavior and Philosophy* 32 (1, 2000), pp.97-123.
- TULLY R. E., « Reduction and secondary qualities », *Mind* 85, 1976, pp. 351-70.
- TURBAYNE C., *Berkeley critical and interpretive essays*, Minnesota, Minnesota UP, 1982.
- TYE M., *Qualia, content, and the inverted Spectrum*, *Noûs* 28, 1994, pp. 159-83.
- TYE M., *Ten problems of consciousness*, Cambridge Mass, The MIT Press, 1995.
- TYE M., *Consciousness, Color, and Content*, Cambridge Mass, The MIT Press, 2000.
- VALBERG, E., « A theory of secondary qualities », *Philosophy* 55, 1980, pp. 437-453.
- VAN BRAKEL, J., « The plasticity of categories: the case of colour », *British Journal for the Philosophy of Science* 44, 1993, pp. 103-35.
- VALEUR B., *Lumière et luminescence* , Paris, Belin, 2005.
- VALEUR B., *Son et lumière*, Paris, Belin, 2008.
- VAN BRAKEL J., « The Plasticity of Categories: The Case of Color », *British Journal for the Philosophy of Science*, XL 44, 1993, pp. 103-35.
- VERNANT D., *Russell*, Paris, Frammarion, 2003.
- VISION, G., « Primary and secondary qualities: an essay in epistemology », *Erkenntnis* 17, 1982, pp. 135-69.
- VILLANUEVA E., *Perception*, Atascadero, California, Ridgeview Publishing Company, 1996.
- WATKINS M., *Rediscovering colors*, Dordrecht, Kluwer academic publishers, 2002.
- WATKINS M., « Dispositions, ostension, and austerity », *Philosophical Studies* 73, 1994, pp. 55-86.

- WATKINS M., « A Posteriori Primitivism », *Philosophical Studies* 150, 2010, pp. 123–137.
- WARNOCK G.J., *The philosophy of perception*, London, Ely house, Oxford UP, 1967.
- WEBSTER W.R., « Wavelength theory of colour strikes back : The return of physical », *Kluwer Academic Publishers, Synthese* 132, 2002, pp. 303-334.
- WEBSTER W.R., « Revelation and Transparency in Colour Vision Refuted: A Case of Mind/Brain Identity and Another Bridge Over the Explanatory Gap.», *Synthese* 133 (3), 2003, pp. 419-439
- WESTPHAL J., *Colour*, London, Basil Blackwell, 1987.
- WESTPHAL J., « Brown: remarks on colour », *Inquiry* 25, 1982, pp. 417-33.
- WESTPHAL J., « The complexity of quality », *Philosophy* 59, 1984, pp. 457-72.
- WESTPHAL J., « White », *Mind* 95, 1986, pp. 310-28.
- WESTPHAL J., « Black », *Mind* 98, 1989a, pp. 585-9.
- WESTPHAL J., « Review of C. L. Hardin's *Color for Philosophers* », *Mind* 98, 1989b, pp. 145-6.
- WESTPHAL J., « Review of C. Landesman's *Color and Consciousness* », *Times Literary Supplement*, 13 July, 1990, pp. 758.
- WESTPHAL J., « Conflicting Appearances, Necessity and the Irreducibility of Propositions About Colours ». *Proceedings of the Aristotelian Society* 105 (2), 2005, pp. 219-235.
- WHITEHEAD A. N., *The Concept of Nature*, Cambridge, Cambridge University press, 1920, trad. Douchement J. *Le Concept de Nature*, Paris, Vrin, 1998
- WHITEHEAD A. N., *Science and the modern world*, New York, The free press, 1925.
- WHITEHEAD A. N., *La science et le monde moderne*(1926), Londres, Edition du Rocher, 1994.
- WHITE. S., « Color and notional content », *Philosophical Topics* 22, 1994, pp. 471-503.
- WILSON M. D., « Did Berkeley Completely Misunderstand the Basis of the Primary-Secondary Quality Distinction in Locke? », in Turbayne (ed.), *Berkeley: Critical and Interpretive Essays* (Manchester University Press), 1982.
- WILSON M. D., « Berkeley on the mind-dependence of colors », *Pacific Philosophical Quarterly* 68, 1987, pp. 249-64.
- WILSON M. D., « History of philosophy in philosophy today; and the case of the sensible qualities », *Philosophical Review* 101, 1992, pp. 191-243.
- WILSON M. D., *Ideas and Mechanism*, Princeton , Princeton UP, 1999.

WITTGENSTEIN L., *Remarques sur les Couleurs*, trad. de l'allemand par Granel G., Mauvezin, Trans- Europ- Repress, 1984.

WITTGENSTEIN L., *Notes sur l'expérience privée et les "Sense Data"*, trad. par Rigal E., Mauvezin, TER, 1989.

WOODWARD, J., *Making Things Happen : A Theory of Causal Explanation*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

WOZLEY A.D., « Introduction » in, J. Locke, *An Essay concerning human understanding*, London, The Fontana Library, 1964.

WRIGHT W. D., *The measurement of Colour*, New York, Von Nostrand Reinhold Company, 1959⁴

YOUNG R.A., « Color Vision and the Retinex theory », *Science*, Vol. 238, 1987